



HAL
open science

Recherches sur les noms de la rue en grec ancien.

Julien Du Bouchet

► **To cite this version:**

Julien Du Bouchet. Recherches sur les noms de la rue en grec ancien.. Etudes classiques. Université Paris X Nanterre, 2004. Français. NNT: . tel-01327974

HAL Id: tel-01327974

<https://hal.science/tel-01327974>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS X-NANTERRE

U.F.R. L.L.Phi.

Département de Grec

Thèse de doctorat

présentée et soutenue publiquement le 25 novembre 2004

par

M. Julien du Bouchet

**RECHERCHES SUR LES NOMS DE LA RUE EN GREC
ANCIEN**

VOLUME I

Directeur de thèse :

M. Michel Casevitz

Membres du jury :

Mme Hélène Cuvigny

M. Jean Bouffartigue

M. François Lefèvre

Introduction

1. Définition de l'objet de la recherche et remarques de méthode.

Les recherches dont le résultat est présenté dans les chapitres suivant cette introduction ont leur origine dans la lecture des textes, littéraires et documentaires, et dans le souci de se représenter avec la précision possible le monde matériel tel que ces textes l'envisagent. Pour un lecteur moderne, les mots d'une langue aussi diverse et aussi éloignée de lui que le grec ancien ont souvent simple valeur de symbole, c'est-à-dire qu'il les rapporte à une idée vague, par exemple celle de "rue", qui lui permet d'avancer dans la lecture. Cette relégation est d'autant plus fréquente que les mots sont plus rares et que la réalité qu'ils désignent est plus étrangère au monde du lecteur. Elle est d'ailleurs nécessaire, si l'on ne veut pas transformer la lecture en une enquête lexicographique sans fin. La curiosité n'en est pas moins piquée, parfois, et l'on essaie de rendre au mot une physionomie nette, qui se révèle, à l'occasion, frappante. Les chapitres qui suivent sont le fruit d'une telle curiosité, peut-être prolongée au delà du raisonnable.

Il s'agissait d'aborder un lexique ne relevant ni des facultés humaines, ni des institutions, ni d'un domaine technique, champs plus traditionnellement parcourus par l'investigation lexicographique, et le choix se porta donc sur les noms de la rue, de la route et du chemin¹, parce qu'ils renvoyaient à la question de l'organisation de l'espace en Grèce ancienne, qui avait déjà éveillé mon intérêt. Il fut plus tard décidé, après le recueil et l'étude critiques des occurrences, de limiter l'exposé détaillé au vocabulaire des rues, dont il

¹ Par "rue", on entendra à la fois la voie urbaine en général et la voie urbaine moyenne, opposée à la ruelle, d'une part, et à la rue principale, d'autre part. Par "route", on entendra la voie rurale carrossable, et par "chemin" à la fois la voie rurale non carrossable, quand le mot est opposé à "route", et la voie rurale en général. "Sentier" désignera, comme "ruelle" par rapport à "rue", une voie marginale. Pour tous ces mots, le lecteur se reportera au *DHLF*.

INTRODUCTION

apparaissait qu'il était en fait, pour l'essentiel, indépendant du vocabulaire des routes et des chemins.

Les recherches ont donc porté sur l'histoire des mots employés en grec ancien pour désigner les différents types de voie urbaine. Par "voie urbaine", on entend les espaces d'une agglomération servant au premier chef à la circulation entre les différentes parties de celle-ci. Il est préférable de parler ici d'"agglomération", parce que, sans entrer dans l'épineux problème de la définition du village par rapport à la ville², certaines agglomérations dites "villages" (κῶμοι, par exemple) en grec, comme Soknopaïou Nèsos en Égypte, attestent le fait urbain, au moins pour ce qui est du réseau des voies, aussi bien que des "villes" (πόλις, ἄστυ, etc.³). Néanmoins, dans le cours de l'exposé, c'est le terme de "ville" qui sera généralement employé, par souci de simplicité, pour renvoyer à l'environnement urbain. Il ne peut s'agir ici de donner une définition de ce qui caractérise le fait urbain en Grèce ancienne. Aussi le lecteur devra-t-il se reporter à la bibliographie concernée⁴. Des indications seront cependant données dans la section 3 (p. 10-16) et au long des développements principaux. Le terme de "cité" ne sera employé que dans le contexte de la vie politique ou de l'ensemble constitué par une ville et son territoire.

Cette définition des voies urbaines exclut notamment les places, espaces servant au premier chef au rassemblement des habitants, et seulement en second lieu à leur circulation, ainsi que l'accès des habitations ou des édifices publics, qui n'en est qu'un appendice, une transition entre l'espace domestique ou monumental et l'espace public. Ces catégories sont générales et doivent donc immédiatement être mises en rapport avec ce que nous pouvons reconstruire de la réalité urbaine antique, dans la mesure où elle est elle-même réductible à des catégories générales. Les places des villes grecques sont bien sûr d'abord les agoras,

² Cf. Hansen 1995 sur κῶμη, le principal nom du village.

³ Il faut renvoyer à la grande enquête en partie lexicographique menée sous les auspices du Copenhagen Polis Centre sous la direction de M. H. Hansen et dont les résultats sont publiés dans *CPCActs* et *CPCPapers* depuis 1993.

⁴ Je citerai seulement, outre les publications du Copenhagen Polis Centre, Martin *Urbanisme*, Ward-Perkins *Planning*, MacDonald 1986 (pour l'Empire), les contributions récemment rassemblées dans les volumes collectifs *La città greca antica* et *Urbanism in western Asia Minor*, et la monographie olynthienne de N. Cahill (*Olynthus*).

INTRODUCTION

normalement uniques quand l'agglomération est de taille modeste, mais souvent multiples dès qu'elle atteint une certaine ampleur, comme à Éphèse par exemple ("Agora Carrée" et "Agora Civique"). Leur fonction ancienne est de servir aux rassemblements politiques, mais la fonction commerciale prend de plus en plus d'importance avec le temps⁵. Il existe cependant d'autres espaces libres dans le tissu urbain des villes grecques, notamment en rapport avec certains sanctuaires, comme celui d'Athéna à Priène, et on rencontre entre autres, pour les nommer, l'adjectif εὐρύχωρος, éventuellement substantivé au neutre, et le substantif εὐρυχωρία. Quant aux accès, il s'agit par exemple du passage reliant la porte d'une maison à la rue proprement dite, ce passage pouvant être assez long quand le logement est enfoncé dans la masse d'un pâté de maisons, comme à Délos. Ce passage peut être désigné des plus diverses manières, comme εἴσοδος par exemple⁶. Pour les édifices publics, l'exemple qui vient à l'esprit est la λιθόστρωτος, "voie pavée", du sanctuaire d'Apollon Hylatès près de Kourion à Chypre⁷ : elle s'apparente à une rue par son aspect, mais n'est qu'une partie du sanctuaire (rural, qui plus est). Les δρόμοι des sanctuaires égyptiens constituent toutefois un cas intéressant, car ce sont des voies d'accès à des sanctuaires qui servent aussi d'artère à l'agglomération (voir ch. I 5, p. 56-58). On exclura également les espaces parfois laissés entre les maisons pour l'écoulement des eaux de pluie, comme à Olynthe, dont il arrive pourtant qu'ils soient dits "ruelles" dans la littérature scientifique, bien que ne servant pas à la circulation des personnes⁸. Ce sont enfin les mots désignant des parties de la voie urbaine, à savoir la chaussée, le trottoir, les façades, etc., qui resteront en dehors du champ de l'enquête. Aussi est-il plus juste de parler des "noms de la rue" que du "vocabulaire de la rue", qui comprend également les mots décrivant le parcours de la rue, les intersections, etc.

Les noms propres des rues, ou honymes, ressortissent au premier chef à l'onomastique, et ne seront abordés qu'occasionnellement, quand ils permettent d'éclairer le sens de l'appellatif⁹.

⁵ Martin *Agora*.

⁶ Cf. Husson *OIKIA*, p. 65-72, pour le syntagme εἴσοδος καὶ ἔξοδος en Égypte.

⁷ Mitford *Inscr. Kourion* 111, 7 et 9 (113/114 ou 114/115 ap. J.-C.).

⁸ Ainsi Martin *Urbanisme*, p. 209.

⁹ Cf. Greco 1999.

INTRODUCTION

Enfin, les métaphores de la voie, au reste surtout associées aux noms de la route et du chemin, pour des raisons qu'il vaudrait la peine d'étudier, relèvent plutôt de l'histoire de la littérature et de la pensée, quoiqu'elles éclairent toujours plus ou moins les emplois non métaphoriques, et font en outre l'objet de plusieurs études¹⁰. Cet aspect de l'emploi des noms de la rue ne sera donc également examiné que dans la mesure où ce sera nécessaire.

Il n'existe pas d'étude systématique des noms de la rue en grec ancien¹¹. O. Becker donne un exposé préliminaire rapide dans la première partie de son livre, *Das Bild des Weges und verwandte Vorstellungen im frühgriechischen Denken* (Berlin 1937), mais se limite en pratique aux termes trouvés chez Homère et les poètes tragiques¹² : la valeur de l'exposé est donc limitée. L'étude récente de D. Hennig ("Straßen und Stadtviertel in der griechischen Polis", *Chiron* 30 (2000), p. 585-615) contient, elle, plusieurs indications et analyses pertinentes, mais il n'est pas dans son propos de donner une image complète et claire de l'histoire des mots concernés, et elle ne peut donc éviter de pécher quelquefois par inexactitude¹³. L'appendice terminologique de la synthèse de G. Bejor sur les rues à colonnades (*Vie colonnade. Paesaggi urbani del mondo antico*, Rome 1999) partage le même défaut. Le lexique compilé sous la direction d'A. Orlandos et Y. Travlos (*Lexikon archaiôn architektonikôn orôn*, Athènes 1986) rend de grands services, mais il est limité par son format. On peut dire, en revanche, que sont décisives, sinon exhaustives, les études de H. Rink (*Straßen- und Viertelnamen von Oxyrhynchus*, Gießen 1924, p. 5-17) pour ῥύμη, πλατεῖα, λαύρα et ἄμφοδον en Égypte, et de C. D. Buck ("Greek ἄμφοδον, Oscan *amvianud*, and the oscan *étuns*- inscriptions", *ClPh* 17 (1922), p. 114-117) et L. Robert (*À travers l'Asie Mineure*, Paris 1980, p. 152-154), pour ἄμφοδον en général.

Comment reconnaître dans les textes une rue, et du même coup le mot qui la désigne ? C'est bien sûr le contexte qui permet – ou ne permet pas – de déterminer la nature de ce qui est désigné. En outre, s'il existe suffisamment d'indices par ailleurs qu'un mot

¹⁰ Je citerai seulement Becker *Bild*. Je n'ai pas vu Messimeri 2001 ni Hummel 2004.

¹¹ Rien de comparable, donc, à la synthèse, au reste rapide, de J. André "Les noms latins du chemin et de la rue", *REL* 28 (1950) p. 104-134.

¹² Ce sont κέλευθος (p. 7-14), ὁδός (15-22), πόρος (23-34), ἀτραπός (35), ἀμαξιτός (*ib.*), ἄγυια (35-36), λαύρη (36), οἶμος (36-37), πάτος (37-38), στίβος et τρίβος (38), δρόμος (39) et λεωφόρος (*ib.*).

¹³ P. ex. à propos d'ἄγυια mis sur le même plan que ὁδός (p. 585).

INTRODUCTION

désigne une voie urbaine, il est raisonnable de penser qu'il s'agit également de cela même si le contexte n'est pas clair, tant qu'il n'est pas contradictoire avec cette interprétation. Une liste de ces indices ou critères ne serait guère utile, car il faut juger au cas par cas.

Les recherches ont conduit à la définition de six mots comme noms spécifiques de la rue en grec ancien, à savoir, par ordre chronologique d'apparition : ἡ ἄγυια, ἡ λαύρα, ἡ πλατεῖα (ὁδός), τὸ ἄμφοδον et ἡ ῥύμη. On verra cependant que ces mots n'ont pas tous été des noms spécifiques de la rue au même moment de leur histoire, ni de la même manière, et qu'ils désignent en outre différentes sortes de rues. Il faut ajouter à cette liste ἡ ὁδός, qui n'est pas spécifique, mais générique, donc moins intéressant pour l'histoire de l'espace urbain. Comme en outre ce mot est extrêmement fréquent, il ne pouvait être question de l'étudier dans le même détail que les autres, et il ne l'a donc été que par rapport à eux, excepté la vue d'ensemble incluse dans le chapitre I (section 1, p. 21-34).

Le but était donc d'abord de déterminer, dans la mesure du possible, le sens exact des mots étudiés, c'est-à-dire la catégorie précise de voie urbaine qu'ils désignaient. Les catégories impliquées par les mots "rue", "avenue", etc., qui nous sont familières, et auxquelles il était inévitable de recourir, n'ont été utilisées que comme des outils de l'analyse. Au-delà de la signification du mot au sens étroit du terme, il s'agissait de situer le mot aussi précisément que possible, dans le temps et l'espace, c'est-à-dire de déterminer principalement la chronologie de ses emplois et de ses évolutions sémantiques, sa distribution géographique, et les registres de langue auxquels il appartenait.

Cette entreprise de définition et de reconstitution du contexte d'emploi, en permettant de faire l'histoire des mots concernés, a pour objectifs de fournir un point d'appui pour l'interprétation des textes, et de contribuer à éclairer l'histoire de la ville grecque, en particulier celle de son urbanisme et de son paysage urbain.

Il est inévitable de se demander s'il était souhaitable d'étudier l'histoire des mots désignant une réalité faisant également l'objet de recherches archéologiques sans étudier en même temps, de manière aussi systématique et aussi critique, les données matérielles. En effet, même s'il faut fonder l'interprétation d'une occurrence avant tout sur l'analyse du texte, il est essentiel de comparer cette interprétation à celle des restes matériels. Les études de G. Husson sur le vocabulaire de la maison en Égypte (*OIKIA. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Paris 1983) et de M.-Chr. Hellmann sur

INTRODUCTION

le vocabulaire architectural d'après les données déliennes (*Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos*, Paris 1992) sont des modèles du genre. Étant donné la nature lacunaire et rebelle du matériau dans le cas des textes comme dans celui des restes matériels, il m'a semblé impossible de m'engager dans une entreprise de ce genre si le champ d'investigation n'était pas sévèrement limité. Or la relative rareté de la plupart des mots considérés et leur stabilité dans le temps rendaient nécessaire un corpus assez ample pour manifester les articulations de leur histoire. La double enquête était donc exclue. Il a paru que la fréquentation des principales synthèses et d'un certain nombre d'études particulières, ainsi que la vérification systématique de la topographie quand un texte renvoyait à un lieu ayant fait l'objet de fouilles publiées, permettaient d'atteindre une sûreté suffisante dans l'analyse.

Il a été procédé à l'enquête lexicographique d'abord par le recensement des occurrences, grâce à plusieurs outils, les dictionnaires (*LSJ*, *Lfgre*, *DGE*, *DELG*, *WB* essentiellement), les bases de données sur CD-Rom (*TLG "E"*, *PHI 7*) ou en ligne (*Perseus*, *WörterListe*), et les index, occasionnellement pour les textes littéraires, systématiquement pour les inscriptions (dans le *SEG*, la *REG*, et les publications récentes).

Chaque occurrence a ensuite été vérifiée et analysée pour constituer des catalogues critiques. Le contexte, sur l'importance duquel on ne peut trop insister – car les erreurs d'interprétation sont généralement dues à une contextualisation insuffisante – a été à chaque fois pris en compte le plus complètement possible. Par "contexte", on entend le texte dans lequel se trouve le mot, avec le genre littéraire ou documentaire auquel il appartient, mais aussi, pour les papyrus et les inscriptions, le lieu où ce texte a été retrouvé, parfois connu très précisément, comme dans le cas du sanctuaire d'Apollon Hylatès cité plus haut.

Souvent, on le verra, le raisonnement nécessaire à la détermination, sinon du sens du mot, au moins des sens qui sont impossibles, est fort complexe, et il arrive en outre qu'on aboutisse à de véritables apories lexicographiques, dont on ne peut malheureusement pas toujours espérer qu'une découverte les résoudra.

L'étymologie d'un mot fait également partie de son contexte, ainsi que ses dérivés et ses composés. Pour l'étymologie, l'approche a été prudente. Les dérivés et les composés permettent souvent, quant à eux, de confirmer ou même de déceler un trait sémantique du

INTRODUCTION

mot simple. Enfin, on s'est efforcé de ne pas être aveugle à l'histoire des mots en grec médiéval et moderne, bien que cette histoire soit rarement claire.

Une telle étude n'avait d'intérêt que si son corpus comprenait tous les types de textes par lesquels l'Antiquité est connue, à savoir les textes documentaires, sur pierre comme sur papyrus, aussi bien que littéraires, en poésie comme en prose, de manière à multiplier les points de vue. Elle devait partir du commencement, c'est-à-dire des archives mycéniennes – en l'occurrence sans matière pertinente – et des poèmes homériques, et aller au delà de l'époque classique. Restait donc à définir la limite chronologique basse. L'idéal aurait été d'aller jusqu'à la fin de l'Antiquité, c'est-à-dire peut-être, pour ce qui est de la ville, jusqu'aux V^e-VI^e s. ap. J.-C.¹⁴. Les traits principaux de cette "fin" de la ville antique sont, apparemment, le déclin de la ville par rapport à la campagne et aux villages ; l'affaiblissement de l'administration civique ; et une modification du tissu urbain en faveur des édifices ecclésiastiques et de la fonction défensive et au détriment de la voie publique, notamment. Cette dernière connaît souvent alors des empiètements dont elle était auparavant plus ou moins protégée. Couvrir toute cette période n'était cependant pas possible dans l'espace des quelques années permises au doctorat. Il fut donc décidé de faire un compromis et de s'arrêter à la fin du II^e s. ap. J.-C. Cela garantissait en effet une masse suffisante d'inscriptions et de papyrus, des témoignages littéraires de nature variée, et permettait d'avancer assez loin dans l'époque impériale pour évaluer l'impact de la domination romaine. Bien sûr, cette limite ne valait que pour l'examen systématique de chaque occurrence, et de nombreux sondages ont été faits au delà, jusqu'en grec moderne.

Le lecteur constatera qu'il est souvent fait appel, pour les évolutions sémantiques, aux notions de métonymie et de métaphore. On entend par ces termes des déplacements de sens respectivement par contiguïté et par ressemblance. Dans le premier cas, un mot vient à désigner un référent qui est dans un rapport de contiguïté avec le référent précédent (il peut s'agir du tout et de la partie, et souvent du lieu où se trouve quelque chose) : par exemple,

¹⁴ C'est la période qui semble émerger de Claude 1969, Demandt 1989, p. 412-413, Poulter 1992, Brandes-Haldon 2000 et Gauthier 2000. Il faut prendre garde, cependant, que le processus de transformation non seulement dure plusieurs siècles (il semble commencer au IV^e), mais n'est pas le même partout. On comparera la périodisation proposée par S. Alcock (1993, p. 71-72 et 217-220) pour l'occupation de l'espace rural, situant les changements principaux fin III^e-II^e s. av. J.-C. et vers le IV^e s. ap. J.-C.

INTRODUCTION

"boulevard" désignait encore aux XVI^e et XVII^e s. un ouvrage de défense (cf. encore aujourd'hui angl. *bulwark*), mais il fut dit, à partir du début du XIX^e s., de la promenade plantée d'arbres prenant la place des fortifications désormais souvent rasées parce qu'inutiles. Dans le cas de la métaphore, le nouveau référent a seulement un rapport de ressemblance avec l'ancien, c'est-à-dire que les deux ne coexistent pas nécessairement dans la réalité : ainsi, "rue" est issu du latin *ruga* désignant une ride ou un pli, à quoi fut comparée la voie bordée de maisons en latin tardif. "Ruelle" atteste dès le XV^e s. une métaphore en désignant l'espace entre le lit et le mur d'une chambre, puis au XVII^e s. deux métonymies successives en étant appliqué à l'endroit de la chambre où les dames de qualité recevaient leurs visiteurs, puis le fait même de les recevoir¹⁵.

2. La perspective linguistique¹⁶.

Il ne s'agit bien sûr pas d'exposer l'ensemble de l'histoire du grec, mais seulement d'esquisser la perspective linguistique dans laquelle prend place l'histoire des mots traités ici. Il suffira de rappeler d'une part le foisonnement dialectal du grec encore à l'époque classique, et d'autre part le fait que les deux événements principaux de l'histoire du grec ancien sont peut-être justement la disparition des dialectes, à l'époque hellénistique, au profit d'une langue commune basée sur l'attique, la *koinè* dite "hellénistique"¹⁷, et le mouvement archaisant qui conduisit à rejeter en partie cette même *koinè* au profit d'une imitation plus ou moins étroite de l'attique classique dans sa syntaxe, sa morphologie et son vocabulaire – l'atticisme.

Il paraît établi que la *koinè* est issue, non pas d'un pidgin, ni de l'attique populaire, mais d'un attique de registre soutenu, développé dès le V^e s. dans le cadre de la Ligue de Délos, dont les traits les plus archaïques ont été gommés, et qui a accueilli des traits

¹⁵ Pour tout cela, cf. *DHLF sv.*

¹⁶ Je me fonde notamment sur Meillet *Aperçu* et Horrocks *Greek*.

¹⁷ J'emploierai ce terme sans autre qualification, étant entendu que les autres *koinai* sont des phénomènes secondaires.

INTRODUCTION

ioniens¹⁸. Cet attique avait été adopté par la cour macédonienne et devint donc le parler commun des royaumes hellénistiques et du monde hellénophone en général¹⁹. Il est important de garder à l'esprit que ce parler n'a jamais été monolithique, mais a connu des variations régionales, dont la mieux documentée est celle d'Égypte, et bien sûr des registres différents²⁰. À des titres divers, Polybe, la Septante, les papyrus d'Égypte témoignent de cet état de langue. On ajoutera qu'il ne s'agit pas dans le Nouveau Testament, autre témoin notoire, non plus que dans la plupart des documents sur papyrus, d'un grec "populaire", quoiqu'il en soit plus proche que celui de Polybe, par exemple²¹.

La fin du I^{er} s. av. J.-C. vit une réaction archaïsante qui rejeta les œuvres littéraires antérieures au profit des auteurs attiques classiques, et dont le premier représentant fut Denys d'Halicarnasse²². Cet atticisme littéraire s'accompagna d'un atticisme linguistique, qui eut pour conséquence le rejet plus ou moins sévère des traits innovants associé à la *koiné*. La diglossie apparue dans l'Antiquité tardive et dont les conséquences se font encore sentir en grec moderne, notamment dans le lexique, est un résultat de ce mouvement archaïsant. À nouveau, cependant, il faut souligner que la pratique de l'atticisme ne fut pas monolithique : outre que l'imitation fut plus ou moins étroite et réussie selon les individus, certaines innovations furent toujours admises, fût-ce avec parcimonie²³. L'atticisme peut donc prendre des formes très diverses : plutôt rigoureux chez Ælius Aristide, par exemple, il est modéré chez Plutarque, et un brillant atticiste comme Lucien peut se moquer dans le *Lexiphane* des auteurs qui usent de termes attiques trop rares et presque "barbares". Galien peut à la fois se vanter de sa bonne éducation linguistique et critiquer ceux qui mettent

¹⁸ Cf. Lopez-Eire 1993, Brixhe-Hodot 1993, Petersmann 1995 et Horrocks *Greek*, p. 33-36. Cf. aussi Meillet *Aperçu*, p. 253-318.

¹⁹ D'où la caractérisation de traits typiques de la *koinè* comme "macédoniens" par les atticistes à l'époque romaine (cf. p. 106-109).

²⁰ Brixhe-Hodot 1993, Consani 1993, et Horrocks *Greek*, p. 41-70.

²¹ Cf. Rydbeck 1967. Le registre du NT change d'ailleurs selon ses parties, l'Évangile de Marc étant notoirement peu littéraire, celui de Luc au contraire assez élevé.

²² Cf. Bompaire 1958, p. 114-116, Reardon 1971, p. 80-96 (déparé par une défense de la théorie absurde de M. J. Higgins), Wisse 1995, et Horrocks *Greek*, p. 79-86. Cf. aussi Dihle 1977.

²³ Horrocks *loc. cit.* montre bien cela.

INTRODUCTION

l'imitation de l'attique avant la compréhension du sujet²⁴. Il ne faut pas mesurer à la violence du ton l'influence d'un atticiste fanatique comme Phrynichos de Bithynie, auteur, dans la seconde moitié du II^e s., d'une *Préparation sophistique* et d'un *Choix* où il critique Plutarque et Favorinus, par exemple²⁵. Il n'en reste pas moins que la plupart des textes littéraires d'époque impériale, surtout à partir du II^e s., portent la marque de ce mouvement archaïsant.

3. La perspective matérielle²⁶.

Comme pour la section précédente, il ne s'agit nullement d'un exposé complet des connaissances sur les rues, les routes et les chemins en grec ancien, mais seulement d'un cadre général de référence permettant de comprendre certaines évolutions sémantiques.

On commencera par ce qui ne sera pas étudié en détail, les routes, et l'on écartera d'entrée les chemins, qui, par définition, disparaissent quand on ne les utilise plus. La nature des routes dans le monde grec antique n'est pas très bien connue, si l'on excepte bien sûr les voies romaines, dont on notera qu'elles ne sont dallées qu'exceptionnellement, et en général simplement empierrées²⁷. En Grèce propre, les traces des routes antérieures à l'époque romaine semblent se limiter aux ornières, artificielles ou non, creusées dans les passages rocheux des itinéraires antiques. Elles sont cependant particulièrement difficiles à

²⁴ *De puls. diff.* II 5 (t. VIII p. 587 Kühn), *De alim. fac.* II 9 (t. VI p. 579 K.), etc. Cf. aussi Athénée III 121 e-122 e.

²⁵ *Choix*, n° 243 (Plut.), 228 (Fav.), etc. Cf. Bompaire *loc. cit.* (n. 22).

²⁶ Je me fonde sur Martin *Urbanisme*, Ward-Perkins *Planning*, et sur les études de détail, en particulier celles récemment rassemblées dans *La città greca antica* et *Urbanism in western Asia Minor*. Je n'ai consulté Greco-Torelli que ponctuellement, et n'ai pas lu l'ouvrage fondateur d'A. von Gerkan (*Griechische Städteanlagen*, Berlin-Leipzig 1924), ni celui de F. Castagnoli (*Ippodamo di Mileto e l'Urbanistica a Pianta Ortogonale*, Rome 1956). Sur *Haus und Stadt*, cf. les critiques d'Étienne 1991, Longo "Mileto", p. 196-198, et Greco "Turi", p. 427.

²⁷ Chevallier *Voies*, p. 112-113.

INTRODUCTION

dater²⁸. Je n'entrerai pas plus avant dans ce dossier. Le chemin de roulage, dont l'exemple le plus connu est le δίορκος de Corinthe, est un cas particulier²⁹.

C'est l'organisation du réseau des rues telle qu'on peut se la représenter d'après les restes matériels qui occupera le reste de cette section.

Il semble que les agglomérations les plus anciennes de la Grèce archaïque aient eu en général un plan irrégulier (cf. au VIII^e s. Emporio sur Chios, Zagora sur Andros)³⁰, mais dès sa fondation au VIII^e s. la colonie sicilienne de Mégara Hyblaea atteste un plan régulier, sinon entièrement orthogonal puisque les différentes parties de la ville ont des orientations différentes³¹. Ce moment de la colonisation est décisif, car non seulement presque toutes les villes nouvelles fondées ensuite par les Grecs ont un plan orthogonal ou au moins régulier, mais la rectilinéarité semble devenir un critère de la beauté d'une ville, au moins depuis Hérodote et jusqu'à Ælius Aristide³². La ruelle tortueuse ne semble pas avoir exercé sur les Anciens le charme qu'elle a, souvent, pour des yeux modernes. Parmi les villes à plan orthogonal les mieux connues, par les textes ou par l'archéologie, et les plus intéressantes, il faut citer, dans l'ordre chronologique, Métaponte³³, le Pirée³⁴, Thourioi³⁵, Olynthe³⁶, Priène³⁷, Alexandrie³⁸, Doura Europos³⁹, Apamée de Syrie⁴⁰.

²⁸ Cf. Pritchett 1980 et Pikoulas 1995 et 1999².

²⁹ Cf. dernièrement Raepsaet 2002, p. 206-212.

³⁰ F. Lang 2002.

³¹ Tréziny 2002 parle d'un plan régulier hétérogène, dû à Mégara comme à Syracuse, p. ex., à un compromis entre les axes de circulation naturels et la grille du lotissement colonial. Pour Mégara, cf., après les travaux de G. Vallet, F. Villard et P. Auberson, Martin *Urbanisme*, p. 311, Tréziny 1999, et Gras-Tréziny "Megara Iblea" et *Eid.* 2001.

³² Hér. I 180, 4 (Babylone) ; Ar. *Ois.* 1004-1009 (il s'agit d'une charge, mais il n'est pas sûr qu'elle soit dirigée contre la régularité elle-même, et, même si c'est le cas, elle prouve que l'idée était en vogue) ; Callimaque *Aitia* II 43, 63-65 ; Héracléidès le Crétois opposant la vieille Athènes à la nouvelle Thèbes (fr. 1, 1 et 12) ; D. S. XII 10, 7 (Thourioi) ; Str. XIV 1, 37 (Smyrne) ; Æl. Ar. XVII 10-11 (*id.*) ; Ach. Tat. V 1, 2-5 (Alexandrie).

³³ Giardino-De Siena "Metaponto".

³⁴ Son plan est à vrai dire assez mal connu dans le détail, cf. von Eickstedt 1991.

³⁵ Vallet 1976 et Greco "Turi".

³⁶ Dernièrement Cahill 2002, p. 27-33.

³⁷ Martin *Urbanisme*, p. 113-114.

INTRODUCTION

Cette si longue prééminence de la régularité est remarquable, car si, par exemple, la Mésopotamie et l'Égypte ont connu le plan régulier, il ne semble pas qu'il y ait été appliqué aussi largement ni qu'il y ait été aussi protégé qu'il le fut, en général, dans l'Antiquité classique⁴¹. Ce n'est pas le lieu de s'interroger sur les raisons précises de ce fait, mais il est certain, d'abord, que l'urbanisme orthogonal ou régulier est lié aux expansions géographiques du monde grec que constituèrent les colonisations archaïques et les royautes hellénistiques ; ensuite, que dans le premier cas, mais aussi, semble-t-il, dans le second, le lotissement urbain régulier a été associé à un lotissement rural⁴² ; enfin, qu'il n'y a pas de lien nécessaire avec un idéal démocratique⁴³. On ajoutera que, s'il y a simplicité du plan orthogonal, c'est une simplicité théorique et non pratique, car appliquer l'orthogonalité à un terrain qui ne s'y prête pas, comme c'est le cas, notamment, à Priène, demande des efforts considérables⁴⁴. L'orthogonalité paraît avoir été, en partie au moins, un signe de civilisation. La pratique romaine ne diffère pas en ce domaine, et pour cause, puisqu'elle est certainement dérivée, par l'intermédiaire des Étrusques, de l'urbanisme grec⁴⁵.

Il est préférable de parler de plan orthogonal ou en damier plutôt que de plan "hippodaméen", car Hippodamos de Milet, associé à la planification du Pirée, et probablement à celles de Thourioi (444/443 av. J.-C.) et de Rhodes (408/407), et donc actif

³⁸ Tomlinson 1995, Pesando "Alessandria", Hesse *et al.* 2002 (l'Heptastade est bien dans le prolongement du réseau orthogonal des rues).

³⁹ Martin *Urbanisme*, p. 165-166, et Sartre 2001, surtout p. 136-137 et 674-676.

⁴⁰ J. et J. Ch. Balty 1969.

⁴¹ Cf. Margueron 2003, p. 207-237, pour la Mésopotamie, et Bietak 1984 et Soulié 2002, p. 66-98, pour l'Égypte. La même chose semble valoir pour les villes de la Palestine pré-hellénistique, cf. V. Fritz *Israel*, en particulier p. 96-100.

⁴² Cf. Métaponte pour la colonisation archaïque (Giardino-De Siena "Metaponto"), et les fondations hellénistiques comme Antioche (Sartre 2001, p. 134-135). Des colonies romaines comme Nikopolis ou Corinthe font même correspondre l'orientation des modules urbains et ruraux (Alcock 1993, p. 139), ce qui n'est pas le cas à Métaponte.

⁴³ Cf. les critiques de la "maison-type" imaginée dans *Haus und Stadt* : outre celles citées n. 26, Ferrucci 1996 et Cahill *Olynthus*, p. 194-198.

⁴⁴ Lavedan, p. 72-76, souligne les inconvénients pratiques de ce type de plan. Pour Priène, cf. Martin *Urbanisme*, p. 113-114.

⁴⁵ Ward-Perkins *Planning*, p. 25-26, et Gros-Torelli, p. 42-45 et 129-131.

INTRODUCTION

vers le milieu et la fin du V^e s. av. J.-C., est très postérieur aux premières attestations de l'orthogonalité, qui ne lui doit rien, son apport, peut-être d'ailleurs plus théorique que pratique, étant, semble-t-il, la distinction des zones (véμησις) dans l'espace urbain⁴⁶.

Il faut souligner que, si l'orthogonalité fut un idéal, elle ne fut appliquée que là où c'était possible, et rarement de manière exclusive. En Grèce propre, par exemple, de nombreuses cités gardèrent leur ancienne irrégularité. Thèbes et Corinthe ne durent leur régularité qu'à leur destruction, respectivement par Alexandre et Mummius⁴⁷. Certaines fondations ou refondations du IV^e s., Mantinée, Mégalopolis, Messène, Stratos en Acarnanie, ne semblent pas avoir connu une systématisation rationnelle de la voirie et de l'habitat⁴⁸. En outre, même des fondations orthogonales d'époque romaine se développèrent sans respecter leur régularité première, comme à Thamugadi en Numidie, fondée en 100 ap. J.-C par Trajan⁴⁹. Il faut donc imaginer, pendant toute l'Antiquité, une coexistence entre l'orthogonalité et l'irrégularité, d'une ville à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même ville. Dans l'Athènes classique, on connaît un fragment de plan irrégulier au sud-ouest de l'Agora, un autre de quadrillage orthogonal, semble-t-il, entre l'Agora et l'acropole, et le damier du Pirée⁵⁰. À Pergame, à l'époque impériale, coexistent apparemment trois plans différents, celui de l'époque de Philétaïros, sous l'acropole, qui semble être une approximation de l'orthogonalité, celui de la première moitié du II^e s. av. J.-C., jusqu'au pied de la colline, strictement orthogonal avec un module rectangulaire, et celui de l'extension de la ville dans la plaine à partir de Trajan, également orthogonal, mais à module carré. Les deux premiers étaient en outre traversés par la rue principale montant,

⁴⁶ Cf. dernièrement Greco "Turi", p. 420-428, et Cahill *Olynthus*, p. 3-5. Il paraît certain qu'Hippodamos n'eut rien à voir avec le lotissement de Milet après les Guerres médiques, dont on ne connaît d'ailleurs presque rien (Longo "Mileto").

⁴⁷ Pour Thèbes, cf. Héracléidès plus haut n. 32. Pour Corinthe (et les autres colonies romaines de Grèce), Alcock 1993, p. 132-145.

⁴⁸ Greco-Torelli, p. 285-290 et 292-294 : ce fait est expliqué par la prééminence de la fonction défensive.

⁴⁹ Cf. aussi Cuicul. Gros-Torelli, p. 331-338, MacDonald 1986, p. 8-9 (Cuicul) et 23-31. Voir aussi les remarques d'E. Will sur Damas (1994).

⁵⁰ Pour le quartier irrégulier, Travlos *Athen*, p. 392, avec fig. 508 p. 395, et Martin *Urbanisme*, p. 78 et 206 ; pour les maisons du sud de l'Agora, Thompson-Wycherley *Agora*, p. 177-179, et Travlos *Athen*, fig. 509 p. 396 ; et pour le Pirée, von Eickstedt 1991, p. 82-96 (p. 95-96 avec n. 428 pour les zones irrégulières).

INTRODUCTION

avec plusieurs tournants, de la porte d'Eumène à l'acropole, et le dernier par la voie sacrée oblique menant à l'Asclépieion⁵¹. Délos, également, a des quartiers réguliers aussi bien que des quartiers irréguliers⁵².

Bien entendu, l'orthogonalité n'a pas toujours été appliquée exactement de la même façon, mais les changements affectent plus les espaces monumentaux et leur articulation que la disposition des rues elle-même. Il faut se représenter le réseau d'une ville à plan orthogonal comme un quadrillage dont la plupart des lignes sont des rues secondaires et quelques unes des rues principales plus larges. Les rues principales ont tendance à longer l'agora et partent souvent d'une porte de la ville. Les parcelles urbaines ainsi définies avaient tendance à être très allongées dans les colonies archaïques de Grande-Grèce et de Sicile, comme Mégara Hyblaea, par exemple, où les îlots semblent avoir compris à l'origine vingt ou vingt-quatre lots chacun, c'est-à-dire deux rangées de dix ou douze⁵³. À partir du V^e s., cependant, les parcelles tendent à être plus courtes, jusqu'à être carrées ou presque dans ce qui semble une minorité de cas, comme à Priène avec quatre maisons par îlot, la proportion la plus commune étant 2:1 ou à peu près, comme à Olynthe avec dix maisons, cinq sur chaque long côté. Il faut noter, enfin, que, dans l'établissement du plan, c'est la parcelle urbaine qui a concentré les efforts des géomètres, la largeur des rues n'étant visiblement pas mesurée avec la même rigueur : la parcelle prime sur la voie⁵⁴.

L'époque romaine ne connaît pas un changement radical du tissu urbain dans les cités grecques. Le fait le plus remarquable est le développement de la monumentalisation des villes, parfois au-delà des moyens financiers de la cité⁵⁵. C'est à la fin de l'Antiquité que le réseau des rues commencera à se modifier en profondeur (cf. plus haut p. 7).

⁵¹ Radt "Pergamon".

⁵² Bruneau-Ducat, p. 189-191 et 249-250. Martin *Urbanisme*, p. 237-245 ("pour l'urbaniste, Délos apparaît comme le domaine de l'invention individuelle, affranchie de toute réglementation", une antithèse d'Olynthe, p. 245), exagère donc l'importance de l'irrégularité.

⁵³ Gras-Tréziny "Megara Iblea", p. 262, et cf. Tréziny 1999. Il vaut mieux éviter l'expression *per strigas*, empruntée au vocabulaire des arpenteurs romains et donc anachronique.

⁵⁴ Cf. Martin *Urbanisme*, p. 122-123 et 204-205 : "ce ne sont point les rues qui constituent l'élément premier et actif du plan ; c'est l'*insula*, l'îlot, dont les dimensions sont données qui introduisent un module dans la division du site" (p. 122). Et pour Mégara Hyblaea, Tréziny 1999, p. 174-175.

⁵⁵ MacDonald 1986 et Gros-Torelli, p. 376-383.

INTRODUCTION

Quant aux rues elles-mêmes, leur aménagement était apparemment minimal dans la plupart des cas⁵⁶. Le sol n'était normalement pas recouvert, et il ne faut pas imaginer des installations d'évacuation des eaux servant l'ensemble de la surface bâtie, même si le principe de ces aménagements est souvent connu depuis l'époque archaïque⁵⁷. La largeur moyenne était de 4,50 m, ce qui permet de laisser passer un attelage, les rues à double circulation étant en revanche beaucoup plus rares⁵⁸. C'est justement à partir de ces dernières, prolongeant souvent la route sur laquelle se trouvait la ville, comme à Antioche, que se développent à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. les grandes avenues à colonnades qui caractérisent de nombreux paysages urbains du Haut-Empire⁵⁹, et dont l'exemple le plus ancien paraît se trouver à Antioche, justement, grâce à la munificence d'Hérode le Grand : sa chaussée, dallée, faisait 7,20 m de large et était flanquée de portiques de 4,40 m de profondeur, eux-mêmes bordés par des boutiques qui, avec 5,75 m, portaient la largeur de l'ensemble à 27,50 m, pour une longueur de plusieurs kilomètres⁶⁰ – ces chiffres seuls donnent une idée de sa monumentalité. Le développement des avenues à colonnades sanctionne peut-être le déplacement vers les grands axes des activités, notamment commerciales, traditionnellement situées sur l'agora⁶¹, à laquelle, dans sa forme "ionienne" close⁶², les avenues semblent devoir aussi les portiques.

Il semble donc que la hiérarchie des voies urbaines la plus courante dans les villes à plan régulier n'ait été qu'à deux niveaux, avec les rues secondaires, de loin les plus nombreuses, et une poignée de rues principales, comme à Olynthe. Il faut souligner ce

⁵⁶ Martin *Urbanisme*, p. 205-211. Cf. Courbin 1956 pour un exemple d'étude stratigraphique de rue.

⁵⁷ Le "Grand Égout" qui traverse l'Agora d'Athènes est construit au début du V^e s. av. J.-C. Cf. en général Tölle-Kastenbein 1990.

⁵⁸ Martin *Urbanisme*, p. 206-208, et Tréziny 1999, p. 175, pour Mégara Hyblaea.

⁵⁹ Voir la synthèse de Bejor, *Vie colonnate*.

⁶⁰ Bejor *op. cit.*, p. 10-15, et F. J. G. J. I 425 et A. J. XVI 148.

⁶¹ Ainsi Bejor, *op. cit.*, p. 17 et 110, mais MacDonald 1986 n'évoque pas ce déplacement (cf. p. 118-119 et 122). D'ailleurs, déjà à Olynthe N. Cahill remarque une concentration des maisons à boutiques le long des avenues (*Olynthus*, p. 212-213).

⁶² Cf. Martin *Agora*, p. 372-417. Il s'agit des agoras entourées par des portiques sur tous les côtés, et parfois finalement closes à la circulation, par opposition aux agoras anciennes qui ne sont que des espaces libres parfois très peu monumentalisés (cf. Paus. VI 24, 2).

INTRODUCTION

paradoxe, que les rues secondaires sont en même temps les rues de base, et donc participent à la fois de la marginalité et de la centralité.

Il faut dire un mot des quartiers. C'est une réalité mal connue, à la fois dans sa topographie et dans son fonctionnement. On connaît bien sûr les dèmes urbains d'Athènes, comme Mélitè ou Skambonidai, mais, par exemple, quel rôle exact jouaient ceux d'Alexandrie dans la vie des habitants, dans une ville qui était en outre divisée en cinq grands quartiers chacun désignés par une lettre de l'alphabet ? Le plan orthogonal pose un problème particulier, puisque le damier ne permet *a priori* pas de distinction topographique, même si dans la pratique les principaux édifices, en particulier les sanctuaires, devaient définir comme quartiers leurs environs. D'une manière générale, l'idée de quartier fait se rencontrer la question de l'organisation civique et celle de l'organisation topographique de la cité⁶³. Il faut en tout cas bien distinguer le quartier de l'îlot, qui en est une partie.

Enfin, pour ce qui est des rapports entre la division régulière de l'espace urbain et celle de l'espace rural, s'il est certain qu'il existe un lien étroit entre elles⁶⁴, les deux exemples les mieux connus pour l'époque archaïque et classique, Métaponte à la fin du VI^e et Chersonèse taurique à la fin du IV^e s. av. J.-C., ne suggèrent pas un module ni une orientation communs⁶⁵. Dans les colonies romaines de Corinthe et Nicopolis, en revanche, l'orientation est identique, quoique les deux maillages soient juxtaposés⁶⁶.

⁶³ Cf. Hennig 2000.

⁶⁴ Martin 1973, p. 584-592.

⁶⁵ Giardino-De Siena "Metaponto", p. 356-357, Wasowicz "Città del Mar Nero", p. 210-214, et Étienne-Müller-Prost 2000, p. 102-105.

⁶⁶ Alcock 1993, p. 139 (Nicopolis), et Étienne-Müller-Prost 2000, p. 317-318 et 332 (Corinthe).

INTRODUCTION

4. Remarques préliminaires.

a) plan de l'étude.

Le premier chapitre sera consacré aux noms de la voie qui ne font pas l'objet d'un exposé exhaustif dans le présent travail. Sont ensuite étudiés chacun à la suite les six noms spécifiques de la rue en grec ancien. Ce plan a paru en effet plus clair qu'un plan organisé selon des principes purement thématiques. Ἄγυια est placé en tête parce que c'est le nom spécifique le plus anciennement attesté. Στενωπός et ῥύμη suivent, dans cet ordre non seulement parce que le premier est antérieur, mais aussi parce qu'il permet le mieux d'établir la distinction avec le terme générique ὁδός. Λαύρα et ἄμφοδον viennent après parce que leur attestation au sens de "rue" est tardive et, pour le premier, marginale, quoique riche d'enseignements. C'est πλατεῖα, réservé à la rue principale, qui ferme la marche.

À l'intérieur de chaque chapitre, la succession des sections résulte d'un compromis entre l'ordre chronologique, plus ou moins respecté, et l'ordre thématique. On a tâché avant tout de souligner les articulations de l'histoire du mot, afin que le lecteur se fasse une idée aussi claire que possible des différents sens et de la manière dont ils ont coexisté ou se sont succédé.

Le grand nombre des occurrences considérées a conduit à la constitution de catalogues critiques pour chaque mot étudié, inclus en appendice, où les occurrences sont citées ou paraphrasées. Ces catalogues ont un double objet. Ils doivent éviter que l'argumentation ne soit encombrée par des citations systématiques et des références bibliographiques trop longues, et ils permettent au lecteur qui le souhaite de faire une première vérification des interprétations proposées. Ils ont vocation à être exhaustifs, les seules exceptions étant les occurrences égyptiennes d'ἄμφοδον, et le mot latin *platea*. Du premier n'ont été citées que les occurrences, rares, qui présentaient un intérêt particulier : le nombre (plus de neuf cents occurrences pour la seule période considérée) et la monotonie des autres rendaient en effet très peu utile un recueil complet. L'étude de *platea* n'étant fondée que sur des sondages, il a semblé inapproprié d'en inclure la matière dans un catalogue.

INTRODUCTION

Les catalogues ont pour fonction annexe de décharger l'argumentation principale d'argumentations périphériques trop longues. Le commentaire qui les accompagne parfois – philologique, mais aussi historique et topographique – est donc dans certains cas assez développé⁶⁷.

Comme il s'agit de permettre au lecteur de se faire rapidement une idée relativement indépendante de l'histoire du mot, l'ordre des occurrences est plus ou moins chronologique. Pour les sources littéraires, des indications concernant la datation ne sont données que lorsque celle-ci n'est pas aisément vérifiable. La principale entorse à cet ordre chronologique concerne les textes documentaires, et consiste dans le regroupement des occurrences sous une entrée topographique – la région, la cité et son territoire, ou, en Égypte, le nome. Chaque sous-entrée éventuelle conserve l'ordre chronologique. C'est ainsi que, pour ῥύμη, la plus ancienne occurrence dans le nome oxyrhynchite se rapporte à un village, Takôna, placé en premier, et non à la métropole, placée donc en second, avec toutes les occurrences concernées. L'inconvénient du décalage d'autres occurrences, faussant la perspective, a paru contrebalancé par l'avantage de la lisibilité géographique.

Pollux traitant de tous les noms spécifiques de la rue dans un seul passage, celui-ci, traduit, a été ajouté aux catalogues.

b) abrégations et références.

D'une manière générale, étant donné l'étendue de la matière, les indications bibliographiques ont été réduites au plus strict minimum.

Pour limiter l'encombrement des références dans l'argumentation, plusieurs choix ont été faits. D'une part, les références bibliographiques ont été allégées par le recours systématique, pour le domaine papyrologique, aux abrégations de la *Checklist* (cf. bibliographie 1), dans sa version en ligne⁶⁸, sauf pour le *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano* rédigé d'abord par A. Calderini, puis par S. Daris ("C.-D."). Comme ce répertoire est facile d'accès et d'usage, seules sont données dans la

⁶⁷ D. S. XII 10, 7, pour στενωπός, est un cas extrême.

⁶⁸ <http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>.

INTRODUCTION

bibliographie, à quelques exceptions près (par exemple le *WB*), les références des publications qui ne sont pas incluses dans la *Checklist*.

Pour le domaine épigraphique, c'est au *Guide de l'épigraphiste* (cf. bibliographie 1) que le lecteur est renvoyé. Les ouvrages qui n'y sont pas référencés dans la table des abréviations sont ici inclus dans la bibliographie, sauf les volumes des *Inscriptionen griechischer Städte aus Kleinasien* (*Guide de l'épigraphiste*, n° 227), aisément accessibles, qui sont cités, sans référence, sous la forme *IK Ephesos*, par exemple.

Les abréviations des titres de périodique sont celles de l'*Année philologique*.

Quant aux sources littéraires, c'est dans le même souci d'économie de place qu'on n'a visé à l'exhaustivité, dans la liste alphabétique (bibliographie 2), qu'en ce qui concernait les textes cités dans les catalogues, et eux seuls. Cela a pour conséquence que les éditions collectives en plusieurs tomes, comme celle des *Œuvres morales* de Plutarque dans la *CUF*, ne sont représentées ici que par les tomes pertinents. Les abréviations renvoient à la bibliographie générale (bibliographie 3).

Le lecteur prendra garde que l'absence d'un texte ou d'un auteur, dans cette liste alphabétique, ne signifie pas que l'on ne s'est pas référé aux éditions critiques et aux principaux commentaires. La vérification des occurrences sur les éditions critiques a été systématique. Pour les textes absents de la liste alphabétique, le lecteur est renvoyé à la *NP*. Le nom des auteurs et les titres sont en général abrégés selon l'us (cf. par exemple le *LSJ*).

Pour les publications modernes en général, le format adopté est celui du nom suivi de la date de publication, mais dans le cas de certains ouvrages classiques on a eu recours au nom suivi du titre en abrégé, et, pour quelques autres ouvrages souvent cités, au nom seul.

Par souci de clarté, enfin, j'emploie constamment, pour les villes égyptiennes qui ont changé de nom au cours de leur histoire, comme Arsinoé (Crocodylopolis à l'époque ptolémaïque) ou Thèbes (Diospolis Magna), leur nom le plus connu.

Voici enfin une liste d'abréviations sans référence bibliographique, pour des collections ou les ouvrages de référence les plus faciles d'accès : *BCILL* = *Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* ; *Bibl. kl. Alt.* = *Bibliothek der klassischen Altertumswissenschaften* ; *BT* = *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana* ; *BTCGI* = *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche* ; *CollMOM* = *Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen* ;

INTRODUCTION

CPCActs = *Acts of the Copenhagen Polis Centre* ; *CPCPapers* = *Papers from the Copenhagen Polis Centre* ; *CUF* = *Collection des Universités de France* ; *DBS* = *Dictionnaire de la Bible. Supplément* ; *DMOA* = *Documenta et Monumenta Orientis Antiqui* ; *ÉC* = *Études et Commentaires* ; *FiE* = *Forschungen in Ephesos* ; *GCS* = *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte* ; *Hdb Alt* = *Handbuch der Altertumswissenschaft* ; *IBS* = *Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft* ; *Idg. Chr.* = *Indogermanische Chronik* ; *LCL* = *The Loeb Classical Library* ; *LG* = *Lexicographici Graeci* ; *LIMC* = *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* ; *LSJ* = *Greek-English Lexicon, Liddell-Scott-Jones* ; *NP* = *Der Neue Pauly* ; *OCT* = *Oxford Classical Texts* ; *PECS* = *Princeton Encyclopaedia of Classical Sites* ; *PsVTGr* = *Pseudepigrapha Veteris Testamenti Graece* ; *PTS* = *Patristische Texte und Studien* ; *SC* = *Sources Chrétiennes* ; *SGLG* = *Sammlung griechischer und lateinischer Grammatiker* ; *SVTP* = *Studia in Veteris Testamenti Pseudepigrapha* ; *TLL* = *Thesaurus Linguae Latinae* ; *T&S* = *Texts and Studies. Contributions to Biblical and Patristic Literature* ; *VAAE* = *Vivliothiki tis en Athinaiis Archaïologikis Etairias* ; *UaLG* = *Untersuchungen zur antiken Literatur und Geschichte..*

I. Panorama du vocabulaire de la rue, de la route et du chemin.

Avant d'aborder l'étude détaillée des noms spécifiques de la rue, il convient de décrire brièvement le reste du champ sémantique des voies, à savoir, le terme générique ὁδός, puis les noms spécifiques de la voie non urbaine. Les quelques cas où l'un de ceux-ci désigne une rue sont ensuite examinés. Deux termes marginaux dans le vocabulaire de la rue, ἡ δίοδος et ὁ δρόμος, sont considérés à part, le second ayant l'intérêt d'avoir à peu près remplacé ὁδός en grec moderne. Sont enfin mentionnés rapidement deux mots exclusivement poétiques, κέλευθος et οἶμος, dont l'étude ressortit surtout à l'histoire littéraire, et le vocabulaire périphérique du carrefour, de l'embranchement, de l'impasse et du raccourci, ainsi que les mots décrivant le tracé d'une voie.

1. le terme générique ἡ ὁδός.

a) considérations générales.

Des mots pouvant désigner une voie, ὁδός est de très loin le plus fréquent, et ce dès les poèmes homériques. Comme l'objet des recherches entreprises était avant tout de recenser et de situer les mots spécifiques de la rue, de la route et du chemin, et que ce travail ne pouvait matériellement pas s'accompagner d'une étude systématique des emplois du terme générique ὁδός, il a été décidé dès l'abord de n'étudier celui-ci que par rapport aux termes spécifiques ainsi que dans quelques sondages. Les lignes qui suivent ne représentent qu'une esquisse de la description des emplois de ὁδός, abordés aussi, quand cela paraît utile, dans le corps de l'étude, en particulier à propos de στενωπός.

Ὅδος est donc le terme générique. Du point de vue étymologique, c'est sans doute un nom d'action désignant le résultat ou l'objet de l'action, du type δοκός "poutre" à côté de δέχομαι ou δορός "sac de cuir" à côté de δέρω "écorcher". Il est probablement dérivé d'un radical *sed- "aller" attesté dans d'autres langues, et peut-être issu, par une évolution

PANORAMA

sémantique qui n'est pas évidente, de la racine **sed-* "s'asseoir"¹. Le féminin pourrait être dû à une représentation du référent comme passif, comme par exemple pour δοκόζ², ou bien à l'analogie du nom d'action féminin en *-*ti-* tiré du verbe **h₁ey-* "aller"³. Il a en tout cas déterminé le genre de plusieurs noms de la rue et du chemin (πλατεῖα, ἀμαξιτός, λεωφόρος, ἀτραπός, τρίβος, οἶμος au V^e s., etc.).

Il n'a pas d'équivalent exact en français, car aucun mot français n'a la même extension. En effet, il peut désigner aussi bien une voie comme tracé que l'action de la parcourir, et le tracé peut être aussi bien urbain que rural. Ὀδός peut donc désigner, selon les cas, une rue, une route, un chemin ou n'importe quel passage, ou bien un déplacement ou un voyage. Le glissement de la désignation de la voie à celle du déplacement qui y a lieu, ou l'inverse, doit, en fait, être facile, car il n'y a pas loin de la distance au temps qu'il faut pour la parcourir. En français même, certains des mots désignant les voies non urbaines peuvent également être employés, dans des expressions figées, pour désigner le déplacement : ainsi dans "en route" ou "en chemin", alors que, par exemple, "sur la route" ou "sur le chemin", ou "le long de la route" ou "le long du chemin", ne peuvent renvoyer qu'au tracé. De même, la phrase "la route sera longue" envisage la durée du trajet et non la dimension longitudinale du tracé, tandis que "la route est longue" peut renvoyer aux deux. On pensera encore aux expressions "faire chemin", "faire route". Le grec est plus libre, puisque ἐν (τῇ) ὁδῷ peut signifier aussi bien "en route" que "sur la route". Un autre syntagme fréquent, à la signification très proche, est καθ' ὁδόν (ou κατὰ τὴν ὁδόν). Il faut également noter qu'à la différence du français, où les expressions citées n'admettent que le singulier du substantif, le grec peut recourir au pluriel ὁδοί pour désigner un déplacement répété ou celui de plusieurs individus. Enfin, ὁδός a servi à de nombreuses métaphores, dans de véritables métaphores filées ou de simples expressions lexicalisées (cf. φροῦδος "disparu" de πρὸ ὁδοῦ "en route"). L'étude systématique précise de la manière dont tous ces sens et ces emplois s'articulent reste à faire.

¹ Cf. *DELG sv*, Risch *Wortbildung*, p. 8, *LIV* n. 1 p. 466, et *LfgrE sv* (B. Mader).

² Ainsi Schwyzer II 34 avec n. 3 (il semble même dériver le féminin d'une analogie anatomique, en renvoyant d'abord à *ναῦς*).

³ Debrunner 1930.

PANORAMA

Un autre signe de la généralité de ὁδός est le nombre de ses dérivés et des composés dont il constitue un terme⁴. Les composés déterminatifs où le premier terme est une préposition fonctionnent en général à la fois comme désignation d'un type de voie particulier et comme nom d'action correspondant au verbe ἔρχομαι précisé par un préverbe. Ainsi, ἡ περίοδος désigne originellement à la fois un passage autour de quelque chose et le fait de se déplacer autour de quelque chose (περιέρχομαι), et δίοδος à la fois un passage à travers quelque chose et le fait de traverser quelque chose (διέρχομαι). Il n'est pas rare de rencontrer la forme verbale et la forme nominale associées⁵. Bien entendu, les composés en question développent en général, à partir de cette double valeur, des sens plus spécifiques.

Ces considérations générales doivent être suivies de sondages concernant les emplois de ὁδός dans quelques ensembles de textes. Ceux-ci ont été choisis de manière à couvrir l'ensemble de la période envisagée et les principaux états de langue et types documentaires. Ce sont donc : les poèmes homériques ; deux orateurs attiques, Lysias et Démosthène ; les inscriptions attiques d'époque classique ; Polybe ; les inscriptions d'Asie Mineure d'époque hellénistique et romaine ; le Nouveau Testament ; et les papyrus d'Égypte. Il ne faut bien sûr pas s'abuser sur la valeur statistique de ce corpus, mais celle-ci a paru suffisante pour situer ὁδός provisoirement. Il s'agit donc d'une étude critique non systématique. Par souci de brièveté, toutes les occurrences ne seront pas citées à chaque fois, mais il faut supposer à chaque fois qu'elles ont été toutes examinées, sauf pour l'Égypte où il ne s'agit que de sondages dans les principaux ensembles documentaires régionaux (Arsinoïte et Oxyrhynchite, notamment) par le moyen de la base de données en ligne *Perseus*. Le but de cette vue d'ensemble étant avant tout de montrer que ὁδός peut s'appliquer à toutes les époques aussi bien aux voies rurales qu'aux voies urbaines, seuls seront donnés des exemples des emplois dans les principales catégories de sens, sans aller dans le détail, par exemple pour les diverses métaphores ou les divers types de voie non urbaine. Souvent le choix d'une ou de l'autre des catégories mentionnées plus haut est difficile, sinon impossible, sans que cela gêne la compréhension du passage : ce fait même montre l'extension du signifié de ὁδός.

⁴ Cf. *DELG* sv.

⁵ P. ex. Hérodote I 199, 2 (la prostitution sacrée à Babylone) σχοινοτενέες δὲ διέξοδοι πάντα τρόπον ὁδῶν ἔχουσι διὰ τῶν γυναικῶν, δι' ὧν οἱ ξεῖνοι διεξιόντες ἐκλέγονται.

PANORAMA

b) les poèmes homériques.

Les emplois de ὁδός dans les poèmes homériques et la poésie épique ancienne sont analysés d'une manière exemplaire par B. Mader dans l'article du *Lexikon des frühgriechischen Epos*, sur lequel la présente analyse est donc fondée. Mader distingue deux grandes familles d'emplois, ceux où ὁδός désigne une voie concrète et ceux où, ayant une valeur de nom d'action, il désigne le déplacement. Dans la première famille, il distingue en outre la voie comme objet individualisable et l'ensemble de voies constituant un itinéraire. La voie individuelle peut être non urbaine, comme en *Il.* XII 168, à propos d'un nid de guêpes ou d'abeilles "sur le chemin caillouteux" (ὁδῶ ἔπι παιπαλοέσση), ou en *Od.* X 103, pour un "chemin sans aspérité" (λείην ὁδόν) par lequel des chariots transportent du bois des montagnes à la ville. Elle n'est certainement urbaine que dans un seul passage, *Od.* XXIII 136, quand Ulysse veut tromper les passants et les voisins du palais sur l'origine du vacarme qui a accompagné le massacre des prétendants (τις [...] | ἢ ἀν' ὁδόν στείχων ἢ οἱ περιναιετάουσι)⁶. Il peut s'agir également d'un passage dans un édifice, par exemple l'ouverture donnant dans la λαύρη du palais d'Ulysse dont nous parlerons en son lieu (*Od.* XXII 128 ἦν ὁδὸς ἐς λαύρην). Ὀδός comme ensemble de voies n'est pas rare, l'un des meilleurs exemples étant *Il.* VI 291, à propos du retour d'Hector aux portes de Troie à partir de sa demeure, "par le même chemin à nouveau, le long des rues biens bâties" (τὴν αὐτὴν ὁδὸν αὐτίς ἐϋκτιμένας κατ' ἀγυιάς), ἄγυια étant le terme spécifique. Enfin, comme emploi au sens de "déplacement", il suffira de citer *Il.* IX 626, où Ajax exprime son dépit devant l'échec de l'ambassade auprès d'Achille : "car je ne crois pas que ce déplacement

⁶ L'autre occurrence citée par Mader pour les poèmes homériques (*Od.* VI 264 νῆες δ' ὁδὸν ἀμφιέλισσαι | εἰρύσσαι) est fautive : il s'agit des navires tirés à sec dans le port des Phéaciens le long de la voie donnant accès au centre de la ville par l'isthme, et que Nausicaa, décrivant sa ville à Ulysse, suit en pensée jusqu'à l'agora (265), mais cette voie n'est pas caractérisée comme urbaine et il vaut donc mieux traduire "sur le passage" que "le long de la rue". On notera que la forme, la fonction et la place dans le vers de ὁδός sont les mêmes qu'au v. 261, où Nausicaa dit à Ulysse qu'elle le conduira (du rivage à la ville) : ἐγὼ δ' ὁδὸν ἡγεμονεύσω. La dernière occurrence supposée par Mader (en hésitant), dans l'*Hymne à Déméter* (179 τέτιον δ' ἐγγυς ὁδοῦ κυδρὴν θεόν : clairement situé en dehors de la ville, comme le montre l'emploi d'ἀμαξιτός v. 177), est également fautive.

PANORAMA

mettra un terme à l'histoire" (οὐ γάρ μοι δοκέει μύθοιο τελευτή | τῆδε γ' ὁδῶ κρυνέεσθαι).

c) L'attique classique.

α. Lysias et Démosthène : chez le premier, dans le *Contre Simon*, dont le contexte est urbain, ὁδός sert à la fois à situer un enlèvement dans la rue (37 καταλαβόντες τὸ μειράκιον ἐκ τῆς ὁδοῦ ἦγον βία, et 47 οὗτοί εἰσιν οἱ βία εἰς τὴν ἡμετέραν οἰκίαν εἰσιόντες, οὗτοι οἱ διώκοντες, οὗτοι οἱ βία ἐκ τῆς ὁδοῦ συναρπάζοντες ἡμᾶς)⁷, et à indiquer qu'on change d'itinéraire (13 (≈ 35) ἑτέραν ὁδὸν ὀχόμεν ἄπιών). Dans le discours *Sur l'olivier*, en revanche, il s'agit d'un chemin entourant un terrain (28 κυκλόθεν δὲ ὁδὸς περιέχει)⁸. Le *Pour l'invalidé*, lui, offre un bon exemple du mot au sens de "déplacement", quand l'accusé se justifie du fait qu'il monte à cheval (10 ταύτην ἐμαντῶ ῥαστώνην ἐξῆυρον εἰς τὰς ὁδοὺς τὰς μακροτέρας τῶν ἀναγκαίων)⁹. Enfin, une fois ὁδός est employé métaphoriquement pour décrire le cheminement du discours, dans le fragment III 2 (ἢ γὰρ ὁδός μοι τῶν λόγων κτλ.).

La gamme des emplois de ὁδός est encore mieux attestée chez Démosthène. Il a ὁδός au sens de rue deux fois, dans la III^e *Olynthienne* en ironisant sur les travaux publics (29 τὰς ἐπάλλξεις ἃς κοιῶμεν, καὶ τὰς ὁδοὺς ἃς ἐπισκευάζομεν, καὶ κρήνας, καὶ λήρους) et dans le *Sur la couronne* à propos des thiasés qu'Eschine est supposé avoir mené dans les rues (260 διὰ τῶν ὁδῶν). C'est en revanche le chemin constituant l'objet litigieux entre deux propriétés de la campagne attique qui est partout désigné dans le *Contre Calliclès* (10 τοῦ γὰρ χωρίου τοῦ τ' ἐμοῦ καὶ τοῦ τούτων τὸ μέσον ὁδός ἐστίν, et *passim*), sauf dans un passage qui montre justement que les référents du chemin et de la rue étaient interchangeables : τίς ἂν ὑμῶν εἴτ' ἐν ἀγρῶ νῆ Δί' εἴτ' ἐν ἄστει τὸ διὰ τῆς ὁδοῦ ῥέον ὕδωρ εἰς τὸ χωρίον ἢ τὴν οἰκίαν δέξαιτ' ἂν τὴν αὐτοῦ ; (17), "Qui d'entre vous, à la

⁷ Cette interprétation paraît en effet plus probable que "hors de l'itinéraire". Cf. encore *Sur le meurtre d'Ératosthène* 27 (enlèvement ἐκ τῆς ὁδοῦ), *Contre Ératosthène* 16 et 30 (arrestation ἐν τῇ ὁδῶ), et fragment IX 1 (des détresseurs s'attaquant à des passants attardés, τοῖς ὀψιζομένοις ἐν ταῖς ὁδοῖς).

⁸ Cf. aussi *Oraison funèbre* 29, même s'il s'agit d'une voie non urbaine d'une autre ampleur.

⁹ Cf. aussi *Contre Agoratos* 82 τῆ ἐπὶ Φυλῆν ὁδῶ "le fait qu'il soit allé à Phylè".

PANORAMA

campagne, par Zeus, ou en ville, laisserait entrer l'eau qui court dans la *óδος* dans son terrain ou dans sa propre maison ?". Dans deux autres passages, il s'agit de l'accès à l'Attique ouvert à Philippe (*Phil.* II 35 κύριος τῆς ἐπὶ τὴν Ἀττικὴν ὁδοῦ, cf. *Sur l'amb.* 335). Le sens d'"itinéraire" se trouve aussi (*Contre Midias* 87 τὴν αὐτὴν ὁδὸν βαδίζειν)¹⁰, notamment dans l'expression μακρὰν ὁδὸν (*Sur l'amb.* 311), qui donnera l'adverbe μακράν, ainsi que celui de "déplacement" (*Sur la cour.* 195 τριῶν ἡμερῶν ἀπὸ τῆς Ἀττικῆς ὁδοῦ)¹¹. Démosthène a recours à maintes reprises à la métaphore de la "voie" (par exemple *Sur la cour.* 322 τὸ γὰρ ἐξ ἀρχῆς εὐθύς ὀρθὴν καὶ δικαίαν τὴν ὁδὸν τῆς πολιτείας εἰλόμην)¹². Enfin, il emploie une fois la métaphore lexicalisée πρὸ ὁδοῦ "avantageux", en fonction d'adjectif (*Prologues* 33, 2, comparer le plus ancien φροῦδος).

β. inscriptions attiques d'époque classique : nous retrouvons la possibilité de désigner aussi bien la rue que la route ou le chemin grâce à *óδος*, et peut-être une fois le sens de "déplacement". On a ainsi, pour la voie concrète urbaine, les bornes du Pirée, datant du milieu du V^e s., par exemple "la borne de l'*emporion* et de la rue" (*IG I³* 1101 ἐμπορίο καὶ ἡοδὸ ἡόρος), mais aussi des comptes des pôlètes d'environ 340 av. J.-C. mentionnant la rue qui va, dans le dème urbain de Mélitè, du sanctuaire d'Héraclès Alexikakos à l'agora (*Ath. Ag.* XIX P26 453-454 ἡ ὁδὸς ἡ ἀπὸ τοῦ Ἡρακλῆιο τοῦ Ἀλεξικάκου εἰς ἀγορὰν φέρουσα). La mention de canalisations suggère que la voie défoncée par accident qu'évoquent des comptes des travaux du Téléstèrion d'Éleusis datant sans doute de 333/332 av. J.-C. (*IG II²* 1673, 4 ἐρράγη ἡ ὁδὸς καὶ οἱ ὑπόνομοι, entre deux longues lacunes) est une rue¹³. Plus loin, la même inscription a une rubrique "purification de la rue à Phlya",

¹⁰ Cf. aussi *Sur l'amb.* 165, *Contre Aristocrate* 72.

¹¹ Cf. aussi *Phil.* IV 10.

¹² Cf. aussi § 15, et *Sur les symmories* 23, *Contre Androton* 26, *Contre Aristogiton* 10 et 36, *Ol.* III 11, *Contre Timocrate* 7, 38, 106 et 153.

¹³ Pour la date, cf. Clinton 1973 (réédition des l. 31-106 sous le n° 4, p. 83-113), p. 107-113. Raepsaet (1984) a certainement tort d'interpréter le passage comme renvoyant à l'ouverture de la route et au creusement d'ornières de roulage, car *ρήγνυμι* n'est jamais employé dans ce sens (cf. en revanche fr. "route" de lat. (*uia*) *rupta*), et *ὑπόνομος* désigne toujours des passages souterrains, le terme désignant l'ornière étant apparemment (*άρμα*)*τροχιά* (non attesté en attique). Il doit s'agir d'une rupture de la chaussée sous les lourds convois de pierre du Pentélique.

PANORAMA

dème proche du Pentélique traversé par le convoi, avec enlèvement des détritits déposés au carrefour¹⁴ (62-63 κ[αθ]όρσιον τῆς ὁδοῦ τῆς Φλυῆσιγ [...]). TA ὄξ[υ]θύμια ἀνειρέθη) – à dire vrai, on pourrait entendre "de la route (quand elle passe) à Phlya". Toujours dans les mêmes comptes, il est fait mention, entre autres fournitures, de "quatre abreuvoirs pour faire boire les attelages sur la route/en route" (21 τριπτήρες τέτταρες τὰ ζεύγη ποτίζειν ἐν τῇ ὁδῶι) : ici, ἐν τῇ ὁδῶι peut situer aussi bien dans l'espace que dans le temps, c'est-à-dire indiquer que les abreuvoirs sont à proximité de la route ou que l'action d'abreuver les bêtes a lieu pendant le trajet. Les comptes des pôlètes surtout fournissent de nombreux exemples de propriétés minières bordées par une route reliant plusieurs localités de la région du Laurion, par exemple, pour rester dans les mêmes comptes, entre Thorikos et le Laurion (P26, 234-235 ἡ ὁδὸς | ἡ ἐξ Θορικῶ ἐπὶ Λαύρεον φέρουσα, la mine étant située "sur le Laurion", ἐπὶ Λαυρέῳι 231)¹⁵.

Les emplois chez Thucydide, Aristophane, Xénophon, Platon étant de même nature¹⁶, il semble donc que ὁδός en attique classique soit le mot générique pour tout type de voie, urbaine ou rurale, au moins tant que la hiérarchie voie principale/voie secondaire n'entre pas en compte.

d) Polybe¹⁷.

Il est frappant de comparer le passage où Hannibal, introduit dans Tarente, envoie des détachements couper les axes principaux de la ville (διαλαβεῖν τῶν εἰς τὴν ἀγορὰν

¹⁴ Clinton *ad loc.* pour l'interprétation.

¹⁵ En dehors des comptes des pôlètes, cf. *IG* II² 1241, 11 (un χωρίον dans le dème de Myrrhinonte, en 300/299). Dans l'inscription sur la réparation des Longs Murs (*IG* II² 463 : 307/306 av. J.-C.), il est incertain si les ὁδοὶ αἱ ἐν τοῖς μακροῖς τείχεσι (95) désignent des passages pratiqués dans la muraille ou les routes reliant Athènes au Pirée.

¹⁶ Je ne donne qu'une occurrence pour chaque emploi (en laissant de côté les emplois métaphoriques) : Thucydide "chemin" II 100, 2, "rue" II 3, 3, "itinéraire" I 106, 1, "déplacement" II 4, 1 ; Aristophane "chemin" *Gren.* 162, "rue" *Lys.* 523, "itinéraire" et "déplacement" *Paix* 124 et 125 ; Xénophon "chemin" *Cyr.* VII 4, 6, "rue" *Ib.* 5, 31, "itinéraire" *An.* I 13, 20, "déplacement" *Ib.* 4, 11 ; Platon "chemin" *Phèdre* 227a, "rue" *Lois* VI 763c, "itinéraire" *Rép.* VI 506c, "déplacement" *Ib.* X 616b.

¹⁷ Cf. l'article du *Polybios-Lexikon*.

PANORAMA

φερουσῶν ὁδῶν τὰς εὐκαιροτάτας VIII 30, 2) et celui où Philippe V, quittant Corinthe pour faire campagne en Achaïe, laisse des troupes pour contrôler les axes du territoire (διαλαβῶν τὰς ὁδοὺς φυλακαῖς IV 67, 8), car dans les deux cas la même expression, διαλαμβάνειν τὰς ὁδοὺς, est employée¹⁸. Une autre comparaison éclairante est entre un passage où les envoyés à Sparte d'une ville d'Arcadie sont exclus de toutes les villes qu'ils rencontrent sur leur chemin (IV 21, 8 εἰς ἃς πόλεις ποτ' Ἀρκαδικὰς εἰσῆλθον κατὰ τὴν ὁδόν), κατὰ τὴν ὁδόν pouvant s'entendre aussi bien comme "sur la route" que "en chemin", et un autre où des ambassadeurs revenus chez eux sans résultat sont traités de traîtres par les enfants qu'on ramène de l'école (XXX 29, 7 ἐθάρρει δὲ καὶ τὰ παιδάρια κατὰ τὰς ὁδοὺς ἐκ τῶν διδασκαλείων ἐπανάγοντα κατὰ πρόσωπον αὐτοὺς προδότας ἀποκαλεῖν), κατὰ τὰς ὁδοὺς ne pouvant ici signifier que "dans les rues", le pluriel indiquant la répétition du fait. Si les occurrences de ὁδός au sens de "rue" se limitent aux deux déjà citées, le référent "route" est en revanche fréquent. Courante également est la mesure de la distance en jours de marche, avec ὁδός à l'accusatif (par exemple II 25, 2 ἀπέχει δ' ἡμερῶν τριῶν ὁδὸν ἀπὸ τῆς Ῥώμης). Enfin, Polybe a plusieurs fois recours à la métaphore de la voie (par exemple XII 27, 2 τούτων Τίμαιος τὴν ἡδῖω μὲν, ἤττω δὲ τῶν ὁδῶν ὄρμησε πρὸς τὸ πολυπραγμονεῖν).

e) les inscriptions d'Asie Mineure d'époque hellénistique et romaine.

Le signifié "route" est attesté par de nombreux milliaires, où ὁδός correspond à *uia* quand la version latine existe, par exemple celui témoignant de travaux de réfection sur la route de Sardes à Pergame sous Vespasien (*TAM V 2*, n° 869 (75 ap. J.-C.), l. 13-14 τὰς | ὁδοὺς ἐποίησεν, cf. l. 4-5 *uias faciendas / curauit*)¹⁹. La dédicace du pavé, entrepris sur l'ordre d'Auguste, de la rue longeant à l'ouest l'Agora Civique d'Éphèse, en 23/22 av. J.-C., est formulée de manière voisine (*IK Ephesos 459*, 10 ὁδός ἐστρώθη, cf. 5 *uia strata*). De même, à Aphrodisias, dans les inscriptions funéraires qui situent le tombeau concerné,

¹⁸ Paton, dans la collection Loeb, induit en erreur par la mention concurrente de la fermeture des portes de Corinthe (κλείσας δὲ τὰς πύλας τοῦ Κορίνθου καὶ διαλαβῶν τὰς ὁδοὺς φυλακαῖς), traduit "streets", mais la ville est une place macédonienne à l'époque et Polybe n'évoque aucune tentative de rébellion.

¹⁹ Cf. aussi n° 870 (Domitien, 92 ap. J.-C.), 15-16 τὰς ὁδο[ὺς] ἀποκατέστησεν, cf. 6 *uias restituit*. On relèvera également la traduction ἐπιμελητῆς ὁδῶν du latin *curator uiarum*.

PANORAMA

ὁδός est employé aussi bien quand celui-ci donne sur la rue qui va du Sébasteion au sanctuaire de Korè, c'est-à-dire en pleine ville (*CIG* II 2839 (III^e s. ap. J.-C.), 1-4 (ἡ εἰσώστη) ἢ φέρου[σα εἰς | τὴν] ὁδὸν ἀπὸ τοῦ Σεβαστείου ναοῦ ἀπάλγου]σαν εἰς τὸ τέμενος θεᾶς Κόρης ἐν ἀ[ρι]στερ[ο]ῖς), que lorsqu'il s'agit de la route menant à des lieux-dits du territoire de la cité (n° 2827 (ép. impériale), 15-16 πορευομένων ἀπὸ τῆς πόλεως | ἐν] δεξιῶς ἐν ὁδῷ τῇ ἀπαγούσῃ ἐπὶ Δοάσων καὶ Φαρμάκου χωρίω[ν]).

Dans l'ensemble, les attestations du signifié "route" ou "chemin" sont cependant de loin les plus nombreuses. On pensera par exemple à la restauration des "stèles sacrées des chemins et des cours d'eau" dans le domaine d'Artémis Éphésienne, menée à bien par Auguste en 6/5 av. J.-C. (*IK Ephesos* 1524, 5-8 στήλας ἱερὰς τῶν | ὁδῶν καὶ ῥίθρων Ἄρτεμιδι ἀποκατέστη|σεν, cf. 12-14 ἡ] ὁδὸς ἔχει σὺν τῷ | ῥείθρῳ τοῦ ποταμοῦ | πῆχεις λ^ς)²⁰. Pour la rue, il faut néanmoins citer le décret, bien plus ancien que les inscriptions mentionnées jusqu'à présent, pour la réunion de la nouvelle et de l'ancienne ville de Colophon (Hellmann *Choix*, n° 6 : 311-306 av. J.-C.), qui prévoit "que les rues et les parcelles soient découpées et vendues avantageusement" (25-27 ὅπως αἶ τε ὁδοὶ καὶ τὰ οἰκόπεδα κατατμηθήσεται τε καὶ πραθήσεται συμφερόντως).

Il tient sans doute à la rareté du récit dans les inscriptions que l'emploi de ὁδός au sens de "déplacement" ne soit attesté qu'une seule fois, semble-t-il, dans une inscription de Panamara près de Stratonicee (*IK Stratonikeia* 205 : sous Marc-Aurèle) qui nous apprend que les prêtres n'ont pas seulement régalaré tout le monde dans le sanctuaire du Komyrion pendant les deux jours de la fête (27-34), mais aussi offert le vin ἐν τῇ ὁδῷ, c'est-à-dire "en chemin", donc au cours de la procession (35-36 ἔθεσαν δὲ καὶ ἐν τῇ ὁδῷ | πάσῃ ἡλικίᾳ γλυκύν τε καὶ οἶνον ἀφθόνως)²¹. Il n'y a également qu'une seule attestation de l'emploi métaphorique (*IK Ephesos* 11a (sous Hadrien), 10 εἰς τὰς ὁδοὺς τῆς ἀρετῆς τραπεῖς, cf. aussi b 4).

²⁰ Cf. aussi n° 1523 et 440, et peut-être Knibbe-Engelmann-Iplikcioglu 1989, n° 59a, 6 διελθόντες τὴν τε ὁδὸν τὴν εἰς τὸ ἱερὸν φέρουσαν, et l. 8 et 9.

²¹ Cf. aussi n° 203, 22-24.

PANORAMA

f) le Nouveau Testament²².

Ὁδός désigne couramment une route, par exemple dans la parabole du semeur, pour le grain qui tombe au bord du chemin (*Mc* 4, 4 ἔπεσεν παρὰ τὴν ὁδόν, cf. aussi 15, et *Mt* 13, 4 et 19 et *Lc* 8, 5 et 12), ou bien lors de l'arrivée messianique du Christ à Jérusalem, quand la foule couvre la route de manteaux (*Mc* 11, 8 πολλοὶ τὰ ἱμάτια αὐτῶν ἔστρωσαν εἰς τὴν ὁδόν, mais ἐν τῇ ὁδῷ en *Mt* 21, 8 *bis* et *Lc* 19, 36).

Il n'y a en revanche aucune attestation certaine de ὁδός au sens de "rue" : la seule possible est dans *Matthieu*, dans la parabole du festin nuptial, lorsque le roi ordonne à ses serviteurs d'aller "aux issues des ὁδοί" (22, 9 ἐπὶ τὰς διεξόδους τῶν ὁδῶν, cf. 10 ἐξελθόντες [...] εἰς τὰς ὁδούς) inviter les passants. À dire vrai, il pourrait s'agir de carrefours dans la ville, mais il est plus probable qu'il s'agisse des sorties de la ville, où commencent les routes²³, car l'espace imaginé n'est pas seulement le périmètre de la ville, mais celui de la région (cf. v. 7). D'ailleurs, dans la version plus élaborée de cette parabole donnée par *Luc*, l'invitation des passants a lieu en deux fois, dans les rues, les termes employés étant ῥύμη et πλατεῖα (14, 21 ἔξελθε ταχέως εἰς τὰς πλατείας καὶ ῥύμας τῆς πόλεως), puis sur les chemins, avec ὁδός et φραγμός (23 ἔξελθε εἰς τὰς ὁδοὺς καὶ φραγμούς). Quant au signifié "déplacement", la tournure ἐν τῇ ὁδῷ au sens de "en route" est fréquente (par exemple *Mc* 8, 27 ἐν τῇ ὁδῷ ἐπήρωτα τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ)²⁴. On rencontre également κατὰ τὴν ὁδόν dans le même sens (*Ac* 26, 13 ἡμέρας μέσης κατὰ τὴν ὁδὸν εἶδον [...] οὐρανόθεν [...] φῶς) et ἐξ ὁδοῦ "à l'issue d'un voyage" (*Lc* 11, 6 φίλος μου παρεγένετο ἐξ ὁδοῦ πρὸς με). Enfin, le Nouveau Testament emploie très souvent ὁδός métaphoriquement.

²² L'article du *GELNT* est extrêmement riche.

²³ Ainsi *GELNT sv* διέξοδος. C'est la seule occurrence du mot dans le *NT*. Dans la *LXX*, il désigne toujours une issue, réelle ou abstraite (cf. *GELS sv*). On trouve le syntagme διέξοδοι ὁδῶν chez Hérodote (I 199, 2) à propos des passages où les étrangers circulent (διεξιόντες) pour choisir leur prostituée sacrée babylonienne.

²⁴ Un passage intéressant est *Mc* 10, 32 ἦσαν δὲ ἐν τῇ ὁδῷ ἀναβαίνοντες εἰς Ἱεροσόλυμα, qu'il faut sans doute traduire "Ils étaient en chemin, montant à Jérusalem" (*GELNT* et Decker 2001, p. 79 et n. 111), mais qu'on pourrait entendre "Ils étaient sur la route, etc."

PANORAMA

g) l'Égypte.

Ὀδός est bien attesté au sens de "route" à toutes les époques²⁵, ainsi qu'à ceux d'"itinéraire" et de "déplacement", à vrai dire parfois impossibles à distinguer²⁶. L'expression ἐν τῇ ὁδῶ n'est pas rare, et peut comme ailleurs renvoyer à la route concrète ou au déplacement²⁷.

Le référent "rue" est en revanche très peu fréquent. Il n'est certain qu'à Memphis en 209/208 av. J.-C., à propos d'une maison et d'une boulangerie dans le quartier de l'Hellénion entourées par des ὁδοί²⁸. L'attestation à Engedi en Palestine en 124 et 128 ap. J.-C., pour un bien immobilier situé à côté de l'agora et bordé sur un côté par une ὁδός (*P. Babatha* 11, 6 = 19 et 19, 18), n'est pas à verser au même dossier, même s'il s'agit d'un document sur papyrus. Le référent "rue" est seulement vraisemblable, notamment²⁹, dans une requête de 259 av. J.-C., dont l'auteur, un soldat, a été chassé de ses quartiers par un autre qui a jeté ses affaires dans la ὁδός³⁰ ; dans les archives de Zénon à propos de travaux à Philadelphie comprenant la chaussée d'une ὁδός³¹ ; à Alexandrie en 18 av. J.-C., pour un atelier d'orfèvre dans le quartier Bêta, peut-être bordé sur un côté par une ὁδός (*BGU* IV 1127, 12, leçon incertaine) ; et dans un village de l'Hermopolite en 153 ap. J.-C., comme limite d'un bien immobilier bordé aussi, sur un autre côté, par une δημοσία ῥύμη (*P. Flor.* I

²⁵ P. ex. *P. Cair. Zen.* II 59172, 2 (256 ou 255 av. J.-C.),

²⁶ P. ex. *P. Mich.* I 87, 3 (archives de Zénon) des animaux vont périr s'ils voyagent, ἱκανὴ γὰρ ἐστὶν ἡ ὁδὸς ἣν κατὰ[γει] (un individu) εἰς τὰς νομὰς φρόντισον ἀπορῆξαι αὐτάς ; et *P. Oxf.* 10, 18 (Théadelphie, sous Trajan), un contrat de service pour un porcher, ἄγων αὐτὰ (sc. τὰ χοιρίδια) εἰς τὰς καθηκούσας ὁδοὺς καὶ νομὰς. Voir aussi la formule fréquente εἰς τὴν ὁδὸν "pour la route", à propos de provisions ou d'une somme d'argent (*P. Col. Zen.* II 77, v° 5 : 248-245 av. J.-C.).

²⁷ P. ex. *P. Cair. Zen.* IV 59736, 35 un individu chargé de transporter des ceps de vigne s'en est débarrassé en chemin ou sur la route, ἀπορίψας ἐν τῇ | ὁδῶ τὰ φυτά.

²⁸ *UPZ* I 116, 9, 10, 17 et 20 (pour la date, probable, cf. *P. Heid.* VII n. 13 p. 21).

²⁹ Cf. aussi *SB* V 8247, 2 (Nicompolis 63 ap. J.-C.) ? En revanche, la "rue de Memphis" lue par Preisigke (*WB sv*) dans *BGU* II 658 (Soknopaiou Nèsos 185 ap. J.-C.) n'existe pas, car il s'agit en fait de la réparation d'une route (ὁδοποιία, cf. la réédition par Brashear 1990).

³⁰ *UPZ* II 151, 11-13 τὰ τε | σκεύη μου ἐξέρριψεν ἐπὶ | τὴν ὁδὸν, et 22-23 τὰ σκεύη τὰ εἰσριφέντα μου εἰς τὴν ὁδὸν.

³¹ *P. Lond.* VII 1974, 27 (probablement 254 av. J.-C.) εἰς τὴν κρηπίδα | τῆς ὁδοῦ. Il pourrait toutefois s'agir d'une route des environs.

PANORAMA

1, 5). Ce dernier exemple implique que la *ὁδός* n'est pas une rue ordinaire, une *ρύμη* (ici dite *δημοσία* simplement pour en marquer le caractère public), et comme il ne peut guère s'agir d'une rue moins importante, ce doit être une rue principale (prolongeant une route ?). On ajoutera le cas des *ἐφόδια ἐργαστήρια*, peut-être "ateliers donnant sur la rue", dans le quartier Delta d'Alexandrie en 13 av. J.-C. (*BGU* IV 1116, 8 et 19-20)³².

Ces faits suggèrent que *ὁδός* était en Égypte marginalisé comme désignation de la rue, pour laquelle *ρύμη* était disponible (cf. ch. IV 5, p. 141-146). Il est cependant remarquable qu'une porte de maison donnant sur la rue puisse être dite *παρόδιος θύρα* dans l'Arsinoïte au II^e s. av. J.-C. et peut-être dans l'Oxyrhynchite au II^e s. ap. J.-C.³³.

Pour la désignation *βασιλική ὁδός*, il semble toujours s'agir de terres situées dans la campagne, et le fait qu'à Kerkésoucha Orous (Arsinoïte) au I^{er} s. ap. J.-C. (*PSI* VIII 917, 8 ≈ *P. Mich.* V 282, 6), un terrain vacant bordé entre autres par une *βασιλική ὁδός* soit situé dans le village plutôt qu'à côté n'implique pas forcément que la voie est urbaine, car, comme le montre un autre document, originaire de l'Héracléopolite et datant de 36/35 av. J.-C. (*BGU* XIV 2376), où intervient également une *βασιλική ὁδός*, un verger peut être situé dans le village (cf. l. 17 = 36) et être bordé par lui sur un côté (cf. l. 19 = 39), ce qui suggère qu'il est à la limite de l'agglomération. Même si cela n'est pas jugé probant, la *βασιλική ὁδός* comme rue en Égypte est au mieux marginale.

Cela vaut aussi pour *δημοσία ὁδός*, dont, sur quinze occurrences dans la période considérée, presque toutes dans l'Arsinoïte³⁴, deux seulement se rapportent avec certitude à une voie urbaine, dans des délimitations, à Arsinoé en 238/237 av. J.-C. (*P. Petrie*² 1, 45-46, 47 et 54), et dans un village inconnu de l'Arsinoïte en 164/163 ap. J.-C. (*P. Ross. Georg.* II 28, 34), et deux autres sont seulement vraisemblables³⁵.

³² Cf. Husson *OIKIA*, p. 84.

³³ Cf. Husson *OIKIA*, p. 98-99 (*P. Tebt.* I 45 et 47, et *P. Stras.* IV 222).

³⁴ La seule exception est *P. Marm.* III 14 et 18 (Marmarica après 190/191 ap. J.-C.). Cette concentration ne semble cependant pas être vraie pour les siècles postérieurs.

³⁵ *SB* X 10572, 16 = Coles 1967, n° 4 (Kerkésoucha 126 ap. J.-C. ?), et *SB* I 5168, 26 = Wessely 1892 p. 109 (Arsinoïte 138-161 ap. J.-C.).

PANORAMA

h) ὁδός comme voie principale.

J'ajouterai enfin que dans l'*Art de la chasse* de Xénophon et les dédicaces de Claude à Hiérapytna, tous deux étudiés plus loin (sections 5b, γ, et 7), ὁδός est opposé à un mot, τριμμός chez Xénophon, ἀνδροβόμων à Hiérapytna, qui désigne une voie marginale (ce n'est que vraisemblable dans les dédicaces crétoises), et qu'il doit donc lui-même désigner dans ces contextes une voie principale, rurale dans un cas, rurale ou urbaine dans l'autre. C'est la même opposition qui semble ressortir de l'emploi concurrent avec celui d'ἀτραπός dans le proverbe ὁδοῦ παρούσης, τὴν ἀτραπὸν μὴ ζητεῖ, "ne cherche pas un sentier si tu as une route", c'est-à-dire "ne va pas chercher midi à quatorze heures"³⁶, et dans une inscription de Carie des II^e/I^{er} s. av. J.-C.³⁷.

Ces cas s'ajoutent donc à la délimitation de l'Hermopolite citée plus haut (*P. Flor.* I 1, 5) pour suggérer que ὁδός, dans certains cas, pouvait être spécialisée dans la désignation de la voie principale. Il est permis de penser que c'est la généralité même du mot qui le prédisposait à cette spécialisation, la voie principale pouvant aisément passer pour la voie par excellence et emprunter à celle-ci sa désignation.

Des délimitations frontalières de Mygdonie en Chalcidique (Hatzopoulos *Institutions*, n° 4 : IV^e s. av. J.-C.) supposent peut-être une hiérarchie à trois niveaux : l'ἀτραπός (l. 3-4 et 12), la ὁδός (l. 28), et la ἀμαξική (*sic*, même ligne, cf. 23).

Il semble donc que, dans la période envisagée au moins, l'opposition entre le signifié "voie" et le signifié "déplacement" pouvait être neutralisée, par exemple dans l'expression ἐν τῇ ὁδῷ, et que le locuteur n'avait alors pas à choisir. En revanche, si cette neutralisation est également à supposer, à l'époque classique au moins, pour les signifiés "voie urbaine" et "voie non urbaine", les emplois dans le Nouveau Testament et dans les papyrus laissent à penser que ὁδός s'est, à l'époque romaine, dans la langue la moins littéraire, spécialisé dans la référence aux voies non urbaines. Ce dernier fait reste à confirmer par une analyse systématique qui ne pouvait être entreprise ici.

³⁶ *Appendix proverbiorum* (Leutsch-Schneidewin I) IV 12. Il est peut-être déjà, sous une forme un peu différente, chez Ælius Dionysius (*Mots attiques* o 4).

³⁷ Robert *Sinuri*, n° 47b, 5 (ὁδός) et 7-8 (ἀτραπός).

2. Les noms spécifiques de la route et du chemin.

Il ne s'agit ici que d'une brève synthèse à seule fin d'établir l'arrière-plan du vocabulaire des rues. Elle est fondée sur un recueil critique exhaustif des occurrences, dont l'analyse systématique est réservée pour un autre exposé.

a) noms de la route.

α. ἡ ἀμαξιτός et ἡ λεωφόρος³⁸ : ce sont à l'origine des adjectifs, le premier apparaissant substantivé dès sa première occurrence dans l'*Illiade* (XXII 146), alors que le second, présent dans le même poème (XV 682), n'est attesté avec certitude comme substantif qu'à partir de Platon (*Lois* VI 763c)³⁹, mais tous deux gardent la possibilité d'être employés comme adjectifs qualifiant ὁδός même après la substantivation.

Ἀμαξιτός est un composé à rection verbale construit à partir de ἄμαξα "chariot" et de l'adjectif verbal du verbe εἶμι "aller", signifiant donc "où va le chariot", c'est-à-dire "carrossable" : c'est le seul composé en -ιτός dont le premier terme soit un substantif et non une préposition, car ἀτραπιτός (cf. plus bas) n'est pas un véritable composé, mais une formation analogique où -ιτός fonctionne comme un suffixe⁴⁰. Il faut ajouter que ἀμαξιτός a des satellites : une formation poétique, ἀμαξήρης (Eur. *Or.* 1251), une rénovation du composé comme terme technique, ἀμαξήλατος (à partir d'Énée le Tacticien, cf. ἰππήλατος), et, le seul à pouvoir être substantivé, ἀμαξικός, un dérivé en -ικός qu'il faut interpréter comme une modernisation, mais qui ne s'est jamais imposé⁴¹.

³⁸ On rencontre la forme à psilose ἀμαξιτός et la forme sans métathèse (pour des raisons métriques) λαοφόρος chez Homère et dans des poèmes homérisants, sauf le cas étrange des Tables d'Héraclée qui ont ἀμαξιτός (*IG* XIV 645, I 60) alors que l'héracléen ne connaît pas ce phénomène et que les Tables font normalement preuve d'hyper-correction en ce domaine (cf. ἡκροσκιρίαι). Enfin, il est difficile de savoir si la glose λεώβατος ὁδός. Καὶ ἰχθῦς σελαχώδης chez Hésychius (λ 782) atteste un usage réel (cf. λ 531).

³⁹ Cf. toutefois peut-être déjà le "symbole" pythagoricien τὰς λεωφόρους μὴ βαδίξειν (Aristote fr. 159 Gigon = Porphyre *Vie de Pyth.* 42), s'il remonte sous cette forme à l'époque classique antérieure à Platon, ou bien même Anacréon fr. 346, 13 λεωφ]όρε, λεωφ]όρ Ἡρο[τ]ίμη.

⁴⁰ Cf. Casevitz 1988, p. 51.

⁴¹ L'adjectif peut qualifier diverses réalités en rapport avec le chariot, mais il n'y a que trois occurrences pour une route, dans des inscriptions d'Athènes (*Ath. Ag.* XIX P5, 55-56), de Mygdonie (Hatzopoulos *Institutions*,

PANORAMA

Λεωφόρος est un composé du même type, dont le premier terme est λεώς "peuple, gens" (comme multitude en mouvement)⁴² et le second est issu de φέρω, signifiant donc "qui porte les gens", c'est-à-dire "passant(e)".

Les deux mots décrivent donc la route⁴³ sous l'aspect de la circulation des véhicules ou des piétons, circulation qui la distingue comme route importante parce que carrossable ou passante. Tous deux attestés dès *Illiade*, ils n'ont cependant pas la même distribution dans le temps, car ἀμαξιτός est nettement plus courant avant l'époque romaine, surtout si l'on ne compte que les occurrences en prose, et encore plus si l'on ne considère que les inscriptions⁴⁴, mais à partir de Diodore de Sicile il devient beaucoup moins fréquent que λεωφόρος. Ce dernier est chez la plupart des auteurs en prose de l'époque impériale (Denys d'Halicarnasse, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, Plutarque, Pausanias, Galien, etc.) et apparaît dans deux inscriptions sous les Sévères (Hauken 1998, p. 204-205, l. 4 et p. 215-216, l. 8), tandis que ἀμαξιτός, en dehors des lexiques, est confiné chez Strabon, et, en concurrence avec λεωφόρος, Arrien et Appien. Ces dernières attestations, ainsi que la formulation de la glose de Phrynichos de Bithynie (*Préparation sophistique* p. 49, l. 10 von Borries ἀμαξιτός οδός· δι' ἧς ἄμαξα, οὐ μόνον εὐζωνος ἀνὴρ περιπατεῖ), montrent

n° 4, 23 [H. corrige à tort ἀμ]αξικὴν en ἀμ]αξι(τ)ήν] et 28) et de Tralles (*IK Tralleis* 161, 2). La dernière a l'adjectif substantivé au masculin, ce qui est aberrant, mais assuré par l'accord du participe (τόν τε ἀμαξικόν | τὸν φέροντα). Pour les dérivés en -ικός, cf. Chantraine *Formation*, p. 385-396, et *Études*, p. 97-171 : le suffixe a une valeur classificatoire et s'est particulièrement développé dans le vocabulaire philosophique, puis technique (il resterait à préciser au cas par cas les oppositions avec d'autres suffixes : cf. p. ex. ἀμαξιαῖος, pour une pierre assez lourde pour devoir être transportée en chariot).

⁴² Cf. Casevitz 1992 : λαός s'oppose à δῆμος chez Homère comme le dynamique au statique, le "peuple qui bouge" au "peuple au pays".

⁴³ Λεωφόρος est en outre appliqué à une porte de ville (Hér. I 187, 1) et à une agora (Posidippe *SH* 705, 17).

⁴⁴ Pour ἀμαξιτός huit sources : la cité de Troade Hamaxitos (première occurrence dans les textes Thuc. VIII 101, 3) ; Hér. VII 176, 2 et 200, 1 ; Xén. *An.* I 2, 21, *Hell.* II 4, 10, VII 4, 22 ; Tables d'Héraclée (*IG* XIV 645, I 60) ; inscriptions d'Épidaure (Magnetto *Arbitrati*, n° 36 II, 16-17 et 18), de Delphes (Magnetto *Arbitrati*, n° 54, 13), d'Olbia (Maier *Mauerbauinschr.*, n° 82, 47) et de Gortyne (Chaniotis *Verträge*, n° 44, 4-5). À quoi il faut ajouter au moins les trois occurrences de ἀμαξικός : inscriptions d'Athènes (*Ath. Ag.* XIX P5, 55-56), de Mygdonie (Hatzopoulos *Institutions*, n° 4, 23 et 28) et de Tralles (*IK Tralleis* 161, 2). Pour λεωφόρος quatre sources : Hér. I 187, 1 (mais à propos d'une porte de ville) ; "symbole" pythagoricien (Aristote fr. 159 Gigon) ; Plat. *Lois* VI 763c ; loi des astynomes de Pergame (Klaffenbach *Astynomeninschrift*, l. 25).

PANORAMA

toutefois que ἀμαξιτός n'était pas – pour cause – ostracisé par les atticistes. On ne voit pas ce qui, dans le sémantisme des deux mots, permettrait d'expliquer ce revirement. La fréquence de ἀμαξιτός dans les inscriptions hellénistiques doit-elle suggérer qu'il était malgré tout perçu à l'époque romaine comme moins classique que λεωφόρος ?

β. ξενις/ξενική ὁδός : cette désignation se rapporte essentiellement à la Crète⁴⁵ et à l'Arcadie⁴⁶, mais on la trouve également appliquée à une route en Sicile (*IGDS* 196, I 15 et 18 : ξενίς), à Delphes (Rousset *Territoire*, n° 29, 24 : ξενίς), et en Attique (Plutarque *Thésée* 19, 9 : ξενική). On ne peut donc dire que l'une ni l'autre ait une extension géographique restreinte. En revanche, presque toutes les occurrences sont d'époque hellénistique, si l'on excepte Plutarque – encore celui-ci a-t-il peut-être trouvé le mot chez ses sources⁴⁷. Quoi qu'il en soit, elles désignent toutes deux des "routes des étrangers", c'est-à-dire des axes reliant les territoires de cités différentes⁴⁸. Comme le suffixe -ικός, -ίς exprime ici la simple appartenance, et ce n'est sans doute pas un hasard s'il a, comme lui, tôt servi à former des ethniques⁴⁹. Étant donné la prédilection de l'attique pour le premier, il dénonce probablement en lui-même une formation non attique, quoiqu'il ne soit pas possible de lui assigner une origine dialectale plus précise.

⁴⁵ Traités Lyttos-Olonte (Chaniotis *Verträge*, n° 60, A fr. B 6 : 111/110 av. J.-C.) et Lato-Olonte (*ibid.*, n° 61, A 37 : prob. 110/108 av. J.-C.), et Plutarque *Lycurque* 31, 7 à propos de Pergamos. Partout ξενική/-ά.

⁴⁶ Polybe XI 11, 5 (ξενίς, route Mantinée-Tégée), et inscription de Mégalopolis vers 103-101 av. J.-C. (*IPArk* 32, B 45 : ξενικά).

⁴⁷ Le Péripatéticien Aristoxène de Tarente pour *Lycurque* (fr. 44 Wehrli) et l'atthidographe Cleidémus pour Thésée (*FGrH* 323 F 17).

⁴⁸ Les interprétations de H. et M. van Effenterre (1985, n. 29 p. 170) et D. Gondicas (1988, p. 281-282 et 285), qui veulent que ces routes soient des voies sacrées, d'A. Petropoulou (1985, p. 99-100), qui suppose un réseau organisé au niveau pan-crétois, et d'A. Chaniotis (1995, p. 68, et *Verträge*, p. 117-120), qui évoque des chemins de transhumance, paraissent toutes, à l'examen, forcées.

⁴⁹ Cf. Risch *Wortbildung*, p. 141-142 et 163, Chantraine *Formation*, p. 339, et *Études*, p. 103 et *passim*.

PANORAMA

γ. βασιλική ὁδός : le cas de βασιλική (βασιλήνη chez Hérodote) ὁδός⁵⁰ est similaire du point de vue sémantique, car il désigne diverses voies qui ont en commun d'être rapportées, au moins implicitement, à une initiative royale. La route royale la plus connue est celle reliant Sardes à Suse (Hérodote V 53)⁵¹, mais on trouve des routes royales dans d'autres contextes, ceux de la Palestine biblique (LXX Nb 20, 17 et 21, 22), de la Macédoine (Stobée II 31, 115), de l'Égypte ptolémaïque et romaine⁵², de l'Inde⁵³. Cela n'était visiblement pas une désignation officielle sous l'empire romain, et il faut sans doute attribuer son attestation aux II^e et III^e s. de notre ère en Asie Mineure à la marque laissée sur le vocabulaire par les royaumes hellénistiques⁵⁴, même si dans la loi des astynomes de Pergame c'est λεωφόρος qui est employé (Klaffenbach *Astynomeninschrift*, l. 25). Elle était en tout cas propre à être employée métaphoriquement, comme le montrent bien sûr abondamment les écrits juifs et chrétiens, mais aussi déjà un mot prêté au mathématicien Ménaïchmos qu'il vaut la peine de citer : comme Alexandre lui demandait de lui enseigner brièvement la géométrie, il aurait répondu que s'il y avait dans le pays des routes royales et des chemins de traverse, en revanche en géométrie il n'y avait pour tous qu'une seule voie (“ὦ βασιλεῦ,” εἶπε, “κατὰ μὲν τὴν χώραν ὁδοὶ εἰσὶν ἰδιωτικαὶ καὶ βασιλικάι, ἐν δὲ τῇ γεωμετρίας πᾶσιν ἔστιν ὁδὸς μία”)⁵⁵.

δ. δημοσία ὁδός : la désignation officielle d'une route importante dans l'empire romain était δημοσία ὁδός, qui correspond au latin *uia publica*⁵⁶. Elle est attestée, quoique

⁵⁰ On a l'adjectif substantivé ἡ βασιλική seulement dans une inscription funéraire de Termessos du III^e s. ap. J.-C. (*TAM* III 714, 6).

⁵¹ Pour d'autres routes royales d'origine perse, cf. ps.-Aristote *Économique* II 2, 14b (1348a) et 38 (1353a), et inscription de Didymes concernant la Phrygie Pontique (*Didyma* 492, 61 et 68 : 253 av. J.-C.). Cf. Briant 1996, p. 369-398 : la route de Sardes à Suses fait partie d'un réseau à fonction avant tout militaire.

⁵² La plus ancienne occurrence est *P. Petr.* III 37b, col. III, l. 17 etc. (Arsinoïte 257 av. J.-C.).

⁵³ Strabon XV 1, 11, et Arrien *Inde* 3, 4.

⁵⁴ *Actes de Paul et Thècle* 3 (route d'Antioche de Pisidie à Iconium passant par Lystra), requête d'Euhippé en Carie en 211-213 ap. J.-C. (route de la vallée du Méandre : Hauken 1998, p. 215-216, l. 8). Le cas de Termessos est difficile (cf. plus bas).

⁵⁵ Stobée II 31, 115 : l'attestation est tardive, mais s'accorde bien avec le contexte du royaume de Macédoine.

⁵⁶ Cf. Rathmann 2002 sur la notion de *uia publica* (comme route seulement).

PANORAMA

bien moins souvent que le plus parlant *λεωφόρος*⁵⁷. Il s'agit, au moins dans la plupart des cas, de souligner le caractère public de la route, pour diverses raisons. Un papyrus très fragmentaire du II^e s. ap. J.-C., parlant d'un bien probablement foncier situé près d'un village de l'Héracléopolite (*CPR I 115*)⁵⁸, lui donne comme limite nord un "chemin privé" et un autre repère inconnu (l. 12 *βορρᾶ ὁδὸς ἰδιωτικῆ καὶ*) : cette attestation semble unique.

ε. ἀστία/ἀστικὴ ὁδός : cette désignation ne se trouve que dans les comptes des pôlètes athéniens du IV^e s. av. J.-C., dans des délimitations, à propos, sans doute, des routes Sounion-Athènes (*Ath. Ag. XIX P10, 24 et P26, 283*), Marathon-Athènes (*ib. L6, 123*), le Pirée-Athènes (*ib. P26, 466-467*)⁵⁹, et d'une route menant à l'une des deux cités de Lemnos, Myrina et Héphaistia (*ib. P4, 12 et 42*). Il s'agit donc simplement de désigner une route importante par sa destination. Il est possible que le caractère attique des occurrences (Lemnos étant depuis longtemps dominée par Athènes) soit à mettre en rapport avec la taille exceptionnelle du territoire athénien, induisant une hiérarchie entre l'agglomération principale et les autres peut-être plus marquée, et donc plus formalisée, qu'ailleurs en Grèce⁶⁰. La différence morphologique ne correspond pas à une différence sémantique, et l'occurrence des deux formes dans la même inscription⁶¹ suggère que le choix était

⁵⁷ F. J. G. J. II 228 et A. J. XX 113 ; Hermas *Le Pasteur* 22, 2 ; requête de Chora Dagei en Scythie Mineure (Hauken 1998, p. 170-178, I 12-13 et II 13-14) ; P. *Marm.* III 14 et 18 ; inscription de Thyatire en Lydie (*TAM V 2, n° 1142, 2*).

⁵⁸ Pour la date et la localisation, cf. C.-D. *sv* Θμοιναχῆ.

⁵⁹ À strictement parler, c'est une rue, puisqu'il s'agit d'une maison de rapport située à Mounichie : c'est sans doute l'ensemble du tracé, urbain ou non, entre le port militaire (ou le sanctuaire d'Artémis ?) et Athènes, qui portait le nom de "route de la ville"

⁶⁰ On pensera, dans le contexte des rapports spatiaux entre Athènes et les dèmes ruraux, aux hermès d'Hipparque placés à mi-chemin (ps.-Platon *Hipparque* 228d *κατὰ τὰς ὁδοὺς ἐν μέσῳ τοῦ ἄστεος καὶ τῶν δῆμων ἐκάστων*), dont un a été retrouvé (*IG I³ 1023*). Cf. Osborne 1985, p. 47-57.

⁶¹ P26, 283 pour une mine à Anaphlystos, 466-467 pour l'immeuble de Mounichie.

PANORAMA

arbitraire. Ἄστιος est peut-être plus ancien qu'ἀστικός, qui, si l'on considère l'ensemble des emplois des deux adjectifs, est en tout cas plus courant⁶².

ς. μεγάλη ὁδός : le syntagme ne se trouve que dans des papyrus d'époque romaine et dans un apocryphe de l'Ancien Testament, *Les Testaments des Douze Patriarches*, probablement écrit dans le milieu chrétien au II^e s. de notre ère. En Égypte, il s'agit de l'Héracléopolite (*BGU XVI 2590*, 10 : 25 av. J.-C.), de Tebtynis⁶³, et d'Hypsèlè en Thébaidè (*SB XII 11158*, I 21 etc. : II^e s. ap. J.-C.). Dans les *Testaments* (*Zébulon* (6) IV 6), il s'agit de la route sur laquelle les frères de Joseph vendent celui-ci aux marchands. On peut donc seulement dire que cette désignation de la grand-route est très marginale en grec, à la différence de son équivalent français, sans pouvoir la situer plus précisément.

ζ. πεδιακή ὁδός : on ne trouve cette désignation qu'en Égypte, où la distinction entre la plaine inondable et la "montagne" désertique est centrale, dans des délimitations de parcelles agricoles (*CPR I 1*, 8 et 9, etc.). Elle doit s'opposer à ὄρεινή ὁδός, qui n'est cependant pas attesté (mais voir Paus. VI 22, 5 κατὰ τὴν ἐξ Ὀλυμπίας... ἐς Ἡλιν ὄρεινήν ὁδόν). Pour le suffixe, les remarques sur ἀμαξική sont valables ici aussi.

b) noms du chemin.

α. ἡ ἀτραπός : si l'on descend dans la hiérarchie des voies non urbaines et que l'on passe au nom du chemin et du sentier, le mot le plus fréquent est ἡ ἀτραπός⁶⁴, déjà présent dans l'*Illiade* (XVII 743 et XVIII 565). Pour situer la voie ainsi désignée, il n'est que de

⁶² Les premières occurrences d'ἀστικός (Eschyle) sont antérieures à celles d'ἄστιος (*Ath. Ag.* XIX P4 : 370/369 av. J.-C.), mais il semble que le développement de -τικός soit plus récent que celui de -τιος (cf. Risch *Wortbildung*, p. 112-115 et 163-164, et Chantraine *Études*, p. 143 pour ξένιος/ξενικός), ce qui, au demeurant, ne prouve rien. Cf. par ailleurs Chantraine *Études*, p. 144, pour l'opposition ἀστεῖος descriptif/ἀστικός classificatoire.

⁶³ *P. Yale I 67*, 11 (31 ap. J.-C.), *P. Mich.* II 121 recto, I v et II vi (42 ap. J.-C.) et *PSI X 1144*, 5 et 19 (peut-être 100 ap. J.-C.).

⁶⁴ On rencontre aussi, en poésie, ἀτραπός, avec réalisation différente du *r vocalique, et ἀτραπιτός (ou ἀταπιτός), formation analogique d'après ἀμαξιτός, où -τιος est perçu comme suffixe (cf. Casevitz 1988, p. 51).

PANORAMA

comparer le passage du chant XVII, où Ménélas et Mérion tirant le corps de Patrocle hors de la mêlée sont comparés à un attelage de mulets traînant un tronc sur un rude sentier de montagne (742-744 ὡς θ' ἡμίονοι κρατερὸν μένος ἀμφιβαλόντες | ἔλκωσ' ἐξ ὄρεος κατὰ παιπαλόεσσαν ἀταρπὸν | ἢ δοκὸν ἠὲ δόρυ μέγα νήϊον), à celui du chant X de l'*Odyssée* où les compagnons d'Ulysse au pays des Lestrygons rencontrent une route bien plane par laquelle des chariots apportent du bois de la montagne à la ville (102-103 οἱ δ' ἴσαν ἐκβάντες λείην ὁδόν, ἢ περ ἄμαξαι | ἄστυδ' ἀφ' ὑψηλῶν ὀρέων καταγίνεον ὕλην) : la route carrossable de l'*Odyssée* prolonge le sentier muletier de l'*Illiade*. Bien plus tard, la loi des astynomes de Pergame établit une distinction similaire quand elle distingue, parmi les voies rurales, les λεωφόροι, qui ne doivent pas avoir moins de 20 coudées (un peu moins de 9 m), des autres voies, qui ne doivent pas en avoir moins de 8 (environ 3,5 m), à l'exception des ἀτραποὶ utilisées par les particuliers pour circuler entre les habitations (Klaffenbach *Astynomeninschrift* 27-29 εὐὰν μή τινες κατὰ τὰς | γειτνιασείεις ἔνεκεν τῆς πρὸς ἀλλήλους | διόδου ἀτραποῖς χρῶνται), et qui sont donc de véritables traverses (cf. Littré *sv*).

L'ἀτραπὸς est souvent associé aux animaux : ainsi quand Aristophane compare la mélodie compliquée improvisée par Agathon à des "sentiers de fourmi" (*Thesm.* 100 μύρμηκος ἀτραπούς, ἢ τί διαμινυρίζεται;), c'est-à-dire sans doute à la file sinueuse que font les fourmis⁶⁵. La seule occurrence de l'unique dérivé d'ἀτραπὸς, le verbe ἀτραπίζω, évoque justement des mélodies sinueuses (Phérécrate fr. 31).

L'ἀτραπὸς est d'ailleurs propice à la fuite ou au contournement, comme le montre l'apostrophe de Pindare au Soleil qui a pris le sentier obscur d'une éclipse (*Péan* IX 5

⁶⁵ Plutôt qu'au chemin apparemment sinueux qu'une fourmi suit quand elle est seule ou aux galeries d'une fourmilière (cf. Plut. *Sur l'intelligence des animaux* (63) 968a-b). Voir en effet Aristote *Hist. anim.* IX 38 (622b) : αἰεὶ μίαν ἀταρπὸν πάντες βαδίζουσι. La rue ou le quartier d'Athènes dit Μύρμηκος ἀτραποὶ, dans le δῆμο Skambonidai (Hésychius μ 1904 et 1905), apparaîtrait comme l'invention d'un commentateur s'il n'y avait la mention du δῆμο, qui ne vient pas du texte d'Aristophane : soit ce lieu existait effectivement (cf. à Rome l'*Alta Semita* du Quirinal, qui donnait aussi son nom à la VI^e région : *LTUR sv*), soit le commentateur a extrapolé à partir de μύρμηκος parce qu'il connaissait le héros Myrmèx (cf. Harpocraton μ 20 et *IG II²* 2776, 62-63).

PANORAMA

(ἀκτίς ἡλίου) ἐπίσκοτον ἀτραπὸν ἐσσυμένα) ou le célèbre sentier des Thermopyles décrit par Hérodote (VII 175, 2 et 213-217 *passim*)⁶⁶, à la postérité nombreuse.

Le dernier fait important de l'histoire du mot est qu'il est souvent, et anciennement, employé dans diverses métaphores, comme le montrent non seulement les passages d'Aristophane et de Pindare déjà mentionnés, mais aussi des fragments de Parménide (fr. 2, 6 D.-K.) et d'Empédocle (fr. 24 D.-K.), les deux emplois platoniciens (*Phédon* 66b, *Pol.* 258c), etc.

Quant à l'étymologie, la caractérisation de l'ἀτραπός comme chemin détourné interdit de l'interpréter avec les grammairiens anciens comme la voie "qui ne tourne pas"⁶⁷, et il faut donc supposer, avec l'ἀ- intensif, soit que le sentier est perçu comme faisant de nombreux tours et détours, soit, en rapprochant τραπεῶ "fouler" (*Od.* VII 125, etc.)⁶⁸, qu'il est désigné comme la voie "qui est beaucoup foulée", ce qui ne semble guère convenir à la marginalité du sentier, mais peut fort bien être une manière de dire qu'il est frayé⁶⁹. Quoi qu'il en soit, la forme du composé reste à expliquer, car on attendrait un adjectif verbal en -τος : peut-être s'agit-il d'un composé à sens passif du type ἀπότροπος "détourné", "à l'écart" (*Od.* XIV 372, etc.), dont le second élément aurait changé le timbre de la voyelle radicale par analogie avec τραπεῶ pour éviter l'homonymie d'ἀτροπος "inflexible" (Hés. *Th.* 905, le nom d'une des Moires, etc.)⁷⁰, l'accent restant de toute façon inexpliqué. Le genre est analogique de celui de ὁδός.

⁶⁶ Notons que c'est un sentier plus par son usage que par sa largeur, qui était suffisante au passage d'un corps de plusieurs milliers d'hommes. Parmi l'abondante bibliographie, Burn *Persia*, p. 407-416, et l'article de 1977, et Pritchett 2002, p. 120-129.

⁶⁷ Apollonios le Sophiste *Lexique homérique* p. 46 Bekker : ἀτραπός· ὁδὸς εὐθεῖα μὴ ἔχουσα ἐκτροπάς.

⁶⁸ Cf. *DELG sv*, et *LIV sv* 1.**trep-*.

⁶⁹ Ainsi Chantraine *DELG sv*. L'ἀ- pourrait aussi être issu du degré zéro de ἐν- et signifier la focalisation de l'action, cf. ἀτενής.

⁷⁰ Risch *Wortbildung*, p. 197-198, pour ces composés, originellement des composés possessifs. On opposera ὁ πρότροπος (οἶνος), vin doux issu du jus coulant avant le foulage (ὁ πρὶν ἀποθλίβεσθαι ἐκρυνεῖς Pollux VI 17), donc un composé hypostatique.

PANORAMA

β. ἡ (ou ὁ) τρίβος : Le sémantisme de ἡ τρίβος, beaucoup moins fréquent qu'ἀτραπός en prose⁷¹, est très proche. C'est étymologiquement un nom d'action, passé au féminin sous l'influence de ὁδός, signifiant "frottement", d'où plusieurs sens dérivés, dont "chemin" est le plus courant, le chemin étant conçu comme une voie frayée⁷². L'idée de frayement est d'ailleurs souvent présente, ainsi dans le passage de Diodore de Sicile où Alexandre, traversant le désert vers le sanctuaire d'Ammon, perd son chemin dans le sable avant que des corbeaux n'indiquent "la piste du chemin menant au sanctuaire" (XVII 49, 5 τὴν τρίβον τῆς ἐπὶ τὸ ἱερὸν φερούσης ἀτραποῦ) : ici, le τρίβος n'est pas le chemin lui-même, mais l'aspect du sol qui en signale l'existence. Il s'agit presque toujours, dans les emplois en prose, comme pour ἀτραπός, d'une voie marginale⁷³.

Τρίβος est proche par l'étymologie de ὁ στίβος et de ὁ πάτος, qui désignent la voie comme foulée. La différence est qu'ils ne désignent jamais en prose un chemin en tant que tel, mais seulement, pour le premier, la trace laissée par le passage des hommes ou des bêtes (d'où l'expression κατὰ στίβον "à la trace")⁷⁴ et, pour le second, le fait même de ce passage⁷⁵. De même, ὁ πόρος ne désigne jamais une voie en prose, mais divers passages, comme un gué ou un détroit, un conduit corporel, ou bien encore des revenus ou un expédient⁷⁶ : l'emploi du mot, plutôt qu'ἀτραπός ou τριμμός (voir plus bas), pour les passées du lièvre par Xénophon dans la *Cyropédie* (I 6, 40 et II 4, 25) est un trait poétique qui ne surprend pas dans cette œuvre⁷⁷.

⁷¹ La plupart des emplois sont en effet en poésie, où il fonctionne comme un synonyme de ὁδός, cf. p. ex. Euripide *Oreste* 1251 στήθ' αἰ μὲν ὑμῶν τόνδ' ἀμαξήρη τρίβον, αἰ δ' ἐνθαδ' ἄλλον οἶμον ἐς φρουρὰν δόμων. Cf. aussi v. 1258 et 1268.

⁷² Cf. français "frayer", qui vient du latin *fricare* "frotter".

⁷³ Xén. *Cyr.* IV 5, 13 ; Tables d'Halaesa (*IGDS* 196, II 30) ; D. H. I 41, 1, X 46, 1 ; F. J. A. J. XV 347 ; Plut. *Aratos* 22, 1 et 3, *Propos de table* V 7, 2 (680f) ; Appien *Hist. rom.* VII 46. Je ne cite pas les emplois métaphoriques ni ceux de la Septante, qui posent des problèmes particuliers.

⁷⁴ Hér. IV 122, 2 ; 123, 2 ; 140, 3 ; V 102, 2 ; IX 59, 2 ; Xén. *An.* I 6, 1 ; VI 3, 24 ; VII 3, 43 ; etc.

⁷⁵ Lucien *Pseudol.* 13 ; *Hist. co.* 44 ; etc.

⁷⁶ *LSJ* et *DELG sv*, et Becker *Bild*, p. 23-34.

⁷⁷ Pour les traits poétiques de la langue de Xénophon, particulièrement nombreux dans la *Cyropédie*, cf. Gautier 1911, p. 85-108. Ailleurs dans la *Cyr.* (I 6, 9-10), il s'agit d'un expédient (cf. aussi *Hell.* I 6, 12 ; V 1,

PANORAMA

γ. ὁ τριμμός : En revanche, ὁ τριμμός, autre dérivé de τρίβω, permet d'éclairer la hiérarchie des voies non urbaines. Même si sa valeur originelle est un peu différente⁷⁸, il désigne la même réalité que τρίβος, le chemin frayé. Il n'apparaît que dans l'*Art de la chasse* de Xénophon, et, sans doute comme emprunt à Xénophon plutôt que comme reflet d'un usage contemporain, dans un fragment d'Élien (fr. 117 Domingo-Forasté) et un passage de Dion Cassius (LVI 20, 4). L'*Art de la chasse* distingue entre les ὁδοί et les τριμμοί, les seconds étant les ramifications des premiers, avant les fourrés où le lièvre s'enfonce pour rejoindre son gîte⁷⁹ : le texte de Xénophon donne une image très organisée des rapports entre l'espace humain et l'espace animal. Dans les deux autres passages où Xénophon décrit les moments de la poursuite du lièvre, il emploie au lieu de τριμμός, qui doit être un terme technique, sinon dialectal (éléén ?)⁸⁰, respectivement ἀτραπός (*Mém.* III 11, 8) et πόρος (*Cyr.* I 6, 40 et II 4, 25), adaptant donc son vocabulaire au contexte, celui du dialogue socratique, entre personnes qui ne sont pas des spécialistes, et celui du discours pseudo-historique dans le style noble.

δ. mots peu ou mal attestés : il s'agit d'abord de deux termes voisins, **ἄ βουσός**, terme arcadien⁸¹, et **ἄ μηλοσόα**, rhodien⁸², tous deux des adjectifs substantivés, composés à rection verbale dont le premier terme désigne le type de bétail concerné, bovin ou ovin, et le second est issu du verbe σεύομαι "chasser devant soi" avec un affaiblissement de sens donnant celui de "conduire (des bêtes)", comme dans le français "mener" issu du latin

2 ; *An.* II 5, 20). Le sens de "revenus" est également attesté dans le titre de l'ouvrage du même nom, et celui de "gué" dans *l'An.* (IV 3, 13 et 20).

⁷⁸ C'est un nom d'action désignant le résultat de l'action, comme κορμός "souche" à côté de κείρω ou ἀγεμρός "rassemblement" à côté d'ἀγείρω. Cf. Chantraine *Formation*, p. 134-136, et Risch *Wortbildung*, p. 44-45.

⁷⁹ 3, 7 ; 4, 3 et 9 ; 5, 18 ; 6, 9. Pour ὁδός, 3, 8 ; 5, 18 ; 6, 9 ; 12, 2.

⁸⁰ La chasse occupe une place importante dans la description du domaine de Scillonte en Élide (*An.* V 3, 7-13), et ἄγνια chez Xénophon est peut-être un emprunt à l'éléén (cf. ch. I 3a).

⁸¹ Délimitation du IV^e s. av. J.-C. (Dubois *Arcadien*, O 1, l. 15, 18 et 23). Le mot est issu de βουσός par hyphérèse et simplification de la gémminée, cf. Dubois *Arcadien*, § 31.

⁸² Hésychius μ 1197 μηλοσόα· ὁδός δι' ἧς πρόβατα ἐλαύνεται. Ῥόδιοι (en lisant-σόα avec *LSJ suppl.* et non -σόη avec les ms. et Latte, qui ajoute aussi <τὰ> après Musurus. Cf. aussi μ 206). Noter l'abandon de l'épicénie.

PANORAMA

minare, forme vulgaire de *minari* "menacer"⁸³. Il faut donc supposer une métaphore (le chemin qui conduit le bétail) ou, plus probablement, une métonymie (le chemin où l'on conduit le bétail). La βουσός, "chemin à vaches", doit être le chemin pris par les vaches entre l'étable et le pâturage⁸⁴. Μηλοσόα, quant à lui, est le seul candidat en grec ancien à la désignation du chemin de transhumance, mais, celle-ci étant mal attestée en Grèce⁸⁵, il pourrait ne s'agir que d'un chemin d'estivage ou même simplement, comme pour la βουσός, du chemin entre la bergerie et le pâturage.

On comparera à μηλοσόα un terme attesté par Hésychius (β 194) sous deux formes, **βαννάτᾱς** et **βάννατρος**, et censé désigner "les chemins obliques et non rectilignes à Tarente" (αἱ λοξοὶ καὶ μὴ ἰθυτενεῖς ὁδοὶ παρὰ Ταραντίνοις). Il est sans doute dérivé du nom de l'agneau dans sa forme tarentine à digamma et assimilation rétrograde de la liquide⁸⁶, à l'aide des suffixes -ᾱτᾱς (forme dorienne), qui sert ordinairement à la formation de noms d'agent, mais donne aussi parfois des noms d'objet comme ἐμβάτης "chaussure"⁸⁷, et -ατρος⁸⁸. Outre ces raretés morphologiques, la difficulté est que les agneaux ne se déplacent pas *a priori* seuls.

Les autres mots, sauf δεγμανον et ὁδὸς ἀναγκαία, ne sont attestés qu'en poésie et/ou dans la tradition lexicographique, ce qui doit inciter à la plus grande prudence, car, si rien n'empêche les poètes d'emprunter un mot au vocabulaire non strictement poétique (cf. par

⁸³ Dubois *Arcadien*, § 31. Le sens premier de σεύομαι/σεύω paraît en effet avoir impliqué une violence inconciliable en elle-même avec l'activité pastorale (cf. Bacchylide XVIII 10 λησταὶ κακομάχανοι | ποιμένων ἀέκατι μῆλων | σεύοντ' ἀγέλας βίᾱ).

⁸⁴ Que la βουσός soit un chemin, et non une pâture (*IPark* 14 *ad loc.*), est assuré par le genre du mot et les formulations de l'inscription (p. ex. 18 ἰν τᾱί βουσῶι τᾱί ἐπὶ Παδόεσσᾱν). Βουσόςος est dit d'un taon par Callimaque (fr. 301) et Cercidas (fr. 6a, 2 Lomiento). On notera également le laconien βουῶα "troupe de jeunes gens" (Hésychius β 865, *Et. Mag. Gen.* β 218 L.-L., cf. *DGE sv* βουσόα).

⁸⁵ Chandezon 2003, p. 391-397 : la transhumance au sens propre implique un déplacement sur une longue distance, par opposition à l'inalpage, qui ne désigne que le déplacement de la plaine à la montagne qui la surplombe.

⁸⁶ Cf. cf. Hés. β 195 βάννειᾱ τὰ ἄρνεια, et *DELG sv* ἀρήν.

⁸⁷ Chantraine *Formation*, p. 319. Ce sont tous des déverbatifs, mais le suffixe apparenté -τήρ fournit quelques dénominatifs, comme κλιμακτήρ "échelon" de κλιμαξ, cf. Fraenkel 1913, p. 146-147.

⁸⁸ Chantraine *Formation*, p. 330 pour -τρος.

PANORAMA

exemple *λαύρα* chez Homère et Pindare), il est impossible de distinguer, sans corroboration extérieure, une métaphore poétique d'un usage rare de la prose, et, quant aux lexicographes antiques et byzantins, ils n'ont que trop d'enthousiasme à confondre les deux choses⁸⁹. Si, néanmoins, l'on en croit une scholie aux *Travaux* d'Hésiode (v. 220 τῆς δὲ Δίκης ῥόθος ἐλκομένης) citant le commentaire de Plutarque, **ὁ ῥόθος** en béotien désignait "les chemins de montagne étroits et escarpés" (Πλούταρχος δὲ βοιωτιάζων (οὐτῶ γὰρ καλεῖν φασι Βοιωτούς) τὰς ὄρεινὰς ὁδοὺς τὰς στενὰς καὶ δυσάντεις ῥόθους ὀνομάζεσθαί φησιν) : le sens premier de ῥόθος étant "tumulte", il faudrait passer par celui "mouvement rapide", bien attesté pour le dérivé τὰ ῥόθια⁹⁰, qui aurait donné celui de "sentier" par une métaphore similaire à celle qui, dans ῥύμη, a peut-être tiré le sens de "rue" de celui d'"élan" (cf. ch. IV 1, p. 131-134). Hésychius dit, par ailleurs, (κ 3106), à propos de **κνήμη**, que, outre la jambe et les rayons d'une roue, le mot peut désigner "les chemins inégaux et escarpés" (ὁδοὶ ἀνώμαλοι καὶ ἀναντώδεις), sans autrement situer cet emploi, qui pourrait s'expliquer par un rapport avec κνημός "contrefort de montagne"⁹¹. Antimaque (fr. 106 Wyss) et Callimaque (*Hécalè* fr. 74, 26 Hollis) semblent quant à eux employer **πλόος**, dont le sens premier et ordinaire est "navigation", "traversée", pour une route⁹² : nous aurions là le résultat d'une métaphore nautique du déplacement terrestre qui ne surprendrait guère (cf. peut-être στενωπός, ch. III 1, p. 92-94). À **ὁ γύης**, courant comme mesure agraire, et qui pourrait désigner un chemin séparant deux terrains voisins,

⁸⁹ E. Degani (1981) a en outre montré comment ils puisaient souvent dans le contexte immédiat du mot à gloser la matière de l'explication, inventant ainsi des équivalences. Je mentionne ici, parce qu'on ne peut rien en dire, les gloses d'Hésychius α 472 ἀγεσῆμων· ὁδὸς λεπτή et φ 289 Schmidt φεννίον· μηδικὴ ὁδός. Παμφύλιοι.

⁹⁰ Cf. aussi pour ῥόθος lui-même Eschyle *Perses* 462 ἐφορμηθέντες ἐξ ἐνὸς ῥόθου, et Nicandre *Ther.* 672 μεταλλεύων αἰγὸς ῥόθον ἐν στίβῳ ὕλης (un chien poursuivant une chèvre sauvage, cf. D. H. XX 11, 1 ἀτραποὶ αἰγοτρίβες).

⁹¹ Cf. les gloses le définissant comme "lieu abrupt et difficile d'accès" (Hésychius κ 3109 κνημοῖσι· τοῖς τραχέσι τόποις καὶ δυσβάτοις, cf. aussi 3113).

⁹² Plutôt qu'un chemin, car Callimaque l'associe à un chariot. Il faut peut-être rapprocher la glose d'Hésychius (π 638) παραπλωΐζειν· τὸ παρὰ τὴν ὁδὸν ἴστασθαι, ἢ ἰέναι (cf. aussi Photius *Lexique* II p. 93 Naber).

PANORAMA

comme le latin *limes*⁹³, on comparera les **δεγμανα** et les **ὁδοὶ ἀναγκαῖαι**, interprétés respectivement comme un emprunt au latin *decumanus* (avec changement de genre) et comme "voies indispensables" ou "de servitude", que mentionne un lotissement de terre du II^e s. ap. J.-C. à Delphes⁹⁴.

Le vocabulaire des voies rurales en grec ancien est donc dominé par ἀμαξιτός et λεωφόρος d'un côté, ἀτραπός de l'autre.

3. Désignation d'une voie urbaine par un nom de la voie rurale.

Dans l'ensemble, les voies urbaines et les voies non urbaines, du point de vue de leur désignation, ne communiquent guère, quoiqu'elles l'aient évidemment fait dans la réalité, par exemple dans le cas des routes devenant des avenues à l'intérieur des murs, comme à Antioche. Cette relative imperméabilité correspond à l'opposition forte de l'espace urbain et de l'espace rural dans la représentation grecque, si l'on en juge, par exemple, d'après l'opposition ἀστεῖος "spirituel"/ἄγροικος "grossier" en attique classique, le passage où Plutarque raconte que les Mégalopolitains envahis par les Spartiates furent contraints à habiter dans les murs de la ville et à ensemercer les rues (*Philopoemen* 13, 2), ou la célèbre première partie du *Discours eubéen* de Dion Chrysostome. Le vocabulaire, en l'occurrence, paraît donc refléter les conceptions des Grecs plutôt que la réalité, qui faisait place, dans certains cas, à des éléments du paysage rural dans la ville, comme à Stratos en Acarnanie⁹⁵.

⁹³ Héychius γ 66 γύαι· ὁδοί· πλέθρα, et *Lexeis rhetorikai* Bekker (*An. Gr.* I, p. 252 ἐπὶ γύης· ὁδός ἐστι καὶ τρίβος μεταξύ δυεῖν γειτόνων, διατέμνουσα τὰ χωρία ἐξ ἑκατέρου κτλ. En Égypte, γύης est "une section cadastrale dont l'origine et la nature ne sont pas claires" (Bonneau 1993, p. 48, contre l'opinion de Swiderek 1960, p. 81-82, selon qui il s'agit d'un type de digue).

⁹⁴ Ferrary-Rousset 1998, p. 328-330, et Rousset *Territoire* (n° 39), p. 241. Un rapprochement est proposé avec le couple *limites decumanique* attesté par la *lex Iulia agraria* (Crawford *Roman Statutes*, n° 54, ch. III et V : 59 av. J.-C.), où il s'agit également de lotissement de terre. Ὁδὸς ἀναγκαῖα est sans parallèle.

⁹⁵ Cf. Martin 1973, p. 594-595 et Greco-Torelli, p. 292-294.

PANORAMA

Il y a toutefois des cas où un mot franchit la frontière. Les passages où un nom de la rue désigne un chemin ou une route seront étudiés à propos de chacun des noms en question.

a) cas divers.

'**Ἀστία ὁδός** renvoie une fois à une rue du Pirée (cf. plus haut), sans doute la partie urbaine d'un trajet menant d'un point important de Mounichie (le port ou le sanctuaire d'Artémis ?) jusqu'à Athènes. Comme ὁδός n'est pas sensible à la distinction ville/campagne à l'époque de l'inscription, cela n'est en fait pas surprenant.

Les cas de **ἀμαξιτός** et de λεωφόρος sont plus intéressants. Lorsque, dans la deuxième *Idylle* de Théocrite, Simaitha décrit sa rencontre avec Daphnis, alors qu'elle se rendait au bois sacré d'Artémis et que lui revenait du gymnase, "étant déjà à mi-chemin sur l'ἀμαξιτός, à la hauteur de chez Lycon" (76 ἤδη δ' εὔσα μέσαν κατ' ἀμαξιτόν, ᾗ τὰ Λύκωνος), il est possible qu'il s'agisse d'une voie urbaine, d'autant que, dans l'imitation du passage par Chariton (*Chairéas et Callirhoé* I 1, 4-6), la rencontre a clairement lieu en ville⁹⁶. Des deux occurrences chez Apollonios de Rhodes, une au moins renvoie à la ville (III 874 (Médée et ses servantes sortant de la ville) τρώχων εὐρεῖαν κατ' ἀμαξιτόν, cf. 887 πόλιος μὲν εὐδμήτους λίπ' ἀγυιάς), ce qui est d'autant plus frappant que le tour κατ' ἀμαξιτόν est pris à l'*Iliade* (XXII 146), où la scène est explicitement en dehors de Troie, et que l'autre passage des *Argonautiques* (III 1238) n'est pas très éloigné dans le poème et décrit également un personnage, Aïétés, sortant de la ville en char. Le dernier texte concerné est en prose. Il s'agit du traité entre Gortyne et Cnossos concernant le partage du territoire de Rhaukos qu'elles ont conquis ensemble (Chaniotis *Verträge*, n° 44 : vers 167/166 av. J.-C.) : la nouvelle frontière passe dans la ville même, où, après avoir longé l'agora et laissé le prytanée à gauche, elle suit l'ἀμαξιτός vers le lac (4-5 ἐνς ὀρθὸν ἄν [τὰν ἀμαξιτόν ἐπὶ τὰν λίμναν), avant d'aller jusqu'à une porte menant au sanctuaire d'Asclépios. À moins d'imaginer qu'on ressort de la ville entre l'agora et la porte, il semble

⁹⁶ Les bois sacrés sont parfois intra-muros, comme à Anthédon (Paus. IX 22, 5). Cf. aussi Dioscoride *Épigr.* XVII 7 (les filles de Lycambès se défendent d'avoir rencontré Archiloque ni dans les ἀγυαί, ni dans le sanctuaire d'Héra).

PANORAMA

donc que la voie carrossable soit dans la ville, comme le lac (cf. Délos)⁹⁷. La difficulté vient du fait que, s'il est clair qu'on entre dans la ville l. 3, il n'est jamais dit explicitement qu'on en sort, mais on déduit ce fait du caractère naturel de tous les repères à partir de la l. 8. Enfin, Pollux, dans le passage sur les "parties de la ville" range les λεωφόροι et les ἀμαξιτοί parmi les voies urbaines larges (IX 37 τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἂν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοίης), mais il n'est pas facile d'accorder foi à ce témoignage, tant le développement, que nous ne lisons pas dans sa forme originale, est plein de confusions : il est pour le moins paradoxal que πλατεῖα, le principal terme pour les voies urbaines larges dans l'Antiquité, soit ajouté à la liste comme après coup (§ 38). Au reste, si l'on met de côté l'usage, il n'y a pas de raison qu'il ait été impossible de désigner une rue comme voie carrossable, comme le montre l'ἀμαξήρης τρίβος d'Euripide (*Oreste* 1251).

Quant à λεωφόρος, si l'on met à part Posidippe, qui qualifie ainsi l'agora de sa ville natale (*SH* 705, 17) en ayant recours à une liberté d'emploi qui doit probablement plus à l'exemple d'Hérodote (I 187, 1 pour une porte de Babylone) qu'à l'usage contemporain, et le passage de Pollux cité au paragraphe précédent, il reste deux occurrences. La première est chez Appien, quand il raconte comment Hannibal conseilla aux Tarentins, dont le port était bloqué par la garnison romaine retranchée dans l'acropole, non d'aménager la rue reliant la rade à la mer extérieure en une sorte de δίορκος comme le disent Polybe (VIII 34, 9) et Tite-Live (XXV 11, 18), mais d'y creuser un canal (*Hist. rom.* VII 143 ἐδίδαξε λεωφόρον ὁδόν, ἧ διὰ μέσης τῆς πόλεως ἔφερεν ἀπὸ τῶν λιμένων ἐπὶ τὴν νότιον θάλασσαν, ὀρύξαντας ἰσθμὸν ἕτερον ποιήσασθαι) ! Cet emploi est d'autant plus surprenant que dans l'autre occurrence chez Appien il s'agit d'une route (*G. C.* IV 87). De même, Galien, qui emploie à deux reprises λεωφόρος pour des routes (*De meth. med.* t. X p. 633 Kühn, et *De simpl. med. temp. ac fac.* t. XI p. 427 K.), l'emploie une fois en rapport avec στενωπός, qui ne désigne que des rues (*De usu part.* IV 1). Ni Appien, ni Galien n'utilisent πλατεῖα, le mot attendu, mais, si cela peut à la rigueur s'expliquer pour le premier par un souci d'atticisme, ce ne peut guère être le cas pour Galien, qui se moque à plusieurs reprises des

⁹⁷ Ainsi Chaniotis *ad loc.* : *contra* H. et M. van Effenterre 1994, p. 122-123, qui interprètent la porte non comme une porte de la ville, mais la porte du sanctuaire, ce qui ne convient guère à la formulation du texte (5-6 τὰν πύλαν τὰν ἐπὶ [τὸν] Ἀσκαπιὸν ἄγονσαν : on comprend mieux ἄγονσαν s'il y a du chemin à faire jusqu'au sanctuaire).

PANORAMA

puristes⁹⁸. On remarquera que, dans les deux cas, λεωφόρος est un adjectif qualificatif, épithète de ὁδός, et non un substantif⁹⁹. Peut-être gardait-il dans cette fonction une liberté d'emploi plus grande ?

Pour βασιλική ὁδός, si l'on excepte une occurrence en Égypte (voir plus haut à propos de ὁδός), le seul cas litigieux est à Termessos en Pisidie. Une inscription honorifique, trouvée en pleine ville entre le théâtre et les portiques voisins, et datant d'environ 165 ap. J.-C., honore les citoyens qui ont promis de l'argent pour l'aménagement de la βασιλική ὁδός (*TAM III 14 A 5-6 εἰς τὴν κατασκευὴν τῆς βασιλικῆς ἰ ὁδοῦ*). Une inscription funéraire plus tardive (après 231), trouvée, elle, au bord d'une des voies d'accès à la ville, sans doute non loin du tombeau auquel elle appartenait, interdit qu'on construise un autre tombeau dans la parcelle, ni devant du côté de la βασιλική, ni sur les autres côtés (714, 6 μήτε ἔνπροσθεν κατὰ τὴν βασιλικὴν κτλ.). La première inscription n'a pas besoin d'être à proximité de la voie dont elle parle, au contraire de la seconde, et il est donc probable que la βασιλική ὁδός de Termessos n'était pas une de ses rues, mais la route presque rectiligne qui conduisait à l'une des entrées de la ville¹⁰⁰. Même s'il s'agit d'une route, son nom est curieux, car ce n'est pas un axe routier important comme les autres βασιλικαὶ ὁδοί que nous connaissons. Peut-être faut-il attribuer cette dénomination à l'évergétisme d'un roi hellénistique qui aurait contribué au premier aménagement de cette voie d'accès¹⁰¹, Attale II ayant orné l'agora d'un portique.

b) le cas de δημοσία ὁδός et de ἀνδροβασμός-βάμων.

La désignation de la "voie publique", δημοσία ὁδός ne paraît pas avoir connu la distinction voie urbaine/voie non urbaine : on peut montrer pour la plupart des emplois qu'il s'agit de signifier avant tout le caractère public de la voie, avec les diverses implications de

⁹⁸ Cf. *De alimentorum facultatibus* t. VI p. 579, 584, etc.

⁹⁹ Comparer, chez Galien, οἷον λεωφόρους τε καὶ κοινὰς ("pour ainsi dire de grande circulation et communes") et οἷον στενωπούς τινάς ("comme des rues secondaires").

¹⁰⁰ Ainsi Niemann-Petersen-Lanckoronski 1890-1892, II p. 61-62 (c'est la voie passant par la porte A1 sur le plan) : *contra* Martin *Urbanisme*, p. 220, Migeotte *Souscriptions*, n° 84, *ad loc.*, et Bejor *Vie colonnate*, p. 37. On connaît par ailleurs la μεσημβρινή εὐθεῖα ὁδός, qui longe le portique d'Attale (*TAM III 4, 21*)

¹⁰¹ On ne sait pas en quoi consistait l'aménagement du II^e s. ap. J.-C. (un pavement ?).

PANORAMA

ce fait (importance, fréquentation, caractère choquant de certaines actions commises en public, etc.)¹⁰². Dans la plus ancienne attestation du syntagme, une loi funéraire de Gortyne datant du début du V^e s. av. J.-C. (*IC IV 46 B, 6-7*), il est même impossible de décider s'il s'agit de la ville ou de la campagne.

Il faut faire un sort à part à une inscription d'Érythrées, malheureusement très mutilée, datant du milieu du IV^e s. av. J.-C. (*IK Erythrai 151* et Engelmann 1987, n° 4). L'essentiel de ce que nous pouvons lire est un catalogue de voies, la description du parcours étant suivie de la classification de la voie comme *ὁδὸς δημοσίη*¹⁰³ ou *ὁδὸς ἀνδροβασμός*¹⁰⁴. Les repères mentionnés sont pour la plupart impossibles à localiser¹⁰⁵. Les deux seuls qui soient certainement urbains sont l'agora, plusieurs fois prise comme point de départ au début de l'inscription¹⁰⁶, et l'hérôon, qui devait être proche (l. 6). L'unique qui soit certainement en dehors de la ville est le "port des Chalcidiens"¹⁰⁷, mais c'est probablement aussi le cas au moins de la rivière de la Chênaie (l. 20). Le fait que l'état de la pierre ne permette de reconstituer avec certitude aucun parcours dans son entier¹⁰⁸ n'arrange rien. La seule certitude est donc qu'il s'agit à la fois de voies urbaines et de voies rurales, ou de voies à la fois urbaines et rurales. Le rapport qu'on entrevoit avec des installations hydrauliques¹⁰⁹ accroît la perplexité, car, si l'association des rues et d'un système d'adduction d'eau ne fait pas difficulté, on ne voit pas pourquoi ce système concernerait les voies rurales, à moins qu'il ne s'agisse là d'irrigation.

Il ne reste donc que les désignations elles-mêmes. La *ὁδὸς ἀνδροβασμός* est littéralement la "voie où marche l'homme", c'est-à-dire "un homme" ou "les hommes", donc

¹⁰² P. ex., pour les routes et les chemins : Hér. VI 57, 4 ; Dém. *Contre Calliclès* 16 ; Ménandre *Dysc.* 115, etc. Pour les rues : comptes des pôlètes athéniens (*Ath. Ag.* XIX P17b, 15), inscription d'Érythrées (*IK Erythrai 151 passim*), ps.-Aristote *Économique* II 4a (1347a), etc.

¹⁰³ L. 3, 7, 8, 10, 11, 12 ?, 15, 17, 19, 20 ?, 23, 24 ? et 25 ?. Engelmann 1987, n° 4, l. 5.

¹⁰⁴ L. 4, 9 et 22.

¹⁰⁵ Érythrées n'est, semble-t-il, presque pas fouillée, cf. Akurgal 1970, p. 231-233.

¹⁰⁶ Les cas les plus clairs sont l. 3 et 8.

¹⁰⁷ L. 17-18 (?) et 40. Pour la localisation, cf. table XXIX à la fin de *IK Erythrai*.

¹⁰⁸ Les éditeurs de *IK Erythrai* sont peut-être trop optimistes sur ce point.

¹⁰⁹ Cf. l. 1 et Engelmann 1987, n° 4, l. 4.

PANORAMA

soit une voie trop étroite pour qu'y marche plus d'un homme¹¹⁰, soit, plus probablement, une voie où les véhicules ne peuvent pas s'engager, donc une voie piétonne¹¹¹, les voies carrossables étant donc ici désignées comme "voies publiques". Hésychius glose le mot comme "voie étroite" (α 4744).

Il faut comparer cette inscription à une série de dédicaces concernant la réfection, sous Claude, des voies de Hiérapytna, la cité la plus florissante de Crète avec Cnossos à l'époque impériale : "Tib. Claude César Auguste Germanicus a remis en état les voies et les ἀνδροβάμονες par l'intermédiaire de C. Paconius Agrippinus, questeur pour la deuxième fois et horothète" (Τιβ. Κλαύδιος Καίσαρ Σεβαστὸς Γερμανικὸς τὰς ὁδοὺς | καὶ τοὺς ἀνδροβάμονας ἀποκατέστησεν διὰ Κ. Πακωνίου Ἀγριππείνου ταμίου β' | καὶ ὀροθέτου)¹¹². Ces dédicaces ont été retrouvées non seulement dans le périmètre de la ville antique, mais aussi dans des localités assez éloignées, et il semblerait donc qu'il s'agisse comme pour Érythrées de voies aussi bien urbaines que rurales. Si les dédicaces concernant la réfection des routes sont fréquentes, on imagine mal, cependant, la réfection de chemins, sous l'autorité de l'empereur qui plus est. Il faut donc peut-être supposer que les pierres ont voyagé, et qu'il s'agit de l'ensemble du réseau des rues, principales et secondaires, ce qui reste étonnant¹¹³.

Pour la formation, ἀνδροβασμός doit être à l'origine un composé déterminatif à valeur de nom d'action qui en est venu à désigner le lieu de l'action, comme ἀναβασμός "escalier" et ἵππόδρομος, avant d'être adjectivé¹¹⁴. Ἀνδροβᾶμων est une forme dialectale, dont la conservation à l'époque impériale doit être due au sens technique du terme. Ce ne

¹¹⁰ O.-T. *sv.* Cf. la rue d'Une-Personne dans le vieux Bruxelles.

¹¹¹ Ainsi les éditeurs de *IK Erythrai*.

¹¹² *IC* III iii 28. Cf. aussi 25, 26, 27 et 29, et Apostolakou 1995.

¹¹³ Je mentionne pour mémoire l'interprétation comme montoir pour cavaliers (cf. Plut. *Gracques* 28, 4), et ajoute celle comme trottoir (le *DMAGR* III, p. 180, n'indique pas de terme grec).

¹¹⁴ Les autres composés en -βασμός sont des composés possessifs supposant βασμός "degré". Pour le suffixe -σμός/-θμός de nom d'action, cf. Chantraine *Formation*, p. 135-138. Risch interprète ἵππόδρομος comme un composé à rection verbale (*Wortbildung*, p. 212).

PANORAMA

peut être un nom d'agent comme le laisse attendre le suffixe¹¹⁵. Ἄνδροβασμός et ἀνδροβάμων multiplient donc les difficultés d'interprétation tant dans leurs emplois que dans leur formation.

Tous les cas où un mot désignant normalement une voie non urbaine renvoie à une voie urbaine ne peuvent donc pas être éliminés, mais il paraît raisonnable de considérer ce phénomène comme marginal, si l'on excepte δημοσία ὁδός qui ignore la distinction par définition. Le fait que, des noms de la rue, seuls πλατεῖα (une fois) et λαύρα (une ou deux fois) franchissent les murs a la même signification.

4. Le nom du passage, ἡ δίοδος.

Δίοδος requiert un traitement à part. Son sens premier est bien sûr "passage", l'idée étant que l'on traverse quelque chose, d'où des sens très divers dont Thucydide permet d'illustrer une partie. Le mot y désigne en effet des passages concrets, des chenaux entre des îles, remplis par les alluvions d'un fleuve (I 102, 4 οὐδ' ἔχουσαι εὐθείας διόδους τοῦ ὕδατος ἐς τὸ πέλαγος), les passages à travers les tours du mur de circonvallation à Platées, donnant sur le chemin de ronde (III 23, 1 τάς τε διόδους τῶν πύργων ἐνστάντες, cf. 21, 3 δι' αὐτῶν μέσων διήσαν)¹¹⁶, une route à l'endroit où elle passe entre deux ravins (VII 78, 5 τὴν δίοδον τὴν ἐν τῷ πρόσθεν ἀπετείχιζον), mais aussi le droit de passage à travers un territoire (V 47, 5 τὴν δίοδον εἶναι). Dans les autres cas, il est difficile de distinguer entre le passage comme action et comme objet : ainsi pour les Sikèles qui "tiennent le passage" (VII 32, 1 τοὺς τὴν δίοδον ἔχοντας, cf. 2 (les Agrigentins) οὐκ ἐδίδοσαν διὰ τῆς ἑαυτῶν ὁδόν), c'est-à-dire qui sont sur la route des renforts siciliens envoyés à Syracuse, ou pour les Thébains qui ont tenté de prendre Platées par surprise, mais, devant la résistance, se

¹¹⁵ Cf. ἵπποβάμων "qui va à cheval" et μακροβάμων "qui fait de grands pas". Les composés possessifs δεκαβάμων "à dix degrés" et πενταβάμων "à quatre pattes" ne sont pas non plus des parallèles. Cf. Chantraine *Formation*, p. 170-174.

¹¹⁶ Chez Philon de Byzance (*Synt. méc.* "V" A 9, 25 et 81, B 22), il semble s'agir toujours de passages perpendiculaires au mur, cf. Garlan *Poliorkétique*, p. 341 et 352, comm. aux §§ 10 et 25.

PANORAMA

mettent à fuir en désordre dans la ville, trompés par la nuit et leur ignorance des lieux (I 4, 2 ἄπειροι μὲν ὄντες οἱ πλείους ἐν σκότῳ καὶ πηλῶ τῶν διόδων ἢ χρῆ σωθῆναι), et dont certains confondent les portes d'un édifice voisin des remparts avec les portes de la ville (5 οἴομενοι πύλας τὰς θύρας τοῦ οἰκήματος εἶναι καὶ ἄντικρυς δίοδον ἐς τὸ ἔξω) : dans ces deux derniers cas, même si l'action a lieu dans la ville, Thucydide pense sans doute au fait de passer à travers l'ennemi qui environne les Thébains plutôt qu'aux passages concrets que sont les rues et les portes¹¹⁷.

Il semble en fait que δίοδος ait été particulièrement fréquent dans le vocabulaire militaire. Ainsi, Aristophane, qui atteste le sens de "(droit de) passage" déjà cité (*Gu.* 361, *Ois.* 189), n'emploie δίοδος que deux autres fois, dans les *Thesmophories*, où il s'agit de fouiller le campement (624 συσκηνήτρια) à la recherche d'un intrus possible, en scrutant bien les tentes et les passages (658 τὰς σκηνὰς καὶ τὰς διόδους διαθρήσαι), et dans l'*Assemblée des femmes*, dans une parodie des invitations des entremetteuses, qui guetteront "dans les passages" (693 κατὰ τὰς διόδους) les hommes revenant de dîner à l'agora : le mot ne désigne pas une voie urbaine particulière, mais les lieux où passeront les fêtards, et l'image des entremetteuses postées là renvoie peut-être au vocabulaire militaire. C'est un fait, en tout cas, que δίοδος désigne à plusieurs reprises les passages ou les issues d'un camp, en particulier dans la célèbre description du camp romain par Polybe¹¹⁸. Trois termes désignent les passages du camp dans cette description, δίοδος, ῥύμη et πλατεῖα, et les emplois manifestent clairement que le premier est le terme générique, les deux autres servant à la comparaison explicite avec le plan d'une ville : "en effet, la disposition des passages est réalisée d'une manière véritablement très voisine (de celle) des rues" (29, 2 τῷ γὰρ ὄντι ῥύμαις παραπλήσιον ἀποτελεῖται τὸ τῶν διόδων σχῆμα πασῶν)¹¹⁹. Dans une inscription d'Amphipolis datant d'environ 200 av. J.-C. et portant un règlement militaire

¹¹⁷ L'"ignorance des passages" est un lieu commun du récit historique, cf. p. ex. Plut. *Cicéron* 28, 3 (dans une maison, ἠπόρει τῶν διόδων) et Appien *H. R.* VIII 559 (les Romains à Carthage, ἐν ἀγνωσίᾳ μάλιστα διόδων).

¹¹⁸ VI 28, 4 ; 29, 2 ; 30, 4 et 6 ; 31, 5 et 7 ; 32, 1. Cf. aussi XIV 5, 7, et D. S. XX 65, 2.

¹¹⁹ Cf. aussi ch. III 4 et VI 2a. Dans la formule employée à propos du calcul de la superficie du camp, Polybe associe cependant le terme générique à l'un des deux termes spécifiques (32, 1 (δεδομένων) τῶν κατὰ τὰς διόδους καὶ πλατείας διαστημάτων).

PANORAMA

édicte par Philippe V (Hatzopoulos *Institutions*, II n° 12), les δίοδοι sont en revanche les entrées du camp (fr. A, col. III, l. 6-7 [ἔταν (?) | κλείωσι τὰς διόδους τοῦ φ[ραγμοῦ (?)]).

C'est sans doute dans ce contexte militaire qu'il faut entendre les deux emplois de δίοδος chez Énée le Tacticien, quand il raconte comment les Spartiates réussirent à empêcher l'invasion de leur ville par Épaminondas en barricadant les entrées, les axes et les espaces libres de la ville (2, 2 προαποπληρώσαντες τὰς τε εἰσβολὰς καὶ τὰς διόδους καὶ τὰ εὐρύχωρα τοῦ πολίσματος), et à propos d'une ruse consistant à attirer l'assiégeant à l'intérieur des portes, où des fosses auront été creusées, puis dissimulées, et où les attendent des soldats postés près de celles-ci et dans les δίοδοι (39, 2 ἐν ταῖς διόδοις καὶ πρὸς τοῖς ὀρύγμασι <τῶν> πύλων χώραις)¹²⁰, qui doivent être les rues débouchant sur la porte, désignées ici par un terme militaire au lieu du terme courant employé ailleurs par Énée, ῥύμη (cf. ch. IV 3, p. 137-138).

Le dossier de la Septante est plus complexe. L'occurrence de δίοδος dans le *Deutéronome* traduit l'hébreu *rehov* "place de porte"¹²¹, dont c'est la seule occurrence dans le livre¹²² : il s'agit de la destruction d'une ville, dont on rassemblera les dépouilles sur les δίοδοι (13, 17 πάντα τὰ σκῦλα αὐτῆς συνάξεις εἰς τὰς διόδους αὐτῆς). C'est la même représentation qui est visiblement à l'œuvre en *Judith* 7, 22 (ἐν ταῖς διόδοις τῶν πυλῶν) et, transposée à l'échelle de la maison, en *Sagesse* 19, 17 (ἕκαστος τῶν ἑαυτοῦ θυρῶν τὴν δίοδον ἐζήτει), même si l'hébreu manque¹²³. En revanche, dans *Jérémie*¹²⁴ le mot traduit est *houts* "rue (comme espace extérieur à la maison)"¹²⁵, et le grec s'interprète volontiers en ce

¹²⁰ La syntaxe est, pour le moins, difficile, comme le remarquent Hunter et Handford *ad loc.*, qui proposent de faire dépendre πύλων χώραις de ἐν et πρὸς τοῖς ὀρύγμασι de πυλῶν χώραις. Ne faut-il pas considérer qu'il y a eu corruption ?

¹²¹ K.-B. IV 1131.

¹²² En *Gn* 19, 2, sa seule autre occurrence dans le Pentateuque, il est traduit par πλατεῖα "avenue" (cf. ch. VI 3).

¹²³ La version originale de *Jd* est perdue, et *Sg* fut rédigé directement en grec.

¹²⁴ 2, 28 (l'apparition des dieux nouveaux) κατ' ἀριθμὸν τῶν πόλεων σου [...], κατ' ἀριθμὸν διόδων τῆς Ἱερουσαλημ ; 7, 34 καταλύσω ἐκ πόλεων Ἰουδα καὶ ἐκ διόδων Ἱερουσαλημ φωνῆν εὐφραϊνομένων ; 14, 16 (les idolâtres) ἔσονται ἐρριμμένοι ἐν ταῖς διόδοις Ἱερουσαλημ.

¹²⁵ K.-B. I 286-287. En 2, 28 le passage grec n'a pas d'équivalent hébreu, mais la formulation est très proche de celle de 7, 34, et la représentation doit être la même.

PANORAMA

sens, comme dans *I Maccabées* (11, 46), où ὁδός ne désigne jamais une rue, alors qu'il le fait deux fois, pour traduire le même *houts* et dans des contextes voisins, dans *Jérémie*¹²⁶. Dans *Proverbes* (7, 8 *παρὰ γωνίαν ἐν διόδοις οἴκων αὐτῆς*), le mot est *dereh* "chemin", généralement traduit dans la Septante par ὁδός, dont il partage en partie la généralité (notamment par la désignation du déplacement), sinon qu'il ne s'applique pas à des rues¹²⁷, et il s'agit de la femme adultère qui guette le jeune homme de chez elle, les δίοδοι étant donc peut-être les rues à l'angle desquelles est sa maison¹²⁸. Le traducteur d'*Isaïe*, lui, emploie le mot au sens de "passage (à travers un territoire)" (11, 16), ce qui s'éloigne un peu de l'hébreu¹²⁹. Enfin, *Judith* emploie aussi le mot pour des passes dans la montagne (5, 1), et *Sagesse* pour la trajectoire d'une flèche (5, 12). Si l'on met de côté les emplois dans un contexte non urbain, δίοδος désigne donc dans la Septante tantôt les issues de la ville, ce qui correspond à un usage antérieur, tantôt ses rues, d'une manière qui fait penser qu'il s'agit d'une désignation de la rue à part entière.

La *Lettre d'Aristée* est d'interprétation particulièrement difficile sur ce point. En effet, elle a δίοδος dans la description de Jérusalem. Si l'on essaie de rester littéral, cela donne : "elle a la disposition des remparts en forme de théâtre, et les δίοδοι apparaissant comme à l'accoutumée, les unes en bas, les autres en haut, et les διέξοδοι à travers eux" (105 ἔχει δὲ τὴν τῶν πύργων θέσιν θεατροειδῆ, καὶ φαινομένων διόδων – τῶν ὑποκειμένων, τῶν δ' ἐπάνωθεν – εἰθισμένως, καὶ τὰς διὰ τούτων διεξόδους). L'auteur ajoute ensuite qu'il y a des escaliers vers les δίοδοι (106 εἰσὶ δὲ καὶ διαβάθραι πρὸς τὰς διόδους), et que certains passent par en haut, d'autres par en bas, pour éviter que les purs n'entrent en contact avec quelque chose d'impur. La description correspondante chez Flavius Josèphe (*A. J.* XV

¹²⁶ 5, 1 et 7, 17. En 14, 16 la tradition manuscrite a ὁδός à côté de δίοδος, préféré par J. Ziegler. La presque totalité des occurrences de ὁδός dans *Jr* traduisent *dereh* "chemin".

¹²⁷ K.-B. I 222-223.

¹²⁸ Ainsi à peu près D'Hamonville "au coin de la ruelle où elle a ses appartements". Le fait qu'en 31, 23 une partie de la tradition manuscrite (S) emploie ῥύμη, nom spécifique de la rue (même si le mot hébreu traduit est *rehov*), pourrait cependant suggérer que δίοδος n'est pas à prendre comme désignation spécifique de la rue ("ruelle" ne va pas, car ce sens n'est jamais attesté pour δίοδος), mais simplement au sens de "passage". La situation fait penser à Aristophane (*Ass. des femmes* 693).

¹²⁹ *Mesila* "voie créée par l'homme" (K.-B. II 573). *Isaïe* est le plus librement traduit des livres de la LXX (P.-M. Bogaert 1993, col. 634-637).

PANORAMA

410) n'aide guère à comprendre le passage : elle confirme simplement que la ville est en forme de théâtre et qu'il y a des escaliers (βαθμίδες). Il semble que les δίοδοι doivent désigner les rues de la ville, comparées implicitement aux rangées superposées d'un théâtre, tandis que les διέξοδοι sont les rues transversales qui conduisent vers les issues de la ville, et qui consistent en partie en escaliers¹³⁰. Au reste, il ne faut sans doute pas chercher une cohérence topographique trop grande dans cette description.

Je mentionnerai enfin deux occurrences épigraphiques de δίοδος, l'une à Ténos à la fin du IV^e s., pour l'accès à une maison probablement enclavée dans un îlot (*IG XII 5*, n° 872, 123)¹³¹, et à Délos vers 200 av. J.-C., pour "le passage de l'agora" (*IG XI 4*, n° 1299, 20-21 ἐν τῆι διόδωι τῆς | ἀγορᾶς), sans doute un passage dans le Portique Sud¹³².

La plasticité du sémantisme de δίοδος rend donc souvent difficile de déterminer ce qu'il désigne exactement quand il est appliqué à un passage urbain. Il semble toutefois que dans quelques cas il fonctionne comme un nom de la rue, mais ce fait reste problématique, marginal, et, semble-t-il, sans postérité.

5. Le cas de δρόμος¹³³.

Ce mot est étudié ici plutôt que dans le corps de l'étude parce que son contexte d'emploi, quand il s'agit d'une voie urbaine, est très limité. Δρόμος est en effet étymologiquement le nom d'action correspondant au radical de ἔδραμον et signifie donc "course". Il en est venu à désigner, par une métonymie, le lieu où a lieu la course, à savoir la piste de course, puis, en attique classique, par une autre métonymie, la promenade plantée d'arbres longeant la piste de course proprement dite¹³⁴. C'est à partir de ce dernier sens qu'il fut appliqué, par une métaphore, aux voies d'accès monumentales des sanctuaires

¹³⁰ Cf. Meecham 1935, p. 237. L'interprétation de Pelletier, selon qui les δίοδοι sont des chemins de ronde superposés, est fondée sur une compréhension trop littérale de l'affirmation selon laquelle "la disposition des remparts" est "en forme de théâtre", et, surtout, donne une image encore plus étrange de Jérusalem.

¹³¹ Martin *Urbanisme*, p. 205.

¹³² Hellmann *Recherches sv δίοδος*.

¹³³ Cf. en général l'article du *DGE sv*.

¹³⁴ Cf. Eupolis fr. 36, Plat. *Phèdre* 227a, Xén. *Hell.* II 4, 27, Paus. VIII 26, 1 etc.

PANORAMA

égyptiens¹³⁵. Ces avenues étaient souvent les voies principales des villes ou des villages où elles étaient¹³⁶, d'où la mention assez fréquente d'une "mesure du *dromos*", μέτρον δρόμου (puis μέτρον δρόμου, à travers l'expression μέτρον δρόμου par confusion de ου et ω et réinterprétation comme adjectif)¹³⁷. Elles entraient bien sûr en concurrence avec les voies à colonnades qui se répandirent en Égypte comme ailleurs à l'époque impériale, mais il est difficile de préciser leurs rapports réciproques¹³⁸. Δρόμος pour désigner une voie urbaine en sort jamais de ce contexte égyptien très précis avant la fin du II^e s. ap. J.-C., et il ne semble pas qu'il le fasse avant la fin de l'Antiquité¹³⁹. En grec moderne, en revanche, δρόμος est devenu le mot ordinaire pour "rue" ou "route", en dehors de l'indication de l'adresse (*LkN sv*). Ce sens remonte au moins au XI^e s. (*LbGr sv*), mais la question reste de savoir exactement à quelle époque précise eut lieu le changement de sens, et surtout à partir de quel sens de δρόμος : y eut-il métonymie, la promenade ou l'avenue devenant la rue, puis la route, ou bien métaphore, la voie étant représentée "courant"¹⁴⁰ ?

6. Termes exclusivement poétiques.

¹³⁵ Cf. Hellmann *Recherches, sv*, Str. XVII 1, 28 et les nombreuses occurrences dans les papyrus. Les processions ayant lieu sur ces voies ne comportaient pas de course. Le terme correspondant en égyptien signifie étymologiquement "face" et désigne le parvis d'un édifice ou le passage central d'une salle à colonnade, cf. Erman-Gradow et Hannig *Ägyptisch-Deutsch sv hft-hr* (p. 275 et 598 respectivement). Chez D. S. (V 44, 2-3), on sort de l'Égypte, mais on reste dans l'exotisme (l'Océan méridional).

¹³⁶ Pensabene 1995, Davoli 1998, p. 351-352.

¹³⁷ Hennig 1967, p. 14-16. Je dois l'idée d'une dégradation phonétique de δρόμου à Mme H. Cuvigny. Cf. aussi *P. Lugd. Bat.* XXV 25, 8-9 comm. (F. A. J. Hoogendijk), et Gignac I, p. 208-209, pour la confusion fréquente de ου et ω(ι) en finale.

¹³⁸ Pensabene 1998, Davoli 1998, p. 351-352, Bejor *Vie colonnade*, p. 75-82.

¹³⁹ Himérius XLVII 12 désigne la voie des Panathénées comme δρόμος, mais, outre qu'à cette époque celle-ci se trouve en dehors des murs, le passage, décrivant le trajet de la trière sacrée portée du Dipylon à l'Acropole, est hautement métaphorique (or δρόμος désigne souvent la course d'un navire).

¹⁴⁰ Il reste une troisième possibilité, métonymique : le déplacement en général pourrait avoir été désigné comme course, dans un registre familier, et la voie conçue comme le lieu où s'accomplissait ce déplacement (cf. fr. "trotter" = "marcher beaucoup", et "trottoir").

PANORAMA

Τρίβος, στίβος, πάτος et πόρος ont déjà été mentionnés. Ἡ κέλευθος est limité à la poésie et aux passages poétiques de la prose, où il fonctionne comme un synonyme de ὁδός. Il peut en effet, comme lui, désigner aussi bien le déplacement que la voie¹⁴¹. L'étymologie par κέλομαι et κελεύω, difficile pour la forme¹⁴², impliquerait qu'il s'agit de la voie "où l'on excite (le cheval)", donc d'une route plutôt que d'un chemin¹⁴³. Qu'il s'agisse d'un mot anciennement courant, et non d'une simple création poétique, est prouvé par le composé ἀκόλουθος "qui fait chemin de concert", avec ἀ- copulatif (et psilose)¹⁴⁴, encore vivant dans la prose attique classique.

Ὁ οἶμος, dont l'étymologie par εἶμι est probable¹⁴⁵, est beaucoup moins fréquent. Il est intéressant de remarquer que, dans quelques emplois en tragédie, il est passé au féminin, sous l'influence de ὁδός.

7. Vocabulaire périphérique.

Le terme normal pour désigner une bifurcation est ἡ τρίοδος, un composé déterminatif signifiant littéralement "la voie qui est trois"¹⁴⁶ : il s'agit donc originellement d'un embranchement et non du croisement de deux ou plusieurs voies, comme le montre la plus ancienne occurrence, dans le corpus théognidien (911 ἐν τριόδῳ δ' ἔστηκα· δὴ εἰσὶ

¹⁴¹ Cf. Becker *Bild*, p. 7-14. *LfgrE sv* (R. Führer).

¹⁴² Cf. *DELG sv*, Risch *Wortbildung*, p. 174, et Pârvulescu 1986.

¹⁴³ Becker *Bild*, p. 7-8. La difficulté reste que κελεύω et κέλομαι s'appliquent toujours à un cheval chez Homère, avec une idée de rapidité (cf. κέλης "cheval de course"), alors que les véhicules qui circulent ordinairement sur les routes sont tirés par des bœufs ou des mules dans l'Antiquité (Raepsaet 2002, p. 277-302).

¹⁴⁴ *DELG sv*.

¹⁴⁵ *DELG* et *LfgrE sv* (R. Führer), mais cf. Risch *Wortbildung*, p.44.

¹⁴⁶ Le carrefour est donc perçu comme une voie plutôt que comme un emplacement comme en latin, où la composition donne lieu à un changement de genre : *triuuium* (cf. aussi *quadriuium* et *compitum*).

PANORAMA

τὸ πρόσθεν ὁδοί μοι), mais, τετράδος étant extrêmement rare¹⁴⁷, comme μιξοδία¹⁴⁸, τρίοδος doit en être venu à désigner également les croisements dont les villes à plan orthogonal, par exemple, regorgeaient¹⁴⁹. Strabon dit ainsi des ibis que "chaque carrefour en est plein à Alexandrie" (XVII 2, 4 μεστή δ' αὐτῶν ἅπαντα τρίοδος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ). Au reste, τρίοδος semble avoir valu pour les lieux publics en général, généralement dans un sens péjoratif, comme quand Galien oppose le véritable médecin au charlatan de carrefour¹⁵⁰. Ἐκτροπή désigne en propre le fait qu'une route s'écarte d'une autre, et donc cette route elle-même, puis souvent l'embranchement comme τρίοδος¹⁵¹. Il est souvent pris métaphoriquement au sens de "digression" (Plat. *Pol.* 267a, etc.). Enfin, si σχίζεται peut décrire un embranchement (Hér. VII 31, etc.), une seule σχιστή ὁδός est attestée, celle d'Œdipe (Eschyle fr. 387a, 2 Radt, etc.).

Une seule désignation spécifique de l'impasse est attestée dans l'antiquité, semble-t-il : ῥύμη τυφλή en Égypte romaine¹⁵², à quoi il faut ajouter la glose de la *Souda* τυφλή ὁδός· ὁ δὲ ὁδοῖς ἐπιτυγχάνει τυφλαῖς καὶ ἀνεξόδοις καὶ ἀτραποῖς σκολιωτέραις (τ 1214), sans doute un fragment antique.

Le raccourci est désigné à l'aide des adjectifs σύντομος et ἐπίτομος, substantivés ou non. Il semble que le premier ait été préféré des auteurs classiques comme Hérodote (τὰ σύντομα)¹⁵³ ou Xénophon (ἢ σύντομος οὐ τὰ σύντομα)¹⁵⁴, ἢ ἐπίτομος ne se rencontrant

¹⁴⁷ Paus. VIII 9, 4 (oracle delphique) ; papyrus magique du IV^e s. ap. J.-C. (*Pap. Graec. Mag.* IV 2561 : vocatif τετραοδίτι) ; *Testament d'Abraham* (rec. longue) 1, 2 (hospitalité d'Abraham, ἐν τετραοδῷ Schmidt, mais τετραοδίῳ James).

¹⁴⁸ A. Rh. IV 921 ; Hésychius μ 1425, 1426 et 1446 ; Photios *Lex.* p. 562 Porson.

¹⁴⁹ Il faut donc corriger sur ce point le *DAMGR* III, p. 179.

¹⁵⁰ *De diebus decr.* I 11 (IX p. 823 K.) οὕτω δὲ καὶ τὸν ἰατρὸν ὑπηρέτην φύσεως ὀνομάζει (Hippocrate) τὸν ὄντως ἰατρὸν, οὐ φαρμακοπώλην τινὰ ἐκ τριόδου. Cf. aussi *De meth. med.* XI 15 (p. 786 K.).

¹⁵¹ Cf. Énée le Tact. 15, 6 τὰς ἐκτροπὰς τῶν ὁδῶν, ὅπου ἂν τρίοδοι ᾖσιν.

¹⁵² *P. Oxy.* I 99, 9 (Oxyrhynchos 55 ap. J.-C.), *P. Oxy.* XXXIV 2722, 23 = 65 (Oxy. 154 ap. J.-C.), *SB X* 10571, 10 (Soknopaiou Nèsos 194 ap. J.-C.). Contrairement à ce que suppose le *DMAGR* III, p. 178, ἀνέκβατος ne semble jamais (d'après le *TLG E* et *PHI 7*) avoir été appliqué à une voie. De même, ἀνοδία, présenté comme le terme correspondant au français "sentier" (p. 192), ne désigne en fait jamais qu'un lieu sans chemin, et le terme propre est bien sûr ἀτραπός.

¹⁵³ I 185, 7 ; IV 136, 2. Cf. pour les emplois au sens de "court", à divers degrés de signification, II 158, 4 et 5 ; IV 183, 2 ; V 17, 2 ; VII 121, 2 ; 223, 1.

PANORAMA

pas avant l'époque impériale, chez des atticistes exigeants comme Denys d'Halicarnasse (*A. R.* XIX fr. L Pittia *et al.*) et Dion Chrysostome (XVIII 4), dont on aurait attendu qu'ils imitent plus étroitement Xénophon¹⁵⁵.

Quant aux verbes employés pour désigner le parcours d'une voie, les deux les plus courants sont φέρω et ἄγω, avec les éventuels préverbes, le premier étant nettement plus courant, et apparemment d'usage plus ancien, que le second. C'est ce que suggèrent non seulement la chronologie des emplois¹⁵⁶, mais aussi, comme le remarque A. Christol (1979, n. 21 p. 70), λεωφόρος¹⁵⁷. Τείνω, βαίνω et ἔλκω sont beaucoup plus rarement employés, et τρέχω jamais.

Conclusion.

Si l'on met à part ὁδός, qui domine l'ensemble du vocabulaire et ne montre que des amorces de spécialisation, les noms de la voie en grec ancien se partagent assez nettement en deux groupes correspondant à la distinction ville/campagne, dont on sait par ailleurs qu'elle était fondamentale. Cela ne signifie cependant pas que le passage d'un groupe à l'autre soit impossible, comme on l'a vu, et comme on le verra à propos de λάυρα et de πλατεῖα. L'articulation fondamentale autour de laquelle s'organise le vocabulaire des routes

¹⁵⁴ Ἡ σύντομος *Hell.* VII 2, 13 ; τὰ σύντομα *Art de la chasse* 5, 17. Pour les autres emplois : *Hell.* III 4, 20 ; *Mém.* II 6, 39 ; *An.* II 6, 22 ; *Cyr.* I 6, 21 et 22 ; VIII 5, 13 ; *Agésilas* 1, 28.

¹⁵⁵ Pour d'autres emplois d'ἐπίτομος au sens de "court", cf. *Str.* XV 1, 26 ; XVI 2, 30 ; *Paus.* II 15, 2.

¹⁵⁶ Pour φέρω : plus de 40 sources pour la période envisagée, dont Parménide, Hérodote, Thucydide, Aristophane, Xénophon, dans les comptes des pôlètes athéniens, etc. Pour ἄγω : plus de 20 sources, dont Sophocle, Xénophon (moins fréquemment que φέρω), Platon, comptes des pôlètes athéniens (moins fréquemment que φέρω), etc.

¹⁵⁷ Le seul composé homérique d'ἄγω est ὀχετηγός (Risch tableau du § 74d, p. 208 ; pour les comp. en -φόρος, cf. tableau du § 74c, p. 204-205), dans le syntagme ἀνὴρ ὀχετηγός "un homme qui conduit des canaux (dans un potager)" (*Il.* XXI 257) : ici c'est la "voie" de l'eau qui est conduite, tandis que dans le tour ὁδὸς φέρει, c'est la voie qui porte celui qui s'y engage.

PANORAMA

et des chemins est l'opposition entre voies principales et voies secondaires, avec, comme termes courants, d'un côté άμαξιτός et λεωφόρος et de l'autre άτραπός.

II. ΑΓΥΙΑ.

La particularité d'ἄγυια est que, terme du vocabulaire poétique depuis Homère, il n'en a pas moins une histoire en dehors de la poésie qui ne se réduit pas à un effet d'ennoblissement de la prose. Or, si l'étude approfondie d'A. Christol (1979) aborde la plupart des problèmes, elle regarde avant tout vers l'étymologie et, de ce fait, néglige l'histoire du mot en prose¹.

Le nombre des dérivés et composés, peu considérable, est néanmoins le plus élevé parmi les noms de la rue, de la route et du chemin, si l'on excepte ὁδός. On a d'un côté l'épiclèse d'Apollon Ἄγυιεύς, d'où est tiré le nom de mois Ἄγυιεύς (et variantes), et ἄγυιάτης/-ᾶτις, rencontrés en prose aussi bien ; de l'autre le fréquent εὐρυάγυια, les hapax ὑψιάγυια, εὐάγυια, et ἄγυιοπλαστέω, tous poétiques. Ἄγυια a également donné, dans les deux catégories, quelques anthroponymes. Enfin, l'hapax latin *agea* en est peut-être issu.

1. L'accentuation et l'étymologie.

a) L'accentuation.

Si l'appartenance d'ἄγυια au paradigme alternant des féminins du type δόξα, δόξης ne fait ni doute, ni difficulté, en revanche son accentuation, qui semble également garder les traces d'une alternance ancienne, n'est pas évidente, et les principaux témoins méritent d'être examinés de près.

Le plus ancien témoignage sur l'accentuation d'ἄγυια est contenu dans une scholie à l'*Illiade* (VI 422a₁) dérivant d'Aristarque à travers Hérodien (selon H. Erbse). L'accentuation de ἰῶ y est expliquée par l'analogie de ἴα/ἰῆ, balancement caractérisé comme ionien ou attique et comparé à celui que présente ἄγυια entre l'accusatif singulier proparoxyton et l'accusatif pluriel oxyton (οὕτως οὖν καὶ “μέσην ἐς ἄγυιαν” ἀνέγνω (Aristarque), “ἐὐκτιμένας” δὲ “κατ' ἀγυιάς”)². Une autre scholie (V 502b) caractérise l'accentuation

¹ Christol va jusqu'à dire (p. 57) que le mot est "inconnu de la prose aussi bien en ionien qu'en attique".

² Ἰῶ ὡς σοφῶ Ἀρίσταρχος, καὶ ἐπεκράτησεν αὐτοῦ ἡ ἀνάγνωσις. Ἐκεῖνο μέντοι ἀναγκαῖον προσθεῖναι ὅτι τὸ ἴα βαρυτόνως ἀνέγνω ὁ ἀνὴρ καὶ τὸ μία, “οὐδ' ἴα γῆρυς” καὶ “μία δ' οἴη”. Τὰς μέντοι δοτικὰς περιέσπασεν “ἰῆ ἄρα γινόμεθ' αἴση” καὶ “ἰῆ δ' ἐν νυκτὶ γέροντο”. Καὶ φασὶ γε τὸ τοιοῦτο εἶδος Ἰώνων

ΑΓΥΙΑ

d'ἀχυρμιαί comme ionienne et la compare à celle d'ἀγυιαί, θαμειαί et ταρφειαί (κατ' ὄξειαν τὸ ἀχυρμιαί· Ἴωνικώτερον γάρ ἐστιν ὡς τὸ ἀγυιαί, θαμειαί, ταρφειαί). Cette doctrine est cohérente avec celle de la première scholie et remonte peut-être également à Aristarque. S'il en est ainsi, et si l'on combine l'opposition explicite entre singulier et pluriel à celle, implicite, entre cas directs et cas obliques du singulier, Aristarque devait lire ἄγυια, ἄγυιαν, mais ἀγυιας, ἀγυιαί, etc. La caractérisation dialectale de ce balancement comme ionien ou, secondairement, attique ne semble en revanche pas remonter à Aristarque lui-même.

Dans l'ordre chronologique, c'est ensuite Harpocrate, dans son *Lexique des dix orateurs* (α 22), qui donne une indication, disant que dans la formule κνισῶν ἀγυιας chez Démosthène (*Contre Midias* 51) certains considèrent le mot comme féminin et l'accentuent d'un aigu sur la finale (ἐνιοι μὲν ὀξύνουσιν θηλυκῶς χρώμενοι), mais qu'il vaut mieux le tirer d'ἀγυιέας et y voir un périspomène.

On retrouve ensuite Hérodien. Plutôt que de recourir au traité *De la prosodie générale* tel que reconstruit par A. Lentz³ (essentiellement livres XI p. 281 et XX p. 530 pour ἄγυια), il est plus sûr d'en citer la postérité. Il s'agit d'abord de l'*Abrégé* faussement attribué à Arcadius d'Antioche et datant peut-être du IV^e s. ap. J.-C.⁴. Deux passages parlent d'ἄγυια. Le premier (p. 111 Schmidt) dit que les féminins de plus de deux syllabes se terminant en -αιᾶ, -ειᾶ, -οιᾶ, -υιᾶ, sont proparoxytons, les trois mots en -υιᾶ cités étant ἄρπυια, αἴθυια, ἄγυια et ὄργυια, "qui sont oxytons au pluriel" (ἃ πληθυντικῶς

εἶναι. Τινὲς δὲ ἐτόλμησαν λέγειν αὐτὸ Ἀττικόν, λέγω δὲ <τὸ> ἐπὶ τῶν τοιούτων θηλυκῶν καταβιβασμὸν γίνεσθαι τόνου. Οὕτως οὖν καὶ “μέσην ἐς ἄγυιαν” ἀνέγνω, “ἐϋκτιμένας” δὲ “κατ' ἀγυιάς”. Μήποτε οὖν, ἐπεὶ καὶ τὸ ἰῆ ἐπὶ τῆς δοτικῆς περιέσπασε, συνεξομοιῶν τῷ τοῦ θηλυκοῦ τόνῳ κατὰ τὴν αὐτὴν πῶσιν καὶ τὸ οὐδέτερον οὕτως ἀνέγνω ὁμοτόνως. Cf. aussi la paraphrase d'Eustathe *Comm. II*. p. 652, 50 : (Aristarque) ὅς καὶ “μέσην ἐς ἄγυιαν” προπαροξυτόνως ἀναγινώσκων ἐν τοῖς ἐνικοῖς τὸ “ἐϋκτιμένας κατ' ἀγυιάς” ὀξυτόνως προέφερον, ὁποῖόν τι πάσχει κατ' ἄλλους, ὡς προεγράφη, καὶ τὸ Θέσπια καὶ Θεσπιαί καὶ Πλάταια καὶ Πλαταιαί.

³ Dyck 1993, p. 775-782, pour une évaluation de la fiabilité, limitée, de cette édition.

⁴ Arcadius est à situer entre la fin du II^e et la première moitié du VI^e s. ap. J.-C. (Kaster p. 244, n° 16 : plutôt vers la fin de cette période). L'*Abrégé* est peut-être dû à Théodosios d'Alexandrie, actif probablement vers la fin du IV^e s. (Kaster p. 366-367, n° 152), ou bien à un Aristodémos peut-être de la même époque (Kaster p. 385 n° 188).

ΑΓΥΙΑ

ὀξύνεται)⁵. Le second (p. 219 Schm.) traite des oxytons ou périspomènes en -α, dont il est dit qu'ils ont l'α long, comme Ἀθηνᾶ et πυρκαϊά : "c'est pourquoi (on a) aussi τὰ ἀργυρᾶ, et ἀργυρᾶ tantôt a une finale longue et est oxyton chez les Ioniens, tantôt fait remonter l'accent et a une finale brève" (διὸ καὶ τὰ ἀργυρᾶ καὶ ἀργυρᾶ ὅτε μὲν ἐκτείνεται ὀξυνόμενον παρ' Ἴωσι, ὅτε δὲ βαρύνεται⁶ καὶ συστέλλει αὐτό)⁷. La seconde partie de la phrase n'a aucun sens, et c'est donc certainement à juste titre que M. Schmidt propose de lire καὶ ἀγυια καὶ ὄργυια⁸ ὅτε μὲν κτλ., ce qui au demeurant ne résout pas tout, puisque, si les formes ἄγυια et ὄργυια ne surprennent pas, en revanche ἀγυια̃ et ὄργυια̃ sont aberrants. Notons également que sa place dans la phrase n'empêche pas "chez les Ioniens" de pouvoir s'appliquer à l'alternative elle-même aussi bien qu'à la seule première proposition.

Le commentaire de Georges Choïroboscus⁹ sur les *Canons* de Théodosios d'Alexandrie est plus clair. À propos de l'accentuation ἰᾶς considérée comme ionienne par Hérodien, il est en effet expliqué que "dans les mots se terminant en -α bref les Ioniens ont comme nous l'habitude de faire remonter l'accent – ainsi ἄγυια, ἄρπυια, <Θέσπια>, Πλάταια –, mais lorsque la dernière syllabe est longue, l'accent descend, selon l'habitude ionienne – ainsi ἀγυια̃ς, ἀρπυια̃ς, Θεσπια̃ς, Πλαταια̃ς" (ἐπὶ τῶν εἰς α βραχυκαταλήκτων εἴωθασι οἱ Ἴωνες βαρυτονεῖν τὰς λέξεις ὡς καὶ ἡμεῖς, οἷον ἄγυια ἄρπυια <Θέσπια> Πλάταια· ὅταν δὲ γένηται ἡ τελευταία συλλαβὴ μακρά, Ἴωνικῶ ἔθει καταβιβάζεται ὁ τόνος, οἷον ἀγυια̃ς ἀρπυια̃ς Θεσπια̃ς Πλαταια̃ς, p. 369 Hilgard)¹⁰. Ce passage montre qu'il faut comprendre, dans le second passage de l'*Abrégé*, non pas que les Ioniens ont ἀγυια̃ et ὄργυια̃ (il faudrait en fait ἀγυια̃̃ et ὄργυια̃̃, mais le passage traite des mots en -α :

⁵ Voici le passage en entier : τὰ εἰς Α συνεσταλμένον μονογενῆ ὑπὲρ δύο συλλαβὰς παραλήγοντα τῆ ΑΙ διφθόγγῳ ἢ τῆ ΕΙ ἢ ΟΙ ἢ ΥΙ προπαροξύνεται· Πλάταια Ἀλεξάνδρεια Θεσπεια (Θεσπιαὶ δὲ τὸ πληθυντικόν) εὐνοια πρόνοια ἄρπυια αἴθυια ἄγυια ὄργυια, ἃ πληθυντικῶς ὀξύνεται.

⁶ Il ne s'agit bien sûr pas de l'accent grave, cf. la "barytonèse éolienne", Vendryes *Accentuation* § 327, avec références.

⁷ Πᾶν θηλυκὸν εἰς Α λῆγον, ὀξυνόμενον μὲν ἢ περισπώμενον, ἐκτείνει αὐτὸ, οἷον Ἀθηνᾶ πυρκαϊά [sic] μνά· διὸ καὶ τὰ ἀργυρᾶ καὶ ἀργυρᾶ ὅτε μὲν ἐκτείνεται ὀξυνόμενον παρ' Ἴωσι, ὅτε δὲ βαρύνεται καὶ συστέλλει αὐτό. Sur les sens de ὀξύνω "accentuer d'un aigu sur la finale" et βαρύνω "accentuer d'un grave sur la finale" ou "faire remonter l'accent", cf. Bécaries Botas sv.

⁸ J'ometts d'accentuer à dessein : Schmidt propose précisément ἀγυια̃ et ὄργυια̃.

⁹ Actif dans la deuxième moitié du IX^e s. (Kaster p. 394-396 n° 201).

¹⁰ L'auteur des *Epimerismi homerici* (ε 55, p. 276 Dyck), recopiant Choïroboscus, ou un copiste, remplace les génitifs par des nominatifs ἀγυια̃ ὄργυια̃ Θεσπια̃ !

ΑΓΥΙΑ

autre incohérence), mais que chez eux ἄγυια et ὄργυια ont l'accent sur la finale quand celle-ci est longue : il s'agit donc d'un emploi incorrect d'ὀξύωνω, sans doute dû à l'analogie de l'opposition ὀξύς/βαρύς¹¹. C'est sans aucun fondement, en tout cas, que Lentz, d'après Schmidt, prête la forme ἀγυιά à Hérodien (*De pros. cath.* XX p. 530), amenant Vendryes (*Accentuation* p. 207) à évoquer une répartition dialectale fantôme¹².

Si l'on combine tous ces témoignages, il semble donc qu'Hérodien opposait pour ἄγυια le singulier au pluriel, et les finales brèves aux longues. Si, comme il paraît raisonnable, on combine ces deux oppositions, ἄγυια est proparoxyton aux cas directs du singulier et accentué sur la finale à tous les autres cas, d'un aigu ou d'un circonflexe selon qu'il s'agit d'un cas direct ou indirect. C'est sans doute la même accentuation que celle enseignée par Aristarque pour le texte homérique. De fait, dans la caractérisation comme "ionienne", il ne faut probablement entendre qu'"homérique". Si l'on en croit Hérodien dans la scholie à *Il.* VI 422a₁, certains grammairiens trouvaient aussi ce balancement dans des textes attiques.

Que nous apprennent les manuscrits ? La tradition du texte homérique, en *Il.* XX 254, atteste à la fois ἀγυιάν (majoritairement) et ἄγυιαν¹³. Si l'on écarte ensuite les autres œuvres en vers, qui ne peuvent guère avoir eu une tradition indépendante de celle des poèmes homériques, les traditions cruciales sont celles de Xénophon et de Pausanias, car ce sont les seuls textes en prose où le mot apparaisse dans un emploi libre à un cas direct du singulier. Si l'on s'en tient aux autres cas, en effet, le mot se comporte comme n'importe quel oxyton. Or, si l'on en croit les éditions de la *Cyropédie* et celles de la *Périégèse*, ces traditions n'attestent que l'oxytonie¹⁴. De même pour ὄργυια, l'autre mot à balancement de l'accent qui soit courant en prose, chez Xénophon, Héron d'Alexandrie, Pausanias et Pollux¹⁵, tandis que le traité hippocratique *Des Maladies* IV (vers 400 av. J.-C.) et les

¹¹ Cf. Bécares Botas *sv.*

¹² La seule attestation sans ambiguïté d'ἀγυιά dans la tradition grammaticale byzantine est, à ma connaissance, dans la notice de l'*Et. Mag. auctum* sur ἄγυια (α 197 Lasserre-Livadaras).

¹³ Voir l'apparat critique de West.

¹⁴ Pour Pausanias, M. Casevitz m'a confirmé *per litt.* que les trois ms. de base (VFP) ont cette seule accentuation.

¹⁵ Xénophon *Mém.* II 3, 19 et *An.* IV 5, 4 (certains ms. attestent ici ὄργυια, qui ne reflète certainement qu'une confusion avec l'accentuation du participe parfait due à l'ignorance des copistes, cf. aussi I 7, 14) ; Héron *Définitions* 130, et *passim* ; Pausanias X 36, 4 ; Pollux II 158, IV 170, VII 67.

ΑΓΥΙΑ

manuscrits d'Aratos ont la forme ionienne ὀργυιήν avec une suffixation différente (cf. ἰερείη chez Hérodote à côté de ἰερεία chez Homère)¹⁶.

Faut-il supposer que le balancement archaïque de l'accent avait cédé en prose à un nivellement analogique dont les traditions manuscrites garderaient la trace ? Ou bien que celles-ci ne reflètent en la matière que la négligence des copistes ? Dans les deux cas, la suppression du balancement était facile, puisque celui-ci isolait le nominatif et l'accusatif singuliers et que le mot était rare en prose. La caractérisation du balancement comme "attique" dans la scholie *Il.* VI 422a₁ pourrait suggérer que, pour Xénophon au moins, les copistes ont fait erreur, mais nous ne savons pas sur quels textes ce jugement était fondé et ce pourrait être un des traits non attiques de la langue de Xénophon. Le plus sage est peut-être de s'en tenir à la tradition manuscrite, quitte à donner à ἄγυια deux accentuations différentes. Par souci de simplicité, cependant, je parlerai d'ἄγυια et non d'ἄγυιά, qui restera confiné dans les citations de Xénophon et de Pausanias et leurs traductions.

La seule certitude est que l'accentuation établie pour Homère et, semble-t-il, pour l'attique constitue au moins en partie un archaïsme. L'évaluation précise de celui-ci est en revanche difficile et ne fait pas l'unanimité parmi les spécialistes¹⁷. On se contentera de remarquer que le balancement correspond à l'opposition ancienne entre degré zéro et degré plein du suffixe¹⁸.

b) l'étymologie.

Quant à l'étymologie, O. Szemerényi (*Syncope*, p. 207-208) et A. Christol (1979) après lui paraissent avoir fait justice de l'interprétation d'ἄγυια comme ancien participe parfait d'ἄγω¹⁹. Le premier argument est que le parfait non redoublé ne semble pas avoir eu

¹⁶ *Mal.* IV 34, 4 ; Aratos I 69 et 196 (où P a ὀργυιάν), les éditeurs modernes corrigeant en ὀργυιαν après Vossius (la finale est de toute façon longue par position).

¹⁷ Cf. Wackernagel *Kl. Schr.* II, p. 1175-1176 (= *Gött. Nachr.* 1914, p. 118-119), et III, p. 1580-1581 (= *Berl. Philol. Wochenschr.* 11 (1891), p. 40-41), Schwyzer I, p. 474, Szemerényi *Syncope*, p. 235-238, Kurylowicz *Idg. Gr.* II, § 98, Risch *Wortbildung*, p. 135, et Christol p. 64-65.

¹⁸ Meier-Brügger *Idg. Spr.* p. 268-269. L'accent des N-A sg. du type correspondant véd. *devīR*, *devīRm* ne doit pas être ancien (Meier-Brügger p. 269, Christol n. 11 p. 64).

¹⁹ Voir encore Risch § 50a. L'étymologie d'ὀργυια par un participe parfait n'est en revanche pas exclue (Szemerényi 1964, p. 229-238 ; Lindeman 1990 ; *Lfgre sv* (R. Führer)), quoique Ch. de Lamberterie (1990 II, p. 724-726, et 1991-1993, p. 129), notant l'apparente absence d'un parfait ancien pour la racine **h₃reg-*, suppose un adjectif en -ύς. Du point de vue sémantique en tout cas, il est beaucoup plus facile de justifier la valeur aspectuelle du parfait dans le cas du nom de la brasse ("bras tendus") que dans celui de la rue. Le

ΑΓΥΙΑ

d'existence ancienne en dehors de οἶδα²⁰ ; le second, que la valeur aspectuelle du parfait, supposant le sens étymologique de "celle qui a mené (quelque part)" (ὁδός sous-entendu), s'accorde mal avec l'usage constant, dans les textes, du participe présent ἄγουσα (ou φέρουσα, τείνουσα, etc.). Il semble en outre que φέρω soit plus courant qu'ἄγω, à date ancienne, pour décrire le parcours d'une route²¹. Des autres étymologies possibles examinées par Christol, aucune n'est convaincante²², et je n'en proposerai pas de nouvelle.

2. La tradition poétique.

a) la poésie hexamétrique ancienne.

α. ἄγυια : dans les poèmes homériques, ἄγυια désigne toujours la rue. Dans l'*Iliade*, en effet, Téléphème raconte comment Héraclès "pilla la ville d'Ilion et vida ses ἄγυιαί" (V 642 Ἰλίου ἐξαλάπαξε πόλιν, χήρωσε δ' ἄγυιάς). Plus loin, Hector ressort de la ville en prenant les ἐϋκτιμέναι ἄγυιαί, c'est-à-dire les "rues bien construites", qu'il s'agisse de pavement ou de tracé (VI 391 ἐϋκτιμένας κατ' ἄγυιάς)²³. Énée, enfin, évoque ailleurs deux femmes qui viennent s'insulter "au milieu de l'ἄγυια" (XX 254 μέσην ἐς ἄγυιαν ἰοῦσαι).

Des occurrences dans l'*Odyssee*, toutes, sauf une, sont dans une formule décrivant en un hexamètre la tombée du jour : δύσετό τ' ἠέλιος σκιάωντό τε πᾶσαι ἄγυιαί, "le soleil se

rapprochement avec νέκυια proposé par A. Pârvulescu (1986, p. 193), pour suggérer qu'ἄγυια est dérivé d'un nom en -υ- lui-même dérivé d'ἄγω, n'est pas probant, car νέκυια n'est pas attesté avant l'époque romaine.

²⁰ Cf. Szemerényi *loc. cit.* et *Introduction*, p. 290-291, Risch *Wortbildung* § 119, et Meier-Brügger 2000, p. 161. Le *LIV sv *h₂eg* indique un parfait à redoublement en v. norr. : *ók* < **h₂e-h₂(o)g-*.

²¹ Szemerényi p. 208, Christol p. 69-71. Cf. ch. I 7, p. 60.

²² Cf. sa conclusion p. 57.

²³ Pour ἐϋκτιμέναι, cf. Casevitz 1985, p. 23, penchant pour l'interprétation "bien pavées", parce que cette caractéristique faciliterait la course d'Hector – mais ne court-on pas mieux sur la terre ? Il me semble plutôt que l'adjectif évoque le caractère riche et civilisé de Troie, exprimé aussi bien par un pavement que par un tracé net. Cette dernière notion, quelles que soient les incertitudes chronologiques ayant trait à la composition des poèmes homériques et à la fondation des colonies à plan régulier, ne peut avoir été étrangère à ou aux auteur(s). L'emploi d'εὐρύαγυια pour décrire Troie (cf. plus loin p. 69) suggère peut-être ici le tracé plutôt que le pavement. Le *Lfgre sv ἐϋκτιμένος* (J. N. O'Sullivan) ne choisit pas.

ΑΓΥΙΑ

coucha et toutes les ἀγυαί s'assombrissaient"²⁴. Cette formule précède à chaque fois un départ ou une arrivée qui ont lieu dans une ville²⁵. La seule occurrence non formulaire est dans la bouche de la servante qui, avant de s'enfuir avec les Phéniciens en emportant le petit Eumée, enjoint aux marchands de ne pas lui adresser la parole dans l'ἄγυια ou à la fontaine, les deux lieux publics où ils pourraient la rencontrer (XV 441-442 ξυμβλήμενος ἢ ἐν ἀγυιῇ | ἢ που ἐπὶ κρήνη).

Toutes ces occurrences caractérisent l'ἄγυια comme lieu de circulation et de rencontre amicale, ou hostile, pouvant symboliser la ville.

Quels sont les rapports entre ἄγυια et ὁδός ? Nous avons vu que ce dernier est un terme générique qui n'a pour référent une voie urbaine qu'une seule fois chez Homère²⁶. C'est au chant XXIII de l'*Odyssee*, quand Ulysse ordonne à l'aède d'improviser une musique de danse, afin de faire croire aux passants et aux voisins (136 ἢ ἀν' ὁδὸν στείχων (τις) ἢ οὐ περιναιετάουσι, "(quelqu'un) montant la rue ou ceux qui habitent alentour") que le tumulte qu'ils ont pu entendre venait de noces. La formulation rappelle le passage de l'*Iliade* où Hector descend de chez lui aux portes de la ville (VI 391 κατ' ἀγυιάς), et, de fait, il paraît impossible de justifier l'emploi du terme générique plutôt que du spécifique ici. Dans cet autre passage, ὁδός et ἄγυια sont justement employés côte à côte, mais le premier n'y désigne pas le lieu, comme ici, mais la direction, l'itinéraire constitué par la succession des ἀγυαί²⁷ : Hector s'en retourne "par le même chemin à nouveau, le long des rues bien bâties" (τὴν αὐτὴν ὁδὸν αὐτίς ἐϋκτιμένας κατ' ἀγυιάς).

²⁴ II 388, III 497, XI 12, XV 185, 296 et 471. La formule la plus courante est ἦμος δ' ἠέλιος κατέδου καὶ ἐπὶ κνέφας ἦλθεν *Il.* I 475 = *Od.* IX 168, 558, X 185, 478, XII 31, XIX 426, ≈ *Od.* III 329 et V 225.

²⁵ Le lien avec la ville est présent même en XI 12 (avec mention de la πόλις des Cimmériens v. 14) et en XV 296 (il s'agit de la course du navire de Télémaque, dirigée par rapport à des îles ou une région, c'est-à-dire des cités). A. Hoekstra *ad* XV 185 et 296 pense au contraire que la formule évoque originellement une route de vallée comme celle suivie par Télémaque et Peisistratos : interprétation qui fait fi des occurrences non formulaires. Ce n'est sans doute pas un hasard si la formule concurrente pour décrire la tombée de la nuit apparaît presque seulement dans les errances d'Ulysse, c'est-à-dire loin de la civilisation représentée par les villes grecques. Les exceptions sont XIX 429, où il s'agit du séjour passé d'Ulysse chez son oncle Autolykos, et III 329, où il s'agit de l'heure du coucher à Pylos après le repas.

²⁶ Cf. plus haut ch. I 1b, p. 24-25.

²⁷ Ainsi Christol, p. 56, et *LfggrE sv* ὁδός 1b (B. Mader).

ΑΓΥΙΑ

Le caractère plus général de ὁδός est en tout cas confirmé par le nombre de ses dérivés et composés²⁸, à côté du solitaire εὐρυάγυια : ἄγυια étant plus spécialisé, et ne désignant pas une réalité particulièrement adaptée à la grandeur épique, il était normal que les aèdes n'en tirent pas une foule de mots.

Il est impossible de dire à quel moment de la tradition épique ἄγυια est devenu le mot spécifique pour désigner la rue. Il est tentant de poser une polarité κέλευθος²⁹/ἄγυια comme noms spécifiques respectivement de la route et de la rue dans la langue de l'épopée, la différence étant que le premier n'a pas d'histoire indépendante en prose.

Ἄγυια se trouve aussi chez Hésiode (fr. 325), selon une *Chrestomathie* citée par Photios, dans l'expression κνισᾶν ἀγυιάς qui sera étudiée plus loin (3a), et dans l'*Hymne homérique à Apollon Délien*³⁰ (v. 148), dans la version citée par Thucydide (III 104, 4), où il est précisé, par rapport à la version connue par la tradition directe, que les Ioniens se rassemblent dans l'ἄγυια d'Apollon (σὴν ἐς ἄγυιαν) : l'expression désigne sans doute la rue menant au sanctuaire, à moins qu'il ne s'agisse, par métonymie, de l'ensemble des rues de Délos.

β. εὐρυάγυια : c'est un composé d'emploi très spécifique, puisque dans toutes ses occurrences dans l'*Illiade*, sauf une, il décrit la ville de Troie comme objet de pillage³¹. L'exception n'en est pas vraiment une, puisqu'elle se trouve dans le passage où Héra offre à Zeus, en échange de la chute de Troie, de piller ses villes préférées, dont Mycènes (IV 52). Toutes ces occurrences sont dans des passages au discours direct. Il s'agit bien sûr de souligner la beauté de la proie, la largeur des rues étant déjà dans l'épopée, comme plus tard (cf. ch. VII, p. 220), un critère important de cette beauté³².

Les occurrences dans l'*Odyssée* prolongent celles de l'*Illiade*. Trois sur quatre concernent une ville pillée, deux fois Troie, une fois, dans une brillante variation sur le modèle iliadique par Ulysse, la ville natale d'Eumée, quand le héros lui demande s'il a été

²⁸ Le *Lfgre* cite εἰνόδιος, εἴσοδος, εὐρυόδεια [?], ὁδαῖα, ὀδεύω, ὀδίτης, ὀδοιπόρος, πλανόδιος, τρίοδος, et, en hésitant, ὀδακτος et Ἀστεροδεια (*sic*). Il oublie ὀδοπορίη et -πόριον, ainsi que Ὀδῖος.

²⁹ Cf. ch. I 6, p. 58.

³⁰ Généralement considéré plus ancien que l'*Hymne à Apollon Pythien* qui lui est soudé (p. ex. Janko 1982, p. 200 et 231 : première moitié du VII^e s.), mais West dans son édition Loeb des hymnes homériques (p. 10-11) le situe cinquante ans après celui-ci, c'est-à-dire vers 530.

³¹ II 12 (≈ 29 et 66), 141 (= IX 28), 329, XIV 88.

³² La suggestion de Fortassier 1993 (p. 178) selon laquelle la mention des larges rues (comparées aux avenues haussmanniennes) à travers εὐρυάγυια signifie la facilité d'envahir la ville paraît anachronique.

ΑΓΥΙΑ

fait prisonnier lors du sac de sa ville ou bien en paissant ses troupeaux³³. La quatrième occurrence (VII 80) surprend triplement, puisqu'elle décrit, au niveau du récit et non du discours direct, Athènes comme la ville d'Athéna, où celle-ci se rend après avoir guidé Ulysse : on comprend que ce passage ait été sérieusement suspecté dès l'Antiquité comme une ancienne interpolation attique³⁴.

Dans l'*Hymne à Déméter*, lors de l'enlèvement de Perséphone, la terre (χθών) qui s'ouvre à ses pieds dans la plaine de Nysa est aussi décrite par cet adjectif (v. 16). Il s'agit certainement d'un développement secondaire dû à l'interprétation du second membre du composé qualifiant χθών chez Homère et Hésiode et dans l'*Hymne homérique à Apollon Délien* dans la formule χθονὸς εὐρυοδείης comme dérivé de ὁδός³⁵.

b) la poésie postérieure.

ἄγυια est fréquent, grâce à ses emplois homériques, dans la poésie plus tardive, qu'elle soit épique, didactique, dramatique ou lyrique. S'il est évident que tous ces emplois ont leur origine éminente dans la poésie homérique, il semble qu'ἄγυια devienne vite simplement le terme poétique pour désigner la rue. On distinguera donc entre les homérismes véritables et les autres usages poétiques.

Comme d'autres mots poétiques, ἄγυια a pu servir à des allusions poétiques en prose, qui sont donc traitées ici.

α. homérismes : la position dans le vers est toujours, quand il s'agit d'un hexamètre, celle que le mot a chez Homère (sauf en *Il.* XX 254), à savoir la fin du vers, à cheval sur le cinquième et le sixième pieds.

Le trait le plus remarquable de l'emploi d'ἄγυια dans la tradition poétique après Homère est qu'il désigne dans la plupart des cas, dans une périphrase et par métonymie, la ville, généralement une ville nommée.

On a ainsi Thèbes (Pind. *P.* IX 83 ; fr. 194, 6, Soph. *Ant.* 1136, Eur. *HF* 783), Argos (Pind. *P.* VIII 55, Bacch. *Ép.* IX 17), Delphes (Bacch. *Ép.* III 16, Eur. *Ion* 460), Syracuse et les villes siciliennes soumises par Hiéron (Pind. *P.* II 58), Tirynthe (Bacch. *Ép.* XI 58),

³³ Respectivement IV 246, XXII 230 et XV 384.

³⁴ Cf. app. crit. de von der Mühl et Hainsworth *ad loc.*

³⁵ Interprétation sans doute fausse, car le radical de εὐρυοδείης est certainement apparenté à ἔδος, cf. Lamberterie 1990, I p. 223-224, contre DELG sv, Janko sur *Il.* XVI 635. West sur Hésiode *Th.* 119 et *LfgRE sv* (R. Führer) restent prudents.

ΑΓΥΙΑ

Larissa (Bacch. *Ép.* XVI 4), Colone (Soph. *Æd. Col.* 715), Pagases (Ap. Rh. I 317), Phères (Ap. Rh. III 887), Alexandrie (? *Hymne à Isis* d'Andros), Thronion de Locride (Lyc. 1149), les villes fondées par les filles d'Asôpos (Thèbes, Égine, etc. : Bacch. *Ép.* IX 52), celles consacrées à Artémis (Call. *H. Artémis* 38), et les cités grecques en général (Eur. *Bacch.* 87). La périphrase métonymique est tirée du passage du chant V de l'*Illiade* où le sac de Troie est illustré par l'évocation des rues de la ville.

Parmi les homérismes les plus étroits, il y a les variations sur εὐκτιμέναι. On trouve en effet dans la tradition une série d'épithètes forgées sur le modèle de l'unique épithète homérique de la rue, qui signifie "bien construites", εὐδμητος (Ap. Rh. I 317, III 887), εὐδόμετος (épitaphe de Parion), et avec une variation supplémentaire θεόδομος "bâti par les dieux" (Bacch. *Ép.* XI 58), et εὐκτιμών "à la belle fortune"³⁶ (Pind. *N.* VII 92).

Plusieurs passages, dans le choix de l'épithète, font aussi allusion à εὐρύγυια grâce à εὐρύχορος "aux vastes places de danse"³⁷ (Pind. *P.* VIII 55, Eur. *Bacch.* 87, Aratos I 106). L'étroitesse des rues chez Oppien (*Hal.* II 410), justifiée par le contexte de guet-apens, est peut-être aussi une inversion de ce motif³⁸.

L'épithète ἀπόρθητοι chez Bacchylide (*Ép.* IX 52) est une allusion au passage du chant V de l'*Illiade*, où l'évocation du sac de Troie à venir est précisée par la mention des rues. Le même poète emploie l'épithète ὑψιάγυια à propos d'Égine (*Ép.* XIII 38), une variation sur l'épithète homérique³⁹.

La description du lever du jour au chant IV des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes fait certainement elle-même allusion, à travers ἄγυια, à la formule courante dans l'*Odyssée* pour décrire le tomber du jour.

Quant à l'épithète εὐρύγυια, déjà évoquée plus haut, elle réapparaît dans un emploi métaphorique chez Terpandre (fr. 5), qui associe à Lacédémone la valeur guerrière, la poésie et la justice, dite "aux larges rues", sans doute parce qu'elle assure la prospérité de la

³⁶ Hummel 1999, p. 558. La variation renvoie sans doute à πολυκτιμών, hapax dans l'*Illiade* (V 613), associé à πολυλήτιος "riche en récoltes" pour décrire un homme riche : le premier élément εὐ- chez Pindare met donc l'accent sur la *qualité* de la richesse en question.

³⁷ Cf. *DELG* sv χόρος et *Lfgre* sv εὐρύχορος (R. Führer).

³⁸ Autres épithètes descriptives : πολύπυρος *Hymne à Isis* d'Andros ; ξεσταί Eur. *H.F.* 783 ; εὐστέφανοι Pind. *P.* II 58 ; κοίλα Pind. *O.* IX 34 ; λεύκιπποι Pind. *P.* IX 83 ; εὐάνδροι Bacch. *Ép.* IX 17.

³⁹ Cf. Hummel 1995 pour le contexte lexical de cette épithète.

ΑΓΥΙΑ

cit , donc la beaut  de ses rues⁴⁰. Elle ne repar t pas avant l' poque hell nistique, dans un lexique po tique (*SH* 991, 45), et   l' poque imp riale dans quatre po mes et trois passages en prose, dans une allusion ou une citation hom riques⁴¹ : tout lien avec le pillage est perdu.

β. autres emplois : une des tendances de la tradition po tique est d'employer  γυια pour d signer le lieu o  les r jouissances publiques ont lieu (Bacch.  p. III 16, *P ans* II 79 ; Eur. *H. F.* 783, *Bacch.* 87 ; Philod. Scarph. *P an   Dionysos* 145). Ces emplois ont peut- tre  t  influenc s par l'*Hymne hom rique   Apollon*.

Dans plusieurs cas,  galement, l' γυια est simplement un lieu public, souvent li    l'agora : par opposition   l'espace intime de la maison (Ap. Rh. II 1022), pour constituer une  vocation contrast e de la ville et de la nature (Ap. Rh. IV 1173 ; Aratos I 2, parodi  par Luc. *Nigr.* 16), comme lieu de la vie judiciaire (Aratos I 106, cf. Terpendre Δικα  ρυσ γυια) ou commerciale (ps.-H s. fr. 302, 5), et comme un des endroits, avec les sanctuaires, o  une jeune fille peut rencontrer un homme (Dioscoride  pigr. XVII 7). On y trouve encore des enfants en train de jouer ( pitaphe de Parion), des chiens (Babrius), des voleurs (Oppien), des citoyens arm s (Eur. *Or.* 761), des empoisonn s en train de d lirer (Nicandre).

L'occurrence la plus surprenante est celle de la IX^e *Olympique* de Pindare, o  il est dit qu'Had s m ne avec sa baguette les tr pass s "vers la rue creuse des morts" (34-35 κοίλων πρ ς  γυιαν | θνασκόντων) : il s'agit sans doute d'une  vocation du monde souterrain (d'o  "creuse") des morts comme ville⁴².

Le fragment 202 de Sophocle, o   γυιαίος qualifie γ , est une variation sur la formule χθον ς  ρυσουδει ς (cf.  ρυσ γυια *H. D m.* 16).

C'est au dossier des emplois po tiques qu'il faut  galement verser le nom mythique de l' pouse d'un des fils de Lapith s,  στυ γυια (D. S. IV 69, 3).

⁴⁰ Peut- tre aussi y a-t-il l'id e que la justice s'exerce en public, cf. Gostoli *ad loc.*, comparant Aratos *Ph n.* 106. Pour l'authenticit  du fragment, mise en doute par Page *PMG* p. 363 et West 1993 p. xxi, voir aussi Gostoli *ad loc.*

⁴¹ Po sie : Dionysios le po te  pique fr. 2, *Oracles sibyllins* IV 127,  pitaphes d'Ath nes ( p. imp., Peek 1957 n  211) et de Tomes (II^e s. ap. J.-C., *IScM* II 2, 188). Prose : D. Chr. *Premier Tarsique* (33) 22,  l. Ar. *Kat  τ ων  ξορχομένων* (34) 15, Lucien *Charon* (26) 23.

⁴² Cf. le fr. 832 de Sophocle, qui  voque le στενωπ ς  ιδου et la παλιρροία βυθο , donc un paysage "naturel", στενωπ ς faisant r f rence   l' troitesse du passage et non   une "rue". La "voie carrossable creuse" de l'*Hymne hom.   D m ter* (177 κοίλην κατ'  μαξιτόν) renvoie sans doute aux orni res des v hicules (West trad.) plut t qu'  un chemin creux.

ΑΓΥΙΑ

Il faut enfin mentionner le verbe ἀγυιοπλαστέω, certainement créé par Lycophron, au vers 601 de son *Alexandra*, où le poète prête une industrie humaine aux compagnons de Diomède transformés en oiseaux, construisant leurs nids en rangs sur le flanc d'une colline en forme de théâtre (600-602 θεατρομόρφω πρὸς κλίτει γεωλόφω | ἀγυιοπλαστήσαντες ἐμπέδοις τομαῖς | πυκνάς καλιάς). Le verbe signifie littéralement "modeler comme des ἀγυιαί". Le radical d'ἄγυια est choisi seulement parce qu'il est poétique, et le composé appartient à la petite série des composés en -πλαστέω du type κηροπλαστέω (attesté depuis le traité *Des articulations* du corpus hippocratique), représenté également chez Lycophron par ζωοπλαστέω "modeler comme des figures", "statufier" (v. 844). La famille de πλάσσω n'entretient en effet aucun rapport particulier avec le vocabulaire des rues. Lycophron fait allusion aux pratiques de l'urbanisme orthogonal, et ἀγυιοπλαστέω est un terme pseudo-technique renvoyant peut-être à ῥυμοτομέω (voir ch. IV 7, p. 149-152)⁴³.

3. Le vocabulaire religieux.

a) κνισᾶν ἀγυιάς.

Hésiode, Aristophane, Démosthène, un discours du corpus démosthénien, ainsi que Lucien⁴⁴ nous préservent cette formule religieuse, signifiant littéralement "remplir les ἀγυιαί de la fumée des sacrifices". Harpocrate, grammairien alexandrin de la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C., dans son *Lexique des Dix Orateurs* (α 22), lit dans ces passages ἀγυιᾶς, "les autels à Apollon Agyieus" (voir la section suivante), mais comme Aristophane, dans le passage des *Oiseaux* au moins, suppose des sacrifices à tous les dieux⁴⁵, et que Lucien, en modifiant la formule (ἀκνίσωτοι δὲ αἱ ἀγυιαί *Bis acc.* (29) 2), emploie sans aucun doute le substantif féminin⁴⁶, il faut probablement rejeter cette interprétation, pour subtile qu'elle soit. C'est en tout cas une formule archaïque préservée en attique classique par le conservatisme du vocabulaire religieux. Son statut exact chez Hésiode est impossible à déterminer. Les passages où elle apparaît décrivent des célébrations auxquelles participe la ville tout entière, et témoignent donc du même état de

⁴³ D'ailleurs, la comparaison d'une ville et d'un théâtre n'est pas rare : cf. *Lettre d'Aristée* 105 (Jérusalem), D. S. XVI 76, 2 (Périnthe), XIX 45, 3 (Rhodes), Vitruve II 8, 11 (Halicarnasse).

⁴⁴ Hés. fr. 325 ; Ar. *Cav.* 1320 et *Ois.* 1233 ; Dém. *C. Midias* 51-52 ; ps.-Dém. *C. Macartatos* 66 ; Luc. *Prom.* (23) 19.

⁴⁵ MacDowell *ad* Dém. *C. Midias* 51.

⁴⁶ Dunbar *ad* Ar. *Ois.* 1233.

ΑΓΥΙΑ

langue que les poèmes homériques, où ἄγυια est le nom spécifique de la rue. Le genre de sacrifice supposé par la formule κνισᾶν ἄγυιάς est implicitement opposé aux sacrifices qui ont lieu dans les sanctuaires publics. C'est un sacrifice domestique multiplié dans l'étendue de la cité.

b) Ἄγυιεύς et consorts.

D'assez nombreux textes font référence à l'"Apollon de la Rue", Ἀπόλλων Ἄγυιεύς, et surtout aux piliers consacrés au dieu, dits ἄγυιῆς par métonymie. Les plus anciennes indications sont dans le théâtre attique classique, à savoir deux passages d'Aristophane (*Gu.* 875, *Th.* 489), un d'Euripide (*Ph.* 631), des fragments de Sophocle (370) et Phérécrate (92), et des allusions à Cratinos (fr. 403) et Eupolis (fr. 420). La source principale de ces fragments et de ces allusions, sauf pour Phérécrate⁴⁷, est Harpocrate (α 22), qui renvoie également à Ménandre (fr. 481) et au seul auteur en prose pris à témoin, Démosthène (*Contre Midias* 51). Il vaut la peine de citer en entier le développement du grammairien : Ἄγυιᾶς· Δημοσθένης ἐν τῷ Κατὰ Μειδίου· «χόρους ἰστάναι κατὰ τὰ πάτρια καὶ κνισᾶν ἄγυιᾶς». Ἐνιοὶ μὲν ὀξύνουσιν θηλυκῶς χρώμενοι, οἷον τὰς ὁδοῦς· βέλτιον δὲ περισπᾶν ὡς ἀπὸ τοῦ ἄγυιᾶς. Ἄγυιεύς δὲ ἐστὶ κίων εἰς ὄξυ λήγων, ὃν ἰστᾶσι πρὸ τῶν θυρῶν, ὡς σαφὲς ποιοῦσιν Ἀριστοφάνης τε ἐν Σφήξι καὶ Εὐπολῖς. Ἰδίους δὲ εἶναί φασιν αὐτοὺς Ἀπόλλωνος, οἱ δὲ Διονύσου, οἱ δὲ ἀμφοῖν. Ἐστὶ οὖν τὸ ὀλόκληρον ἄγυιᾶς, καὶ κατὰ τὴν Ἀττικῶν διάλεκτον ἄγυιᾶς, καθὰ καὶ Στειριᾶς καὶ Μηλιᾶς καὶ τὰ παραπλήσια λέγουσιν ἐν συναλοιφῇ. Ἀριστοφάνης ἐν Ὀρνισί· «μηλοσφαγεῖν τε [καὶ] βοθυτοῖς ἐπ' ἐσχάραις | κνισᾶν τ' ἄγυιᾶς». Φασὶ δ' αὐτὸ ἴδιον εἶναι Δωριέων, ὡς δῆλον ποιεῖ Διευχίδας ἐν τῇ γ' τῶν Μεγαρικῶν. Εἶεν δ' ἂν οἱ παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς λεγόμενοι ἄγυιῆς οἱ πρὸ τῶν οἰκιῶν βωμοὶ, ὡς φασὶ Κρατῖνος καὶ Μένανδρος, καὶ Σοφοκλῆς ἐν τῷ Λαοκόωντι, μετὰ γων τὰ Ἀθηναίων ἔθη εἰς Τροίαν, φησί· (fr. 370), "Ἄγυιᾶς : Démosthène dans le *Contre Midias* : "<former des chœurs selon> les coutumes ancestrales et faire fumer les sacrifices sur les ἄγυιῆς". Certains, le prenant comme un féminin, en font un oxyton, au sens de "rues", mais il vaut mieux en faire un périspomène, en le tirant d'ἄγυιᾶς. Un ἄγυιεύς est un pilier se terminant en pointe qu'on dresse devant les portes, comme le manifestent Aristophane dans les *Guêpes* et Eupolis. Certains disent qu'ils appartiennent à Apollon, d'autres à Dionysos, et d'autres encore aux deux ensemble. La forme entière, donc, est ἄγυιᾶς, d'où, en dialecte attique, ἄγυιᾶς, de même qu'on dit, avec contraction, Στειριᾶς, Μηλιᾶς et les formes similaires. Aristophane dans les *Oiseaux* : "égorger des brebis sur les foyers où l'on sacrifie les bœufs et couvrir les ἄγυιῆς de la

⁴⁷ Photios *Lex.* α 277, sur ἄγυιεύς.

ΑΓΥΙΑ

fumée des sacrifices". On dit que cela est propre aux Doriens, comme le montre Dieuchidas au troisième livre de l'*Histoire de Mégare*. Ce qu'on appelle ἀγυιῆς en Attique, ce seraient les autels placés devant les maisons, comme le disent Cratinos et Ménandre, tandis que Sophocle dans le *Laocoôn*, transposant les coutumes athéniennes à Troie, dit...".

Il ressort très clairement des *Guêpes* et de cette glose que l'ἀγυιεύς est situé dans la rue à côté de la porte de la maison : dans la comédie, il est qualifié de γείτων et de προθύρου προπύλαιος, tandis qu'Harpocraton, justement à propos de ce passage, le décrit comme "un pilier se terminant en pointe qu'on dresse devant les portes" (πρὸ τῶν θυρῶν).

Le grammairien rapporte aussi que selon Dieuchidas de Mégare, historien situé entre le IV^e et le II^e siècles avant notre ère⁴⁸, les ἀγυιῆς étaient chose doriennne, idée développée dans un fragment du même auteur cité par une scholie au passage des *Guêpes* déjà mentionné – citation malheureusement si corrompue que le texte est presque incompréhensible⁴⁹. Certes, les passages associant les hermès à l'Attique en particulier pourraient implicitement soutenir cette affirmation⁵⁰, mais celle-ci n'en est pas moins contredite par les attestations d'ἀγυιεύς. Peut-être est-elle tendancieuse, chez cet historien local ? Les deux dédicaces à Apollon Agyieus venant de Messène et datant de la fin du IV^e et du III^e s. av. J.-C.⁵¹ ne prouvent rien.

À part une série d'attestations littéraires et documentaires du culte rendu à Apollon Agyieus en divers points du monde grec⁵², les passages les plus remarquables sont l'endroit

⁴⁸ Piccirilli p. 15.

⁴⁹ Piccirilli 1975 fr. 2b, et sch. *Guêpes* 875a Koster, qui donne peut-être le meilleur texte : ἐν δὲ τῷ ἱερατρῶϊ τούτῳ διαμένει ἔτι καὶ νῦν ἴεσσι ὡς ἴ ἀγυιεύς τῶν Δωριέων <τῶν> οἰκήσαντων ἐν τῷ τόπῳ ἀνάθημα, καὶ οὕτως καταμηνύει, ὅτι Δωριέων ἐστὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων. Τούτοις γὰρ ἐπὶ [[τάς]] στρατιᾶς ἴφ φάσματος οἱ Δωριεῖς ἀπομιμούμενοι τοὺς ἀγυιᾶς [τας αγυιας ms. !] ἰστᾶσιν ἔτι καὶ νῦν τοὺς Ἀπόλλωνος, "Et dans ce (lieu) l'agyeus, consacré par les Doriens qui ont habité l'endroit, reste (debout ?) encore aujourd'hui, et manifeste ainsi que les coutumes des Grecs sont celles des Doriens. Pour ceux-là (? ce ne peut être le complément de ἀπομιμούμενοι) en effet, en campagne, (s'il se produit une ?) apparition, les Doriens imitant (?) dressent encore aujourd'hui les ἀγυιῆς d'Apollon". Il est curieux que l'Apollon des Rues soit impliqué dans les rites accomplis lors d'une campagne militaire : on attendrait plutôt un protecteur des routes.

⁵⁰ En particulier Hérodote II 51, 1 et Thucydide VI 27, 1.

⁵¹ Themelis 1992, p. 82-84, et *IG* V 1, 1441.

⁵² Attestations littéraires : Dém. *C. Midias* 52, ps.-Dém. *C. Macartatos* 43, Cornutus *Epidromè* 32 (p. 69 Lang) et 34 (p. 73 Lang), ps.-Boiô fr. 1 Powell (= Paus. X 5, 8), Paus. I 31, 6, II 19, 8, VIII 32, 4 ; 53, 1, 3 et 6, et épigramme d'Halicarnasse au II^e s. ap. J.-C. Attestations seulement documentaires : Théra (ép. arch.), Ionie (IV^e s. av. J.-C.), Messène (IV^e-III^e s.) et Tomes (II^e s. ap. J.-C.).

ΑΓΥΙΑ

du *Discours smyrnien* où Ælius Aristide compare le Mélès qui coule devant la ville à un Apollon Agyieus qualifié de προύλαιος τῆ πόλει (§ 14), et celui du *Protreptique* de Clément d'Alexandrie où l'auteur se moque des païens qui vénèrent des pierres dressées devant leurs portes, Hermès et "le portier Agyieus" (ὁ Ἀγυιεύς θυρωρός IV 50, 5).

L'*agyieus* comme autel a une réalité archéologique dont l'interprétation est cependant difficile⁵³.

Il faut signaler par ailleurs la variante ἀγυιάτης (fém. ἀγυιάτις), trouvée chez Eschyle (*Ag.* 1081 et 1086) dans l'appel de Cassandre Ἄπολλον· | ἀγυιάτ', ἀπόλλων ἐμός, chez Euripide (*Ion* 186) dans l'étonnement du chœur d'Athéniennes de retrouver à Delphes le culte rendu aux ἀγυιῆς, les ἀγυιάτιδες θεραπεῖαι, et dans une dédicace à Apollon Agyiatès de Chytroi à Chypre datant des IV^e-III^e siècles avant J.-C. (*SEG* XX 309), ce qui prouve qu'il ne s'agit pas seulement d'une variante littéraire. Dans deux dédicaces de Pharsale datant du IV^e s. av. J.-C. (Decourt 1995, n° 74 et 75), les Agyiatai sont sans doute les membres d'une association de voisinage, partageant peut-être le culte d'Apollon (Decourt *ad loc.*)⁵⁴.

Cet adjectif se rencontre aussi sans rapport avec Apollon chez Pindare (*P.* XI 1), qualifiant Sémélé d'ἀγυιάτις des Olympiennes, pour souligner le privilège fait à cette mortelle (cf. v. 2 Inô ὁμοθάλαμος des Néréides, et 64 les Dioscures "habitant dans l'Olympe" un jour sur deux).

On a également une référence probable à une (Artémis ?) Ἀγυαία dans un calendrier sacrificiel de Chios datant du V^e siècle, et un mois d'Agyieus (Ἀγυεῖος et variantes) attesté à Argos (III^e s. av. J.-C.), Potidania, Cnossos, Naupacte et Delphes (II^e s.)⁵⁵. On voit donc que les attestations de l'Apollon de la Rue sont réparties entre les différentes parties du monde grec d'une manière qui suggère que c'est un fait religieux, sinon panhellénique, du moins peu spécialisé géographiquement.

La seule tentative de distinguer les hermès des ἀγυιῆς et autres ἑκαταῖα est à ma connaissance celle de R. Osborne (1985, p. 165-167), qui évoque en particulier l'importance politique des premiers, visible dans les hermès d'Hipparque situés à mi-chemin

⁵³ E. Di Filippo Balestrazzi (*LIMC* sv Apollon Agyieus) et V. Fehrentz (dont les développements appuyés sur la documentation textuelle, en particulier p. 133-137, paraissent hasardeux) sont de bons témoins de cette difficulté.

⁵⁴ Les développements de B. Helly (1995, p. 316-318) paraissent en revanche fragiles.

⁵⁵ Je renvoie le lecteur au *DGE* pour les références. Cf. Samuel 1972, p. 78, 90, 135 et 175, et surtout Trümpy 1997, § 122 (caractérisé comme "westgriechisch" p. 290) : probablement un mois d'été, au nom dérivé de fêtes en l'honneur d'Apollon Agyieus, des *Ἀγυιήια (l'auteur part de l'Ἀγυιήιος argien).

ΑΓΥΙΑ

entre Athènes et chaque deme, dans ceux de l'Agora près desquels se rassemblaient certains magistrats, et dans le monument de la victoire d'Éion sur la même Agora, consistant en un groupe de trois hermès. La différence la plus notable, de notre point de vue, est que, si les hermès et les *hekataia* semblent concurrencer les *agyieis*⁵⁶, la proposition inverse ne semble pas être vraie, car on ne trouve pas de mention d'un *agyieus* au carrefour ou sur la route. Le lien avec le seuil de la maison urbaine paraît donc être plus contraignant pour Apollon *Agyieus*. Mais bien des détails nous échappent certainement.

En tout cas, on a ici, comme dans la formule κνισᾶν ἀγυιάς, la conservation d'un archaïsme dans le vocabulaire religieux, en l'occurrence dans une épiclèse en -εύς (cf. Σμινθεύς, et Zeus Πολιεύς, Dionysos Βασσαρεύς, etc.)⁵⁷ ou en -τής⁵⁸. L'épiclèse correspondante pour d'autres dieux est Ἐνόδιος/-ία (Hermès, Hécate, Perséphone) pour le sens, mais Προθυραία (Artémis, Hécate) et Προπύλαιος/-αία (Hermès, Artémis), entre autres, pour la fonction. La question reste posée, de savoir pourquoi cet épiclese Ἀγυιεύς s'est accolée à Apollon plutôt qu'à un autre dieu.

4. Autres emplois en prose.

Malgré la prééminence de la tradition poétique et du vocabulaire religieux dans l'histoire d'ἄγυια, il existe en effet un certain nombre d'emplois prosaïques indépendants.

a) Xénophon.

Le plus ancien emploi concerné est dans la *Cyropédie* (II 4, 3-4). Cyrus, en campagne, se rend avec une escorte de 30 000 hommes auprès de Cyaxare pour recevoir à ses côtés une ambassade, mais, aux portes du camp, il se rend compte que l'ἄγυια qui mène au quartier du roi (τὸ βασίλειον) est trop étroite et modifie donc la disposition de

⁵⁶ Un témoignage frappant de cette concurrence se trouve un peu avant le passage des *Guêpes* déjà cité, au vers 804, quand Philocléon évoque l'image de tribunaux installés devant chaque maison, ὥσπερ ἑκαταῖον [Ἐκ- MacDowell] πανταχοῦ πρὸ τῶν θυρῶν, "comme un autel à Hécate partout devant les portes" : cette évocation n'est pas sur le même plan que l'invocation du vers 875, qui est en outre mise dans la bouche de Bdélycléon, mais elle montre que ἑκαταῖα et ἀγυιεῖς étaient similaires.

⁵⁷ Cf. Perpillou 1973, p. 327-328 : "[la] fonction [de l'*agyieus*] se définit par son emplacement" (p. 327).

⁵⁸ Cf. Dionysos Ὑγιότης chez Athénée (II 36b), et en général pour les dérivés en -ατης/-ητης de noms en -ᾱ/-η Chantraine *Formation*, p. 310-311, avec p. ex. πρῶρατης "pilote qui se tient à la poupe" (p. ex. ps.-Xén. *Const. Ath.* 1, 2).

ΑΓΥΙΑ

l'escorte. Les termes employés pour désigner les passages d'un camp sont mal connus⁵⁹, mais ἄγυια surprend, quoique l'emploi d'un nom de la rue dans ce contexte trouve un parallèle chez Polybe avec ῥύμη (cf. ch. IV 4, p. 138-141). Le nom de la rue dans la *Cyropédie* comme ailleurs chez Xénophon est au reste ὁδός⁶⁰. Il est remarquable que, plus loin dans la même œuvre (VIII 3, 9 et 10), Xénophon emploie justement ὁδός dans un passage qui n'est pas sans rappeler celui qui nous occupe : lors d'une chevauchée solennelle du Roi de son palais (βασίλειον) babylonien vers les sanctuaires en dehors de la ville, les soldats sont postés "de chaque côté de la rue" (§ 9 ἔνθεν καὶ ἔνθεν τῆς ὁδοῦ)⁶¹. S'agit-il donc avec ἄγυια d'un trait poétique, procédé dont la *Cyropédie* est assez familière⁶² ? Ou bien d'un dialectisme d'origine éléenne ? Xénophon vivait en effet déjà depuis plusieurs décennies à Scillonte, près d'Olympie, lorsqu'il a composé la *Cyropédie*, dans les années 360 probablement⁶³, et les termes dialectaux constituent une part non négligeable de son vocabulaire⁶⁴. Cette dernière possibilité est peut-être renforcée par l'emploi suivant.

b) le dialecte éléen.

Chez Pausanias, on apprend en effet que "(le Léonidaion d'Olympie) est séparé de l'entrée des processions par une ἄγυιά, car ce que les Athéniens appellent στενωποί, les Éléens le nomment ἄγυιαί" (διέστηκε δὲ ἄγυιαν ἀπὸ τῆς ἐσόδου τῆς πομπικῆς, τοὺς γὰρ δὴ ὑπὸ Ἀθηναίων καλουμένους στενωποὺς ἄγυιας ὀνομάζουσιν οἱ Ἡλεῖοι V 15, 2) : c'est-à-dire que le mot éléen pour "rue" est ἄγυια (pour στενωπός⁶⁵ en attique, voir chapitre suivant).

⁵⁹ Polybe, dans sa description du camp romain (VI 27-32), emploie le vocabulaire urbain de ῥύμη "rue" et πλατεῖα "avenue", ainsi que δίοδος "passage", qui semble avoir été fréquent dans ce contexte (cf. ch. I 4, p. 53-54). Pour le camp romain encore, Flavius Josèphe dit ῥυμοτομεῖν (*G. J.* III 82), mais ὁδοὶ ἐτέτηντο pour le camp biblique (*A. J.* III 289).

⁶⁰ *An.* V 2, 19 et 22 ; *Hell.* 4, 11, 12 et 16 ; III 3, 5 ; V 2, 9 ; *Cyr.* VII 5, 31 ; VIII 3, 9 et 10 (?) ; *Mém.* II 2, 4 ; 7, 2 ; *Rép. Lac.* 3, 4 ; 9, 5.

⁶¹ On pourrait, à vrai dire, entendre aussi bien "de chaque côté de son passage", car le contexte urbain n'est pas souligné par ailleurs.

⁶² Cf. Gautier 1911, p. 85-108 *passim*.

⁶³ Gera 1993, p. 23-25, et Mueller-Goldingen 1995, p. 45-55.

⁶⁴ Gautier 1911, p. 22-65, surtout des dorismes (22-47), parmi lesquels il propose d'ailleurs, sans être plus catégorique, de ranger ἄγυια (p. 47).

⁶⁵ Qui ne signifie pas "ruelle", comme le traduit J. Pouilloux selon un usage fréquent et erroné, interprétation qui l'avait conduit à critiquer à tort la glose de Pausanias dans son article de 1983 (p. 218).

ΑΓΥΙΑ

Au livre VI, Pausanias reprend le terme, sans plus le gloser, pour nommer l'itinéraire menant du gymnase d'Élis aux bains : "le chemin passe par l'ἀγυιά Silence⁶⁶ et longe le sanctuaire d'Artémis Philomeirax" (δι' ἀγυιάς τε ἡ ὁδὸς Σιωπῆς καὶ παρὰ τὸ ἱερὸν τῆς Φιλομείρακος ἐστὶν Ἀρτέμιδος VI 23, 8). Suit un récit étimologique où ἄγυια est constamment employé et qui se combine avec les traces archéologiques pour suggérer que cette rue se prolongeait jusqu'à l'agora⁶⁷. Or c'est dans la description et la caractérisation de l'agora que l'on trouve les derniers emplois d'ἄγυια, sans qu'il s'agisse plus de rues nommées : "l'agora des Éléens n'est pas comme dans les cités ioniennes ou les cités grecques voisines de l'Ionie, elle est faite, à l'ancienne, de portiques séparés les uns des autres et d'ἀγυιαί passant entre eux" (ἢ δὲ ἀγορὰ τοῖς Ἡλείοις οὐ κατὰ τὰς Ἴωνων καὶ ὄσαι πρὸς Ἴωνία πόλεις εἰσὶν Ἑλλήνων, τρόπῳ δὲ πεποιήται τῷ ἀρχαιοτέρῳ στοαῖς τε ἀπὸ ἀλλήλων διεστώσαις καὶ ἀγυιαῖς δι' αὐτῶν 24, 2). Quand il fait référence aux agoras "ioniennes", Pausanias doit avoir à l'esprit les agoras fermées par des portiques sur tous les côtés, et donc coupées de la circulation, qui s'étaient développées à l'époque hellénistique et généralisées à l'époque romaine, et dont Éphèse et Milet offraient des exemples frappants⁶⁸. L'agora "ancienne" est donc au contraire une agora ouverte aux rues et à la circulation⁶⁹, et le Périégète précise donc au paragraphe suivant, à propos de l'Hellanodikéôn, que "c'est une ἀγυιά qui le sépare de l'agora" (ἀγυιά δὲ ἡ διείργουσα ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς ἐστὶν αὐτόν § 3),

⁶⁶ Le substantif est apparemment (Casevitz *ad loc.*) apposé à ἄγυια, cf. aussi I 20, 1 ὁδὸς καλουμένη Τρίποδες, connue aujourd'hui comme la "rue des Trépieds" à Athènes : l'habitude moderne en français est en effet de construire un complément de nom lorsque le déterminant est un nom commun (cf. "rue Monge", mais "rue de la Clef"), ce qui n'est à vrai dire pas rare non plus en grec ancien (cf. p. ex. dans la *Périégèse* même la ὁδὸς τοῦ δρομέως, "rue du Coureur", à Élatée (X 34, 5), et dans la documentation sur papyrus la ῥύμη Μυροβαλάνου, "rue de la Noix-de-Ben", à Oxyrhynchos (Duttenhöfer 1997 n° 1)). Voir Greco 1999, qui n'aborde cependant pas la question syntaxique.

⁶⁷ Les bains sont en effet entre le gymnase, situé en marge de la ville, et l'agora (A. Jacquemin *ad loc.*) et comme dans le récit étimologique les espions empruntent la rue Silence pour écouter les Éléens à leur insu, on peut imaginer qu'ils se sont dirigés vers le centre de la cité, le principal lieu de discussion publique.

⁶⁸ Cf. Martin *Agora*, p. 311-313 pour Élis et 372-417 pour l'agora "ionienne". Cf. aussi *Urbanisme*, p. 273-275, et Parrish "Introduction", p. 13 (cités d'Asie Mineure occidentale à l'époque romaine) "a few cities in our group have multiple agoras, built in Late Hellenistic and Roman phases and always taking the form of a walled, enclosed space with columned porticoes framing its four sides".

⁶⁹ Jacquemin *ad loc.* Les autres références de Pausanias à ce type d'agora ne sont pas explicites quant aux critères d'archaïsme (VII 22, 2 ; X 32, 10 ; 35, 4 et 6).

ΑΓΥΙΑ

puis, à propos de ce même édifice et du portique Corcyréen qui le jouxte, qu'"il y a entre eux une ἀγυιά" (τὸ μεταξὺ αὐτῶν ἀγυιά § 4).

Στενωπός chez Pausanias comme chez la plupart des auteurs d'époque romaine est le mot spécifique pour "rue", à côté de ὁδός, le terme générique (voir p. 106). Les passages cités impliquent donc que ἄγυια survivait encore au II^e siècle en Élide au sens homérique de "rue", à moins qu'il ne se soit agi en fait de rues spéciales – celle d'Olympie est en effet la voie processionnelle, et celles d'Élis conduisent à l'agora – dont ses hôtes éléens auraient dit à Pausanias qu'on les appelait des ἀγυιάί, le Périégète, qui après tout ne menait pas une enquête linguistique, extrapolant ensuite à l'ensemble des rues.

c) Delphes.

Les emplois éléens sont peut-être à rapprocher d'un emploi possible à Delphes, dans des comptes relatifs aux Pythia, datant du milieu du III^e siècle av. J.-C. (*CID* II 139), où la rubrique suivant celle touchant la construction du passage voûté conduisant au stade (30 τᾶς ψαλίδος τᾶς ἐν τὸ στάδι[ον ποιήσιν]) est restituée "Nettoyage de l'ἄγυια" (30-31 [τᾶς ἀγυιᾶς τὰν ἐκκάθαρ[σι]ν). La restitution est incertaine, car, du mot qui nous intéresse, seul ιας a survécu⁷⁰. Si on l'accepte, il s'agit alors certainement, comme l'a proposé J. Pouilloux⁷¹, de la voie d'accès au stade. La question reste, comme pour Olympie et Élis, de savoir si ἄγυια est, à Delphes à l'époque de l'inscription, le mot normal pour désigner la rue, ou s'il désigne une rue spéciale. La seule occurrence d'un mot désignant une

⁷⁰ J. Pouilloux en 1977 ne l'importe pas encore dans le texte (p. 119 et n. 53), mais quelques années plus tard (1983) la considère comme certaine. P. Aupert (*FD* II, *Le Stade*, n° 14 (p. 153-155) 1979), la considère comme séduisante, à cause de la brièveté de l'espace disponible, malgré ses doutes. J. Bousquet, enfin, dans *CID* II, accepte la restitution dans son texte, mais met un point d'interrogation après "rue" dans sa traduction, prudence imitée par Fr. Lefèvre dans *CID* IV 57.

⁷¹ Voir surtout l'article de 1983. Sa caractérisation d'ἄγυια comme à la fois "un terme coutumier à Delphes" et "un mot noble, celui dont on usait à Olympie pour les cérémonies analogues" (p. 219) peut être discutée sur certains points : l'argument décisif pour la restitution d'ἄγυια est selon Pouilloux le lien entre l'ἄγυια et les concours gymniques qu'il trouve dans le passage de Pausanias sur Olympie, mais cela n'est-il pas ignorer les passages concernant Élis ? Il me semble également erroné de tirer de l'oracle delphique cité par Démosthène dans le *Contre Midias* et du *Péan à Dionysos* de Philodamos de Skarpheia l'idée qu'ἄγυια est "un terme coutumier à Delphes" (p. 219), car ces emplois s'expliquent mieux par une tradition poétique ou religieuse qui ne doit rien à Delphes. Mais l'identification avec la voie d'accès au stade n'en reste pas moins quasi-certaine, car on voit mal de quelle autre voie il pourrait s'agir.

ΑΓΥΙΑ

rue à Delphes est, à ma connaissance, ὁδός à Thyiai, dont il est probable qu'il s'agissait d'un faubourg ou d'un quartier de la ville⁷².

d) l'Égypte.

La majorité des occurrences d'ἄγυια en prose se trouve dans un ensemble de textes, documentaires et littéraires, appartenant au contexte égyptien, certes dans des emplois limités, puisqu'il s'agit, à une poignée d'exceptions près, d'Alexandrie et d'Oxyrhynchos.

α. Alexandrie : dans la capitale, toutes les ἀγυιαί connues portent le nom d'une Arsinoé accompagné des diverses épicleses de la reine divinisée, la deuxième du nom⁷³. Les documents sont de nature diverse et couvrent toute la période envisagée⁷⁴. Dans presque tous les cas l'ἄγυια est mentionnée au génitif après le nom d'un individu, c'est-à-dire qu'elle permet d'établir son identité. La créancière et son gardien, dans le document le plus ancien (*P. Lond.* VII 1986), sont ainsi "tous les deux de l'ἄγυια d'Arsinoé Reine" (5 οἱ δύο ἀγυιαῖς Ἀρσινόης Βασιλείας). La seule exception est dans le testament de 238/237 av. J.-C. (*P. Petrie*² I 6), où, dans un passage malheureusement très fragmentaire, une maison léguée est située "à Rhakôtis dans l'ἄγυια d'Arsinoé" (ἐν] Ῥακώτι ἐν ἀγυιαῖ Ἀ[ρσινόης 9), l'épiclèse étant perdue dans la lacune. D. Delia (1991, p. 81-82) a probablement tort de voir dans les ἀγυιαί des extraits de naissance des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. la localisation du bureau d'enregistrement, car, comme le fait remarquer à juste titre D. Hennig (2000, p. 609), toutes les ἀγυιαί concernées se trouvent dans le même δème Althaius (et non seulement celle d'Arsinoé Nikè, comme le laisse entendre Delia), et il est fort peu probable qu'il y ait dans chaque δème plusieurs bureaux d'enregistrement ou plusieurs registres se recoupant.

Il faut rattacher à ce dossier les occurrences dans la Septante, toutes deux dans 3 *Maccabées*, livre écrit directement en grec à Alexandrie, sans doute entre la fin du II^e s. av.

⁷² *CID* II 47 A II, 10 et 16 (343/342-341/340 av. J.-C.) ; 59 I, 27 (336/335 av. J.-C.) ; et 62 I B, 63 (335/334 av. J.-C.). Cf. comm. sur le premier passage pour la localisation de Thyiai.

⁷³ Cf. Fraser *Ptolemaic Alexandria*, p. 35-36 et 237-238 : il remarque qu'aucun autre souverain ne semble avoir donné son nom à une rue dans la capitale, et propose de l'expliquer par la distance croissante prise par la Cour à l'égard de la ville (p. 35-36).

⁷⁴ Le plus ancien date de 252 av. J.-C., le plus récent de 290 ap. J.-C. (*SB* XVI 13059, 7). La plupart sont des extraits d'acte de naissance des I^{er} et II^e s. de notre ère, mais on trouve aussi un testament, l'enregistrement de l'achat d'un esclave, etc.

ΑΓΥΙΑ

et le I^{er} s. ap. J.-C.⁷⁵. Dans le premier passage (1, 20), où Ptolémée IV veut pénétrer dans le Temple, les vierges remplissent les πλατεῖαι de leurs lamentations, les jeunes mariées courent dans toute la ville, et les mères et les nourrices abandonnent les enfants, "qui à la maison, qui dans la rue" (αἱ μὲν κατ' οἴκους, αἱ δὲ κατὰ τὰς ἀγυιάς), pour se rendre au Temple. Dans le second (4, 3), à propos cette fois de la persécution en Égypte, l'Égypte entière est montrée se lamentant : "quel nome, quelle cité, quel lieu habité en général, ou quelles ἀγυαὶ n'étaient pas remplis à leur sujet par la plainte et les gémissements ?" (τίς νόμος ἢ πόλις ἢ τίς τὸ σύνολον οἰκητὸς τόπος ἢ τίνας ἀγυαὶ κοπετοῦ καὶ γόων ἐπ' αὐτοῖς (sc. τοῖς Ἰουδαίοις) οὐκ ἐνεπιπλῶντο;). Le premier terme de l'énumération est typiquement égyptien et prouve qu'ἀγυια ici n'est pas un trait poétique, mais un mot de la *koinè* parlée en Égypte, et le contexte montre qu'il s'agit des rues en général et non de rues spéciales⁷⁶.

Cela vaut aussi, sans doute, pour le passage d'Achille Tatius où Clitophon découvre Alexandrie avec émerveillement (V 1, 4-5). Après avoir admiré la Voie Canopique et l'avenue perpendiculaire, le héros parcourt les beautés de la ville avec avidité : "partageant mes regards entre toutes les ἀγυαὶ, j'étais un spectateur inassouvi"⁷⁷ (μερίζων τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐς πάσας τὰς ἀγυιάς θεατὴς ἀκόρεστος ἤμην § 4), et il s'épuise à visiter toutes les ἀγυαὶ (περιάγων οὖν ἑμαυτὸν εἰς πάσας τὰς ἀγυιάς § 5). L'unique emploi de ὁδός au sens de "rue" dans le roman est dans le même passage, mais confirme la valeur plus générale et abstraite du mot : "les rues étaient en foule de par la plaine" (litt. "la rue était nombreuse...", ὁδὸς δὲ διὰ τοῦ πεδίου πολλή § 3).

C'est peut-être à l'origine égyptienne d'Athénée, que celui-ci revendique⁷⁸, qu'il faut aussi rapporter l'emploi d'ἀγυια dans la caractérisation d'Ulpien de Tyr comme un pédant qui passe son temps, "dans les ἀγυαὶ, les promenades, les librairies, les bains" (ἐν ταῖς ἀγυαῖς, περιπάτοις, βιβλιοπωλείοις, βαλανείοις I 1e), à demander à propos de tout si les (bons) auteurs emploient, ou non, tel ou tel terme.

Si l'on se fonde sur la Septante, Achille Tatius et Athénée, on a donc l'impression que les ἀγυαὶ sont simplement les rues en général, tandis que les papyrus suggèrent qu'il s'agit de rues spéciales. On sait en effet que ῥύμη est le terme ordinaire pour "rue" en Égypte à toutes les époques (cf. ch. IV 5a, p. 141-146). Les deux rues alexandrines qu'il sert à

⁷⁵ Bible grecque p. 85, P.-M. Bogaert 1993, col. 612.

⁷⁶ Il n'y a qu'une seule occurrence de ὁδός dans 3 *Maccabées*, dans l'expression κατὰ τὴν ὁδόν "en chemin" (7, 14).

⁷⁷ Tr. Garnaud modifiée.

⁷⁸ Cf. III 73a, VII 30c, XI 480e, XII 54a.

ΑΓΥΙΑ

désigner portant un nom, celles d'Eudaimôn et d'Origénès⁷⁹, ne sont nommées que d'après de simples particuliers. Par ailleurs, le mot employé pour désigner les avenues d'Alexandrie – et ici, les sources littéraires et documentaires concordent – est *πλατεῖα*, comme dans le reste du monde grec⁸⁰. En revanche, la *λαύρα* des Bienheureux mentionnée par Athénée semble être une ruelle plutôt qu'un quartier (cf. ch. V 3a, p. 167-168) ; *δρόμος* "avenue d'accès à un sanctuaire" n'est pas attesté pour la capitale, à ma connaissance. Quelle que soit la manière dont les *ἀγυιαί* d'Arsinoé se distinguaient matériellement des autres rues – peut-être étaient-elles plus larges et plus monumentales que les *ῥῶμαι*, sans pour autant atteindre les dimensions des *πλατεῖαι* –, il est possible qu'elles aient été concentrées dans une partie de la ville, car la majorité de celles qui nous sont connues (par les extraits d'acte de naissance) sont associées à un seul et même dème. Le cas d'Oxyrhynchos (cf. section suivante) suggère en outre qu'un sanctuaire leur était à chaque fois associé⁸¹.

En tout cas, ce sont certainement les papyrus qui reflètent l'usage courant, et les emplois littéraires doivent être de simples effets de style, l'application métonymique à l'ensemble des rues d'un terme n'en désignant qu'une partie. Cette extension du signifié d'*ἄγυια* est certainement motivée par le caractère prestigieux de la rue ainsi désignée dans la langue courante.

β. Oxyrhynchos : dans cette métropole, les papyrus nous font également connaître, mais seulement pour le I^{er} siècle avant J.-C.⁸², une seule *ἄγυια* nommée, d'après une autre reine, une Cléopâtre, probablement la troisième du nom, divinisée avec l'épiclèse d'Aphrodite⁸³. Le terme ordinaire pour "rue" à Oxyrhynchos, comme à Alexandrie et partout en Égypte, est *ῥύμη*. La *ῥύμη* peut être nommée, d'un nom moins prestigieux que l'*ἄγυια*, comme dans la capitale (*ῥύμη Μυροβαλάνου, Ὀννώφρεως*, etc., cf. ch. IV 5a, p. 146). La comparaison suggère donc que l'*ἄγυια* de Cléopâtre Aphrodite était une rue spéciale⁸⁴, comme les *ἀγυιαί* d'Arsinoé à Alexandrie. Il existait à Oxyrhynchos un

⁷⁹ *BGU* IV 1117 (13 av. J.-C.) et *PSI* XII 1241 (159 ap. J.-C.). L'Aspendia où habite l'inventeur de l'orgue à eau (*οἰκοῦντος ἐν τῇ Ἀσπενδία*), selon Aristoclès (fin du II^e s. av. J.-C., cf. *RE* II 936) dans son *Περὶ χορῶν* cité par Athénée (IV 174d), est certainement encore une autre rue alexandrine.

⁸⁰ P. ex. Polybe V 39, 3 ; XV 30, 4 et 33, 2 ; *BGU* IV 1141, 28 (13 av. J.-C.) ; Strabon XVII 1, 10.

⁸¹ Fraser *Ptolemaic Alexandria*, p. 35. et 237.

⁸² La plus ancienne occurrence date de 73 (*SB* VI 9255), la plus récente de 44 av. J.-C. (*P. Oxy.* XIV 1629).

⁸³ Cf. Whitehorne 1994, p. 146.

⁸⁴ Et non qu'*ἄγυια* était le terme normal pour "rue" à Oxyrhynchos à l'époque ptolémaïque, comme le pense Krüger (*Oxyrhynchos*, p. 94), ignorant l'attestation de *ῥύμη* à Takôna, donc dans l'Oxyrhynchite sinon dans la

ΑΓΥΙΑ

Kléopatreion, dans le quartier du Dromos de Thoéris, et la rue en question menait probablement à ce sanctuaire⁸⁵. S. Daris a remarqué que cette rue semble avoir été habitée avant tout par des cavaliers catœques⁸⁶, ce qui suggère un certain prestige social. On connaît une πλατεῖα Κλεοπατρείου à Arsinoé⁸⁷, mais nulle part de δρόμος ainsi nommé, sans doute parce que ce terme était associé aux sanctuaires égyptiens (cf. ch. I 5, p. 56-58) : ἄγυια, en revanche, était chargé d'hellénisme.

Le mot se trouve aussi attesté dans la même ville, à partir du I^{er} siècle de notre ère⁸⁸, sous une autre forme, bien plus fréquente, celle de la formule ἐν ἀγυιᾷ, dans des transactions diverses. La formule se trouve toujours entre le signalement des parties contractantes au début du contrat et la description de la transaction et/ou de son objet, sauf dans un contrat de mariage de 157/158 ap. J.-C. (*P. Oxy.* XLIX 3491), qui s'ouvre sur la mention du mariage (ἐξέδοντο) et où ἐν ἀγυιᾷ apparaît dans une proposition relative incidente expliquant que les époux vivaient déjà ensemble dans le cadre d'un contrat privé qu'ils ont annulé au profit du présent contrat public (4 ἀρκοῦμενοι τῆδε τῆ διὰ δημοσίου συνγραφῆ ἐν ἀγυιᾷ). Elle devient "dans l'ἄγυια, la même" (ἐν ἀγυιᾷ τῆ αὐτῆ) dans les clauses supplémentaires du contrat ayant trait à la reconnaissance du document (βεβαίωσις, mention du γνωστήρ pour une manumission, des μάρτυρες pour un testament, etc.), presque toujours à la fin de la clause. Sa signification exacte est aujourd'hui encore incertaine, mais comme elle se trouve à la place normalement occupée par l'indication de l'autorité compétente, l'interprétation la plus communément acceptée est que "dans l'ἄγυια" renvoie au caractère public du contrat, l'agoranome officiant dans la rue⁸⁹. Mais alors pourquoi ne pas dire simplement ἐν ρύμη? Comme on ne peut supposer que ἐν ἀγυιᾷ remontait à une époque qui n'a jamais existé où ἄγυια, et non ρύμη, était le terme ordinaire pour "rue" à Oxyrhynchos, cette formule fait référence à l'ἄγυια comme rue spéciale et garde donc probablement le souvenir de l'ἄγυια de Cléopâtre Aphrodite. Ἐν ἀγυιᾷ τῆ αὐτῆ pourrait suggérer qu'il existait plusieurs ἀγυιαί à Oxyrhynchos, mais τῆ αὐτῆ peut

métropole même, à la fin du III^e s. av. J.-C. (*BGU* VI 1273 + XIV 2395). Cf. C.-D. suppl. 3 *sv* Ὀξυρύγχων πόλις, p. 103.

⁸⁵ Cf. Krüger *Oxyrhynchos*, p. 87 et 104, et C.-D. suppl. 3 *sv* Ὀξυρύγχων πόλις, p. 99 et 103. *P. Harr.* I 75 (III^e s. ap. J.-C.), 17-18 maison située ἐπ' ἀμφοδου Δρόμου Θοήριδος | ἐν τῷ λεγομένῳ Κλεοπατρ[ί]ῳ.

⁸⁶ C.-D. suppl. 3, p. 91 et 103.

⁸⁷ *BGU* II 445, 6 et 8 (148/149 ap. J.-C.).

⁸⁸ La plus ancienne occurrence datée avec certitude est de 26 ap. J.-C. (*C. Pap. Gr.* I 14, 5).

⁸⁹ Cf. Kraus 1915, p. 73-76 ("lors de la session publique"), *Grundz. Mitt.*, p. 61 avec n. 4, Klamp 1968, p. 108, Wolff *Recht* II, p. 15-16 et n. 35, Whitehorne *ad P. Oxy.* XLIX 3485, 7 (*contra* Rupprecht 1984, p. 350).

ΑΓΥΙΑ

également être un ajout mécanique marquant la répétition de la formule. Les contrats dressés ἐν ἀγυιᾷ ne le sont donc pas "dans la rue" en général, mais dans une rue particulière, où l'agoranome a son bureau. Seul un examen systématique du formulaire des documents établis dans l'Oxyrhynchite pourrait cependant prouver cette hypothèse, pour vraisemblable qu'elle paraisse.

Il faut citer un document relativement tardif, mais révélateur, qui est un mandat d'arrêt datant de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle ap. J.-C., visant un individu qui doit être amené εἰς τὴν ἄγυιαν, à Oxyrhynchos (*P. Oxy.* LXI 4116) : l'éditeur, T. Gagos, a noté que l'expression était sans parallèle et a suggéré que la rue en question était peut-être l'ἄγυια de Cléopâtre. Ce serait donc cette fois la prison⁹⁰ qui serait implicitement située dans l'ἄγυια. La difficulté est bien sûr, comme l'a relevé Gagos, que l'ἄγυια de Cléopâtre cesse d'être attestée avant les premières apparitions des formules qui sont censées en garder le souvenir, mais l'hypothèse n'en demeure pas moins fort séduisante. Cette importance d'une rue nommée reflétée dans une formule administrative courante fait penser à une autre expression, attestée, elle, dans l'Arsinoïte, μέτρῳ δρόμου/δρόμῳ "selon la mesure du δρόμος", c'est-à-dire de l'avenue du temple⁹¹. H. J. Wolff (*Recht* II, p. 16) relève d'ailleurs l'existence d'une πλατεῖα ἀγορονομείου à Arsinoé, où il existait en outre une πλατεῖα Κλεοπατρείου⁹².

γ. autres occurrences : un papyrus du I^{er} siècle de notre ère venant d'une Évergétis, probablement une métropole de Moyenne-Égypte (*P. Oxy.* XXXI 2582) nous confronte à un cas curieux. On y lit, entre le signalement du vendeur et celui de l'esclave vendu, ἐν ἀγυιᾷ Εὐόρμῳ "dans la rue Au-Bon-Mouillage", donc sans le théonyme que nous pourrions attendre. On pense, comme l'éditeur, à une erreur, mais P. Parsons n'a pas trouvé d'autre lecture possible. Εὐόρμος est attesté dès Homère, mais ne semble pas être seulement un adjectif poétique, comme le laisse penser l'article du *LSJ*, car on le trouve aussi chez Strabon, Arrien, Appien et Lucien. Il implique sans doute que l'ἄγυια en question était associée étroitement au port fluvial de la ville. C'est en tout cas une occurrence aberrante qui montre à quel point la géographie des emplois d'ἄγυια en Égypte reste mal connue.

⁹⁰ Plusieurs prisons, non localisées, sont attestées à Oxyrhynchos, cf. Lukaszewicz p. 46-47 et p. 182-183. Krüger ne fait que mentionner la "prison de Zeus" (*Oxyrhynchos*, p. 108).

⁹¹ Cf. ch. I 5, p. 57.

⁹² *SB* XVIII 13233, 3 (102 ap. J.-C.) = Milne 1913, n° 223, p. 389. L'agoranomeion d'Oxyrhynchos n'est pas localisé, cf. Krüger *Oxyrhynchos*, p. 106.

ΑΓΥΙΑ

Il faut enfin clore cette section en mentionnant l'*Hymne à Isis* d'Andros, d'époque augustéenne, où la bizarre πολύπυρος ἄγυια, "rue pleine de froment", est l'Égypte : il y a peut-être là un croisement entre les emplois égyptiens du mot et celui de l'*Hymne à Apollon*.

Pour conclure sur le dossier égyptien, la contradiction entre le témoignage des emplois littéraires et celui des textes documentaires – les premiers impliquant que les ἄγυιαί sont les rues en général, les seconds, que ce sont des rues spéciales – n'est qu'apparente : l'usage documentaire reflète certainement l'usage courant, tandis que pour le rédacteur de 3 *Maccabées*, Achille Tatus et Athénée, ἄγυια permettait d'éviter le banal ῥύμη au prix d'un élargissement métonymique du signifié qui était une incorrection du point de vue de l'usage courant, mais une incorrection autorisée par l'exemple homérique qu'aucun lecteur, en Égypte pas plus qu'ailleurs, ne pouvait ignorer.

Comment expliquer la présence d'ἄγυια dans le vocabulaire administratif des villes de l'Égypte grecque ? Faut-il supposer un trait dialectal, comme en Élide et peut-être à Delphes, un terme désignant dans le parler grec des conquérants macédoniens une rue plus importante que la ῥύμη, ce dernier mot étant lui-même explicitement caractérisé – et rejeté – comme Μακεδονικόν par les atticistes (voir ch. IV 2, p. 134-136)⁹³ ? N'est-il pas en fait plus vraisemblable que le mot ait été directement emprunté par la langue administrative à la langue poétique, dans le désir d'associer le nom des reines divinisées concernées à un mot qui fût digne de leur majesté⁹⁴ ? La préoccupation à l'origine de cet emploi serait donc d'ordre stylistique, comme pour les auteurs littéraires.

e) le pseudo-Ælius Aristide et Maxime de Tyr.

Il reste deux emplois qu'il n'est pas vraiment possible de rattacher à un contexte précis. L'auteur anonyme du *Discours rhodien* inclus dans le corpus des œuvres d'Ælius Aristide (n° 25), décrivant la ville en question, dit qu'elle est traversée de part en part par des ἄγυιαί qui ne méritent pas le nom (trop humble) de στενωποί (§ 6)⁹⁵ : ce dernier terme

⁹³ Sur la question du macédonien (dialecte grec ou langue à part entière ?), cf. en dernier lieu Brixhe 1997.

⁹⁴ Pour J.-L. Fournet (*per litt.*), ce trait poétique aurait des parallèles dans le grec d'Alexandrie. Il faut peut-être aussi comparer l'emprunt de nombreux toponymes au vocabulaire poétique selon E. Risch (1965), p. ex. Πάνορμος (p. 148-149).

⁹⁵ Ce passage rappelle Æl. Ar. *Sur Smyrne* (17) 10 : on traverse Smyrne de part en part δι' ἐνὸς στενωποῦ καλλίονος ἢ κατὰ τοῦνομα. Selon Behr, ce discours date peut-être de 157 (*Works*, n. 1 p. 356), soit quinze années après celui de l'orateur anonyme.

ΑΓΥΙΑ

est utilisé ailleurs dans le discours pour désigner les rues de Rhodes en général (§ 20 et 64). Dans les villes à plan orthogonal comme celle-ci, ce n'étaient pas seulement les avenues qui offraient des perspectives interrompues seulement par l'enceinte, mais aussi les rues normales, la perspective étant moins impressionnante à cause de l'étréitesse relative. L'orateur, donc, exprime son enthousiasme devant la majesté des rues de Rhodes en proposant de substituer au terme commun un terme plus rare et plus éloquent.

Maxime de Tyr, atticiste modéré dont les *Dialexeis* furent composées à Rome⁹⁶, répète au début de la Sixième (§ 2) l'histoire célèbre⁹⁷ selon laquelle la médecine aurait ses origines dans la coutume d'apporter les malades sur celle des ἀγυαί où il y avait du monde (εἰς τῶν ἀγυιῶν τὴν ἐντριβῆ) pour recueillir les avis des passants. À nouveau, ἄγυια semble simplement désigner la rue en général⁹⁸.

Il semble donc qu'ἄγυια ait été pour certains auteurs au moins du II^e siècle après J.-C., comme d'ailleurs pour les prosateurs byzantins qui l'emploient – Procope, Psellos, Nicéphore Grégoras, etc. –, une simple option stylistique, dont l'origine est dans les emplois poétiques plus probablement que dans le grec d'Égypte. Xénophon, comme auteur attique à imiter (voir Arrien)⁹⁹, pourrait également avoir influencé le choix du terme.

f) les anthroponymes.

Il est cohérent avec le caractère prestigieux d'ἄγυια que des anthroponymes aient pu en être dérivés ou l'inclure dans un composé, alors qu'aucun autre terme spécifique désignant la rue n'a été, apparemment, ainsi utilisé¹⁰⁰. On rencontre en effet Ἀγύαιοις à Chios dès le V^e siècle avant notre ère, Ἀγυίας à Milet, mais pour un Crétois, à la fin du III^e siècle, et Ἀγυάρχος à Astypalée aux III^e-II^e siècles, et à Ὀρῶπος, pour un Cilicien, et à Lindos au I^{er} siècle, donc dans des aires dialectales différentes de ce que les témoignages concernant l'Élide, Delphes et l'Égypte nous laisseraient attendre¹⁰¹. Il est donc probable

⁹⁶ Voir Trapp 1997² pour une bonne caractérisation de sa langue.

⁹⁷ Cf. Hérodote I 197, qui parle d'agora, Strabon III 3, 7 (ὁδοί) et XVI 1, 20 (τρίοδοι), Plutarque *Moralia*, traité 75, 1128e (simplement φανερώς).

⁹⁸ De la cinquantaine d'occurrences de ὁδός chez Maxime, aucune ne renvoie à une rue.

⁹⁹ Les critiques de Phrynichos de Bithynie (*Choix*, n° 62 et 93) montrent cependant que l'admiration pour Xénophon n'était pas universelle.

¹⁰⁰ Voir en revanche, pour ὁδός, Ὀδαῖος en Arcadie, Ὀδοῖος à Samthrace, Ὀδοιτέλης à Délos, et surtout Εὔδοδος et ses dérivés dans tout le monde grec, cf. *LGPN sv* : les deux derniers suggèrent que le sens de ὁδός supposé est celui de "voyage".

¹⁰¹ Cf. *LGPN sv*.

ΑΓΥΙΑ

que c'est comme terme archaïque et poétique à la fois que le mot a été utilisé pour ces anthroponymes.

Si l'on considère l'ensemble des témoignages de la prose, en dehors des allusions directes à la poésie, il apparaît d'abord qu'il est peut-être artificiel de distinguer entre les emplois d'ἄγυια comme variante noble du nom de la rue (ρύμη ou στενωπός) dans les textes rattachés d'une manière ou d'une autre au contexte égyptien et dans les autres, même si les premiers peuvent avoir comme détermination supplémentaire les rues d'Arsinoé et de Cléopâtre. Il est probablement injustifié, en effet, de considérer l'emploi d'ἄγυια chez Athénée comme un régionalisme et celui chez Maxime de Tyr, par exemple, comme un poétisme. Ensuite, les emplois égyptiens d'ἄγυια comme rue spéciale invitent à reconsidérer les emplois éléens et delphiques. L'ἄγυια d'Olympie mène après tout à l'Altis, celles d'Élis, à l'agora, et celle de Delphes, au stade. Si l'on penche pour une origine éléenne de l'emploi d'ἄγυια chez Xénophon, on ajoutera qu'il s'agit là de la voie menant à la tente royale. Il n'est donc pas impossible qu'en Élide et à Delphes comme en Égypte, ἄγυια ne désigne que des voies particulièrement importantes, même s'il ne faut pas négliger le témoignage de Pausanias, selon qui ἄγυια est l'équivalent éléen de στενωπός, c'est-à-dire le nom de la rue en général. Ἄγυια aurait alors survécu indépendamment de la tradition poétique dans ces dialectes, mais dans des emplois limités. Cela reste toutefois hypothétique.

5. Le latin *agea* : un emprunt au grec ?

Une glose d'Isidore de Séville (XIX 2, 4) attribue *agea* à un vers des *Annales* d'Ennius (512 Skutsch) : *agea uiae sunt, loca in nauī per qua ad remiges hortator accedit. De qua Ennius 'Multa foro ponet, et agea longa repletur'*¹⁰², "*agea*, ce sont des voies, des endroits sur un bateau par lesquels le chef de nage accède aux rameurs. Sur elle, Ennius : 'Il posera beaucoup sur le pont, et la longue coursive se remplira'". Le texte est difficile¹⁰³, mais il semble s'agir d'un navire chargé de butin. Le *forus (sic)*¹⁰⁴ est le pont du navire, et l'*agea* le passage central par où le chef de nage passe entre les rameurs.

¹⁰² C'est le texte de Rodríguez-Pantoja.

¹⁰³ Cf. Skutsch (*Multa foro ponet et agea. longa repletur*) et Traglia (*Multa foro ponit et longa repletur agea*) *ad loc.*

¹⁰⁴ Cf. *DELL sv.*

ΑΓΥΙΑ

Le mot serait emprunté à un dialecte dorien de Grande-Grèce ou de Sicile¹⁰⁵. Quelle que soit la vraisemblance phonétique de l'emprunt¹⁰⁶, celui-ci est possible, sans plus, du point de vue sémantique. D'abord, il est curieux que le latin ait emprunté un terme grec pour la coursive tout en recourant à un terme purement latin pour le pont, quoique cette incohérence ne soit peut-être due qu'à un choix du poète. Ensuite, il faut admettre qu'en Grande-Grèce ou en Sicile, ἄγυια (ou *ἄγεια) ait encore désigné la rue après l'époque archaïque comme c'est le cas en Élide, et que la coursive centrale d'un navire entre les rangs de rameurs ait pu être comparée à une rue entre les rangées de maisons, dans une métaphore rappelant celle par laquelle λάυρα passa de la désignation de la venelle à celle de l'égout (cf. ch. V 2c, p. 166-167). On objectera alors, sans que cela soit décisif, que les occurrences d'ἄγυια en prose désignent plutôt des rues spéciales. En tout cas, le rapprochement avec les participes parfaits en -εῖα, pour expliquer *ἄγεια, n'est pas très probant si l'on songe que l'étymologie traditionnelle du mot comme ancien participe parfait, justement, ne tient pas (cf. section 1b), et que même l'étymologie populaire ne pouvait guère faciliter l'analogie, puisqu'ἄγυια était un substantif et ne ressemblait à un participe parfait que par sa finale. Il semble que le terme usuel en grec ait été πάροδος¹⁰⁷.

L'emprunt n'est donc ni certain, ni impossible.

Conclusion.

Ἄγυια fut, dans un état de langue reflété par les poèmes homériques, le nom spécifique de la rue.

Cet usage survécut tel quel, si l'on en croit Pausanias, en Élide jusqu'à l'époque romaine, et peut-être à Delphes à l'époque hellénistique, à moins qu'il ne faille penser que le Périégète se trompe, et qu'il ne s'agisse en fait uniquement de rues spéciales, comme en Égypte ptolémaïque et romaine, où les rues ainsi désignées sont des rues de prestige, ne fût-

¹⁰⁵ Shipp 1961, p. 153, qui préfère une origine dorienne parce qu'il interprète le mot comme participe parfait, et compare ἐρηγγεῖα à Héraclée, mais cf. Threatte *Grammar* II, p. 470-471 : les participes parfaits actifs féminins sont aussi en -εῖα en attique hellénistique, par analogie des adjectifs en -ύς.

¹⁰⁶ Biville *Emprunts*, II (1995), p. 161, juge l'évolution phonétique -υια > -ēa impossible, et suppose donc, après Shipp, un doublet grec *ἄγεια peut-être usité en Grande-Grèce, distinct de la forme normale à la fois par le suffixe, qui est donc grec et non osco-ombrien comme il est parfois suggéré, et par le sens.

¹⁰⁷ Pollux mentionne aussi παράθρανος : (I 88) ἡ δὲ παρὰ τοὺς θρανίτας ὁδὸς πάροδος, παράθρανος. Πάροδος, à côté de κατάστρομα pour le pont (cf. Pollux I 87), est p. ex. chez Plutarque (*Démétrios* 43, 5).

ΑΓΥΙΑ

ce que par leur nom, emprunté à une reine divinisée, dont la formule ἐν ἀγυιᾷ garde sans doute le souvenir. L'usage égyptien peut représenter un trait dialectal, ou bien, plus probablement, un poétisme imposé par les autorités à la langue parlée.

En attique classique, le mot est restreint à la formule religieuse κνισᾶν ἀγυιάς et au dérivé ἀγυιεύς, issu d'une épiclèse d'Apollon et désignant un autel situé dans la rue à l'entrée de la maison. C'est de la même manière qu'ἄναξ, désignation politique en mycénien et chez Homère, fut réservé en attique, en dehors de la poésie, aux invocations¹⁰⁸ : le vocabulaire religieux est souvent conservateur.

Il n'est pas impossible que le latin garde avec *agea* la trace d'un sens métaphorique de "cursive" pris par le mot en Grande-Grèce ou en Sicile.

Dans la prose littéraire, enfin, si l'on met de côté les quelques allusions directes aux emplois poétiques, ἀγυια est visiblement un terme noble permettant d'éviter les banals ῥύμη et στενωπός. Si une partie des textes concernés sont probablement influencés en cela par l'usage égyptien, il est vraisemblable que la référence principale est homérique.

¹⁰⁸ Le détail de l'évolution est plus complexe, cf. *DELG sv.*

III. ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ.

Στενωπός n'est pas anciennement un nom de la rue. Dans les poèmes homériques et après, c'est un adjectif dénotant l'étroitesse. La plus ancienne attestation du substantif ὀ στενωπός désignant une voie urbaine est chez le poète de la Comédie Ancienne Phérécrate. Sa particularité principale est qu'il fut considéré à partir de la fin de l'époque hellénistique comme le nom attique de la rue.

Il n'a qu'un seul dérivé, transmis sous la forme peut-être corrompue στενωπεῖον, chez Achille Tattius, et un seul composé, στενώπαρχος rendant *magister uici* chez Dion Cassius.

1. Les premiers emplois et l'étymologie.

a) premiers emplois.

Στενωπός apparaît dès les poèmes homériques, comme adjectif dans l'*Illiade*, pour décrire l'étroitesse d'une route (VII 143 ; XXIII 416 et 427), et comme substantif dans l'*Odyssée*, pour désigner un détroit (XII 234). Dans les quatre cas, l'étroitesse est dangereuse. Du point de vue formel, c'est l'emploi comme substantif qui l'emporte par la suite, si l'on excepte la poésie¹ et un passage du traité hippocratique *Du régime* (fin V^e/début IV^e siècle), où, au comparatif, il décrit l'étroitesse relative de conduits corporels (διέξοδοι), à propos de problèmes digestifs (II 40, 2).

Il peut s'agir ailleurs de passages étroits terrestres (Soph. *Æd. Roi* 1399 ; fr. 832 Radt ; Polyen *Excerpta* 46, 10 Melber) ou de canaux sensoriels (? passage difficile d'Empédocle, fr. 2, 1 D.-K.), mais, si l'on excepte la rue, la réalité la plus souvent désignée par στενωπός est un détroit, notamment chez Strabon². Une étude comparée des occurrences de ὀ στενωπός, τὰ στενά et ὀ πορθμός chez le géographe montre que le terme technique le plus courant pour désigner un détroit est le dernier mot, suivi par le second,

¹ Ps.-Esch. *Prom.* 364 ; Emp. B 2, 1 D.-K. ; AR II 1191 ; Denys le Périégète 515 ; Opp. *Hal.* III 634 et IV 350.

² Ps.-Esch. *Prom.* 364 ; AR II 333, 549 et 1191 ; ps.-Scymnos 710 ; Strabon I 1, 17 ; II 5, 19 ; VI 1, 5 ; VII 4, 5 ; IX 2, 9 ; XI 2, 8 ; Denys le Périégète 515 ; Opp. *Hal.* III 634 et IV 350.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

qui s'emploie toutefois également pour les bandes de terre et les défilés³, tandis que le premier n'est jamais utilisé pour le nom propre d'un détroit et semble désigner proprement un étranglement de la mer en général plutôt qu'un détroit envisagé comme lieu de passage⁴.

Cependant, au moins à partir de Diodore de Sicile, c'est le sens de "rue" qui domine largement l'histoire du mot.

b) étymologie et genre.

Στενωπός est un composé possessif avec, comme premier terme, l'adjectif στενός, signifiant "étroit", et, comme second terme, le substantif ὄπη "ouverture"⁵, plutôt qu'un radical -ωπ- (-οπ-), qui apparaît toujours lié, chez Homère, à la vue ou au visage, et qui en outre n'est thématiqué en -ωπο- qu'en attique à partir du V^e siècle⁶. À ces deux arguments en faveur d'ὄπη s'ajoute que l'*Odyssée* (XXII 386) a également πολυωπός, "aux nombreuses

³ Il y a plus d'une centaine d'occurrences de πορθμός, et 54 de τὰ στενά (le singulier ne se trouve que deux fois, en VIII 6, 22, pour la partie la plus étroite de l'Isthme de Corinthe, et en IX 1, 1, pour celle du Golfe de Corinthe), dont 22 pour un détroit et 32 pour une bande de terre ou un défilé.

⁴ Cf. pour les noms II 5, 19 τὸν στενωπὸν reprenant ὁ κατὰ τὰς Στήλας πορθμός (Gibraltar) et VI 1, 5 τοῦ Πόρθμου διήκει στενωπός ὅσον ἑξαστάδιος (Messine). En I 1, 17 Strabon rapporte des méprises géographiques (τοὺς πορθμοὺς ὑπονοήσαντες εἶναι τυφλοὺς στενωπούς), notamment celle des Perses au sujet de l'Euripe, à propos duquel l'expression τυφλὸς στενωπός reparait en IX 2, 9. En VII 4, 5 le Bosphore Cimmérien se termine εἰς πολὺ στενότερον πόρθμον. Διαιρεῖ δ' ὁ στενωπὸς οὗτος τὴν Ἀσίαν ἀπὸ τῆς Εὐρώπης. En XI 2, 8 il s'agit d'abord de l'étendue de la partie du στενωπός appelée Bosphore Cimmérien, de tels στενά à tel πορθμός, puis Strabon émet un jugement sur la possibilité de mouiller dans ce στενωπός.

⁵ Ὀπή n'apparaît pas avant Aristophane, chez qui il peut désigner aussi bien l'ouverture de la cheminée (*Gu.* 317) qu'un trou dans un vêtement (*Pl.* 715), mais il est probablement attesté dans l'hapax homérique ἀνόπαια (*Od.* I 320), adverbe signifiant sans doute "par le trou de la cheminée" (cf. *DELG sv*, Risch § 45a, *DGE sv*, et S. West *ad loc.*). Il est dérivé du nom-racine ὄψ "regard" (cf. Chantraine, *Formation*, p. 24 et Risch § 63b et 7b), attesté comme second membre de composé dès le mycénien, avec, comme pour le mot français, un glissement métonymique du sens de "vue" à celui d'"ouverture" (cf. *DELG sv*).

⁶ Cf. *DELG sv* ὄπωπα, Risch § 63b, et Sommer 1948, p. 1-2 : ce dernier établit la chronologie et la géographie de l'élargissement -ωπο- des composés en -ωπ- (p. 1-10). En outre, ce n'est que plus tard que ces composés pourront s'appliquer à autre chose que la vue ou le visage, sans jamais aller aussi loin, d'ailleurs, que les composés en -ώδης (cf. *DELG sv* ὄζω). Bien qu'il qualifie une crevasse (χάσμα) dans *Iphigénie en Tauride* (626), l'adjectif εὐρωπός, formé d'après στενωπός, est probablement senti comme un simple doublet poétique de εὐρύς, cf. Lamberterie 1990 § 98, 2, qui cite également εὐρωδής chez Sophocle.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

mailles", à propos d'un filet de pêche, où le sens d'"aspect" est exclu⁷. Il reste toutefois curieux que, à l'inverse de ce qui passe dans ἀνόπαια, le radical soit à voyelle longue comme dans les nombreux composés en -ωψ et que, comme les descendants plus tardifs de ceux-ci en -ωπός, στενωπός et πολυωπός soient oxytons, alors que la règle voudrait qu'ils fussent proparoxytons⁸. Le sens premier de l'adjectif στενωπός doit être en tout cas "à l'ouverture étroite", et les emplois homériques montrent qu'il pouvait s'appliquer aussi bien à un chemin qu'à un détroit.

Il reste une question annexe, mais importante : pourquoi, quand l'adjectif fut substantivé pour désigner la voie urbaine, le fut-il au masculin plutôt qu'au féminin, genre normal des noms de la rue, à la suite de ὁδός ? On a en effet constamment ὁ στενωπός, car ἡ στενωπή n'est attesté que tardivement, dans un recueil de *Proverbes alexandrins* attribué faussement à Plutarque (I 61 L.-S.)⁹ et chez Ériphane (*Panarion* 69, 72, 8). Il ne désigne d'ailleurs une voie que dans le premier texte¹⁰, inspirant à J. Toup sa correction du gènant στενή de la source probable, le fr. 44 de Cléarque de Soles, cité par Athénée (XII 540f) : ἡ μὲν Σαμίων λαύρα στενή τις ἦν γυναικῶν δημιουργῶν. Le texte est clairement corrompu, mais il est très peu vraisemblable qu'à une date aussi ancienne que celle de Cléarque il ait existé un doublet, non seulement féminin, mais encore non épicène, de στενωπός. On pourrait à la rigueur supposer une corruption de στενωπός en στενωπή et donc attribuer le premier à Cléarque, mais comme l'abrégé des *Deipnosophistes* donne un texte qui, sans être non plus, peut-être, celui de l'original, est satisfaisant pour la syntaxe et le sens et garde l'adjectif στενή¹¹, il paraît douteux de laisser même στενωπός au Péripatéticien¹². *Non liquet*.

Le substantif à l'origine du masculin ne peut guère être que ὁ πόρος¹³, qui désigne étymologiquement tout passage, puis, dès les premiers textes, un gué ou un détroit, enfin à nouveau, à partir des Tragiques, et uniquement en poésie, toute sorte de passages, et, en prose, un conduit corporel, ou, pris métaphoriquement, un moyen ou un revenu – il s'agit en

⁷ Cf. *DELG* sv ὀπή et Risch §63b.

⁸ Cf. Vendryes 1929 § 251 : cf. p. ex. βουλή et κακόβουλος, φωνή et θηλύφωνος, etc.

⁹ Il semble toutefois que ce recueil remonte à Séleucos d'Alexandrie, un savant du I^{er} s. ap. J.-C.

¹⁰ Η Σαμιακή λαύρα στενωπή ἦν παρὰ Σαμίους, ἐν ἣ τὰ πέμματα ἐπιπράσκετο. Chez Ériphane μετὰ στενωπῆς τῶν λόγων signifie "par un raccourci d'expression" (cf. συντομία ?).

¹¹ Τὴν παρὰ Σαμίους λαύραν ἀντεσκεύαζε στενήν τινα οὔσαν καὶ γυναικῶν δημιουργῶν πληθύουσαν.

¹² On pourrait avoir στενή τις <ὁδός> ἦν, mais le G adnominal reste curieux.

¹³ Τόπος ni χῶρος ne conviennent, car στενωπός est toujours dit dès Homère de passages et non simplement d'emplacements ou de lieux en général.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

tout cas toujours de traverser quelque chose. Or, dans sa première attestation comme substantif (*Od.* XII 234), nous avons vu que στενωπός signifie "détroit", ce qui est aussi le sens le plus courant de τὰ στενά (ou τὸ στενόν)¹⁴. En outre, l'autre composé de στενός le plus fréquemment employé, après στενοχωρία, est τὰ στενόπορα (ou τὸ στενόπορον), signifiant "défilé" ou "détroit"¹⁵. La seule difficulté est que πόρος n'est jamais dit d'une voie urbaine.

Si l'on suppose à l'origine *ὁ στενωπὸς πόρος, cela signifie que la rue ainsi désignée était conçue comme un passage étroit à travers la masse de l'habitat, comme un détroit est un passage étroit de la mer à travers la terre ferme, et un gué ou un pont un passage pédestre à travers l'eau¹⁶. Il n'est au reste pas impossible que le terme ait été emprunté directement au vocabulaire marin attesté dès l'*Odyssée* et soit donc une métaphore (probablement dans le parler populaire), comme πλόος dans l'*Hécalè* de Callimaque (cf. ch. I 2b, p. 45)¹⁷.

2. Στενωπός et ὁδός en attique.

Les occurrences de στενωπός peuvent être divisées, selon la chronologie et la géographie, entre celles qu'on dira "attiques", trouvées chez des auteurs, attiques d'origine ou d'adoption, allant de Phérécrate et Platon à Hégésippe, c'est-à-dire jusqu'au début de l'époque hellénistique, et les autres, à partir de Diodore de Sicile et donc de la fin de l'époque hellénistique. L'interruption de notre documentation pour l'histoire du mot entre Hégésippe et Diodore s'explique par la disparition de la plupart des grandes œuvres en prose de cette période, sauf celle de Polybe, qui emploie ῥύμη ; par la concurrence de ce dernier mot dans la *koinè* hellénistique ; et par l'absence totale de στενωπός du corpus documentaire, donc par des raisons extrinsèques. Il serait en outre hasardeux de ranger les auteurs "attiques" les plus tardifs, Ménandre, Hégésippe et Théophraste, parmi les auteurs "classiques". La distinction n'en a pas moins paru cohérente. Il faut donc maintenant examiner le premier groupe.

¹⁴ *LSJ sv.*

¹⁵ *LSJ sv.*

¹⁶ Que l'idée de passage soit fondamentale est bien montré par le fait qu'Hérodote emploie πόρος tantôt pour l'Hellespont, tantôt pour le pont de navires qui le traverse.

¹⁷ Voir les métaphores maritimes du déplacement chez Aristophane, Taillardat *Images*, § 210-217 et n. 8 p. 110.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

a) ruelle ou rue ?

La plus ancienne occurrence de στενωπός pour désigner une voie urbaine se trouve chez Phérécrate, dans un fragment des *Mineurs* (113 K.-A.) où le Tartare est décrit comme un pays de cocagne où, entre autres, des rivières de bouillie et de soupe coulent en bouillonnant διὰ τῶν στενωπῶν (v. 4), de façon que la nourriture descende facilement dans la gorge des morts. Le contexte n'est à vrai dire pas spécifiquement urbain¹⁸, mais un autre fragment du poète évoque des rivières de soupe coulant διὰ τῶν τριόδων, "à travers les carrefours" (137, 3), tandis que Nicophon parle d'une soupe roulant ses flots διὰ τῶν ὁδῶν, "dans les rues" (ou, moins probablement, "sur les chemins" 21, 3), ce qui recommande l'interprétation de στενωπός ici comme voie, et comme voie urbaine puisque plus tard il ne s'agit que de rues. L'image de gorges au sens géographique, possible en théorie, ne serait pas en accord avec l'impression de confort absolu donnée par la description : mieux vaut imaginer une ville des morts où des rivières de nourriture alimentent un banquet perpétuel qu'un paysage accidenté et escarpé. La question reste de savoir quel genre de voie urbaine exactement désigne στενωπός. Son étymologie et ses emplois les plus anciens, en effet, font attendre le sens de "ruelle", mais on ne voit pas ici la pertinence de l'image des voies marginales que sont les ruelles, tout au long desquelles¹⁹ couleraient les rivières de nourriture.

Les autres occurrences en comédie, tout en confirmant qu'il s'agit de voies urbaines, ne permettent guère de décider entre la rue et la ruelle. Chez Nicostratos, certes, poète de la Comédie Moyenne, un plaisantin empêche les gens de passer en plaçant des hommes avec des fagots dans les bras au milieu d'un στενωπός (fr. 25, 2), qui doit donc être pour le moins une rue étroite. Chez Hégésippe, la chose est moins claire : un cuisinier affirme que le fumet de sa cuisine arrêtera dans le στενωπός tous les passants²⁰ (fr. 1, 23), comme le chant des Sirènes les marins, ce qui suggère peut-être une allusion au sens de "détroit" qu'a le mot dans l'*Odyssée* (mais à propos de Charybde et Scylla) et pourrait donc supposer le sens de "ruelle" ici. Au début de l'*Homme odieux* de Ménandre, en revanche, le

¹⁸ Ni spécifiquement rural : on a certes l'image des saucisses disposées au bord des rivières comme des coquillages (v. 9) et celle des grives rôties volant autour des bouches (v. 23-24), mais il est dit des pommes suspendues au dessus des têtes qu'elles ne poussent pas sur des arbres (v. 26-27).

¹⁹ Διὰ + G n'indique bien sûr pas ici que les rivières traversent les rues, mais qu'elles les suivent d'un bout à l'autre.

²⁰ Littéralement, personne ne pourra "aller au bout du στ." (διελθεῖν τὸν στενωπὸν τουτονί, cf. n. préc. pour la valeur de διὰ).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

protagoniste fait les cent pas devant chez lui, dans le στενωπός (v. 7), en pleine nuit, et l'idée d'étroitesse n'a pas de pertinence particulière.

En prose, l'emploi le plus ancien est chez Platon, dans un passage du *Timée* où il est dit que les parties mortelles de l'âme furent placées dans le thorax, lui même divisé en deux, un espace au dessus du diaphragme pour la meilleure partie, un en dessous pour la moins bonne (69d-70a). Jusqu'ici, la métaphore filée est domestique²¹, mais lorsqu'il s'agit de situer la partie agressive de l'âme, le θυμός, près de la raison à laquelle elle doit obéir, c'est-à-dire près de la tête, la métaphore devient urbaine, car le siège de la raison est désigné comme acropole (70a), et le cœur, siège du θυμός, est établi au poste de garde (εἰς τὴν δορυφορικὴν οἴκησιν κατέστησαν 70b), afin que, lorsque la raison signale une menace venant de l'extérieur ou de l'intérieur, "aussitôt, à travers l'ensemble du réseau de στενωποί, tout ce qui dans le corps est capable de sensation, tout ce qui est susceptible de percevoir avertissements et menaces devienne docile et suive en tout la partie la meilleure, lui permettant ainsi de dominer sur tous les membres²²", ὁξέως διὰ πάντων τῶν στενωπῶν πᾶν ὅσον αἰσθητικὸν ἐν τῷ σώματι, τῶν τε παρακελεύσεων καὶ ἀπειλῶν αἰσθανόμενον, γίγνεται ἐπήκοον καὶ ἔποιτο πάντα, καὶ τὸ βέλτιστον οὕτως ἐν αὐτοῖς πᾶσιν ἡγεμονεῖν ἐφ' (70b-c). Le mot qui nous intéresse est ordinairement traduit comme terme anatomique ou général²³, mais la description des menaces évoque la guerre ou la sédition²⁴, et l'intervention du cœur fait penser à des gardes parcourant une ville pour ramener l'ordre. Cette intervention ne peut en effet manquer de rappeler la fonction assignée aux gardiens de la cité idéale dans la *République* (où le philosophe étudie la cité pour mieux comprendre l'homme, cf. II 368c-369b), à savoir protéger la cité contre les attaques venant de l'extérieur ou de l'intérieur (IV 414b et 415d-e), fonction rappelée au début du *Timée* (17d). Cet ensemble d'indices recommande fortement l'interprétation de στενωπός ici comme un terme du vocabulaire urbain²⁵, mais, à nouveau, l'idée d'étroitesse ne paraît pas pertinente.

En revanche, chez Théophraste, dans un passage du traité *Des Vents* où le philosophe explique que les vents soufflent plus fort dans les lieux resserrés (le terme employé est τὸ

²¹ Cf. par exemple la comparaison du diaphragme avec la cloison séparant le logement des femmes de celui des hommes (70a).

²² Trad. Brisson (1992) modifiée.

²³ "Conduits étroits des vaisseaux" Rivaud (*Platon X*), et "passages étroits" Brisson.

²⁴ Pour la maladie comparée à une guerre (πόλεμος), cf. 88 e, et à une sédition (στάσις), cf. 82a et 85 e.

²⁵ Le pseudo-Longin (*Du Sublime* 32, 5) cite στενωπός parmi les termes métaphoriques de l'endroit, mais ne lui attribue pas, non plus qu'à aucun des autres mots, un champ sémantique particulier.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

στενόν), comme par exemple dans les στενωποί, les portes de ville et les fenêtres (§ 29), l'image de la ruelle conviendrait aussi bien que chez Nicostratos.

S'il n'y a donc presque aucun doute que dans ces textes en vers et en prose στενωπός désigne une voie urbaine, la question reste ouverte de savoir s'il s'agit, comme l'étymologie et les emplois anciens le suggéreraient, d'une ruelle ou bien simplement d'une rue en général. Comme ὁδός est en attique classique le terme générique pour toute voie, urbaine ou non, comparer les emplois de στενωπός avec ceux de ὁδός chez Platon, qui en fournit de loin le plus grand nombre, puis chez les autres auteurs, où ils sont plus restreints, pourra aider à répondre.

b) στενωπός et ὁδός chez Platon.

Le fait que στενωπός ne se trouve qu'une seule fois dans toute l'œuvre de Platon, pourtant extrêmement bien conservée, est surprenant si le mot désigne la rue en général : est-il possible que le philosophe, qui situe souvent si concrètement ses dialogues et consacre tant de pages à l'organisation de la cité idéale, ne parle de rues qu'une seule fois ? Nous devons, pour répondre à cette question, nous tourner vers le seul autre candidat au sens de "rue" en attique, à savoir le terme général ὁδός. Évidemment, ce dernier a chez Platon et en attique en général tous les sens qui en font le terme passe-partout pouvant désigner aussi bien la rue que la route ou le chemin, autant ces voies que le fait de les emprunter, et leur réalité comme leur valeur métaphorique en poésie ou en philosophie, notamment. Cela n'empêche pas, *a priori*, que ὁδός ait pu être un concurrent de στενωπός dans les textes qui nous intéressent, hypothèse que nous allons devoir vérifier. Il faudra garder à l'esprit que distinguer entre les référents est souvent difficile, et parfois impossible : comment dire, par exemple, si le syntagme ἐν ὁδῷ, qui signifie si couramment "en chemin", ne signifie pas dans certains passages "sur le chemin/la route" ou "dans la rue" ?

Il s'avère que ὁδός désigne chez Platon une rue avec absolue certitude à cinq reprises, dans les règlements des *Lois*, pour la première fois quand il s'agit de désigner des épimélètes "des rues, des habitations, des édifices, des ports, de l'agora et des fontaines de la ville même, ainsi que de ses enceintes sacrées, de ses sanctuaires et de tous les autres lieux de ce genre", τῆς πόλεως αὐτῆς²⁶ ὁδῶν καὶ οἰκίσεων καὶ οἰκοδομιῶν καὶ λιμένων καὶ ἀγορᾶς καὶ κρηνῶν, καὶ δὴ καὶ τεμενῶν καὶ ἱερῶν καὶ πάντων τῶν τοιούτων (VI 758e), proposition immédiatement précisée par la distinction entre les sanctuaires, l'agora et

²⁶ J'entends ce génitif adnominal comme qualifiant l'ensemble de ceux qui suivent, et non seulement le premier, comme le fait É. des Places.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

le reste de la ville, chaque fois confiés à une catégorie spéciale de magistrats, ceux s'occupant de la ville en général étant naturellement les astynomes, chargés, "dans le périmètre même de la ville comme dans les faubourgs", ἐν αὐτῷ τε τῷ τῆς πόλεως περιβόλῳ καὶ προαστείῳ, "des rues, des édifices et du bon ordre de ce qui concerne les choses de ce genre, ainsi que des hommes, pour éviter qu'ils ne commettent une injustice, et des animaux", ὁδῶν καὶ οἰκοδομιῶν καὶ κόσμου τοῦ περὶ τὰ τοιαῦτα, ἀνθρώπων τε, ἵνα μὴ ἀδικῶσιν, καὶ τῶν ἄλλων θηρίων²⁷ (759a). C'est toujours des mêmes magistrats qu'il s'agit plus loin dans le même livre, lorsqu'il est dit qu'aux agronomes précédemment évoqués correspondront des astynomes, comme eux²⁸ "s'occupant à la fois des rues parcourant²⁹ la ville et de chacune des grand-routes qui s'étendent de la campagne à la cité, ainsi que des édifices, afin que tous soient conformes aux lois", τῶν τε ὁδῶν ἐπιμελούμενοι τῶν κατὰ τὸ ἄστυ καὶ τῶν ἐκ τῆς χώρας λεωφόρων εἰς τὴν πόλιν ἀεὶ τεταμένων καὶ τῶν οἰκοδομιῶν, ἵνα κατὰ τοὺς νόμους γίνωνται πᾶσαι (763c). La quatrième occurrence est toujours au livre VI, dans un passage où, après avoir repoussé l'idée des remparts, l'Athénien admet que les maisons puissent en tenir lieu, "toutes les habitations étant faciles à défendre grâce à la surface unie formée par leurs façades sur rue similaires", ὁμαλότητι καὶ ὁμοιότησιν εἰς τὰς ὁδοὺς πασῶν τῶν οἰκήσεων ἐχουσῶν εὐέρκειαν (779b), de manière à ce que la cité entière ressemble à une maison³⁰ ; ici encore, bien sûr, les astynomes sont impliqués. Enfin, c'est à propos des funérailles qu'il faudra "empêcher qu'on n'expose le mort en public dans les rues et qu'on ne crie pendant qu'il est porté dans les rues", τὸν νεκρὸν εἰς τὸ φανερόν προάγειν τῶν ὁδῶν κωλύειν καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς πορευομένον φθέγγεσθαι, et la procession doit être sortie de la ville avant le jour (XII 960a).

Dans trois autres cas, il est seulement vraisemblable que le référent soit la rue. Ainsi dans le *Charmide*, lorsque la σωφροσύνη est définie, d'une manière qui rappelle le passage

²⁷ Ces θηρία sont certainement des animaux domestiques et non des bêtes sauvages comme l'entend É. des Places, cf. les chiens et les chevaux "démocratiques" de la *République* (VIII 563c), bousculant les hommes κατὰς τὰς ὁδοὺς (il ne s'agit pas ici de rues, car Glaucon dit que cela lui arrive souvent quand il va à la campagne, εἰς ἀγρὸν πορευόμενος 563d).

²⁸ Cf. 761a "s'occupant des routes, afin qu'elles soient chacune aussi praticables que possible", ὁδῶν τε ἐπιμελουμένων ὅπως ὡς ἡμερώταται ἕκασται γίνωνται. La prescription suivante concerne les eaux, comme pour les astynomes (763d).

²⁹ "Parcourant" est une tentative de rendre le tour κατὰ + G, qui évoque la répartition des voies dans l'espace de la ville.

³⁰ On notera en passant que ce dispositif est partiellement attesté par les ruines d'Olynthe et de Zagora.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

des *Lois* concernant le κόσμος à observer dans la ville (VI 759a), comme "le fait de tout faire avec bon ordre et dans le calme, marcher dans les rues et discuter, et de même pour tout le reste", τὸ κοσμίως πάντα πράττειν καὶ ἡσυχῇ, ἐν τε ταῖς ὁδοῖς βαδίζειν καὶ διαλέγεσθαι, καὶ τὰ ἄλλα πάντα ὡσαύτως ποιεῖν (159b). C'est aussi seulement parce que le contexte est *a priori* plutôt urbain que rural qu'il faut sans doute penser à la rue lorsqu'il est dit dans le *Banquet* que l'Amour va-nu-pieds et sans-logis couche à la belle étoile "sur le pas des portes et dans les rues", ἐπὶ θύραις καὶ ἐν ὁδοῖς (203d), et quand la tentation de s'attarder trop longtemps sur une question est repoussée dans le *Cratyle* grâce à une allusion à une amende infligée à "ceux qui à Égine se promènent tard la nuit dans la rue", οἱ ἐν Αἰγίνῃ νύκτωρ περιόντες ὄψε ὁδοῦ (433a).

Ces emplois ne sont qu'une petite minorité à côté des autres occurrences de ὁδός, qui sont plus de soixante-dix³¹, et parmi lesquelles celles où le référent est une voie rurale sont elles aussi en minorité. Pour ne citer que les plus remarquables de ces dernières, il s'agit du passage du *Phèdre* où le personnage éponyme dit à Socrate qu'il sort de la ville pour faire sa promenade sur les chemins et les routes (227a κατὰ τὰς ὁδοῦς ποιούμεαι τοὺς περιπάτους), pour suivre les conseils d'un ami médecin qui juge cela plus tonifiant que si l'on se promène dans les allées des gymnases³², ainsi que du début des *Lois* (I 625b), quand l'Athénien dit que la route de Cnossos à l'autre de Zeus est suffisamment longue pour la discussion, et pourvue de haltes ombragées (ἢ γε ἐκ Κνωσοῦ ὁδὸς εἰς τὸ τοῦ Διὸς ἄντρον καὶ ἱερόν, ὡς ἀκούομεν, ἱκανή, καὶ ἀνάπαυλαι κατὰ τὴν ὁδὸν [...] σκιαραί).

Pour illustrer la difficulté qu'il y a si souvent à déterminer exactement le référent de ὁδός, il suffira de citer le *Ménon* et le *Critias*. Dans le premier, Socrate évoque le cas d'un homme "connaissant la route de Larissa", εἰδὼς τὴν ὁδὸν τὴν εἰς Λάρισσαν, et d'un autre qui ne la connaît pas, mais la devine bien, ὀρθῶς δοξάζων ἥτις ἐστὶν ἡ ὁδός (97a et b

³¹ *Mén.* 97a et b ; *Phéd.* 108a ; *Crat.* 425b ; *Théé.* 147c, 173d ; 208b et c ; 229e ; 237b ; 242b ; *Pol.* 265a ; 266e ; 268d ; 273e ; *Phil.* 16a et b ; 32a et b ; 61a ; 62b ; *Ban.* 173b ; 174d ; 184b ; *Phèdre* 227a ; 263b ; 272e ; *Lys.* 213e ; *Prot.* 314c ; 317b ; *Gor.* 510d ; 524a ; *Rép.* 328e ; 364d ; 435a et d ; 506c ; 533b ; 514b ; 532e ; 556c ; 600a ; 616a et b ; 621c ; *Tim.* 10c ; 22c ; 44b ; 53c ; 59d ; 63e ; *Crit.* 106a ; 115c ; *Lois* 625b ; 632e ; 685a ; 688e ; 707d ; 758c ; 799c ; 803e ; 810d et e ; 821b ; 822a ; 833b ; 845a ; 859b ; 897c ; 919a ; *Lettre VII* 330d ; 340c.

³² Ces allées sont les δρόμοι : l'opposition n'est donc pas entre voies rurales et voies urbaines, mais entre simples "promenades" (au sens architectural) et voies véritables, jugées plus tonifiantes, sans doute, parce que moins confortables. Aucune distinction n'est faite entre chemins et routes, d'où notre traduction par deux mots au lieu d'un : celle de L. Brisson (1989), "sur les grands chemins" ("gymnases" pour δρόμοι), fait un choix absent du grec.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

respectivement) : même s'il existait, au moins sur une partie du trajet entre Athènes et Larissa, une voie concrète que les riverains appelaient "route de Larissa", le grec ici peut signifier indifféremment que les individus en question connaissent ou devinent, selon le cas, l'identité d'une telle route, conçue donc comme unique d'Athènes à Larissa, ou bien qu'ils savent ou devinent comment se rendre d'une cité à l'autre, c'est-à-dire la direction à prendre, quelles régions traverser, etc., savoir ou opinion dont découle aux différents moments du voyage la décision de prendre telle ou telle route ou chemin. La seconde interprétation est cependant la plus adaptée à la complexité inévitable de la réalité du parcours, même s'il s'agit comme ici de deux cités majeures de Grèce – mais il reste impossible de choisir catégoriquement. Dans le *Critias*, il s'agit des ponts jetés sur les bras de mer circulaires entourant la vieille capitale par les habitants de l'Atlantide, ouvrant ainsi une voie vers l'extérieur et les palais, ὁδὸν ἔξω καὶ ἐπὶ τὰ βασιλεια ποιούμενοι (115c). À nouveau, si l'on peut imaginer une route ainsi construite reliant la capitale à son territoire, on peut également interpréter le grec comme désignant d'une manière plus générale la création d'un accès³³.

Il reste que, pour désigner la rue, ὁδός est en concurrence avec στενωπός chez Platon. Si l'on refuse d'expliquer cela par le hasard ou l'arbitraire, la conclusion inévitable est que les deux mots ne désignent pas exactement la même chose, c'est-à-dire, en l'espèce, soit deux genres de rue différents, soit la rue envisagée de deux manières différentes. Or, s'il est évident que les prescriptions des *Lois* et les autres passages cités à propos de ὁδός ne peuvent concerner que les voies urbaines en général, sans considération de leur largeur ou de toute autre particularité, c'est-à-dire "les rues", il ne l'est pas moins que dans le *Timée* l'image du sang courant dans le corps pour rétablir l'ordre comme des gardes dans une ville s'accommode mal de l'idée que les voies empruntées soient des voies marginales, des ruelles.

La solution du dilemme se trouve peut-être dans le fait que toutes les voies étroites d'une ville ne sont pas des ruelles. Tout dépend du point de vue : par rapport à la rue ordinaire, la rue étroite est une ruelle, mais par rapport aux voies principales, les rues étroites sont les rues ordinaires. Dans le premier cas, la rue étroite est absolument marginale, elle est subordonnée à toutes les autres rues, si l'on met à part les impasses. Dans le second, la rue étroite n'est marginale que par rapport aux grands axes comme les πλατεῖαι menant à l'agora, mais elle est à la fois la plus nombreuse et centrale du point de vue des habitants, dont la plupart habitent nécessairement dans une telle rue. Dans un cas,

³³ Le syntagme ὁδὸν ποιεῖν ne désigne pas en effet nécessairement la construction d'une route. Voir p. ex. Hérodote II 148, 7, où il s'agit de l'accès souterrain à une pyramide.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

donc le français dira "ruelle", mais dans l'autre, "rue" simplement. Ὀδός désignant les rues en général, aussi bien les grands axes que les rues intermédiaires ou les ruelles, et στενωπός dans le *Timée* ne pouvant guère être entendu de celles-ci, la solution est de considérer que στενωπός désigne les "rues étroites" par oppositions aux grands axes, c'est-à-dire les rues d'habitation, ce qui s'accorde bien avec l'image de gardes parcourant la ville pour ramener l'ordre parmi les habitants. On traduira donc, selon qu'on veut insister sur l'opposition implicite ou non, "rue d'habitation" ou "rue". L'ambiguïté possible avec la traduction de Ὀδός est inévitable.

c) στενωπός et Ὀδός ailleurs en attique.

Il reste à voir si l'interprétation proposée convient aux autres auteurs.

α. chez les auteurs employant στενωπός : l'idée de "rue d'habitation" convient-elle aussi bien aux autres occurrences "attiques" de στενωπός ? Oui, pour les rivières de victuailles permettant aux morts de Phérécrate de se gorger sans effort, pour le protagoniste de l'*Homme odieux* faisant les cent pas devant chez lui, et pour le fumet irrésistible censé arrêter les passants devant la maison où officie le cuisinier d'Hégésippe.

En revanche, pour les porteurs de fagots de Nicostratos bloquant la rue et le vent plus violent dans les rues étroites selon Théophraste l'idée d'étroitesse reste particulièrement pertinente. Le lien étymologique entre στενωπός et στενός restait transparent, et les rues d'habitations étant dans l'ensemble étroites par rapport aux grand-rues, rien n'empêchait de privilégier ce trait sémantique. Ici, donc, c'est à la traduction "ruelle" qu'il faudra recourir.

L'examen des occurrences de Ὀδός chez les auteurs qui viennent d'être cités, qu'on a laissé de côté jusqu'à maintenant parce que, à la différence de celle de Platon, leurs œuvres sont très mal conservées, et que donc la valeur statistique des résultats ne peut être que très réduite, permet peut-être de préciser encore l'opposition entre Ὀδός et στενωπός. Chez Phérécrate, il s'agit apparemment, dans le fragment 99, de voler des gâteaux ἐν ταῖς ὁδοῖς. Chez Ménandre, sur onze occurrences de Ὀδός, seules deux attestent avec vraisemblance le sens de "rue", dans le fragment 815 K.-A., où le fait qu'une femme poursuive quelqu'un εἰς τὴν ὁδόν est condamné (v. 4), et dans l'*Homme odieux* au vers 469, où il semble qu'un visiteur demande à la servante qui lui répond à la porte de lui apporter quelque chose εἰς τὴν ὁδόν³⁴. Nicostratos ni Hégésippe n'ont Ὀδός au sens qui nous intéresse.

³⁴ C'est en tout cas ainsi qu'Arnott entend ce passage très mutilé (Arnott *Menander*, II p. 285) : de fait, la scène est dans la rue, et le début des vers 468 (φέρ' εἰς τὸ πρόσθε μοι) et 470 (εἶσω λαβοῦσα) semble être en accord avec cette interprétation. Le fr. 631 nous montre des Syriens assis sur des tas de fumier dans les ὁδοί

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Les *Caractères* de Théophraste contiennent neuf occurrences de ὁδός où le mot désigne une voie, mais aucun indice dans le texte ne permet de dire avec certitude s'il s'agit, selon le cas, d'une rue ou d'une route. Le seul argument, faible, que l'on puisse avancer est en faveur du premier référent : c'est que, s'agissant de la Grèce, le contexte *a priori* est plutôt celui de la ville³⁵. Ainsi, par exemple, il est probable que l'arrogant qui force des personnes en litige qu'il rencontre à procéder à l'arbitrage ἐν ταῖς ὁδοῖς et qui se promène ἐν ταῖς ὁδοῖς sans saluer personne (24, 4 et 8) est situé *a priori* en ville, comme les femmes d'une maison dont un persifleur raconte qu'elles enlèvent les passants ἐκ τῆς ὁδοῦ et se donnent ἐν ταῖς ὁδοῖς (23, 8), mais en théorie il pourrait s'agir aussi de la campagne.

Ὀδός tendrait donc à désigner la rue comme espace public³⁶, extérieur à l'espace privé de la maison, tandis que στενωπός évoquerait plutôt l'espace habité associant voie et maisons. Cette interprétation permet de rendre compte de l'emploi des deux mots chez les autres auteurs considérés jusqu'à présent. Ainsi, dans *l'Homme odieux* de Ménandre, la rue qui sert de décor est dite στενωπός au vers 7 quand il s'agit pour le protagoniste de planter le décor, à savoir la rue dans laquelle il se trouve, bordée entre autres par sa maison, mais ὁδός au vers 469 quand un visiteur, à la porte d'une autre maison, demande à une servante de lui apporter quelque chose dehors. Cette même idée du "dehors" motive probablement l'emploi de ὁδός au fragment 815 K.-A. du même poète, où il y a également un mouvement de l'intérieur de la maison vers l'extérieur, c'est-à-dire la rue. Phérécrate, en revanche, ne permet pas de vérifier ou d'infirmer l'hypothèse avancée, mais l'idée de rue comme espace extérieur conviendrait bien aux occurrences de ὁδός chez Théophraste, car il s'agit là de situer les personnages concernés en public (c'est d'ailleurs ce caractère très général du décor qui rend si difficile l'identification du contexte comme urbain ou rural), alors que στενωπός est employé pour donner l'image concrète de la rue étroite bordée de maisons où s'engouffre le vent. Enfin, si l'on regarde chez Platon, il apparaît que dans les *Lois* ὁδός désigne la voie urbaine comme composante de la ville, à côté de l'habitation, désignée par οἰκοδομία et οἴκησις, dans la perspective analytique du planificateur, tandis que dans le

(l. 4) pour se repentir d'avoir trop mangé de poisson, mais il est impossible de dire si les voies en question sont des rues ou des routes, le fumier se trouvant aussi en ville. Pour ὁδός au sens de "route", cf. *Dyscolos* 115 (qualifiée de δημοσία), 162 et 399.

³⁵ Voici les occurrences en question : 4, 8 ; 15, 8 ; 16, 3 ; 17, 5 ; 24, 4 et 8 ; 28, 3 *bis* ; 30, 9. Les cinq autres occurrences de ὁδός dans l'œuvre (4, 15 ; 12, 7 ; 18, 8 ; 22, 9 ; 23, 3) sont au sens de "voyage" ou "chemin fait".

³⁶ À côté, bien sûr, des espaces publics plus spécifiques que sont l'agora, les gymnases, etc.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Charmide, le *Banquet* et le *Cratyle* il s'agit à nouveau de situer des individus dehors, en public.

Si l'on considère les auteurs attiques les plus anciens employant στενωπός pour désigner une voie urbaine, il semble donc que la distinction entre ce mot et le plus courant ὁδός puisse s'établir comme distinction entre la rue comme voie bordée d'habitations, éventuellement considérée sous l'angle de son étroitesse relative, d'une part, et la rue comme espace extérieur à la maison d'autre part.

β. ὁδός dans les autres textes attiques : la présence de Platon parmi les auteurs considérés jusqu'ici rend d'autant plus flagrante l'absence d'autres auteurs attiques dont l'œuvre est assez bien conservée pour que l'on puisse s'attendre à y trouver des mentions de la rue, mais aussi des inscriptions, témoins essentiels, car répondant à des exigences stylistiques généralement différentes de celles des œuvres littéraires et souvent plus proches de l'usage courant.

Pour se contenter des auteurs littéraires les mieux conservés, Aristophane³⁷, Thucydide³⁸, Xénophon³⁹, Lysias⁴⁰ et Démosthène⁴¹ ne nous fournissent aucune occurrence de στενωπός, mais emploient chacun à plusieurs reprises ὁδός pour désigner des rues. Les inscriptions fournissent également plusieurs exemples de ὁδός en ce sens⁴².

Chez Thucydide, dans le récit de l'irruption des Thébains à Platées en 431, quand les Platéens se regroupent en passant par les murs des maisons plutôt que διὰ τῶν ὁδῶν pour ne pas se faire repérer et qu'ils bloquent ces ὁδοί avec des chariots (II 3, 3), ὁδός peut être

³⁷ *Cav.* 348 ; *Nu.* 362, 964 ; *Guê.* 542 ; *Ois.* 1006 ; *Lys.* 523 ; *Ass.* 773.

³⁸ II 3, 3 *bis* ; 52, 2. Les autres occurrences de ὁδός sont bien plus nombreuses : I 69, 3 ; 100, 3 ; 106, 1 ; 122, 1 ; 134, 1 ; II 5, 1 ; 12, 2 ; 13, 1 ; 29, 3 ; 97, 1 ; 98, 1 ; 100, 2 ; III 24, 1 et 2 ; 64, 4 ; 98, 1 et 2 ; 101, 1 ; 107, 3 ; 110, 2 ; 112, 6 ; IV 25, 9 ; 36, 1 ; 47, 3 ; 85, 4 ; 102, 3 ; 118, 4 ; 127, 2 ; 128, 4 ; V 3, 3 ; 10, 6 et 10 ; 37, 2 ; 58, 4 ; VI 49, 4 ; 66, 1 et 3 ; 70, 4 ; 86, 5 ; 97, 1 ; VII 32, 1 ; 44, 8 ; 73, 1 et 3 ; 74, 2 ; 77, 6 ; 80, 1, 2 et 5 ; 81, 4.

³⁹ *Hell.* II 4, 11, 12 et 16 ; III 3, 5 ; V 2, 29 ; *Mém.* II 2, 4 ; 7, 2 ; *Rép. Lac.* 3, 4 ; 9, 5 ; *An.* V 2, 19 et 23 ; *Cyr.* VII 4, 6 ; 5, 31.

⁴⁰ *Sur le meurtre d'Ératosthène* 27 ; *C. Simon* 13, 35, 37 et 46 ; *C. Ératosthène* 16 et 30 ; fr. IX 1 (*C. Autocratès*). Les autres occurrences sont : *Or. fun.* 29 ; *Sur l'olivier* 28 ; *C. Agoratos* 82 ; *Pour l'invalidé* 10 ; fr. III 2 (*Pour Iphicrate*).

⁴¹ *Ol.* III 29 ; *Cour.* 260.

⁴² Sur les bornes (*IG* I³ 1093-1094 et 1109-1114, *Ath. Ag.* XIX H32-35) et dans les comptes des polètes (*Ath. Ag.* XIX P5, 11-12 = 21-22 ; P26, 453-454 ; P32, 7-8).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

justifié par l'opposition entre la voie et les habitations⁴³. Lorsque l'historien nous montre les malades de la peste se tordant ἐν ταῖς ὁδοῖς et autour des fontaines (52, 2), l'idée qu'il s'agit d'un lieu public est essentielle. Chez Aristophane, presque toutes les occurrences de ὁδός désignant une voie urbaine pourraient également être expliquées par le caractère public de la rue, où est située une parole ou une attitude : le marchand de boudin des *Cavaliers* est imaginé se faisant des discours à lui-même ἐν ταῖς ὁδοῖς (348) ; les hommes se plaignent ἐν ταῖσιν ὁδοῖς de la mauvaise passe où est Athènes (*Lysistrata* 523) ; les vieux Athéniens des *Guêpes* craignent d'être raillés ἐν ταῖς ὁδοῖς (542) ; les gens confèrent ἐν ταῖς ὁδοῖς (*Assemblée* 773) ; dans les *Nuées*, Socrate se pavane ἐν ταῖσιν ὁδοῖς (362), et les jeunes d'autrefois allaient à l'école en bon ordre ἐν ταῖσιν ὁδοῖς (964). Dans les *Oiseaux*, c'est la perspective abstraite de l'architecte qui expliquerait ὁδός à propos des voies convergeant sur l'agora (1006). Chez Xénophon, également, les emplois peuvent être ainsi justifiés⁴⁴, ainsi que chez Lysias⁴⁵ et Démosthène⁴⁶.

Il ne faut pas, néanmoins, se laisser abuser par la *possibilité* d'expliquer toutes les occurrences de ὁδός par le caractère public ou abstrait de la rue. Le fait essentiel est que ὁδός a une extension bien plus grande que στενωπός. Qu'il ait pu désigner la rue *en*

⁴³ On pourrait aussi opposer ces ὁδοί bloquées avec des chariots aux στενωποί bloqués par des porteurs de fagots chez Nicostratos, στενωποί plus étroits, donc.

⁴⁴ Pour le caractère public : *Hell.* 3, 5 (un conspirateur compte ses ennemis et ses alliés sur l'agora et ἐν ταῖς ὁδοῖς) ; V 2, 29 (un traître introduit l'ennemi à Thèbes à midi en été, quand il n'y a presque personne ἐν ταῖς ὁδοῖς) ; *Mém.* II 7, 2 (il est plus facile de trouver de l'argent ἐν τῇ ὁδῷ que d'en emprunter) ; *Rép. Lac.* 3, 4 (réserve requise ἐν ταῖς ὁδοῖς) ; 9, 5 (à Sparte le lâche doit céder le passage ἐν ὁδοῖς). Pour la rue opposée aux habitations : *Hell.* II 4, 11, 12 et 16 (au Pirée les combattants remplissent la rue qui va de l'agora d'Hippodamos au sanctuaire d'Artémis Mounichia et au Bendideion) ; *An.* V 2, 19 et 22 (pendant le pillage d'un bourg dont les habitants se sont réfugiés dans la citadelle, les hoplites se postent du côté des palissades et dans la rue qui monte à la citadelle, et, de fait, les habitants font une sortie et montent sur les maisons de chaque côté de la rue) ; *Mém.* II 2, 4 (les ὁδοί et les lupanars (οἰκήματα) sont pleins de prostituées) ; *Cyr.* VII 5, 31 (lors de la prise de Babylone, la cavalerie est envoyée κατὰ τὰς ὁδοὺς avec ordre de tuer ceux qu'elle trouverait dehors, mais d'épargner ceux qui resteraient chez eux).

⁴⁵ *Sur le meurtre d'Ératosthène* 27 (É. n'a pas été enlevé ἐκ τῆς ὁδοῦ, mais tué chez lui) ; *C. Simon* 37 et 46 (enlèvement ἐκ τῆς ὁδοῦ) ; *C. Ératosthène* 16 et 30 (le frère de Lysias a été arrêté ἐν τῇ ὁδῷ) ; fr. IX 1 (*C. Autocratès*) (des gens détroussant οἱ ὀψιζόμενοι ἐν ταῖς ὁδοῖς).

⁴⁶ Dans la troisième *Olynthienne*, il ironise sur les travaux publics ἐν αὐτῇ τῇ πόλει, τὰς ἐπάλλξεις ἅς κονιῶμεν, καὶ τὰς ὁδοὺς ἅς ἐπισκευάζομεν, καὶ κρήνας, καὶ λήρους (29). Dans le discours *Sur la couronne*, Eschine est montré conduisant des thiasés διὰ τῶν ὁδῶν (260).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

particulier quand c'était le caractère public ou abstrait de celle-ci qui était au premier plan ne doit pas faire oublier qu'il pouvait également désigner la rue *en général*, ce que ne pouvait faire στενωπός, au moins dans les textes attiques avant l'époque hellénistique. Même si dans certains cas ὁδός, le terme non marqué, pouvait exprimer des aspects particulier de la voie urbaine, il reste donc que c'est στενωπός qui était le terme marqué. C'est στενωπός qui était employé pour évoquer la rue comme élément du paysage urbain. Cela explique certainement la relative rareté du mot dans les textes considérés, et son absence complète des inscriptions. Il n'en reste pas moins que, marqué, στενωπός ne l'est pas seulement, ni même principalement, par l'étroitesse dans la plupart des textes attiques où il désigne une voie urbaine⁴⁷. Pour désigner la ruelle comme voie marginale, avec toutes les représentations associées à ce référent, c'est, sans doute, comme nous le verrons (ch. V, p. 161-162), λάυρα que l'on employait en attique classique. Le syntagme στενή ὁδός n'a visiblement joué aucun rôle parmi ces désignations⁴⁸.

3. Στενωπός et ὁδός à partir de Diodore de Sicile.

Στενωπός apparaît chez presque tous les principaux auteurs en prose de la période maintenant considérée, Diodore, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, Dion Chrysostome, Ælius Aristide, Chariton, Achille Tatius, Lucien, Pausanias et Galien, essentiellement, ainsi que chez les lexicographes Ælius Dionysius, Pollux et Phrynichos de Bithynie, entre autres. La seule exception remarquable est Strabon, qui ne connaît que ὁδός⁴⁹, ce qui est en accord avec la sobriété générale du vocabulaire du géographe.

⁴⁷ De ce point de vue, l'analyse de Pollux (IX 37-38), dans le développement sur les voies urbaines, selon lequel les voies larges sont dites λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξ- ou ἰππήλατοι (ce qui est faux, car ces termes s'emploient presque exclusivement pour les voies rurales), et les voies étroites (στεναὶ ὁδοί) λαῦραι et στενωποί, induit en erreur : le passage est d'ailleurs rempli de confusions.

⁴⁸ Dans la littérature d'âge classique, on ne le rencontre que pour des chemins étroits (Xén. *An.* IV 2, 6 ; *Comm. Cav.* 2, 9 et 4, 3) ou un passage corporel étroit (corpus hippocr. *Des Vents* 8). Pour les tours attributifs, cf. Xén. *Hell.* VII 1, 29 ; *An.* III 4, 19 ; IV 1, 10 et 2, 13 ; *Cyr.* I 6, 43 ; VI 3, 8 ; Dém. *C. Calliclès* 22, 27 et 29.

⁴⁹ Sur plus de 200 occurrences, six passages où il s'agit de rues (V 3, 7 et 8 ; XIV 1, 37 ; 2, 5 ; XV 3, 10 ; XVII 1, 8) et deux incertains (III 3, 7 ; XV 3, 20).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Le nombre d'occurrences étant bien plus élevé, la comparaison entre στενωπός et ὁδός dans l'ensemble de ce corpus et chez chaque auteur en particulier est plus facile que pour le groupe précédent, bien que les résultats ne soient pas – peut-être était-ce prévisible – aussi clairement tranchés qu'on le souhaiterait. Il va de soi que l'examen des occurrences de ὁδός est à nouveau sélectif : seules ont été prises en compte celles nous intéressant directement, c'est-à-dire celles, chez les auteurs employant στενωπός, où le mot désigne une voie urbaine.

Nous pouvons comparer στενωπός et ὁδός au premier chef en considérant les contextes d'emploi afin de définir des séries qui permettent à leur tour de vérifier si les deux mots en question ont des champs d'application au moins en partie distincts. S'agissant d'emplois littéraires, il faut partir de l'œuvre de chaque auteur, considérée, sauf exception, comme linguistiquement et stylistiquement cohérente, puis comparer les résultats obtenus pour les différents auteurs, en tenant compte des variations stylistiques qui, étant donné la diversité des genres littéraires représentés, sont la règle.

a) vue d'ensemble.

Le gros des occurrences combinées de στενωπός et ὁδός au sens de "rue" se trouve chez des historiens ou dans la partie historique de l'œuvre d'autres auteurs, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Flavius Josèphe, Plutarque, Appien et Pausanias. On compte par ailleurs deux orateurs, Dion Chrysostome et Ælius Aristide, peut-être le romancier Chariton, et Lucien, à cheval entre le discours et le roman. Restent les philosophes Philon d'Alexandrie, dont certains emplois s'apparentent toutefois à ceux des historiens, et Galien.

Chez les quatre auteurs employant les deux mots le plus souvent, στενωπός domine deux fois nettement (Denys avec 27 occurrences contre 8 de ὁδός au sens de "rue", et Flavius Josèphe avec 24 occurrences contre 5) et une fois légèrement (Plutarque avec 25 occurrences contre 20), et s'équilibre avec ὁδός une fois (Diodore avec 13 occurrences contre 14). Les autres proportions sont diverses : en faveur de στενωπός (Lucien avec 8 occurrences contre 1 possible, Philon avec 4 contre 2) ou de ὁδός (Pausanias avec 8 occurrences contre 3, Dion avec 7 contre 4), ou bien équilibrées (Galien avec 1 occurrence de στενωπός contre 1, Appien avec 9 contre 8, Ælius Aristide avec 6 contre 5), mais ici la valeur statistique des chiffres est très réduite.

b) l'atticisme et la *koinè*.

Il faut partir du jugement d'un lexicographe atticiste de la fin du II^e s. ap. J.-C., Phrynichos de Bithynie, qui, dans son *Choix* (*Ἐκλογή*) de mots attiques, glose ainsi ῥύμη (n° 383) : καὶ τοῦτο οἱ μὲν Ἀθηναῖοι ἐπὶ τῆς ὁρμῆς ἐτίθεσαν, οἱ δὲ νῦν ἀμαθεῖς ἐπὶ τοῦ

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

στενωποῦ. Δοκεῖ δέ μοι καὶ τοῦτο Μακεδονικὸν εἶναι. Ἄλλὰ στενωπὸν καλεῖν χρή, ῥύμην δὲ τὴν ὀρμήν, "ce mot aussi [c.-à-d. en plus de ὀρμή], les Athéniens l'ont employé pour désigner l'élan [ὀρμή], tandis que les ignorants d'aujourd'hui l'emploient pour désigner le στενωπός. Il me semble que c'est là aussi un usage macédonien. Mais il faut l'appeler στενωπός, et employer ῥύμη pour l'élan". Cette condamnation est une réplique⁵⁰ à la glose de l'*Anti-atticiste* (Bekker *An. Gr.* I, p. 113) : ῥύμην οὐ φασι δεῖν λέγειν, ἀλλὰ στενωπὸν, "Ils affirment qu'il ne faut pas dire ῥύμη, mais στενωπός". La glose de ῥύμη par στενωπός, mais sans jugement de valeur, se retrouve chez Pollux (IX 38)⁵¹, et indirectement chez Pausanias l'Atticiste (λ 4). La qualification de "macédonien" revient une fois chez Phrynichos, à propos de παρεμβολή "camp militaire", ainsi glosé (n° 354) : δεινῶς Μακεδονικόν, καίτοι ἐνῆν τῷ στρατοπέδῳ χρῆσθαι, πλείστῳ καὶ δοκίμῳ ὄντι, "terriblement macédonien ; pourtant il était loisible d'employer στρατόπεδον, qui est très fréquent et correct". Or, παρεμβολή est surtout usité dans la Comédie Nouvelle, les papyrus d'Égypte, la Septante, le Nouveau Testament, et chez Polybe⁵², ce qui correspond à peu près à la fois à la répartition des emplois de ῥύμη au sens qui nous intéresse et aux sources les plus fréquemment étudiées lorsqu'on veut parler de la *koinè* hellénistique. Il semble donc que ce qui est "macédonien" aux yeux de Phrynichos soit à rapporter, de notre point de vue, à la *koinè*⁵³.

Qu'en est-il dans les faits ? L'étude des deux mots en question montre qu'ils ont chacun deux sens principaux. Dans le cas de ῥύμη, ces sens sont "élan" et "rue". Le premier est à la fois le plus anciennement attesté, depuis Thucydide et Aristophane, et de loin le plus courant, car on le trouve notamment chez Xénophon, Platon et Démosthène, mais aussi plus tard chez Diodore de Sicile, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, Dion Chrysostome, Plutarque, Arrien, Appien, Ælius Aristide, Galien, Achille Tatius, Maxime de Tyr, Polyen, Élien, Clément d'Alexandrie, etc. Le pedigree attique de ce sens affirmé par

⁵⁰ Pour l'"*Anti-Atticiste*" comme "source" de Phrynichos, cf. Fischer *Ekloge*, p. 39-41.

⁵¹ En prenant, comme Kassel et Austin éditant le fr. 22 de Philippidès, ὁ γὰρ στενωπὸς οὗτος ἐν Ἀθήναις ἦν comme une glose de Pollux et non la continuation du fragment comique (ainsi Bethe).

⁵² Je me fonde ici essentiellement sur les indications données par le *LSJ*.

⁵³ Phrynichos semble en outre distinguer implicitement l'usage "macédonien" de l'usage en Égypte, car il juge, avec raison, "alexandrin" (Ἀλεξανδρεωτικόν) le parfait τεθεληκέναι, qu'il laisse "aux Alexandrins et aux Égyptiens" (Ἀλεξανδρεῦσι καὶ Αἰγυπτίοις), par opposition à ἠθεληκέναι (n° 305, cf. aussi 270 et 367). Pour le lien entre la catégorie "macédonien" et la *koinè*, cf. peut-être aussi βηματίζει (Hésychius β 565), attesté seulement chez Dionysios Chalkous (fr. 3, 5 *IEG*), Polybe (III 39, 8) et Strabon (VII 7, 4) (le dérivé βηματιστής se trouve dans une dédicace d'Olympie (*IvO* 276-277) et chez Athénée (X 442b)).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Phrynichos ne fait donc aucun doute : il s'agit, de ce point de vue, d'un synonyme partiel de ὀρμή, qui est plus courant⁵⁴. Le sens de "rue" n'apparaît que vers le milieu du IV^e s. avant J.-C., chez Énée le Tacticien, auteur peut-être d'origine arcadienne, et certainement pas de langue attique classique⁵⁵, puis chez Philppidès, poète de la Comédie Nouvelle actif vers la fin du IV^e et le début du III^e siècles. Ce dernier est certes tout aussi attique qu'Aristophane, mais fait partie pour Phrynichos, avec Ménandre par exemple, des "mauvais" auteurs attiques. Il n'apparaît en effet qu'une fois dans le *Choix*, à propos du sens "distraire" de ἐναλλάξαι, dont le grammairien dit (n° 341) : χρῆ φυλάττεσθαι οὕτω λέγειν, οὐ γὰρ χρώνται οἱ δόκιμοι, Φιλιππίδης δὲ καὶ Μένανδρος αὐτῷ χρώνται, "il faut se garder de parler ainsi, car ce ne sont pas les auteurs corrects, mais Philppidès et Ménandre qui ont cet emploi"⁵⁶. Pour ce qui est de ῥύμη, donc, si l'on accepte la perspective ultra-atticiste de Phrynichos, le jugement paraît exact⁵⁷.

Mais qu'en est-il de στενωπός ? Nous avons vu qu'il est attesté dans la fonction d'un adjectif dès l'*Illiade*. Son sens premier est "passage étroit" en général, mais dès l'*Odyssee*, dans sa première occurrence comme substantif, apparaît le sens de "détroit", qui finit apparemment, après le V^e siècle (sauf l'exception de Polyen), par être le seul à côté de celui de "rue", beaucoup plus fréquent, qui apparaît pour la première fois chez Phérécrate pour la poésie et Platon pour la prose. Ces deux derniers sont bien sûr acceptés par Phrynichos

⁵⁴ Cf. ch. IV 1, p. 131-133.

⁵⁵ Cf. Dain-Bon 1967, p. vii-xii et Whitehead 1990, p. 10-13. Pour la langue, cf. Hunter-Handford 1927, p. xxxvii-lxxxii, en particulier lii-lxiv pour le vocabulaire, où ils donnent p. ex. σύσσημον et φυλακεῖον comme mots ne réapparaissant qu'à l'époque hellénistique. Van Groningen (1938) juge un peu différemment.

⁵⁶ Ménandre est souvent accusé de souiller la langue et opposé aux "auteurs corrects" (οἱ δόκιμοι) ou aux "anciens Athéniens" (οἱ ἀρχαῖοι Ἀθηναῖοι), cf. en particulier n° 394, mais aussi 170, 304, 367, 390, 391, 392, 393, 397, 408, 402, 410 et 411. La seule exception est le n° 157, où Phrynichos le préfère à Sophocle !

⁵⁷ Notons qu'en revanche Pollux, qui cite les deux fragments de Philppidès pour illustrer, dans un raccourci historique, l'emploi "moderne" de ῥύμη (ὡς οἱ νῦν λέγουσι IX 38) par rapport à στενωπός et λαύρα, ne porte pas le même jugement négatif. Il cite même le poète comique pour défendre l'"usage commun", dans un passage sur les taxes : ἡ που δὲ καὶ παραγώγιον τέλους ὄνομα, εἰ δεῖ πρὸς ἀπολογίαν τῆς κοινῆς χρήσεως παρέχεσθαι τὸ ἐν τῇ Φιλιππίδου Συνεκπλεύουσι εἰρημένον κτλ., "Assurément, παραγώγιον est aussi un nom de taxe, s'il faut, pour défendre l'usage commun, citer ce qui est dit dans la *Synekleousa* de Philppidès etc." (IX 30).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

comme de bons auteurs⁵⁸, tandis que les autres chez qui l'on trouve στενωπός au sens de "rue", avant Diodore de Sicile, sont réprouvés explicitement, comme Théophraste et Ménandre, ou implicitement, comme Nicostratos et Hégésippe, quoiqu'ils soient tous "attiques" au sens large⁵⁹. À nouveau, donc, le jugement de Phrynichos, de son point de vue, paraît justifié, mais cette fois sur une base fort étroite, à nos yeux, puisqu'il ne s'agit que de deux occurrences.

Si l'on compare les occurrences de ῥύμη et στενωπός au sens de "rue" postérieures au IV^e siècle, il apparaît que le premier est attesté dans plusieurs textes appartenant au corpus traditionnel de la *koinè* hellénistique, à savoir les papyrus d'Égypte, la Septante, le Nouveau Testament, Polybe, Chariton, ainsi que chez plusieurs grammairiens du II^e siècle de notre ère. Στενωπός, lui, est absent de ces sources, si l'on met à part Chariton et les grammairiens, mais il apparaît chez presque tous les auteurs principaux de la fin de l'époque hellénistique et de l'époque impériale, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, Dion Chrysostome, Plutarque, Appien, Ælius Aristide, Lucien, Pausanias, Galien, ainsi que Favorinus, chez deux romanciers, Chariton et Achille Tatius, et à nouveau chez plusieurs grammairiens. Sa prééminence dans la littérature impériale est donc écrasante, et sans doute faut-il attribuer cela au souci, exprimé comme un commandement par Phrynichos vers la fin de la période considérée, de rester proche du vocabulaire des auteurs attiques admirés. Notons toutefois que les auteurs en question sont loin de ne comprendre que des atticistes enragés, puisqu'ils comptent Diodore, Flavius Josèphe, Plutarque et Chariton, entre autres. Deux d'entre eux font même l'objet de remontrances de la part de Phrynichos, d'autant plus choqué qu'il les estime⁶⁰.

⁵⁸ Pour Phérécrate, cf. le jugement favorable implicite dans le n° 355 et la qualification d'ἀττικώτατος dans la *Préparation sophistique*, fr. 8. Platon est justement associé à plusieurs reprises à la Comédie Ancienne et à d'autres bons auteurs comme Thucydide, p. ex. n° 304.

⁵⁹ Pour Ménandre, cf. plus haut n. 56. Pour Théophraste, cf. n° 317. Les autres sont des poètes de la Comédie Moyenne (Nicostratos) et Nouvelle (Hégésippe).

⁶⁰ Des gloses en question, je ne cite que deux extraits, contenant à la fois le blâme et la marque d'estime : n° 243 (extrait) θαυμάζω, πῶς [sc. Πλούταρχος] φιλοσοφίας ἐπ' ἄκρον ἀφιγμένος καὶ σαφῶς εἰδὼς ὅ, τι ποτέ ἐστιν ἡ σύγκρισις, ἐχρήσατο ἀδοκίμῳ φωνῇ, "je m'étonne que (Plutarque), parvenu au faite de la philosophie et sachant bien ce qu'est la σύγκρισις, ait employé un terme incorrect", et n° 216 προαλῶς τοῦτο δοκεῖ μοι γυναικῶν εἶναι τοῦνομα. ἀνιώμαι δὲ ὅτι ἀνὴρ λόγου ἄξιος κέχρηται αὐτῷ Φαβωρίνος, "προαλῶς : ce me semble être là un mot de femme, et je suis chagriné qu'un homme respectable comme Favorinus l'ait employé". Pour les autres remarques concernant ces auteurs, toutes en mauvaise part, voir l'index de Fischer.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Cela montre que στενωπός n'était pas seulement une recommandation d'atticiste, mais le mot courant, au moins dans la prose littéraire.

c) les contextes d'urbanisme.

La première série qui se recommande à notre attention est celle des emplois se rapportant à des faits d'urbanisme. Diodore emploie ainsi στενωπός dans le fameux passage où il décrit la fondation de Thourioi, avec la construction de l'enceinte, puis la division de l'espace intérieur au moyen de quatre avenues dans la longueur et de trois dans la largeur⁶¹, et enfin celle des espaces ainsi délimités au moyen de στενωποί ensuite "remplis de maisons" (XII 10, 7)⁶². Il recourt en revanche à ὁδός lorsqu'il dit qu'après le sac de Rome par les Gaulois la reconstruction, laissée à l'initiative des individus, donna des rues étroites et tortueuses, impossibles à rectifier par la suite (XIV 116, 9). L'opposition entre les deux passages est évidente : à Thourioi il s'agit d'une entreprise méthodique de fondation où la construction des maisons vient compléter régulièrement le tracé des rues ; la reconstruction de Rome, elle, illustre les défauts de l'entreprise privée où l'individu, en l'occurrence les maisons, s'affirme au détriment de la collectivité, c'est-à-dire des rues, qui ne sont qu'un résultat négatif, l'espace laissé libre entre les constructions individuelles. Dans un cas, les rues et les maisons sont dans une unité organique, dans l'autre, elles sont en opposition. Cette différence correspond à la distinction faite dans la section précédente entre le στενωπός comme rue bordée d'habitations et la ὁδός comme voie opposée aux habitations. Que cette distinction ne fût toutefois pas absolue est montré par le passage où Plutarque rapporte la même reconstruction de Rome, qui est dite "enchevêtrée quant aux rues et brouillée quant aux maisons" (καὶ τετραγμένην τοῖς στενωποῖς καὶ συμπεφυρμένην τοῖς οἰκῆσειν, *Camille* 32, 5). Là où Diodore emploie ὁδός, Plutarque a στενωπός. Cette différence d'emploi découle d'une différence de ton et de style : Diodore est ici plutôt analytique et technique, Plutarque plutôt synthétique et pittoresque.

Denys d'Halicarnasse emploie également les deux mots dans des contextes d'urbanisme : στενωπός quand, parmi les grands travaux de Tarquin l'Ancien à Rome, il mentionne les égouts, dirigeant vers le Tibre toutes les eaux s'écoulant des rues (πάν τὸ

⁶¹ Le grec κατὰ μῆκος et κατὰ τὸ πλάτος est aussi ambigu que le français "dans le sens de la longueur" et "dans le sens de la largeur" (Casevitz et Vallet 1976), mais il est logique, si l'on veut que les ensembles délimités par les avenues ne soient pas des bandes étroites, que les avenues les plus nombreuses soient aussi les plus courtes et traversent la ville à travers sa largeur, et c'est ce que nous montrent les traces archéologiques (Greco 1999, p. 418-420).

⁶² Pour les problèmes d'interprétation posés par le texte, voir le catalogue.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

συρρέον ἐκ τῶν στενωπῶν ὕδωρ III 67, 5) ; ὁδός lorsqu'il continue en énonçant comme les trois plus magnifiques équipements de la Ville les adductions d'eau, les rues pavées et les égouts (τάς τε τῶν ὑδάτων ἀγωγὰς [...] καὶ τὰς τῶν ὁδῶν στρώσεις καὶ τὰς τῶν ὑπονόμων ἐργασίαν). La distinction est à peu près la même que chez Diodore : l'eau qui s'écoule des στενωποί vient bien sûr des maisons, tandis que le pavage ne concerne que les chaussées, les voies. Le lien entre égouts et στενωποί est confirmé par un autre passage, où il est dit que, lors d'une épidémie, les cadavres furent brûlés au début, puis jetés dans les "égouts des rues" (ἐν τοῖς ὑπονόμοις τῶν στενωπῶν X 53, 3) et, surtout, directement dans le fleuve : l'expression désigne la partie du réseau d'égouts desservant les habitations, par opposition au grand collecteur de la Cloaca Maxima⁶³. Il faut également rapprocher le passage des *Préceptes politiques* de Plutarque où celui-ci raconte qu'Épaminondas, élu téléarque, donna de l'importance à cette magistrature, qui ne s'occupait auparavant que de l'enlèvement des ordures et de l'évacuation des eaux dans les στενωποί (περὶ τοὺς στενωποὺς ἐκβολῆς κοπρίων καὶ ῥευμάτων ἀποτροπῆς ἐπιμέλειάν τινα 811b). Ce même rapport entre les στενωποί et les égouts ressort de la comparaison entre les deux descriptions de Césarée par Flavius Josèphe, qui donne aux seconds, dans un développement plus détaillé dans les *Antiquités juives* (XV 331-341, 340 pour les égouts), la place occupée par les premiers dans la version plus ancienne et plus brève de la *Guerre des Juifs* (I 408-415, 414 pour les στενωποί)⁶⁴. Enfin, au début du livre IV du traité *De l'utilité des parties du corps humain (De usu partium)* de Galien, à propos de l'acheminement de la nourriture jusqu'aux organes, στενωπός permet de comparer à des rues les conduits corporels étroits, comme ceux desservant le foie (§ 1 et 2, p. 266 et 268 K.), par opposition aux conduits larges comme l'œsophage, comparés à des grand-rues (λεωφόροι)⁶⁵, l'ensemble de ces conduits étant désigné au début du passage comme ὁδοί (1, p. 266), ici au sens le plus général de "voie", la comparaison avec les voies urbaines ne venant qu'après.

Chez Flavius Josèphe, justement, la distinction entre στενωπός comme rue au sens plein du terme et ὁδός comme voie par opposition aux habitations paraît aussi claire, puisqu'il est dit d'une part que les στενωποί de Césarée descendent vers le port à intervalles

⁶³ Tölle-Kastenbein 1990, p. 170, pour la distinction, fondée sur les données archéologiques, de quatre niveaux de canalisations d'égout : 1) les canalisations partant des maisons, 2) les can. des rues, 3) les can. principales, et 4) les grands collecteurs.

⁶⁴ Dans les deux cas, le débouché est le port et la régularité de la disposition est soulignée. Cf. ch. V 2c, p. 166-167.

⁶⁵ Pour cet emploi atypique de λεωφόρος, cf. ch. I 3a, p. 48-49.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

égaux (*G. J.* I 414) et qu'à Jérusalem les ravins au pied de la terrasse du Temple furent remblayés afin d'aplanir les στενωποί (V 188), et d'autre part que, dans le campement des Juifs, le Tabernacle était séparé des tentes des tribus par des ὁδοί (ὁδοὶ δὲ διὰ μέσων ἐτέτμητο *A. J.* III 289), et qu'Hérode le Grand fit paver la partie découverte de la grande πλατεῖα d'Antioche, c'est-à-dire sa chaussée (λίθῳ τὴν ὕπαιθρον ὁδὸν ξεστῶ καταστορέσας, *A. J.* XVI 148).

D'autres passages semblent montrer que στενωπός en était venu à désigner la "rue" dans un contexte d'urbanisme sans qu'il s'agisse précisément de l'unité organique des maisons et de la voie bordée par elles. Ainsi chez Philon d'Alexandrie on a deux fois l'énumération des parties d'une ville dans la perspective d'une fondation, et στενωποί y désigne à chaque fois les rues, à côté des habitations, des murailles, des sanctuaires, etc. (*De opificio mundi* 17 et *De posteritate Caini* 50)⁶⁶, tandis que Pausanias raconte comment, pour la fondation de Messène, Épaminondas fit venir des hommes de l'art pour tracer les rues, bâtir les maisons et les sanctuaires et construire les fortifications (ἄνδρας μεταπεμπόμενος, οἷς τέχνη στενωποὺς κατατέμνεσθαι καὶ οἰκίας καὶ ἱερὰ οἰκοδομεῖσθαι καὶ τεῖχη περιβάλλεσθαι IV 27, 5)⁶⁷.

Si l'on en juge d'après les emplois de ὁδός et de στενωπός dans le contexte de l'urbanisme, il paraît donc que, pour les auteurs considérés, la distinction établie à propos des auteurs "attiques" entre la rue opposée aux habitations, pour ὁδός, et la rue associée aux habitations, pour στενωπός, reste en partie valable, mais que dans certains cas le second terme peut désigner le premier référent, c'est-à-dire qu'il semble que στενωπός se soit banalisé au point de pouvoir avoir comme ὁδός le sens de "rue" sans référence particulière aux maisons la bordant et aux habitants l'empruntant. Il faut voir si cette évolution est vérifiée dans d'autres contextes.

d) Diodore et les épisodes militaires.

Chez Diodore de Sicile, si l'on excepte les deux passages cités dans la section précédente, ainsi qu'un autre (XIII 84, 1-2), les mots qui nous intéressent n'apparaissent que dans des contextes militaires. Or στενωπός et ὁδός ne sont pas employés pour désigner les mêmes choses, même s'il s'agit toujours de voies urbaines. En effet, στενωπός est le seul à être utilisé dans les passages où est décrit un repli défensif très proche de celui recommandé par Philon de Byzance (*Synt. méc.* "V" C 23-24 et 30, cf. ch. VI 2a, p. 186-188), qui

⁶⁶ Dans le second texte, ces rues sont même concrètement à ouvrir (ἀνευρύνειν, pour le sens cf. catalogue), à côté des égouts à creuser et des fontaines à installer.

⁶⁷ Il est remarquable que ces hommes de l'art n'aient pas de nom de profession.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

prescrit, au cas où les murs de la ville seraient pris, d'utiliser les quartiers (ἄμφοδα), dont on aura clos les rues (également ἄμφοδα) et fortifié les maisons extérieures, comme des bases de repli d'où l'on pourra harceler l'ennemi et faire des sorties. Chez l'historien, la description est bien sûr moins complexe, mais le principe est identique, car il s'agit de bloquer les rues et d'attaquer aussi à partir des toits⁶⁸. Les rues bloquées sont toujours désignées comme στενωποί⁶⁹, sauf une fois où Diodore dit que, lors de la prise de Sélinonte par les Carthaginois, les défenseurs "se regroupèrent à l'entrée des στενωποί et entreprirent de barricader les ὁδοί" (κατὰ τὰς εἰσβολὰς τῶν στενωπῶν ἄθροοι συνίσταντο καὶ τὰς μὲν ὁδοὺς διοικοδομεῖν ἐνεχείρησαν XIII 56, 6) : le premier mot est ailleurs le complément d'objet des verbes désignant la construction des barricades⁷⁰, et il faut donc supposer ici que ὁδός est employé moins pour désigner autre chose que στενωπός, la rue proprement dite par rapport au quartier qu'elle commande, que pour éviter la redondance, de sorte qu'il faut traduire ici στενωπός par "rue" et ὁδός par "voie".

On ne peut toutefois expliquer de la même manière l'emploi concurrent de ὁδός lorsque Diodore raconte comment, à Syracuse, des mercenaires à la solde de Denys, partis de l'acropole, s'emparent par surprise de l'agora, puis s'élancent vers les maisons pour les piller, avant que les Syracusains n'organisent une défense "dans les στενωποί et les autres ὁδοί" (κατὰ δὲ τοὺς στενωποὺς καὶ τὰς ἄλλας ὁδοὺς XVI 19, 4). La parenté avec les récits de repli défensif est évidente, et στενωπός convient bien à l'idée que la résistance s'organise autour de l'habitat, alors que les grands lieux publics sont occupés. Pour les "autres rues", il faut sans doute imaginer des axes plus importants plutôt que des ruelles, car στενωπός désigne précisément l'élément de base du réseau urbain⁷¹.

Si στενωπός est le terme employé à propos du repli défensif, c'est ὁδός que l'on trouve pour un autre lieu commun historiographique, le massacre de gens, soldats ou civils, étrangers ou concitoyens, tués dans les rues aussi bien que dans les maisons ou ailleurs⁷². Il

⁶⁸ Ce sont souvent simplement les femmes et les enfants lançant des tuiles.

⁶⁹ XIII 56, 6-8 ; XIV 51, 5 ; XVI 76, 2 ; XVII 46, 3 ; 96, 4. On peut ajouter un passage où il ne s'agit pas de repli défensif, mais de la retraite de mercenaires défaits à travers les στενωποί et sous les projectiles (XX 44, 5).

⁷⁰ Διοικοδομεῖν comme ici XVI 76, 2 ; ἐμφράττειν XIV 51, 5 ; XVII 46, 3 ; διαφράττειν XVII 96, 4.

⁷¹ Ce qui n'exclut toutefois pas absolument, en théorie, que ces éléments de base soient eux-mêmes parcourus de petites rues. Mais la morphologie de la plupart des villes grecques anciennes n'invite pas à suivre cette hypothèse.

⁷² XIII 57, 2 ; XVI 20, 4 ; XIX 7, 1 ; 8, 5 ; XX 44, 2 et 3. On peut ajouter XIX 6, 6, qui montre les futures victimes attirées hors de leur maison dans la rue par le tumulte.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

s'agit dans ces passages de souligner l'ubiquité du meurtre grâce à la mention des deux principales parties de la ville, les rues et les maisons. La différence de vocabulaire entre les contextes de repli défensif et ceux de massacre général s'explique donc par la distinction entre le στενωπός comme rue bordée d'habitations et la ὁδός comme voie opposée aux habitations, car dans un cas ce que l'on défend est justement l'ensemble formé par la rue et les maisons, tandis que dans l'autre les gens tués le sont n'importe où, aussi bien dehors, dans la rue, que dedans, dans les maisons, les deux espaces étant seulement juxtaposés, non associés. De fait, lorsque, dans le passage où Diodore raconte l'accession d'Agathoclès à la tyrannie, στενωπός est employé pour raconter comment les soldats se répartissent les rues, c'est-à-dire les quartiers constitués par les habitations de chaque côté d'une rue, afin d'aller tuer méthodiquement, là où il les trouvent, dans la rue ou chez eux, les notables ennemis du tyran : "les στενωποί répartis, les soldats se mirent à les assassiner, qui dans les rues, qui dans les maisons, les uns après les autres" (διαληφθέντων δὲ τῶν στενωπῶν κατὰ μέρος ἀπὸ τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν κατὰ τὰς ὁδοῦς, οἱ δ' ἐν ταῖς οἰκίαις ἐφονεύοντο XIX 7, 1).

Il est à vrai dire moins facile d'expliquer les autres occurrences de ὁδός chez Diodore dans un contexte militaire ne tombant pas dans l'une des deux catégories que nous venons de décrire et de justifier. En effet, le combat de rues à Platées (ἐν ταῖς ὁδοῖς XII 41, 6) comprend l'intervention des serviteurs et des enfants jetant des tuiles depuis les toits, comme dans les récits de repli défensif, et rappelle les combats entre les mercenaires de Denys et les Syracusains (κατὰ δὲ τοὺς στενωπούς καὶ τὰς ἄλλας ὁδοῦς XVI 19, 4). La retraite des mercenaires par les rues de Géla (διεπορεύοντο τὰς κατὰ τὴν πόλιν ὁδοῦς XIII 110, 4) rappelle de son côté celle des soldats de Bormilcar à Carthage διὰ τῶν στενωπῶν (XX 44, 5). On admettra donc à nouveau une part d'arbitraire dans le choix des mots.

Les dernières occurrences de στενωπός et ὁδός chez Diodore paraissent toutefois confirmer la distinction établie entre les deux mots, car le premier est employé dans le récit du mariage de la fille d'un riche Agrigentain, qui régala ses concitoyens chez eux, c'est-à-dire dans la rue où ils habitaient chacun (εἰστίασε τοὺς πολίτας ἐπὶ τῶν στενωπῶν ὧν ὄκουν ἕκαστοι XIII 84, 1), et fit allumer des feux sur tous les autels de la ville, à la fois ceux des sanctuaires et ceux des rues (τοὺς ἐν πᾶσι τοῖς ἱεροῖς καὶ τοὺς ἐν τοῖς στενωποῖς καθ' ὅλην τὴν πόλιν § 2). Qu'il s'agisse là des rues habitées par excellence est d'autant plus évident que celles empruntées par l'immense cortège nuptial sont en revanche les δημόσιαι ὁδοί (§ 3), c'est-à-dire les grands axes adaptés à une circulation de gros volume. Quant à ὁδός, il apparaît dans le passage où les habitants de Iolcos se pressent dans les rues (κατὰ τὰς ὁδοῦς IV 51, 2) pour voir une fausse Artémis : les rues ne sont ici

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

perçues que comme les voies menant la foule au spectacle qui l'attire, d'où le terme le plus général.

e) στενωπός et *uicus* chez Denys d'Halicarnasse : la rue et le quartier.

Denys d'Halicarnasse, du fait de son sujet ou de la manière dont il le traite, emploie στενωπός moins souvent dans des contextes militaires que Diodore. Le mot, dans ce que nous avons des *Antiquités romaines*, ne semble pourtant pas être en concurrence avec ὁδός. De fait, il semble être utilisé même là où Diodore aurait peut-être employé ὁδός : à propos d'une lutte fratricide qui couvrirait de cadavres les forums et les rues (VII 44, 4)⁷³ et de combats acharnés lors de la prise de Corioles (VI 92, 5)⁷⁴. Les deux autres passages de ce genre montrent des soldats en fuite à travers la ville (VIII 17, 5)⁷⁵ et d'autres tirant avantage de leur bonne connaissance des rues (I 46, 2).

Cependant, le contexte d'emploi le plus fréquent pour στενωπός est celui de la proclamation générale⁷⁶, faite διὰ (πάντων) τῶν στενωπῶν, pour reprendre la formule la plus courante, et d'une manière générale l'évocation de rues pleines de monde⁷⁷. De ce point de vue, au moins, la caractérisation du στενωπός comme rue habitée reste valable. On remarquera que le passage où, après le meurtre de Virginia par son propre père qui voulait la soustraire au désir d'un décemvir, la famille emporte le corps "par les rues les plus fréquentées de la ville, où elle serait vue par le plus grand nombre" (διὰ τῶν ἐπιφανεστάτων⁷⁸ τῆς πόλεως [...] στενωπῶν, ὅθεν ὑπὸ πλείστων ὀφθῆσεσθαι ἔμελλεν XI 39, 5), suppose une hiérarchie entre rues passantes et rues désertes qui ne correspond pas forcément à celle, explicitée par le vocabulaire, entre les πλατεῖαι (cf. ch. VII 2a, p. 218-219) et les autres rues. Un autre emploi notable est celui où l'attelage de la fille de Servius Tullius regimbe devant le cadavre de ce dernier, dans un στενωπός appelé Ἄσεβής

⁷³ Cf. Diod. XIX 8, 5. Chez Denys même, ce passage est à rapprocher de l'évocation de familles en deuil errant sur le Forum et dans les στενωποί (XIX 8, 5).

⁷⁴ Cf. Diod. XII 41, 6. Il est vrai que l'on pourrait également comparer ce passage aux récits de repli défensif, où l'on a στενωπός, et avec lesquels il partage l'intervention des femmes lançant des tuiles du haut des toits.

⁷⁵ Ici encore, dans les passages que l'on peut, à la rigueur, comparer chez Diodore, on trouve ὁδός ou στενωπός : cf. XIII 110, 4 et XX 44, 5.

⁷⁶ Surtout pour la convocation d'une assemblée (IV 37, 1 ; 76, 4 ; V 57, 2), mais aussi pour l'expulsion d'étrangers (VIII 4, 1 ; 72, 5) ou quand l'armée proclame ses intentions pacifiques (XI 43, 5).

⁷⁷ VI 46, 1 ; VIII 3, 1 ; 43, 1 ; X 59, 5 ; XI 38, 4 ; 39, 5.

⁷⁸ Litt. "les plus en vue", mais il y a métonymie, car c'est en fait ce qui s'y trouve qui est en vue à cause du nombre des passants. Cet emploi remarquable mériterait une étude (ἐπιφανής est fréquent chez Denys).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

après que la fille impie a passé outre (le *uicus Sceleratus*), et qui est décrit comme "très étroit" (πάνυ στενός, cf. IV 39, 4) : on voit à quel point le sens étymologique de "passage étroit" n'était plus sensible.

En fait, ὁδός n'est employé chez Denys, en dehors des considérations urbanistiques évoquées précédemment, que pour désigner soit la *uia Sacra* (II 46, 3 ; 50, 3 ; V 35, 2), soit un itinéraire romain particulier, mais anonyme, situant un monument précis, ou bien envisagé comme simple voie de circulation. Pour ce qui est des monuments, ce sont les rues menant aux Carènes (I 68, 1 ; VIII 79, 3) et au Circus Maximus (I 79, 8). Quant à la circulation, il s'agit de garder les rues menant au Capitole occupé par l'ennemi pour empêcher la défection des esclaves et des pauvres (X 16, 3). Στενωπός, lui, quand il s'applique à une rue de Rome, désigne soit un *uicus* nommé (Κύπριος = *Cuprius* III 22, 8, Ἄσεβής = *Sceleratus* IV 39, 5), soit des rues anonymes pleines de monde : celle longeant la façade du palais, où s'est rassemblée la foule à laquelle s'adresse Tanaquil (IV 5, 1), ou celles débouchant sur le Forum, dans lesquelles débordent la foule lors d'une assemblée où l'affluence est extraordinaire (X 48, 4). La comparaison suggère donc, d'abord, que ὁδός est d'emploi beaucoup plus restreint que στενωπός, ensuite que la distinction entre les deux termes, quand il ne s'agit pas de rues nommées, est la même que celle attestée ailleurs, enfin, et surtout, que ὁδός sert à traduire le latin *uia*, quand στενωπός rend *uicus* (voir aussi Τυρρηῶν οἴκησις = *uicus Tuscus* en V 36, 4).

Cela paraît confirmé par le fait que dans les *Antiquités* les voies romaines – c'est-à-dire les routes construites par les Romains dans les territoires sous leur domination – sont désignées comme ὁδοί : ainsi, par exemple, la *uia Quin(c)tia* (I 14, 2), la *uia Curia* (§ 4) et peut-être une *uia Listina* (§ 5). Plutarque atteste le même usage⁷⁹. Appien et Galien attestent la traduction de *uia Sacra* par Ἱερὰ ὁδός⁸⁰, sans toutefois fournir d'exemple de στενωπός rendant *uicus*. Les milliaires de l'Orient grec traduisent également toujours *uia* par ὁδός (cf. p. 28-29). Plus tard, Dion Cassius emploiera στενωπός et στενώπαρχοι pour rapporter la réforme augustéenne des *uici* et des *uici magistri* en 7 av. J.-C. (LV 8, 7)⁸¹.

⁷⁹ Στενωπός pour *uicus* (*uicus Patricius* (*Étiol. rom.* 264c) et *Longus* (*Fort. des Rom.* 323a)), et ὁδός pour *uia* "rue" (*uia Sacra* (*Public.* 19, 8 ; *Cic.* 16, 3 ; 22, 2 ; *Conduites méritoires de femmes* 250f) et *Noua* (*Camille* 14, 3 ; *Fort. des Rom.* 319a) et pour *uia* "route" (*uia Gabina* (*Camille* 29, 5) et *Appia* (*César* 5, 9 ; *Gracques* 27, 3)).

⁸⁰ Appien *Livre royal* 5, 2 ; *G. C.* I 59 ; V 68. Galien *De meth. med.* XIII 22 (t. X, p. 942 K.) et *De comp. medic. per gen.* I 1 (t. XIII, p. 362 K.). Cf. aussi Plut. *Étiol. gr.* 293c pour la Voie Sacrée de Delphes.

⁸¹ Sur cette réforme, cf. en dernier lieu Tarpin *Vici et pagi*, p. 137-144.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Or l'un des emplois les plus instructifs de στενωπός dans les *Antiquités romaines* se trouve dans la description des réformes de Servius Tullius concernant les tribus (φυλαί, IV 14-15). Le roi divise la ville (πόλις) en quatre parties (μοῖραι, ch. 14 et 15, 5) et la campagne (χώρα) en vingt-six, probablement (15, 1-4). Ces tribus territoriales ainsi définies⁸² servent essentiellement au recensement (14, 2 et 15, 3-4), comme le montre la conclusion du passage, qui fait état d'un recensement général demandant notamment aux citoyens d'indiquer "dans quelle tribu de la ville ou quel *pagus* de la campagne ils habitaient chacun" (ἐν τίνι κατοικοῦσιν ἕκαστοι τῆς πόλεως φυλῆ ἢ πάγῳ τῆς χώρας προστιθέντας [φυλῆ ajouté par Kiessling] 15, 6). Elles sont pourvues de "chefs" (ἡγεμόνες, 14, 2), pour la ville, et de "magistrats" (ἄρχοντες, 15, 3), pour la campagne, ainsi que de fêtes religieuses, respectivement les *Compitalia* (14, 4) et les *Paganalia* (15, 3), les termes étant ici transcrits et non traduits par Denys.

C'est à propos des *Compitalia* que les στενωποί sont mentionnés : Servius Tullius "ordonna que dans tous les στενωποί les voisins installent des chapelles pour les héros des entrées", c'est-à-dire les *Lares compitales* (κατὰ πάντα ἐκέλευσε τοὺς στενωποὺς ἐγκατασθῆναι καλιάδας ὑπὸ τῶν γειτόνων ἥρωσι προνοπίοις [voir le catalogue pour προνόπιος] IV 14, 3), la fête en leur honneur étant appelée *Compitalia* "d'après les στενωποί, car ils appellent *compiti* [*sic*, cf. catalogue] les στενωποί" (ἐπὶ τῶν στενωπῶν κομίτους γὰρ τοὺς στενωποὺς καλοῦσι § 4). Nous avons vu que, partout chez Denys, στενωπός désigne la rue comme partout ailleurs, et non le quartier, comme traduit M. Tarpin (*Vici et pagi*, p. 102-103) – même si *l'idée* de quartier est présente –, mais le passage sur les *Compitalia* le fait équivaloir au latin *compitum* (pour employer la forme ordinaire, d'ailleurs plus souvent au pluriel), qui ne signifie que "carrefour". Or, bien sûr, le grec dispose de mots pour désigner les carrefours, en particulier τρίδος, d'ailleurs absent de l'œuvre de Denys. Pourquoi donc ce dernier a-t-il choisi στενωπός pour rendre *compitum* ?

Nous avons vu que lorsque στενωπός désignait une voie nommée à Rome, il s'agissait d'un *uicus*, *uia* étant rendu par ὁδός. Or le lien entre la célébration des *Compitalia* et les *uici* romains est connu⁸³. En outre, Denys désigne comme "voisins" (γείτονες, 14, 3)

⁸² cf. 14, 2 οὐκέτι κατὰ τὰς τρεῖς φυλάς τὰς γενικὰς ὡς πρότερον, ἀλλὰ κατὰ τὰς τέτταρας τὰς τοπικὰς τὰς ὑφ' ἑαυτοῦ διαταχθείσας.

⁸³ Tarpin *Vici et pagi*, p. 128-135. Le passage ancien le plus explicite cité par Tarpin (p. 130 avec n. 116 et 117) est le commentaire d'Asconius (p. 7 Clark) *Q(uintus) Metellus Celer consul designatus magistrus uicorum ludos Compitalicios facere prohibuerat*, explicitant Cicéron *Pis.* 4, 8 *Q(uintus) Metellus (...) sed ille designatus consul, cum quidam tribunus pl(ebis) suo auxilio magistrus ludos contra senatus consultum facere iussisset, priuatus fieri uetuit.*

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

les citoyens chargés du culte des *Lares compitales*, ce qui renvoie à l'idée de quartier, d'ailleurs parfois exprimée par le mot γειτονία ou γειτνίασις⁸⁴, plus qu'à celle de carrefour. *Vicus*, dénotant étymologiquement, comme son correspondant grec οἶκος, "l'unité formée de plusieurs familles"⁸⁵, désigne dans les textes soit le quartier, soit (secondairement, en diachronie) la rue⁸⁶. Si στενωπός ne désigne jamais à proprement parler un quartier, nous avons vu en revanche que l'idée de quartier est souvent présente, et ce doit être la raison pour laquelle le mot traduit *uicus*. Donc, si l'on admet que les *compita* étaient, au moins symboliquement, un élément fondamental des *uici* romains, on peut supposer que Denys a choisi στενωπός par un raccourci métonymique lui permettant d'exprimer l'idée du *uicus* présente dans *compitum*, idée beaucoup plus importante en l'occurrence que le sens littéral de "carrefour", les équivalents grecs de *compitum* étant justement dépourvus de ce trait sémantique de "quartier".

Il faut noter que la tradition latine concernant les *Compitalia* fait intervenir au moins deux fois l'idée de rue. Varron, d'abord, dans son traité sur *La langue latine*, dit que les *Compitalia* sont vouées aux *Lares uiales*, et que c'est pour cela que, là où les routes se rejoignent, on sacrifie aux carrefours (*Compitalia dies attributus Laribus uialibus* [Bongars pour *ut alibi* ms.] ; *ideo ubi uiae competunt, tum in competis sacrificatur*, VI 25) : la première partie de la phrase surprend, car on attend *compitales* au lieu de *uiales*, qui semble d'ailleurs renvoyer généralement aux voies rurales (cf. Plaute *Mercator* 865), et la seconde semble une tentative de résoudre cette contradiction implicite. Macrobe dit également que les *Compitalia* furent nommées ainsi "d'après les voies des carrefours" (*ex uis compitorum* Sat. I 7, 34).

Au reste, le passage montre à plusieurs reprises la difficulté qu'a eue Denys à rendre en grec le vocabulaire latin – ou peut-être le plaisir qu'il a pris à varier ses traductions, dans un souci de *uariatio* rhétorique dont Ph. Culham (1987) montre les conséquences à propos du *curator uiarum* et de Dion Cassius. Denys compare en effet en 14, 2 les habitants des quatre tribus urbaines, soumis à une sorte d'assignation à résidence, à des villageois (ὄσπερ

⁸⁴ Γειτονία F. J. G. J. VII 73, γειτνίασις Plut. *Coriolan* 24, 9 et *Étiol. rom.* 280e.

⁸⁵ Benveniste *Vocabulaire*, I p. 308 ; cf. aussi Tarpin *Vici et pagi*, p. 7-14.

⁸⁶ Cf. Tarpin *Vici et pagi*, p. 88-92, qui fait cependant descendre trop bas (milieu du I^{er} s. ap. J.-C., p. 90), à mon sens, la date des premières attestations de *uicus*- "rue", déjà certaines chez Vitruve I 6, 8 et 12, III préf. 4 (Fleury et Gros *ad loc.*).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

κωμηῆται), et leurs chefs (ἡγεμόνας) – qu'il met à la tête de symmories⁸⁷ et non plus de tribus – à des phylarques ou à des kômarques (ὥσπερ φυλάρχους ἢ κωμάρχας *ib.*).

À dire vrai, on soupçonne Denys de faire passer la ποικιλία bien avant la cohérence des choix de traduction et de l'analyse institutionnelle. Ainsi, s'il décrit clairement la division en tribus, il ne ressort pas clairement de son texte que les στενωποί et les pagi⁸⁸ soient, ou non, au même nombre que les tribus. La situation bien connue pour l'époque de Denys (cf. les 265 *uici* augustéens) ferait penser qu'il s'agit de subdivisions, mais en décrivant le recensement général l'auteur parle des "tribus de la ville" et des "pagi de la campagne" (15, 6, voir plus haut). Une autre incohérence est la qualification de προνώπιος donnée aux Lares et la localisation de leur culte dans les προνώπια (14, 3), alors que l'adjectif renvoie à l'espace situé devant l'entrée d'une maison (cf. catalogue *ad loc.*). Macrobe (*Saturnales* I 7, 34) mentionne des figurines suspendues *pro singulorum foribus*, tout en situant les jeux *in compitis*, et Denys a sans doute maladroitement intégré cette tradition à sa description, en s'inspirant peut-être d'une réalité grecque telle que celle décrite par Chariton évoquant les sacrifices dans les πρόθυρα et les banquets dans les στενωποί (VI 2, 4) ou les ῥῦμαι (I 1, 13) dans des villes en liesse⁸⁹.

Peu important, à vrai dire, les difficultés d'interprétation : il ressort de ce passage sur les *Compitalia* comme de ceux cités précédemment que στενωπός peut être senti comme un équivalent de *uicus* et que c'est l'idée des habitations bordant la rue ainsi désignée qui le prédispose à ce rapprochement. D'autres possibilités existaient, comme le montrent λαύραρχοι traduisant *uici magistri* à Tauroménion à la fin de l'époque républicaine (cf. ch. V 3c, p. 171-172), et ἄμφοδον chez Galien et peut-être en Égypte (ch. VI 2c et e, p. 192 et 195).

Un lexicographe de l'époque d'Hadrien, Ælius Dionysius, pour ne citer que ceux actifs pendant la période considérée, glose κόμη par στενωπός : "κόμην : pour la plupart,

⁸⁷ On retrouve le terme dans les chapitres 16 à 18 concernant l'organisation en centuries (λόχοι, cf. p. ex. 16, 2) et en classes, pour désigner ces dernières à côté de σύταξις d'abord retenu (cf. p. ex. 16, 3) : ἐγένοντο δὴ συμμορία μὲν ἕξ, ὡς Ῥωμαῖοι καλοῦσι κλάσεις κτλ. (suit une fausse étymologie de *classis* ! 18, 2).

⁸⁸ J'emploie le terme latin parce que Denys ne fait que le transcrire, non sans nous gratifier d'une étymologie grecque qui ne fait qu'installer l'ambiguïté, puisqu'il rattache *pagus* "village" à πάγος "colline" par le truchement d'une histoire de hauteurs fortifiées servant de refuges aux paysans... (15, 2).

⁸⁹ Cf. par ailleurs, sans mention des πρόθυρα, les banquets et les sacrifices offerts à tous les στενωποί par un riche Agrigentain lors du mariage de sa fille selon Diodore de Sicile (XIII 84, 1-2), et, plus lointainement, les réjouissances lors des noces d'Hector et d'Andromaque, situées dans les ὄδοι (= ὁδοί), chez Sappho (fr. 44, 28-30 LP).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

c'est le στενωπός et, pour ainsi dire, le voisinage, mais d'autres disent que les dèmes urbains sont appelés κῶμαι" (κ 45 κώμην· οἱ πλεῖστοι τὸν στενωπὸν καὶ τὴν οἶον γειτνίασιν, οἱ δὲ τοὺς ἐν τῇ πόλει δήμους κώμας φασὶ προσαγορευέσθαι), puis il illustre cette seconde interprétation de citations d'Aristophane (*Nuées* 965) et de Thucydide (I 10, 2). Cette interprétation du mot signifiant par ailleurs "village", pour controuvé qu'elle soit probablement, révèle en tout cas que l'idée de "quartier" était bien présente dans στενωπός.

f) autres occurrences.

Si Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse semblent employer στενωπός et ὁδός de manière assez nettement différenciée, cela apparaît moins certain des deux autres auteurs employant le plus souvent le premier mot, Flavius Josèphe et Plutarque.

Josèphe n'emploie que très rarement ὁδός pour désigner une rue. Si l'on excepte les passages cités plus haut à propos de l'urbanisme, il n'y en a que trois, dont deux peuvent être rapprochés de passages similaires où c'est στενωπός qui est utilisé, sans qu'on voie la raison de la différence d'emploi : quand à Cana les ennemis tués furent si nombreux que les cadavres bloquèrent les rues (τὰς ὁδοὺς ἀποφραγῆναι *G. J.* I 338), ce qui rappelle les Romains incapables de se frayer un chemin à Jérusalem à travers la foule bloquant les rues (τὸ τοὺς στενωποὺς ἐμφράξαν πλῆθος II 329), et quand les habitants de Jéricho sont tués dans les rues et les maisons (ἐν ταῖς ὁδοῖς [...] καὶ ἐν ταῖς οἰκίαις *A. J.* V 28), ce qui rappelle plusieurs passages avec στενωπός, au premier chef celui où les soldats d'Hérode et les Romains massacrent les habitants de Jérusalem également dans les rues et les maisons (ἐν τε τοῖς στενωποῖς καὶ κατὰ τὰς οἰκίας *G. J.* I 352 ≈ *A. J.* XIV 480⁹⁰). Le troisième passage, quant à lui, est à rapprocher de Denys d'Halicarnasse. Il s'agit des Romains perdus à Gamala à cause de leur ignorance de la ville (κατὰ [...] ἄγνοιαν τῶν ὁδῶν *A. J.* IV 29), qui rappellent les Troyens sauvant des fuyards chez Denys grâce à leur connaissance de la ville (ἐμπειρία στενωπῶν *A. R.* I 46, 2). On pourrait également rapprocher l'emploi de στενωπός à propos de la rue grâce à laquelle Josèphe échappe à des ennemis à Tibériade (*Autobiographie* 304). Il faut toutefois ajouter, dans le cas des Romains perdus à Gamala, que peu avant Josèphe a employé στενωπός en racontant comment les Romains, repoussés par les Juifs, glissaient dans les rues escarpées (ἐν ὄξέσι τοῖς στενωποῖς § 26), et la rue paraît bien là être envisagée de manière plus concrète que les ὁδοί où l'on se perd.

Il ne semble néanmoins pas possible de justifier toutes les nombreuses occurrences de στενωπός chez Josèphe par une réelle opposition sémantique avec ὁδός. La grande

⁹⁰ Cf. aussi *G. J.* III 303, V 513, VI 355 et 404.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

majorité de ces emplois situent divers faits de guerre⁹¹. Dans deux cas, il s'agit de l'exhibition publique d'un individu (*G. J.* II 105 (≈ *A. J.* XVII 330) et VI 301).

Les seules occurrences véritablement difficiles sont celles où Josèphe raconte l'assassinat de Caligula, au livre XIX des *Antiquités juives*. Il est dit là que les conjurés mirent leur projet à exécution pendant les Jeux Palatins, qui se déroulaient sur la colline éponyme dans un théâtre provisoire édifié devant le palais (§ 75)⁹², lorsque l'empereur quitta le théâtre pour aller déjeuner et, une fois à l'intérieur du palais, fit un détour pour se rendre aux bains et inspecter une troupe de jeunes gens d'Asie qui devait participer aux Jeux : ce faisant, il se sépare du gros de sa suite et emprunte un στενωπός désert et obscur (τρέπεται δὲ κατὰ στενωπὸν ἡρεμηκότα καὶ ἐπίσκοτον 104, cf. catalogue pour les problèmes d'établissement du texte), où il est assassiné. Plus loin, c'est Claude, qui était resté sur le trajet prévu, qui prend peur et se cache dans un στενωπός indéterminé (ἐν τινι στενωπῷ κατειλημμένος 212).

Suétone parle pour sa part d'une *crypta* (*Caligula* 58, 1), c'est-à-dire d'un passage couvert peut-être souterrain⁹³. Mais στενωπός ne peut en aucun cas désigner ce genre de passage. En outre, Josèphe avait à sa disposition d'autres mots pouvant le faire, ὑπόνομος et ὑπόγειος/-αιος : on relèvera les ὑπόγεια οἰκήματα d'un palais en *A. J.* VIII 138, et surtout l'ὑπόγειον, sans doute situé à l'entrée ou à l'intérieur de la Baris de Jérusalem, et également décrit comme une πάροδος obscure (*G. J.* I 77 ≈ *A. J.* XIII 309), où les gardes du corps d'Aristoboulos I^{er} assassinent son frère Antigonos (*G. J.* I 75 et 80 ≈ *A. J.* XIII 307 et 313). *Crypta* n'aide donc pas à interpréter στενωπός.

Le problème est évident : pourquoi employer un mot désignant partout ailleurs la rue si les passages en question sont à l'intérieur du palais ? Il ressort en effet d'indications explicites (ἐντὸς τοῦ βασιλείου 103) ou indirectes (§ 122 et 195) que tout se passe dans le palais, constamment désigné comme βασίλειον ou οἰκία (cf. p. ex. § 75, 103, 117, 195 pour le premier terme, 122 pour le second). En revanche, à propos de la maison de Germanicus où finissent par se réfugier les conjurés, Josèphe explique que le palais était un

⁹¹ *G. J.* I 352 (≈ *A. J.* XIV 480), II 306, 329, III 303, IV 26, V 336, 338, 340, 513, VI 355, 404, 406 ; *A. J.* XIII 141.

⁹² Cf. Wiseman 1980, en particulier p. 172 pour une localisation du théâtre devant la *domus Tiberiana* entre le temple de *Magna Mater* et les maisons d'Auguste et de Livie.

⁹³ Cf. pour les sens du mot Coarelli 1973, et *DMAGR* III p. 80 et n. 110, où il est même fait référence au "long couloir souterrain du palais de Tibère", sans autre précision (s'agit-il du cryptoportique longeant le côté sud-ouest de la *domus Tiberiana*, bâti sous Néron, dont parle Richardson 1992 *sv Domus Tiberiana* ?). La vaste substruction bâtie sous Néron est pourvue de cryptoportiques, cf. Gros *Arch. rom.* II, p. 244.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

ensemble composite, formé par les constructions successives et juxtaposées des empereurs, sans que le tout soit réuni sous un seul toit (§ 117, passage terriblement difficile, certainement corrompu), développement bien connu par ailleurs⁹⁴.

Le palais comprenait donc en fait déjà sous Caligula plusieurs demeures, en particulier celles d'Auguste et de Livie et l'extension appelée *domus Tiberiana*. C'est ce fait qui permet de dissiper les doutes quant à la signification de στενωπός : les différentes parties du palais étaient reliées entre elles par de véritables rues, même si celles-ci étaient certainement d'usage réservé (cf. Wiseman 1980, p. 168), et il n'est pas nécessaire de donner ici à στενωπός un sens différent de celui qu'il a partout ailleurs chez Josèphe.

Ὀδός est employé à cinq reprises dans les passages qui nous occupent, mais toujours au pluriel et au sens abstrait de "chemin suivi" (§ 103, 115, 117 et 212) ou au sens de "voie", "passage" en général (§ 116). Ce dernier cas est intéressant, car il s'agit d'une caractérisation du lieu de l'assassinat, et donc, indirectement, du στενωπός qui nous intéresse au premier chef, comme étroit (στενῶν οὐσῶν τῶν ὁδῶν καθ' ἃς ἔπραξαν τὸ ἔργον). Or le pluriel montre justement la différence de point de vue avec le paragraphe 104 : là, c'était le décor précis de l'assassinat qui était décrit et nommé comme un στενωπός particulier ; ici, l'historien envisage le lieu de l'événement en général, le désignant comme la pluralité de passages que doivent emprunter les conjurés pour sortir du palais. Il est d'ailleurs possible que στενωπός soit également motivé par l'idée étymologique, transparente, d'étroitesse, mais il reste que le mot désigne une rue ici comme dans ses autres occurrences chez Flavius Josèphe.

Chez Plutarque également, la distinction entre ὁδός et στενωπός paraît plus difficile à faire que chez Diodore ou Denys d'Halicarnasse. Si l'on met à part les occurrences déjà citées à propos de la traduction de *uicus* et de *uia*, il semble toutefois que l'on peut attribuer à ὁδός la nuance d'exposition sur la voie publique : dans un contexte militaire, il s'agit de massacres perpétrés ou de corps outragés en pleine rue (*Marius* 43, 6 ; 44, 9 ; *Dion* 44, 9), et dans un contexte de paix, d'ordre public⁹⁵, d'honneur public (*Cicéron* 2, 2), ou d'enfants jouant dans la rue (*Préceptes politiques* 812a). Le mot est presque toujours au pluriel, et

⁹⁴ Cf. Richardson 1992 *sv Palatinus*, *LTUR sv Palatium* (età repubblicana-64 d. C.), et Gros 2001, p. 233-234 et 243

⁹⁵ *Numa* 14, 4 ; *Paul-Émile* 32, 3 ; *Comment lire les poètes* 15a ; *Étiologies romaines* 287a ; *La vertu peut-elle s'enseigner ?* 439f.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

surtout dans la formule ἐν ταῖς ὁδοῖς⁹⁶. La formule ἐν τοῖς στενωποῖς ne se trouve que dans *Aratos* 17, 6, où Antigone Gonatas célèbre sa prise de Corinthe en faisant la fête dans les rues et sur l'agora : il s'agit donc également de souligner le caractère public, en l'occurrence scandaleux, de l'action.

On peut aussi comparer *Alcibiade* 2, 3, où il est raconté comment Alcibiade enfant, jouant aux osselets ἐν τῷ στενωπῷ, tint tête à un charretier qui voulait passer, et *Préceptes politiques* 812a, où c'est un homme politique de Clazomènes qui se rend compte des haines qu'il a suscitées en regardant des enfants jouer aux osselets ἐν ὁδῷ. Les deux scènes sont très semblables : soit Plutarque a choisi arbitrairement de donner un décor plus concret à l'anecdote concernant Alcibiade (on notera l'article défini), soit l'idée d'étroitesse, qui joue un rôle dans cette histoire, a motivé στενωπός.

Une comparaison est possible également entre *Cicéron* 22, 5, où il est dit que les στενωποί étaient illuminés sur le passage du consul quand celui-ci rentra chez lui après avoir déjoué la conjuration de Catilina, et *Dion* 29, 2, où les Syracusains font des sacrifices en l'honneur de Dion sur son passage (παρὰ τὴν ὁδόν) quand il annonce son intention de libérer la cité de la tyrannie et traverse l'Achradine pour se rendre au pied de l'acropole et haranguer la foule : ici l'explication est simple, car παρὰ τὴν ὁδόν désigne moins le fait que les sacrifices sont de chaque côté de la rue que le fait qu'ils ont lieu sur le passage de Dion, ὁδός désignant donc le chemin suivi.

D'une manière générale, il semble que Plutarque parle des στενωποί en général quand il veut situer une action dans toute l'étendue de la ville⁹⁷, et des ὁδοί quand c'est le caractère public qui l'intéresse au premier chef. On retrouve donc l'opposition entre un στενωπός plutôt concret et une ὁδός plutôt abstraite. Les occurrences où στενωπός désigne une rue précise semblent montrer aussi que le mot a une acception plus large que ὁδός, car celui-ci, dans ce genre d'emploi, ne désigne qu'une *uia* romaine ou une Voie Sacrée, celle de Delphes en l'occurrence, tandis que στενωπός désigne, outre divers *uici* de Rome, les rues où habitent les personnages dont il est question (*Alcibiade* 2, 3 implicitement et *Dialogue sur l'amour* 755a explicitement), celle reliant l'agora d'Argos à la porte de la ville, assez large pour laisser passer des éléphants (*Pyrrhus* 33, 4), et celle conduisant au logement

⁹⁶ Pour le pluriel, la seule exception est *Préceptes politiques* 812a (les enfants jouent ἐν ὁδῷ). Pour la construction, il faut ajouter *Numa* 14, 4 et *Paul-Émile* 32, 3, où l'on a l'expression παρέχειν τὰς ὁδοὺς καθαρὰς, avec ou sans complément de l'adjectif.

⁹⁷ Cf. en particulier *Publicola* 5, 3 ; *Camille* 29, 4 ; *Pyrrhus* 32, 7 ; *Agésilas* 34, 7 ; *Sylla* 14, 5 ; *Cléomène* 37, 7 ; *Cicéron* 30, 7 ; *Aratos* 21, 7 ; *Le génie de Socrate* 596c.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

d'Alexandre à Babylone (*Alexandre* 35, 3 et 4) – c'est-à-dire toutes sortes de rues, importantes ou non.

La situation paraît identique chez Philon d'Alexandrie. On comparera *In Flaccum* 160, où, lors de l'arrivée d'un banni à Andros, les curieux sortent dans la rue sur son passage (παρ' ἐκάτερα τῆς ὁδοῦ προειστήκεσαν), au passage de *Dion* discuté plus haut pour Plutarque (29, 2), ὁδός désignant dans les deux cas le chemin suivi plutôt qu'une rue en particulier. La seule occurrence de ὁδός désignant la rue concrètement est donc dans le passage de la même œuvre concernant un fou inoffensif vivant nu dans la rue (ἐν ταῖς ὁδοῖς 36) : l'idée est bien évidemment que ce fou n'a pas de toit, tandis que dans les occurrences de στενωπός – si l'on excepte celles dans un contexte d'urbanisme, déjà traitées –, il s'agit d'évoquer l'étendue de la ville. Ainsi, toujours dans le *In Flaccum*, lorsqu'il s'agit des corps des Juifs massacrés à Alexandrie traînés dans les στενωποί (διὰ πάντων ὀλίγου δέω φάναι τῶν τῆς πόλεως στενωπῶν 71⁹⁸), ou bien dans le traité *De vita Mosis*, quand Philon paraphrase le passage biblique rapportant le fléau des grenouilles en disant qu'elles envahissent aussi bien les στενωποί que les maisons (I 104⁹⁹).

On retrouve encore la même distinction chez Appien, par qui ὁδός est employé à propos de manifestations publiques de deuil ou de joie (VII 115, VIII 435 et 633) et d'une situation à couteaux tirés dans la rue à Rome (*G. C.* I 64)¹⁰⁰. La seule exception est un passage de la *Guerre civile*, où des hommes de main passent par des rues de derrière (κατ' ὀπισθίας ὁδοῦς II 5) pour atteindre les maisons des préteurs. On comparera un autre passage (V 68), où la troupe sauve Octavien menacé par la foule sur le Forum en attaquant à partir des στενωποί qui y débouchent (ἐκ τῶν στενωπῶν) : la seule explication de la différence lexicale que l'on puisse avancer est que l'expression du livre II est un peu plus vague (on notera l'absence d'article). Au reste, les autres occurrences de στενωπός montrent qu'il s'agit toujours du décor concret d'une confrontation plus ou moins violente.

L'examen des occurrences chez Lucien et Pausanias révèle encore plus clairement la prédominance de στενωπός dès qu'il s'agit d'évoquer concrètement le paysage urbain. Chez le premier¹⁰¹, on ne trouve qu'une seule occurrence de ὁδός pouvant se rapporter à la rue, dans le *Banquet*, où les symposiastes rentrant chez eux vomissent ἐν ταῖς ὁδοῖς (47), ce qui

⁹⁸ Dans la *Legatio ad Gaium* (§ 131) le même fait est situé sur l'agora.

⁹⁹ La LXX (*Ex* 7, 26-28 et 8, 7 et 9) exprime autrement la progression du fléau, en évoquant les maisons et leurs pièces, ainsi que les fermes et les champs.

¹⁰⁰ L'expression (περὶ ὁδόν), inhabituelle par l'emploi du singulier, s'accorde toutefois avec le style condensé de la proposition : ἀπογύμνωσιν ἤδη (εἶναι) τῶν ξιφιδίων περὶ ὁδόν.

¹⁰¹ Schmid *Atticismus* I, p. 347, range à tort στενωπός parmi les mots poétiques employés par Lucien.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

peut d'ailleurs se comprendre comme "en chemin" aussi bien que "dans les rues". On comparera le passage de *Nigrinos* où il est dit comment les στενωποί de Rome sont pleins de clients vomissant leur repas et se battant devant les bordels (22) : la scène est proche, mais plus détaillée. C'est στενωπός qui est employé quand il s'agit de décrire la vie urbaine en général, mais aussi à propos de l'injonction faite aux Athéniens d'arroser les rues de vin pour mettre fin à une épidémie (*Le Scythe* 2). Chez Pausanias, ὁδός ne désigne que des rues précises, mentionnées dans le cadre de la visite de la ville en question, nommées la plupart du temps, tandis que στενωπός est employé pour situer une bataille générale à Argos ainsi que pour gloser le terme éléen ἄγυια dans le passage expliquant qu'à Olympie le Léonidaion est séparé de l'Altis par une voie dite ἄγυια localement. Si l'on rappelle le passage sur la fondation de Messène déjà cité à propos du contexte d'urbanisme, où c'est également στενωπός qui est employé, il paraît que c'est bien là le terme spécifique pour désigner la rue, ὁδός désignant des trajets nommés ou anonymes¹⁰².

Il n'y a qu'un passage chez Chariton où ὁδός puisse désigner la rue. C'est lorsqu'il raconte comment, sur le chemin de Callirhoé, des villes entières accourent pour admirer la jeune fille, les foules remplissant les ὁδοί (IV 7, 6). On imagine mieux les populations sortant au devant du cortège sur la route devant chaque ville (d'où le pluriel)¹⁰³ que se rassemblant dans les rues même de la ville, comme dans cet autre passage où à Babylone les alentours du palais et jusqu'aux στενωποί environnants sont pleins de monde (V 5, 8 : cf., avec στενωπός aussi, D. H. X 48, 4). Les autres occurrences de στενωπός servent surtout à évoquer l'ensemble de la population d'une ville (I 5, 1 ; V 2, 6 ; VI 1, 1 ; 2, 4), mais désignent aussi une fois la rue où habitent Chairéas et Callirhoé (I 4, 9). Chariton confirme donc que στενωπός est le mot normal pour désigner la rue, comme Favorinus (fr. 73 Barigazzi) rapportant que les Métafontins appelèrent la maison de Pythagore Δήμητρος ἱερὸν, "Sanctuaire de Déméter", et la rue Μουσεῖον, "Sanctuaire des Muses"¹⁰⁴, ou bien encore le pseudo-Ælius Aristide du *Discours rhodien* admirant les ἄγυιαί traversant la ville

¹⁰² Il est curieux que, alors que Pausanias glose ἄγυια par στενωπός à propos d'Olympie (V 15, 2, cf. ch. précédent), ce soient des emplois de ὁδός qui soient les plus proches de celui d'ἄγυια où le Périégète parle de l'ἄγυια Σιωπή à Élis et en explique le nom (VI 23, 8) : les autres rues nommées dans la *Périégèse* sont en effet désignées comme ὁδός et jamais comme στενωπός, p. ex. la ὁδός καλουμένη Τρίποδες à Athènes (I 20, 1), la ὁδός Ευθεῖα καλουμένη à Mégare (44, 2), ou la ὁδός τοῦ δρόμεως à Élatée (X 34, 5). Cet usage rappelle la distinction δρόμος/ὁδός en grec moderne.

¹⁰³ Cf. F. J. G. J. VII 102, où la population d'Antioche sort de la ville (προῆλθον) pour acclamer Titus, de chaque côté de la route (παρὰ τὴν ὁδὸν ἐκατέρωθεν καταστάντες).

¹⁰⁴ Cf. Vallet 1974.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

de part en part et ne méritant pas le simple nom de στενωπός (§ 6) – c'est-à-dire le nom qu'on leur donne normalement !

La situation est moins claire chez Dion Chrysostome : difficile, en effet, de dire pourquoi c'est ὁδός qui est employé pour situer les hérauts criant au coin des rues et sur l'agora (VI 123) ou les flûtistes ou les grammairiens enseignant dans la rue (XX 9), tandis qu'on trouve στενωπός pour les Cyniques haranguant aux carrefours, dans les rues et devant les sanctuaires (XXXII 9). Simple variation ? Il semble cependant que le second terme soit, ici aussi, plus concret, car c'est lui qu'utilise Dion quand il évoque la rue où il habite (XLVI 12), Dans le *Premier tarsique* (XXXIII), où il se moque d'un trait de prononciation typique des habitants de Tarse, il dit qu'on l'entend dans les στενωποί, les maisons, sur les agoras, au théâtre et au gymnase (§ 36), et à nouveau, plus loin, qu'on l'entend dans les ὁδοί et les banquets (§ 43), c'est-à-dire qu'il associe à στενωπός des mots désignant des lieux et à ὁδός un mot désignant une circonstance, ce qui suggère que ὁδός évoque ici avant tout le fait d'être dans la rue, et non la rue elle-même. L'autre occurrence de ὁδός dans ce discours est dans la description d'une autre particularité de la ville : l'obligation faite aux femmes de s'habiller et de marcher de telle manière qu'on ne puisse rien voir de leur corps et qu'elles-mêmes ne puissent voir que là où elles mettent leurs pieds (§ 48), ὁδός désignant donc ici non plus une circonstance, mais une partie de la rue, à savoir la voie proprement dite par opposition aux maisons qui la bordent et aux personnes qui l'animent (cf. F. J. A. J. XVI 148). On supposera donc que la distinction précédemment établie entre les deux mots vaut aussi pour Dion Chrysostome, en faisant la part d'une variation lexicale arbitraire plus grande qu'ailleurs.

Cette confusion partielle semble encore plus grande chez Ælius Aristide, car si, dans le discours *Sur Rome*, l'idée que les villes sont désormais aussi nombreuses dans le monde que les στενωποί dans une ville (§ 93) correspond à ce qui a déjà été dit du mot, et si, dans le discours *Sur Smyrne*, le terme désigne aussi bien l'avenue qui traverse la ville de part en part que l'ensemble des rues définissant un plan orthogonal (§10 et 11), ce qui est également cohérent avec ce que nous avons déjà vu, il reste impossible de distinguer nettement l'ensemble des emplois de στενωπός de ceux de ὁδός : par exemple, dans la *Monodie sur Smyrne*, après avoir nommé, dans une première liste des beautés de la ville, les στενωποί à côté des fontaines, des théâtres et des gymnases, Aristide fait une seconde énumération plus élaborée qui évoque notamment, après l'agora, les ὁδοί perpendiculaires aux noms magnifiques qui valent chacune une agora (§ 6) – c'est-à-dire qu'il emploie ὁδός là où il employait στενωπός dans le discours *Sur Smyrne*, et ce, juste après avoir employé στενωπός, ce qui rend très probable l'hypothèse d'un effet de variation lexicale que j'ai déjà évoquée à plusieurs reprises.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

Bien entendu, si cette variation est possible, c'est que la langue le permettait : la distinction entre ὁδός et στενωπός n'était donc pas, ou plus, assez rigoureuse pour l'exclure.

g) στενωπός et στενωπεῖον chez Achille Tatius.

Achille Tatius utilise στενωπός six fois, une fois pour désigner les cavités des roseaux d'une flûte de Pan (VIII 6, 10), deux fois pour une langue de terre donnant accès à une presqu'île dans un marais (IV 12, 8 et 13, 3), et trois fois pour un couloir dans les appartements de Leucippé (II 19, 3 et 5). Donc non seulement στενωπός chez le romancier n'a pas le sens de "rue", mais aucun de ses référents n'est attesté ailleurs. Cela ne surprend guère, à vrai dire, dans cette œuvre au style baroque cherchant constamment à étonner le lecteur, tout en manifestant un certain archaïsme, puisque c'est à la relative liberté d'emploi de l'époque classique que se rapporte certainement l'auteur. La question de savoir si ces emplois correspondent également à des possibilités offertes par la langue parlée contemporaine d'Achille Tatius ne se pose même pas, tant le romancier s'efforce de s'éloigner de l'expression commune et s'adresse à des lecteurs d'élite qui sauront apprécier sa virtuosité : en l'absence d'indices contraires, il faut supposer que ces emplois sont des inventions savantes. Il ne faut donc certainement pas voir dans la désignation du couloir séparant les pièces des appartements de Leucippé comme στενωπός l'attestation d'un usage réel, concurrent de celui du mot au sens de "rue", mais plutôt, peut-être, une allusion, à travers l'idée d'étroitesse, à la difficulté d'atteindre l'aimée.

Quant à ὁδός, il n'apparaît qu'une seule fois au sens de "rue" dans le roman, à propos d'Alexandrie, qui est décrite comme un foisonnement de rues et de décors divers (ὁδός δὲ διὰ τοῦ πεδίου πολλή καὶ ἔνδημος ἀποδημία V 1, 3)¹⁰⁵.

Achille Tatius emploie par ailleurs le seul dérivé connu de στενωπός, στενωπεῖον, un quasi-hapax¹⁰⁶, dans un passage racontant comment un personnage a fui la maison paternelle pour ensuite louer un petit στενωπεῖον où il s'est prostitué (ὀλίγον ἑαυτῷ μισθωσάμενος στενωπεῖον, εἶχεν ἐνταῦθα τὸ οἶκημα VIII 9, 3), avant d'aller exercer dans les gymnases. L'expression désignant l'exercice de la prostitution est courante en

¹⁰⁵ Garnaud a tort de traduire οὐκ ἐν ὁδῷ κειμένην en VI 2, 1 par "qui ne donnait pas sur la rue" : cette porte par où Clitophon s'échappe d'une maison n'est en fait "pas dans le passage", c'est-à-dire "discrète" (cf. Vilborg *ad loc.* "out-of-the-way", "remote").

¹⁰⁶ Ses seules autres occurrences sont *Souda* σ 1041 στενωπός· στενωρύμη διόδων. Καὶ στενωπεῖον, et, selon Adler, *Lexicon Ambrosianum* (inédit) 816.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

attique et renvoie à la chambre, οἴκημα, où ont lieu les ébats¹⁰⁷. Cet οἴκημα se trouve donc en l'occurrence dans un στενωπεῖον, à moins qu'il ne coïncide avec celui-ci, ce que permet l'usure probable du signifié "chambre" dans cette expression. Dans les deux cas, on s'attend à ce que le στενωπεῖον soit un logement, que le contexte fait supposer modeste¹⁰⁸ : non seulement il serait surprenant de dire que quelqu'un loue une voie et y tient chambre ouverte (ce n'est cependant pas impossible, si l'idée de "chambre" est en fait au second plan, derrière celle de "prostitution"), mais surtout on ne peut aucunement supposer la location d'une rue avec plusieurs habitations, le personnage étant visiblement dans la pauvreté, et la location d'une ruelle ne menant qu'à une seule habitation¹⁰⁹ n'a, à ma connaissance, aucun parallèle : les papyrus mentionnent souvent les servitudes attachées à l'accès (εἴσ-/ἔξοδος) au logement loué ou acheté, mais c'est une autre situation.

Plusieurs questions se posent alors : faut-il partir du sens courant de "rue" ou bien de celui, archaïsant, de "passage étroit" ? Comment arriver au sens de "logement modeste" ? Et quelle valeur donner au suffixe -εῖον ? Quelles que soient les réponses aux deux premières questions, il faut relever que dans les dérivés en -εῖον désignant un lieu, comme πορνεῖον, ἀρχεῖον, καπηλεῖον, etc., le radical désigne ce qui est situé, non ce qui situe¹¹⁰, ce qui est incompatible avec les sens de "rue" ou "passage étroit". Peut-être faut-il donc supposer dans la tradition manuscrite une faute d'iotacisme, jamais corrigée parce qu'il s'agissait d'un mot très rare et que la dérivation n'était de toute façon pas évidente, et lire στενωπίου, avec une valeur diminutive ou péjorative du suffixe qui conviendrait ici parfaitement¹¹¹ : "ruelle" ou "rue borgne". En partant du sens de "rue", on pourrait supposer le passage métonymique du sens de "ruelle" à celui de "logement situé dans une ruelle", avec l'idée requise de pauvreté, et en partant de celui de "passage étroit", peut-être directement le sens de "logement étroit comme un couloir", avec une métaphore dont Achille Tatius semble capable. Il n'est pas possible de trancher catégoriquement entre les

¹⁰⁷ Cf. *LSJ* sv II 1 sv οἴκημα, notamment pour le tour ἐπ' οἰκίματος avec les verbes στήσαι, καθῆσθαι, etc. (p. ex. Pl. *Charm.* 163b ἐπ' οἴκ. καθημένῳ désignant l'exercice de la profession de prostitué).

¹⁰⁸ Cf. Garnaud "réduit" et O'Sullivan "prob. 'narrow cell'".

¹⁰⁹ Cf. Vilborg *ad loc.* "probably 'lane'".

¹¹⁰ Cf. Chantraine *Formation*, p. 61. La seule exception dans la liste qu'il donne est προάστειον, mais il indique plus tard, dans le *DELG* sv ἄστν, d'après le *LSJ*, que cette graphie est fautive et qu'il faut donc lire προάστιον.

¹¹¹ Chantraine *Formation*, p. 61, pour le flottement fréquent dans la tradition manuscrite entre -εῖον et -ιον, et p. 64-67 pour les valeurs diminutive et péjorative de -ιον. Ρομίον est attesté dans des papyrus du III^e s. ap. J.-C., cf. *LSJ* sv. Pour l'accentuation proposée στενωπίου, cf. Vendryes *Accentuation*, p. 165-166.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

deux origines possibles du dérivé, mais peut-être le contexte du discours direct invite-t-il à regarder du côté de l'usage courant, et donc du sens de "rue". Il est au reste tentant de rapprocher l'ἀμφόδιον, c'est-à-dire le quartier anonyme (-ιον a ici valeur péjorative), où exerce une couturière égyptienne dans un passage de Lucien étudié plus loin (*Le Maître de Rhétorique* 24, cf. ch. VI 2f, p. 198-199). Il n'y a pas là, toutefois, d'embarrassante question de location : faut-il alors supposer que c'est par un raccourci d'expression qu'Achille Tatius fait louer à son personnage le στενωπεῖον (ou -ίον) et que celui-ci n'est que la ruelle ou la rue borgne où est le logement ? La difficulté de comprendre le sens exact de στενωπεῖον ou -ίον et de le situer précisément, alors même que l'idée générale ne fait aucun doute, ne surprendra au fond pas vraiment le lecteur de *Leucippé et Clitophon*.

Conclusion.

Si l'on met à part les premiers emplois et les sens résiduels, comme "détroit", encore vivant chez Strabon, le στενωπός-rue est étymologiquement une rue étroite, mais il semble que dès les premières attestations le trait sémantique de l'étroitesse ait perdu de l'importance et que la rue ainsi désignée ait pu être une rue étroite relativement aux grandes rues larges, c'est-à-dire non plus une ruelle, mais ce qu'en français on appellera simplement une rue. Le mot était à ce titre en concurrence avec ὁδός, celui-ci, terme générique, tendant à désigner la rue comme espace extérieur par opposition à l'espace domestique, tandis que στενωπός tendait à associer la représentation des habitations à celle de la voie, ce qui n'est pas étonnant si la représentation à l'origine de cette désignation est un passage traversant la masse de l'espace bâti. L'idée d'étroitesse, passée au second plan, n'en pouvait pas moins être replacée au premier, car le rapport avec στενός restait transparent. D'une manière générale, dans la désignation de la rue, στενωπός était le terme marqué, ou spécifique, et ὁδός le terme non marqué, générique. Lorsque l'on voulait évoquer le paysage urbain, on employait στενωπός, mais lorsqu'il ne s'agissait que de l'idée de voie, c'est ὁδός qui s'offrait.

C'est là la situation que nous pouvons reconstruire pour l'attique classique. Elle semble se prolonger dans les attestations de la fin de l'époque hellénistique et de l'époque impériale, de loin les plus nombreuses, puisque presque tous les auteurs importants, au premier rang desquels les historiens Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Flavius Josèphe et Plutarque, emploient στενωπός. La principale évolution paraît être une certaine usure, inégalement attestée, de la caractérisation comme voie bordée de maisons, et donc une confusion partielle avec ὁδός. Les auteurs préservant le mieux l'ancienne distinction

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

sont Diodore et Denys, et ceux chez qui elle est le plus difficile à retrouver sont Dion Chrysostome et Ælius Aristide. Néanmoins, στενωπός semble aussi, marginalement, s'être engagé sur la voie d'une plus grande caractérisation, à partir du sens de "voie bordée de maisons", en désignant une fois le quartier chez Denys d'Halicarnasse, où il rend par ailleurs le latin *uicus* justement partagé entre les référents de la rue et du quartier, et dans une glose d'Ælius Dionysius.

Quant à l'extension de στενωπός, elle est, je l'ai dit, maximale dans la langue littéraire à partir de Diodore, mais cela même rend d'autant plus frappant l'absence totale du mot des textes documentaires. Pour les papyrus, cela n'est pas surprenant, car, comme nous allons le voir, le terme employé est ρύμη, et il s'agit donc simplement de la variante égyptienne de la *koinè*. Quant aux inscriptions, elles mentionnent la rue dans deux contextes, principalement : comme indication topographique, en particulier dans l'énoncé des limites d'un bien immobilier (par exemple dans les comptes des pōlètes athéniens), et comme objet de travaux publics, notamment dans les dédicaces de pavement (ainsi *IK Ephesos* 459, 10 : Éphèse 23/22 av. J.-C.). Or le terme employé dans les textes littéraires également, pour parler de pavement, est ὁδός et non στενωπός¹¹², certainement, nous l'avons vu, parce que ὁδός est plus approprié à la désignation de la chaussée, seule partie de la voie concernée en l'occurrence. La difficulté est que les contextes où στενωπός est employé en littérature – en particulier le récit historique – ne se retrouvent pas dans les inscriptions, quoique cette règle souffre au moins une exception, puisque le décret de Colophon pour la réunion des deux villes, ancienne et nouvelle (Hellmann *Choix*, n° 6 : 311-306 av. J.-C.), pour la division à nouveaux frais de la surface de la vieille ville, apparemment abandonnée, prévoit le découpage des ὁδοί et des οἰκόπεδα (25-26 ὅπως αἶ τε ὁδοὶ καὶ τὰ οἰκόπεδα κατατμηθήσεται), alors que Pausanias, à propos de la fondation de Messène, parle de découper les στενωποί et les οἰκίαι (IV 27, 5 στενωποὺς κατατέμνεσθαι καὶ οἰκίας)¹¹³. On objectera, à juste titre, les 450 années écoulées entre les deux textes, mais Strabon, d'ailleurs l'un des rares auteurs de l'époque impériale à parler des rues sans jamais employer στενωπός, mais seulement ὁδός, a justement une expression voisine à propos de la fondation d'Alexandrie (XVII 1, 6 fin αἱ ὁδοὶ κατετμήθησαν)¹¹⁴.

¹¹² Str. V 3, 8, XIV 1, 37, D. H. III 67, 5, F. J. A. J. XVI 148.

¹¹³ Cf. aussi Galien *De usu part.* IV 2 (p. 268 K.).

¹¹⁴ Autres emplois chez Str. à propos de rues, parmi plus de 200 occurrences : pour l'aménagement de la voirie (V 3, 8 ; XIV 1, 37 ; 2, 5 ; XVII 1, 8), pour la rue comme lieu écrasé de soleil (XV 3, 10), et, peut-être, comme lieu public (III 3, 7 et XV 3, 20).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ

La différence des contextes d'emploi entre les inscriptions et la littérature n'explique donc pas entièrement l'absence de στενωπός des premières, et l'on doit sans doute recourir à un argument stylistique : στενωπός était peut-être marqué comme littéraire, au moins à l'époque impériale, et donc impropre à la langue administrative de la plupart des inscriptions concernées. C'est d'ailleurs comme terme noble, par opposition à ρύμη, que Phrynichos de Bithynie le recommande aux amateurs du beau langage, et il n'est donc peut-être pas étonnant que le Nouveau Testament, ni les *Actes* chrétiens anonymes, ni plus tard Jean Malalas, ne le connaissent.

IV. ΡΥΜΗ.

Ῥύμη, comme στενωπός, ne commence pas par désigner une rue, mais, à partir de la fin du V^e s. av. J.-C., l'élan ou l'assaut, et il faut attendre deux ou trois générations pour trouver les premières attestations du sens de "rue", chez Énée le Tacticien. C'est d'ailleurs la concurrence malheureuse avec στενωπός qui le définit en grande partie.

Il a trois composés, ῥυμάρχης chez Énée, et ῥυμοτομέω et ῥυμοτομία respectivement à partir d'Héracléidès et de Polybe, et un dérivé, ῥυμίων, attesté seulement au III^e s. ap. J.-C., et que je mentionne donc seulement pour mémoire.

1. Rapports avec ὀρμή et étymologie.

Les lignes qui suivent n'ont pas pour objet une étude systématique de tous les emplois des ὀρμή et ῥύμη, mais seulement une comparaison sélective, qui a été jugée statistiquement satisfaisante.

De ces deux noms d'action formés avec les suffixes apparentés -μη et -σμη¹, mais accentués différemment², c'est ὀρμή non seulement le plus ancien, car il est déjà dans les poèmes homériques, tandis que ῥύμη apparaît pour la première fois chez Aristophane et Thucydide³, mais aussi le plus courant⁴. Les deux mots, malgré la différence des radicaux

¹ Cf. *DELG sv.* Pour les dérivés en -μη, cf. Chantraine *Formation*, p. 147-150, et Risch *Wortbildung*, § 19b. Pour une tentative de définir précisément la valeur de cette dérivation, Benveniste 1964, p. 37-39 (expression d'une qualité manifestée dans l'instant).

² Différence inexplicquée ; c'est l'oxyton qui semble constituer l'exception, cf. Vendryes *Accentuation*, § 189.

³ Si l'on exclut une occurrence possible, mais pour l'instant indémontrable, dans un fragment d'Eschyle (541p, 5 Radt).

⁴ Par exemple, il y a 6 occurrences de ὀρμή chez Thucydide contre 3 de ῥύμη, 9 contre 3 chez Xénophon, 19 contre 3 chez Platon, 95 contre 5 chez Diodore de Sicile, et 117 contre 4 chez Flavius Josèphe. Le second mot

ΡΥΜΗ

(cf. ὄρνυμι "s'élaner" dans un cas, ἐρύω "tirer", "traîner" dans l'autre⁵), désignent au premier chef l'élan ou le mouvement qui en résulte, souvent avec une idée d'énergie ou de violence, d'où le sens fréquent d'"assaut" ou d'"attaque". Dans le cas de ὄρμη, cela ne fait pas de problème, mais dans celui de ῥύμη le cheminement est moins évident. On a dû partir de l'idée de l'effort à faire pour lancer la course, le sens d'"élan" étant atteint par un glissement métonymique : on "tire" d'abord, puis on est lancé. ῥύμη a donc dû désigner une impulsion, sens non attesté, puis le mouvement rapide qui en résulte. Le sens de "départ" ou "point de départ" et surtout l'acception psychologique d'"impulsion" sont réservés à ὄρμη⁶, mais une étude comparée des occurrences dans les premiers textes et dans quelques autres où ils apparaissent concurremment⁷ ne permet pas de décrire deux champs d'applications parfaitement séparés. Dans au moins un cas, il semble même impossible de dire pourquoi l'auteur a choisi l'un plutôt que l'autre mot⁸. D'une manière générale, il semble que ῥύμη soit simplement d'emploi plus restreint que ὄρμη, notamment du point de vue de la syntaxe. Ainsi, chez Diodore de Sicile et Flavius Josèphe, le premier mot n'est employé que dans des compléments circonstanciels, prépositionnels ou non, et dans les trois cas où le second désigne, dans le même passage, le même mouvement, ὄρμη est complément d'objet direct et

est absent de l'œuvre de Strabon et de Lucien. Le seul dossier dans lequel ῥύμη soit, de loin, plus fréquent que ὄρμη est celui des documents sur papyrus, mais il y a exclusivement le sens de "rue".

⁵ La voyelle radicale longue de ῥύμη exclut l'étymologie par ῥέω. Pour une caractérisation précise de ἐρύω, cf. *Lfgre* sv (B. Mader : idées de force et d'intention).

⁶ Pour "départ" et "point de départ", cf. p. ex. Xén. *Mém.* III 13, 5 (κρεῖττον οὖν ἐν τῇ ὄρμη σπεύδειν ἢ ἐν τῇ ὀδῶ) et Pl. *Rép.* VI 511b (les hypothèses sont comme des ἐπιβάσεις τε καὶ ὀρμάς). Pour "impulsion", sens fréquent, cf. p. ex. Thuc. IV 4, 1 (ὄρμη ἐνέπεσε, les soldats athéniens décidant de fortifier Pylos sans avoir reçu d'ordre) et, avec la nuance d'"emportement", Xén. *Mém.* IV 4, 2 (ἠναντιώθη τοιαύτη ὄρμη τοῦ δήμου, Socrate lors du procès des généraux vainqueurs aux Arginusés). Dém. *Contre Midias* 99 τῇ ῥύμη τῆς ὀργῆς καὶ τῆς ὕβρεως (à propos de Midias) est une conjonction unique.

⁷ À savoir : Thucydide, Aristophane, Xénophon, Platon, Démosthène, notamment, pour les textes les plus anciens, Diodore de Sicile et Flavius Josèphe pour les autres.

⁸ Chez Thucydide : IV 127, 2 τῇ τε πρώτῃ ὄρμη [...] ἀντέστησαν (les Lacédémoniens faisant face au premier assaut des barbares) et VII 70, 2 τῇ μὲν πρώτῃ ῥύμη [...] ἐκράτουν (la flotte athénienne défaisant des navires syracusains au premier assaut).

ΡΥΜΗ

non complément circonstanciel⁹. Cela s'accorde avec l'absence totale de ῥύμη des œuvres de Strabon et Lucien, ainsi que, dans le sens d'"élan", de la documentation épigraphique et papyrologique en notre possession.

Nous pouvons donc dire que, avant d'acquérir le sens de "rue", ῥύμη est un synonyme partiel et marginal de ὀρμή dont il partage les sens d'"élan", de "mouvement énergique" et d'"attaque". Ce synonyme apparaît pour la première fois à l'époque classique dans la prose non spécifiquement attique d'Énée le Tacticien. Il semble ne pas être emprunté à la prose ionienne, car Hérodote ne connaît que ὀρμή¹⁰.

Chez les auteurs où il désigne une rue, on s'attend à ce que ῥύμη ne soit pas employé dans son autre sens, et c'est effectivement ce qui arrive. La seule exception certaine est Pollux¹¹, mais l'*Onomasticon* tendant plus à déployer la variété des termes qu'à protéger la pureté de l'usage, ce fait n'est peut-être pas surprenant. On trouve en revanche à plusieurs reprises ὀρμή dans le même texte que ῥύμη-"rue"¹².

Quoiqu'il n'y ait aucun doute sur l'étymologie de ῥύμη, le sens de "rue" est difficile à expliquer. Dans tous les cas, il y a métaphore. On pourrait en effet d'abord supposer une dérivation directe à partir de l'idée de traction contenue dans ἐρύω¹³, et alors soit l'établissement du tracé serait comparé à ligne tirée dans l'espace urbain¹⁴ – ce serait donc originellement un terme de géomètre –, soit le tracé lui-même serait envisagé comme le

⁹ Les occurrences de ῥύμη sont : D. S. III 51, 5 ; XVII 20, 3 et 4 ; 58, 4 ; XVIII 71, 4 ; F. J. A. J. VII 14, 139 et 239 ; XIV 442. Les trois paires d'occurrences "critiques" sont D. S. XVIII 70, 3 ἀνυπόστατον ἔχειν τὴν τε ἀλκὴν καὶ τὴν τοῦ σώματος ὀρμὴν (opinion générale concernant les éléphants) et 71, 4 τῆ ῥύμη προπίπτοντες (éléphants attaquant des portes de Mégalopolis) ; F. J. A. J. VII 14 ὑπὸ ῥύμης καὶ τῆς ἐπ' ὀρθὸν φορᾶς (poursuite) et 15 κατασοφίζεσθαι τὴν ὀρμὴν αὐτοῦ (tentative du poursuivi) ; 139 μετὰ ῥύμης καὶ δρόμου πολλοῦ (sortie lors d'un siège) et 140 τὴν ὀρμὴν αὐτῶν ἐκδεξάμενος (l'assiégeant).

¹⁰ I 11, 5 ἐκ τοῦ αὐτοῦ μὲν χωρίου ἡ ὀρμή ἔσται ("attaque", la femme de Candaule à Gygès) ; VII 18, 3 δαιμονίη τις γίνεται ὀρμή ("impulsion", Artabane à Xerxès à propos de l'invasion de la Grèce).

¹¹ I 210, 214, 215, 219, 220 ; IV 90 ; V 22, 24, 79 ; VI 129, 131. Il faut peut-être ajouter Philoxénos d'Alexandrie (fr. 28), mais l'attribution et l'authenticité de la formulation sont moins certaines qu'au fr. 372 où ῥύμη désigne une rue ; les fr. 4 et 213 ont ὀρμή.

¹² P. ex. LXX *Pr* 3, 25 et 21, 1 ; NT *Ap* 14, 5 ; Chariton II 8, 4 ; IV 3, 6 ; VI 9, 5.

¹³ Christol 1979, *dubitanter* n. 16 p. 67.

¹⁴ Christol *loc. cit.*, implicitement.

ΡΥΜΗ

trajet, la (petite) "traite", qu'il représente¹⁵. Si l'on part du sens d'"élan", il y a également métaphore de la rue comme mouvement, mais comme mouvement rapide, ce qui a l'avantage de trouver des parallèles dans d'autres langues indo-européennes¹⁶ et peut-être en grec même (ρόθος en béotien selon Plutarque et δρόμος en grec byzantin et moderne ?). Aucune de ces hypothèses n'est prouvable.

2. Atticisme et *koinè*.

Nous avons vu à propos de στενωπός qu'au II^e s. ap. J.-C. ρύμη au sens de "rue" était considéré par un atticiste radical comme Phrynichos de Bithynie (*Choix* n° 383) comme un emploi "macédonien", c'est-à-dire appartenant, non pas au macédonien comme langue ou dialecte particulier, mais à la langue commune associée à l'extension de l'hellénisme à la suite des conquêtes d'Alexandre et sous les monarques macédoniens, c'est-à-dire à ce que nous appelons la *koinè* hellénistique. Nous avons également vu que ce jugement était justifié par l'état actuel du dossier, les occurrences se trouvant chez un auteur d'époque classique, mais de langue distincte du modèle attique de Phrynichos, Énée le Tacticien, chez un poète de la Comédie Nouvelle réprouvé par le même lexicographe, Philippiès, puis chez des témoins notoires de la *koinè*, en particulier Polybe, la Septante, le Nouveau Testament, et les papyrus. En revanche, ρύμη au sens de "rue" est pour ainsi dire inconnu des auteurs d'époque impériale, et même de ceux dont l'atticisme est modéré, comme Diodore de Sicile, Plutarque ou Flavius Josèphe. Si l'on met à part les attestations chez les grammairiens et la littérature juive et chrétienne, le seul auteur à employer ρύμη-"rue" – encore que concurremment avec στενωπός, et moins fréquemment – est Chariton d'Aphrodisias. Pour observer la concurrence entre ρύμη et στενωπός de la manière la plus précise, il faut regarder chez Philippiès, Chariton et les grammairiens.

Philippiès, contemporain de Ménandre, emploie ρύμη dans deux fragments cités par Pollux avec, pour le second, la glose στενωπός (IX 38). Dans le premier (14 K.-A.), le personnage semble se féliciter d'avoir bien fait de prendre la ρύμη qu'il a prise, et dans le

¹⁵ Cf. Littré sv "traîne" (8) : "dans le Berry, chemin creux et ombragé".

¹⁶ Christol 1979, n. 15 p. 67.

ΡΥΜΗ

second (22 K.-A.), un autre demande à un enfant ou à un esclave quelle ruelle (πόστην [...] ρύμη;) il doit prendre¹⁷ et s'entend répondre que c'est la troisième¹⁸. Pollux précise que cette rue était à Athènes. Or, nous avons vu que Ménandre lui-même et Hégésippe, probablement plus tardif que Ménandre et Philippidès¹⁹, emploient στενωπός pour désigner une rue également. En l'absence de contexte précis pour tous les passages concernés, nous ne pouvons pas expliquer la coexistence des deux mots chez ces poètes de la Comédie Nouvelle.

Chariton emploie ρύμη pour décrire les rues de Syracuse ornées de couronnes et de flambeaux pour les noces de Chairéas et Callirhoé (I 1, 13). Or cet emploi, s'il ne fait aucune difficulté pour le sens, est très étrange du point de vue de la cohérence lexicale du roman, car l'écrivain emploie normalement στενωπός pour parler des rues, et ce, même dans un passage très proche de celui où ρύμη apparaît, à savoir, quand, le héros ayant frappé son épouse sous le coup de la colère et de la jalousie, les lamentations emplissent les στενωποί de Syracuse (I 5, 1). En outre, une étude approfondie de la langue de Chariton en a montré la parenté étroite avec celle de Plutarque, Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe, tous auteurs chez qui στενωπός est également le mot désignant la rue²⁰. Nous sommes donc devant une réelle curiosité lexicographique, sans pouvoir compter sur le peu que nous savons de sa vie (il était originaire d'Aphrodisias²¹) pour la situer et donc la résoudre.

Chariton ne se montre pas influencé par l'atticisme²², et il n'est pas surprenant qu'il se permette d'utiliser ρύμη. Au reste, il n'est pas étonnant que Philoxénos d'Alexandrie, contemporain de Varron, emploie ρύμη pour gloser λάρνη dans l'*Odyssée* (fr. 572).

¹⁷ Le passage est corrompu, et, des tentatives pour le corriger, aucune n'est tout à fait convaincante (cf. K.-A. *app. crit.*), mais le sens général doit être celui-là.

¹⁸ On connaît une πεμπτή οδός à Kerkésoucha en Égypte, dans l'Arsinoïte (*P. Mich.* inv. 204, 19, cité par C.-D. *Suppl.* 2° sv Κερκεσοῦχα), mais il s'agit ici peut-être d'une topographie de circonstance.

¹⁹ *RE* VII sv Hegesippos (3) (A. Körte).

²⁰ Ruiz-Montero 1994, p. 1045-1048. Les deux mots qui nous intéressent sont absents des listes de Ruiz-Montero 1991.

²¹ Pour sa datation, discutée, cf. Ruiz-Montero 1994, qui propose la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C. (p. 1012).

²² Ce n'est toutefois pas une raison pour le placer *avant* ce mouvement, comme le dit bien Ruiz-Montero 1994, p. 1045-1048.

ΡΥΜΗ

Épaphroditos, autre commentateur d'Homère, dans la deuxième moitié du I^{er} s. de notre ère, en fait de même pour expliquer le nom d'Εὔρησις, ville béotienne mentionnée dans *Illiade* (II 502) : elle aurait été ainsi nommée parce qu'elle était percée de nombreuses ῥῦμαι (fr. 20 Luenzer). Hérodien même, actif à l'époque où l'atticisme linguistique faisait rage, cite cette explication dans le *De prosodia catholica* (IV p. 102 Lentz) en gardant ῥύμη, le mot ostracisé par son contemporain Phrynichos. Cela montre bien que l'opinion des grammairiens n'était pas unanime. C'est également ce qui ressort des gloses de Pausanias l'Atticiste (λ 4 : λαῦραι· ῥῦμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι) et, bien sûr, de Pollux (IX 38).

La *koinè* dont il s'agit est donc représentée d'une part par des auteurs dont le modèle linguistique n'est pas l'attique classique, ou du moins pas la version de l'attique classique reconstruite à partir de la fin de l'époque hellénistique, ou bien simplement par des auteurs que ce modèle n'influence pas sur le point précis de la désignation de la rue, et d'autre part par des textes témoignant de la variante égyptienne de la *koinè*. Dans la première catégorie, on trouve Énée le Tacticien, Philippidès, Polybe, Chariton, le Nouveau Testament et les grammairiens cités précédemment ; dans la seconde, les documents sur papyrus. Le cas de la Septante superpose peut-être au moins partiellement les deux catégories, car, d'une part, il est certain que son modèle linguistique n'était pas l'attique classique, et, d'autre part, *Proverbes* et *Siracide* furent traduits à Alexandrie, *Isaïe* semblerait l'avoir été là ou à Léontopolis, tandis que pour *Tobit* il y a hésitation²³. La question de savoir si la langue parlée d'autres régions du monde grec employait d'autres mots que ῥύμη ne peut recevoir qu'une réponse partielle : λαύρα en Sicile et en Étolie correspondait probablement à ῥύμη (cf. ch. V 3b et c), ainsi sans doute qu'ἄμφοδον dans le grec de *Marc*, malheureusement impossible à situer précisément, autrement que comme indépendant de la prose littéraire contemporaine²⁴.

²³ *Bible grecque*, p.102-107.

²⁴ Rydbeck 1967, p. 186-203.

3. Rue et quartier chez Énée le Tacticien.

Le premier texte où ρύμη apparaisse avec le sens de "rue" est le traité de *Poliorcétique* d'Énée le Tacticien, datant du milieu du IV^e siècle avant notre ère. C'est d'abord dans le récit de l'irruption nocturne des Thébains dans Platées en 431 (2, 2-6), trouvé chez Thucydide (II 3-4, 7). Énée dit que les Platéens, pour entraver la fuite des intrus, aveuglèrent (τυφλώω) les δίοδοι et les ρῦμαι avec des chariots (§ 5 τὰς μὲν διόδους καὶ τὰς ρύμας ἐτύφλωσαν ἀμάξαις ἄνευ ὑποζυγίων), là où sa source emploie le verbe καθίστημι avec la préposition ἐς et ne parle que de ὁδοί (3, 3 ἀμάξαις τε ἄνευ τῶν ὑποζυγίων ἐς τὰς ὁδοὺς καθίστασαν, ἵνα ἀντὶ τείχους ᾗ). Dans la *Poliorcétique*, comme déjà chez Aristophane et Thucydide, par exemple (voir ch. I 4, p. 52-54), δίοδος est un terme militaire désignant le passage, en l'occurrence la rue : il est employé, de concert avec εἰσβολή "voie d'accès" et εὐρύχωρον "espace libre", pour désigner les voies de pénétration dans Sparte bloquées devant Épaminondas (2, 2), et à propos des soldats placés dans les rues en embuscade lors de manœuvres attirant l'ennemi dans un piège à l'intérieur des portes (39, 2). Ici, donc, il est précisé par ρύμη, terme plus concret, afin que le récit soit plus vivant. On pourrait aussi penser que ρύμη désigne à côté de δίοδος la ruelle plutôt que la rue, mais les autres occurrences prouvent qu'il n'en est rien.

Ces occurrences de ρύμη dans le traité sont dans le chapitre où le tacticien donne ses conseils concernant l'organisation de la mobilisation (ch. 3) : en cas d'attaque soudaine, il faut attribuer par tirage au sort à chaque tribu une section de rempart qu'elle défendra (§ 1), mais il faut profiter de la paix pour organiser la défense de manière différente²⁵, à savoir, en désignant pour chaque ρύμη un ρυμάρχης (§ 4), qui mènera sa ρύμη au lieu de rassemblement le plus proche, l'agora, le théâtre et tout autre espace libre (εὐρυχωρία) (§ 5). On voit qu'il ne s'agit pas de voies marginales, c'est-à-dire de ruelles, mais de voies d'habitations fondamentales, c'est-à-dire de rues. Le rôle recommandé par Énée pour les ρῦμαι placées sous le commandement d'un rhymarque rappelle celui joué par les ἄμφοδα et les amphodarques chez Philon de Byzance, même si les recommandations elles-mêmes

²⁵ Le texte ne contient pas de jugement de valeur, mais celui-ci est implicite, ce qu'a bien vu Whitehead dans son commentaire sur sa traduction "already" en 3, 4.

ΡΥΜΗ

n'ont pas le même objet, Énée ne parlant pas de clore les ῥῶμαι ni de leur distribuer des armes, et Philon n'ayant pas de conseil à donner sur la mobilisation (cf. ch. VI 2a). Le traité de Philon est d'ailleurs beaucoup plus technique que celui d'Énée, reflet, sans doute, du développement de la poliorcétique à l'époque hellénistique. Toujours est-il que là où le premier emploie un terme désignant à l'origine les îlots rectangulaires typiques des villes nouvelles, le second renvoie aux quartiers à l'aide du mot désignant, chez lui et ailleurs, la rue : la métonymie est donc inverse, et n'est pas liée, du moins pas explicitement, à l'urbanisme régulier. Il reste à remarquer l'opposition entre l'organisation par φυλαί, considérée implicitement comme archaïque, donc utile seulement faute de mieux, et l'organisation par ῥῶμαι, visiblement plus rationnelle, qu'Énée a peut-être inventée, pour ce qui est des ῥῶμαι, car il est pour nous la première et dernière source à envisager celles-ci comme quartiers.

Que ῥύμη désigne en propre la rue chez Énée est confirmé par l'usage fait de ὁδός, qui ne désigne chez lui qu'une voie extra-urbaine, route ou chemin, ou bien un chemin dans un sens abstrait²⁶, sauf une fois, quand Énée dit que les habitants de Chios, pour éviter les coups d'État pendant les fêtes religieuses, postent des détachements sur les ὁδοί menant à l'agora (17, 5) : le terme général est employé ici parce qu'il désigne tous les types de voie en question, rues aussi bien qu'avenues, alors que ῥύμη n'évoquerait que les premières.

4. Le camp romain selon Polybe.

Dans un passage célèbre (VI 27-42), Polybe décrit le camp romain, en partant, comme les soldats qui doivent l'édifier (cf. ch. 41), de la tente du général, devant laquelle s'installent en ligne les tribuns, séparés par un large passage (la *uia principalis*) des légionnaires. Ceux-ci se répartissent par corps (cavaliers, puis *triarrii*, puis *principes*, etc.), perpendiculairement aux tribuns, à partir du centre, c'est-à-dire à partir de l'axe passant par la tente du général²⁷. ῥύμη apparaît pour la première fois lorsque Polybe décrit l'installation des cavaliers (29, 1-2) : (1) γενομένης δὲ τῆς τῶν ἰππέων παρεμβολῆς κατὰ μέσας τὰς

²⁶ 15, 6 ; 16, 11, 14 et 21 ; 23, 11 ; 24, 11 et 31, 28.

²⁷ Pour un plan, cf. Walbank I, fig. 13 p. 710.

ΡΥΜΗ

τῶν χιλιάρχων σκηναῖς οἰοῦνται ῥύμης τινὸς ἐπικαρσίου πρὸς τὴν ἄρτι ῥηθεῖσαν εὐθεῖαν καὶ τὸν πρὸ τῶν χιλιάρχων τόπον (2) – τῷ γὰρ ὄντι ῥύμαις παραπλήσιον ἀποτελεῖται τὸ τῶν διόδων σχῆμα πασῶν, ὡς ἂν ἐξ ἑκατέρου τοῦ μέρους αἷς μὲν ταγματῶν αἷς δ' οὐλαμῶν ἐπὶ τὸ μῆκος παρεμβεβληκότων – κτλ., "(1) L'installation de la cavalerie forme donc, à la hauteur du milieu des tentes des tribuns, une sorte de rue perpendiculaire à la droite indiquée tout à l'heure [cf. 28, 1] et à l'espace qui s'étend devant les tribuns. (2) Car toutes ces voies transversales constituent un système analogue en réalité à des rues, le long desquelles seraient installés, de chaque côté, ici des compagnies, là des escadrons²⁸ – etc.". Décrivant plus loin l'installation comme elle a lieu à chaque halte, Polybe rapporte la manière dont ces rues sont indiquées : γενομένων δὲ τούτων ἐξῆς τὰς ῥύμας διεμέτρησαν, καὶ δόρατα κατέπηξαν ἐφ' ἑκάστης ῥύμης (41, 8), "ces choses faites, ils délimitent ensuite les rues, et fichent des lances le long de chacune d'entre elles" ; puis il explique que l'avantage de ces camps est qu'il est facile de s'y orienter : λοιπὸν ἐκάστου σαφῶς γινώσκοντος ἐν ποίᾳ ῥύμῃ καὶ ποίῳ τόπῳ τῆς ῥύμης σκηνοῖ διὰ τὸ πάντας ἀεὶ τὸν αὐτὸν τόπον ἐπέχειν τῆς στρατοπεδείας, γίνεται τι παραπλήσιον οἶον ὅταν εἰς πόλιν εἰσὶν στρατόπεδον ἐγγώριον (41, 10), "en outre, comme chacun sait exactement dans quelle rue et à quel endroit de la rue il campe, parce que tous les soldats occupent toujours le même endroit dans le camp, tout se passe presque comme lorsqu'une armée du pays entre dans une ville", car chaque soldat va droit chez lui (§11). Cette organisation est ensuite opposée à celle des camps grecs (§12), qui essayent de tirer parti du terrain, et ont donc une disposition chaque fois différente et peu propice à l'orientation des soldats. Les autres occurrences de ῥύμη dans ce texte sont moins instructives²⁹, mais, associées aux

²⁸ C'est-à-dire de l'infanterie ou de la cavalerie. Cette traduction, comme les suivantes, est celle de Weil dans la *CUF*.

²⁹ 29, 7 Νευόντων δὲ καὶ τούτων (sc. τῶν πριγκίπων) εἰς τὰ προειρημένα διαστήματα δυ' αὐτὰί πάλιν ἀποτελοῦνται ῥύμαι, "Comme ceux-ci (les *principes*) sont eux aussi tournés vers les espaces susdits (cf. §6), ce sont deux nouvelles rues qui sont ainsi formées" ; 29, 9 Δέκα δὲ σημαίας ἐ-Χόντων ἀπάντων τῶν μερῶν κατὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς διαίρεσιν, πάσας ἴσας συμβαίνει γίνεσθαι τὰς ῥύμας καὶ κατὰ τὸ μῆκος κτλ., "Comme chaque corps a, selon la division dite au début, dix enseignes, les rues se trouvent toutes être égales en longueur etc." ; 30, 6 il est dit de la *uia quintana* (ἡ πέμπτη δίοδος) qu'elle coupe par le milieu les lignes des divers corps, "perpendiculaire aux rues" (ἐπικάρσιον μὲν πρὸς τὰς ῥύμας) ; et 34, 8 la dixième enseigne (σημαία) "campant au bout de chaque rue" (τελευταίας στρατοπεδούσης κατὰ τὰς ῥύμας).

ΡΥΜΗ

premières, montrent que le mot désigne dans le camp romain tous les passages autres que la *uia principalis*, le passage parallèle à celle-ci à l'arrière du quartier général et l'*interuallum* (l'espace entre les tentes et l'enceinte).

Polybe compare donc explicitement à une ville le camp romain, pour montrer la rationalité de son plan, qui permet au soldat en campagne de s'orienter aussi facilement que dans sa ville d'origine. C'est bien sûr de la ville en damier, avec ses unités rectangulaires, que le camp romain est rapproché (cf. 28, 3), lequel a aussi une agora (cf. 31, 1 et *passim*), des avenues (πλατεῖαι), et des rues (ῥύμῃ). Comme chez Énée, ῥύμη est en concurrence avec δίοδος, qui peut désigner la même réalité, mais envisagée de manière plus abstraite comme passage (cf. ch. I 4, p. 52-54). Le terme concret reste ῥύμη, et c'est lui que Polybe emploie lorsqu'il compare le camp à une ville.

Les ῥύμῃ, larges de cinquante pieds – donc bien plus larges (environ 15 m) que la plupart des rues –, sont donc dans le camp les passages fondamentaux, car les πλατεῖαι, deux fois plus larges, qui bordent le quartier général sur deux côtés, et l'*interuallum* (κένωμα 31, 11), lui-même deux fois plus large que les "avenues", sont des passages spéciaux. Comme dans une ville, c'est vers ces rues que regardent presque toutes les tentes. Le terme latin, aussi bien pour les "avenues" que pour les "rues", est *uia*³⁰.

La démarche de Polybe est donc symétrique à celle d'Enée le Tacticien, et ὁδός a chez lui les mêmes sens, désignant la route et le chemin ou bien la voie dans un sens abstrait (cf. ch. I 1d, p. 28), sauf dans une occurrence où, à Tarente, les ὁδοί les plus stratégiques menant à l'agora sont bloquées par des détachements (VIII 30, 3) : le mot général est utilisé pour la même raison que chez Énée à propos de Chios.

Enfin, nous trouvons chez Polybe, attesté pour la première fois, le composé ῥυμοτομία, associé à οἰκονομία "disposition", "organisation" (*Polybios-Lexikon sv* (1a), l'autre occurrence dans ce sens étant IX 15, 7, pour les signes du zodiaque), quand l'historien explicite le caractère urbain du camp romain (31, 10) : τούτων δ' οὕτως ἐχόντων τὸ μὲν σύμπαν σχῆμα γίνεται τῆς στρατοπεδείας τετραγώνον ἰσόπλευρον, τὰ δὲ κατὰ

³⁰ Tite-Live X 33, 1 ; ps.-Hygin (IIe s. ap. J.-C.), *Des fortifications des camps* (M. Lenoir éd. et tr., Paris 1979 (Budé)), *passim*. On notera par ailleurs la description de Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, III 5, 2 : ῥυμοτομοῦσι δ' εὐδιαθέτως εἴσω τὸ στρατόπεδον ... ὥσπερ δὲ ἐν σχεδίῳ πόλις καὶ ἀγορά τις ἀποδείκνυται καὶ χειροτέχναις χωρίον, θῶκοί τε λοχαγοὶς καὶ ταξιάρχους.

ΡΥΜΗ

μέρος ἤδη τῆς τε ῥυμοτομίας ἐν αὐτῇ καὶ τῆς ἄλλης οἰκονομίας πόλει παραπλησίαν ἔχει τὴν διάθεσιν, "dans ces conditions, l'ensemble du campement forme un carré et, si nous considérons maintenant le détail de son découpage en rues et de toute l'organisation, il a une disposition analogue à celle d'une ville". Notons que lorsque la création des ῥῦμα dans le camp est effectivement décrite, le verbe employé n'est pas ῥυμοτομέω, absent de l'œuvre, mais διαμετρέω (41, 8), qui n'apparaît qu'une seule autre fois chez Polybe, quelques lignes plus haut, au moyen, pour décrire la délimitation du périmètre de la tente du général (41, 3). Peut-être ce verbe, indiquant la délimitation d'un espace concret à l'aide de mesures, paraissait-il plus précis à l'historien.

5. Le grec en Égypte.

a) dans les papyrus.

Dans les documents d'Égypte, en effet, ῥύμη est partout et pendant toute la période envisagée – les documents les plus anciens nous l'attestant provenant de l'Oxyrhynchite et de l'Arsinoïte et datant de la fin du III^e siècle avant J.-C.³¹ – le terme propre pour désigner la rue, notamment dans les innombrables délimitations de biens immeubles, organisées selon les points cardinaux en partant du sud. Il apparaît seul ou modifié par les adjectifs βασιλική et, à partir de l'époque romaine, δημοσία, qui reste moins fréquent que βασιλική parce que les villes et villages concernés sont moins bien représentés dans notre documentation³².

³¹ *P. Petr.* II 17 (Crocodilopolis 229-228 av. J.-C.), *BGU* VI 1273 + XIV 2395 (Takôna 221-222 av. J.-C.) et *P. Tebt.* III² 973 (Tebtunis fin du III^e s. av. J.-C.).

³² Les occurrences de δημοσία ῥύμη sont : Tebtunis 46 ap. J.-C. (*P. Tebt.* II 383, βασιλική ῥύμη aussi), Arsinoïte époque impériale (*CPR* I 119), Héracléopolis I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (*CPR* I 102), Hermoupolis 153 ap. J.-C. (*P. Stras.* VI 585), Hermopolite (Pesla I^{er} s. ap. J.-C., *CPR* VI 72 ; Poampimènis 153 ap. J.-C., *ib.* ; Tékerkéthôthis 153 ap. J.-C., *P. Flor.* I 1 ; indéterminé I^{er}-II^e s. ap. J.-C., *P. Flor.* III 324), Oxyrhynchos (44 ap. J.-C. *P. Fouad* 44, 41-54 ap. J.-C. *P. Oxy.* XXXIV 2720, 55 ap. J.-C. *P. Oxy.* I 99, I^{er} s. ap. J.-C. *P. Ryl.* II 156, 181 ap. J.-C. *P. Merton* II 76, 190 ap. J.-C. *P. Oxy.* I 69) et Oxyrhynchite (Takôna 221-222 av. J.-C.,

ΡΥΜΗ

Les papyrus où ρύμη apparaît dans un contexte qui ne soit pas celui d'une délimitation sont très peu nombreux. L'un d'entre eux, pourtant, nous permet à lui seul d'établir la signification de ρύμη. C'est le document de police, rédigé en 116 ap. J.-C., d'Heptakômia, petite métropole du nome apollonopolite d'Heptakômia³³ (*P. Brem.* 23). Il s'agit de la liste descriptive des secteurs à surveiller par les vigiles, indiquant à chaque fois le nombre des maisons concernées. Ces secteurs sont à vrai dire décrits en termes de parcours et non de délimitation, car la formule utilisée est ἀπὸ + G ... μέχρι + G ..., "depuis... jusqu'à", ce que le titre du document fait d'ailleurs attendre : διὰταξις παραφυλακῆς πλατειῶν καὶ ῥυμῶν τῶν ὄν[των] ἐν τῇ μητροπόλ(ει), "Répartition de la garde des avenues et des rues qui sont dans la métropole" (l. 2-3). Πλατεῖα désignant en effet les rues principales (voir ch. VII), ρύμη doit désigner par symétrie les rues normales ; le premier désigne donc les avenues et le second les rues. Les points de repère définissant ces parcours sont des voies – non seulement rue et avenue, mais aussi δρόμος "avenue de sanctuaire" – et des édifices (maisons, sanctuaires, etc.), ainsi que la limite du faubourg de Zbechthêi (πέρας). Il est notable, et curieux, qu'aucun de ces points de repère ne soit mentionné deux fois. Les parcours en question sont donc discontinus tout en comprenant à peu près le même nombre de maisons (entre 123 et 132) et en couvrant l'ensemble de la superficie de la métropole³⁴. Les ρύμαι servent à cinq reprises de point de départ ou d'arrivée du parcours qui constitue le secteur à surveiller ; elles sont toujours, sinon nommées, du moins localisées précisément³⁵. Pour ne citer qu'un exemple : [Κα]ὶ ἀπὸ ρύμης Πετεμεγροῦ() μέχρι ἰοικίας Φατρῆτο(ς) Πετεήσιο(ς) Πιθάρμου καὶ ἐπιστρέψας εἰς πλατεῖαν Σκυτέων ἕως ῥύμης οὔσης ἀπὸ λιβὸς ἱεροῦ ἰοικίαι ρκη, "Et de la rue de Pétéménou- jusqu'à la maison de Phatrès fils de Pétéèsis, petit-fils de Pitharmos, et, après avoir tourné dans

BGU VI 1273 + XIV 2395 ; Syrôn kômè 89-94 ap. J.-C., *P. Oxy.* XLVII 3334 ; Isieion Tryphônos 193 ap. J.-C., *P. Oxy.* IV 719), et peut-être Arsinoïte II^e s. ap. J.-C. (*CPR* I 121)

³³ Pour l'identification, cf. Wilcken *P. Brem.*, p. 9, et Hagedorn *ad P. Köln* III 157, 3. Wilcken p. 62 pour la petite taille de cette jeune métropole créée sous Trajan.

³⁴ Le document est en effet complet : cf. l. 3 et Wilcken dans la notice introductive.

³⁵ Nommées d'après des individus l. 31, 38 et 58 (les deux dernières fois avec indication, respectivement, du patronyme et de la profession), ou d'après un édifice l. 4, ou bien simplement située l. 34.

PΥMH

l'avenue des Cordonniers, jusqu'à la rue qui est à l'ouest du sanctuaire ; 128 maisons"(l. 31-34).

Dans deux autres papyrus, il s'agit de la localisation de boutiques : ce sont des documents d'Alexandrie et, sans doute, d'Antinooupolis³⁶, datant respectivement de 13 avant et d'environ 187 après J.-C. (*BGU* IV 1117 et *SB* XIV 11978), dont le premier situe une boulangerie dans le quartier Bêta, dans la ρύμη dite d'Eudaimôn (certainement sans rapport avec la λαύρα des Bienheureux évoquée par Athénée, cf. ch. V 3a), près d'un édifice dont le nom est perdu, et le second mentionne des boutiques en location situées également dans un quartier Bêta, près de bains publics, les unes sur l'avenue (πλατεῖα), les autres sur la ρύμη, donc probablement sur deux côtés d'un îlot rectangulaire bordé entre autres par ces deux voies. On peut adjoindre à ces documents une lettre dont l'auteur, en voyage à Alexandrie, dit qu'il loge chez quelqu'un dans la ρύμη d'Ôrigénès (*PSI* XII 1241)³⁷.

Dans la plus ancienne attestation du mot, à Arsinoé en 229-228 avant J.-C., un dossier concernant une action pour voies de fait (*P. Petr.* II 17), une lettre du défendeur et deux témoignages nient qu'une agression ait été commise dans la ρύμη, qui est située (apparemment entre la "maison de rapport d'Aristippos" (πρόσφορα Ἀριστίππου) et le logis des témoins, mais les textes sont très fragmentaires). Deux des rêves recueillis par l'*enkatochos* Ptolémaïos de Memphis situent également des actions dans des ρῦμαι, cette fois sans localisation : dans le premier, Ptolémaïos suit des jumelles dans la ρύμη (*UPZ* I 78) ; dans l'autre, quelqu'un l'a vu marcher dans la ρύμη un coutelas à la main (n° 79).

La traduction grecque d'un manuel de droit égyptien (*P. Oxy.* XLVI 3285), datant de l'époque ptolémaïque³⁸, évoque dans une de ses rubriques la possibilité d'un litige au sujet d'une ρύμη, la question étant de savoir si elle appartient à la maison de l'un des plaideurs ou à celle de l'autre. Il s'agit donc selon toute vraisemblance de l'accès aux maisons en

³⁶ Cf. Sijpesteijn et Worp 1977 pour l'hésitation entre Alexandrie et Antinooupolis, avec préférence pour la seconde.

³⁷ En revanche, dans la lettre de 128-129 ap. J.-C., sans indication de lieu, éditée par Browne 1974, la restitution de ἰς τὴν ρύμην à la fin, l. 10, comme indication de l'adresse des destinataires, est très suspecte, comme l'admet d'ailleurs l'éditeur.

³⁸ Cf. notice de *P. Oxy.* (J. Rea) et Pestman 1985, p. 116.

ΡΥΜΗ

question (cf. Pestman 1985 *ad loc.*). Le terme démotique traduit par ρύμη signifie apparemment "chemin" (traduction de Pestman 1985)³⁹, et le choix du mot grec est surprenant, car on attendrait δίοδος, qui désigne souvent un passage privé⁴⁰, plutôt que ρύμη, désignant *a priori* une voie interdite à la propriété privée. On peut supposer que le terme démotique dénotait la voie en général, comme ὁδός en grec, et que le contexte était urbain, ce qui invitait le traducteur à choisir ρύμη, terme désignant la voie urbaine par excellence, plutôt que ὁδός ou δίοδος, sans se poser la question du statut juridique précis de la ρύμη.

Un autre document intéressant est la liste, provenant d'Arsinoé et datant de 176-179 après J.-C., de personnes recommandées à un poste administratif (*P. Berl. Leihg.* II 42A), dont l'un habite dans la "grande ρύμη des Orfèvres" (ἐν ρύμ(η) μεγάλ(η) χρυσοχό(ων) 12). L'intérêt est double : d'une part, c'est la seule attestation de la qualification d'une ρύμη comme "grande", ce qui la met dans une concurrence impossible à préciser plus avant avec le terme normal pour les grandes rues, les avenues, πλατεῖα (sans compter δρόμος, réservé aux grandes voies d'accès aux sanctuaires)⁴¹ ; d'autre part, pour les autres personnes recommandées, soit il n'y a aucune indication du logis – c'est le cas pour la première de la liste –, soit – pour les deuxième, quatrième et cinquième recommandés – c'est le quartier qui est indiqué, incohérence sans doute simplement due à la familiarité plus ou moins grande de l'auteur de cette liste avec les personnes en question.

Pour finir de dresser le portrait de la ρύμη égyptienne, il reste à mentionner la ferme bornée sur la fraction d'un côté par une ρύμη partiellement inondée (Oxyrhynchite 139 ap. J.-C., *P. Oxy.* LII 3691), qui montre à quel point les mondes urbain et rural sont proches⁴².

Quant aux ρῦμαι βασιλικαί et aux ρῦμαι δημοσῖαι, elles apparaissent dans les mêmes contextes que les ρῦμαι simples, avant tout dans les délimitations, où elles sont

³⁹ Cf. Erichsen *Glossar*, p. 388-389 : "Straße".

⁴⁰ Le papyrus de Takôna d'époque ptolémaïque (221-222 av. J.-C., *BGU* VI 1273 + XIV 2395) est un bon exemple, car la δίοδος y relie l'édifice concerné à la ρύμη.

⁴¹ Cf. aussi la Μεγάλη Ὀδός de Tebtunis, entre autres, ch. I 2a, ς, p. 39.

⁴² Voir aussi *P. Amh.* II 31 (Memnoneia 112 av. J.-C.), où une palmeraie, bornée par des maisons, l'enceinte d'une garnison et une ρύμη, a illégalement mordu sur la "terre sèche" (ἡ χέρσος), bien de la couronne – ce qui implique que la ρύμη est au bord du désert.

ΡΥΜΗ

même nettement plus fréquentes, sans doute par souci de précision administrative⁴³. Si l'on considère l'ensemble du dossier, en effet, rien n'invite à voir dans la *ρύμη βασιλική* attestée à Dionysias en 114 ap. J.-C. une des rues principales du village, comme le font J. Schwartz et H. Wild⁴⁴. Les *ρύμαι δημοσίου*, déjà attestées à Takôna au III^e s. av. J.-C. (*BGU* VI 1273 + XIV 2395, 16-17 = 58-59), sont surtout fréquentes, comme on peut s'y attendre, à l'époque romaine.

La répartition géographique n'est pas homogène, car on ne trouve les *ρύμαι βασιλικαί* que dans les nomes arsinoïte, latopolite, pathyrite, héracléopolite et à Thèbes, les *ρύμαι δημοσίου* en revanche dans les nomes oxyrhynchite, hermopolite, héracléopolite et arsinoïte. Les seules régions où il semble y avoir eu concurrence sont donc l'Héracléopolite, pour lequel nous n'avons que deux attestations⁴⁵, et l'Arsinoïte, où la *δημοσίου ρύμη* n'est qu'une rare exception⁴⁶ dont l'exemple le plus frappant se trouve dans un document de Tebtunis, datant de 46 après J.-C. (*P. Tebt.* II 383), où deux terrains vacants (*ψιλοὶ τόποι*) différents sont bornés sur un côté chacun par une *βασιλική ρύμη* et une *δημοσίου ρύμη* respectivement. Les études de la *δημοσίου* et de la *βασιλική γῆ* à l'époque romaine suggèrent que le choix entre les deux dénominations était probablement arbitraire⁴⁷.

Les mêmes adjectifs qualifiant *όδός* servent avant tout à désigner des voies non urbaines, même si quelques occurrences, dans l'Arsinoïte pour *δημοσίου οδός*, et dans l'Arsinoïte et l'Héracléopolite pour *βασιλική οδός*, sont à situer dans un contexte urbain

⁴³ Pour *ρύμη* sans qualificatif ni description dans les délimitations : Memnoneia 112 av. J.-C. (*P. Amh.* II 31), Pathyris 111, 103, 101 et 99 av. J.-C. (*P. Stras.* II 86, *BGU* III 997, 998 et 999, et *P. Stras.* II 90), Oxyrhynchite 139 ap. J.-C. (*P. Oxy.* LII 3691), Karanis 189 ap. J.-C. (*BGU* I 71), et Arsinoïte II^e s. ap. J.-C. (*CPR* I 104 et 121).

⁴⁴ *P. Lond.* II 293, 18. Schwartz-Wild p. 2 (cf. aussi n. 2 p. 6 pour un raisonnement similaire appliqué à Philadelphie).

⁴⁵ L'une de 78-77 av. J.-C., pour *βασιλική ρύμη* (*BGU* VIII 1737), l'autre des deux premiers siècles de l'empire, pour *δημοσίου ρύμη* (*CPR* I 102).

⁴⁶ À part Tebtunis, Syrôn kômè en 184-185 ap. J.-C. (*P. Petaus* 15, restitution incertaine), et à l'époque impériale des localités inconnues (*CPR* I 119 et, avec une restitution incertaine, 121).

⁴⁷ Rowlandson 1996, p. 38-40. Je dois cette référence à H. Cuvigny. Cf. aussi Tomsin 1969 et Hobson 1984, p. 90-91.

ΡΥΜΗ

(cf. ch. I 1g, p. 32-33). On dira donc qu'il y a, au moins dans ces deux nomes, une concurrence marginale entre les deux types de désignation.

La raison exacte de la désignation βασιλική ρύμη reste incertaine : faut-il entendre que la rue était envisagée comme propriété du roi (du pharaon, déjà ?) ? Était-ce, à l'origine, une manière d'en souligner le caractère public, par opposition à l'accès aux maisons (cependant jamais désigné comme ρύμη, mais comme εἶσ-/ἔξοδος, si l'on met à part la traduction du manuel de droit égyptien citée plus haut) ?

Les ῥῦμαι, comme toutes les autres rues, peuvent être nommées, d'après un individu, un monument, une profession, un point cardinal, ou une production, sans qu'on distingue une répartition géographique ou chronologique particulière⁴⁸.

b) dans la littérature juive.

Dans la Septante, ρύμη apparaît dans quatre livres, *Isaïe*, *Siracide*, *Tobit*, et *Proverbes* (comme variante⁴⁹), tous probablement traduits au II^e siècle avant notre ère. L'origine égyptienne des traductions apparaît certaine, sauf pour *Tobit*⁵⁰. Ῥύμη désigne la rue comme espace public où l'on se lamente (*Isaïe* 15, 3), où l'on admire (*Proverbes* (var.) 31, 23) et où l'on rôde à la recherche des prostituées (*Siracide* 9, 7), et comme partie de la ville et en même temps métonymie pour l'ensemble des habitants (*Tobit* (G I) 13, 18)⁵¹. Il est associé deux fois à πλατεῖα, dans *Isaïe* (ainsi qu'aux toits des maisons) et dans *Tobit*.

Du *Siracide* et de *Tobit*, l'original hébreu est perdu, mais dans *Isaïe* le mot traduit, *rehov*, désigne la place qui se trouve à l'intérieur des portes de la ville, lieu de commerce, de politique et de rassemblement en général et est généralement traduit dans la Septante par

⁴⁸ L'individu *BGU* IV 1117, *PSI* XII 1241, *P. Mich.* X 580, *P. Oxy.* XXXIV 2720, *P. Lond.* II 289, *P. Brem.* 23. Le monument *O. Wilck.* II 1486, *P. Brem.* 23. La profession *P. Berl. Leihg.* II 42A. Le point cardinal *P. Tebt.* II 342. La production (noix de Ben) Duttenhöfer 1997. Dans *SB* I 2639 (Panopolis date inconnue), le nom est seulement supposé. Pour Oxyrhynchos, cf. Rink, et pour les noms de rue en général dans le monde grec, cf. Greco 1999.

⁴⁹ Elle est transmise par le Sinaïticus et un manuscrit en minuscule, cf. Rahlfs *app. cr.* (il n'existe pas d'édition plus critique pour ce livre).

⁵⁰ *Bible grecque*, p. 105.

⁵¹ La version G II a recours à θύραι et οἰκίαι.

ΡΥΜΗ

πλατεῖα (cf. ch. VII 3)⁵², terme employé ici pour traduire le mot hébreu désignant la rue comme espace extérieur, *houts*⁵³. Il semble donc que le traducteur n'ait pas cherché à reproduire exactement l'expression hébraïque, mais à trouver une expression grecque équivalente, avec l'association πλατεῖα-ῥῦμαι-toits des maisons : de fait, *Isaïe* est notoirement le plus librement traduit des livres de la Septante (P.-M. Bogaert 1993, col. 636).

Dans *Proverbes*, le mot traduit, *chaar*, signifie "porte de ville"⁵⁴, et il est donc rendu sans surprise par πύλαι dans l'ensemble de la tradition manuscrite, sauf dans la variante, où ῥῦμαι doit être l'erreur d'un copiste.

Tous ces emplois s'expliquent bien par le contexte égyptien des traductions, assuré dans trois cas. C'est ce même contexte, ou bien seulement l'influence de la Septante, qui doit expliquer le jeu de mot trouvé deux fois dans les *Oracles sibyllins*, œuvre composite dont les deux livres qui nous intéressent furent probablement composés respectivement vers 140 av. J.-C., et vers 175 après J.-C. L'auteur du livre III fut certainement un poète juif d'Alexandrie, celui du livre VIII probablement un poète juif⁵⁵. Le jeu de mots est : "Rome rue", Ῥώμη ῥύμη (III 364 et VIII 165), évoquant la ruine annoncée de Rome, avec une valeur restrictive du singulier (l'immense cité ne sera plus qu'une rue).

⁵² K.-B. IV, p. 1131. Son autre emploi dans *Is.* est rendu par ὁδός (59, 14).

⁵³ K.-B. I, p. 286-287. Ailleurs dans *Is.* traduit par ὁδός (5, 25 ; ὁδός traduit également d'autres mots hébreu dans *Is.*), ἔξοδοσ (51, 20), et, pour rendre des locutions prépositionnelles, les adverbes ἔξω (42, 2 ; 51, 23) et πανταχῆ (24, 11). Les révisions de Théodotion, d'Aquila et de Symmaque avaient πλατεῖαις au lieu de ῥύμαις, mais on ne sait pas quel était le mot rendant *houts*.

⁵⁴ K.-B. IV, p. 1491-1494. Ailleurs dans *Pr* traduit par πύλη (1, 21 ; 8, 3 ; 22, 22 ; 24, 7 ; 31, 31) et θύρη (14, 19 ; θύρη rend également d'autres mots hébreu dans *Pr*).

⁵⁵ Pour le livre III, cf. Nikiprowetzky (p. 195-225 pour la date, et 227-267 pour l'origine de l'auteur), mais Gauger émet une opinion différente sur la date : fourchette 31-30 av.-70 ap. J.-C. (p. 447-448). Pour le livre VIII, cf. Gauger, p. 457-458.

6. Le Nouveau Testament.

Ῥύμη y apparaît trois fois, à chaque fois dans un contexte différent. D'abord dans l'Évangile de Matthieu, quand Jésus critique les hypocrites qui se vantent de leurs bienfaits dans les synagogues et les ῥῦμαι (6, 2), expression reprise et modifiée peu après (les coins des πλατεῖαι remplaçant les ῥῦμαι) pour décrire la même ostentation dans la prière (6, 5). Puis dans *Luc*, dans la parabole des invités qui se dérobent, quand le maître de maison, devant les dérobades, envoie son serviteur inviter n'importe qui sur les πλατεῖαι et les ῥῦμαι de la ville (14, 21), puis sur les ὁδοί et aux clôtures (φραγμοί)⁵⁶. Ces deux occurrences illustrent idéalement la place de la ῥύμη comme voie urbaine de base⁵⁷, associée à la πλατεῖα, voie urbaine supérieure, une association que l'on trouve déjà dans la Septante (voir section précédente), laquelle a peut-être influencé *Matthieu* et *Luc* ici⁵⁸.

Dans les *Actes des Apôtres*, écrit par le même auteur que *Luc*, il s'agit, d'un côté, d'une rue précise de Damas où Ananie doit trouver Saul, "la rue dite Droite" (ῥύμη καλουμένη Εὐθεῖα 9, 11), et, de l'autre, de la rue jusqu'au bout de laquelle l'ange accompagne Pierre après l'avoir fait sortir de la prison de Jérusalem (12, 10)⁵⁹. La Rue Droite de Damas, qui n'est apparemment pas mentionnée ailleurs, au moins dans les sources antiques, est identifiée par les archéologues comme le grand axe traversant la ville d'est en ouest⁶⁰. L'argument en faveur de cette identification est que la manière dont la rue est désignée suppose qu'elle est la rue droite par excellence et que l'axe en question est le meilleur prétendant à cette position (Sauvaget "Damas", p. 339-340). Cependant, même si le fait que cet axe se trouve changer légèrement de direction deux fois n'est pas un contre-

⁵⁶ Le passage racontant la même parabole dans *Matthieu* ne parle que des carrefours (διέξοδοι ὁδῶν 22, 9 ; le premier mot est courant dans la Septante) et des ὁδοί en général (10), dans un contexte différent de celui de *Luc*, puisqu'il s'agit d'un roi et non d'un simple particulier, et que les premiers invités étaient d'une autre ville.

⁵⁷ Ὀδός n'a jamais le sens de "rue" dans le Nouveau Testament.

⁵⁸ L'expression "au coin des πλατεῖαι" se trouve, sous une forme un peu différente, dans *Proverbes* 7, 12, à propos des prostituées.

⁵⁹ Noter que le texte parle d'"une seule rue", μίαν ῥύμην (A d'extension avec προέρχομαι), l'ange n'accompagnant pas Pierre plus loin.

⁶⁰ Sauvaget "Damas", p. 326 et 339-340, Sack 1989, en particulier p. 15-16, et Will 1994, p. 18 et 26.

ΡΥΜΗ

argument (l'impression générale étant le facteur décisif)⁶¹, la rue en question pourrait tout aussi bien, du point de vue des sources antiques, être une autre rue droite importante de Damas (l'axe reliant l'agora au sanctuaire de Zeus Damascène, par exemple).

Il est en tout cas surprenant que ῥύμη soit employé plutôt que πλατεῖα, le terme ordinaire pour ce genre d'avenue. Pourquoi ne pas avoir parlé de la πλατεῖα de Damas, comme Josèphe (*G. J.* I 425 ≈ *A. J.* XVI 148) parle de la πλατεῖα d'Antioche, par exemple ? Dans les *Actes*, πλατεῖα désigne le lieu où sont allongés les malades que Pierre soignera en passant (5, 15). Dans *Luc*, outre le passage déjà cité où ῥῦμαι et πλατεῖαι renvoient à l'ensemble des rues de la ville, le second mot désigne des lieux où l'on prêche (10, 10 et 13, 26). La Rue Droite de Damas en revanche est une adresse, et l'on pourrait supposer que c'est simplement le nom local de l'artère, le fait qu'elle corresponde à la description d'une πλατεῖα ne l'obligeant pas, après tout, à être dite "πλατεῖα". De fait, un décret honorifique de Termessos, trouvé *in situ* et datant de la fin du II^e s. ap. J.-C. situe la statue future "contre le portique d'Attale, devant le mur de la rue droite méridionale" (*TAM* III 4, 20-21 πρὸς τῆ Ἀττάλου στοᾶ κατὰ τὸν | τῆς μεσημβρινῆς εὐθείας τοῖχον ὁδοῦ), qui n'est pas l'avenue à colonnades de la ville, connue seulement par l'archéologie, mais une des rues menant à l'agora bordée par le portique en question (la topographie n'est d'ailleurs pas parfaitement claire malgré les indications précises de Heberdey).

7. Dans le domaine de στενωπός : ῥυμοτομέω et ῥυμοτομία.

Nous avons vu que ῥυμοτομία se trouve, pour la disposition des passages dans le camp romain, chez Polybe, où il est attendu puisque l'historien emploie ῥύμη pour désigner la rue. La plus ancienne attestation du verbe se trouve, déjà, chez Héracléidès le Crétois, auteur du III^e siècle avant notre ère⁶², dans l'ouvrage *Sur les cités grecques*, à propos d'Athènes, dont les rues sont mal tracées (κακῶς ἐρρυμοτομημένη) à cause de son

⁶¹ Sauvaget "Damas", p. 330 (les arcs construits aux deux points en question auraient pour fonction de dissimuler l'inclinaison).

⁶² Cf. Pfister 1951, p. 17-19 et 44-48 pour Héracléidès, traditionnellement connu comme "Critique" (ὁ κριτικός au lieu de ὁ Κρητικός préféré par Pfister).

ΡΥΜΗ

ancienneté (I 1), et de Thèbes, dont, malgré l'ancienneté, les rues ont été tracées à neuf (καινῶς ἐρρυμοτομημένη) parce qu'elle fut détruite plusieurs fois (I 12). Même si le jugement de valeur n'est pas explicite dans la seconde description, il ne fait pas de doute, et ces passages sont donc une parfaite illustration de la prédilection des Grecs pour l'urbanisme régulier, dans le contexte duquel les dérivés en question ont certainement été créés, même si rien ne permet de le prouver. Nous ne savons pas quel mot Héracléidès employait pour désigner la rue⁶³, mais ρύμη est plus probable que στενωπός, étant donné la date et les affinités stylistiques de l'écrivain⁶⁴.

Nous sortons en revanche du domaine de ρύμη pour entrer dans celui de στενωπός avec les autres attestations. Les auteurs concernés sont en effet Diodore de Sicile, qui décrit la fondation d'Alexandrie à l'aide de deux verbes, διαμετρέω pour le tracé de l'enceinte et ρυμοτομέω pour celui des rues (XVII 52, 2), Strabon, qui emploie le même second verbe pour dire que les rues de Nicée se coupent à angle droit (ὁ περίβολος [...] ἐρρυμοτομημένος πρὸς ὀρθὰς γωνίας XII 4, 7) et le substantif pour vanter la supériorité du tracé analogue des rues de Smyrne (ἔστι δ' ἡ ρυμοτομία διάφορος ἐπ' εὐθειῶν εἰς δύναμιν, XIV 1, 37)⁶⁵, et Flavius Josèphe, à propos du camp romain, dont les voies sont bien tracées (ρυμοτομοῦσι δ' εὐδιαθέτως G. J. III 82), c'est-à-dire droites.

Diodore et Josèphe emploient στενωπός pour désigner la rue, Strabon ὁδός (par exemple dans la phrase sur la ρυμοτομία de Smyrne). Leur usage de ρυμοτομέω et ρυμοτομία montre donc que ces termes techniques s'étaient détachés du ρύμη-"rue" qui avait fourni leur premier membre et menaient une existence indépendante dans le vocabulaire de l'urbanisme, certainement comme terme technique.

Il faut enfin mentionner pour mémoire l'occurrence du mot chez l'astronome Cléomède, de datation incertaine (II^e ou IV^e s. ap. J.-C., cf. chap. V 4), pour parler des rues tracées vers l'orient équinoxial (τὰ ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένη ἐρρυμοτομημένα ἄμφοδα πρὸς τὴν ἰσημερινὴν ἀνατολὴν *Caelestia* II 1, l. 197-198). Ici, c'est donc ἄμφοδον qui désigne la rue.

⁶³ Les seules occurrences de ὁδός sont pour des routes (1, 1 ; 6 ; 8 ; 11 ; 12 ; 23 et 26).

⁶⁴ Pour le caractère "asianique" de l'écriture, cf. Pfister 1951, p. 46-47.

⁶⁵ Cf. *Æl. Ar. Sur Smyrne* (17) 10 et 11, avec στενωπός.

ΡΥΜΗ

L'expression ὁδοὺς τέμνειν est aussi employée pour décrire l'acte de tracer les rues d'une ville, mais elle n'est jamais spécialisée dans le contexte de l'urbanisme comme ῥυμοτομέω. On la trouve en effet déjà chez Hérodote (I 180, 3, avec κατατέμνω) à propos des rues de Babylone, mais dans un autre passage elle renvoie à la création de routes (IV 136, 2, avec τέμνω). On la retrouve à propos d'urbanisme dans une inscription de Colophon (311-306 av. J.-C., Hellmann *Choix* 6, 25-26) et chez Callimaque (*Aitia* II 43, 65), mais aussi chez Strabon à propos d'Alexandrie (XVII 1, 6 αἱ ὁδοὶ κατετμήθησαν, et 8 ἅπαντα μὲν ὁδοῖς κατατέμνεται κτλ.) et chez Flavius Josèphe à propos du camp des Juifs (*A. J.* III 289 ὁδοὶ δὲ διὰ μέσων ἐτέμνητο). Chez le géographe, cependant, la même expression, au préverbe κατα- près, est employée pour décrire la construction de routes (IV 6, 11 et XVII 1, 45), et chez Josèphe elle désigne aussi le fait de frayer un chemin métaphorique (*G. J.* V 402, avec καινοτομέω), d'ouvrir un passage à travers des décombres (*G. J.* VII 405) ou simplement de faire route (*C. Apion* I 309)⁶⁶. Ὀδοὺς τέμνειν (et variantes) est donc l'expression générale, jamais condensée dans un composé *ὀδοτομέω, et ῥυμοτομέω le terme spécialisé. Josèphe emploie l'expression générale pour le camp mythique des Juifs dans un passage peu technique où la comparaison avec une ville n'est pas importante, mais le terme spécialisé pour le camp romain historique dans un passage technique où cette comparaison est explicite (cf. § 83). Chez Strabon, toutefois, l'opposition est moins claire, mais il reste que ῥυμοτομέω et ῥυμοτομία sont limités à l'urbanisme à la différence de ὁδοὺς τέμνειν. Ὀδοποιεῖν n'est jamais employé pour décrire l'acte de tracer les rues, mais signifie "ouvrir un passage" ou "aménager une route"⁶⁷.

Ῥυμοτομέω apparaît environ un siècle avant ῥυμοτομία, mais la rareté des termes ne permet pas de tirer argument de cet écart chronologique pour affirmer que l'un a été créé avant l'autre. Ils pourraient aussi bien être apparus en même temps. En revanche, il est probable qu'il ne faille pas supposer un composé à rection verbale *ῥυμοτόμος comme ὀδοποιός à côté de ὀδοποιέω, car la tâche de tracer les rues était par définition ponctuelle,

⁶⁶ Pour les emplois hors d'un contexte d'urbanisme, plus nombreux dans l'ensemble, cf. Thucydide (II 100, 2), Platon (*Lois* VII 803 e et 810 e), Plutarque (*Galba* 24, 7), Pausanias (X 31, 7), etc.

⁶⁷ Cf. O.-T. sv et Hellmann *Recherches*, p. 286-287. Occurrences chez Str. (IV 6, 7 ; XV 1, 50) et F. J. (*G. J.* III 118 ; V 47 ; VI 236 et 243). Le verbe n'a apparemment le sens de "paver des rues" que dans *IG* XI 2, n° 203A, 37 (Délos 269 av. J.-C., cf. n° 219A, 20 (env. 260) et *ID* 372A, 102 (200) ὁδὸν στρωῶσαι).

ΡΥΜΗ

même si elle pouvait avoir lieu à plusieurs reprises au cours de l'histoire d'une ville, comme le montre l'inscription de Colophon, et elle ne devait pas requérir la création d'un nom de fonction particulier, les spécialistes responsables étant certainement les architectes ou les géomètres⁶⁸. Il était en tout cas facile de créer directement ῥυμοτομέω et ῥυμοτομία sur le modèle de ὑλοτομέω (depuis Hésiode)/ὑλοτομία (depuis Aristote) ou καινοτομέω (depuis Aristophane)/καινοτομία (depuis Platon).

Comme nous l'avons vu, l'idée qu'une voie, en l'occurrence une rue, est le résultat d'une coupure est vivante en grec. La comparaison avec ὄδοποιεῖν suggère qu'il s'agit d'une métaphore. L'acte d'ouvrir un chemin, dans le cas de ὄδον τέμνειν, ou de tracer une rue, dans celui de ῥυμοτομεῖν, est comparé à celui de couper une matière compacte⁶⁹. La voie est une division de l'espace rural ou urbain. Cette représentation correspond à celle qui est implicite dans le verbe διαιρεῖσθαι employé par Diodore de Sicile à propos de Thourioi (XII 10, 7), et dans les descriptions de Smyrne par Ælius Aristide (*Sur Smyrne* 10-11, *Monodie sur Smyrne* 6) et d'Alexandrie chez Achille Tatiüs (V 1, 4 et 5), où est soulignée la longueur rectiligne des rues et l'effet de multiplication associé aux croisements à angle droit.

Enfin, même si une rue peut en théorie être tracée selon une ou plusieurs courbe(s), dans la pratique les rues prévues dans les villes nouvelles étaient rectilignes, ce qui explique probablement les gloses "ῥυμοτομεῖται : 'est taillé en ligne droite'", (ῥυμοτομεῖται· εἰς ὀρθὸν κόπτεται) chez Hésychius (ρ 502, cf. ps.-Zonaras *Lex.* p. 1623, 6 et *Souda* ρ 296) et "par les ῥυμοτομίαι : par les lignes droites" (ῥυμοτομίαις· εὐθύτησι) dans la *Souda* (ρ 297⁷⁰).

⁶⁸ À Colophon, il s'agit d'un ἀρχιτέκτων (Hellmann *Choix* 6, 24-25), et Callimaque parle de γεωδαῖται (*Aitia* II 43, 64). Pausanias à propos de Messène (IV 27, 5) n'emploie pas de nom de profession.

⁶⁹ Cf. στενωπός le passage étroit dans la masse de l'habitat.

⁷⁰ Cette glose devait concerner originellement Basile de Césarée (*Hom. sur l'Hex.* VI 11 αἱ κατὰ τὴν οἰκουμένην πόλεις πλεῖστον ἀλλήλων ἀπφικισμένοι ταῖς κατὰ τὴν ἀνατολὴν τετραμμέναις ῥυμοτομίαις ἐξίσου πάσαι τὸ σεληναῖον φῶς ὑποδέχονται, cf. Cunningham *ad Synagoge* ρ 63, et Cléom. *Caël.* II 1 avec ἐρρυμοτομημένα ἄμφοδα).

Conclusion.

Ῥύμη au sens de "rue" est un fait relativement tardif, comme στενωπός dans ce sens, et, à la différence de στενωπός cette fois, relativement marginal dans l'histoire du grec, pour les deux raisons corrélées que, si le mot semble avoir été courant dans la *koinè*, il a presque disparu de la littérature au profit de στενωπός à partir de la fin de l'époque hellénistique et que le sens d'"élan" reste le plus courant. Un écrivain de l'ambition stylistique de Polybe peut donc l'employer au II^e s. av. J.-C. comme terme normal désignant la rue, mais Diodore de Sicile, déjà, à la fin du I^{er} s., a recours à στενωπός. Ῥύμη-"rue" paraît avoir ensuite été limité géographiquement et socialement, dans la mesure où on ne le trouvera plus qu'en Égypte et dans des œuvres littéraires non influencées par le modèle linguistique dominant de l'attique classique tel que les atticistes pouvaient l'imaginer, c'est-à-dire dans le Nouveau Testament et, à côté cependant de στενωπός, chez le romancier Chariton. Que Ῥύμη-"rue", courant dans les papyrus, partage néanmoins avec στενωπός la particularité d'être totalement absent des inscriptions⁷¹ s'explique en partie par sa spécialisation géographique, mais aussi sans doute, par exemple pour le Proche-Orient, où il était probablement aussi en usage, si l'on en juge d'après le Nouveau Testament, par le sentiment d'une inadéquation au registre linguistique des inscriptions. Si Ῥύμη n'était certainement pas senti comme un mot littéraire, à l'instar de στενωπός, en revanche il devait passer comme lui pour trop spécifique, même si l'on voit ce caractère très érodé dans les papyrus.

Dans Ῥύμη, le trait sémantique de l'étroitesse, qui n'est en tout cas pas étymologique, ne joue qu'un rôle marginal, dans la mesure où le mot désigne la rue ordinaire par opposition aux grands axes, et cela confirme que chez son correspondant στενωπός ce trait ne reste partiellement vivant que parce que l'étymologie est transparente. La Rue Droite de Damas selon les *Actes*, s'il s'agissait de l'avenue centrale, montre même peut-être que la catégorie de la largeur aurait fini par être neutralisée, Ῥύμη devenant alors simplement le nom de la voie urbaine en général, propre à désigner aussi bien une ruelle qu'une avenue.

⁷¹ Si l'on excepte les graffiti thébains de SB III 6840.

ΡΥΜΗ

Ῥύμη semble rare en grec byzantin (on le trouve néanmoins chez Jean Malalas) et est absent du grec moderne.

V. ΛΑΥΡΑ.

Λαύρα est, de tous les termes spécifiques désignant la voie urbaine, le plus instable et, pour ainsi dire, le plus attachant. Il est assez rare, sauf dans les papyrus d'Égypte. Attesté depuis Homère comme ἄγυια, il n'est pas, à la différence de ce dernier, marqué ensuite comme terme poétique, même quand il apparaît chez Pindare ou les poètes alexandrins.

Λαύρα a quatre composés, nombre relativement élevé : λαυροστάτης, διάλαυρον, λαυράρχος et σποδησιλαύρα.

1. Le couloir.

On trouve, dans un seul passage du chant XXII de l'*Odyssée*, à deux reprises (v. 128 et 137), un mot dont l'interprétation est douteuse, ἡ λαύρη¹. C'est le moment où Ulysse, qui tient la porte du mégaron contre la foule des prétendants, a épuisé ses flèches et change d'armes. La situation est compliquée par l'introduction d'une issue secondaire, autour de laquelle tourne l'épisode de Mélanthios le chevrier (126-202). La présente tentative d'élucider le sens de λαύρη repose sur l'analyse du texte et non sur celle des données archéologiques, problématiques².

L'épisode se divise en trois moments : 1° l'issue secondaire est mentionnée, puis le fait qu'Ulysse la fait garder, et les prétendants débattent brièvement de son utilité (126-141) ; 2° Mélanthios passe à l'action, à l'insu du parti adverse qui remarque toutefois l'apparition inexplicable d'armes du côté des prétendants (142-160) ; 3° Eumée remarque la seconde sortie de Mélanthios et va avec Philoitios le prendre la main dans le sac et le

¹ Voir l'analyse de Rougier-Blanc 2000, p. 222-232, dont la conclusion, pour λαύρη (p. 224, 227 et 231), est identique à celle rejointe ici indépendamment.

² C'est également l'approche de Rougier-Blanc, cf. app. II p. 481-483.

ΛΑΥΡΑ

suspendre à une colonne, avant de reprendre son poste (161-202)³. L'issue secondaire ne sera plus mentionnée qu'au v. 333, où Phèmiος l'aède, debout près de l'ὄρσοθύρη, hésite entre s'échapper du mégaron pour se réfugier auprès de l'autel de Zeus, et supplier Ulysse de l'épargner.

Le passage crucial pour le sens de λαύρη est le début de l'épisode, aux v. 126-143, que je cite ici :

<u>ὄρσοθύρη</u> δέ τις ἔσκεν ἐϋδμήτῳ ἐνὶ τοίχῳ,	126
<u>ἀκρότατον</u> δὲ παρ' οὐδὸν ἐϋσταθέος <u>μεγάροιο</u> ἦν <u>ὁδὸς ἐς λαύρην</u> , σανίδες δ' ἔχον εὖ ἀραρυῖαι· τὴν Ὀδυσσεὺς φράζεσθαι ἀνάγει δῖον ὑφορβὸν ἔσταότ' ἄγχι αὐτῆς· μία δ' οἷη γίνετ' ἐφορμή.	130
Τοῖς δ' Ἀγέλεως μετέειπεν ἔπος πάντεσσι πιφάύσκων· “ὦ φίλοι, οὐκ ἂν δὴ τις <u>ἀν' ὄρσοθύρην ἀναβαίη</u> καὶ εἴποι λαοῖσι, βοῆ δ' ὄκιστα γένοιτο; Τῷ κε τάχ' οὗτος ἀνὴρ νῦν ὕστατα τοξάσσαιτο.”	
Τὸν δ' αὖτε προσέειπε Μελάνθιος, αἰπόλος αἰγῶν·	135
“οὐ πως ἔστ', Ἀγέλαε διοτρεφές· ἄγχι γὰρ αἰνῶς <u>αὐλῆς καλὰ θύρετρα</u> , καὶ ἀργαλέον <u>στόμα λαύρης</u> · καὶ χ' εἷς πάντας ἐρύκοι ἀνὴρ, ὅς τ' ἄλκιμος εἶη. 'Αλλ' ἄγεθ', ὑμῖν τεύχε' ἐνείκῳ θωρηχθῆναι ἐκ θαλάμου· ἔνδον γάρ, οἶομαι, οὐδέ πη ἄλλη τεύχεα κατθέσθην Ὀδυσσεὺς καὶ φαίδιμος υἱός.”	140
“Ὡς εἰπὼν <u>ἀνέβαινε</u> Μελάνθιος, αἰπόλος αἰγῶν, ἐς θαλάμους Ὀδυσῆος <u>ἀνὰ ῥῶγας</u> <u>μεγάροιο</u> ,	143

"Il y avait une ὄρσοθύρη dans le mur bien bâti, et près de l'extrémité du seuil du solide mégaron était un passage vers une λαύρη ; des panneaux bien ajustés la fermaient. Ulysse enjoint au divin porcher de se tenir près d'elle et de veiller sur elle : elle ne pouvait laisser passer qu'un seul homme. Mais aux autres, à eux tous, Agéléος adressa ces paroles : "Amis, personne ne pourrait-il monter par l' ὄρσοθύρη et parler aux gens, que l'alarme fût vivement donnée ? Alors cet homme aurait bientôt tiré ses dernières flèches." Mélanthios le chevrier

³ Le fait qu'il s'agisse d'une action secrète menée par un individu de bas rang finalement pris au piège par deux ennemis plus rusés que lui n'est pas sans rappeler la Dolonie.

ΛΑΥΡΑ

lui répondit alors : "Cela ne se peut, Agéléôs enfant de Zeus, car terriblement proches sont les beaux vantaux de la cour, et difficile l'entrée de la λαύρη. Un seul homme pourrait la tenir s'il est fort. Allons, je vais vous apporter du *thalamos* des armes dont vous équiper ; c'est là en effet, je pense, et nulle part ailleurs, qu'Ulysse et son fils ont déposé les armes." Sur ces paroles, Mélanthios le chevrier monta vers les *thalamoi* d'Ulysse par les ρῶγες du mégaron."

L'issue secondaire qui pimente la bataille est donc l'ὄρσοθύρη, c'est-à-dire la "porte de derrière" selon l'étymologie vraisemblable⁴. Elle est associée à une λαύρη dont l'entrée, désignée comme ὁδός et comme στόμα à la fois, est proche de la porte du mégaron⁵ et gardée par Eumée, ce qui interdit aux prétendants de s'en servir pour aller chercher du secours en ville⁶.

La difficulté principale est de se représenter ce qu'est exactement le "passage vers la λαύρη" ou "débouché de la λαύρη" (les deux descriptions divergentes, comme entrée d'abord, puis comme issue, correspondent aux deux points de vues opposés d'Eumée et de Mélanthios), surveillé par le porcher et craint par le chevrier. Qu'il ne s'agisse pas d'une seconde issue secondaire me semble de toute façon prouvé par le fait que la porte principale est dite proche, d'abord de ce passage, ensuite de la porte du fond, ce qui n'a de sens que si

⁴ Cf. *DELG sv*, traduisant "porte du fond", et *LfggrE sv* (M. de Leeuw). Le mot n'apparaît en dehors de l'*Odyssée* que dans le fr. 17 de Sémonide, qui est corrompu, mais semble confirmer le sens de "porte de derrière".

⁵ Cette porte est dite "porte de la cour" (αὐλῆς θύρετρα) v. 137, par opposition à la "porte de derrière". Il ne peut s'agir de la porte donnant sur la rue, qui n'est pas tenue par Ulysse et où il n'y a donc aucun danger. Cette porte, dite elle aussi "porte de la cour" (θύραι αὐλῆς), est fermée par Philoitios en XXI 389.

⁶ Que les λαοί du vers 133 soient dans la ville et non dans le palais ressort à mon sens des v. 75-77, où Eurymaque propose de forcer le passage par la porte principale du mégaron : ἐπὶ δ' αὐτῷ πάντες ἔχωμεν | ἄθροοι, εἴ κέ μιν οὐδοῦ ἀπόσομεν ἠδὲ θυράων, | ἔλθομεν δ' ἀνὰ ἄστνυ, βοῆ δ' ὄκιστα γένηται (la différence du premier hémistiche est peut-être due au changement de personne, 1 pl. ici, 3 sg. au v. 133). Ulysse ayant montré qu'il pouvait tenir la porte principale contre tous les prétendants, Agéléôs propose une sortie plus discrète.

ΛΑΥΡΑ

la λαύρη fait communiquer les deux. Comme il serait absurde que cette issue donne dans le mégaron, elle doit donner dans la cour à côté de la porte principale⁷.

Il faut donc imaginer un passage auquel les prétendants peuvent accéder par la porte du fond et qui débouche à l'extérieur du mégaron, mais à côté de l'entrée de celui-ci. Ce débouché est hors de la vue des personnages placés à l'intérieur du mégaron, et c'est pour cette raison qu'Ulysse ordonne à Eumée de le garder, et que les prétendants ne voient pas qu'il est maintenant surveillé, tandis que Mélanthios, qui connaît le palais, a conscience du danger et propose donc d'utiliser la porte du fond, non pour sortir du palais, mais pour aller chercher, en passant par des ῥῶγες⁸, des armes dans le *thamos*. Les indications topographiques des v. 132 et 136-137 répondent à celles des v. 126-128.

La λαύρη est donc un passage à l'intérieur du palais⁹, et nous pouvons peut-être traduire le mot par "couloir"¹⁰, à moins qu'il ne s'agisse, ce qui est moins probable, d'un passage extérieur entre corps de logis différents, comme J.-M. Luce l'a proposé récemment¹¹. Le fait important est que ce mot, qui désigne par la suite une voie urbaine, renvoie ici à un passage à l'intérieur d'une habitation¹². C'est le lieu de remarquer que nous connaissons mal la désignation du couloir en grec¹³.

⁷ Elle ne peut pas donner directement dans la rue, car la porte principale du mégaron dont elle est proche est séparée de la rue par la cour.

⁸ À moins que ces ῥῶγες ne soient encore une autre issue secondaire : la difficulté d'interpréter cette indication est bien analysée par Rougier-Blanc 2000, p. 228-232.

⁹ C'est aussi la conclusion de Rougier-Blanc 2000, p. 231.

¹⁰ Voici la définition que donne Littré de ce mot : "passage intérieur peu large, servant au dégagement, à la circulation". "Corridor" serait trop spécifique : "allée le long des chambres ou des appartements d'une maison" (Littré à nouveau). S. Rougier-Blanc préfère toutefois cette traduction : "corridor longeant la salle de banquet" (p. 231).

¹¹ Luce 2002, p. 82-83, se fondant sur les données archéologiques, mais l'analyse du texte homérique est sommaire : s'il s'agit simplement d'un passage étroit entre deux bâtiments, pourquoi une porte du côté de la cour ?

¹² Les interprétations des scholies et des lexicographes antiques, qui ont tous recours à l'idée de voie publique (Philoxénos fr. 572, Pollux IX 38, Hézychius λ 420 et 422-423, etc.), sont donc erronées et reflètent l'un des sens courants du mot à l'époque de ces commentateurs.

¹³ Pollux, parlant des "parties de la maison" (I 76-81), n'en indique pas. Le *DMAGR* (II, p. 162) indique διάδρομος (mais, d'après le *DGE*, il ne désigne un couloir que dans le contexte particulier des bains construits

ΛΑΥΡΑ

Les ῥῶγες permettant à Mélanthios de rejoindre le *thamos* sont sans doute un autre passage auquel la porte du fond donne accès, car le verbe et la préposition employés pour décrire le fait que Mélanthios les emprunte (ἀναβαίνω et ἀνά + A) sont les mêmes que ceux appliqués à cette porte par Agéléôs (cf. 132 et 142-143). Menant au *thamos* et non à la cour, ils ne sont pas surveillés.

Je mentionne pour mémoire la troisième issue du mégaron, la porte de l'appartement des femmes, dite "porte du mégaron" (θύραι μεγάρων) quand elle est fermée par Euryclée (XXI 387). Elle est inutile aux prétendants, car ils ne songent même pas à s'en servir.

L'épisode de Mélanthios est une péripétie, car l'action fondamentale oppose Ulysse sur le seuil du mégaron aux prétendants bloqués dans la salle. Les mots ῥώξ (hapax), ὀρσοθύρη (quasi-hapax), et λαύρη (quasi-hapax homérique, mot rare ensuite), aidant le public de l'aède à comprendre la topographie de cette complication¹⁴, sont sans doute des termes appartenant à une couche récente du vocabulaire épique, car ce n'était pas là le lieu d'archaïsmes grandioses, mais peu clairs ou même inintelligibles – ce qu'ils sont devenus pour nous.

2. Ruelle, venelle et égout.

a) venelle, fosse d'aisance ou égout chez Hipponax et Aristophane ?

Λαύρα reparaît à la fin de l'époque archaïque chez Hipponax, dans trois fragments. Dans deux d'entre eux, un personnage en train de croasser ou d'avalier est comparé

par Hippias selon Lucien *Hippias* 6), δίοδος (mais la seule attestation au sens de "couloir" proprement dit fournie par le *DGE sv* est chez Évagre du Pont) et πάροδος (*LSJ sv* ne donne aucune attestation au sens de "couloir").

¹⁴ Cf. *Odyssey* Oxford III, p. 210-217 (Fernández-Galiano), pour la topographie du palais, en particulier p. 212-213 pour l'épisode de Mélanthios, avec des conclusions identiques à celles proposées ici. Il faut signaler toutefois que le gr. mod. ρούγα que cite Fernández-Galiano à propos de ῥώξ, avec le sens "corridor", signifie en fait "rue" ou "quartier" et ne vient pas de l'hapax homérique, mais de l'italien *ruga*, apparenté à notre "rue", cf. *LkN sv*.

ΛΑΥΡΑ

respectivement à un oiseau et à un lézard dans une λαύρη¹⁵. L'un (fr. 61) est tiré d'une glose de ὁδός ἐς λαύρη, l'expression homérique déjà étudiée, dans l'*Etymologicum Genuinum*¹⁶ : le mot qui nous occupe est d'abord interprété – à tort, comme nous l'avons vu – comme "voie publique" (δημοσία ὁδός), puis le contemporain de Varron Philoxénos d'Alexandrie est dit proposer ῥύμη, c'est-à-dire "rue" (cf. ch. précédent)¹⁷, "mais certains (l'interprètent comme) la fosse d'aisance, comme Hipponax (dit) : 'il/elle croassait comme un coucou-geai dans une λαύρη'" (τινὲς δὲ τὸν κοπρῶνα, ὡς Ἰππῶναξ· ἔκρωζεν <ὡς> κύμινδις ἐν λαύρη). L'autre fragment (fr. 155) vient d'un passage du *De prosodia catholica* d'Hérodien concernant l'accentuation de κερκύδιλος¹⁸ : "il/elle avala comme un lézard dans une λαύρη" (κατέπιεν ὡς περ κερκύδιλος ἐν λαύρη). Or, on peut concevoir, à la rigueur, que l'image d'un lézard s'abreuvant dans la fosse soit assez familière pour que la comparaison vienne à l'esprit¹⁹, mais on voit mal comment un coucou-geai²⁰ hanterait assez souvent l'endroit pour que la comparaison soit éclairante, même s'il n'est que trop aisé de comprendre les croassements du volatile en pareille posture. La question est donc de savoir s'il faut accorder plus de crédit au jugement du lexicographe antique à l'origine de cette notice, qui avait encore accès au poème entier, qu'à notre bon sens.

Le troisième fragment, sur papyrus et complété par une citation byzantine (fr. 92), n'est d'aucun secours. Le narrateur est l'objet d'un traitement de choc, probablement contre l'impuissance²¹, touchant son derrière et ses parties génitales, et ce traitement semble provoquer chez lui une diarrhée :

¹⁵ Il est en effet peu probable que ce soit l'action de croasser ou d'avalier qui soit située dans la λαύρη, le comparant se réduisant alors à l'animal.

¹⁶ Cf. West pour les références exactes.

¹⁷ Glose accompagnée de l'étymologie agréable, mais absurde δι' ἧς ὁ λαὸς ῥεῖ, "par laquelle s'écoule la foule". C'est le fr. 572 du grammairien.

¹⁸ Cf. West pour les références exactes (fragment inconnu de Lentz).

¹⁹ Le fait qu'il s'agisse du comparant est en effet important, car autrement il serait assez dans l'esprit des poèmes qu'un individu enferme un oiseau dans une fosse.

²⁰ Ou quelque autre oiseau que la κύμινδις puisse être : nocturne probablement, et vivant dans la montagne, cf. *Il.* XIV 290-291 avec la note de R. Janko, *Ar. Ois.* 1181 avec celle de N. Dunbar. Voir aussi *Lfgre* (B. Mader) et D'Arcy Thompson *sv.*

²¹ Cf. Masson *ad loc.*

ΛΑΥΡΑ

ὤζεν δὲ λαύρη· κἀνθαροὶ δὲ ροιζέοντες
ἦλθον κατ' ὄδμην πλέονες ἢ πεντήκοντα
"la λαύρη puait, et des bousiers, vrombissant,
vinrent attirés par l'odeur – plus de cinquante" (v. 10-11).

Les insectes s'attaquent ensuite apparemment aux fesses du personnage, décrites métaphoriquement comme des portes. Λαύρη pourrait donc désigner aussi bien la fosse où le malheureux se serait soulagé que la ruelle où le traitement aurait eu lieu.

Il faut comparer les occurrences de λαύρα chez Aristophane. Le mot y apparaît deux fois, dans la scène de la *Paix* où Trygée s'envole sur un bousier géant. La seule faiblesse de la monture est qu'elle a du mal à résister à l'odeur de sa nourriture. Aussi le cavalier demande-t-il aux Athéniens de sceller en maçonnerie les fosses d'aisance (κοπρῶνες) et les λαῦραι et de serrer les fesses ((χρῆ) τούς τε κοπρῶνας καὶ τὰς λαύρας | καιναῖς πλίνθοισιν ἀνοικοδομεῖν | καὶ τούς πρωκτούς ἐπικλείειν 99-101). Malgré cela, le bousier renifle quelque chose et se met à piquer du nez vers ces λαῦραι (ποῖ παρακλίνεις | τούς μυκτῆρας πρὸς τὰς λαύρας; 157-158). Plus loin, Trygée apostrophe un malheureux qui se soulage au Pirée à côté des prostituées et lui demande de creuser un trou pour y cacher ses excréments (164-167). Ici, donc, λαύρα ne peut désigner une fosse d'aisance, à moins qu'il ne s'agisse d'un type différent – inconnu par ailleurs – de celui désigné par κοπρῶν.

Que savons-nous des lieux d'aisance dans l'Athènes d'Aristophane ? Les fouilles suggèrent qu'il n'y existait pas de toilettes reliées à un système d'égouts, quoique le "Grand Égout" ait pourvu à l'évacuation des eaux de pluie dès le début du V^e s. ; le raccord de certaines maisons apparaît au début du siècle suivant²². En 421 (date de la *Paix*), les excréments étaient donc sans doute, quand c'était possible, reçus par des fosses rectangulaires peu profondes, pourvues d'un couvercle, dont plusieurs ont été retrouvées, creusées dans la cour des maisons ou dans la rue près de l'entrée, et ces fosses, qui ne sont pas des puisards, devaient être vidées par des éboueurs (κοπρόλογοι)²³. La solution la plus

²² Cf. Thompson-Wycherley *Agora*, p. 194-197.

²³ Cf. H. Thompson 1959, p. 101-102 (fosses), Travlos *Athen*, p. 342, Vatin 1976 (Aristophane et éboueurs), Owens 1983 (éboueurs), Tölle-Kastenbein 1990 p. 173 (égouts) et 175-176, et Neudecker 1994 p. 14-21 (latrines).

ΛΑΥΡΑ

commode, cependant, devait souvent être de se soulager dans la rue, comme le client des prostituées dans la *Paix*.

Les données matérielles suggèrent donc que les λαῦραι à murer en même temps que les fosses d'aisance ne sont pas les égouts, mais des voies, et donc, ὁδός étant le terme générique chez Aristophane, comme ailleurs en attique classique, pour la rue²⁴, des ruelles²⁵ : étant donné la caractérisation du lieu, "venelles" est même sans doute la meilleure traduction. Le fait qu'il ne s'agisse de rien de moins que de condamner une bonne partie des rues d'Athènes est à mettre sur le compte de l'hyperbole comique.

C'est sans doute vers Aristophane que regardent deux gloses chez des lexicographes actifs sous Hadrien, Ælius Dionysius (λ 3 λαύρα· ἢ ἀμάρα²⁶) et Pausanias le Lexicographe (λ 4 λαῦραι· ῥῦμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι), induits en erreur par le voisinage de κοπρών et les installations sanitaires contemporaines (cf. Josèphe p. 166-167).

Le sens de "venelle" convient au composé à dépendance verbale λαυροστάται, attribué par le *Lexique* de Photios à Cratinos (fr. 467 K.-A.)²⁷ et désignant les choreutes du milieu, ceux que le public voit le moins, donc les moins bons, cachés entre les deux rangs des meilleurs, exposés alternativement au regard des spectateurs, comme dans une ruelle sombre entre deux rangées de maisons²⁸. Il s'agit probablement d'un jeu de mots du poète plutôt que d'un terme technique, les termes attestés par ailleurs étant beaucoup moins pittoresques²⁹.

²⁴ Cf. *Cav.* 348, *Nu.* 362, 964, *Gu.* 542, *Ois.* 1006, *Lys.* 523 et *Ass.* 773, et ch. I 1c, p. 25-27.

²⁵ Ainsi Olson comm. aux v. 99-100. C'est d'ailleurs la première interprétation des scholies : λαύρας ἐκάλουν τὰς στενάς ῥύμας, ἔνθα πᾶσα ἀκαθαρσία ἐστίν (pour le détail et la suite, v. l'édition de Holwerda).

²⁶ Cf. plus tard Moiris λ 24 λαύρας τὰς ἀμάρας Ἀριστοφάνης: λαῦραι δὲ καὶ τὰ ἄμφοδα. Le sens d'ἀμάρα ici, "caniveau" ou "égout", est tardif, puisqu'il n'est certain qu'à partir du IV^e s. ap. J.-C. (cf. *DGE sv*), quoique peut-être déjà chez Flavius Josèphe (*G. J.* V 571), le sens ancien étant celui de "canal d'irrigation" (pour l'évolution, cf. fr. "ruisseau"). La glose de Moiris suggère en tout cas que ce n'est pas là une innovation d'Eustathe, à partir de qui (*Comm. Od.* p. 1921, 57) est reconstituée la glose d'Ælius.

²⁷ Photios *Lex.* λ 120, cf. Hézychius λ 425, sans attribution.

²⁸ Pickard-Cambridge 1968, p. 239-241. Le sens d'"égout" conviendrait à vrai dire également.

²⁹ ἀριστεροστάται pour la première file, δεξιοστάται, τριτοστάται ou ἔσχατοι pour la dernière, et δευτεροστάται pour les autres : Pickard-Cambridge (cf. n. préc.) parlant de quatre files, il faut supposer soit une variation du nombre de files, soit que les files des moins bons étaient versées dans la même catégorie.

ΛΑΪΡΑ

C'est le lieu de mentionner un autre composé à dépendance verbale, σποδησιλάυρα, cité par Suétone dans son traité *Des termes injurieux*, un passage que nous ne connaissons que par Eustathe³⁰ : ἡ πόρνη, λεγόμενη οὕτω παρὰ τὸ διατρίβειν τὰ πολλὰ ἐν ὁδοῖς ἢ καὶ δημοσίᾳ συμπλέκεσθαι· τὸ γὰρ σποδεῖσθαι καὶ ἐπὶ μίξεως τίθεται, "la prostituée, ainsi dite pour passer beaucoup de temps dans les rues ou bien pour copuler en public, car "être broyée" (σποδεῖσθαι) s'emploie aussi pour le coït". Quoique la formulation exacte de la glose chez Suétone n'ait peut-être pas été celle-là, l'hésitation entre deux interprétations doit remonter à l'original, car elle se trouve également chez Hésychius³¹. Malheureusement, chacune a sa difficulté. Pour la première ("celle qui piétine la venelle"³²), c'est le fait que σποδεῖν, signifiant proprement "réduire en cendres", d'où le sens fréquent de "broyer", n'est nulle part attesté au sens de "fouler", comme d'autres verbes appartenant au même champ sémantique (τρίβειν et στείβειν). Pour la seconde ("celle qui se fait culbuter dans la venelle"), c'est le fait que, si le sens dérivé de "copuler (du point de vue masculin)" est, lui, bien attesté³³, en revanche dans les composés du type τερψίμβροτος le premier membre n'a jamais la valeur d'un passif, ni le second celle d'un complément de lieu³⁴. La difficulté morpho-syntaxique paraît supérieure à la difficulté syntaxique, et c'est donc la première interprétation qu'il faut sans doute préférer. Il s'agit en tout cas d'une péripatéticienne, une fille de bas étage qui sollicite, sinon satisfait, sa clientèle dans la venelle, à la différence des courtisanes plus fortunées que l'on rencontre chez elles grâce à une entremetteuse (cf. p. ex. ps.-Dém. *Contre Nééra* (59)). Ici comme pour la défécation, la venelle est une sorte de pauvre, mais utile compromis entre l'espace privé et l'espace public : assez public pour la partie commerciale, assez privé pour la partie sexuelle.

Revenons à Hipponax. Les passages d'Aristophane où λάυρα apparaît rappellent le fragment 92 d'Hipponax par la scatologie et les bousiers. Il est peut-être imprudent de dire

³⁰ N° 33 ≈ Eust. *Comm. Od.* p. 1921.

³¹ Hsch. σ 1538 σποδησιλάυρα· ἡ τὰς ὁδοῦς τρίβουσα, ἢ ἐν ταῖς ὁδοῖς τριβομένη.

³² Cf. fr. "battre le pavé" et, pour la prostitution, "faire le trottoir".

³³ *LSJ* sv et *DELG* sv σποδός. Pour la comédie, cf. Taillardat §193 ; Henderson 1975, § 313, souligne la violence du terme.

³⁴ Pour ces composés, cf. Risch 1974 § 71a et Frei-Lüthy 1978 p. 14-22, mais sans discussion des problèmes de diathèse.

ΛΑΥΡΑ

qu'Aristophane a emprunté l'association excréments-λαύρα-bousiers à Hipponax³⁵, mais il ne serait pas surprenant que la glose de λαύρα par κοπρών soit issue d'un rapprochement avec le vers 99 de la *Paix* : le lexicographe antique aurait, selon une pratique courante³⁶, interprété les deux mots voisins chez Aristophane comme des synonymes. Il faut donc probablement interpréter les trois occurrences de λαύρα chez Hipponax comme signifiant la même chose que chez Aristophane, à savoir "venelle"³⁷. Or il est facile d'imaginer un lézard, un oiseau ou une rebouteuse dans une venelle : c'est la voie peu fréquentée où l'on peut rencontrer les petits animaux sauvages et les marginaux qui évitent les voies trop passantes.

b) la venelle chez Pindare, Hérodote et les poètes hellénistiques.

La caractérisation de λαύρα dégagée dans la section précédente se retrouve dans les deux autres attestations du mot au V^e siècle, chez Pindare (*P.* VIII 86) et Hérodote (I 180, 4). En effet, le premier l'emploie pour décrire le retour des athlètes vaincus aux jeux qui, revenant dans leur cité, évitent le regard outrageant de leurs ennemis en prenant les venelles (cf. fr. "enfiler la venelle" pour "prendre la fuite"). Le second, dans la description du plan orthogonal de Babylone, où les rues sont désignées par le mot normal ὁδός, précise que du côté du fleuve il y a dans le mur (αἶμασία) autant de poternes (πυλίδες) que de λαῦραι. On a donc respectivement les associations αἶμασία-πυλίδες-λαῦραι pour les deux faces de l'enceinte donnant sur le fleuve – Babylone ayant un plan carré et étant coupée au milieu par l'Euphrate – et τεῖχος-πύλαι-ὁδοί (cf. 179, 3 et 180, 3) pour les autres faces, donnant sur le pays. La ville côté pays est supposée plus monumentale et plus imposante que la ville côté fleuve, l'idée sous-jacente étant sans doute que la communication terrestre avec l'arrière-pays est plus importante (et plus dangereuse) que la circulation fluviale. D'ailleurs,

³⁵ Ainsi Rosen 1984, p. 395-396.

³⁶ Pour ce phénomène courant, Degani 1981.

³⁷ Suárez de la Torre préfère au contraire "latrines" ou "égouts" (p. 118). Degani, dans ses commentaires aux trois fragments, cite les diverses interprétations, penchant apparemment pour "fosse d'aisance" pour le n° 61 (63 chez lui), "derrière" pour 92 (95), et sans opinion pour 155 (40).

ΛΑΥΡΑ

l'historien ne dit rien du port, dont on sait qu'il existait³⁸ et qui devait pourtant être essentiel à l'économie de la ville. La description étant cohérente, peu importe au présent propos qu'il ait réellement vu Babylone ou non³⁹. Cette opposition entre le petit et le grand confirme que *λαύρα* désigne ici aussi une venelle, et suggère qu'Hérodote veut nous représenter les *ὄδοι* devenant des *λαῦραι* à l'abord des berges.

Λαύρα garde le même caractère à l'époque hellénistique, dans le *Mimiambe* I d'Héronidas, où, dans une ville ionienne (d'après les formes dialectales employées), une maquerelle s'excuse auprès de sa protégée de ne pas lui avoir rendu visite plus souvent en prétextant la longueur du trajet et la boue des *λαῦραι*. La boue peut être due aussi bien aux eaux usées et aux excréments jetés dans la rue⁴⁰ qu'à la pluie. Les *λαῦραι* sont-elles les rues de la ville en général ? Le fait que la maquerelle ne retienne qu'elles du parcours le suggère, mais en même temps l'indication rappelle un passage de Théocrite (XV 7-10) où, à Alexandrie, une femme rend visite à une amie qui habite dans un "terrier" "au bout du monde" (v. 8 et 9), ainsi que les venelles de la *Paix* caractérisées par les excréments et les prostituées. Il est en outre plus en rapport avec la caractérisation littéraire de la maquerelle que *λαύρα* désigne ici la venelle bourbeuse typique de l'environnement du personnage (qu'il s'agisse d'un faubourg ou non⁴¹), et en même temps suffisamment commune pour qu'il ne soit pas absurde que la maquerelle ne retienne qu'elle de son trajet. Cet emploi paraît donc se situer dans la lignée d'Hipponax et d'Aristophane.

Le seul emploi métaphorique de *λαύρα* se trouve chez Sôtadès, autre poète alexandrin des premiers Ptolémées, qui dans le fragment 2 Powell, cité par Athénée (XIV 621b), décrit un pet en termes pittoresques : le personnage commence par se découvrir "le trou de la *λαύρη* de derrière" (τὸ τρήμα τῆς ὀπισθε *λαύρης* v. 1). Les autres images du fragment sont empruntées à la campagne, mais il faut penser ici à la venelle étroite et sale et non à la *λαύρα* rurale attestée une seule fois (voir plus bas). Cette notation rappelle le

³⁸ Rollinger 1993, p. 71-72, décrit les restes des murs longeant le fleuve : il y avait des chemins de halage et des escaliers donnant accès aux bateaux.

³⁹ Il semble que le réseau des rues ait été, encore au V^e s., au moins en partie plus ou moins orthogonal, cf. Koldewey *Babylon*, p. 234-236 et 375.

⁴⁰ Cf. Ar. *Ach.* 616-617.

⁴¹ Il n'est peut-être pas innocent que les *λαῦραι* de prostituées de la *Paix* soient situées dans le Pirée.

ΛΑΥΡΑ

fragment 17 de Sémonide, où, s'il s'agit bien d'une métaphore, un pet ou une défécation est décrite dans des termes proches, l'issue, notamment, étant désignée par le terme ἡ ὄπισθεν ὀρσοθύρη. Or, ce dernier mot n'apparaît ailleurs que dans l'épisode de l'*Odyssee* étudié plus haut où il désigne l'accès à la λάυρη. Difficile, en l'absence de tout contexte, de tirer des conclusions précises de ce rapprochement, sinon qu'il confirme la couleur iambique et ionienne du mot pour l'époque hellénistique.

c) L'égout chez Flavius Josèphe.

S'il semble que le sens d'"égout" ne convienne pas à Hipponax ni à Aristophane, il y a en revanche dans l'histoire de λάυρα un passage littéraire où il désigne sans ambiguïté cette installation. Ce passage est relativement tardif, car il s'agit de la description de Césarée, fondation d'Hérode le Grand, par Flavius Josèphe dans les *Antiquités juives* (XV 340) : il y est dit que les ouvrages souterrains, ὑπόνομοι et λαῦραι, n'avaient pas reçu moins de soins que les ouvrages de surface, les λαῦραι descendant vers le port à intervalles réguliers, reliées entre elles par une transversale, pour l'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées. Ὑπόνομος désigne chez Josèphe des souterrains, de diverses sortes, où des hommes peuvent circuler, pour s'enfuir d'une ville notamment⁴². Dans une occurrence (*G. J.* VII 399, à Masada), il est précisé que ce sont les canalisations d'adduction d'eau (οἱ ποτὸν ἡγὼν ὕδωρ διὰ γῆς). C'est sans doute de celles-ci qu'il s'agit ici, par opposition aux canalisations d'égout, les λαῦραι, dont le fonctionnement apparaît remarquable à Josèphe. On voit qu'il y a un monde entre cette installation moderne et les fosses que pourrait évoquer le mot chez Hipponax ou Aristophane. Notons que les égouts occupent ici à peu près la même place que les rues dans la description de Césarée dans l'ouvrage antérieur de Josèphe, la *Guerre des*

⁴² "Souterrain bâti sous la ville ou sa muraille (pour fuite, refuge ou sortie)" (Jérusalem *G. J.* I 350, II 428, V 102, 104, VI 370, 392, 402, 429, 433, VII 26, 35, 215, avec σπήλαιον III 336, comme, pour d'autres lieux, *A. J.* V 211, VI 99, 111, 116 ; Gamala *G. J.* IV 9, 52 ; Masada VII 399, 404) ou "mine de sape" (*G. J.* II 435, 469, *A. J.* VI 136 adj. de ὄρυγμα comme VII 220, VII 142). Noter qu'en *G. J.* VI 429 les Romains vainqueurs à Jérusalem débusquent les gens cachés τοῦδαφος ἀναρρηγνύντες "en défonçant le sol" : ces souterrains ne sont donc pas très profonds. Josèphe emploie également ὑπόγειος (ou -αιος *G. J.* I 75 et 80), substantivé ou non, pour désigner des pièces ou passages souterrains (*G. J.* 75 et 80 ≈ *A. J.* XIII 307 et 313 (*G. J.* I 77 et *A. J.* XIII 309 parlent d'une πάροδος respectivement σκοτεινή et ἀφώτιστος), *G. J.* VI 372, *A. J.* VIII 138, 384), et une fois pour la nuit des enfers (*G. J.* VI 48).

ΛΑΥΡΑ

*Juifs*⁴³. La description des *Antiquités juives* étant plus détaillée, on peut penser que Josèphe, revenant sur Césarée, a préféré traiter en détail du réseau des égouts, plus remarquable, comme aménagement moderne, que celui des rues⁴⁴.

3. De la venelle à la rue et au quartier.

L'histoire de *λαύρα* permet de suivre le chemin sémantique menant un mot qui désigne originellement la ruelle au sens de "rue", puis à celui de "quartier".

a) les *Λαύραι* de Samos et d'Alexandrie.

Il faut commencer par deux cas où *λαύρα* désigne probablement une ruelle, mais d'une manière pouvant expliquer le passage au sens de "quartier". Il s'agit d'abord de la *Λαύρα* des Samiens décrite par Cléarque de Soles (fr. 44) selon Athénée (XII 540f) : pour rivaliser avec le *Γλυκὺς Ἀγκών*⁴⁵ de Sardes, Polycrate aurait aménagé "la *Λαύρα* des Samiens" (τὴν παρὰ τοῖς Σαμίοις *λαύραν ἀντικατεσκεύασεν*), apparemment une rue étroite où œuvraient des pâtisseries (ἢ μὲν Σαμίων *λαύρα †στενή†* [cf. catalogue] *τις ἦν γυναικῶν δημιουργῶν*⁴⁶), ce qui lui permit de remplir la Grèce de douceurs exquis⁴⁷. Athénée ajoute (541a) qu'il connaît chez ses Alexandrins "une *λαύρα* encore appelée 'des Bienheureux'" (*λαύραν τινὰ καλουμένην μέχρι καὶ νῦν Εὐδαιμόνων*) où l'on trouve ce qu'il faut au luxe (*τροφή*).

⁴³ Comparer *G. J.* I 408-415 à *AJ XV* 331-341. Les rues (414) sont même décrites dans les mêmes termes que les égouts : elles descendent vers le port à intervalles réguliers.

⁴⁴ Presque rien n'est connu, du point de vue archéologique, de ce réseau d'égouts, cf. Roller 1998, p. 142.

⁴⁵ Dénomination topographique ("Douce Courbe") ou métaphorique ("Doux Enlacement").

⁴⁶ "Pâtisserie" est le sens le plus fréquent du terme, s'agissant de femmes, cf. p. ex. Athénée IV 172c, et Gambato (dans *Ateneo*) n. 3 p. 1350. L'interprétation "prostituées" est tentante (cf. Hésychius δ 192 *δαμιουργοί· αἱ πόρνοι*), mais la fin de la phrase renvoyant à l'exportation de produits alimentaires de luxe la rend peu probable.

⁴⁷ Il semble que cette *Σαμιακή λαύρα* soit passée en proverbe au plus tard à l'époque de Séleucos d'Alexandrie, mais le dossier est complexe (cf. catalogue).

ΛΑΥΡΑ

Quelle que soit la formulation exacte, elle implique l'étroitesse, et Cléarque décrit donc clairement la Λαύρα de Samos comme une ruelle, sens cohérent avec les occurrences chez Hipponax (d'ailleurs ionien et contemporain de Polycrate), et l'on peut supposer qu'Athénée entend λαύρα dans le même sens quand il l'emploie à propos d'Alexandrie. Or le sens ordinaire de λαύρα en Égypte est celui, dérivé, de "quartier". La "Ruelle des Bienheureux" d'Alexandrie préserverait donc un sens ancien, comme peut-être, au reste, une ou deux autres occurrences du mot en Égypte (voir p. 177-179).

Nous touchons du doigt les raisons qui ont pu conduire λαύρα du sens de "ruelle" à celui de "quartier", car si le passage de la marginalité de la première à l'ensemble organisé constitué par le second est *a priori* aberrant, nous avons déjà vu à propos de στενωπός que la plupart des maisons d'une ville donnent sur des rues secondaires, sinon sur des ruelles au sens étroit du terme, et il est d'autant plus aisé à une rue secondaire de constituer le foyer d'un quartier qu'il s'agit d'une rue marchande, comme dans le cas des λαῦραι de Samos et d'Alexandrie. Le glissement est facile, d'une rue remarquable par l'activité qui l'anime, quelle que soit sa taille, à l'ensemble du réseau des rues qui l'entourent et y débouchent, et donc au quartier dont elle est ainsi le centre⁴⁸. Or à Samos comme à Alexandrie, il s'agissait de ruelles d'autant plus remarquables que l'activité à laquelle elles étaient vouées était un commerce de luxe – apparemment, dans l'île au moins, tourné vers l'exportation.

Il reste un dernier point. La "Ruelle des Samiens" était bien sûr connue sous ce nom *en dehors* de Samos, et c'est Λαύρα tout court qui est peut-être le nom original. On peut même imaginer que c'est Polycrate qui lui a donné ce nom, pour répondre au suggestif Γλυκὺς Ἀγκών de Sardes (qui n'est lui-même évidemment pas le nom local), en jouant sur l'image de mauvais lieu portée par λαύρα si l'on en juge par ses plus anciennes occurrences.

b) les διάλαυρα de Thestia.

C'est indirectement, et sans la caractérisation comme "ruelle" que nous avons rencontrée jusqu'à présent, que λαύρα est attesté au sens de rue dans deux inscriptions de Thestia en Étolie, du II^e siècle avant J.-C. (*SEG* 23, 398a et b), et dans quatre gloses, dont la

⁴⁸ Ainsi, à Paris, les quartiers nommés d'après une rue importante qui peut être étroite : "Mouffetard", "la Goutte d'Or", "le Sentier", etc. C'est toutefois le nom de la rue qui est utilisé, pas l'appellatif "rue" lui-même.

ΛΑΥΡΑ

plus explicite est chez Hésychius (δ 1114) : διάλαυρος· οἰκία μεγάλη πανταχόθεν λαύραις διειλημμένη, ἢ λεγομένη περιάμφοδος, "δ. : grande maison délimitée de toutes parts par des λαῦραι, ce qu'on appelle une περιάμφοδος"⁴⁹, le lemme étant à entendre comme adjectif épique s'il ne s'agit pas d'une erreur pour le neutre substantivé attesté à Thestia. Les inscriptions de Thestia montrent que les διάλαυρα, en effet, sont des biens immeubles urbains que des particuliers peuvent louer à la cité⁵⁰.

L'interprétation doit passer par l'étymologie. Le mot peut être issu d'un composé possessif signifiant "ce qui a une λαύρα à travers", "ce qui est traversé par une λαύρα", ou d'un composé hypostatique signifiant "ce qui est διὰ λαυρῶν", "entre des λαῦραι". La seconde étymologie est la seule qui soit conciliable avec les gloses⁵¹, qui définissent la διάλαυρος οἰκία (ou le διάλαυρον ?) comme ce qui est *entouré* par des rues. Comme pour ἄμφοδον (v. ch. VI 5, p. 209-210), il a dû y avoir une expression *τὸ διάλαυρον χωρίον "le terrain qui est entre deux λαῦραι", réduite ensuite à τὸ διάλαυρον, à moins que celui-ci n'ait été créé directement. Le mot se range dans la petite série des composés hypostatiques en δια- désignant un intervalle ou ce qui l'occupe⁵² : notamment, διαγώνιος "qui est entre deux angles", "diagonal", τὸ διάθυρον "ce qui est entre deux portes", à savoir "entre la porte d'entrée et la porte de la cour", c'est-à-dire "vestibule" (Vitr. *De Arch.* VI 7, 5)⁵³, et τὸ

⁴⁹ Pausanias δ 11 (διάλαυρος οἰκία· περιάμφοδος) est reconstitué par Erbse (avec une ponctuation erronée ?) à partir d'Hésychius et d'Eustathe (*Comm. Od.* p. 1921 διάλαυρος ὁ ἐν τῷ πέραν τῆς ἀμφοδου οἰκῶν καὶ οἶον ἀντίθυρος) : la glose est considérée au moins dans sa formulation comme douteuse par Erbse et doit peut-être être supprimée (περιάμφοδος atteste un sens d'ἄμφοδον/-ος, celui de "rue", certainement étranger à un atticiste du II^e s. comme Pausanias, cf. ch. VI 4 et 5). Cf. aussi Photios δ 365 δ· ἄμφοδον (correction évidente d'Erbse pour ms. ὀμφαλός, mentionnée, mais non acceptée par Theodoridis !), dont la source serait, comme pour Hésychius, Diogénien.

⁵⁰ Cf. le comm. de l'*ed. pr.* Klaffenbach 1936 ; les suggestions de S. von Bolla (1939), selon qui, notamment, les preneurs sont des étrangers, ne sont pas entièrement convaincantes.

⁵¹ Celle d'Eustathe n'est qu'une déformation absurde (entendant dans διάλαυρος διὰ λαύρας "à travers la λαύρα" et non διὰ λαυρῶν "entre les λαῦραι, d'où ὁ διάλαυρος "le voisin d'en face" !), et nous avons vu que celle de Pausanias est peut-être illusoire : il ne reste alors qu'Hésychius et Photios.

⁵² Il en existe une autre, référant au contraire à la traversée d'un espace ou d'un objet : Διάκριτοι, διάτοιχος, διαπόντιος, διαπύλιον, etc.

⁵³ C'est l'interprétation de Corso et Romano *ad loc.* (*Vitruvio* II, p. 998 n. 258), bien plus satisfaisante que celles du *DMAGR* (II, p. 139 "porche") et de Callebat-Fleury (sv, "porte d'entrée").

ΛΑΥΡΑ

διάστυλον/-ιον "ce qui est entre deux colonnes", "entrecolonnement" (inscriptions impériales d'Asie Mineure, et déjà l'ingénieur hellénistique Biton (54, 4) pour διαστύλιον)⁵⁴. On remarquera le genre neutre des deux derniers composés.

À Thestia, les biens en location sont donc des parcelles délimitées par une λαύρα de chaque côté. Il s'agit certainement d'îlots rectangulaires, par opposition aux maisons qui se les partagent, selon un schéma familier aux villes à plan régulier, même si nous ne savons rien du plan de Thestia elle-même⁵⁵, car il est peu probable qu'une telle désignation ait pu s'appliquer aux pâtés de maisons nécessairement hétérogènes d'une ville à plan irrégulier. Il s'agit donc de la location de parcelles et non d'édifices, quoique les deux puissent théoriquement coïncider. Sur ce point, la tradition lexicographique antique et byzantine est ambiguë, car elle évoque tantôt un édifice (οικία chez Hésychius), tantôt un îlot (ἄμφοδον chez Photios)⁵⁶. La première idée peut refléter un fait ancien, un îlot pouvant être occupé par un seul immeuble de rapport⁵⁷, ou bien la mauvaise compréhension d'une réalité moins familière à l'Antiquité tardive⁵⁸. Τὸ διάλαυρον est en tout cas en concurrence avec τὸ ἄμφοδον, une concurrence malheureuse puisque le second est beaucoup plus fréquent.

Le sens de λαύρα que διάλαυρον atteste indirectement est donc celui de "rue", et l'évolution sémantique est parallèle à celle menant στενωπός de la désignation étymologique de la ruelle à celle de la rue d'habitation. Il faut penser aux voies secondaires dans les villes à plan régulier, sur lesquelles donnaient normalement les longs côtés des îlots et vers lesquelles regardaient donc la plupart des maisons. Nous sommes désormais loin du pittoresque de la venelle.

⁵⁴ Cf. *DGE sv*, et *DMAGR* II, p. 60. L'adjectif διάστυλος ne se rencontre que chez Vitruve (III 3, 1 et IV 3, 7), appliqué aux temples aux entrecolonnements plus ouverts : il y est donc un composé possessif.

⁵⁵ Les traces archéologiques se réduisent essentiellement aux fortifications hellénistiques ; rien n'est connu du plan : cf. *Aetolia*, p. 112-113 ("Vlokhos, Ano").

⁵⁶ La περιἄμφοδος trouvée chez Hésychius ne remonte certainement pas au-delà de l'Antiquité tardive, cf. plus haut n. 49.

⁵⁷ Ainsi *uicus* en latin désigne étymologiquement un habitat individuel, mais historiquement un quartier ou une rue, et parfois un immeuble de rapport (Tarpin *Vici et pagi*, p. 283-284).

⁵⁸ À l'inverse, les "palais" du *Jérémie* hébreu (*armon*) deviennent des "îlots" dans la Septante (ἄμφοδον), cf. ch. suivant.

ΛΑΥΡΑ

c) la Sicile.

C'est la Sicile hellénistique qui donne les plus anciennes attestations probables de *λαύρα* au sens de "quartier".

À Camarine, trois inscriptions datées entre le III^e et le I^{er} s. av. J.-C.⁵⁹ enregistrent des transactions privées impliquant des maisons (*οἴκησις* ou *οἰκία*) situées chacune dans une *λαύρα* nommée : deux de celles-ci sont nommées d'après des divinités, Pergaos⁶⁰ et Perséphone d'une part, Héraclès d'autre part, la troisième d'après des pressoirs. Camarine, fondation syracusaine à l'origine, mais détruite et refondée plusieurs fois, en particulier par Timoléon au IV^e s., avait à l'époque hellénistique un plan orthogonal avec des îlots rectangulaires délimités par des rues larges dans un sens, apparemment, et des rues étroites dans l'autre⁶¹. La maison mentionnée dans la première inscription est identifiée comme la maison 10 ou 20 de l'îlot A 34⁶². Les *λαῦραι* en question pourraient donc être les rues secondaires sur lesquelles donnent les habitations concernées.

Quelques faits invitent cependant à préférer l'interprétation de "quartier". D'abord, pour commencer par l'argument le plus fragile, il est peu probable que toutes les rues secondaires de Camarine (entre deux et trois centaines), pas plus que celles des autres villes grecques, aient été nommées. Ensuite, le sanctuaire qui donne peut-être son nom à la *λαύρα* de Pergaos et Perséphone a été retrouvé juste en dehors des murs à environ sept îlots de distance du nôtre⁶³. Enfin, et surtout, dans des inscriptions financières, datant du I^{er} siècle

⁵⁹ Manganaro 1989 *Kam. III* 4 = *IGDS* 124 ; *Kam. VII* 3, avec Dubois *BE* 1990, 861 ; et 1997 n° I.

⁶⁰ L'argument syntaxique (emploi apparemment formulaire du D seul dans les deux inscriptions où le passage est entier) me semble plus fort que l'argument onomastique (théonyme Pergaos douteux), et je choisis donc, comme D. Hennig (2000, n. 26 p. 592), la lecture de Manganaro (*λαύρα*[ι] *Περγάου*) plutôt que celle de Cordano (1984, p. 37) suivie par Dubois (*λαύρα* [ὕ]περ *Γάου*).

⁶¹ Cf. Cordano 1984, pl. III entre p. 35 et 36 pour le plan d'ensemble, fig. 11 p. 37 pour celui de l'îlot en question (A 34), et *BTCGI IV sv* *Camarina* (P. Pelagatti) p. 296 (îlots de 34,50 x 140 m, rues N-S d'env. 5 m de large, rues E-O d'env. 10 m).

⁶² Manganaro 1989, p. 193. La maison où la tablette de plomb a été retrouvée est la maison 17 (dite "de l'Inscription" ou "de Dion").

⁶³ Cordano 1984, p. 38 : il s'agit du "sanctuaire de Déméter". Il est en revanche difficile de suivre Mme Cordano quand elle tire argument de la présence d'un dépôt votif à environ sept îlots de distance de A 34 dans l'autre direction dans la rue large longeant les murs pour associer celle-ci tout entière au sanctuaire.

ΛΑΥΡΑ

avant J.-C.⁶⁴, de Tauroménion, un autre quasi-satellite syracusain au plan apparemment régulier⁶⁵, les *λαύραρχοι* dépositaires d'une somme d'argent public correspondent certainement aux *magistri uici* romains comme les δύο ἄνδρες aux *duouiri*, ce vocabulaire témoignant de l'influence romaine sur une cité grecque qui accéda pour dix ans en 46 av. J.-C. au statut de municipes de droit latin⁶⁶ : comme le *uicus* dans ce contexte⁶⁷, la *λαύρα* est donc ici un quartier et non une voie⁶⁸. Il paraît donc préférable d'entendre les *λαῦραι* de Camarine également comme des quartiers. Dans le milieu restreint d'une cité moyenne comme celle-ci, la localisation d'après le quartier était suffisante. On voit ce qu'il faut entendre par "quartier" ici : un certain nombre d'îlots voisins, soit quelques dizaines ou centaines de foyers (chaque îlot compte 20 maisons).

d) l'Égypte.

L'Égypte, qui constitue de loin la source la plus abondante, nous atteste *λαύρα* dans le même sens. Le dossier est cependant complexe, et n'a pas encore été entièrement mis au clair par les spécialistes⁶⁹. Je ne tenterai donc que d'en rappeler brièvement les quelques certitudes et d'en souligner les incertitudes.

Λαύρα a une attestation isolée en 185 av. J.-C., dans une déclaration de vol de l'Arsinoïte⁷⁰, mais n'est bien documenté qu'à partir de la fin du I^{er} siècle avant J.-C., dans un document fiscal public de l'Arsinoïte également⁷¹, et surtout à partir des années 20 du I^{er} siècle de notre ère, dans des documents privés et publics, dans le principal dossier, celui d'Oxyrhynchos. À part une éclipse presque totale dans cette dernière ville entre le I^{er} et le

⁶⁴ Manganaro 1964 p. 53-68, col. I, l. 19 et 25 ; cf. *IGDS* 186.

⁶⁵ *EAA, suppl.* 2 sv "Taormina" (G. M. Bacci).

⁶⁶ Manganaro 1964, p. 59-61. Guarducci II, p. 290-299. Manganaro 1988, p. 132, pour la date.

⁶⁷ Tarpin Vici *et pagi*.

⁶⁸ Manganaro 1964, p. 59-61.

⁶⁹ L'essentiel de la bibliographie se résume à Jouguet *Vie municipale*, p. 282-288 (à propos d'ἄμφοδον), Hohlwein *Recueil*, p. 311, Rink, p. 7-17, Krüger *Oxyrhynchos*, p. 77-80 et Daris 2000 pour Oxyrhynchus, Palme 1989 pour Thèbes. Pour d'autres mises au point sur les quartiers des villes d'Égypte romaine, mais sans *λαύρα*, cf. Daris 1981 (Arsinoé) et Hagedorn-Sijpesteijn 1986 (Héracléopolis).

⁷⁰ *P. Tebt.* III 1, n° 796, 15.

⁷¹ *P. Tebt.* II 554.

ΛΑΥΡΑ

VI^e siècles⁷², le mot semble attesté jusqu'à la conquête arabe. Il est présent dans l'Arsinoïte, l'Apollonopolite d'Heptakômia, à Hermoupolis, Thèbes, Lycopolis et surtout Oxyrhynchos.

Dans toutes ses occurrences, sauf dans une ou peut-être deux ou trois⁷³, la λαύρα porte un nom⁷⁴, ce qui la distingue de la ρύμη. La seule exception avérée n'est que d'apparence, puisqu'il s'agit, dans la liste thébaine de citoyens romains et alexandrins (*SB* XX 14433), d'une rubrique ouvrant une énumération κατὰ λαύραν, "par quartier", après une récapitulation concernant trois quartiers désignés seulement par leur nom, sans le terme λαύρα, "du Fossé", "du Sud-Ouest", et "d'Ôphièos".

La détermination du sens de "quartier" découle d'une série d'observations. L'argumentation la plus développée sur le sens de λαύρα en Égypte est celle de H. Rink⁷⁵ : elle part notamment de l'analyse d'U. Wilcken (*O. Wilck.* I, p. 712), qui remarquait à propos des λαῦραι thébaines que le sens de "rue" ne pouvait convenir au nombre des habitants – plusieurs milliers – attestés pour chacune des λαῦραι de la ville, ni à un passage comme *P. Oxy.* I 99, 7 (= 17), où il est dit d'une ρύμη qu'elle mène à la λαύρα des Bergers (ρύμη[ης] [τ]ῆς φερούσης εἰς τὴν τῶν Ποιμένων λεγομένην λαύραν), mais elle se fonde avant tout sur l'équivalence entre λαύρα et ἄμφοδον, attestée à Oxyrhynchos et, à partir du IV^e s., à Arsinoé. En démontrant donc qu'ἄμφοδον a le sens de "quartier", Rink démontre aussi que c'est le sens de λαύρα⁷⁶. Pour ne donner qu'un exemple, la λαύρα de Teménouthis⁷⁷, attestée pour la dernière fois en 55 ap. J.-C. (*P. Oxy.* I 99, 7), devient l'ἄμφοδον du même nom à partir de 61 au plus tard (*P. Oxy.* II 262, 5) ; de même pour le quartier de l'Hippodrome (61 (*P. Mich.* III 194, 14) et 86 (*P. Oxy.* VII 1028, 19)), pour celui du Dromos du Gymnase (50 environ (*P. Oxy.* II 285, 4) et 98 (241, 23)), etc. L'argumentation par le rapprochement avec ἄμφοδον est convaincante, et le lecteur est renvoyé au chapitre

⁷² Rink, p. 11-12 et 16-17 ; Krüger *Oxyrhynchos*, p. 77-78 et n. 130 p. 78.

⁷³ Dans *O. Bodl.* II 1703, la λαύρα était peut-être nommée, et la leçon λαύραις dans *P. S. I. Congr.* XX 11, 6 est considérée comme très incertaine par l'éditeur.

⁷⁴ Cf. Rink pour Oxyrhynchos.

⁷⁵ Cf. en particulier Rink, p. 8-17.

⁷⁶ P. 9-10.

⁷⁷ Pour l'orthographe de ce nom égyptien qui apparaît sous de multiples formes, je suis l'avis de Biscottini 1966, ad n° 4. Daris 2000, p. 220, choisit Temgénouthis.

ΛΑΥΡΑ

V pour la détermination du sens de "quartier" dans le cas de ce mot, ainsi que pour l'interprétation historique de ce changement lexical, mais je voudrais ajouter quelques remarques aux deux arguments empruntés par Rink à Wilcken – le nombre supposé d'habitants et la supériorité hiérarchique de *λαύρα* par rapport à *ρύμη* –, puis évoquer quelques cas où le sens de "ruelle" reste possible.

Si l'on ne considère pas l'équivalence avec *ἄμφοδον*, la preuve que *λαύρα* ne peut pas désigner une voie, au moins à Oxyrhynchos, vient de trois occurrences dans cette métropole où l'on parle de "la *λαύρα* de telle voie". Nous connaissons en effet une *λαύρα* de la *ρύμη* d'Onnôphris (*P. Mich.* X 580), une autre du *δρόμος* de Sarapis (*P. Oxy.* XXXVIII 2837) et une dernière du *δρόμος* de Thoéris (*P. Oxy.* II 284). Comme *ρύμη* et *δρόμος* signifient respectivement "rue" et "avenue de sanctuaire", il semble inévitable de supposer que les *λαῦραι* nommées d'après eux ne sont pas d'autres voies, mais des quartiers dont ces voies sont le centre, à moins d'imaginer qu'il s'agit de ruelles nommées d'après les rues plus importantes dont elles sont les satellites, hypothèse plus compliquée. On interprètera les autres passages mettant directement en relation une *λαύρα* avec une voie à la lumière de cette interprétation. Ainsi, la *λαύρα* de la Noix-de-Ben, toujours à Oxyrhynchos, est certainement le quartier de la rue du même nom, et non, comme on l'a supposé, cette même rue désignée par *λαύρα* au sens de "rue"⁷⁸. Dans la même métropole, un acte de vente déjà cité (*P. Oxy.* I 99) situe des biens, bornés par des maisons et des *ρύμαι*, dans la partie sud de la *λαύρα* de Téménouthis, à l'ouest de la *ρύμη* menant à la *λαύρα* des Bergers : que les *λαῦραι* soient non seulement de nature différente des *ρύμαι*, mais les englobent est à nouveau patent. Les quartiers de Téménouthis et des Bergers sont donc voisins⁷⁹.

Un document oxyrhynchite du II^e siècle (*P. Oxy.* I 100) où des terrains sont situés ἐπ' ἄμφοδου Κρητικοῦ καὶ Ἰουδαϊκῆς mérite qu'on s'y arrête. On connaît bien l'*ἄμφοδον* Κρητικόν (cf. en dernier lieu C.-D. suppl. 3 sv), tandis que la seule autre attestation d'un "quartier Juif" est avec *ἄμφοδον* également, dans un papyrus de 85 après J.-C. (*P. Oxy.* II 335), où Rink (p. 17) propose de lire au féminin l'adjectif abrégé en Ἰουδα(τ)κ(), d'après le document du II^e siècle. Il est vrai qu'on a d'autres exemples d'*ἄμφοδα* nommés d'après la

⁷⁸ Düttenhofer 1997, p. 59, pour cette hypothèse, fondée sur son n° 1, l. 7 et *P. Oxy.* II 254, l. 5.

⁷⁹ Cf. Krüger *Oxyrhynchos*, p. 87 et plan schématique d'Oxyrhynchos p. 373 ; Daris 2000, p. 221.

ΛΑΥΡΑ

λαύρα qui les avait précédés, avec l'adjectif substantivé au féminin (Rink, p. 16), mais la formulation reste curieuse : si l'on voit là un seul quartier nommé d'après deux ethnies, le changement de genre est absurde et doit être une erreur ; si, comme il est bien plus probable (Rink p. 26), il s'agit de deux quartiers différents entre lesquels sont répartis les terrains, pourquoi ne pas mettre le pluriel ἀμφόδων ou ajouter τῆς λαύρας ? Sans doute le scribe n'avait-il pas en tête en écrivant le nom du premier quartier celui du second (d'où le singulier ἀμφόδου), qu'il faudrait reconstruire comme "ἄμφοδον de la (λαύρα) Juive". Cette différence de genre entre les deux ethniques suggère peut-être que le quartier des Crétois est d'existence administrative récente, celui des Juifs, ancienne, hypothèse que le dossier ne permet pas de prouver.

Pour les rapports chronologiques entre λαύρα et ἄμφοδον, il faut renvoyer à la démonstration de Rink (p. 10-17), mise à jour par J. Krüger (*Oxyrhynchos* p. 77-78) : la dénomination λαύρα fut remplacée à Oxyrhynchos à partir des années 60 après J.-C. par la dénomination ἄμφοδον⁸⁰, laquelle apparut à Hermoupolis, sans remplacer apparemment un autre terme, vers la même époque. S. Daris a récemment suggéré (2000, n. 4 p. 211) que λαύρα était une dénomination seulement topographique, ἄμφοδον étant la dénomination proprement administrative, ce qui expliquerait que λαύρα ne disparaisse pas complètement après l'apparition d'ἄμφοδον, et redevienne même courant dans l'Antiquité tardive. À Arsinoé, c'est également à partir de 62 après J.-C. qu'ἄμφοδον apparaît établi dans le vocabulaire, le résultat probable de trois décennies de réorganisation selon le même S. Daris (1981, p. 151-153). Il semble donc qu'une même réforme administrative du vocabulaire ait eu lieu dans au moins trois métropoles au même moment, mais l'usage antérieur n'était pas identique dans les trois cas : à Hermoupolis et Arsinoé, les quartiers n'avaient apparemment pas de désignation propre et étaient simplement désignés par leur nom. Thèbes, en revanche, ne semble à aucune époque avoir connu un autre mot que λαύρα⁸¹. À Herakléopolis, enfin, le terme en usage semble avoir été ἀμφοδαρχία⁸².

⁸⁰ Krüger *Oxyrhynchos* suggère (n. 130 p. 78) que dans *P. Oxy.* II 242, qui date de 77 ap. J.-C., la désignation du quartier de l'Hermaion comme λαύρα l. 12 pourrait être une erreur.

⁸¹ Palme 1989 (p. 126 et n. 8) ne parle que de λαύραι. Cf. toutefois *O. Bodl.* II 1777, 8 (II^e-III^e s., mention d'un amphodogrammate), 1993, 1 (II^e s. ? le destinataire est d'un ἄμφοδον dont le nom est perdu) et 2528, 8

ΛΑΥΡΑ

Il ne semble donc pas y avoir eu un vocabulaire uniforme partout en Égypte, ni même à l'intérieur des nomes, comme apparemment dans l'Arsinoïte, dont la métropole ne connaît à l'époque romaine que des ἄμφοδα tandis que trois villages appartenant à deux districts différents, Dionysias et Évhéméria pour le district de Thémistos, Bacchias pour celui d'Héracléidès, n'attestent que des λαῦραι. En outre, ailleurs qu'à Oxyrhynchos, Arsinoé et Hermoupolis, λαῦρα ne connaît pas de déclin particulier avec les années 60 du I^{er} s. : il est attesté à Dionysias en 168 (*BGU* II 393), dans l'Apollonopolite d'Heptakômia au début du II^e s., à Thèbes tout au long du même siècle, à Lycopolis en 146 (*P. Brux.* I 20). À Oxyrhynchos même, il y a au moins une infraction, venue au jour assez récemment, à la chronologie établie par H. Rink, même si l'on met à part *P. Oxy.* I 100 (133) : une κατ' οἰκίαν ἀπογραφή de 188/189 situe divers biens immobiliers dans deux λαῦραι dont une seule a conservé son nom, "du Boubasteion" si l'abréviation Βουβαστ() est bien interprétée (*SB* XX 14310, 24 et 35). Rien ne distingue ce document des autres du même types antérieurs de plus d'un siècle et demi (p. ex. *P. Mich.* X 580, 6).

L'unique attestation de λαῦρα en Égypte avant l'époque romaine est dans une déclaration de vols par effraction datant de 185 av. J.-C. (*P. Tebt.* III 1, n° 796), où il est dit que le vol a déjà été signalé à un certain Hôros, kômarque de la λαῦρα de Satyros (κωμάρχῃ τῆς Σατύρου λαύρας 15)⁸³. Il est étrange qu'un fonctionnaire de village soit attaché à une λαῦρα : soit la "λαῦρα de Satyros" est un village, soit le kômarque en question est en fait un fonctionnaire de quartier, mais d'un quartier de nature spéciale⁸⁴. La seconde hypothèse est préférée par H. E. L. Mißler (1970, p. 11-12) sur la base du rapprochement avec un papyrus du III^e s. semblant attester un kômarque à Naucratis (*PSI* V

(vers 130, il s'agit de terres agricoles, situées d'après (?) un ἄμφοδον), mais le fait que ces *ostraka* aient été trouvés à Thèbes ne signifie pas forcément que les lieux qu'ils mentionnent y soient situés.

⁸² Le document le plus ancien n'est malheureusement pas daté avec certitude : I^{er} siècle avant ou I^{er}-II^e siècles après J.-C. (Sijpesteijn-Hagedorn 1986, p. 103) ; le plus ancien daté avec certitude est de 132-133 ap. J.-C. (*Id.*, p. 102).

⁸³ Cette lecture n'est pas contradictoire avec les traces et semble la meilleure (H. Cuvigny *per litt.*, d'après la photographie fournie en ligne par l'APIS Berkeley Database).

⁸⁴ C.-D. sv Σατύρου (4), mais en interprétant, certainement à tort, λαῦρα comme "rue" dans la seconde hypothèse.

ΛΑΥΡΑ

543, 37), expliqué comme fonctionnaire d'un quartier égyptien dans cette vieille cité grecque⁸⁵. Le papyrus ayant été trouvé à Tebtunis et, selon Mißler, seules les métropoles étant divisées en quartiers – mais il se trompe sur ce point, puisque Dionysias, Évhéméria et Bacchias ont des λαῦραι à l'époque romaine –, le quartier égyptien dit "de Satyros" serait à Arsinoé. Le fonctionnaire serait appelé "kômarque" plutôt que "laurarque"⁸⁶ parce que l'opposition villages/métropole correspondait grossièrement à une opposition Égyptiens/Grecs, ces derniers ayant tendu, quand ils en avaient les moyens, à rester en milieu urbain⁸⁷. Dans l'autre hypothèse, le village aurait été nommé d'après un quartier ou une rue remarquables – "rue" plutôt que "ruelle", car il est peu probable qu'une voie marginale donne son nom à une agglomération (il s'agirait donc d'une attestation du sens intermédiaire de λαύρα entre "ruelle" et "quartier"). L'hypothèse du quartier égyptien est plus séduisante, mais dans un cas comme dans l'autre, il reste un problème : comment situer cet emploi, du point de vue sémantique, par rapport à celui d'ἄμφοδον à Memphis à la même époque dans le récit de rêve de Ptolémaïos (*UPZ* I 77) ? Là, en effet, il s'agit également d'un quartier, même s'il est envisagé sous la forme visuelle de deux rangées de maisons de chaque côté d'une rue (voir p. 196-197), la rue comme simple voie étant dite ρύμη dans d'autres récits (n° 78 et 79). Faut-il recourir à l'argument de l'hétérogénéité géographique ?

Il est possible que dans deux documents d'époque romaine (comme chez Athénée) et, peut-être, dans la déclaration de vol du II^e s. av. J.-C., λαύρα ait gardé le sens plus ancien de "ruelle". À Hermoupolis, en effet, qui était divisée en quatre grands quartiers dits ἄμφοδα, constitués par la séparation en deux des deux moitiés de la ville, la Citadelle (Φρούριον) au nord et la Ville (Πόλις) au sud⁸⁸, un acte de vente de la fin du II^e ou du III^e s. ap. J.-C. situe des biens immobiliers doublement (*P. Amh.* II 98) : "dans (le quartier de) la

⁸⁵ Cf. Edgar 1922, n. 3 p. 3.

⁸⁶ Le mot n'est attesté, comme nous l'avons vu, qu'à Tauroménion, mais ce serait ici la désignation logique : cf. ἀμφοδάρχης à l'époque romaine.

⁸⁷ Cf. p. ex. Bingen 1973 et 1975, Cadell 1983, p. 383-384, et Méléze-Modrzejewski 1998, p. 462. La situation est donc complètement différente de la situation attique, où κόμη au sens de "dème urbain" est certainement un usage fantôme.

⁸⁸ Cf. *Hermoupolis 1929-1939* 1959, p. 105-107, et Alston 2002, p. 131-132.

ΛΑΥΡΑ

Citadelle-Ouest, dans la λαύρα Juive" (ἐπὶ Φρο(υρίου) Λιβ(ός) ἐπὶ τῆ[ς] | Ἰουδ(αϊκῆς) λαύρας 9-10). Les ἄμφοδα d'Hermoupolis étaient exceptionnellement vastes⁸⁹. Aussi la présente λαύρα peut-elle être une subdivision du grand quartier où elle se trouvait⁹⁰, un quartier de rang inférieur (d'où l'emploi du terme plus ancien, qui au lieu de disparaître comme à Oxyrhynchos aurait été pour ainsi dire rétrogradé ?), aussi bien qu'une ruelle.

L'interprétation de λαύρα dans le document de police d'Heptakômia (*P. Brem.* 23) est également incertaine. Le premier secteur va en effet "de la rue du Bain-des-Femmes à la maison de Phanaïs, fils de Sisoïs, située dans la λαύρα d'Onnôphris le marchand d'huile" (ἀπὸ ῥύμης Βαλανείου Γυναικῶν μέχρι | οἰκίας Φανάιτος Σισοίτος οὔσ[ης] | ἐν λαύρᾳ | Ὀννώφριος ἐλαιοπώλου 4-6). C'est la seule fois dans le document, où ῥύμη désigne la rue (cf. ch. IV 5a, p. 142-143), qu'une maison est située dans une λαύρα. Si c'est un quartier, n'est-il ici que parce qu'il s'agit du début de la liste ? Mais pourquoi alors ne pas avoir plutôt précisé la λαύρα du point de départ, la rue du Bain-des-Femmes ? Si c'est une ruelle, n'est-il pas curieux qu'elle soit nommée, et d'après un marchand d'huile, donc un personnage sans doute relativement élevé dans l'échelle sociale ? Et une maison située dans une voie marginale peut-elle servir de point de repère⁹¹ ? En outre, à Tanyaithis, village du nome de l'apollonopolite d'Heptakômia, la manière dont sont désignées les trois λαῦραι connues par des formulaires de recensement appartenant au même dossier du stratège Apollonios que le document de police (119 ap. J.-C., *P. Alex. Giss.* 14, 17, 19 et 21) suggère un découpage en quartiers bien plutôt que des ruelles : par exemple, ἐν μέσῃ λαύρᾳ Τανυαίθεως "(maison située) dans la λαύρα médiane de Tanyaithis" (21, 5). On a également des λαῦραι du Sud (14, 12 et 17, 12) et de l'Ouest (19, 14). U. Wilcken interprétait nonobstant le mot comme "ruelle" à Heptakômia et comme "quartier" à Tanyaithis, prenant simplement acte de la différence de sens⁹². Il est vrai que l'Arsinoïte montre que le vocabulaire employé dans la

⁸⁹ Alston 2002, p. 149 : environ 2000 foyers chacun apparemment, alors que la moyenne ailleurs est de 130, dans une fourchette allant de 63 à 220 (p. 147-153).

⁹⁰ C.-D. *sv* Ἐρμού πόλις, "Topografia".

⁹¹ Aucune autre maison dans le document n'est située. Tout au plus a-t-on une juxtaposition : "jusqu'à la ῥύμη d'Orsénoupis fils de Pétosiris et la maison de Chairas le peintre" (l. 38-39).

⁹² Comm. *P. Brem.* 32 (= *P. Alex. Giss.* 17), 12,

ΛΑΥΡΑ

métropole et dans les villages pouvait être différent, même si là il s'agit de deux mots différents et non de deux sens différents d'un même mot.

Si l'on met à part l'épineux problème des rapports avec ἄμφοδον, il reste encore la question de savoir dans quelle position était λαύρα par rapport à ῥύμη au moment où il désignait une rue et non plus une ruelle⁹³. ῥύμη est en effet très bien attesté avec ce référent dès l'époque ptolémaïque. On ne voit pas de réponse simple. Faut-il imaginer que λαύρα aurait été introduit en Égypte directement avec le sens de "quartier", par exemple à partir de Sicile, avec qui le royaume lagide entretenait des rapports étroits⁹⁴ ?

e) Pausanias l'Atticiste.

La variété des sens de λαύρα et la difficulté d'en rendre compte sont reflétées par la glose du lexicographe Pausanias déjà citée (λ 4) : λαῦραι· ῥῦμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι, où le premier et le troisième synonymes renvoient aux sens de "ruelle" et de "rue", le second au sens de "quartier", et le quatrième à celui d'"égout"⁹⁵. De même Moiris, plus tard⁹⁶, ajoute-t-il, après la glose comme "égout" se rapportant à Aristophane et reprise à Ælius Dionysius, l'équivalence avec τὰ ἄμφοδα, "les quartiers" (λ 24). On retrouve les mêmes hésitations chez les lexicographes postérieurs.

4. De la ville à la campagne.

Λαύρα est, si l'on excepte le cas de πλατεῖα ὁδός à Milet (cf. ch. VII 1a, p. 213-214), le seul des noms spécifiques de la rue en grec ancien à pouvoir également désigner une voie non urbaine.

⁹³ Le passage direct de "ruelle" à "quartier" ne pourrait en effet être envisagé que pour des ruelles remarquables, comme celles de Samos et d'Alexandrie, qui ne peuvent avoir constitué qu'une minorité de cas.

⁹⁴ Cf. Manganaro 1989¹ et Carroccio 2001 (rien sur les institutions cependant).

⁹⁵ Le détail est compliqué, car ῥῦμαι et στενωποί sont eux-mêmes des quasi-synonymes (cf. ch. II et III) et le sens de "quartier" pour κῶμαι, qui signifie "village" normalement, est sans doute une invention des lexicographes : faut-il accuser la désinvolture d'Eustathe ?

⁹⁶ Daté entre la fin du II^e s. et le V^e s. ap. J.-C. par Hansen (p. 60).

ΛΑΥΡΑ

a) le sentier.

Les premiers vers d'une épigramme d'époque hellénistique tardive incluse dans le corpus théocritien (IV)⁹⁷ indiquent à un chevrier le chemin à suivre pour atteindre un sanctuaire de Priape : Τήναν τὰν λαύραν τόθι ταὶ δρύες, αἰπόλε, κάμψας | σύκινον εὐρήσεις ἀρτιγλυφῆς ξόανον, "Tourne, chevrier, dans cette λαύρα là où sont les chênes, / et tu trouveras une statue en bois de figuier fraîchement taillée" (1-2). Que le contexte soit rural ne fait aucun doute, et l'épigramme s'insère dans une série où le chemin à prendre est deux fois désigné par ἀτραπός/-ιτός, le terme normal pour la voie rurale secondaire⁹⁸. L'auteur entendait donc par λαύρα un sentier. Le mot quitte l'enceinte de la ville, en emportant la caractérisation comme voie marginale peu fréquentée. Impossible de savoir s'il s'agit d'un emploi dialectal recueilli par le poète (l'épigramme a une forte couleur dorienne), ou d'une invention de celui-ci.

L'occurrence plus ancienne du mot dans la *Léontion* d'Hermésianax (fr. 7, 65 Powell, cité par Athénée XIII 598d) pose un problème : il est dit qu'Euripide, tourmenté par l'amour de l'intendante d'Archélaos, "parcourut toutes les λαῦραι de Macédoine" (Μακεδονίης πάσας κατενίσαστο λαύρας), avant de mourir dévoré par une meute. Un fragment de la *Vie d'Euripide* du biographe alexandrin Satyros situe également la mort du poète en Macédoine, précisément dans un bois à l'écart de la ville, où Euripide était seul (39 XXI). Cela pourrait suggérer que chez Hermésianax les λαῦραι sont les sentiers déserts où le poète cache son malheur et rencontre sa mort. La détermination géographique "de Macédoine" rend d'ailleurs cette interprétation plus facile que celle impliquant des "venelles", qui feraient attendre un nom de ville. Il reste cependant impossible d'écarter de manière catégorique le sens plus courant de "venelle", d'autant que la proposition contenant λαύρα est sans doute incomplète, puisque le mot qui, probablement, la clôt après

⁹⁷ Cf. Rossi 2001, p. 166-167, 356 et 362 : pas avant le II^e s. et probablement vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

⁹⁸ Cf. v. 5-12 et comparer avec Théocr. *Id.* I 19-23 pour le contexte rural, et cf. Rossi 2001, p. 153-155, pour les épigrammes hellénistiques du même genre (Kaibel n° 781, 2 et 782, 2 pour ἀτραπός).

ΛΑΥΡΑ

l'enjambement est corrompu⁹⁹, mais Hermésianax constitue peut-être un précédent à l'emploi de l'épigramme théocritienne.

b) le boyau.

Plutarque raconte que Crassus, proscrit par Marius et Cinna, se réfugia en Espagne dans une caverne littorale dont le seul accès était une *λαύρα* menue et discrète formée par les falaises (κρημνοὶ [...] λεπτήν καὶ ἀσαφή παραπέμπουσι λαύραν ἀνάγουσαν εἴσω *Crassus* 4, 5). Le texte n'indique aucunement qu'il s'agisse d'une image et il faut donc considérer que c'est un autre sens de *λαύρα*, où l'on retrouve l'ancienne idée de marginalité : "boyau" semble la traduction indiquée. Nous avons donc ici l'application à un accident du relief d'un mot toujours employé ailleurs pour désigner des passages créés par l'homme, fussent-ils dans la campagne comme dans l'épigramme théocritienne et peut-être chez Hermésianax. Cette usage paraît unique dans l'histoire de *λαύρα*, mais rappelle les égouts de Césarée selon Flavius Josèphe.

Conclusion.

Si les analyses proposées dans chapitre sont correctes, *λαύρα* a commencé par désigner un passage domestique secondaire avant de sortir de l'enceinte de la maison pour s'appliquer au réseau des voies urbaines, dont il désigne, aux époques archaïque et classique surtout, mais aussi à l'époque hellénistique et encore à l'époque romaine en Égypte, la voie la plus marginale, la voie écartée qu'on emprunte pour éviter les regards, proprement la venelle.

L'époque hellénistique voit un nouveau développement, *λαύρα* montant d'un degré dans la hiérarchie des rues pour désigner les rues secondaires, par opposition aux rues principales, sur lesquelles donnent la plupart des maisons d'une ville à plan orthogonal, c'est-à-dire, d'une certaine manière, les rues fondamentales. D'où l'utilisation dans le nom

⁹⁹ On a en effet *αιγείων*, qui cache sans doute un participe plutôt qu'un G ou un nom de femme à l'A dépendant de la proposition suivante (cf. Powell app. crit.).

ΛΑΥΡΑ

des îlots à Thestia en Étolie, τὸ διάλαυρον, et surtout le troisième déplacement de sens, vers la désignation du quartier organisé autour d'une rue, sens attesté dans la Sicile hellénistique et surtout en Égypte hellénistique et romaine, où λαύρα est concurrencé, en partie victorieusement, par ἄμφοδον, terme répandu en Asie Mineure et au Proche Orient.

Λαύρα ne s'est pas arrêté là : non seulement il peut désigner à l'époque romaine un égout, par une métonymie aisément compréhensible si l'on a à l'esprit la caractérisation ancienne comme "venelle", mais il peut même quitter l'enceinte de la ville pour désigner, une ou deux fois dans la poésie hellénistique, un sentier, c'est-à-dire l'équivalent rural d'une venelle, et une fois chez Plutarque un boyau naturel permettant d'accéder à une caverne secrète – encore la marginalité, mais dans une formation naturelle.

À l'époque byzantine, λαύρα désignera les monastères idiorythmiques, c'est-à-dire, par opposition aux monastères cénobitiques, ceux où les moines vivent en relative indépendance les uns des autres : ce sens, qui est celui du mot en grec moderne, est probablement dérivé de celui de "quartier", si bien attesté en Égypte où apparaissent les premiers monastères, mais cette question est au delà du champ de notre enquête.

La logique de ces évolutions est diverse. Le passage de l'espace domestique à l'espace urbain est sans doute une métaphore, la venelle étant assimilée à un couloir. En revanche, l'affaiblissement du trait sémantique de la marginalité donne lieu à une métonymie, quand la venelle devient une rue secondaire, puis une rue ordinaire. C'est à une simple extension du signifié, donc encore à une métonymie, que le mot doit le sens de "quartier". Une métaphore est en revanche à nouveau à l'œuvre dans le passage de la ville à la campagne, le sentier et le boyau étant comparés à une venelle. Dans le cas du sens d'"égout", c'est aussi certainement à une comparaison et à une métaphore qu'il faut penser, car les égouts n'atteignent les voies marginales qu'en dernier lieu, tandis que la comparaison entre une venelle puante, comme chez Hipponax et Aristophane, et un conduit d'égout est évidente. La désignation des monastères idiorythmiques doit aussi être issue d'une métaphore.

Étant donné la relative rareté des attestations, la logique dialectale de ces évolutions n'est pas toujours claire. Λαύρα-"venelle" ne semble pas limité à une aire dialectale particulière, puisqu'on ne le trouve pas seulement chez Hipponax et Hérodote, mais aussi Pindare et Aristophane, où l'influence homérique ou hipponactienne respectivement ne permet pas d'expliquer à elle seule l'emploi. Λαύρα-"quartier" n'est en revanche attesté

ΛΑΥΡΑ

qu'en Sicile et en Égypte, mais l'affaiblissement du trait sémantique de la marginalité, qui a permis ce sens, apparaît également en Étolie. Le sens de "sentier" pourrait être dorien s'il n'était pas chez Hermésianax. Quant à "égout" et "boyau", ce sont apparemment des sens marginaux coexistant avec les autres dans la *koinè*.

Le trait le plus frappant de l'histoire de λαύρα est donc ce qu'on pourrait appeler sa disponibilité sémantique. Aucun autre nom de la rue en grec ancien ne s'est autant déplacé, n'a acquis autant de nouveaux sens au cours de son histoire. On voudrait croire que cette disponibilité est une conséquence de la caractérisation forte de la λαύρα comme rue marginale, qui l'ouvrait à une évolution vers une moindre marginalité, d'où les sens de "rue" et de "quartier", ou bien au contraire à des changements de champ d'application en gardant l'idée de marginalité, d'où "égout", "boyau" et "sentier". En d'autres termes, c'est peut-être paradoxalement la marginalité de ce qu'il désignait, et qui déterminait la sienne propre, puisqu'il est rare en dehors d'Égypte, qui a rendu λαύρα si disponible.

VI. ΑΜΦΟΔΟΝ.

Ἄμφοδον ne désigne pas étymologiquement une rue, et même ne le fait pas avec certitude avant l'époque romaine, mais son histoire permet de préciser les rapports qu'entretiennent en grec les noms de la rue avec ceux du quartier.

Ἄμφοδον a deux dérivés, rares, ἀμόδιον et ἀμφοδικός¹, et entre dans plusieurs composés, dont le plus courant est ἀμφοδάρχης, et le plus original λιτοάμφοδον.

1. Premières attestations.

Il s'agit malheureusement de fragments, à savoir, d'abord, des citations d'Aristophane et d'Hypéride chez Pollux. C'est au livre IX de ce qui nous est parvenu de l'*Onomasticon*, dans le passage sur les "parties de la ville" (τὰ τῆς πόλεως μέρη § 35). Pollux commence par l'extérieur, les remparts et les portes (§ 35), puis : τὰ δ' ἔνδον ἀγυιαί μὲν κατὰ Ξενοφῶντα [Cyr. II 4, 3] καὶ καθ' Ὅμηρον, ἀφ' ὧν ἡ εὐρυάγυια Ὅμηρῳ πεποιήται, καὶ Ἀπόλλων Ἀγυιεύς. Ταῦτα δὲ καὶ ἄμφοδα ἔστιν εὐρεῖν κεκλημένα οὐ παρ' Ἀριστοφανεῖ μόνον, εἰπόντι ἐν Θεσμοφοριαζούσαις [fr. 342 K.-A.]

Ἄμφοδον ἐχρῆν αὐτῷ τεθεῖσθαι τοῦνομα, ἀλλὰ καὶ παρ' Ὑπερίδῃ ἐν τῷ περὶ ἀντιδόσεως πρὸς Πασικλέα (fr. 137 J.) · "τὴν οἰκίαν τὴν μεγάλην τὴν Χαβρίου καλουμένην καὶ τὸ ἄμφοδον", "ce qu'il y a à l'intérieur, ce sont des ἀγυιαί pour Xénophon et Homère, d'où ἡ εὐρυάγυια, créé par Homère, et Apollon Agyieus. On peut également trouver cela appelé ἄμφοδα, non seulement chez Aristophane, qui dit dans les *Thesmophories* :

"C'est Amphodos², le nom qu'il aurait fallu lui donner",

¹ Ἀμφοδέω et ses dérivés, signifiant "se tromper de chemin" et "se tromper" en général, n'ont certainement rien à voir avec ἄμφοδον, mais sont dérivés directement de ὁδός sur le modèle de εὐοδέω "faire bonne route" et δυσοδέω "faire mauvaise route", avec le préfixe ἀμφι- exprimant l'hésitation et l'erreur comme dans ἀμφιγνοέω et ἀμφιδοξέω.

² Ἄμφοδον ici, étant un anthroponyme masculin, doit être en effet un masculin à l'accusatif singulier et non un neutre.

ΑΜΦΟΔΟΝ

mais aussi chez Hypéride, dans le discours *Sur l'échange, contre Pasiclès* : "la vaste maison dite "de Chabrias" et l'ἄμφοδον". Le lexicographe poursuit en donnant une autre équivalence, celle de κώμη et de sa famille, et s'intéresse au champ lexical du voisinage avant d'aborder les voies larges et étroites, puis les édifices. Ἄγυια est bien sûr à entendre comme "rue". Dans le passage de la *Cyropédie* auquel il est fait allusion, il s'agit en effet de la voie menant des portes du camp de Cyaxare à la tente royale³. Quant à κώμη, le sens dans lequel il est ici pris est celui de "quartier", précisément de "dème urbain" – un sens probablement illusoire à vrai dire⁴. Suétone, dans une glose du traité *Des termes injurieux*, pose également cette équivalence⁵. Ἄμφοδον est donc posé comme synonyme à la fois d'un mot signifiant "rue" et d'un autre signifiant "quartier". Le texte complet de l'*Onomasticon* était sans doute plus clair.

Que nous disent les citations ? Celle d'Aristophane, extraite des *Secondes Thesmophories*, n'apprend rien, mais la notice de l'*Etymologicum Genuinum* consacrée à Amphion⁶ nous dit qu'Aristophane se moque ici de l'étymologie d'Ἀμφίων selon Euripide, qui dérivait le nom de l'expression ἄμφ' ὁδόν, signifiant "en route" dans une syntaxe poétique. Antiope avait en effet mis au monde le héros et son frère à Éleuthères au cours du voyage la ramenant de Sicyone à Thèbes⁷. La citation d'Hypéride associe un ἄμφοδον à une grande demeure ayant gardé le nom d'un propriétaire illustre, Chabrias, certainement le stratège de la première moitié du IV^e siècle, dont on sait qu'il était assez fortuné pour faire courir un quadriges aux Jeux Pythiques⁸. Cela commence peut-être à nous éclairer sur le sens d'ἄμφοδον : il s'agit d'un bien immobilier autre qu'une maison.

³ Cf. ch. II 4a, p. 77-78.

⁴ Cf. Lévy 1986, p. 125-126, et et Whitehead 1986, p. 27 et n. 98.

⁵ N° 50 (= Eust. *Comm. Il.* p. 909, 10) γεγωνοκώμη λέγεται οὕτω διὰ τὸ ἐν ταῖς κώμαις, τουτέστι τοῖς (ταῖς ms., cf. plus bas sect. 5) ἀμφοδοῖς, γεγωνίσκειν ἢ περιβόητος εἶναι.

⁶ α 746 L.-L.

⁷ *Antiope*, fr. 3 Van Looy (= 182 N.). La route en question est celle de Sicyone à Thèbes, où Antiope est ramenée de force par son frère. Le nom de Zèthos est également étymologisé, par le verbe ζητέω, au fr. 2 (= 181 N.).

⁸ Ps.-Dém. *Contre Nééra* 33-34 ; Davies 1971, n° 15086, qui suggère justement – et légèrement – que la demeure dont parle Hypéride est celle où fut célébrée la victoire, comme le raconte le pseudo-Démosthène, sur le cap Kólías dans le dème d'Halimonte, voisin du dème d'Aixônè dont Chabrias était originaire. Sur le cap en question, seuls des vestiges de l'Âge du Bronze ont été découverts (Travlos *Bildlexikon Attika sv* "Agios Kosmas").

ΑΜΦΟΔΟΝ

En dehors des fragments d'Aristophane et d'Hypéride cités par Pollux, la plus ancienne attestation d'ἄμφοδον se trouve dans des comptes des pôlètes athéniens datant d'environ 250/249 av. J.-C. (*Athenian Agora* XIX P53) : un passage très mutilé nous fait connaître la vente d'un bien confisqué à un fermier des impôts, bien de nature et de localisation inconnues, dont nous lisons seulement qu'il est borné à l'est par le terrain (χωρίον) d'un particulier, à l'ouest par une voie (ὁδός), au nord par un repère que la lacune soustrait à notre curiosité, et au sud par un ἄμφοδον appartenant à un étranger⁹. Ce que cette délimitation suggère, c'est donc que l'ἄμφοδον comme bien immobilier est d'une nature différente non seulement de l'οἰκία, comme le montre le fragment d'Hypéride, mais aussi du χωρίον – dont il faut préciser qu'il peut être situé en ville, même si cela est rare¹⁰ – ainsi sans doute que de l'οἰκόπεδον, terme qui apparaît un peu plus haut dans la même inscription (l. 41) : χωρίον désigne tout type de terrain non-bâti, οἰκόπεδον, un terrain à bâtir ou un bâtiment¹¹.

Les plus anciennes attestations d'ἄμφοδον ne permettent donc pas à elle seules de déterminer précisément le sens du mot.

2. Le quartier.

Nous avons vu que, si Pollux cite ἄμφοδον au premier chef comme synonyme d'ἄγυια "rue", il suggère également une équivalence avec κώμη au sens de "quartier". Or c'est ce second sens qui se révèle majoritaire dans la période considérée.

La majorité des attestations d'ἄμφοδον, même en mettant à part l'énorme dossier égyptien, ont trait à l'organisation militaire ou civile de la ville concernée.

a) la défense de la cité.

Les premières attestations substantielles d'ἄμφοδον sont dans le livre "V" de la *Syntaxe mécanique* de Philon de Byzance, ingénieur en activité à Rhodes et Alexandrie vers

⁹ L. 49-50 [- - - ν]οτό(θεν) ἄμφοδον ξένου ὄντο[ς - - -]. Cf. l. 42, à propos d'un autre bien et dans un passage encore plus gravement mutilé, [- - - ξ]ένου ὄντο[ς...ν] κεκτημένου ἀν[τι]οῦ [- - -].

¹⁰ Voir par exemple, pour rester dans les comptes des pôlètes, le bien confisqué vers 350/349 à Mélitè, constitué d'une maison, d'un χωρίον et d'un κλισίον (P17, 20-21), et les ateliers, toujours à Mélitè, bornés par des maisons, un χωρίον et une rue menant à l'agora (P26, 452, entre 342/341 et 339/338).

¹¹ Cf. Hellmann *Recherches sv.* On peut également mentionner dans ce contexte l'immeuble de rapport, συνοικία, sur lequel on consultera aussi Hellmann *Recherches sv.*

ΑΜΦΟΔΟΝ

la fin du III^e siècle avant J.-C. Après les recommandations concernant la construction et l'aménagement des fortifications et l'entrepôt des denrées en vue du siège, dans la partie consacrée à la défense proprement dite de la ville (C), un passage évoquant la prise éventuelle d'une partie de la muraille (20-22) conduit aux conseils sur la manière d'organiser la défense de l'intérieur de la ville (23-33), dont le premier est de munir de merlons les maisons donnant sur la muraille, de portes chaque bout des ἄμφοδα, et d'ouvertures les murs perpendiculaires¹² pour frapper de flanc les ennemis qui essaient de pénétrer dans les ἄμφοδα avec des javelots et autres piques (23). Ce conseil vaut aussi pour les ἄμφοδα voisins des espaces libres en général (24)¹³. Philon parle ensuite des armes que chaque maison doit avoir, de celles qu'il faut distribuer à chaque ἄμφοδον ainsi qu'aux pauvres (25-27), puis des rondes à effectuer à l'intérieur de la ville, pour lesquelles les stratèges doivent donner des signes aux gens de ronde et aux chefs d'ἄμφοδον (ἀμφοδάρχαι) (28-29). Il explicite la tactique à employer aux paragraphes 30-31 : il faut tenir fermées les portes de la ville aussi bien que celles des ἄμφοδα afin que, si les ennemis entrent dans la ville, on puisse d'abord riposter avec les armes de jet, puis envoyer à l'attaque les citoyens et les soldats à partir des bivouacs et des ἄμφοδα¹⁴, où ils pourront faire retraite ; les femmes et les enfants lanceront des projectiles du haut des toits. Enfin (32-33), il faut creuser des fossés à certains endroits de la ville et dresser des avant-murs là où la muraille risque de céder.

Le rôle assigné aux ἄμφοδα dans la défense de la ville est donc fort clair : il faut que chacun d'entre eux soit une petite ville fortifiée dans la ville fortifiée. La défense de la cité

¹² Ces murs sont perpendiculaires à l'espace extérieur à l'ἄμφοδον, pas à la rue principale de celui-ci, comme interprète Garlan (imaginant d'improbables capillaires), peut-être induit en erreur par la formulation maladroite (ou corrompue) du § 24 (cf. n. suiv.), rue principale qu'ils longent au contraire.

¹³ C'est, à mon sens, ainsi qu'il faut entendre la formulation "les maisons situées près des espaces libres et proches des ἄμφοδα" (τὰς ἐσταμένας οἰκίας πρὸς τοῖς εὐρυχώροις καὶ τοῖς ἀμφοδοῖς ἐγγιζούσας). On comprend très bien, en effet, que les espaces libres, comme l'intervalle entre la muraille et les premières maisons, soient le point de départ d'attaques contre les quartiers de la ville, mais cela est absurde pour les ἄμφοδα, qui ne désignent aucunement des "avenues", comme le traduit Garlan, et encore moins des espaces dégagés. J'interprète donc l'expression comme désignant les maisons des ἄμφοδα voisines des espaces libres : le participe ἐγγιζούσας n'est pas sur le même niveau, du point de vue du sens, que ἐσταμένας. Peut-être le passage, comme bien d'autres, est-il corrompu ?

¹⁴ Il y a certainement là, dans une certaine mesure, un chiasme, car les "soldats", c'est-à-dire, comme les autres occurrences du mots dans le traité le montrent, les mercenaires, sont à associer au premier chef aux bivouacs (ἐκκοιτίαι), les citoyens aux ἄμφοδα.

ΑΜΦΟΔΟΝ

est prolongée jusque dans ses subdivisions, à la tête de chacune desquelles est placé un chef. On pourrait dire que, dans le texte, le mot ἄμφοδον désigne trois choses, ou plutôt trois aspect de la même chose, une voie (23 et 24), une partie physique de la ville (30) et une partie administrative de la cité (26) : en fait, si la distinction, ou plutôt la polarité, entre les signifiés topographique et administratif est évidente – on ne peut mettre de portes à une entité administrative et on ne peut distribuer des armements à une voie –, celle, à l'intérieur du signifié topographique, entre la voie et le quartier ne l'est pas, ce qui n'est à vrai dire pas surprenant, car l'image que l'on peut se faire de l'ἄμφοδον à partir du texte – un ensemble de maisons bordant une rue – associe la voie aux habitations. Il faut donc imaginer un quartier constitué de maisons se regardant de chaque côté d'une rue¹⁵ et constituant par ses habitants en âge de porter les armes une unité militaire. Cette image n'est probablement que théorique et ne signifie pas nécessairement que les quartiers que connaissait réellement Philon fussent tous constitués de deux seules rangées de maisons se faisant face. "Quartier" paraît une traduction satisfaisante, comme l'a souligné L. Robert¹⁶, même si le mot évoque en général pour nous une réalité sans doute plus étendue et plus complexe. Il est intéressant qu'un siècle plus tôt Énée le Tacticien ait eu recours à ῥύμη, dont le sens ailleurs dans sa propre *Poliorcétique* est celui de "rue", pour désigner les unités de base de l'organisation défensive de la ville (3, 4-5, cf. ch. IV 3).

On retrouve une utilisation militaire des ἄμφοδα dans des inscriptions d'époque hellénistique de Smyrne et de Stratonicee, en Carie, où il s'agit d'assigner les sections de muraille à défendre. À Smyrne, il s'agit de trois inscriptions datant des III^e et II^e s. av. J.-C. (*IK Smyrna* 613a-c). Il suffira de citer la première : Τοὺς ἐν τῷ ἀνφόδοι τετάχθαι ἀπὸ τοῦ | πύργου τοῦ τῆς Ἀγαθῆς Τύχης ἕως τοῦ | τῆς Εὐετηρίας, "Que les habitants du quartier soient postés de la tour de la Bonne Fortune jusqu'à celle de la Prospérité"¹⁷. Les inscriptions ne donnant aucune indication sur l'ἄμφοδον, elles devaient s'adresser aux seuls habitants de celui-ci, et donc être placées, par exemple, à une entrée de la rue (principale) du quartier¹⁸.

¹⁵ On voit à quel point la traduction "avenue" choisie par Garlan est malheureuse : il ne s'agit aucunement des voies principales de la ville, mais, au contraire, précisément de ses voies secondaires, sur lesquelles regardent presque toutes les maisons des villes grecques.

¹⁶ 1980, p. 154, plus clair que Garlan, p. 282, qui hésite inutilement.

¹⁷ Les deux autres paires de tours mentionnées sont respectivement celles d'Artémis et de Létô et celles d'Héraclès et des Dioscures.

¹⁸ Le n° 613c, le seul dont l'origine soit connue, était près de l'acropole, cf. Robert 1980, n. 22 p. 153.

ΑΜΦΟΔΟΝ

L'inscription de Stratonicee, d'époque hellénistique (*IK Stratonikeia* 1004), est légèrement différente et sa formulation plus difficile. Elle vaut d'être citée en entier : Δεύτερος [π]ύργ[γ]ος τῶι | Ἡρακλείωι καὶ τῶι ἐχομένωι φυλα[κ]εῖωι· ἄμφοδα τὸ Σαμοθράκιον καὶ τὸ | ἐχόμενον ἕως τοῦ ποταμοῦ· ἐπίσημον | ῥόπαλον, "La deuxième tour, au [poste de garde] d'Héraclès¹⁹ et au poste de garde voisin ; quartiers, celui des Samothraciens et le (quartier) voisin jusqu'au fleuve ; emblème, la massue". La difficulté vient de l'extrême concision de l'expression et de la quasi-absence, malgré deux inscriptions parallèles (n° 1003 et Varinlioglu 1994), de formulaire, la seule vraie constante étant l'indication de l'emblème à la fin : [ἀπὸ τοῦ | ἀχένο[ς] | παρὰ τὴν [πλατεῖαν | τὴν φέρουσ[αν ἀπὸ τοῦ | τριπύλου ἕω[ς τῆς | ἄλλης πλατείας. Ἐπίσημον Ἡρακλῆς, "... de la gorge... le long de l'avenue menant du tripylon jusqu'à l'autre avenue ; emblème, Héraclès"²⁰ ; et τρίτου πύργου μέσης πύλης ὑπὸ | τὸ Σαραπιεῖον· ἐπίσημον· Δελφικὸς τρίπους, "De la troisième tour, de la porte du milieu, au pied du Sarapieion ; emblème, le trépied delphique"²¹. La mention constante de l'emblème montre qu'il s'agit à chaque fois d'un corps de troupe, et la première et la troisième inscriptions, que ce corps est attaché à une tour et non à une section de muraille comme à Smyrne. Le corps n'est désigné explicitement que dans l'inscription qui nous intéresse : c'est la troupe constituée à partir de deux ἄμφοδα, dont l'un, pour ajouter à la confusion du lecteur moderne, porte un nom, d'après un ethnique ou plus probablement un théonyme (les Cabires, cf. Robert *Asie Mineure*, p. 153), tandis que l'autre est seulement localisé. Le complément au datif τῶι Ἡρακλείωι καὶ τῶι ἐχομένωι φυλακεῖωι ne peut avoir que la valeur d'un datif proprement dit, c'est-à-dire signifier l'attribution de la tour aux deux postes de garde²². La syntaxe des deux autres inscriptions est difficile. La seule certitude est que les compléments de lieu de

¹⁹ Plutôt qu'"au sanctuaire d'H."

²⁰ C'est le texte de L. Robert *Ét. anat.*, p. 529-538 : M. Çetin Sahin, dans le volume des *IK*, restitue au début ἕως, qui est moins séduisant à cause du second ἕως. Varinlioglu 1994, p. 190, se fonde sur l'inscription qu'il édite pour interpréter ici ἀχένο[ς] comme le début de l'inscription (génitif seul d'un toponyme), avec mention d'une tour numérotée dans la lacune qui suit, ce qui n'est pas impossible (même si, quoi qu'il en dise, la photographie fournie par Robert (pl. XVII 1) suggère bien que le début de l'inscription est perdu), mais n'aide pas à comprendre le texte.

²¹ L'interprétation de ὑπὸ est celle de Ph. Gauthier, *BE* 1996, 401, qui suggère également qu'il s'agit peut-être du point de rassemblement. Le génitif τοῦ πύργου dépend certainement du nom sous-entendu du corps de troupe qui est attaché à cette tour.

²² A. Wilhelm supposait qu'une ligne était tombée entre πύργος et τῶι, qu'il restituait <συν|αθροίζεσθαι πρὸς> : douteux, comme le remarque Robert 1937, n. 3 p. 530.

ΑΜΦΟΔΟΝ

la deuxième inscription ne peuvent désigner qu'un (ou plusieurs) quartier(s)²³ : ἄμφοδον ou ἄμφοδα pourrait être restitué dans la lacune avant ou après la mention de la gorge.

On le voit : le dossier carien multiplie les difficultés d'interprétation. Il reste qu'il nous atteste une organisation militaire par quartiers pour la défense de la ville qu'on retrouve aussi bien à Smyrne, même si les ἄμφοδα n'y sont ni nommés, ni localisés, ce qui suppose un type d'emplacement différent pour les inscriptions, que dans le traité de Philon. Nous avons défini plus haut l'étendue théorique des quartiers selon Philon : quelle peut être celle des quartiers de Smyrne et Stratonicee ? On ne peut se prononcer que pour la cité carienne. Le fait qu'à la désignation du second ἄμφοδον de la première inscription comme appartenant au premier on ait ajouté la précision "jusqu'au fleuve" suggère qu'il s'agissait, dans cette fondation séleucide au plan certainement orthogonal, de plusieurs îlots.

Il faut mentionner ici les inscriptions osques de Pompéi, connues comme "inscriptions *étuns*", peintes en rouge sur le mur extérieur de certaines maisons, à proximité d'un angle de rue, qui faisaient l'objet principal de l'article de C. D. Buck cité dans l'introduction du chapitre, et qu'il interprétait comme indiquant aux citoyens les lieux de mobilisation, les datant donc de la Guerre Sociale (p. 113). Le mot *amvianud*, un ablatif singulier, y était interprété par Buck, après P. Kretschmer²⁴, comme un emprunt sémantique au grec ἄμφοδον. Cette interprétation est très séduisante, mais aujourd'hui considérée, semble-t-il, comme douteuse²⁵.

b) la voirie.

Une organisation par quartiers, mais en temps de paix, est attestée à Pergame dans la célèbre loi des astynomes datant du II^e s. av. J.-C. (Klaffenbach *Astynomeninschrift*). À l'intérieur de la section concernant le nettoyage des rues (ὁδοί 73), sous la rubrique "Recouvrement", il est prévu, au sujet des ἄμφοδα nettoyés aux frais de la communauté (τὰ

²³ Impossible, bien sûr, d'y voir un point de rassemblement ; (presque) impossible également d'y voir une section de muraille, car une πλατεία, qui est une voie de pénétration, ne longe normalement pas les fortifications.

²⁴ 1920, p. 159-160. Il analysait en *am(f)*- (= ἀμφί), *via* (= ὁδός) et suffixe *-āno-*, le suffixe ayant peut-être pour fonction d'éviter une homonymie avec un mot signifiant "carrefour" comme lat. *ambiuium*.

²⁵ Cf. Untermann, *sv amvianud*, qui considère comme étymologie la plus probable celle faisant du mot un adjectif verbal (**an/am-viā-ndo-*) avec le sens, ici, de "si l'on va autour/vers" ou de "il faut aller autour/vers". Le parallèle avec le grec est alors caduc.

ΑΜΦΟΔΟΝ

κοινή ἀνακαθαρθέντα ἄμφοδα 92)²⁶, que si des particuliers ne paient pas leur part de l'adjudication de l'enlèvement des ordures et des amendes, les ἀμφοδάρχαι recevront d'eux une caution. Il est donc évident que les ἄμφοδα ne sont pas seulement des voies, pour lesquelles un autre mot est employé, mais des quartiers²⁷ comme chez Philon de Byzance, c'est-à-dire des unités administratives constituées par des habitations organisées selon une (ou plusieurs) rue(s), unités pourvues d'un chef²⁸. Les autres mentions de l'amphodarque dans l'inscription²⁹ nous montrent qu'il s'agit du premier (ou du dernier, selon le point de vue auquel on se place) rouage de l'administration de la ville, dans la mesure où le règlement nous permet de le connaître : les amphodarques interviennent en première instance, n'ont pas de pouvoir de coercition, et doivent en référer, s'il y a une difficulté, aux astynomes, eux-mêmes subordonnés aux stratèges.

c) l'adduction d'eau.

Il existe en effet un dossier d'époque romaine associant l'organisation par ἄμφοδα à la distribution de l'eau. La première pièce est un passage du *De usu partium* de Galien, où le médecin compare la répartition inégale des nerfs et des veines dans le corps humain, privilégiant les organes principaux, à la distribution de l'eau dans les villes, où les bains publics et les bois sacrés sont, à juste titre, mieux approvisionnés que les fontaines des ἄμφοδα et les bains privés (XVI 1³⁰). Cette remarque ne correspond pas exactement à ce que nous pouvons savoir de la distribution de l'eau dans les villes de l'époque impériale, car si Vitruve (VIII 6, 1-2) recommande effectivement un système de répartition entre fontaines publiques (*lacus et salientes*), bains (*balneae*) et particuliers (*domus priuatae*), afin que ces derniers ne puissent détourner l'eau d'intérêt public, à Pompéi, où l'on retrouve à peu près la même répartition, celle-ci est inégale, et la hiérarchie place les fontaines publiques avant les bains et le théâtre, puis les particuliers³¹. Peu importe, à vrai dire, car le

²⁶ On rapprochera le passage des *Astrologiques* (Ἀποτελεσματικά) du pseudo-Manéthon, datant probablement, pour cette partie, du III^e s. ap. J.-C., où est dit que Saturne annonce la naissance, entre autres, de porteurs d'eau, de "nettoyeurs des voies des quartiers" (καθαρητῆρες κελεύθων ἀμφοδικῶν, IV 252), de creuseurs de tranchées, de nettoyeurs de bains, etc.

²⁷ Buck (1922, p. 116) insiste à juste titre sur ce point.

²⁸ Cf. Buck 1922, p. 115-116.

²⁹ L. 53 et 76 pour les occurrences sûres, 49 et 56-57 pour les restitutions probables.

³⁰ En corrigeant l'ἄμφοδος féminin des mss. Cf. plus bas la section 5 pour le genre.

³¹ Trevor Hodge 1992, p. 280-282 pour Vitruve, 282-284 pour Pompéi : il s'agit du *castellum diuisorium*, dont le seul autre exemple bien conservé, apparemment, quoiqu'inutile à notre exposé, est à Nîmes.

ΑΜΦΟΔΟΝ

passage de Galien n'en désigne pas moins clairement les ἄμφοδα comme quartiers définis, en l'occurrence, par une fontaine publique. Le fait que les fontaines de Pompéi étaient disposées de manière à servir les habitations dans un rayon d'environ 50 m³² donne peut-être une idée de l'extension possible de ces quartiers.

Il faut étudier ici l'autre occurrence d'ἄμφοδον chez Galien, quoiqu'il ne s'agisse pas d'installations hydrauliques. Dans le *De humero iis modis prolapsis quos Hippocrates non uidit* (Kühn t. XVIII A), le praticien explique que son devancier n'ait pas observé le déboîtement en question par un raisonnement historique et statistique : à Rome, Galien ne l'a observé que quatre fois ; or, les villes où Hippocrate a séjourné étaient moins peuplées qu'un seul ἄμφοδον de Rome (p. 348). Le mot est certainement ici un équivalent du latin *uicus*, et c'est la division augustéenne de Rome en *uici* subordonnés aux *regiones* qu'évoque Galien.

Le passage du *De usu partium* peut aider à interpréter deux dédicaces de travaux hydrauliques. La première vient d'Aphrodisias en Carie et date du règne de Domitien (*MAMA VIII 449*) : le dédicataire a aménagé les réservoirs (ὕδρευδοχεῖα) avec leurs bassins (δεξαμεναί) ainsi que l'eau courante de toute la ville (τὰ ὕδατα καθ' ὅλην ῥέοντα τὴν πόλιν), achetant, puis restituant à la cité tous les terrains environnants (οἱ περικείμενοι τόποι πάντες) et les ἄμφοδα. Les installations en question sont donc d'une part l'équivalent des *castella diuisoria* romains, c'est-à-dire l'articulation entre l'adduction d'eau jusqu'à la ville et le réseau d'adduction à l'intérieur de la ville, et d'autre part, précisément, ce même réseau³³. On comprend très bien que le dédicataire ait acheté les terrains sur lesquels étaient situés les réservoirs, et ce sont certainement là les περικείμενοι τόποι, mais les ἄμφοδα correspondent-ils à la seconde partie des travaux ? Pour des raisons évidentes d'accessibilité, le réseau d'adduction d'eau des villes antiques se superposait normalement à celui des rues³⁴ : faut-il alors imaginer que le dédicataire, afin de réparer le réseau d'adduction d'eau d'Aphrodisias, a acheté toutes les rues de la ville, en donnant à ἄμφοδον le sens, possible, comme nous le verrons, de "rue" ? Qu'un particulier, même temporairement et pour le bien commun, puisse devenir propriétaire de l'ensemble des

³² Tölle-Kastenbein 1990, p. 142. À Priène, les trois quarts des habitations des maisons étaient desservies directement par le réseau d'adduction d'eau, les autres comptant sur des citernes ou des captages directs dans le rocher ; il n'y avait qu'une poignée de fontaines publiques pour toute la ville, à des endroits où il pouvait y avoir de la foule : cf. Crouch 1996.

³³ Hellmann *Recherches sv ὕδρευτον*, n. 3 p. 417, pour l'interprétation de ὕδρευδοχεῖα et δεξαμεναί, lequel signifie ordinairement "citernes".

³⁴ Crouch 1993, p. 163-165 et fig. 12.5-7 p. 160-162.

ΑΜΦΟΔΟΝ

voies d'une cité, espace public par excellence, paraît impossible, sans compter que le mot normal pour "rue" à Aphrodisias est ὁδός apparemment (*MAMA VIII 575*, 1, 8 et *CIG 2839*, 2). Faut-il alors comprendre que les ἄμφοδα en question sont les quartiers desservis par le réseau ? L'hypothèse apparaît encore plus absurde. La seule solution semble de voir dans ἄμφοδα une explication du vague περικείμενοι τόποι : les réservoirs, ou peut-être seulement une partie d'entre eux, seraient situés dans des quartiers, ou plutôt, puisqu'il s'agit d'une surface bâtie continue, dans des îlots de maisons, dont ils occuperaient sans doute une partie seulement. Le dedicataire aurait donc acheté les ἄμφοδα concernés le temps des travaux. Cette hypothèse a le double avantage de ne pas être contradictoire avec ce que l'on sait de la propriété urbaine antique et de ne pas impliquer l'ensemble des ἄμφοδα de la ville. Elle nous introduit également à un autre référent d'ἄμφοδον, l'îlot comme ensemble bâti continu, au lieu du quartier comme ensemble bâti parcouru par une ou plusieurs rue(s). Ce référent, attesté dès l'époque hellénistique au moins, est étudié plus loin (p. 200-201).

La seconde dédicace vient de Béroia en Macédoine et date de la première moitié du II^e siècle de notre ère (*EKM I 41*). Ici, le bienfaiteur de la cité a fait rénover les ἀμφοδικὰ ὕδατα depuis la porte d'Euia avec des conduites neuves, ainsi que trois fontaines publiques et le conduit d'évacuation. Ces installations constituent un parcours menant de la porte en question, celle de la route de Haute Macédoine, donc du côté de la montagne où l'eau devait être captée, jusqu'à l'agora, où est l'évacuation³⁵. Cette fois, donc, les travaux ne concernent pas l'ensemble de la ville. Que sont les "eaux des ἄμφοδα" ? Les caniveaux de la rue partant de la porte d'Euia, comme le proposent les éditeurs³⁶ ? C'est très peu probable, car il s'agit d'adduction d'eau, non d'évacuation. Sont-ce alors les canalisations amenant sous la rue l'eau aux fontaines mentionnées après ? La mention, après la description des installations hydrauliques, d'une révision des allocations d'eau (l. 7-9) et la comparaison avec le passage du *De usu partium* de Galien évoquant les fontaines de quartier conduisent plutôt à interpréter l'adjectif comme renvoyant aux quartiers et non aux rues : ces "eaux des quartiers"³⁷ seraient les adductions d'eau jusque dans les quartiers bordant la rue de la porte d'Euia³⁸. "Quartiers" plutôt qu'"îlots", parce que rien ne permet, comme à Aphrodisias, de

³⁵ Voir le comm. de Gouнарopoulos et Hatzopoulos, p. 143-144.

³⁶ Gouнарopoulos-Hatzopoulos p. 142, interprétant apparemment l'adjectif, par un raccourci indu entre ἀμφὶ τὴν ὁδόν et ἀμφοδικός, en sautant l'étape d'ἄμφοδον, comme "qui est des deux côtés de la rue", et comparant étrangement les ruisseaux courant naguère dans les caniveaux du vieux Béroia.

³⁷ Cf. L. Dubois *BE* 2000, 230.

³⁸ Brocas-Deflassieux 1999, p. 48-49, pour les nombreux restes de canalisations antiques dans la rue en question.

ΑΜΦΟΔΑΝ

limiter l'extension des surfaces bâties en question. Il s'agit probablement de branchements individuels plutôt que de fontaines, car celles-ci auraient certainement été mentionnées comme celles disposées sur le chemin de l'agora. On voit la différence avec l'inscription d'Aphrodisias : là, les ἄμφοδα sont les îlots où sont situés certains, au moins, des réservoirs ; ici, ce sont les quartiers desservis par les conduites d'eau. Au reste, l'adjectif ἀμφοδικός, dont c'est ici la seule occurrence en dehors des *Astrologiques* du pseudo-Manéthon³⁹, ne peut que désigner une catégorie établie : les installations hydrauliques désignées comme "eaux des ἄμφοδα" sont implicitement opposées à au moins un autre type d'installation hydraulique, en l'occurrence et à coup sûr les fontaines publiques et l'évacuation générale ; or, cette opposition n'aurait aucun sens dans le cas des réservoirs.

Malgré les différences inévitables entre les trois pièces du dossier, Galien et les inscriptions d'Aphrodisias et de Béroia nous montrent les ἄμφοδα-"quartiers" ou "îlots" impliqués dans l'organisation de l'approvisionnement en eau des villes antiques, comme échelon le plus proche des maisons particulières.

d) autres fonctions édilitaires.

D'autres inscriptions d'époque romaine attestent le rôle des ἄμφοδα dans l'activité édilitaire. Il s'agit d'abord de deux inscriptions de Scythopolis en Syrie datant du I^{er} siècle de notre ère (*SEG* VIII 43 et 44), mentionnant respectivement le quartier de l'Agora aux Grains (Σειτικῆς, avec ἀγορά sous-entendu) et celui de Déméter, qui ont probablement payé pour les éléments de colonne sur lesquels les inscriptions sont gravées⁴⁰. Une inscription de Damas, d'époque indéterminée (Robert *Mél. Dussaud*, p. 730, cf. *SEG* II 839) implique sans doute que le quartier des Sawwaréniens a fait de même pour une tête d'Athéna ornant la clef-de-voûte d'un arc donnant probablement accès au quartier⁴¹. À Arados enfin, à l'époque impériale avancée (*IGLS* VII 4002), le quartier de Zeus Kronos dédie un bois sacré, sans doute situé sur le continent⁴².

On retrouve les ἄμφοδα comme circonscriptions urbaines dans deux inscriptions d'Éphèse datant, l'une, du tournant du II^e siècle après J.-C., l'autre, des II^e-III^e siècles (*IK*

³⁹ Cf. plus haut n. 26.

⁴⁰ Cf. FitzGerald 1927 pour l'interprétation, incertaine.

⁴¹ Robert 1980, p. 152. Il s'agissait d'un clan (également attesté dans le Ḥaurān), qui avait donc donné son nom au quartier : cf. Sartre 1982, p. 82, qui remarque en outre (p. 87) que "lors de la création de nouvelles cités dans le Ḥaurān, certaines tribus [indigènes traditionnelles] bien représentées dans la population de telle ou telle cité ont dû donner leur nom à une tribu civique".

⁴² Robert 1939, p. 729-731 et Rey-Coquais *ad loc.*

ΑΜΦΟΔΟΝ

Ephesos 938 et 925a III), qui énumèrent les prix des différents types de pain fixés par les agoranomes, puis ont une formule commençant par οἱ αὐτοὶ (ou ὁ αὐτός) καὶ ἐξ ἀμφοδῶν⁴³, malheureusement interrompue dans les deux cas par une lacune, mais dont le sens doit être que les prix fixés pour l'agora sont aussi valables dans les ἄμφοδα, c'est-à-dire dans les quartiers où le pain pouvait, bien sûr, aussi être vendu⁴⁴. Il faut en effet probablement entendre οἱ αὐτοὶ ἄρτοι "les mêmes pains", c'est-à-dire "les mêmes pains au même prix". L'usage de la préposition ἐξ et non ἐν ou ἐπί s'explique par l'idée que le pain est vendu dans la rue, d'où les acheteurs le rapportent chez eux. Comme chez Philon de Byzance, la rue fait donc partie du référent, mais le sens plus large de "quartier" reste possible et préférable.

e) l'Égypte.

Le dossier des attestations d'ἄμφοδον au sens de "quartier"⁴⁵ le plus vaste – de très loin : plus de neuf cents occurrences pour la seule période considérée – est en Égypte romaine, où nous avons vu à propos de λαύρα que, comme l'a montré H. Rink en 1924, l'usage d'ἄμφοδον semble s'être étendu, au détriment de λαύρα justement, à partir des années 60 du I^{er} s. ap. J.-C. Cette extension est probablement un trait de la romanisation⁴⁶, même si le mot existait déjà à l'époque ptolémaïque. Ἄμφοδον est en effet certainement, pour l'administration romaine, l'équivalent des *uici* réorganisés par Auguste et qui furent l'instrument de la romanisation des provinces occidentales, comme l'a dernièrement montré M. Tarpin dans son enquête intitulée *Vici et pagi dans l'Occident romain* (2002)⁴⁷. Ce terme désigne un quartier dont l'extension varie selon les villes.

Dans presque tous les cas, le mot fait partie, construit au génitif seul ou avec ἀπό, du signalement d'un individu, qui est "du quartier X"⁴⁸, ou sert à situer un bien immobilier, construit avec ἐπί suivi du génitif, notamment dans les opérations de recensement dont

⁴³ Les éditeurs font correspondre dans la lacune de 925a III un génitif singulier ἐξ ἀμφοδου au singulier préservé ὁ αὐτός, adaptation inutile.

⁴⁴ Cf. Keil 1926, n. 18 col. 282, et Garnsey-van Nijf 1998, p. 309-311.

⁴⁵ Cf. Jouguet *Vie municipale*, p. 282-288, Hohlwein *Recueil*, p. 95-96 et 334.

⁴⁶ Cf. Alston *City*, p. 138-142.

⁴⁷ Voir déjà Nicolet 1988, p. 273-275.

⁴⁸ Ainsi P. Tebt. II 375, 3-4 παρὰ [I]σίωνος τοῦ Ἡρώωνος ἀπ[ὸ] τῆς μητροπόλεως | ἀπὸ ἀ[μ]φοδου Μακεδόνων (Arsinoé 140 ap. J.-C. : *hypomnèma*).

ΑΜΦΟΔΟΝ

témoignent les nombreuses κατ' οἰκίαν ἀπογραφαί, "enregistrements par maison"⁴⁹. Division administrative de base, les ἄμφοδα étaient pourvus de magistrats correspondants, amphodarques, amphodogrammates, etc., sur lesquels il n'y a pas lieu de s'attarder. Notons seulement que la désignation administrative dérivée ἀμφοδαρχία a dans certaines villes servi de désignation topographique⁵⁰.

Il apparaît inutile à la présente enquête d'étudier plus avant les occurrences extrêmement monotones d'ἄμφοδον. Je signalerai seulement à la curiosité du lecteur l'existence à Oxyrhynchus d'un quartier des "Sans-amphodarques" (Ἀναμφοδάρχαι)⁵¹, l'attestation à Arsinoé d'un préposé "à l'épikrisis de certains ἄμφοδα de la métropole"⁵², la dédicace d'une base pour l'association des jeunes d'un quartier dont l'identité est perdue (συνόδοι νεωτέρων ..[. | ἄ]μφοδου)⁵³, et surtout un charme amoureux rédigé aux II^e-III^e s. ap. J.-C. à Hauèris dans l'Arsinoïte (*Suppl. Mag.* I 46), où il est ordonné au démon : "va dans chaque lieu, dans chaque quartier, dans chaque maison" (I. 8 ὕπαγε ἰς {ις} πάντα τόπον καὶ | εἰς πᾶν ἄμφοδον καὶ εἰς πᾶσαν οἰκίαν, répété l. 19-20), pour lier la victime à l'auteur du charme. Il faut également noter les deux occurrences du dérivé ἀμφοδίον en Égypte, dans l'Arsinoïte au début du II^e s. ap. J.-C. (*BGU* VII 1579, 10 et 1580, 11), dans des formulaires de recensements, remarquables seulement par l'emploi de cette forme⁵⁴.

Mais l'occurrence la plus originale d'ἄμφοδον en Égypte est son unique attestation à l'époque ptolémaïque, dans un papyrus de Memphis, écrit en 161 av. J.-C. et appartenant au dossier de l'ἐγκάτοχος Ptolémaïos⁵⁵, où celui-ci rapporte le rêve d'une femme (*UPZ* I 77), qui comptait les maisons en descendant l'ἄμφοδον (καταβαίνου|σα δεῖα τοῦ ἀμφοδου col. I, l. 5-6). Comme chez Philon de Byzance et à Éphèse, le référent est donc en partie une voie – en partie seulement, car dans deux autres rêves couchés par écrit par le même Ptolémaïos (*UPZ* I 78 et 79), celui-ci emploie le mot usuel à toutes époques pour "rue" en

⁴⁹ Ainsi *P. Tebt.* II 322, 8-10 ὑπάρχει μοι ἐπ' ἀμφοδου Μοήρεως μέρος οἰκίας καὶ αἰθρίου καὶ αὐλ(ῆς) | καὶ ἐξέδρας κτλ. (Arsinoé 189 ap. J.-C.).

⁵⁰ Hagedorn-Sijpesteijn 1986.

⁵¹ Krüger *Oxyrhynchos*, p. 82, C.-D. suppl. 3 p. 98. La plus ancienne attestation est de 94-95 ap. J.-C. (*P. Oxy.* II 257, 22-23, avec *P. Oxy.* XVIII 2186 n. à l. 6).

⁵² *P. Mil. Congr.* XIV p. 22-28 = *SB* XIV 11270, 1 (96 ap. J.-C., cf. Sijpesteijn 1982, p. 99) : πρὸς τῆι ἐπικρίσει τινῶν ἀμφοδων μη[τροπό]λεως.

⁵³ Origine précise inconnue, 31 ap. J.-C. (*SB* V 8841, 3) : le texte n'est pas certain, cf. catalogue.

⁵⁴ C.-D. sv Κερκεσουχα évoquent la possibilité d'une lecture incorrecte (la reproduction du n° 1579 dans *APF* 47 (2001), pl. IX, ne m'a pas permis de juger).

⁵⁵ Cf. *UPZ* I, p. 105-113, Delekat 1964, p. 139-155, et Thompson *Memphis*, ch. 7 *passim*.

ΑΜΦΟΔΟΝ

Égypte, *ρύμη* (cf. *sv*), pour se décrire sortant ou marchant dans la rue (respectivement *ἔρχομαι εἰς τὴν ῥύβην* (*sic*) 78, 16, et *πορευόμενον διὰ τῆς ῥύμης* 79, 6-7) : *ἄμφοδον* ne peut donc pas simplement renvoyer à une rue en général, mais doit être motivé par la mention des maisons et l'idée de quartier sous-jacente. Comme chez Philon et à Éphèse, donc, la traduction "quartier" convient encore⁵⁶.

f) autres contextes.

Artémidore, comme souvent⁵⁷, fournit un exemple frappant, lorsqu'il dit que rêver "que l'on vole au dessus des toits, des maisons et des *ἄμφοδα*" (*τὸ περὶ τοὺς κεράμους ἵπτασθαι καὶ τὰς οἰκίας καὶ τὰ ἄμφοδα* II 68) annonce des désordres de l'âme : l'ordre dans lequel les choses survolées sont mentionnées semble correspondre à un effet visuel où le regard embrasse des objets de plus en plus vastes. Il n'est à vrai dire pas impossible que les *ἄμφοδα* soient des îlots, c'est-à-dire l'intermédiaire entre les maisons et le quartier proprement dit regroupant plusieurs îlots, plutôt que celui-ci, qui est une réalité visuelle moins nettement individualisée, la frontière entre quartiers devant être rarement évidente⁵⁸.

Un fragment de Polybe, dont le contexte est incertain, tiré d'un recueil byzantin de maximes, semble adapter un proverbe pour qualifier l'échec d'un personnage : *διὸ καὶ δικαίως ἂν εἴποι τις τὸ περιφερόμενον, οὐ θύρα, τὸ δὴ λεγόμενον, ἀλλ' ἀμφοδὸν διέψευσται*, "on pourrait donc à juste titre dire le mot bien connu : ce n'est pas par la porte, comme on dit, mais par l'*ἄμφοδον* qu'il a été déjoué" (XXXIX 3, 2 B.-W.). Le proverbe adapté est peut-être le même que celui qui nous est connu sous une autre forme : *ἐπὶ θύραις τὴν ὑδρίαν*, "c'est à la porte [qu'on casse] la cruche"⁵⁹, l'image étant celle d'une femme revenant de la fontaine qui casse sa cruche d'eau sur le pas de sa porte, et le sens, que l'on peut échouer très près du but dans une longue entreprise. Il faut noter toutefois que la formulation du fragment est très différente puisque la porte est construite comme complément de moyen et non de lieu. Il y a certainement une allusion à un détail de l'histoire qui a été racontée et que nous ne connaissons pas⁶⁰, détail ayant trait à un *ἄμφοδον* et qui nous échappe entièrement : en quoi le personnage concerné a-t-il vu ses efforts

⁵⁶ Wilcken (comm. 77, col. I, l. 5-6) estime que seul le sens de "rue" est possible ici, mais n'explique pas la concurrence avec *ρύμη*.

⁵⁷ Voir la remarque de Robert 1980, p. 155.

⁵⁸ Pour Athènes, cf. Langdon 1985, p. 11-13, et Lalonde dans *Athenian Agora* XIX, p. 10-13.

⁵⁹ Walbank *ad loc.* Le proverbe est dans Aristote *Rhét.* I 6, 22 (1363a.).

⁶⁰ Walbank remarque dans sa notice sur 3, 1-11 qu'il n'est pas certain que le fragment qui nous intéresse soit à placer dans l'épisode des statues de Philopœmen sauvées des Romains.

ΑΜΦΟΔΟΝ

réduits à néant par le quartier⁶¹ ? C'est ici une véritable impasse philologique, et ce n'est que parce que "quartier" est le sens le plus courant d'ἄμφοδον qu'il est le plus probable en l'occurrence.

Clément d'Alexandrie fournit également une attestation ambiguë quand, dans le *Pédagogue*, il se moque des femmes apprêtées qui, par besoin de spectateurs, se pavent dans les sanctuaires et se promènent dans les ἄμφοδα⁶². Clément emploie ailleurs dans le *Pédagogue* le terme général ὁδός dans des contextes très similaires⁶³ et donc ἄμφοδον, si son référent est en partie la rue évidemment, garde certainement le sens particulier de "quartier", comme pour Philon de Byzance, à Éphèse et à Memphis.

La seule attestation littéraire du dérivé ἀμφοδίου est chez Lucien, dans le *Maître de Rhétorique* (opuscule 41), lorsque le mauvais professeur vante sa méthode en expliquant qu'elle lui a permis de s'élever au dessus de sa condition, son père ayant été esclave dans le Delta du Nil et sa mère couturière dans quelque quartier, ἐπ' ἀμφοδίου τινός (§ 24). Qu'est précisément cet ἀμφοδίου et pourquoi est-il particulièrement honteux d'y être couturière ? Le suffixe -ιον a de nombreuses valeurs⁶⁴. Ici, il ne peut pas exprimer la dépendance ou la ressemblance⁶⁵ et a certainement une valeur péjorative⁶⁶ plutôt que diminutive⁶⁷. Il faut donc, me semble-t-il, imaginer un "quartier comme un autre" – plutôt qu'un "mauvais quartier", car la valeur péjorative de -ιον reste faible. Ce qui est honteux est que, de même que l'origine servile du père est redoublée par la localisation dans le Delta du Nil, région notoirement rustique, cette couturière n'exerce même pas dans une échoppe bien située, c'est-à-dire dans une rue principale⁶⁸ ou sur l'agora, mais dans le quartier où elle vit,

⁶¹ Walbank interprète cela, sans expliciter son raisonnement, comme un échec rapide, sans doute parce que casser sa cruche dans la rue du quartier est plus rapide que de le faire au moment d'arriver chez soi. Cela me paraît faire dire au texte plus qu'il ne saurait dire en l'état actuel de nos connaissances. La traduction de D. Roussel (Paris 1970, rééditée en 2003) m'est incompréhensible.

⁶² III ii 10, 3.

⁶³ III v 33, 3 ; xi 73, 4 ; 82, 2 ; xii 87, 3.

⁶⁴ Chantraine *Formation*, p. 54-60 et 64-68.

⁶⁵ "Ce qui appartient" ou "ce qui ressemble à un ἄμφοδον" n'auraient aucun sens.

⁶⁶ Chantraine *Formation*, p. 65.

⁶⁷ En quoi serait-il plus honteux d'exercer dans un "petit quartier" que dans un quartier normal ? Et que serait un "petit quartier" de toutes façons ?

⁶⁸ Il s'agit avant tout des avenues (πλατεῖαι ou, en Égypte pour celles menant aux sanctuaires, δρόμοι).

ΑΜΦΟΔΟΝ

quartier anonyme (τις) qui plus est, qu'aucun sanctuaire ou autre monument ne distingue⁶⁹. On pourrait dire que cet ἀμφόδιον n'est qu'un ἄμφοδον particulièrement banal. La valeur négative d'ἄμφοδιον est donc largement contextuelle⁷⁰, mais elle révèle quelque chose de latent dans l'idée même de "quartier" : comme unité inférieure de l'habitat urbain juste au dessus de la maison, celui-ci a une marginalité, qui est ici, avec l'aide du diminutif et du pronom indéfini, prise en mauvaise part.

Cette manière de prendre en mauvaise part le quartier que rien ne distingue est à rapprocher, peut-être, du στενωπεῖον (ou -ιον) d'Achille Tatius (cf. ch. III 3g), et, certainement, des *uici* romains souvent regardés d'un mauvais œil dans la littérature⁷¹.

Il est intéressant de comparer une tablette d'exécration d'Athènes datant du I^{er} siècle après J.-C. (Elderkin 1937, p. 389, avec Robert *BE* 1938, 23), où l'auteur maudit ses cambrioleurs, désignés à un moment comme "ceux qui ont volé dans la petite maison du λιτοάμφοδον appelé ..." (τοὺς κλεψίαντας ἀπὸ τοῦ οἰκειδίου λιτοανφόδου τοῦ καλουμένου .λ.ου, l. 8-9, selon la lecture et l'interprétation de L. Robert). Ce composé est un hapax. Il va de pair, pour le sens, avec le diminutif οἰκίδιον. L'adjectif λιτός désigne en effet proprement l'humilité d'un objet, d'une personne ou d'une notion, avec une valeur positive, et il garde ce sens dans les deux autres composés, également des hapax, le comprenant, τὸ λιτόβιον⁷² et τὸ λιτοδίαιτον⁷³. Il semble donc que l'auteur de l'imprécation ait voulu, en indiquant son domicile au moyen d'un diminutif et d'un composé dont le premier terme a une valeur diminutive sans être péjorative, souligner la modestie de sa vie et donc attirer la pitié de la divinité sur lui-même⁷⁴. L'idée de marginalité associée à celle de

⁶⁹ Il est possible que le choix du terme fasse en outre "couleur locale" : la tournure ἐπὶ τοῦ ἀμφοδου X est courante en Égypte pour situer un édifice, souvent le domicile. Voir p. 195.

⁷⁰ Chantraine *Formation*, p. 68.

⁷¹ Cf. Tarpin *Vici et pagi*, p. 20 et 92-99. P. ex. (p. 20 avec n. 10) Cicéron *Mil.* 64 (ce sont les partisans de Clodius qui parlent) *nullum in urbe uicum, nullum angiportum esse dicebant, in quo non Miloni conducta esset domus.*

⁷² Strabon XV 1, 34 (= Onésicrite *FGrH* 134 F 24).

⁷³ D. H. A. R. II 49, 5 (substantivé au neutre).

⁷⁴ La caractérisation nettement positive exprimée par λιτός serait en effet contradictoire, à mon sens, avec une localisation, non du domicile de l'auteur, mais de celui des cambrioleurs, comme l'interprète López Jimeno 1999 (n° 63 (p. 317-339), pour un commentaire détaillé, sans texte), p. 335, considérant que l'auteur ne connaît pas ses cambrioleurs avec certitude, mais soupçonne des individus auxquels il ferait donc une prudente allusion.

ΑΜΦΟΔΟΝ

quartier est donc ici utilisée d'une autre manière que chez Lucien. Il est en tout cas assez plausible que λιτοάμφοδον soit une invention *ad hoc*.

Il faut enfin mentionner l'inscription funéraire d'Amastris en Bithynie étudiée par L. Robert dans le chapitre d'À *travers l'Asie Mineure* déjà cité (p. 151-152), même si elle nous emmène au delà de la limite chronologique assignée à l'enquête. Datant de 258 ap. J.-C., en effet, elle atteste, en dehors du cadre du texte principal, que des couronnes avaient été décernées au personnage concerné par "le quartier des hiéroniques" (Ἱερο|νεϊκῶν | τὸ ἄμφοδον), d'une part, et par "les platéarques des habitants du Quartier Sacré" (Ἱεραμ|φοδειτῶν | πλατε|άρχαι), d'autre part, c'est-à-dire par le quartier où se trouvait le local des vainqueurs aux concours sacrés⁷⁵ et par les notables du quartier où était le sanctuaire principal de la ville⁷⁶, sans doute dits "chefs de l'avenue" parce que celle-ci était la voie principale du quartier⁷⁷.

3. L'îlot.

Nous avons vu que, dans l'inscription d'Aphrodisias, ἄμφοδον ne désigne probablement pas le quartier comme ensemble de plusieurs groupes d'habitations traversé par un réseau de rues, mais le groupe d'habitations individuel, la surface bâtie continue, c'est-à-dire l'îlot.

Ce sens se trouve déjà dans un décret des péliganes de Laodicée de Syrie, datant de 174 av. J.-C. (*IGLS IV 1261*), qui confirme la propriété d'un ἄμφοδον en partie occupé par un sanctuaire de Sarapis et d'Isis aux prêtres de celui-ci : ces derniers voyaient leur droit menacé par une demande d'emplacement pour une statue dans le sanctuaire, une loi disposant que les emplacements devaient être payés à la cité, et "exposaient que l'ἄμφοδον dans lequel est aussi l'enclos sacré des dieux susdits leur appartient, à eux et aux fils d'Apollodôros, leurs cousins germains, à titre privé" (ἀπελογίζοντο <τὸ> ἄμφοδον | ἐν ᾧ ἔστιν καὶ τὸ τέμενος τῶν | προγεγραμμένων θεῶν ὑπάρχειν | αὐτοῖς τε καὶ τοῖς

⁷⁵ Robert *Asie Mineure*, p. 156.

⁷⁶ *op. cit.*, p. 156-157.

⁷⁷ Il me paraît en effet plus facile de supposer dans un seul quartier une avenue (menant au sanctuaire ?) que plusieurs, même si cela n'est pas impossible, et donc inutile d'imaginer, comme L. Robert (p. 156), que les platéarques sont des magistrats inférieurs, subordonnés à un amphodarque que le texte ne mentionne pas. Il n'est pas particulièrement surprenant que la direction du quartier soit collégiale, et le fait que les chefs du quartier soient dits "chefs de l'avenue" est une incohérence mineure, me semble-t-il.

ΑΜΦΟΔΟΝ

Ἀπολλοδώρου υἱοῖς | τοῖς ἀνεψιοῖς αὐτῶν παππώοις | ἰδιόκτητον I. 5-10). Il faut donc, comme l'a vu le premier éditeur, P. Roussel⁷⁸, imaginer un îlot dont une partie était vouée au sanctuaire, le reste étant certainement occupé par des maisons, îlot acheté par les ascendants des prêtres en vue d'y installer le sanctuaire, et comparer ce cas à celui du sanctuaire d'Adonis de Doura-Europos, également encastré dans les maisons à l'intérieur d'un îlot. Cela rappelle la manière dont les sanctuaires s'intègrent souvent dans le tissu urbain en occupant la surface d'un ou plusieurs îlot(s), comme par exemple celui d'Athéna à Priène. L'ἄμφοδον-îlot est donc ici l'unité immobilière de base.

Un autre texte est d'interprétation moins certaine. Il s'agit du livre de *Jérémie* dans la Septante, traduit à Alexandrie dans la première moitié du II^e siècle avant notre ère, où ἄμφοδον apparaît à deux reprises, au pluriel, lorsque Jérusalem et Damas sont promises aux flammes : le feu "dévorerà les ἄμφοδα de Jérusalem" et ceux "du fils d'Ader" (καταφάγεται ἄμφοδα Ἱερουσαλημ et υἱοῦ Ἀδερ 17, 27 et 30, 16). Le mot hébreu traduit est *armon*, qui désigne un palais ou la demeure fortifiée d'un noble dans les villes d'Israël ou ailleurs⁷⁹. Le traducteur paraît avoir hésité devant la traduction de ce mot, car il le rend ailleurs dans *Jérémie* par trois mots différents, θεμέλια (6, 5), γῆ (9, 21) et ναός (37, 18)⁸⁰, mais il semble qu'il avait à l'esprit une surface bâtie continue plus vaste qu'une maison ordinaire et il est donc tentant d'interpréter ici ἄμφοδα comme "îlots" plutôt que comme "quartiers"⁸¹. L'idée de la destruction totale de la ville est rendue par une image modernisée certainement motivée par la prédominance des villes à plan orthogonal, dont Alexandrie n'est que la plus célèbre, à l'époque de la traduction.

Jérémie ayant été certainement traduit à Alexandrie⁸², il est raisonnable de considérer que l'emploi d'ἄμφοδον y reflète un usage en cours en Égypte. Or, nous avons une attestation contemporaine d'ἄμφοδον dans le dossier de l'*enkatochos* Ptolémaïos à Memphis, mais au sens de "quartier", avec secondairement l'idée de "rue". Si l'on accepte le sens d'"îlot" pour la Septante, il faut donc supposer qu'ἄμφοδον au II^e s. av. J.-C. en Égypte

⁷⁸ Roussel 1942-1943, p. 24-25. Cf. Robert 1980, p. 152-153.

⁷⁹ K.-B. I p. 86.

⁸⁰ Dans le premier cas, il s'agit de détruire les fondations de la ville, dans le second c'est la mort qui est entrée dans le pays, et dans le dernier au contraire il est prédit que le temple se relèvera. E. Tov (*Collected Essays*, p. 205-207 [1984], et 1988, p. 170) suggère que les difficultés des traducteurs, reflétées par ces traductions diverses, sont dues à la rareté d'*armon* en hébreu post-biblique. En revanche, si Théodotion choisit οἰκῆσαις en 9, 21, Aquila et Symmaque ont partout dans *Jérémie* βάρεις "citadelle".

⁸¹ Tov (*Collected Essays*, p. 86 [1976], et 205-207 [1984]) préfère "îlot".

⁸² *Bible grecque*, p. 105.

ΑΜΦΟΔΟΝ

pouvait être entendu comme "quartier" ou comme "îlot", ce qui ne fait au reste pas difficulté.

4. La rue.

Nous avons vu comment, chez Philon de Byzance, à Memphis, à Éphèse et chez Clément d'Alexandrie, la rue fait partie du référent d'ἄμφοδον, même si c'est dans l'ensemble constitué par le quartier. L'abrégé que nous avons de l'*Onomasticon* de Pollux suggère lui-même qu'à la fin du II^e s. ap. J.-C. la rue pouvait même être considérée, dans l'état de langue que reflète le lexicographe, comme le référent unique d'ἄμφοδον.

Le plus ancien des textes où ce fait soit attesté est la révision de la Septante par Théodotion, actif dans la première moitié du I^{er} s. de notre ère⁸³, suivi par Aquila et Symmaque dans la première et dans la seconde du II^e s. respectivement⁸⁴. En effet, il semble⁸⁵ que ces trois réviseurs n'aient employé ἄμφοδον que pour traduire un seul mot, qui n'est pas *armon*, comme dans la traduction hellénistique de *Jérémie*, mais *houts*, désignant l'espace extérieur à la maison et, par suite, la rue⁸⁶. Dans les passages concernés, les traducteurs de la Septante avaient eu recours à l'adverbe ἔξωθεν ou à ἔξοδος, à entendre non pas comme "sortie", mais comme ἔξω ὁδός, "rue extérieure", bizarre sur-caractérisation de ὁδός, donc, censée rendre l'idée de "dehors" présente dans le mot hébreu. Il est certain qu'ἄμφοδον était plus compréhensible à des lecteurs ne lisant pas l'hébreu et que donc à ce titre les révisions constituaient un progrès dans l'intelligibilité. Surtout, la différence des sens supposés par la traduction originale et les révisions laisse penser qu'en deux siècles ἄμφοδον en était venu à pouvoir, sinon devoir, signifier simplement "rue".

C'est également ce que suggère l'*Évangile de Marc*, composé vers 70 ap. J.-C.⁸⁷, dans lequel, approchant de Jérusalem, Jésus demande à deux disciples d'aller chercher dans un

⁸³ *Bible grecque*, p. 152. P.-M. Bogaert 1993, col. 560-561.

⁸⁴ *Bible grecque*, p. 143-144 et 148. P.-M. Bogaert 1993, col. 562-564 et 564-565.

⁸⁵ D'après les indications de Hatch-Redpath, vérifiées sur les éditions critiques de Göttingen.

⁸⁶ K.-B. I p. 286-287. Les occurrences sont : pour Théodotion, *Jr* 11, 13 ; pour Aquila, *Jr* 40, 10 (TM 33, 10) ; et pour Symmaque, *Jr* 7, 17 ; 11, 6 ; 14, 16 ; 28, 4 (TM 51, 4) ; *Is* 51, 20 ; *Ez* 26, 11 ; *Am* 5, 16 ; ainsi que (d'après Hatch-Redpath, mais pas Rahlfs *app. cr.*) 2 *R* 1, 20 ; *Ps* 30, 12 (TM 31, 12) ; et peut-être *Pr.* 1, 20. Le dossier de ces révisions est complexe, et ces indications ne prétendent pas à l'exhaustivité (d'autres fragments ont été découverts depuis Hatch-Redpath). Il a paru qu'elles n'en étaient pas moins significatives.

⁸⁷ *NP sv* "Evangelium" (D. Balch) et *ODCh sv* "Mark, Gospel of St."

ΑΜΦΟΔΟΝ

village (κώμη) un ânon attaché "devant une porte, dehors, dans l'ἄμφοδον" (πρὸς θύραν ἔξω ἐπὶ τοῦ ἄμφοδου 11, 4) : il ne peut s'agir que de la rue, car situer l'ânon dans un quartier n'a aucun sens dans le contexte⁸⁸. *Matthieu, Luc* et les *Actes des Apôtres* emploient en revanche ῥύμη pour désigner la rue, tandis que ὁδός, comme ailleurs, désigne la voie en général, la route ou le passage de quelqu'un. C'est ainsi l'emploi de ὁδός qui ponctue dans *Marc* la progression de Jésus vers Jérusalem (10, 17, 32, 46 et 52, et 11, 8).

De même, dans les *Actes de Paul et Thècle*, écrits à la fin du II^e siècle probablement en Asie Mineure⁸⁹, c'est ἄμφοδον qui est employé lorsqu'à Iconium le fiancé de Thècle sort dans la rue pour observer les gens qui vont écouter Paul dans une maison proche (11), ou quand à Antioche un notable épris enlace Thècle dans la rue⁹⁰ et est tourné en ridicule devant tout le monde par la jeune fille (26). Ici encore, la notion de quartier paraît superflue. Ὅδος ne renvoie qu'une fois à la rue dans ces *Actes*, dans une expression globalisante κατὰ τὰς ὁδοὺς, lorsque Thècle est cherchée partout dans la ville par ses proches (§ 19) : le rapport avec le référent "rue" est donc moins concret que dans les emplois d'ἄμφοδον.

La Palestine nous fournit peut-être une attestation du dérivé ἀμφοδίον, que nous avons déjà rencontré chez Lucien, pour désigner une rue. Nous avons en effet la chance de disposer de plusieurs documents sur papyrus en bon état se rapportant à Engedi, village-garnison au bord de la Mer Morte⁹¹, de peu antérieurs à la révolte de Bar-Kokhba, documents décrivant à plusieurs années d'intervalle le même bien immobilier constitué d'une cour et de dépendances. Dans la première transaction, datant de 124 ap. J.-C., le bien est borné à l'est par des baraquements (σκηναί) et le bien d'un autre particulier, à l'ouest par des baraquements à nouveau et par des ateliers, au sud par l'agora et le bien d'un particulier, et au nord par une rue (ὁδός) et la garnison (πρασιδίον *P. Babatha* n° 11, 6 = 19). En 128, les points de repère sont devenus à l'est le bien d'un particulier et un espace libre (εὐρύχωρον), à l'ouest le bien d'un particulier, au sud l'agora et au nord la rue (n° 19, 18). La garnison a donc disparu. En 130 enfin, à l'est il y a maintenant une agora, à l'ouest toujours le bien d'un particulier, au sud l'agora est devenue "publique" (δημοσία), et au nord la rue a été remplacée par l'ἀμφοδίον d'Aristion (ἀμφοδίον Ἀριστίωνος n° 20, 11 = 34). Si l'on accepte l'équivalence ὁδός = ἀμφοδίον suggérée par la succession des

⁸⁸ Cf. *GELNT sv*.

⁸⁹ Elliott 1993, p. 357.

⁹⁰ Ou cherche à l'y entraîner, selon la leçon choisie, cf. catalogue.

⁹¹ Cf. *NEAEHL sv* "En-Gedi" (B. Mazar et D. Barag) : la zone habitée à l'époque qui nous intéresse n'a pas été fouillée (p. 404).

ΑΜΦΟΔΙΟΝ

documents, il faut interpréter ἀμφόδιον comme "rue", la différence de dénomination étant due soit à un changement de nature, soit à un changement de perspective de la part du rédacteur du document, qu'à dire vrai je ne peux guère expliquer. La seule certitude est que, des deux termes, ὁδός serait le plus général, le moins caractérisé, ἀμφόδιον le plus particulier, trait renforcé par la dérivation, qui ne peut ici avoir la valeur péjorative qu'elle a chez Lucien et n'a pas forcément de valeur diminutive.

Il y a toutefois une objection à l'interprétation comme "rue", la rareté de l'attestation d'une voie privée en ville : on ne voit guère que la (douteuse) moitié d'avenue privée à Hermoupolis en 148 ap. J.-C. (*P. Vind. Sal.* 11, 6-7), et la ρύμη dont il s'agit de savoir si elle appartient à une maison ou à un autre, dans un manuel de droit égyptien (*P. Oxy.* XLVI 3285, 28 et 30). Le décret pour la réunion de la nouvelle et de l'ancienne ville de Colophon (Hellmann *Choix*, n° 6 : 311-306 av. J.-C.) prévoit "que les rues et les parcelles soient découpées et vendues avantageusement et que l'agora, les boutiques [plutôt que "les ateliers"] et tout ce qui doit être public soient réservés" (25-27 ὅπως αἶ τε ὁδοὶ καὶ τὰ οἰκόπεδα κατατηθήσεται τε καὶ πραθήσεται συμφερόντως καὶ ὅπως ἀγορὰ καὶ ἔργαστήρια καὶ τὰ ἄλλα ὅσα δημόσια δεῖτη ἐξαίρεθῆι). Cela semble une attestation claire, mais il est difficile de croire que toutes les rues du nouveau quartier (ou même la plupart d'entre elles) aient été propriété privée, et πραθήσεται (noter l'accord au singulier) pourrait très bien ne s'entendre que pour les οἰκόπεδα.

Ἀμφόδιον serait alors à comprendre comme "îlot"⁹², et, pour une raison ou une autre la mention de la rue aurait été remplacée par celle de la surface bâtie qu'elle longeait. Selon qu'on s'appuie sur des arguments internes ou externes, donc, on interprètera ἀμφόδιον comme "rue" ou comme "îlot". Les deux seules autres occurrences d'ἀμφόδιον n'aident pas à résoudre le problème, car le dérivé, dont il n'est d'ailleurs apparemment pas exclu qu'il soit une lecture erronée⁹³, n'y est qu'une variante du banal ἄμφοδον-"quartier" d'Égypte. Il s'agit en effet dans les deux κατ' οἰκίαν ἀπογραφαί, datant de 118-119 et 119 ap. J.-C., de situer des biens immobiliers près des quartiers du Boubastion et de l'Habrachieion (?) respectivement, à Kerkésoucha et dans une autre agglomération de l'Arsinoïte⁹⁴.

Il faut enfin citer le témoignage du traité d'astronomie de Cléomède, quoique sa datation soit incertaine, puisqu'on le place soit au II^{es}, soit au IV^{es} s. ap. J.-C. Dans un

⁹² "Quartier" n'aurait en effet aucun sens.

⁹³ C.-D. *sv* Κερκεσοῦχα.

⁹⁴ *BGU* VII 1579, 10 et 1580, 11.

⁹⁵ W. Schumacher *Untersuchungen zur Datierung des Astronomen Kleomedes*, 1975 (suivi par la *NP*), que je n'ai pas vu. Bowen-Todd *Cleomedes*, p. 2-4, datent l'œuvre des I^{er}-II^e s. ap. J.-C.

ΑΜΦΟΔΟΝ

développement sur la largeur du soleil, l'auteur tire argument du fait qu'au lever du soleil lors de l'équinoxe "les ἄμφοδα du monde entier tracés en direction de l'est équinoxial" sont entièrement éclairés (τὰ ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένη ἐρρυμοτομημένα ἄμφοδα πρὸς τὴν ἰσημερινὴν ἀνατολὴν II 1, l. 197-198 Todd)⁹⁷. Le participe parfait prouve qu'il sagit des rues et que l'idée de quartier est entièrement absente⁹⁸. La seule incertitude tient donc à la datation de l'œuvre.

Or, le sens de "rue" est, d'après des sondages, le sens normal d'ἄμφοδον à partir du IV^e s., chez Grégoire de Nysse⁹⁹ ou Grégoire de Naziance¹⁰⁰, par exemple, et plus tard à l'époque byzantine, chez Procope, Anne Comnène, Eustathe, par exemple. Cette chronologie suggère donc que le sens de "rue", dont la première attestation certaine est chez Théodotion, est un développement relativement tardif, quoique ses origines remontent à des emplois comme ceux de Philon de Byzance, où la rue fait partie du référent. Il n'est sans doute pas fortuit que, si l'on met à part le papyrus d'Engedi, d'interprétation incertaine, et Cléomède, de datation douteuse, les attestations les plus anciennes de ce sens soient dans des textes marginaux par rapport aux genres littéraires classiques – la Bible grecque révisée, le Nouveau Testament et des *Actes* apocryphes –, et donc *a priori* plus ouverts aux évolutions sémantiques "vulgaires". Il faut toutefois remarquer également que cette évolution sémantique est reflétée dans l'*Onomasticon* de Pollux, qui n'a pas pour vocation, loin de là, de rendre compte de la langue "vulgaire" de son temps : ce que cela suggère, c'est que l'évolution était assez répandue dans la langue parlée pour ne plus être considérée comme spécifiquement "vulgaire".

5. Le genre, l'étymologie et les premières attestations.

L'établissement des rapports entre les trois sens de "quartier", d'"îlot" et de "rue" requiert celui de l'étymologie d'ἄμφοδον, qui suppose lui-même réglé le problème du genre.

⁹⁶ Neugebauer 1975, II p. 960-961 (suivi par l'*OCD*³) ; Goulet 1980, p. 5-8 avec hésitations.

⁹⁷ Affirmation répétée l. 201-202 et 206.

⁹⁸ Il n'y a qu'une seule occurrence de ὁδός chez Cléomède, dans une citation d'Héraclite (I 8, l. 96 = Hér. 22 B 60 D.-K.).

⁹⁹ *De vita sua* 752.

¹⁰⁰ *De beneficentia* p. 96, l. 21 (*Gregorii Nysseni Opera* IX) ; *Oratio consolatoria in Pulcheriam* p. 463, l. 18 ; *De deitate filii et spiritus sancti et in Abraham* p. 121, l. 5 (*Opera* X 2) ; *Adversus eos qui castigationes aegre ferunt* p. 327, 11.

ΑΜΦΟΔΟΝ

Si le neutre τὸ ἄμφοδον est en effet la seule forme attestée dans les inscriptions et les papyrus, même dans un texte en langue plutôt "vulgaire" comme le charme amoureux d'Hauèris, et de loin la plus fréquente dans la littérature, celle-ci contient quelques occurrences du féminin ἡ ἄμφοδος. Il s'agit, dans un ordre chronologique approximatif, d'une citation de l'historien hellénistique Harmodios de Lépréos chez Athénée¹⁰¹, d'une glose du traité *Des termes injurieux* de Suétone, citée par Eustathe¹⁰², d'une des occurrences du mot dans la révision de *Jérémie* par Symmaque¹⁰³, et du passage de Galien concernant les fontaines de quartier¹⁰⁴.

Voyons de plus près la citation d'Harmodios. L'historien y décrit une coutume phigalote selon laquelle, à la fin des dîners, les convives font les libations sans s'être lavé les mains, mais après avoir essuyé celles-ci sur de la mie de pain, qu'ils emportent ensuite avec eux, "à cause des peurs nocturnes qui se produisent dans les ἄμφοδοι", ἔνεκα τῶν ἐν ταῖς ἀμφοδοῖς γινομένων νυκτερινῶν φόβων. Ces mots attirent l'attention par la rareté morphologique et par l'ancienneté du sens de "rue" – l'idée de "quartier" ne peut jouer aucun rôle ici – qu'ils supposeraient¹⁰⁵.

C'est un passage d'Alciphron et une glose hippocratique chez Galien qui permettent, me semble-t-il, d'aller plus loin. Dans une lettre du quatrième livre¹⁰⁶, une courtisane raconte qu'elle s'est rendue avec une troupe d'amies et d'amants, pour une partie fine, dans une petite propriété sise à vingt stades de la ville. La propriété une fois située et décrite, le courtisane enchaîne sur le trajet : les manuscrits ont ici εὐθὺς μὲν ἡ ἄμφοδος ἡμῶν εἶχέ τινα παιδιάν, texte incompréhensible qui fut judicieusement corrigé par Max Schepers en εὐθὺς μὲν ἡ ἄφοδος ἡμῶν εἶχέ τινα παιδιάν, "aussitôt notre départ fournit la matière de quelque amusement"¹⁰⁷. Le récit du trajet est clos plus loin par ces mots : ἔλαθε δ' ἡμᾶς ἡ ὁδὸς διὰ τὴν παιδιάν¹⁰⁸. Avec un sens différent d'ἄφοδος, Galien glose le terme

¹⁰¹ IV 149c = *FGrH* 319 F 1. L'ouvrage cité est un traité *Sur les coutumes de Phigalie*.

¹⁰² N° 50 Taillardat = Eust. *Comm. Il.* p. 909, 10.

¹⁰³ *Jr* 28, 4.

¹⁰⁴ *De usu part.* XVI 1.

¹⁰⁵ Gulick (Loeb) note, à cause des "peurs nocturnes" sans doute, que le texte est peut-être corrompu.

¹⁰⁶ N° 13, 2.

¹⁰⁷ Il faut se reporter à l'*editio maior* de 1901, où notre texte constitue le fragment V, pour le commentaire et la réfutation des autres conjectures, dont une, ἄνω ὁδός, n'en a pas moins été adoptée par les éditeurs de l'édition Loeb, suivis en cela, à tort, par la plupart des éditions et traductions récentes.

¹⁰⁸ § 3.

ΑΜΦΟΔΟΝ

hippocratique θρᾶνον "chaise percée" comme δίφρον ἀφοδευτικόν, ainsi que l'indique le *Liddell-Scott*, et non ἀμφοδευτικόν comme l'éditait Kühn¹⁰⁹.

Ἐφοδος pourrait-il convenir au passage d'Harmodios ? Il me semble qu'un passage de Xénophon le prouve. Dans la *République des Lacédémoniens*, en effet, à propos de l'institution des repas en commun par Lycurgue, la principale justification qui en est donnée est que cette pratique encourage à la modération, entre autres parce que les convives sont obligés de marcher, la nuit, pour rentrer chez eux, περιπατεῖν τε γὰρ ἀναγκάζονται ἐν τῇ οἴκαδε ἀφόδῳ (5, 7)¹¹⁰. La ressemblance des contextes et des formulations me paraît frappante. Il faudrait donc lire dans le texte d'Athénée, où c'était la seule occurrence d'ἄμφοδος, ἔνεκα τῶν ἐν ταῖς ἀφόδοις γινομένων νυκτερινῶν φόβων, "à cause des peurs nocturnes qui se produisent pendant le retour" – un texte bien meilleur, me semble-t-il.

Qu'un copiste pouvait corrompre ἄμφοδος en ἄμφοδον est confirmé par la corruption inverse dans deux manuscrits du *De usu partium*¹¹¹ et dans le *Commentaire sur Daniel* d'Hippolyte. Évoquant une grande persécution, ce dernier mentionne entre autres choses les enfants massacrés : la tradition manuscrite presque unanime a νηπίων ἐν ἀφόδοις φονευομένων¹¹², incompréhensible puisque ἄμφοδος ne signifie jamais que "départ" ou "retour", si l'on met de côté les sens physiologiques. Or un manuscrit porte ἀμφόδοις et la traduction en vieux slave à cet endroit emploie un mot signifiant "rues" : étant donnée la présence d'ἄμφοδον dans ce sens précis dans le grec patristique, il est surprenant que le réviseur de la vieille édition de Bonwetsch, qui n'avait pas, lui, connaissance de la variante manuscrite¹¹³, édite encore le texte reçu, et il me paraît assuré qu'il faut lire νηπίων ἐν ἀμφόδοις φονευομένων, "les enfants étant massacrés dans les rues"¹¹⁴.

L'hésitation des copistes entre ἄμφοδος et ἄφοδος était facilitée par la tendance du grec byzantin à éliminer les nasales précédant une fricative sourde, comme dans νύμφη >

¹⁰⁹ *Linguarum seu dictionum exoletarum Hippocratis explicatio* (XIX p. 104).

¹¹⁰ L'expression revient dans l'*Art équestre* à propos de chevaux mal tenus en main qui reviennent de la carrière à l'écurie, πρὸς τὰς οἴκαδε ἀφόδους φεύγουσιν ἐκ τῶν ἱππασιῶν (3, 4).

¹¹¹ B et M, cf. Helmreich *app. cr.*

¹¹² IV 51, 1. G. N. Bonwetsch et M. Richard (*Hippolytus I, Exegetische und homiletische Schriften* 1, *Die Kommentare zu Daniel und zum Hoheliede*, Berlin 2000² (Leipzig 1897¹) (GCS 1) pour l'apparat critique dont sont tirées les informations qui suivent.

¹¹³ Il pouvait néanmoins lire ἀμμόδοις dans A.

¹¹⁴ Bonwetsch suggérait πάροδοις ou ὁδοῖς, moins séduisants.

ΑΜΦΟΔΟΝ

νύφη¹¹⁵, que l'on trouve encore en grec moderne au sens de "mariée" ou de "belle-fille". Il s'agirait donc d'une faute de dictée intérieure.

C'est en fait seulement à l'époque byzantine, chez Procope, Michel Psellos, Anne Comnène ou Eustathe, notamment, que le féminin ἡ ἄμφοδος, au sens de "rue" comme nous l'avons vu, devient plus fréquent que le neutre. Ce changement de genre est certainement motivé par la prépondérance désormais établie du sens de "rue", car presque tous les noms de voie en grec ancien sont au féminin comme ὁδός, et notamment les composés déterminatifs de celui-ci, du type δίοδος, vers lesquels ἄμφοδον était attiré. Il paraît donc évident que Suétone avait écrit ἄμφοδα, corrompu en ἄμφοδοι par Eustathe¹¹⁶. La même remarque vaut pour Symmaque et Galien, d'autant plus que l'occurrence du *De humero* est, elle, au neutre¹¹⁷.

Le neutre est donc le genre étymologique du mot qui nous intéresse. Ἄμφοδον est le seul composé neutre ancien de ὁδός¹¹⁸. Il doit certainement ce genre à un terme comme χωρίον¹¹⁹ qu'il a dû qualifier avant d'être substantivé.

Le sens étymologique d'ἀμφί est "des deux côtés", mais dès les emplois homériques le sens de "autour" se rencontre¹²⁰. Si le sens premier n'est vivant dans les emplois prépositionnels que dans l'épopée avec le datif¹²¹, il le reste au moins jusqu'à l'époque romaine au premier terme d'un composé : ainsi, par exemple, dans ἀμφιθάλαττος "bordé

¹¹⁵ Thumb 1895, p. 18 ; Mirambel 1959, p. 47 ; et G. Horrocks *Greek*, p. 206-207. Andriotis (bibl. 1) dérive η αφοδιά signifiant "cour" dans les dialectes modernes des îles de la mer Ionienne de τὸ ἀμφοδίον.

¹¹⁶ On pourrait penser que c'est l'équivalence même entre κόμη et ἄμφοδον (cf. sect. 1) qui est d'Eustathe dans ce cas, mais celui-ci a déjà cité une autre glose de γεγωνοκόμη quelques lignes plus haut et on ne voit pas pourquoi il aurait expliqué l'emploi rare de κόμη ici et pas là.

¹¹⁷ Selon Kühn, dont l'édition est certes moins scientifique que celle du *De usu partium* par Helmreich.

¹¹⁸ Cf. Buck-Petersen p. 438-439, qui placent l'attestation du féminin chez Galien avant celle (fausse, d'ailleurs) du neutre chez Aristophane ! Les seules exceptions, apparemment, sont tardives : τὸ δύσοδον chez Jean Moschos et τὸ τετράμφοδον chez Marc le Diacre. Τὸ δυσέφοδον indiqué pour Philodème n'existe pas.

¹¹⁹ Cf. aussi οἰκόπεδον. En tout cas pas τόπος, pourtant également utilisé pour désigner un ensemble immobilier.

¹²⁰ *DELG sv.* Pour Homère, cf. Chantr. *Gr. H.* II, p. 86-88 et Fritz 1997, p. 49. Les données mycéniennes n'aident guère à éclaircir la question sémantique (on a p. ex. la prép. *a-pi* ("autour" ?) et l'ancêtre *a-pi-qa-ro* d'ἀμφίπολος, cf. *DMic sv.*) L'étude complète d'ἀμφί reste à faire.

¹²¹ Schwyzer II p. 438-439.

ΑΜΦΟΔΟΝ

par la mer sur deux côtés", attesté depuis Pindare et jusqu'à Strabon¹²², ἀμφίθυρος "qui a une porte de chaque côté", de Sophocle à Plutarque¹²³, d'où est tiré le substantif τὸ ἀμφίθυρον seulement attesté dans une *Idylle* de Théocrite où il désigne le vestibule d'une maison, précisément le passage entre la porte d'entrée et le péristyle¹²⁴, et bien sûr τὸ ἀμφίθεατρον, dont les attestations les plus anciennes sont chez Vitruve et Strabon et dans les *Res Gestae* d'Auguste¹²⁵, et ἀμφίθεατρος, d'abord chez Denys d'Halicarnasse¹²⁶.

Les composés nominaux où ἀμφ(ι)- signifie "autour" sont moins fréquents¹²⁷, et ἄμφοδον n'en fait certainement pas partie, "ce qui entoure une rue" (composé hypostatique) étant absurde et "ce qui est entouré par une rue" (composé possessif) très peu vraisemblable, les rues étant idéalement représentées, en particulier dans l'urbanisme orthogonal, comme coupant la ville en droite ligne¹²⁸. Comme P. Kretschmer l'a remarqué

¹²² Pind. *Ol.* VII 33 ; Xén. *Rev.* 1, 7 ; Str. IX 1, 3 (cf. τριθάλαττος 2, 2 = Éphore de Cumes *FGRH* 70 F 119) ; Poll. IX 17. C'est sans doute une rénovation de l'ancien ἀμφιάλος peut-être attesté depuis le myc. (*a-pi-a₂-ro*, anthrop. masc.) et au moins depuis l'*Odyssée* (I 386 = 395 = 401 = II 293 ≈ XXI 252), encore chez Plutarque (*Propos de table* IV 2, 667 e : il s'agit d'un citoyen de Nicopolis, sur la presqu'île entre la mer Ionienne et le golfe d'Ambracie), et dans le nom du promontoire formant le goulet le plus étroit entre Salamine et le continent, Amphialè (Str. IX 1, 13).

¹²³ Soph. *Phil.* 159 ; Lys. *Contre Ératosthène* 12 ; Plut. *Numa* 26, 11.

¹²⁴ Théocr. *Id.* XIV 42, avec comm. de Gow. Le masculin ὁ ἀμφίθυρος d'une dédicace hellénistique de Coronée est étrange (Schwyzer 504 = *IG* VII 2876, II^e s. av. J.-C. ; interprété comme "porte de derrière" par le *DGE*, cf. Pollux I 76). Noter encore Hésychius α 3798 ἀπίθυρον· πολῶνα. Ταραντῖνοι.

¹²⁵ Vitruv. I 7, 1 ; Str. V 3, 8 ; XIV 1, 43 ; XVII 1, 10 ; *RGDA* 22, 3 (cf. version gr. à Apollonie de Galatie, *MAMA* IV 143 C 15). Les plus anciennes attestations épigraphiques en dehors des *RGDA* sont dans deux décrets honorifiques de Bérénikè de Cyrénaïque (Lüderitz 1983, n° 70, 10, 20 et 23-24 (fin I^{er} s. av./début I^{er} s. ap. J.-C.) et 71, 27 (24/25 ap. J.-C.), la nature exacte de l'édifice étant toutefois discutée (p. 155)). C'est certainement un composé déterminatif signifiant "théâtre qui est théâtre de chaque côté", par opposition au théâtre classique où le koilon, c'est-à-dire le théâtre proprement dit, faisait face à l'orchestra et au bâtiment de scène (pour cette tripartition, cf. *DMAGR* III, p. 130), cf. Petersen 1986, p. 211-213 (avec *DELG*² (1999), suppl. sv θεάω), O.-T. sv, et *DMAGR* III, p. 144.

¹²⁶ À propos du *Circus Maximus*, qualifiant στοά (*AR* III 68, 3) et ἵππόδρομος (IV 44, 1). Il est tentant de supposer qu'il s'agit d'un dérivé inverse de τὸ ἀμφίθεατρον.

¹²⁷ Cf. p. ex. τὰ ἀμφιδρόμια, dont il est difficile de croire avec H. Petersen (1986, p. 200) que le premier terme signifie "des deux côtés", ou bien ἀμφίπολος.

¹²⁸ Cf. p. ex. Diodore de Sicile XII 10, 7, et Hellmann *Choix* 6, 25-26 (Colophon 311-306 av. J.-C.).

ΑΜΦΟΔΟΝ

le premier, à ma connaissance¹²⁹, ἄμφοδον peut donc être un composé hypostatique signifiant originellement "ce qui est de chaque côté d'une rue"¹³⁰ ou bien un composé possessif signifiant alors "ce qui a une rue de chaque côté". Les occurrences d'ἄμφοδον chez Philon de Byzance, où la rue fait partie de l'ἄμφοδον-quartier, pourraient faire préférer la première interprétation, mais nous avons vu qu'ἄμφοδον désigne dans l'inscription hellénistique de Laodicée, et peut-être dans la Septante, à Aphrodisias et Engedi, une parcelle urbaine. Or ce référent conviendrait très bien aux deux plus anciens témoignages après Aristophane, Hypéride et les comptes des pôlètes athéniens – et bien mieux, me semble-t-il, qu'un quartier centré autour d'une rue, qu'il est nettement plus difficile d'imaginer comme objet de propriété privée. En outre, une inscription de Thestia, en Étolie, datant du II^e s. av. J.-C. (SEG 23, 398), nous fait connaître un autre composé neutre, celui-ci de λαύρα, διάλαυρον, dont la seule autre occurrence est dans une glose d'Hésychius (δ 1114), et qui s'analyse selon toute vraisemblance comme "ce qu'il y a entre deux λαῦραι", c'est-à-dire entre deux rues¹³¹. Qu'un îlot soit délimité par deux côtés seulement n'a rien pour surprendre : depuis l'époque archaïque les îlots des villes grecques à plan orthogonal ou régulier sont généralement rectangulaires, et les maisons regardent vers les longs côtés. C'est donc bien l'étymologie comme composé possessif qu'il faut préférer pour ἄμφοδον, me semble-t-il, ainsi parallèle à τὸ ἀμφίθυρον mentionné plus haut. Le mot désignait donc à l'origine un îlot rectangulaire et était lié à l'urbanisme orthogonal. Une glose dans des *Lexeis rhetorikai* byzantines définissant l'ἄμφοδον (*sic*) comme "la rue délimitée comme par un carré" (ἢ ὡσπερ ἐκ τετραγώνου διαγεγραμμένη ὁδός)¹³², absurde en elle-même, paraît garder la trace d'une définition du mot au sens d'"îlot"¹³³. Elle rappelle la définition du διάλαυρον chez Hésychius, où le verbe est διαλαμβάνω. La corruption de la définition, étant donné le développement byzantin du sens de "rue", ne serait pas surprenante.

Cela nous permet peut-être d'interpréter la distinction supposée par les comptes des pôlètes entre χωρίον, οἰκόπεδον et ἄμφοδον : le premier serait un terrain non-bâti en

¹²⁹ 1920, p. 159-160. Voir aussi Buck 1922, p. 114-115.

¹³⁰ C'est l'interprétation retenue par Buck, *loc. cit.*, qui objecte à la seconde – à tort, pensons-nous – qu'elle ne convient pas à l'îlot bordé par des rues sur quatre côtés et que ce n'est pas l'îlot, mais le quartier desservi par une rue qui constitue l'"unité naturelle".

¹³¹ Cf. p. ex. ἀμφίθυρον "ce qu'il y a entre deux portes", "vestibule" chez Vitruve (VI 7, 5), et διάστυλον "entrecolonnement". Pour le détail de l'analyse, cf. ch. V 3 b, p. 169-170.

¹³² Bekker *An. Gr.* I, p. 205, l. 14.

¹³³ Hypéride étant le seul orateur chez qui ἄμφοδον soit attesté, il serait même possible que cette glose ait concerné son fragment.

ΑΜΦΟΔΟΝ

général, le second un terrain à bâtir ou un bâtiment, et le dernier un îlot pouvant comprendre plusieurs οικόπεδα.

Smyrne, Stratonicee, Pergame semble-t-il, Laodicée, Aphrodisias, Béroia, Éphèse et Damas avaient un plan au moins partiellement orthogonal. Mais il est évident qu'ἄμφοδον a pu s'appliquer à des plans irréguliers : toutes les villes d'Égypte où ἄμφοδον est attesté ne sont pas orthogonales, par exemple, ni Rome à laquelle Galien fait référence dans le *De humero*. On relèvera que πλινθεῖον a pu également, à Antioche ou à Antinooupolis, désigner l'îlot rectangulaire, grâce à la métaphore du cadre rectangulaire servant à mouler les briques¹³⁴.

À partir du sens d'"îlot", le mot en venait facilement à s'appliquer, par métonymie, au quartier constitué de plusieurs îlots, puis, par un nouveau déplacement, au quartier constitué par les rangées de maisons de chaque côté d'une rue, et donc enfin à la rue elle-même. On pourrait dire que la représentation qui est à l'origine d'ἄμφοδον est celle de l'arpenteur traçant les limites de la parcelle à lotir, mais que celle qui a motivé le déplacement de sens vers l'idée de rue est la représentation de l'habitant, qui ne peut concevoir l'îlot et sa maison sans la rue qui en commande l'accès. L'évolution sémantique reflèterait donc l'appropriation par les usagers, pour employer un terme moderne, d'un terme technique.

Pour revenir enfin à Aristophane, il paraît douteux, tout compte fait, de rapprocher son Ἄμφοδος burlesque de l'ἄμφοδον-"îlot" (ou même "quartier"), car ce sens semble plutôt gêner qu'amplifier la dérision : je vois mal le comique de l'équivoque, à travers le nom propre, entre le sens de "en route" et celui d'"îlot", même s'il y a rencontre burlesque d'une expression poétique et d'un terme très prosaïque. Il est plus facile de supposer que c'est Pollux, tout à la joie de citer une aussi bonne source, qui ait mal interprété ou surinterprété le jeu de mots d'Aristophane. Cela ne surprendrait guère de la part d'un lexicographe qui fait d'ἄμφοδον le synonyme d'un mot signifiant "rue" – et d'un mot marginal du point de vue de l'usage commun, car presque seulement poétique, ἄγυια – avant de l'associer à un terme signifiant "quartier" – cette fois le sens marginal, sinon fantôme, d'un mot courant, κόμη –, c'est-à-dire suggère la priorité de sens de "rue" par rapport à celui de "quartier", un ordre inverse à celui que nous avons établi, sans compter que le second exemple cité, le fragment d'Hypéride, n'illustre même pas, selon mon

¹³⁴ Pour le sens premier de πλινθεῖον, cf. Hellmann *Recherches sv. Pour Antioche*, Feissel 1985 (73/74 ap. J.-C. : il s'agit de listes d'îlots qui ont participé à la construction d'un canal). À Antinooupolis, les πλινθεῖα sont des subdivisions du γράμμα ("quartier" comme à Alexandrie), mentionnées comme lieu de résidence ou pour localiser une habitation (cf. p. ex. *P. Fam. Tebt.* 33 (151 ap. J.-C.), l. 3, 17, 20 et 24) : sont-elle aussi des quartiers, plus petits que les γράμματα, ou bien seulement des îlots ?

ΑΜΦΟΔΟΝ

interprétation, le sens de "rue". Faut-il attribuer une telle confusion à Pollux ou à ses abrégiateurs ? Dans tous les cas, nous voyons imposé à des textes classiques un sens d'ἄμφοδον qui n'est en fait attesté qu'à partir de l'époque romaine et qui devait être courant dans la langue parlée contemporaine de Pollux (cf. section 4, p. 201-205).

La plus ancienne attestation d'ἄμφοδον est donc chez Hypéride. Il n'est peut-être pas fortuit que la suivante soit en attique également : ἄμφοδον serait alors un des termes empruntés par la *koinè* hellénistique au dialecte attique.

Conclusion.

Si les raisonnements menés dans ce chapitre sont justes, ἄμφοδον désigna d'abord l'îlot rectangulaire, puis – son référent le plus courant dans l'Antiquité – le quartier, enfin la rue, et cette évolution eut partie liée avec la transformation du mot en féminin à l'époque byzantine, cette transformation venant contaminer plusieurs passages antiques.

Cette évolution sémantique est parallèle à celle affectant *uicus* en latin¹³⁵ – dont ἄμφοδον est d'ailleurs dans plusieurs textes un équivalent –, puisque le mot désigne étymologiquement, comme son correspondant grec οἶκος, "l'unité formée de plusieurs familles", et que le sens de rue, bien attesté à partir du I^{er} s. av. J.-C., est toutefois secondaire¹³⁶. En outre, le mouvement est exactement inverse de celui qui a conduit στενωπός, ῥύμη et surtout λαύρα, de diverses manières et dans des contextes différents, de la désignation de la rue à celle du quartier. Cette symétrie manifeste l'étroitesse des rapports entre les noms du quartiers et les noms de la rue, elle-même conséquence de l'usage quotidien fait par les habitants des lieux en question, qui les liait jusqu'à parfois les confondre. C'est sous la pression de la vie urbaine qu'ἄμφοδον, sans doute à l'origine un terme de spécialiste, a changé de sens, et plus tard de genre.

Les autres noms du quartier (τόνος, γειτονία et γειτνίασις) sont fondés sur un raisonnement différent.

Il est remarquable que les racines du sens de "rue", lui-même tardif, remontent aussi haut que les premiers emplois substantiels, chez Philon de Byzance. Ce qui n'était dans la *Syntaxe mécanique* qu'un trait annexe a mis plusieurs siècles pour devenir, d'abord dans des textes peu soumis à la norme linguistique dominante, comme les révisions de la Septante ou

¹³⁵ Cf. dernièrement Tarpin Vici *et pagi*.

¹³⁶ Cf. ch. III 3e, p. 117.

ΑΜΦΟΔΟΝ

le Nouveau Testament, le trait principal. On mesure là la lenteur de nombreuses évolutions sémantiques.

VII. ΠΛΑΤΕΙΑ.

Comme ὁ στενωπός, ἡ πλατεῖα est un adjectif substantivé, comme l'explique Sextus Empiricus dans ses *Esquisses pyrrhoniennes* (I 19 [188]) : ὅταν λέγομεν “πλατεῖα”, δυνάμει λέγομεν “πλατεῖα ὁδός”. De fait, le syntagme ὁδός πλατεῖα est attesté dans la source la plus ancienne, le règlement des Molpes de Milet, antérieur à la destruction de la ville par les Perses en 494, et dans une des plus anciennes, le règlement des astynomes du Pirée, qui date de 320/319 av. J.-C. L'inscription de Géla, du début du V^e s., contient cependant déjà πλατεῖα. On ne retrouve plus tard le syntagme, pour désigner une voie urbaine, que dans les trois documents de Pathyris en Égypte, datant de la fin du II^e s. av. J.-C., qui mentionnent une πλατεῖα ὁδός τῶν θεῶν.

Comme στενωπός encore, πλατεῖα ne désigne pas uniquement la rue, mais l'écart avec les autres sens est plus grand, car il s'agit ici de la paume de la main, d'un récipient plat ou d'un bord large¹. Ces sens ne sont toutefois pas réellement en concurrence avec celui qui nous intéresse, car leurs attestations sont beaucoup plus rares et jamais, à ma connaissance, dans le même texte que les siennes.

Πλατεῖα apparaît aussi bien dans la documentation épigraphique et papyrologique que dans les textes littéraires, presque seulement en prose, les deux attestations poétiques étant d'ailleurs relativement proches du domaine "prosaïque", puisqu'il s'agit du poète comique Philémon et d'Héronidas. Il n'y a apparemment pas de restriction chronologique ou géographique particulière.

Il a quatre composés, ἱεροπλατίη, ἱεροπλατεῖται, ξυστοπλατεῖται et πλατεάρχαι. *Platea* en latin est un emprunt.

1. Les premières attestations et l'étymologie.

a) premières attestations.

Le règlement milésien (*Milet* I 3, 133), dont l'ancienneté a été mentionnée, décrit entre autres le parcours de la procession annuelle partant du sanctuaire d'Apollon

¹ Je renvoie le lecteur au *LSJ sv* II b-d : les sources sont respectivement Aristophane, une inscription délienne et Démétrios de Phalère.

ΠΛΑΤΕΙΑ

Delphinios à Milet pour rejoindre celui d'Apollon Didymeus à Didymes (l. 18-31) : l'inscription décrit le sacrifice au premier sanctuaire, puis le transport de pierres sacrées jusqu'au sanctuaire d'Hécate devant les portes de la ville et jusqu'à Didymes, puis elle dit que les Molpes "vont par la *ὁδὸς πλατεῖα* jusqu'à la hauteur" (*ἔρχονται τὴν ὁδὸν τὴν πλατεῖαν μέχρι | ἄκρο* l. 27-28) et poursuit en décrivant les autres étapes de l'itinéraire, jusqu'aux portes du sanctuaire oraculaire. La voie désignée comme *ὁδὸς πλατεῖα* est donc la route reliant Didymes à Milet par l'intérieur des terres, route partiellement monumentalisée par des pierres bordières et des sanctuaires², plus tard dite "voie sacrée"³. Sa largeur moyenne est d'environ 5 m⁴, soit beaucoup moins que les grandes *πλατεῖαι* que nous verrons plus loin, mais plus, sans doute, que les autres routes ou chemins menant à l'arrière-pays de Milet, d'où cette désignation. Au reste, il n'est pas nécessaire qu'elle ait été plus large que *toutes* les voies rurales du territoire milésien, car sa fonction la singularisait déjà. Il est remarquable que l'itinéraire entre le Delphinion et les portes de Milet ne soit pas décrit, probablement parce qu'il était évident et parce qu'il ne comportait aucune étape.

Le syntagme *πλατεῖα ὁδός*, et le substantif *πλατεῖα* qui en est issu par ellipse, paraissent néanmoins s'être spécialisés assez tôt dans la désignation d'une voie urbaine, car dès le début du V^e siècle une inscription de Géla (*IGDS* 134a), malheureusement très lacunaire, se rapportant à une transaction mentionne des individus "siégeant dans la *πλατεῖα*" (*ἐν τῷ πλατέαι [sic] θῶκέοντας* l. 4), ce qui renvoie probablement à l'axe longitudinal réservé dès les premiers temps dans le tissu urbain de la colonie créto-rhodienne, sur lequel donnent des rues plus étroites perpendiculaires⁵. Quant au règlement des agoranomes du Pirée (*IG* II² 380), presque deux siècles plus tard (320/319), il dispose que les magistrats en question, ayant également qualité d'astynomes, doivent "veiller à ce que les *ὁδοὶ πλατεῖαι* par où passe la procession en l'honneur de Zeus Sauveur et de Dionysos soient égalisées⁶ et tenues dans le meilleur état possible" (*ἐπιμεληθῆναι [...] τῶν ὁδῶν τῶν πλατειῶ[ν] ἥ ἢ πομπὴ πορεύεται | τῷ Διὶ τῷ Σωτή[ρι κα]ὶ τῷ Διονύσῳ*

² Cf. Gödecken 1986, en particulier p. 235-253, et Schneider 1987, pour deux descriptions légèrement différentes du tracé.

³ *Didyma* II 40, 12-13 (la plus ancienne attestation : 174/173 av. J.-C.) ; 57, 12-13 (vers 100-102 ap. J.-C.) ; 280 A 9 (II^e s. ap. J.-C.). On notera que Pausanias, pour situer un monument, ne parle que d'une simple *ὁδός* (VII 2, 6).

⁴ Gödecken 1986, p. 239 avec n. 65, et Schneider 1987, p. 109 et 125.

⁵ Cf. Panvini 1996, p. 45 et 84.

⁶ C'est-à-dire sans doute débarrassées des gravats et autres déchets qui en rendent la surface inégale et donc entravent la circulation, cf. l. 26-28 et 37-39.

ΠΛΑΤΕΙΑ

ὄπως ἂν ὁμαλισθῶσιν καὶ κατασ[κ]ευασθῶσιν ὡς βέλτιστα l. 19-23). Une disposition identique concernant l'agora précède ce passage. Le Pirée antique est malheureusement fort mal connu, mais il est établi que son plan était organisé selon des rues étroites (4-5 m) et des rues larges (env. 8 m) se coupant à angle droit⁷, et ce sont certainement ces rues larges, évidemment plus adaptées à une procession que les plus étroites, que désigne l'inscription. Le fait que le contexte soit ici religieux comme à Milet ne doit pas faire ignorer le témoignage de l'inscription de Géra et des autres occurrences, et supposer un lien originel entre les processions et les voies larges⁸ : c'est certainement parce que ces rues étaient larges qu'elles étaient empruntées par des processions, et non l'inverse, la raison de la largeur devant être la facilité de la circulation en général.

b) étymologie.

Les autres occurrences de πλατεῖα désignent toutes une voie urbaine. Avant de les étudier, il convient de revenir à l'étymologie de πλατεῖα esquissée dans l'introduction du chapitre. En effet, le grec dispose d'un autre adjectif dénotant la largeur, εὐρύς : pourquoi donc le choix s'est-il porté sur πλατύς ? Ch. de Lamberterie, au début de son étude comparée des deux adjectifs dans son ouvrage sur *Les adjectifs grecs en -υς* (1990, p. 212-248), a défini l'opposition sémantique entre εὐρύς et πλατύς dans un passage qu'il vaut la peine de citer en entier : "Le premier signifie proprement 'vaste, ample, spacieux' et marque l'extension dans toutes les directions ('vaste plaine, vaste ciel') ; il s'applique à un espace plus qu'à des objets, comporte une idée d'ouverture et implique une absence de limitation, ce qui en fait l'antonyme de στενός 'étroit'. Le second, au contraire, qualifie plutôt des objets circonscrits sur un plan ou dans l'espace, et implique une limitation : pour des objets, planitude, c'est-à-dire absence de profondeur ou d'épaisseur, conformément à l'étymologie (le terme est apparenté à des substantifs comme πλαταμών "pierre plate" ou πλάτη "plat de la rame") ; pour une surface, largeur (πλάτος) par opposition à la longueur (μῆκος)" (p. 213). L'opposition serait donc similaire, à peu près, à celle entre les adjectifs français "vaste" et "large".

Cela suggère une première réponse à la question du choix de πλατύς : une rue est précisément une surface limitée et non ouverte dans toutes les directions, et donc

⁷ Cf. von Eickstedt 1991, p. 82-96. Il souligne en particulier le caractère hypothétique des reconstructions de R. Martin, J. Travlos et W. Hoepfner-E. L. Schwandner (p. 82), et démontre l'absence d'un schéma régulier appliqué à l'ensemble du Pirée (p. 95-96 avec n. 428), tout en donnant comme avérés l'orthogonalité, avec rues larges et étroites, ainsi qu'un grand axe hypothétique, mais probable, de 14-15 m (p. 95 et n. 427).

⁸ Thür 1989, p. 71-72.

ΠΛΑΤΕΙΑ

l'expression de sa largeur devrait exclure εὐρύς. Mais alors pourquoi trouve-t-on chez Homère l'adjectif εὐρύαγια, signifiant justement "aux larges rues", et décrivant le plus souvent la ville de Troie convoitée par les Achéens⁹ ? On notera également le vers de l'*Illiade* (XXIII 427) qui oppose στενωπός à εὐρύς (sous la forme du comparatif) pour décrire les rétrécissements et les élargissements du chemin sur lequel la course de chevaux va avoir lieu. Il faut peut-être supposer que la largeur envisagée dans ces passages homériques ne l'est pas de la même manière que dans πλατεῖα ὁδός : d'un côté, c'est la largeur comme ouverture, sans considération des limites des voies considérées, qu'il fallait exprimer, de l'autre, la largeur comme dimension, avec ses limites donc, c'est-à-dire selon le point de vue du géomètre veillant à l'établissement de la voie, comme nous avons vu que cela fut le cas pour Géla et le Pirée, et peut-être, dans une certaine mesure, pour la voie processionnelle de Milet.

Une autre raison pour le choix de πλατύς pourrait résider dans l'idée de planitude, également relevée par Ch. de Lamberterie. Chez Homère et Hésiode, où πλατύς qualifie aussi l'Hellespont vu de la côte, une pelle à vanner et un baudrier¹⁰, cette idée est peut-être toutefois particulièrement perceptible dans l'image la plus fréquente, celle du troupeau de chèvres (αἰπόλια πλατέ' αἰγῶν)¹¹, emploi surprenant puisqu'il s'agit non plus d'un objet individuel et continu, mais d'un ensemble d'objets ou d'un objet discontinu. La clé de cette formule pourrait se trouver dans le passage du chant II de l'*Illiade*, où des chevriers n'ont aucun mal à séparer leurs troupeaux qui se sont mélangés et qui ne sont pas seulement vastes, mais aussi uniformes, les bêtes étant de la même taille, ce qui rend la distinction d'autant plus difficile, et l'adresse des chevriers d'autant plus remarquable¹². En outre, dans certains passages d'Hérodote, de Xénophon, de Platon notamment, πλατύς a pour sens premier "plat" et non "large"¹³. Or une πλατεῖα n'est pas seulement une voie large, mais aussi, comme le montre bien le règlement des astynomes du Pirée, une voie dont la surface

⁹ Cf. ch. I 2a, β.

¹⁰ Pour l'Hellespont, *Il.* VII 86 ; XVII 432 ; *Od.* XXIV 82. Pour la pelle, *Il.* XIII 588. Pour le baudrier, *Il.* V 796.

¹¹ *Il.* II 474 ; XI 679 ; *Od.* XIV 101 et 103 ; Hés. *Théog.* 445.

¹² L'idée de dispersion avancée pour expliquer ces emplois par Lamberterie, s'appuyant sur la différence de comportement entre les chèvres vagabondes et les moutons regroupés (p. 218-219), ne me paraît pas cohérente avec les autres traits sémantiques de πλατύς. En outre, dans les énumérations des différents bétails qui lui suggèrent cette distinction, l'adjectif qualifie le dernier terme, qui est le seul à être qualifié, et il peut donc fort bien s'entendre de l'ensemble des bétails.

¹³ Cf. *LSJ* sv I 2.

ΠΛΑΤΕΙΑ

est aménagée et entretenue, c'est-à-dire aussi égale qu'il peut être utile à la circulation des piétons et des véhicules. L'égalité de la surface d'une πλατεῖα est aussi importante que sa largeur, et il est donc possible que ce trait sémantique ait également joué un rôle dans le choix de l'adjectif πλατύς plutôt que d'εὐρύς pour décrire la voie en question.

Il reste une dernière explication possible, qui tient à la chronologie. Un examen rapide des occurrences des deux adjectifs en question, à l'aide du *Lexikon des frühgriechischen Epos* (articles de R. Führer) et du *Liddell & Scott*, suffit à montrer que, si εὐρύς est beaucoup plus fréquent que πλατύς dans la poésie épique, il est en revanche rare chez les Tragiques, bien plus rare encore en prose, et tout à fait absent des papyrus, au contraire de son concurrent¹⁴. Un passage de Xénophon décrivant une route comme πλατεῖα et ὁμαλή (*Cyr.* V 3, 36) cité par Ch. de Lamberterie montre bien comment "εὐρύς est relayé par πλατύς pour exprimer la notion de largeur, et, corrélativement, πλατύς est dessaisi du sème de la platitude au profit de ὁμαλός" (p. 231). Tout cela concorde avec le fait que l'emploi le plus fréquent d'εὐρύαγια, dans la poésie épique archaïque, soit en même temps le plus ancien, les autres n'en étant que des échos, tandis que πλατεῖα ὁδός apparaît pour la première fois dans un texte en prose à la fin de l'époque archaïque et, presque inconnu en poésie, poursuit une longue carrière dans la prose hellénistique et impériale. Le syntagme πλατεῖα ὁδός a donc sans doute été créé alors qu'εὐρύς avait déjà reculé.

Les composés εὐρυχωρία et εὐρύχωρος/-ής (antonymes στενοχωρία, etc.), presque exclusivement prosaïques, et dont l'apparition est à peu près contemporaine de celle de πλατεῖα ὁδός¹⁵, ne constituent cependant pas un contre-exemple, car ils désignent proprement l'espace libre en général, c'est-à-dire l'absence de limitation, le dégagement, en particulier dans l'illustration de la théorie militaire du champ large. Les expressions fréquentes ἐν εὐρυχωρίᾳ et εὐρυχωρία ἐστίν signifient respectivement "à l'aise" et "il y a de la place"¹⁶. Les lieux urbains que ces termes commencent à désigner chez Lysias, Énée le Tacticien et dans la Septante, sont toujours des ouvertures dans le tissu urbain, des absences de constructions : il s'agit bien plus d'"espaces libres" que de "places" – mot sur

¹⁴ Lamberterie relève cet aspect chronologique de la question, mais semble considérer Xénophon comme le plus ancien témoin de l'extension de πλατύς au détriment d'εὐρύς, ce qui fait fi des inscriptions de Milet et de Géla (p. 225-226 et 230-231).

¹⁵ Premières occurrences dans un iambe anonyme sur Syloson, tyran de Samos après Polycrate, cité par Strabon (XIV 1, 17 = *IEG iambica adespota* 1) et chez Hérodote (IV 71, 4 et VIII 60 β).

¹⁶ Cf. aussi p. 233.

ΠΛΑΤΕΙΑ

l'étymologie duquel nous reviendrons. La valeur ancienne d'εὐρύς telle que définie par Ch. de Lamberterie est donc encore bien sensible.

Il y a donc trois raisons possibles pour le choix de πλατύς plutôt que d'εὐρύς dans le syntagme destiné à désigner la voie large, et il ne semble pas que l'on puisse, dans l'état de nos connaissances, en préférer une plutôt qu'une autre. Il reste que c'est πλατεῖα ὁδός qui s'est imposé. La période considérée fournit par ailleurs plusieurs occurrences de πλατύς qualifiant comme épithète ou attribut ὁδός ou un autre nom de voie sans qu'il s'agisse d'une désignation, mais seulement d'une description¹⁷, ainsi que des emplois similaires d'εὐρύς, concentrés chez trois auteurs de l'époque impériale¹⁸.

2. L'avenue.

L'histoire de πλατεῖα, jusqu'à la fin du Haut-Empire au moins, est simple. Le mot désigne toujours une voie principale, signalée entre autres par sa largeur, par opposition aux rues ordinaires, plus étroites, c'est-à-dire qu'il désigne une avenue par rapport aux rues. "Avenue" apparaît en effet le mot français le plus propre à traduire ce dont il s'agit, "boulevard" désignant historiquement les voies périphériques ayant pris la place des anciennes fortifications, et "grand-rue" impliquant la petitesse de l'agglomération.

Il faut néanmoins établir l'appartenance de πλατεῖα au vocabulaire des rues, car le mot est encore parfois traduit, sous l'influence de son descendant français, par "place".

¹⁷ Une route dans un contexte militaire Xén. *Cyr.* I 6, 43 ; V 3, 36 ; *Le commandant de cavalerie* 4, 3 ; F. J. G. *J.* III 142 ; Arrien *An.* I 1, 8 ; VII 9, 4. Un chemin ou un passage en général F. J. G. *J.* VI 149 ; Gal. *De uen. sect. adv. Erasistratum* 4 (XI p. 157 K.) ; Luc. *La goutte* 234. Une voie abstraite D. Chr. I 67 ; Luc. *Le maître de rhétorique* 7 ; Cl. Al. *Str.* II 68, 1 et V 31, 1.

¹⁸ Le passage de la Mer rouge et le chemin que se fraient les animaux aquatiques dans l'élément liquide Ph. Al. *De uita Mosis* I 177 et *De spec. leg.* IV 111 respectivement. Le passage de divers substances à travers divers canaux corporels Gal. *Ars med.* 34, 13 (I p. 398 K.) ; *De facult. natur.* I 13 (II p. 31 K.) ; III 15 (p. 210 K.) ; *De usu part.* IV 6 (III p. 274 K.) ; 7 (p. 280 K.) ; VI 10 (p. 456 K.), 14 (p. 479 K.), 17 (p. 499 K.) deux fois ; VII 13 (p. 563 K.) ; XIV 3 (IV p. 146 K.) ; *De meth. med.* XIII 11 (X p. 901 K.). Une voie abstraite Ph. Al. *De decalogo* 50 ; Plut. *De sollertia animalium* 964b.

ΠΛΑΤΕΙΑ

a) sa place dans le réseau des rues.

Deux passages, chez Strabon et Plutarque, montrent que les πλατεῖαι font partie des ὁδοί d'une ville¹⁹, et, dans la Septante, les deux termes servent plusieurs fois à former des expressions globalisantes désignant l'ensemble des rues d'une ville²⁰. D'autres textes mentionnent côte-à-côte une ou des πλατεῖα(ι) et les rues désignées comme ἀγυαί, ῥῦμαι ou στενωποί. Ainsi, le rédacteur alexandrin de 3 *Maccabées* raconte comment, lorsque Ptolémée IV veut profaner le Temple, les vierges en deuil remplissent les πλατεῖαι et les mères abandonnent leurs enfants chez elles ou dans les ἀγυαί (1, 18). Chez Diodore de Sicile, dans le récit de la fondation de Thourioi, étudié à propos de στενωπός, les grands axes que l'on trace en premier sont des πλατεῖαι, tandis que les rues qui complètent les cadres ainsi créés sont dites στενωποί précisément (XII 10, 7).

Πλατεῖα se rencontre toutefois surtout associé à ῥύμη. On trouve cette association chez Polybe, dans la célèbre description, au livre VI, du camp romain, comparé explicitement à une ville, et dont les passages les plus larges, la *uia principalis* et le passage parallèle à l'arrière du *praetorium*, sont des πλατεῖαι (31, 7 ; 32, 1 ; 33, 4), les passages plus étroits étant soit justement des "passages" en général (δίοδοι), soit des ῥῦμαι. On la trouve aussi dans la Septante (*Is* 15, 3) et le Nouveau Testament (*Lc* 14, 21). On la trouve enfin, bien sûr, dans plusieurs papyrus d'Égypte, dont deux sont à cet égard particulièrement clairs. Le premier est le document de police d'Heptakōmia (*P. Brem.* 23), intitulé διάταξις παραφυλακῆς πλατειῶν καὶ ῥυμῶν τῶν ὄν[των] ἐν τῇ μητροπόλ(ει), "Répartition de la garde des avenues et des rues qui sont dans la métropole" (l. 2-3), et mentionnant comme points de repère aussi bien diverses πλατεῖαι que des ῥῦμαι. Le second consiste dans les comptes d'une dame louant une série de boutiques probablement situées sur deux côtés d'un îlot d'Antinooupolis ou d'Alexandrie (*SB XIV* 11978), les unes donnant sur "la πλατεῖα" (l. 43), les autres sur "la ῥύμη" (l. 50)²¹.

¹⁹ Str. XVII 1, 8 : Alexandrie est entièrement découpée par des voies carrossables (ὁδοὶ ἰπιήλατοι καὶ ἄρματήλατοι), dont deux particulièrement larges (πλατύταται) qui se coupent à angle droit. La Voie Canopique est donc dite ἡ ἐπὶ τὸ μῆκος πλατεῖα au § 10. Plut. *Dion* 46, 2 : après un massacre dans les ὁδοί de Syracuse (44, 9), Dion entre dans la ville et progresse vers l'acropole par les πλατεῖαι encombrées de cadavres.

²⁰ *Ez* 16, 31 ; *Am* 5, 16 ; *Na* 2, 5 ; *Jr* 5, 1.

²¹ Ce n'est sans doute que par hasard que Pollux cite en même temps, comme ajout à la liste des noms de voie qu'il vient de faire, ῥύμη et πλατεῖα, qualifiés de modernes (ὡς οἱ νῦν λέγουσι). Cela n'est pas surprenant pour ῥύμη, tenu en piètre estime, car "macédonien", c'est-à-dire récent, par Phrynichos de Bithynie, même si

ΠΛΑΤΕΙΑ

Même dans les cas où πλατεῖα ne se trouve pas associé directement à un nom de la rue, celui-ci se trouve souvent ailleurs et confirme l'opposition, comme chez Flavius Josèphe, qui parle deux fois de la πλατεῖα d'Antioche (*G. J.* I 425 ≈ *A. J.* XVI 148) et mentionne bien des στενωποί (cf. ch. III 3c, p. 111, et f, p. 119-121). Il est donc clair que πλατεῖα fonctionne chaque fois en opposition avec les divers termes désignant la rue.

b) une rue monumentale.

Il ne peut s'agir ici de dresser un portrait de la πλατεῖα, car cela n'aurait de sens que si les données archéologiques – pour une partie desquelles, les rues à colonnades, il existe la synthèse récente de G. Bejor, *Vie colonnate. Paesaggi urbani del mondo antico* (Rome 1999) – étaient également exploitées systématiquement, ce qui est évidemment impossible dans le cadre de la présente recherche, mais quelques exemples permettront d'évoquer rapidement les traits principaux de cette voie.

Ainsi, la Voie Canopique d'Alexandrie, mal connue archéologiquement, est en revanche mentionnée par Polybe, Diodore de Sicile et Strabon, qui seul évoque aussi l'avenue perpendiculaire, et peut-être par un papyrus (*BGU* IV 1141). Strabon comme Diodore soulignent sa largeur, un plèthre (et plus, selon le géographe), soit cent pieds, soit un peu moins de trente mètres, et son étendue, puisqu'elle traverse la ville dans la longueur de part en part, et l'historien ajoute que les édifices la bordant sont magnifiques²². La largeur est également supposée par l'un des deux passages où Polybe l'évoque, car il la compte au nombre des lieux où la foule se masse lors d'une révolte, avec les espaces libres autour du palais, le stade et l'esplanade du théâtre (*XV* 30, 4). Il n'est peut-être pas fortuit que la mesure du plèthre revienne à propos d'autres πλατεῖαι, celles du camp romain, toujours chez Polybe, l'Hécatompédos de Syracuse mentionnée par Plutarque (*Dion* 45, 5)²³, et, selon l'archéologie, celle d'Antioche²⁴ et au moins une de celles de Thourioi²⁵, mais, comme nous l'avons déjà vu, toutes les πλατεῖαι ne sont pas aussi larges. Toutes ne

les exemples cités par Pollux sont tirés de la Comédie Nouvelle. On ne voit guère, en revanche, comment πλατεῖα peut être trouvé "moderne" – le grammairien ne l'illustre d'ailleurs par aucune citation.

²² DS XVII 52, 3 ; Str. XVII 1, 10.

²³ L'historien ne la désigne à vrai dire pas explicitement comme une πλατεῖα, mais il dit que Dion, entrant dans la ville avec ses troupes, passe les portes et entre dans l'Hécatompédos (εἰσέβαλε διὰ τῶν πυλῶν εἰς τὴν Ἐκατόμπεδον λεγομένην), puis avance vers l'acropole par les πλατεῖαι, dont il est donc probable qu'elle est la première.

²⁴ Lassus 1972, p. 142.

²⁵ Greco 1999, p. 416-417.

ΠΛΑΤΕΙΑ

traversent pas non plus l'entière longueur de la ville, même si cela est le cas à Antioche, où l'avenue est en fait la grand-route le long de laquelle la ville avait été fondée, incluse à l'intérieur des murs à l'occasion d'un agrandissement de la surface habitée²⁶, à Apamée de Syrie²⁷, et bien sûr à Thourioi comme le dit Diodore.

Quant au contexte architectural, les éléments les plus souvent évoqués sont les portes monumentales²⁸ et les portiques²⁹. On trouve également mention de divers édifices, comme les bains³⁰ ou les sanctuaires impliqués notamment par plusieurs "avenues sacrées"³¹. Enfin, un des traits saillants de la documentation épigraphique, rappelant les indications données par Flavius Josèphe pour Antioche³², est le nombre de dédicaces de pavement d'avenues, la plupart gravées au II^e siècle ap. J.-C.³³. Tout cela confirme que la πλατεῖα, comme beaucoup de nos avenues, est souvent une voie de prestige.

À la question de savoir si, comme pourraient le suggérer en particulier l'inscription de Géla et le règlement des astynomes du Pirée, πλατεῖα est un terme lié originellement aux villes nouvelles à plan orthogonal, il est impossible de donner une réponse catégorique : le fait que la plus ancienne attestation du syntagme πλατεῖα ὁδός – certes pour désigner une route et non une avenue – soit à Milet, dont, malgré l'opinion reçue, rien ne permet de dire si son plan archaïque et classique était orthogonal ou non³⁴, fait penser que les voies larges ne sont pas absentes des villes non planifiées, ce qui, au reste, est attendu.

²⁶ Lassus 1972, p. 140-141 et 143.

²⁷ Balty 1969, p. 33-37.

²⁸ Outre la Voie Canopique, ce sont les πλατεῖαι de Milet, de Thermes d'Himère, une de celles d'Héptakômia (*P. Brem.* 23, 11), celle situant le tombeau des Amazones à Athènes dans Plutarque (*Thésée* 27, 4), avec πύλη/πύλαι, et celles de Stratonicee et d'Éphèse (*IK Ephesos* n° 422A), avec πρόπυλον.

²⁹ À Antioche, Apamée de Syrie, Myra et Hermoupolis (*P. Vind. Sal.* 11, 1. 9-10). Il est remarquable que chez Achille Tatius, lorsque Clitophon découvre la Voie Canopique et l'avenue perpendiculaire, il ne les désigne que comme colonnades (στάθμη κιόνων V 1, 2 ; κιόνων ὄρχατος 4).

³⁰ À Apamée de Syrie (θερμαί) et dans la Θερμαία πλατεῖα d'Apamée de Syrie, et avec les βαλανεῖα de Myra et d'Hermoupolis (*P. Amh.* II 64).

³¹ Le nom est soit sous la forme du syntagme ἱερὰ πλατεῖα (Thyatire, l'adjectif est au superlatif à Apamée de Phrygie *CIG* 3960b), soit sous celle d'un composé *ἱεροπλατεῖα (ἱεροπλατίη à Milet *Milet* II 3, 403, le dérivé ἱεροπλατεῖται à Istros). On pensera également à la πλατεῖα ὁδός τῶν θεῶν de Pathyris.

³² Cf. Roller 1998, p. 214-216.

³³ À Athènes (*Hesperia* 1973), Éphèse (*IK Ephesos* 422A et 626), Aphrodisias, Thyatire, Apollonia du Rhyndakos et Synnada. La dédicace des Thermes d'Himères date des II^e-I^{er} s. av. J.-C.

³⁴ Cf. Longo 1999, p. 192-199.

c) la voie publique.

Si l'on veut maintenant appréhender la représentation que se faisaient les Anciens de la πλατεία sous l'angle de la vie qui l'anime, il faut d'abord visiter les occurrences du mot dans la *Clef des songes* d'Artémidore, justement reconnue comme source de premier ordre par L. Robert³⁵. Pour l'onirocrite, les lieux publics (δημόσια χωρία ou τὰ κοινά) par excellence semblent être l'agora et la πλατεία, accompagnées par les bains (βαλανεῖον), le temple et le sanctuaire (ναός et τέμενος), la promenade (ὁ περίπατος) et les faubourgs (τὸ προάστειον). Le seul point commun entre les quatre passages où πλατεία apparaît est en effet qu'il est associé à ἀγορά, tandis que les autres lieux sont associés diversement selon les contextes. Des trois passages décrivant un rêve-type, celui concernant le chant n'évoque que la paire fondamentale agora-πλατεία (I 76), celui concernant les excréments élargit cette association par la mention des lieux publics en général quand il s'agit de voir les excréments, mais par la mention du temple et des bains en particulier quand il s'agit de les produire (II 26), et celui concernant tous les rêves tournant autour de l'agora associe dans la même signification, bonne ou mauvaise selon le cas³⁶, la πλατεία, le théâtre, le faubourg, le sanctuaire, la promenade et les lieux fréquentés en général (III 62). Notons que l'ordre dans lequel ces différents lieux sont mentionnés varie sans qu'il soit possible de lui assigner une signification particulière. Par ailleurs, dans l'unique passage concerné décrivant un rêve réel (V 67), on retrouve la paire fondamentale agora-πλατεία, mais dans un rapport de contiguïté topographique et non symbolique, puisque le rêve a lieu dans la πλατεία près de l'agora (ἐν τῇ πλατείᾳ πλησίον ἀγορᾶς). Dans ce passage comme dans les autres, cependant, l'idée associée à la πλατεία est celle de l'exposition publique, affectée dans presque tous les cas d'une connotation négative, car il s'agit de choses qui, à des titres divers, ne devraient pas être publiques, exposées à l'observation de la foule (la prostitution, les excréments, le fait de chanter). De ce point de vue, la πλατεία chez Artémidore répond à la λαύρα archaïque et classique.

Ces passages d'Artémidore rappellent singulièrement le passage de Ptolémée Physcon (*FGrH* 234 F 3), cité par Athénée (X 438 e), où l'extravagance d'Antiochos IV Épiphanes, otage à Rome, est illustrée par le fait qu'il se livre à des actions ridicules dans les bains ou sur la voie publique, la δημοσία ὁδός, où il jette de l'argent aux passants, lieux auxquels le

³⁵ *Asie Mineure*, p. 155.

³⁶ L'agora peut signifier la prospérité pour un marchand, par exemple, mais la confusion pour un autre homme : le symbolisme de l'agora tourne autour d'une activité intense qui peut être profitable ou stérile selon le cas.

ΠΛΑΤΕΙΑ

récit parallèle de Polybe, qui ne mentionne toutefois pas l'épisode de la générosité aveugle, permet d'adjoindre le Forum (ἀγορά)³⁷ – remarquable coïncidence d'une typologie des rêves et d'anecdotes historiques, à plusieurs siècles d'écart. Ptolémée parle sans doute de δημόσια ὁδοί et non de πλατεῖαι parce que le premier terme exprime mieux, pour lui, le caractère public de l'extravagance.

C'est également par l'idée de publicité qu'on expliquera deux emplois intéressants de πλατεῖα en Égypte au I^{er} siècle ap. J.-C., dans les règlements de deux associations de Tebtunis (*P. Mich.* V 244 et 245), dont une clause permet au président de saisir un membre défaillant quant au paiement d'une taxe "dans la πλατεῖα aussi bien qu'au domicile" (ἐν τε τῇ πλατείᾳ καὶ ἐν ταῖς οἰκίαις), à quoi le second document ajoute "et dans la campagne" (καὶ ἐν τῷ ἀγρῷ), c'est-à-dire que le défaillant est exposé à la prise de corps chez lui, dehors et à l'extérieur de la ville – il ne serait guère efficace, en effet, de limiter le ressort, dans la ville, à la seule avenue, à l'exclusion des autres rues, donc ἐν πλατείᾳ doit ici signifier "dans la rue" en général. Pourquoi alors ne pas dire simplement ἐν ῥύμῃ ou ἐν ταῖς ῥύμαις, par exemple ? Peut-être sous l'influence d'une formule égyptienne, la πλατεῖα de Tebtunis symbolise l'ensemble du réseau des rues et représente l'espace public citadin par excellence³⁸. Cela fait aussi penser à la formule ἐν ἀγυῖᾳ dénotant également, à Oxyrhynchos, le caractère public de l'action, là une transaction financière³⁹. On rapprochera un autre document de Tebtunis, du II^e siècle ap. J.-C. (*SB* VI 9458), qui nous montre un créancier se remboursant en nature en allant trouver chez son débiteur les esclaves de celui-ci, qu'il dépouille ensuite de leurs vêtements ἐν μέσῃ πλατείᾳ. Il faut sans doute entendre "en pleine rue" plutôt qu'"au milieu de l'avenue" (le domicile du débiteur donnant sur cette voie particulière).

En Égypte, πλατεῖα est d'ailleurs dans une certaine mesure en concurrence avec δρόμος, dans le sens spécifiquement égyptien⁴⁰ d'"avenue menant à un sanctuaire". En effet, la πλατεῖα ὁδὸς τῶν θεῶν de Pathyris est peut-être dite ailleurs δρόμος⁴¹, une liste de quartiers d'Oxyrhynchos (*P. Oxy.* XLVI 3272) mentionne entre autre le Δρόμος de Thoéris,

³⁷ Le passage de Polybe (XXVI 1) est cité juste après celui de Ptolémée, en 439 a-b (cf. aussi V 193 e).

³⁸ Faut-il comparer les cas où la Septante traduit par πλατεῖα le mot hébreu désignant la rue comme espace extérieur (cf. plus bas) ? Des trois livres où cela arrive, un au moins, *Ézéchiel*, a été traduit en Égypte, les deux autres étant *Psaumes* et *Isaïe*. Mais le dossier n'est pas assez cohérent pour qu'on puisse en tirer des conclusions sûres.

³⁹ Je dois cette idée à Mme H. Cuvigny.

⁴⁰ Hellmann *Recherches sv.* Cf. ch. I 5, p. 56-58.

⁴¹ Selon l'interprétation par Pestman (1965, n. 197 p. 76) du δρόμος de *P. Adl.* I II 5.

ΠΛΑΤΕΙΑ

celui du Gymnase et la Πλατεῖα, et à Heptakômia un des secteurs de police délimités dans *P. Brem.* 23 va du δρόμος d'Aphrodite à la πλατεῖα des fils de Pachymis. En outre, au moins deux πλατεῖαι sont nommées d'après un sanctuaire, à Arsinoé le Kléopatreion (*BGU* II 445 : 148/149 ap. J.-C.), et à Hermoupolis le Sarapieion (*P. Amh.* II 98 : fin II^e-III^e s. ap. J.-C.)⁴². Il n'y a nulle part mention d'un δρόμος du Kléopatreion⁴³, et Hermoupolis ne connaît pas de δρόμος de Sarapis, mais celui d'Oxyrhynchos, par exemple, est bien connu. Ces cas sont néanmoins rares, et il semble donc que πλατεῖα n'ait guère empiété sur le domaine de δρόμος, tandis que celui-ci n'est jamais, dans la période envisagée, sorti de sa spécialisation.

d) la voie directrice.

Nous avons vu, dans le récit par Polybe au livre XV de la chute du régent Agathoclès à Alexandrie, comment la Voie Canopique, simplement désignée comme "l'Avenue", sert au rassemblement de la foule au même titre que d'autres espaces dégagés. Cette vaste capacité de la πλατεῖα, associée à sa fréquente centralité dans le réseau des rues, en fait une voie stratégique permettant à une armée de pénétrer jusqu'au cœur d'une ville, comme le montrent le passage de Plutarque déjà cité où Dion pénètre avec ses troupes par les πλατεῖαι de Syracuse jusqu'à l'acropole⁴⁴, mais surtout le récit de la prise de Tarente par Hannibal chez Polybe au livre VIII.

Il faut d'abord se représenter la physionomie générale de la ville : un éperon à la base très large fermant presque complètement une rade au Nord-Est, l'acropole occupant la pointe. Le Carthaginois est introduit de nuit par la porte Téménide, qui est proche de l'endroit où les murs de la ville rejoignent la rade⁴⁵, puis avance vers l'agora par la πλατεῖα remontant à partir de la rue Profonde (κατὰ τὴν πλατεῖαν τὴν ἀπὸ τῆς Βαθείας

⁴² Cf. aussi la πλατεῖα τῆς ἱερᾶς πύλης à Héracléopolis (*BGU* XVIII 1, n° 2731 : 86/87 av. J.-C.) ?

⁴³ Cela s'explique-t-il par le fait qu'il s'agit d'un sanctuaire grec et non égyptien ? Cf. en revanche l'ἄγυια de Cléopâtre Aphrodite à Oxyrhynchos : ἄγυια évoquait l'hellénisme (cf. ch. II 4d, p. 81-86).

⁴⁴ On pourra comparer Tite-Live XXV 25, 8, où Marcellus à Syracuse, incapable de prendre ni la citadelle de l'Euryale dans le quartier des Epipolai, ni l'Achradine fortifiée (cœur de la ville), installe son camp à mi-chemin des deux quartiers restants, Néapolis et Tychè, en se servant des maisons comme palissade et des *plateae* comme entrées.

⁴⁵ Pour la topographie de Tarente, mal connue dans le détail, je renvoie le lecteur à Wuilleumier 1939, p. 242-246, en l'occurrence p. 243 pour la porte Téménide. De Julis 2000, qui tombe d'accord (p. 61) avec Wuilleumier pour la localisation des voies mentionnées par Polybe, montre que l'état de la question n'a guère progressé en soixante ans.

ΠΛΑΤΕΙΑ

ἀναφέρουσιν 29, 1). Son but atteint, il envoie trois détachements "couper les plus stratégiques des voies menant à l'agora" (διαλαβεῖν τῶν εἰς τὴν ἀγορὰν φερουσῶν ὁδῶν τὰς εὐκαιροτάτας 30, 2), puis fait sonner les trompettes pour réveiller les Romains, qui, surpris, apparaissent en désordre sur les πλατεῖαι (παραγενόμενοι γὰρ ταῖς πλατείαις ἀτάκτως καὶ σποράδην § 9), où ils sont facilement massacrés (à nouveau ἐν ταῖς πλατείαις § 12). L'acropole reste cependant aux mains des survivants, et comme elle commande l'entrée de la rade où mouille la flotte tarentine, celle-ci ne peut sortir, mais Hannibal, "observant que l'avenue qui était en deçà du mur [qu'il a élevé au pied de l'acropole pour empêcher une sortie des Romains] et conduisait le long de celui-ci du port à la mer ouverte était facile à aménager, eut l'idée d'y faire passer les navires du port au côté sud [de la ville]" (συνεωρακὼς τὴν πλατεῖαν εὐδιακόσμητον οὖσαν τὴν ὑπάρχουσαν μὲν ἐντὸς τοῦ διατειχίσματος, φέρουσιν δὲ παρὰ τὸ διατείχισμα ἐκ τοῦ λιμένος εἰς τὴν ἔξω θάλατταν, ταύτῃ διανοεῖτο τὰς ναῦς ἐκ τοῦ λιμένος εἰς τὴν νότιον ὑπερβιβάζεσθαι πλεύραν 34, 9). Comme l'agora est juste à côté de l'acropole⁴⁶ et que le mur élevé par Hannibal va de la rue Salvatrice⁴⁷ à la rue Profonde (ἀπὸ τῆς Σωτείρας ἕως εἰς τὴν Βαθειαν προσαγορευομένην 33, 6), il n'est pas déraisonnable de penser que la πλατεῖα transformée en δίορκος est la même que celle par laquelle Hannibal a atteint l'agora⁴⁸ : faisant communiquer par la terre la rade et la mer, et longeant l'agora, c'était une voie directrice entre toutes.

Les indications comparées des paragraphes 2, 9 et 12 du chapitre 30 nous montrent par ailleurs que ce sont en général les voies menant à l'agora les plus importantes stratégiquement – quelle que soit exactement cette importance, que Polybe ne précise pas – qui sont des πλατεῖαι. Cela nous laisse avec les rues Profonde et Salvatrice : symétriques, elles longent probablement chacune l'une des deux façades maritimes de Tarente, et à ce titre sont évidemment stratégiques, comme le montre le fait qu'Hannibal emprunte la première entre la porte Téménide et l'avenue le conduisant à l'agora. Nulle part, cependant, elles ne sont désignées comme πλατεῖαι, ce qui n'exclut pas qu'elles l'aient été dans la réalité, car si leur nom, par lequel Polybe les désigne, suppose probablement l'ellipse de ὁδός, rien n'empêche qu'elles n'aient pu être désignées comme πλατεῖαι dans d'autres contextes où le nom n'était pas requis⁴⁹. Le problème est à peu près le même dans le

⁴⁶ On le déduit de Str. VI 3, 1.

⁴⁷ Peut-être d'après Poséidon Sauveur : Wuilleumier 1939, p. 245-246.

⁴⁸ Wuilleumier, hésitant, n. 6 p. 245.

⁴⁹ Cf. p. ex. l'avenue des Cordonniers à Saïttai connue à la fois comme πλατεῖα τῶν σκυτέων et comme ἡ Σκυτική : voir p. 227-228.

ΠΛΑΤΕΙΑ

passage de Plutarque, avec cette différence que le nom de la voie empruntée après l'entrée dans la ville, ἡ Ἐκατόμπεδος, implique en lui-même une largeur caractéristique des πλατεῖαι. L'incertitude demeure donc, mais il reste que ces textes de Polybe et de Plutarque nous montrent l'importance stratégique des πλατεῖαι.

Cette importance n'est pas sans rappeler celle, dans un contexte pacifique, des δημόσιαι ὁδοί dont Diodore de Sicile raconte, à propos des noces de la fille d'un riche Agrigentain, qu'elles ne pouvaient contenir la foule suivant le cortège nuptial (XIII 84, 3) : celui-ci part évidemment, bien que cela ne soit pas précisé, de la maison du père de la mariée pour rejoindre celle du marié, mais il n'est pas moins évident qu'elle n'emprunte pas n'importe quelles rues, car d'une part rien n'obligeait Diodore à parler de δημόσιαι ὁδοί plutôt que de ὁδοί tout court, et d'autre part l'historien précise ailleurs que le père de la mariée offrit à tous ses concitoyens un banquet dans le στενωπός qu'ils habitaient chacun et fit faire des sacrifices sur tous les autels, ceux des sanctuaires comme ceux des στενωποί, ce qui implique que ce sont les στενωποί qui sont les rues "ordinaires", celles où l'on habite (voir ch. III 3d, p. 114), et donc que les δημόσιαι ὁδοί sont des rues spéciales. Le trait remarquable du cortège étant sa taille, la "publicité" des rues en question doit signifier au moins en partie leur largeur, et il est donc probable que ce sont à peu près ce qu'on appellerait en d'autres circonstances des πλατεῖαι (cf. les πλατεῖαι ὁδοὶ du Pirée, associées aux processions en l'honneur de Zeus Sôtêr et de Dionysos), terme que Diodore n'emploie, deux fois, que dans le contexte de la description générale d'une ville, comme nous l'avons vu. Malheureusement, comme il s'agit du seul emploi du syntagme δημοσία ὁδός chez l'historien, et que les emplois chez d'autres auteurs ou dans le corpus documentaire ne sont pas entièrement cohérents, il n'est pas possible d'atteindre à la certitude. On rappellera cependant qu'à Érythrées au IV^e siècle (*IK* 1, 151), une inscription oppose les ὁδοὶ ἀνδροβασμοί aux ὁδοὶ δημόσιαι, c'est-à-dire, probablement, les rues piétonnes, parce que trop étroites pour laisser passer des véhicules, aux rues carrossables (cf. ch. I 3b, p. 50-51).

e) avenue et associations.

L'importance fonctionnelle des πλατεῖαι apparaît enfin dans le fait que dans plusieurs villes d'Asie Mineure, et une fois en Scythie Mineure, des associations professionnelles, religieuses ou autres se sont désignées par la πλατεῖα où leurs activités étaient concentrées, qu'il s'agît de production et d'échoppes ou de réunion et de lieu de rassemblement. Ce phénomène n'est documenté que par des inscriptions du II^e s. ap. J.-C. (et des suivants), presque toutes honorifiques. Ainsi Pergame a des "habitants de l'avenue des Pasparrites" (οἱ κατοικοῦντες τὴν Πασπαρειτῶν πλατεῖαν *OGIS* 491), nommée, donc, d'après les membres d'une tribu de la cité, elle-même nommée d'après un grand évergète de l'époque

ΠΛΑΤΕΙΑ

hellénistique, Diodoros Paspáros⁵⁰. Éphèse aussi a ses associations, l'une se désignant simplement comme "la πλατεῖα" (*IK Ephesos* n° 3080), probablement parce que l'avenue en question était connue, une autre portant le nom d'"avenue Branchianê" (πλατεῖα Βραγχιανή, nom non élucidé, *IK Ephesos* n° 454d) qui a ses latrines réservées dans le gymnase de Védius, et une troisième avenue, sans doute elle aussi pourvue d'un nom, mais rendue anonyme par une lacune (*IK Ephesos* 2298A). À Milet, une "avenue sacrée des amateurs de combats de gladiateurs" (ιεροπλατή τῶν φιλόπλων *Milet* II 3, n° 403), avait placé une inscription portant simplement son nom dans les remparts de la ville, près de l'endroit où elle devait se rassembler, sans doute⁵¹. La colonie milésienne d'Istros nous fait connaître, parmi des associations religieuses à qui une bienfaitrice a fait des distributions de vin, des ιεροπλατεῖται, "ceux de l'avenue sacrée" (*IScM* I 57). Une inscription gravée sur un support d'étendard, probablement originaire de Smyrne, évoque la συμβίωσις ξυστοπλατειτῶν, "confrérie de ceux de l'avenue du Xyste" (*IK Smyrna* II 1, 714).

Saittai, cité lydienne, a l'ensemble de témoignages le plus important⁵², sous la forme d'inscriptions funéraires dédiées entre autres par "l'avenue des Cordonniers" (ἡ πλατεῖα τῶν σκυτέων *TAM* V 1, n° 79-81 et 146), aussi nommée une fois "la réunion de l'avenue Cordonnière" (ἡ σύνοδος τῆσκυτικῆς (sc. πλατείας) Bakır-Barthel et Müller 1979, n° 25). On a en outre une "avenue des Travailleurs-de-Lin" (ἡ πλατεῖα τῶν λεινουργῶν Malay-Gül 1981, n° 7), dite ailleurs συνεργασία ou ὁμότεχνον (*TAM* V 1, n°82 et 83-84 respectivement), et aussi, tout simplement, ἡ πλατεῖα (Naour 1983, n° 19 ; il peut s'agir de l'une des deux précédentes ou d'une troisième). Il est révélateur que, pour les travailleurs de lin et, une fois (n° 79), pour les cordonniers, le verbe principal soit accordé au pluriel avec πλατεῖα au singulier, selon le sens donc. Les autres associations attestées sont désignées de diverses manières, selon un critère fonctionnel (outre συνεργασία et ὁμότεχνον, συμβίωσις, σύνοδος, nom au pluriel) ou plus rarement géographique (γειτοσύνη/γειτονία), et aucune de celles attestées plusieurs fois ne l'est que d'une seule façon. Les cordonniers et les travailleurs de lin, en tout cas, et peut-être une troisième association, à la différence d'autres associations professionnelles de Saittai, étaient donc

⁵⁰ Robert *Ét. anat.*, n. 5 p. 533 ; cf. *RE Suppl.* XII sv (D. Kienast).

⁵¹ Faut-il rapprocher cette ιεροπλατή impériale de la ὁδὸς πλατεῖα archaïque, devenue ἱερὰ ὁδός à l'époque hellénistique, et qui était certes une route, mais prolongeait une rue empruntée par la procession, rue anonyme dans nos sources ?

⁵² L'ensemble du dossier connu à ce jour est contenu dans *TAM* V 1, n° 79-93 et 146 (on lira avec profit la notice de P. Herrmann p. 32) ; Bakır-Barthel et Müller 1979, n° 25-34 ; Malay-Gül 1981, n° 7, 8, 13, 16, 17 et 19 ; Naour 1983, n° 18, 19 et 21. Voir aussi Dittman-Schöne 2001, en particulier p. 21-22.

ΠΛΑΤΕΙΑ

regroupés dans une πλατεία, ou du moins à proximité immédiate de cette πλατεία, sans doute pour des raisons tenant à leurs métiers. À Apamée de Phrygie, quatre inscriptions honorifiques nous font connaître leurs dédicataires comme "les commerçants de l'avenue des Thermes" (οἱ ἐπὶ τῆς θερμαίας πλατείας ἐργασταί IGR IV 791), dits aussi "ceux de l'avenue des Thermes" (οἱ ἐν τῇ θερμαία πλατεία n° 788-789), et, comme à Saïttai, "les artisans de l'avenue Cordonnière" (οἱ ἐν τῇ σκυτικῇ πλατεία τεχνῖται n° 790). Mylasa, en Carie, a des πλατεῖται d'une autre πλατεία dont le nom a été perdu (IK Mylasa 403). L. Robert, enfin, a étudié les platéarques des habitants du Quartier Sacré (Ἱεραμφοδειτῶν πλατεάρχαι) attesté à Amastris en Bithynie en 258 ap. J.-C., qui doivent être les représentants du quartier où se trouvaient le sanctuaire principal de la cité et une avenue qui en était certainement l'autre point de repère principal, servant ainsi à nommer ces notables⁵³.

Malgré les différences, ces inscriptions témoignent toutes de la coïncidence entre une unité topographique de la ville et une unité sociale de la cité. Même s'il ne faut pas imaginer que les citoyens concernés habitaient ou exerçaient tous dans la πλατεία qui servait à désigner leur association particulière au sein de l'association générale de la cité, il est évident que ce type d'artère, point de repère dans le tissu urbain partout où elle le coupait, se prêtait à la fonction de centre symbolique, sinon réel, de l'association concernée, et donc à la désignation de celle-ci.

3. Dans la Septante, le Nouveau Testament et chez ses premiers lecteurs.

a) la Septante.

La Bible des Septante est un cas particulier parmi les textes littéraires du corpus, puisqu'il s'agit presque entièrement d'une traduction de l'hébreu ou de l'araméen. C'est en outre un cas particulier difficile, car non seulement les traducteurs furent parfois amenés à faire des choix de traduction créant par exemple des néologismes de sens, même si ceux-ci sont moins nombreux qu'on pourrait le croire, mais encore l'entreprise de traduction s'étendit sur plus de trois siècles, avec les divergences que l'on imagine, sans compter que le texte traduit n'est même pas toujours connu avec certitude, le texte massorétique n'ayant été fixé qu'après la traduction⁵⁴.

⁵³ *Asie Mineure*, p. 151-159. L'hypothèse que "l'ensemble des platéarques d'un quartier tenaient des réunions commune, apparemment sous la présidence d'un amphodarque" (p. 156) n'est en effet guère séduisante.

⁵⁴ Sur tous ces problèmes, cf. *Bible grecque*.

ΠΛΑΤΕΙΑ

Il est évident que le grec du Nouveau Testament ne dépend pas entièrement du grec de la Septante, mais il n'en a pas moins été influencé par lui. Aussi est-il étudié à la suite de la Septante, ainsi que le seul auteur de la tradition judéo-chrétienne à employer le mot librement avant la fin du II^e s. ap. J.-C., Méliton de Sardes.

Il convient d'examiner la première occurrence séparément. Il s'agit de la *Genèse*, sans doute traduite comme le reste du Pentateuque à Alexandrie entre 285 et 282 av. J.-C., soit environ un siècle avant les autres traductions où apparaisse *πλατεῖα*⁵⁵. Lorsque les deux anges rencontrent Lot assis à la porte de Sodome et que celui-ci les invite chez lui pour la nuit, ils commencent par refuser en disant qu'ils passeront la nuit dans la *πλατεῖα* (ἐν τῇ πλατεῖα καταδύσομεν 19, 2), puis ils acceptent l'invitation. Le mot hébreu ici traduit, *rehov*, d'une racine signifiant "largeur" ou "étendue", désigne un trait caractéristique de la ville palestinienne pré-hellénistique, à savoir la place qui était devant les portes de la ville à l'intérieur des murs, seul véritable espace dégagé dans la ville pour les affaires publiques, qu'elles fussent commerciales ou politiques⁵⁶. Or, nous avons vu que *πλατεῖα* désignait toujours une avenue (Flavius Josèphe lui-même fournit parmi les occurrences les plus explicites sur la *πλατεῖα*-avenue)⁵⁷. Comment expliquer ce décalage ?

Voyons d'abord les autres occurrences dans la Septante. Elles sont nombreuses (52 occurrences), tant dans des passages prophétiques ou poétiques que dans des récits à valeur historique. Plus du cinquième d'entre elles (12 exactement) se trouvent dans des textes dont l'original hébreu est perdu (*Siracide*, *Judith*, *Tobit*, *1 Maccabées*), dans des textes directement écrits en grec (*3 Maccabées*), ou, même si la version en hébreu subsiste, dans un passage qui n'a pas d'équivalent hébreu (*Proverbes* 7, 6 et 9, 14). Ces occurrences seront étudiées après les autres.

Dans les 40 occurrences restantes, *πλατεῖα* traduit toujours, sauf à six reprises, l'hébreu *rehov* "place de porte"⁵⁸. Les passages les plus révélateurs sont celui de *2 Paralipomènes*, où Ezéchias harangue le peuple de Jérusalem dans la *πλατεῖα* de la Porte des Eaux (εἰς τὴν πλατεῖαν τῆς πύλης τῆς φάραγγος 32, 6)⁵⁹, ceux de *Juges*, où des voyageurs s'assoient dans la *πλατεῖα* de Gabaa avant d'être invités par un vieillard de retour des champs le soir (ἐν τῇ πλατεῖα τῆς πόλεως 19, 15 et 17, sans le génitif adnominal

⁵⁵ *Bible grecque*, p. 56-58.

⁵⁶ Cf. K.-B. *sv*, p. 1131, et Noth 1992, p. 136-138. Notons que l'autre occurrence de ce mot dans le Pentateuque (*Dt* 13, 17) est rendue en grec par le pluriel δίοδοι.

⁵⁷ M. Harl (*Bible d'Alexandrie I La Genèse*) traduit donc à juste titre "grand-rue".

⁵⁸ J'emprunte cette formulation concise à P. Lavedan (p. 95).

⁵⁹ Cf. *Bibl. Reallex. sv* "Jerusalem" (H. Donner), p. 158 et 160.

ΠΛΑΤΕΙΑ

§ 20), celui de 2 *Règnes*, où l'on apprend que les ossements d'ennemis vaincus ont été exposés dans la πλατεῖα de Baith-San (21, 12), et celui de 2 *Esdras* 10, 9, où le peuple de Jérusalem se rassemble dans la πλατεῖα du Temple (ἐν πλατείᾳ οἴκου τοῦ θεοῦ).

L'autre mot hébreu que traduit πλατεῖα dans la Septante, sauf une fois, *houts*, désigne l'extérieur, et donc secondairement, dans une partie de ses occurrences, la rue comme espace extérieur à la maison⁶⁰. Les occurrences sont : *Psaumes* 17, 43 (l'ennemi écrasé comme la boue des πλατεῖαι), *Ézéchiel* 7, 19 (argent jeté ἐν ταῖς πλατείαις), 26, 11 (ennemi foulant toutes les πλατεῖαι de Tyr), 28, 23 (le sang et la mort dans les πλατεῖαι de Sidon), et *Isaïe* 15, 3, où il s'agit de lamentations dans les πλατεῖαι et les ῥῦμαι de Moab, le second mot traduisant curieusement l'hébreu pour "place". Ces livres ne sont réunis que par la date sans doute relativement haute de leur traduction, à savoir dans la première moitié du II^e s. ap. J.-C.⁶¹. Le choix de traduction qui semble avoir prévalu en général pour le mot hébreu en question était plutôt ὁδός ou des composés de ὁδός⁶², ou bien les adverbes et adjectifs tournant autour de ἔξω.

Le dernier mot hébreu que traduit πλατεῖα (*Esther* 4, 1 διὰ τῆς πλατείας τῆς πόλεως), *taveh*, signifie "milieu" et est souvent, comme ici, employé dans un tour prépositionnel signifiant "au milieu de"⁶³.

Les passages dont l'original hébreu est perdu ou n'a pas existé emploient πλατεῖα dans les mêmes contextes que les autres. Le plus remarquable d'entre eux est celui de *Tobit* (2, 4). Selon la tradition minoritaire (G II), Tobit, à Ninive, apprend de son fils qu'un Juif assassiné a été jeté dans l'agora (ἔρριπται ἐν τῇ ἀγορᾷ § 2) et va aussitôt ôter le cadavre de la πλατεῖα pour l'apporter chez lui (ἀναιροῦμαι αὐτὸν ἐκ τῆς πλατείας καὶ εἰς ἐν τῶν οἰκιδίων ἔθηκα)⁶⁴ : le texte pose donc une synonymie entre ἀγορά et πλατεῖα.

Quant aux principaux thèmes, ils se répartissent à peu près également entre les occurrences où l'hébreu traduit est *rehov* "place de porte", celles où c'est *houts* "rue comme dehors" et celles où l'original hébreu est perdu ou n'a jamais existé : l'envahisseur foulant

⁶⁰ Cf. K.-B. sv, p. 286-287.

⁶¹ *Bible grecque*, p. 96-97.

⁶² Notamment le bizarre ἔξοδος, visiblement interprété par les traducteurs comme la "voie qui est dehors", sens inconnu et même tout à fait absurde en grec, et non comme la "voie qui va dehors" : c'est un néologisme de sens – sans postérité, comme de juste – créé pour rendre la nuance contenue dans l'hébreu.

⁶³ K.-B. sv, p. 1564-1565.

⁶⁴ La version majoritaire (G I) a seulement ἀνελόμην εἰς τι οἴκημα. Pour une caractérisation des deux versions, cf. P.-M. Bogaert 1993, col. 610-611.

ΠΛΑΤΕΙΑ

les πλατεῖαι⁶⁵, la mort fauchant les hommes (notamment les enfants) dans les πλατεῖαι⁶⁶, les lamentations emplissant les πλατεῖαι⁶⁷, et plus généralement les πλατεῖαι comme lieu public par excellence⁶⁸. D'autres apparaissent à plusieurs reprises : la séductrice à l'affût dans les πλατεῖαι⁶⁹, les vieillards assis et les enfants jouant dans les πλατεῖαι⁷⁰, la πλατεῖα comme lieu d'expression publique⁷¹ ou de rassemblement⁷², ou comme élément architectural important de la ville⁷³, ou bien encore comme lieu boueux⁷⁴, et enfin "dans ses πλατεῖαι" métaphore pour "chez soi"⁷⁵. Le thème du commerce ne joue aucun rôle.

Le mot est associé plusieurs fois à ὁδός ou un de ses composés, ou bien aux adverbes ἔξω ou ἔξωθεν dans une expression globalisante, pour désigner l'ensemble des rues de la ville concernée⁷⁶. Trois autres passages où ce trope est mis en œuvre méritent d'être mentionnés à part : d'abord, celui qui raconte comment, lorsque Ptolémée IV voulut pénétrer dans le Temple, la nouvelle s'en répandit miraculeusement et les vierges normalement confinées dans les maisons sortirent dans les πλατεῖαι pour se lamenter, tandis que les mères abandonnaient leurs enfants chez elles ou dans les ἀγυαί (3 *Maccabées* 1, 18) – c'est certainement là un trait de la koinè égyptienne, car le seul autre emploi d'ἀγυαί dans la Septante est dans le même livre, rédigé à Alexandrie⁷⁷.

⁶⁵ *Rehov* Na 2, 5, *houts* Ez 26, 11, sans hébreu *Jd* 1, 14.

⁶⁶ *Rehov* Jr 9, 20 ; 27, 30 ; 30, 32, *Lm* 2, 11 et 12. *Houts* Ez 28, 23. Sans hébreu *Jdt* 7, 14 et 22, *Tb* 2, 4, *I M* 2, 9.

⁶⁷ *Rehov* Ps 143, 14, *Am* 5, 16, *Jr* 31, 38. *Houts* Is 15, 3. Sans hébreu *3 M* 1, 18. Et "milieu" *Es* 4, 1.

⁶⁸ *Rehov* Ps 54, 12, 2 *R* 21, 12, *Pr* 1, 20, *Jr* 5, 1, *Ct* 3, 2, *Jg* 19, 15, 17 et 20. *Houts* Ez 7, 19. Sans hébreu *Si* 23, 21.

⁶⁹ *Rehov* *Pr* 7, 12, *Ez* 16, 24 et 31. Sans hébreu *Pr* 7, 6 ; 9, 14.

⁷⁰ *Rehov* *Za* 8, 4 et 5, *Jb* 29, 7, *Lm* 4, 18. Sans hébreu *I M* 14, 9.

⁷¹ *Rehov* 2 *Esd* 18, 16. Sans hébreu *I M* 1, 55, *Es* 6, 9 et 11.

⁷² *Rehov* 2 *Par* 32, 6, 2 *Esd* 10, 9.

⁷³ *Rehov* *Dn* 9, 25. Sans hébreu *Tb* 13, 17.

⁷⁴ *Rehov* *Ps* 17, 43.

⁷⁵ *Rehov* *Pr* 5, 16.

⁷⁶ ὁδός *Ez* 16, 31, *Am* 5, 16, *Na* 2, 5, *Jr* 5, 1, *Pr* 22, 13. Composés δίοδος *Pr* 7, 8 (πλατεῖα § 6 et 12 dans le même contexte), *Jdt* 7, 22, et ἔξωδος *Pr* 1, 20 (au sens, néologique, de ἡ ἔξω ὁδός et non de ἡ ἔξω φέρουσα ὁδός, cf. plus haut n. 62). Adverbes ἔξωθεν *Jr* 9, 20, ἔξω *Pr* 7, 12.

⁷⁷ 4, 3 question oratoire "quel nome, quelle cité, quel lieu habité, quelles ἀγυαί ne s'empliront pas de lamentations ?" : on va du plus grand au plus petit. Le pluriel ἀγυαί est remarquable, au regard des singuliers qui précèdent. Cf. ch. II 4d, α, p. 81-82.

ΠΛΑΤΕΙΑ

Le second passage (*Isaïe* 15, 3) parle lui aussi de lamentations, mais il s'agit cette fois des πλατεῖαι, des maisons et des ῥῦμαι : or, apparemment, l'hébreu traduit par πλατεῖα est *houts*, désignant la rue, et celui traduit par ῥῦμαι *rehov*, désignant la place. Ailleurs dans *Isaïe*, le premier mot est traduit par ὁδός ou ἔξοδος (5, 25 et 51, 20), le second par ὁδός (59, 14)⁷⁸. Il semble donc que le traducteur ait résolu le problème posé par la traduction de *rehov* en rendant simplement l'idée d'espace public par le mot grec le plus général désignant la rue, ὁδός, gommant ainsi la différence avec le sens de *houts*, mais que, lorsque les deux mots hébreux se sont rencontrés dans un même passage, il ait rendu cette différence en grec grâce à deux mots plus spécifiques pour désigner une voie urbaine, πλατεῖα et ῥύμη, qui faisaient couple. Il n'y a sans doute pas de raison particulière pour laquelle πλατεῖα fut chargé de traduire *houts* plutôt que *rehov*. Peut-être vint-il en premier à l'esprit du traducteur pour rendre l'idée de "dehors" contenue dans l'hébreu *houts* (cf. la traduction par ἔξοδος), et ῥύμη s'imposa par défaut pour *rehov*. Cette liberté de traduction correspond en tout cas parfaitement à ce que nous savons par ailleurs de la méthode du traducteur d'*Isaïe* (P.-M. Bogaert 1993, col. 636).

Dans le troisième passage (*Cantique* 3, 2), la bien-aimée dit qu'elle a cherché l'aimé partout, dans les ἀγοραί et dans les πλατεῖαι. Ici, πλατεῖα traduit *rehov*, comme généralement dans la Septante, mais ἀγορά traduit un mot hébreu signifiant "rue marchande". A nouveau, donc, on a l'impression d'une interversion, mais en fait le traducteur, œuvrant à la fin de l'entreprise septantiste⁷⁹, avait à sa disposition une traduction généralement reçue de l'hébreu "place", et n'avait pas de raison de lui préférer une nouvelle traduction par ἀγορά, qui était propre en revanche à traduire l'hébreu "rue marchande" grâce bien sûr à sa forte connotation commerciale (cf. plus bas). En outre, si l'on considère le grec seul, la paire ἀγορά-πλατεῖα – pensons à Artémidore, par exemple – apparaît très propre à exprimer l'idée que la bien-aimée cherche dans tous les lieux publics.

Pourquoi donc le mot πλατεῖα a-t-il été choisi pour traduire un mot hébreu signifiant "place", contre le sens attesté partout ailleurs en grec ? Le mot ἀγορά était à la disposition des traducteurs, mais l'étude des passages où il est employé et où l'hébreu est également disponible montre qu'il était attaché à l'idée de marché⁸⁰. Il devait être senti comme trop

⁷⁸ Que les deux occurrences de *rehov* dans *Isaïe* soient traduites par un mot grec désignant sans ambiguïté la rue montre qu'il n'y a pas eu d'interversion en 15, 3.

⁷⁹ Il s'agit en effet de la dernière phase, au I^{er} s. ap. J.-C. en Palestine, cf. *Bible grecque*, p. 97.

⁸⁰ *Ez* 27, 12, 14, 16, 19 et 22, où le sens de l'hébreu, *izavon*, est "marchandise" (K.-B. sv, p. 764), ce qui est un des sens d'ἀγορά, surtout à l'époque hellénistique (*LSJ* sv III 2) ; *Eccl* 12, 4 et 5, et *Ct* 3, 2, où l'hébreu *chok* signifie "rue marchande" (K.-B. sv, p. 1344-1345 ; apparenté au mot arabe d'où vient notre "souk"). Les

ΠΛΑΤΕΙΑ

mercantile pour désigner le genre de place qui nous occupe, dont le rôle était aussi politique et social qu'économique. Or le politique et le social étaient essentiels à l'agora classique, mais apparemment ils avaient perdu de l'importance à l'époque hellénistique, au moins dans l'esprit des traducteurs, actifs en Égypte, pays récemment hellénisé (l'agora ne fait pas partie des lieux importants d'Alexandrie, par exemple⁸¹).

Deux autres mots qui s'offraient aux traducteurs étaient εὐρυχωρία et εὐρύχωρος (substantivé en τὸ εὐρύχωρον), mais si ces mots pouvaient désigner une place (cf. p.ex. Énée le Tacticien *Poliorcétique* 1, 9), ils n'étaient pas spécifiquement attachés à ce sens, mais à celui d'"espace ouvert" en général. Dans la Septante, εὐρυχωρία n'apparaît qu'une fois, pour traduire un toponyme dérivé de la racine signifiant "largeur" ou "étendue", *Rehovot*. Εὐρύχωρος traduit six fois l'un de deux adjectifs ou un substantif de la même famille, et une fois un mot d'une racine différente, *goren*, signifiant "aire de battage", d'où en l'occurrence "espace libre devant la ville"⁸². Les quatre emplois dans *1 Esdras*, qui ne peuvent être comparés à l'hébreu, sont les seuls à désigner un lieu urbain, à savoir l'esplanade de la porte des Eaux⁸³. Εὐρυχωρία et εὐρύχωρον étaient donc trop généraux pour désigner les places avec leur rôle politique et social.

Si le terme πλατεῖα a été choisi pour traduire *rehov*, c'est peut-être d'abord parce que celui-ci était tiré comme le mot grec d'une racine exprimant la largeur, mais la réalité de la πλατεῖα a dû également être prise en compte de plusieurs manières. On a vu en effet que la πλατεῖα était souvent associée topographiquement et symboliquement à une porte et à une agora, et c'était un des hauts lieux de la vie publique d'une cité grecque. Ἀγορά et εὐρυχωρία/εὐρύχωρον étant écartés, πλατεῖα s'imposait, malgré le décalage avec l'usage ordinaire. D'ailleurs, un lecteur ignorant de l'hébreu comprend sans difficulté les passages où πλατεῖα est employé, et ne se doute aucunement de la hardiesse des traducteurs : se représentant, à la lecture de *Gn* 19, 2, des voyageurs se préparant à passer la nuit dans

passages sans hébreu sont *1 Esd* 2, 17, *Tb* 2, 3, et *2 Macc* 10, 2 : ἀγορά n'y a pas, à vrai dire, un sens particulièrement commercial.

⁸¹ Polybe XV 30, 4 et Strabon XVII 1, 6-12 ne la mentionnent même pas (mais cf. Ph. Al. *Leg. ad Gaium* 131). Cf. aussi Pensabene 1995, p. 206-207, pour le gymnase et le théâtre comme lieux de rassemblement à Alexandrie.

⁸² Εὐρυχωρία *Gn* 26, 22 (K.-B. sv p. 1132 *Rehovot*). Εὐρύχωρος pour le participe de *rhv* et l'adjectif *rahav* *Jg* 18, 10, *Ps* 103, 25, *Is* 30, 23 et 33, 21 ; pour *merehav* *Ps* 30, 9, *Os* 4, 10 (respectivement K.-B. p. 1129-1130, p. 1130 et p. 599 *merehav*) ; pour *goren* *2 Par* 18, 9 (K.-B. sv, p. 195).

⁸³ Τὸ εὐρύχωρον τοῦ πρώτου πυλῶνος τοῦ πρὸς τῇ ἀνατολῇ 5, 46 ; τῷ εὐρυχώρῳ τοῦ ἱεροῦ 9, 6 ; τοῦ πρὸς ἀνατολὰς τοῦ ἱεροῦ πυλῶνος § 38 ; τῷ πρὸ τοῦ ἱεροῦ πυλῶνος εὐρυχώρῳ § 41.

ΠΛΑΤΕΙΑ

l'avenue sur laquelle donne la porte principale de la ville, il comprend aussi bien le passage que le lecteur hébraïsant ayant une place à l'esprit.

Que le même mot ait été parfois choisi pour traduire un mot hébreu désignant la rue comme espace extérieur à la maison ne surprend pas, étant donné le caractère public déjà souligné à propos de la traduction de *rehov* : le signifié fonctionnel l'a emporté, dans les cinq passages en question, sur le signifié architectural pour imposer πλατεῖα contre, par exemple, ὁδός. À nouveau, le décalage n'est visible qu'à un lecteur comparant le grec à l'hébreu.

Enfin, le choix de πλατεῖα pour traduire une locution prépositionnelle signifiant "au milieu de", s'il est exceptionnel, ne surprend pas, lui non plus, outre mesure, étant donné la centralité fréquemment topographique et surtout symbolique de la πλατεῖα dans la ville hellénistique, et l'action décrite (une lamentation et une protestation publiques) s'accomode bien, à nouveau, du caractère public de cette rue.

Les trois traductions, de prime abord étonnantes – celle de *rehov* semble même aberrante – se révèlent donc toutes très bien fondées, et fondées non sur le signifié architectural de πλατεῖα, mais sur son signifié fonctionnel, c'est-à-dire non sur l'aspect de cette rue, mais sur la vie qui l'animait, à la fois sa raison d'être et sa conséquence – non sur les pierres, mais sur les hommes. Cela ne surprendra pas le lecteur attentif de Flavius Josèphe, qui parle de "l'avenue des Antiochiens", dans le passage même où il en souligne la monumentalité. Il faut dans tous les cas abandonner définitivement la traduction "place" pour πλατεῖα dans la Septante, qui suppose que les traducteurs écrivaient pour des lecteurs qui compareraient constamment leur traduction à l'original – c'est-à-dire d'autres traducteurs⁸⁴ !

b) le Nouveau Testament.

Le grec du Nouveau Testament est bien sûr influencé par celui de la Septante. Nous allons voir dans quelle mesure cela peut se vérifier à propos de πλατεῖα.

Le mot est employé deux fois dans *Matthieu*, en 6, 5 pour désigner les lieux publics, synagogues et coins des πλατεῖαι, où prient les hypocrites afin qu'on les voie⁸⁵, et en 12, 19 dans une citation d'*Is* 42, 2, où la Septante a l'adverbe ἔξω, rendant l'hébreu *houts*, et où

⁸⁴ Voir *Bible grecque*, p. 66-78 (Dorival) pour une initiative lagide, grecque donc, à l'origine de la traduction, et p. 251-253 et 259-266 (Harl) pour la Septante comme œuvre littéraire en langue grecque à part entière.

⁸⁵ Ce passage rappelle *Pr* 7, 12 où la séductrice "guette dans les πλατεῖαι à chaque coin".

ΠΛΑΤΕΙΑ

donc l'Évangile atteste soit une tradition différente de la nôtre, soit une modification due à l'évangéliste⁸⁶.

Chez *Luc*, il désigne le lieu, dans les villes, où le Christ (13, 26) ou bien ses disciples (10, 10) parlent en public, et, dans une parabole (14, 21), associé à ῥῦμαι, tous les lieux dans la ville où l'on peut trouver des pauvres et des infirmes à inviter chez soi, l'équivalent hors-les-murs étant "les routes et les clôtures" (ὁδοί et φραγμοί). Dans les *Actes* (5, 15), écrit étroitement apparenté à *Luc*, sinon rédigé par le même auteur, il s'agit des malades qu'on allonge dans les πλατεῖαι pour que Pierre les guérisse en passant, passage rappelant *Marc* 6, 56 où Jésus fait la même chose, mais dans les ἀγοραί : cette parenté rappelle elle-même les passages plus tardifs d'Artémidore où l'agora est constamment associée, d'un point de vue fonctionnel, à la πλατεῖα, et il est peut-être inutile d'y voir un reflet de la traduction "place"-πλατεῖα dans la Septante, d'autant qu'ἀγορά justement n'y traduit jamais *rehov*.

Enfin, dans l'*Apocalypse*, il s'agit des cadavres couvrant les πλατεῖαι de la Rome symbolique (11, 8, cf. *Jr* 27, 30, etc.), et de la πλατεῖα de la Jérusalem future (21, 21 et 22, 2).

Ce qui réunit toutes ces occurrences est donc le caractère public de la πλατεῖα : c'est, dans la ville, le lieu où l'on parle à la foule, où l'on se montre à elle, où l'on peut trouver des pauvres à foison, où un apôtre passera nécessairement. L'influence de la Septante, si elle est nette dans *Matthieu* et en *Ap* 11, 8 au moins, n'y change rien, puisque c'est précisément à ce trait sémantique que πλατεῖα devait sa faveur auprès de la plupart des traducteurs de l'Ancien Testament.

c) Mélicon de Sardes.

Mélicon de Sardes est le seul auteur, avant le III^e s., dans la première tradition chrétienne, à employer πλατεῖα, dans le sermon *Sur la Pâque*, où dans un passage poétique, pour souligner la caractère scandaleux de la mort du Christ, il dit que celui-ci a été tué sous les yeux de tous au milieu de la πλατεῖα et de la ville. À nouveau le caractère public, donc, avec peut-être une influence de la Septante (cf. *Jr* 27, 30, etc.).

Pour conclure, nous pouvons dire que dans les textes de la tradition juive et de la première tradition chrétienne, le fait que la Septante soit une traduction de l'hébreu n'infléchit pas les emplois de πλατεῖα autant qu'on pourrait le croire. C'est justement à de

⁸⁶ Le fait qu'*Isaïe* soit justement l'un des trois livres de la LXX où πλατεῖα traduise l'hébreu "rue" peut être interprété en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.

ΠΛΑΤΕΙΑ

vrais choix de traduction qu'ont eu recours les auteurs de l'Ancien Testament grec, et à cet égard la perspective de l'hébreu fausse le jugement : pris séparément, le texte grec ne soulève pas de vrai problème. À plus forte raison le Nouveau Testament, écrit directement en grec, devait-il confirmer la caractérisation de la *πλατεία* développée pour le reste du corpus. Il n'en reste pas moins que la traduction de l'hébreu *rehov*, désignant la place de porte, par *πλατεία* est un excellent révélateur des connotations attachées au mot qui nous intéresse.

4. L'emprunt latin *platea*.

Platea est un emprunt ancien, pré-littéraire, en latin, soit à partir de *πλατεία*, d'où **platea* et, avec abrègement en hiatus, *platea*, soit directement à partir d'un **πλατέα* qui n'est pas attesté, mais phonétiquement possible⁸⁷. Il apparaît dès Plaute et Térence, et est en usage pendant toute l'histoire du latin, et jusque dans les langues romanes, auxquelles il a donné le mot désignant les espaces libres ne servant pas principalement à la circulation, les places⁸⁸.

Il fallait, idéalement, faire l'histoire de *platea* jusqu'à la fin du II^e s. ap. J.-C. aussi systématiquement que celle de *πλατεία*, car, si c'est un emprunt et qu'il est peu probable, *a priori*, qu'il ait influencé les emplois de son ascendant grec, le contraire est possible, et il peut donc témoigner de l'évolution sémantique de *πλατεία*. Il a paru néanmoins que cette étude demandait trop de temps, dans le cadre d'un doctorat, pour les résultats escomptés, et le lecteur devra donc se contenter d'une vue d'ensemble et de l'étude de deux passages précis. Les deux études, par Ph. W. Harsh et J. André⁸⁹, de la signification de *platea* sont utiles, quoique peu satisfaisantes.

Chez Plaute, il désigne partout le même genre de voie urbaine que *πλατεία*. Un passage d'*Amphitryon*, en particulier, situe la *platea* parmi d'autres lieux publics d'une ville où un personnage en a cherché un autre (v. 1010-1014) :

neque domi neque in urbe inuenio quemquam qui illum uiderit. 1010
Nam omnis plateas perreptauit, gymnasia et myropolia ;
apud emporium atque in macello, in palaestra atque in foro,
in medicinis, in tonstrinis, apud omnis aedis sacras

⁸⁷ Biville *Emprunts*, II p. 182-183, 380 et 382.

⁸⁸ Bien sûr, ce mot n'est pas plus seul qu'en grec, p. ex., cf. fr. "parvis" et "esplanade".

⁸⁹ Harsh 1937, p. 49-50, et André 1950, p. 130-133. L'article du *TLL* n'est pas encore paru.

sum defessus quaeritando,

1014

"Ni chez lui, ni en ville, je ne trouve personne qui l'ait vu. Car j'ai parcouru toutes les avenues, les gymnases, et les boutiques des parfumeurs ; aux entrepôts et sur le marché, dans la palestine et sur le forum, dans les échoppes des médecins, dans celles des barbiers, dans tous les sanctuaires, je me suis épuisé à le chercher"⁹⁰.

L'unique emploi du mot par César confirme qu'il s'agit des avenues, puisqu'il s'agit de Pompée, qui s'embarque pour Dyrrachium, bloquant les accès et les rues de Brindes devant l'avancée de César : *portas obstruit, uicos plateasque inaedificat, fossas transversas uiis praeducit*, "il obstrue les portes, barricade les rues et les avenues, creuse des tranchées en travers des routes" (*G. C. I 27, 3*). *Via* désigne probablement ici les approches de la ville (cf. aussi § 4 les *aditus* et *itinerata* menant au port), tandis que *uicus* renvoie en tout cas aux rues secondaires par opposition aux rues principales désignées par *platea*. Cette opposition rappelle celle de στενωπός et πλατεία dans la description de la fondation de Thourioi par Diodore de Sicile, et, de fait, on la retrouve dans des passages du *De architectura* de Vitruve traitant d'urbanisme, notamment dans la récapitulation, au début du livre III, des développements précédents : *platearumque et uicorum uti emendate fiant distributiones in moenibus docui*, "et j'ai enseigné comment distribuer correctement les avenues et les rues à l'intérieur des murs" (préf. 4). Au livre I, le terme *platea* est en fait normalement associé au terme visiblement plus technique *angiportus*, mais cela ne change rien à la caractérisation du mot⁹¹.

Les inscriptions où *platea* est attesté sont toutes impériales. Comme en grec, un bon nombre mentionnent le pavement d'une *platea*⁹², mais d'autres, provenant de deux villes de Germanie supérieure, Castellum Mattiacorum (Cassel) et Hedderheim, sont des dédicaces de statues du *genius plateae*⁹³, tandis que d'autres statues sont situées par rapport à une *platea*⁹⁴. Enfin, une inscription de Mogontiacum (Mayence) mentionne des *platiodanni*, c'est-à-dire des magistrats chargés de l'entretien de la *platea* (*CIL XIII n° 6776*).

⁹⁰ Autres occurrences : *Aul.* 407, *Capt.* 795, *Cas.* 799, *Cist.* 534, *Curc.* 278, *Men.* 881, *Miles gl.* 609, *Trin.* 840.

⁹¹ Cf. I 6, 1, 7 et 12, et 7, 1, ainsi que 6, 8 et 13 et II 8, 11, avec les commentaires de Ph. Fleury et de P. Gros.

⁹² *AE* 1995 n° 1551 (Attaleia en Pamphylie, règnes de Tibère et Caligula), 1997 n° 740 (Ségeste, époque flavienne), *CIL IX* 5746 (Ricina, peu après la mort de Trajan), *AE* 1985 n° 876a (Thamugadi en Afrique, 151 ap. JC), 1967 n° 565 (Lambaesis en Numidie, 172-173 ap. JC), *CIL IX* 968 et 6259 (Aquilonie).

⁹³ Castellum Mattiacorum *CIL XIII* n° 7261 (215 ap. JC), Hedderheim *CIL XIII* n° 7335 (230 ap. JC) et 7336. Cf. n° 7337 (229 ap. JC) dédicace de l'autel et du génie de la *platea praetoria*.

⁹⁴ *CIL XIII* n° 7263 et 7264 (Cast. Matt.) *plateae dextrae euntibus*.

ΠΛΑΤΕΙΑ

Il faut donc certainement, comme pour le grec, abandonner la traduction fréquente "place", au moins jusqu'au IV^e s. ap. J.-C. En effet, c'est sans doute à tort que P. Gros (1986, p. 257-258, et comm. *ad loc.*) interprète comme esplanade la *platea* au milieu de laquelle fut construit le Mausolée d'Halicarnasse selon Vitruve (II 8, 11), au motif que la syntaxe est difficile et que l'esplanade sur laquelle se dressait le monument a été retrouvée, car le passage se comprend sans le recours à un anachronisme sémantique : "à mi-hauteur de la courbure, au niveau de la précinction, fut faite une avenue de grande largeur, au milieu de laquelle le Mausolée (...) fut bâti" (*per mediam autem altitudinis curuaturam praecinctionemque platea ampla latitudine facta, in qua media Mausoleum [...] est factum*)⁹⁵.

Même dans l'*Histoire auguste*, le passage de la *Vie d'Héliogabale* (24, 6) décrivant les *plateae Antoninianae* du palais impérial (*in Palatio*) n'évoque pas nécessairement des cours intérieures⁹⁶, même si des avenues sont exclues, mais plutôt de larges passages luxueusement pavés faisant communiquer les différentes parties du palais, ce qui implique certes un glissement de sens, de l'extérieur vers l'intérieur, mais toujours pas le sens de "place". Les premières occurrences certaines de ce sens sont, semble-t-il, chez Augustin et Symmaque (Gros 1986, p. 258-259).

Cette enquête rapide est à confirmer par une étude critique systématique, mais elle suggère que *platea*, pas plus que *πλατεῖα*, ne désigne jamais, avant l'Antiquité tardive, une place.

Conclusion.

Πλατεῖα est le plus simple des mots étudiés jusqu'à présent. À la différence des mots étudiés dans les chapitres précédents, en effet, il ne semble subir la concurrence d'autres

⁹⁵ Gros "à mi-hauteur de la courbure – celle de la *praecinctio* – on ouvrit une large place au milieu de laquelle etc." (je restitue le premier tiret, absent de l'édition). La précinction est techniquement le palier de circulation horizontal semi-circulaire dans un théâtre (à quoi Halicarnasse est comparée), et on ne peut donc pas parler de sa "mi-hauteur". Elle évoque donc ici certainement la forme du terrain (Gros *ad loc.*).

⁹⁶ Gros 1986, p. 260 "des places ou des esplanades entourées de portiques". Turcan traduit aussi "cours".

ΠΛΑΤΕΙΑ

termes – δρόμος, άμαξιτός, λεωφόρος όδός, δημοσία όδός, et εϋθειά όδός⁹⁷ – que marginalement. Partout et toujours, sauf – ironie de la documentation – dans la première occurrence du syntagme πλατεία όδός qui l'a précédé, il désigne une voie urbaine large, avec les diverses idées associées, comme causes ou conséquences, à ce fait : publicité, prestige, importance stratégique, etc. Les sources écrites évoquent souvent le dallage qui empêche la boue et embellit, et parfois les colonnades qui flanquent la chaussée, si bien connues par les traces archéologiques que ces grands axes sont généralement appelés "rues à colonnade". Typiquement, une πλατεία reliait une porte de la ville à l'agora, et il n'est donc pas surprenant de retrouver ces lieux associés dans les textes. Bien sûr, la πλατεία pouvait servir de voie processionnelle. C'était donc à tous égards une voie de prestige.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait pu servir à désigner des associations professionnelles ou autres, mais pas un quartier, à la différence des trois noms de la rue, άγυια excepté.

Le moment où πλατεία en vint à désigner non plus une artère, mais une place se situe au plus tôt dans l'Antiquité tardive. Les raisons de ce déplacement de sens ont certainement partie liée avec la transformation du tissu urbain à la fin de l'Antiquité, dont une des manifestations est l'empiètement de la propriété privée sur la voie publique, résultant notamment dans le phénomène bien connu, depuis J. Sauvaget, des avenues à colonnades interrompues et scindées en allées parallèles formant un souk⁹⁸. On peut imaginer que des tronçons subsistant des avenues soient devenus en pratique des places tout en gardant le nom de la voie disparue, ou bien – et c'est peut-être l'hypothèse *a priori* la plus séduisante – que le nom suivit la fonction et rejoignit les places quand les avenues, dont on a vu qu'elles partageaient sous l'Empire le rôle de lieu de rencontre et de commerce avec les agoras, cessèrent. Au demeurant, la question reste posée, de savoir si le grec moderne πλατεία a une histoire continue dans la langue parlée au Moyen-Âge ou bien a été réintroduit dans l'usage par la langue savante, influencée par le français, par exemple, à l'époque moderne.

⁹⁷ Pour άμαξιτός (incertain) et λεωφόρος όδός, cf. ch. I 3a, p. 47-49. Pour εϋθειά όδός, cf. TAM III 4, 21 (Termessos fin II^e s. ap. J.-C., décret honorifique) : c'est la rue longeant le portique d'Attale, qui borde l'agora ; on déduit son importance du texte.

⁹⁸ Cf. Kennedy 1985, p. 11-13.

Conclusion générale

Chacun des mots noms spécifiques de la rue apparaît désormais avec une physionomie et une histoire bien particulières.

Ἄγυια est splendidement isolé. C'est le terme spécifique dans la langue homérique, sans qu'on puisse savoir exactement quel état de la langue parlée est ainsi reflété, ni s'il s'agit d'une particularité dialectale. En attique classique, il est confiné dans la langue religieuse, qui est notoirement conservatrice, dans la formule rituelle κνισῶν ἄγυιάς "faire fumer les rues" (il faudrait un mot archaïque en français pour rendre exactement la formule), et dans l'épiclese ἄγυιεύς "de la rue", accolée à Apollon et, une fois substantivée, désignant des autels placés à la charnière entre la sphère privée et la sphère publique.

Pausanias nous apprend cependant qu'en Élide le mot était encore sous l'Empire le nom spécifique de la rue. On tiendrait ce fait pour acquis, si le dossier égyptien ne suggérait pas une interprétation un peu différente. À Alexandrie et à Oxyrhynchos, au moins, les textes mentionnent des rues ainsi désignées qui sont certainement des rues spéciales, car le nom de la rue en Égypte est ῥύμη et ces ἄγυιαί sont toutes nommées d'après deux reines lagides divinisées. La formule courante ἐν ἄγυιᾷ à Oxyrhynchos doit garder le souvenir de l'ἄγυια de Cléopâtre Aphrodite et donc renvoyer non à la rue en général, c'est-à-dire à l'air libre par opposition à la pénombre d'un bureau, mais plutôt à l'adresse du local des agoranomes établissant le document concerné, que cela ait lieu à l'intérieur ou devant l'édifice.

Or dans les textes en prose où l'emploi d'ἄγυια ne semble ni dépendre du contexte égyptien, ni être un simple effet de style – en Élide, dans la *Cyropédie* et (attestation incertaine) dans les comptes delphiques –, il s'agit également de voies importantes. Cela suggère peut-être que Pausanias interprète mal ce qu'on lui a dit, et que ces ἄγυιαί également sont des rues spéciales. On retrouverait donc une restriction d'emploi comme en attique classique.

Quoi qu'il en soit, l'emploi d'ἄγυια en Élide à l'époque romaine garde la trace d'une particularité dialectale, que Xénophon atteste sans doute déjà indirectement. Le delphien, qui appartient au même groupe dialectal – les dialectes du Nord-Ouest – est peut-être dans le même cas. Quant aux emplois égyptiens, il est difficile de décider s'ils reflètent un trait dialectal (macédonien ?) ou simplement un choix stylistique, la volonté de se servir d'un mot approprié à la majesté de la personne royale conférant son nom à la rue.

CONCLUSION

Στενωπός et ρύμη sont deux frères ennemis. En effet, si le premier mot, qui est originellement un adjectif signifiant "à l'ouverture étroite", est homérique et donc beaucoup plus ancien que le second, il ne se spécialise pas dans la désignation d'une voie avant l'époque classique et la Comédie Ancienne, semble-t-il. Ρύμη, qui apparaît justement pour la première fois dans la Comédie Ancienne, au sens d'"élan", désigne déjà une rue chez Énée le Tacticien vers le milieu du IV^e s. Le ton, pourrait-on dire, était donné, car Énée, quoiqu'appartenant par la chronologie à l'époque classique et écrivant en attique, n'est pas un auteur "classique", au sens où sa langue anticipe la *koinè* hellénistique à plusieurs égards. De fait, alors que στενωπός-"rue" disparaît entre la Comédie Nouvelle et Diodore de Sicile, ρύμη apparaît comme le nom spécifique de la rue chez Polybe, dans quelques livres de la Septante et dans les papyrus d'Égypte dès le III^e s., tous témoins notoires de la "langue commune". À partir de Diodore, en revanche, c'est στενωπός qui est employé chez la plupart des auteurs, tandis que ρύμη devient marginal, sauf en Égypte. La critique cinglante adressée par Phrynichos de Bithynie à ceux qui emploient ρύμη montre que la défaveur où celui-ci est tombé est liée au mouvement atticiste. Même si στενωπός au sens de "rue" est assez mal attesté en attique (dans nos sources), il semble bien avoir été le terme attique spécifique. Son absence totale des inscriptions s'explique sans doute en partie par le fait que les contextes dans lesquels les inscriptions mentionnent les rues sont peu propices à son emploi, mais aussi par sa caractérisation possible comme terme littéraire.

L'étude minutieuse des occurrences suggère en outre que στενωπός, associé étymologiquement à l'étroitesse, ne désigne pourtant plus la rue étroite en particulier, c'est-à-dire la ruelle, dès ses emplois attiques. Il faut donc supposer un glissement métonymique de la désignation de la rue étroite à celle de la rue en général, ou plutôt à celle de la rue d'habitation par opposition à la rue de circulation, désignée de préférence par ὁδός, qui était justement employé tout aussi volontiers pour désigner un déplacement. Ce glissement est motivé par le fait que la plupart des rues d'une ville grecque sont relativement étroites. L'idée qu'il s'agit de la rue d'habitation est confirmée par un nouveau glissement sémantique, vers le sens de "quartier", que montre clairement l'équivalence avec le latin *uicus* – dont "quartier" est le sens principal – chez Denys d'Halicarnasse en particulier. Ce second glissement n'aboutit pourtant jamais, car στενωπός n'est pas devenu un nom spécifique du quartier. La sorte de fraternité avec ρύμη évoquée plus haut se manifeste également dans le fait que cet autre mot évoque lui-même l'idée de quartier dans ses premiers emplois, chez Énée le Tacticien.

Dans λάρρα, la tendance à désigner le quartier grâce à un nom de la rue trouve l'accomplissement qui est refusé à στενωπός et à ρύμη, mais dans des conditions très particulières. Le terme, en effet, a une histoire mouvementée. À la différence de στενωπός,

CONCLUSION

il est très fortement caractérisé, de l'*Odyssée* à Hérodote et Aristophane, par l'idée d'étroitesse et celle de marginalité qui l'accompagne volontiers. C'est le couloir par où les Prétendants voudraient s'échapper, puis la venelle, qui sert volontiers de fosse d'aisance aux gens pressés et de lieu de travail aux prostituées de bas étage. Néanmoins, on le rencontre en Sicile hellénistique au sens probable de "quartier", et les *διάλαυρα* de Thestia, dans la même période, sont sans doute des îlots rectangulaires définis, comme l'*ἄμφοδον*, par leurs longs côtés, "entre deux rues". Ces emplois attestent donc indirectement pour *λαύρα* le sens de "rue", dans le dialecte dorien des colonies syracusaines et en Étolie (c'est-à-dire dans une aire dialectale différente, les dialectes du Nord-Ouest). Dans la variante égyptienne de la *koinè*, *λαύρα* désigne généralement le quartier, mais parfois encore la ruelle, semble-t-il. Cette coexistence est étonnante, parce qu'on s'attendrait à ce que le mot, qui s'est débarrassé de l'idée de marginalité pour pouvoir désigner la rue et par la suite le quartier qu'elle traverse, perde également une fois pour toute le trait sémantique de l'étroitesse. On ne peut pas passer directement, en effet, de la venelle au quartier : le glissement de la rue étroite à la rue normale décrit à propos de *στενωπός* est ici aussi nécessaire. Il suffira d'ajouter que *λαύρα* a pu également signifier "sentier", "égout" et "boyau rocheux", pour montrer à quel point le mot était instable. Il est permis d'envisager cette instabilité comme une disponibilité sémantique, peut-être due à la marginalité même à la fois du mot (rare, sauf en Égypte) et de ce qu'il désignait.

Les réflexions sur l'apparition du sens de "quartier" chez les noms de la rue prennent un relief particulier quand on aborde l'histoire d'*ἄμφοδον*. Ce mot désigne étymologiquement, et probablement dans ses premières attestations en attique classique, l'îlot rectangulaire, envisagé comme une bande de terrain bordée de chaque côté par une rue (*ὁδός* y a donc bien le sens précis de "rue de circulation"). Chez Philon de Byzance, à la fin du III^e s. av. J.-C., il a déjà glissé vers le sens de "quartier", qui prédomine au moins jusqu'au IV^e s. ap. J.-C., mais il peut déjà également, quoique ce ne soit qu'une nuance dépendant du contexte, désigner la rue qui irrigue le quartier. Les premières attestations comme nom spécifique de la rue apparaissent au premier siècle de notre ère, dans des textes relativement marginaux comme les révisions de la Septante et le Nouveau Testament, mais ce sens finit par s'imposer, à tel point qu'il pousse *ἄμφοδον* à changer de sens et à quitter le neutre pour prendre le féminin de *ὁδός*, au plus tard à partir de Procope. Ici, donc, le cheminement est inverse de celui qui conduisait *στενωπός*, *ρύμη* et surtout *λαύρα* vers la désignation du quartier. Ce qui est remarquable, en outre, c'est qu'*ἄμφοδον* a été créé pour désigner une réalité pour ainsi dire vue en plan – la bande de terrain entre deux voies –, mais que son sens s'est modifié sous l'influence du devenir concret de cette réalité, c'est-à-dire de l'usage quotidien qui en était fait : la cohérence géométrique de la bande de terrain,

CONCLUSION

une fois celle-ci lotie, tend à perdre de l'importance au profit de l'attraction exercée par les rues grâce auxquelles on accède aux maisons.

Στενωπός, ρύμη, λάυρα et ἄμφοδον se sont donc en quelque sorte croisés en un ballet complexe autour des sens de "rue" et de "quartier". Leur histoire manifeste l'attraction mutuelle des idées de rue et de quartier en grec ancien, au reste également attestée par le mot latin *uicus* et *rue* en ancien français. Il est juste d'ajouter, cependant, que γειτονία et γειτνίασις, qui deviennent à l'époque byzantine les termes courants pour désigner le quartier, ne paraissent pas entrer dans cette danse. Quoiqu'il en soit, cela montre que la vie citadine réunissait des réalités disjointes par la pratique de l'urbanisme orthogonal que R. Martin caractérisait comme "milésienne" (*Urbanisme*, p. 120-126).

L'histoire de στενωπός et λάυρα montre en outre comment un nom de la rue étroite, de la ruelle, peut se dévêtir de l'idée d'étroitesse pour s'appliquer à la rue normale. Or cela peut advenir parce que la plupart des habitants d'une ville grecque habitaient probablement dans des rues *relativement* étroites, et qu'ainsi, vue depuis la maison qui la bordait, la rue étroite n'était pas marginale, mais centrale. Les plans de ville orthogonaux ou réguliers – cela est frappant dans les colonies archaïques loties "par bandes" (*per strigas*) – manifestent cette centralité de la voie étroite, comme les διάλυρα de Thestia le montrent avec une netteté particulière.

Toutes les rues ne peuvent être étroites, cependant, et c'est ici que πλατεῖα entre en jeu. S'il ne manifeste aucune inclinaison pour l'idée de quartier, en revanche il n'est pas étonnant que des quartiers aient été nommés d'après une avenue qui en était le trait remarquable. La πλατεῖα n'était pas nécessairement, à l'origine, une voie monumentale, mais seulement une rue plus large que la foule des rues étroites qui constituaient l'essentiel du réseau. Les choses se comprennent bien, à nouveau, si l'on pense aux villes à plan orthogonal, avec leur quadrillage où ressortent quelques tracés plus larges que les autres. Ici le lien avec les quartiers d'habitation est perdu, car cette largeur sert avant tout à permettre une circulation de grand volume entre des points névralgiques de la ville, l'agora et les portes notamment. Il est donc raisonnable d'opposer précisément à πλατεῖα le terme στενωπός, même si dans les textes la seule association directe des deux mots est assez tardive – chez Diodore de Sicile, dans la célèbre description de la fondation de Thourioi. Cela ne doit pas conduire à imaginer une naissance commune, car στενωπός-"rue" semble particulier à l'attique, ce qui n'est pas le cas de πλατεῖα, dont une des plus anciennes attestations se trouve à Géla, colonie de dialecte dorien.

Le relatif isolement de πλατεῖα (δρόμος est lié à un contexte spécifique) en face de la multiplicité des noms de la rue secondaire s'explique peut-être par la plus grande importance de celle-ci dans la définition des parcelles bâties. À ce titre, il est remarquable

CONCLUSION

que, dans le vocabulaire des voies rurales, la situation soit à peu près inverse, car ἀτραπός règne presque sans partage sur la désignation du chemin et du sentier, tandis que λεωφόρος et ἀμαξιτός dominent certes celle de la route, mais leurs concurrents sont mieux attestés que ceux d'ἀτραπός. Cette différence pourrait découler du fait que la plus grande partie des sources textuelles, surtout littéraires, ressortissent au milieu urbain, avec lequel les voies rurales marginales que sont les sentiers n'avaient aucun rapport, alors que le lien des routes avec la ville était primordial.

L'histoire de πλατεῖα a partie liée avec le développement monumental extraordinaire des voies à colonnades à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. Ce développement sanctionnait en effet, semble-t-il, le déplacement d'une partie des fonctions de l'agora – le commerce, en particulier – vers les avenues, en parant celles-ci des portiques qui bordaient celle-là. Or c'est ce développement qui prépare le passage du mot au sens de "place", qu'il ne paraît jamais avoir avant l'Antiquité tardive (la traduction de *rehov* signifiant "place de porte" par πλατεῖα dans la Septante prouve tout au plus une analogie de fonction).

Le tissu urbain apparaît donc de manière très vivante à travers l'histoire des noms de la rue, et cette perspective permet d'enrichir les représentations que l'on s'en donne à partir des descriptions antiques et des traces matérielles.

S'il est certain qu'ἄμφοδον et διάλαυρον doivent leur existence à la pratique de l'urbanisme orthogonal, et si cela n'est pas impossible pour στενωπός et πλατεῖα, ῥύμη et surtout λάυρα montrent comment les mots s'adaptent à des réalités pour lesquelles ils n'ont pas été faits.

À la différence déjà évoquée entre le vocabulaire des rues et celui des chemins, il faut ajouter que les voies rurales semblent volontiers désignées d'après la circulation, notamment sa nature (ἀτραπός, τρίβος, ἀμαξιτός, λεωφόρος) ou sa destination (ξενική et ἀστία ὁδός), tandis que les deux voies urbaines dont l'étymologie ne fasse pas problème, στενωπός et πλατεῖα, renvoient à des dimensions.

Si l'on veut maintenant ressaisir le vocabulaire des rues par paliers successifs, dans la mesure limitée où cela est possible il faut d'abord isoler la langue homérique, où ἄγυια est le seul terme spécifique connu, λάυρα désignant un couloir et στενωπός n'étant encore qu'un adjectif dénotant l'étroitesse dangereuse.

En attique classique, ἄγυια n'est plus employé librement, mais réservé à la langue religieuse, tandis que λάυρα désigne sans doute la venelle et στενωπός la rue d'habitation, avec encore parfois une idée d'étroitesse, mais de manière beaucoup moins décisive que pour λάυρα. Le syntagme πλατεῖα ὁδός désigne l'avenue, mais il ne serait pas surprenant que l'adjectif substantivé ait déjà existé (voir Géla). Ἄμφοδον, quant à lui, est encore étranger au vocabulaire de la rue, car il ne s'agit vraisemblablement que de l'îlot. À la

CONCLUSION

charnière entre l'époque classique et l'époque hellénistique, *ρύμη* faisait peut-être déjà concurrence à *στενωπός* (Philippidès), mais il s'agit sans doute déjà d'un trait de la *koinè*.

Dans la *koinè* hellénistique, selon sa variante égyptienne, justement, *ρύμη* semble être le nom spécifique de la rue. *Ἄμφοδον* se rapproche du vocabulaire de la rue (voir le dossier de Ptolémaïos à Memphis). *Λάυρα* désigne le quartier, apparemment, et doit donc être passé par le sens de "rue", mais on ne peut être plus précis. Le fait qu'il ait, semble-t-il, gardé la possibilité de désigner une ruelle est troublant. *Ἄγυια* désigne une rue spéciale, ce qui peut s'expliquer comme un trait dialectal ou un emprunt à la langue poétique.

À l'époque romaine, il faut distinguer la langue littéraire, dans laquelle *στενωπός* domine de manière écrasante, et les variantes de la *koinè*, l'Égypte gardant *ρύμη*, à côté d'*ἄγυια* et de *λάυρα* et d'*ἄμφοδον* tous deux au sens de "quartier" (le premier peut-être encore à celui de "ruelle"), tandis que dans certains milieux, peut-être au Proche-Orient, *ἄμφοδον* commence à être attesté au sens de "rue".

Πλατεῖα est donc le seul mot à être visiblement panhellénique depuis le début et à ne jamais changer de sens. *Λάυρα* paraît également panhellénique, mais n'acquiert le sens de "rue" et donc de "quartier" que dans des aires limitées : la Sicile, l'Étolie, l'Égypte. Aucun lien linguistique particulier ne relie ces trois régions. La survie d'*ἄγυια* semble elle aussi limitée dialectalement, en Élide, peut-être à Delphes, et à nouveau en Égypte, mais ici il est difficile de distinguer le fait dialectal du fait stylistique.

La domination romaine du monde hellénophone ne semble guère avoir influencé l'histoire des noms de la rue en grec, sauf peut-être par l'extension d'*ἄμφοδον*, en Égypte, comme équivalent de *uicus*.

Aucun des six noms spécifiques de la rue en grec ancien – sinon, mais dans un sens différent, *λάυρα* et peut-être *πλατεῖα* – ne survit en grec moderne standard, qui emploie *δρόμος* pour la rue, *δρομάκι* et *σοκάκι* (emprunté au turc) pour la ruelle, et pour l'avenue *λεωφόρος*, hérité de l'Antiquité (à travers la langue savante ?), mais passé des noms de la route aux noms de la rue. *Οδός* ne désigne la rue que dans l'indication de l'adresse.

Les quelques résultats de la présente étude font donc naître de nouvelles questions. Il faudrait préciser l'analyse de la position de *όδός* comme terme générique. Il faudrait aussi explorer la perspective conduisant à la charnière entre la ville antique et la ville byzantine. Il faudrait encore étendre l'enquête au domaine latin, dont on a vu qu'il entretenait des rapports intéressants avec le domaine grec sous l'angle de la désignation du quartier et de la rue. La syntaxe des noms de voie serait à étudier de près, notamment pour la valeur des prépositions *διά* et *κατά*.

On espère toutefois que les descriptions et les interprétations contenues dans les pages qui précèdent n'auront pas été inutiles au lecteur.

CONCLUSION

1. ΑΓΥΙΑ.

simple : ἡ ἄγυια.

dérivés : ἀγυιεύς, ἀγυιάτης/-άτις, ἀγυιαῖος, Ἀγυίας.

composés : εὐρύαγυια, ὑψιάγυια, ἀγυιοπλαστέω, Ἀγύαρχος, Ἀστυάγυια.

emprunt latin (?) : *agēa*.

Iliade V 642 (discours) : Téléphème raconte comment Héraclès "pilla la ville d'Ilion et vida ses ἀγυιαί", Ἰλίου ἐξαλάπαξε πόλιν, χήρωσε δ' ἀγυιάς.

VI 391 : Hector ressort de la ville par le chemin qu'il a pris pour se rendre chez lui, "et il s'élança hors de sa demeure, Hector, par le même chemin à nouveau, le long des ἀγυιαί biens bâties", ὃ δ' ἀπέσσυτο δώματος Ἐκτοῦ | τὴν αὐτὴν ὁδὸν αὐτίς ἐὐκτιμένας κατ' ἀγυιάς.

XX 254 (disc.) : Énée provoque Achille au combat en comparant leur échange d'injures à celui de femmes qui "vont se prendre à partie l'une l'autre jusqu'au milieu de l'ἀγυια", νεικέουσ' ἀλλήλησι μέσην ἐς ἄγυιαν ἰοῦσαι.

Odyssée II 388 : le navire de Télémaque quitte Ithaque quand la nuit tombe, "le soleil se coucha et toutes les ἀγυιαί s'assombrissaient", δύσετό τ' ἥελιος σκιάωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί.

III 497 : même formule, pour l'arrivée de Télémaque à Lacédémone. 487, identique, manque dans un papyrus du I^{er} s. ap. J.-C. et est donc (S. West *ad loc.*) très probablement une interpolation tardive.

XI 12 : même formule, pour l'arrivée d'Ulysse et de ses compagnons aux limites de l'Océan.

XV 185 : même formule, pour l'arrivée de Télémaque à Phères sur le chemin du retour. **296** : même formule, pour le trajet du retour à Ithaque. **441 (disc.)** : Eumée raconte comment la servante traîtresse enjoint aux Phéniciens de ne plus lui adresser la parole avant le départ, "que personne d'entre vos compagnons ne m'adresse la parole, pour m'avoir rencontrée dans l'ἀγυια ou, peut-être, à la fontaine", μή τίς με προσαυδάτω ἐπέεσσιν |

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

ὕμετέρων ἐτάρων ξυμβλήμενος ἢ ἐν ἀγυιῇ ἢ ἢ που ἐπὶ κρήνη. **471** : formule de la tombée de la nuit, quand la servante arrive avec Eumée au port.

Hésiode fr. 325 (= Photios *Bibl.* n° 279, 535b fin) : simple référence à la formule κνισῶν ἀγυιάς au sens de "sacrifier aux dieux", "ils appelaient cet autel ἀγυιά Λοξίας [*sic* : ἀγυιεύς Λοξίας ?], attribuant à l'autel le nom de leur dieu. Κνισῶν ἀγυιάς chez Hésiode veut dire 'sacrifier aux dieux', τὸν δὲ βωμὸν ἐκεῖνον ἀγυιᾶν Λοξίαν [*sic* : ἀγυιέα οὐ ἀγυιᾶ Λοξίαν ?] ἐκάλουν, τὴν τοῦ παρ' αὐτοῖς θεοῦ προσηγορίαν νέμοντες τῷ βωμῷ. Τὸ δὲ κνισῶν ἀγυιάς παρὰ Ἡσιόδῳ τοῖς θεοῖς θύειν λέγει. La référence est trouvée par Photios dans la *Chrestomathie* d'un Helladios d'Antinooupolis vivant au temps de Licinius et Maximin (cf. 536a début), c'est-à-dire au début du IV^e s. Henry traduit "ils appelaient cet autel la rue Loxias".

Hymne homérique à Apollon Délien 148 : il s'agit du rassemblement des Ioniens à Délos. Thucydide (III 104, 4) lit "là où les Ioniens aux tuniques traînantes se rassemblent avec leurs enfants et leurs femmes dans ton ἄγυια", ἔνθα τοι ἐλκεχίτωνες Ἴάονες ἠγερέθονται | σὺν σφοῖσιν τεκέεσσι γυναιξί τε σὴν ἐς ἄγυιαν, alors que la tradition directe a au second vers "avec leurs enfants et leurs épouses modestes", αὐτοῖς σὺν παίδεσσι καὶ αἰδοίης ἀλόχοισιν.

pseudo-Hésiode fr. 302, 5 (ps.-Hérodote *Vie d'Homère* 32) : il s'agit d'un voeu de prospérité en faveur des potiers, avec "beaucoup de pièces vendues sur l'agora, et beaucoup dans les ἀγυιαί", πολλὰ μὲν εἰν ἀγορῇ πωλεύμενα, πολλὰ δ' ἀγυιαῖς. Vieux poème attique selon Merkelbach-West.

Pindare *Olympiques* IX 34 : la baguette d'Hadès, "avec laquelle il conduit en bas les corps mortels vers l'ἄγυια creuse des morts", βρότεια σώμαθ' ᾗ κατάγει κοίλαν πρὸς ἄγυιαν | θνασκόντων.

***Pythiques* II 58** : Hiéron de Syracuse, "prince, souverain de nombreuses ἀγυιαί aux belles couronnes et de l'armée", πρύτανι κύριε πολλῶν μὲν εὐστεφάνων ἀγυιᾶν καὶ στρατοῦ.

ΑΓΥΪΑ (catalogue)

VIII 55 : Amphiaros prédit qu'Adraste sera le seul rescapé de l'expédition contre Thèbes, "il atteindra (...) les ἀγυαί d'Abas aux vastes places de danse", ἀφίξεται [...] | Ἄβαντος εὐρυχόρους ἀγυιάς.

IX 83 : Amphitryon, "venu habiter les ἀγυαί aux blancs chevaux des Cadméens", λευκίπποισι Καδμείων μετοικήσας ἀγυαῖς.

Néméennes VII 92 : Sôgénéès habitera "l'ἄγυια sainte de ses ancêtres, à la belle fortune", προγόνων ἐϋκτήμονα ζαθέαν ἄγυιαν.

fr. 194, 6 (= Ael. Ar. Sur une remarque faite en passant (28) 57) : la poésie glorifiera Thèbes "par les ἀγυαί des dieux et des hommes", θεῶν | καὶ κατ' ἀνθρώπων ἀγυιάς.

Bacchylide Épinicies III 16 : à Delphes lors d'une fête, les sanctuaires sont pleins de sacrifices et "les ἀγυαί regorgent de réjouissance", βρύουσι φιλοξενίας ἀγυαί.

IX 17 : Amphiaros incapable de persuader les Sept "de retourner vers les ἀγυαί aux bons guerriers", πάλιν | στείχειν ἐς εὐάνδρους ἀγ[υ]ιάς, c'est-à-dire à Argos. **52** : les dieux établirent les filles d'Asôpos comme "fondatrices d'ἀγυαί imprenables", ἀρχαίλους ἀπορθήτων ἀγυαῖν.

XI 58 : les filles de Proitos devenues folles quittent la ville de Tirynthe et ses "ἀγυαί de construction divine", θεοδμάτους ἀγυιάς.

XIV b 4 : à Larissa, Hestia est assise "au milieu des ἀγυαί" près du Pénéε, dans les vallons de Thessalie, ἡμένα μέσαις ἀγυαῖς.

Péans IV 79 : en temps de paix, "les ἀγυαί sont chargées de banquets adorables", συμποσίων δ' ἐρατῶν βρίθοντ' ἀγυαί).

Sophocle Antigone 1136 (lyr.) : Dionysos "veillant sur les ἀγυαί thébaines", Θηβαΐας | ἐπισκοποῦντ' ἀγυιάς.

Œdipe à Colone 715 (lyr.) : Poséidon "qui inventa pour les chevaux le mors réparateur ici, dans ces ἀγυαί", ἵπποισιν τὸν ἀκεστήρα χαλινὸν | πρώταισι ταῖσδε κτίσας ἀγυαῖς.

Euripide Héraclès 783 (lyr.) : Thèbes est invitée à se réjouir, "dansez, ἀγυαί polies de la ville aux sept portes", ξεσταί θ' ἑπταπόλου πόλεως | ἀναχορεύσατ' ἀγυαί.

ΑΓΥΪΑ (catalogue)

Ion 460 (lyr.) : Athéna est invitée à venir dans sa demeure delphique, "des chambres dorées de l'Olympe volant vers les ἀγυαί", Ὀλύμπου χρυσέων θαλάμων | παμένα πρὸς ἀγυιάς.

Oreste 761 : (Pylade) "j'ai vu les ἀγυαί de la ville encombrées d'armes", εἶδον ἄστεως ἀγυιάς τεύχεσιν πεφαργμένας.

Bacchantes 87 (lyr.) : les bacchantes, "ramenant Dionysos des montagnes phrygiennes vers les ἀγυαί de Grèce aux vastes places de danse", Διόνυσον κατάγουσαι | Φρυγίων ἐξ ὀρέων Ἑλλάδος εἰς εὐρυχόρους ἀγυιάς.

Aristophane Cavaliers 1320 (anap.) : le coryphée demande au marchand de saucisses quelle bonne nouvelle il apporte, "à propos de laquelle nous faisons fumer les ἀγυαί", ἐφ' ὅτῳ κνισῶμεν ἀγυιάς.

Oiseaux 1233 : Iris invite les mortels à faire des sacrifices (θύειν), égorger (μηλοσφαγεῖν), et "faire fumer les ἀγυαί", κνισᾶν τ' ἀγυιάς. Harpocraton α 22 lit Ἄγυιάς.

Xénophon Cyropédie II 4, 3 et 4 : au cours de la campagne contre les Assyriens, Cyrus est appelé auprès de Cyaxare pour recevoir une ambassade indienne, et il s'y rend avec une escorte. "Mais quand il s'aperçut que l'ἀγυα conduisant aux quartiers du roi¹ était trop étroite pour que tous puissent passer de front", ἐπεὶ δὲ κατενόησε τὴν ἀγυιάν τὴν πρὸς τὸ βασιλεῖον φέρουσαν στενοτέραν οὔσαν ἢ ὡς ἐπὶ μετώπου πάντας διείναι (3), il ordonna à sa troupe de prendre une formation plus étroite, "et envoya aussi deux serviteurs à l'entrée de l'ἀγυα" pour passer la consigne, ἔπεμψε δὲ καὶ ὑπηρέτας δύο ἐπὶ στόμα τῆς ἀγυιάς (4).

pseudo-Démosthène Contre Macartatos (43) 66 : citation d'un oracle de Delphes ordonnant notamment de "faire fumer les ἀγυαί", τὰς ἀγυιάς κνισῆν (τοὺς ἀγυιάς Gernet). Gernet (p. 94) date sans certitude vers 370-365.

Démosthène Contre Midias (21) 51 et 52 (trois fois en tout) : l'orateur explique que les oracles exigent de la cité de "former des chœurs selon la tradition ancestrale, faire fumer les ἀγυαί,

¹ Il doit s'agir de tentes (cf. p. ex. 3, 24), mais le terme βασιλεῖον n'est pas spécifique.

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

et de porter des couronnes", χόρους ιστάναι κατὰ τὰ πάτρια καὶ κνισᾶν ἀγυιάς καὶ στεφανοφορεῖν (51), puis il cite ces oracles (52). Le premier, pythique, en vers, ordonne entre autres d'organiser des danses "par les ἀγυιαί aux vastes places de danse", εὐρυχόρους κατ' ἀγυιάς (v. 3), et de "faire fumer les autels", κνισᾶν βωμοῖσι (v. 5). Le second, toujours pythique, mais en prose, prescrit entre autres de sacrifier à Apollon Agyieus (Ἀπόλλωνι Ἀγυιεῖ) et de "dresser par les ἀγυιαί des cratères et des chœurs", κατ' ἀγυιάς κρατήρας ιστάμεν καὶ χόρους. Harpocraton α 22 cite et commente le § 51 (cf. ch. II 3b).

Philodamos de Skarpheia Péan à Dionysos 145 : δέχεσθε Βακχ[ια]στῶν Δι[ό]νυσ[ον], ἐν δ' ἀγυιαῖς ἅμα σὺν [χορ]οῖσι κ[ικλή]σκετε] κισσ[οχ]αίταις | Ε[ὐ]οῦ ᾧ ἰὸ Βάκχ', ᾧ ἰὸ [Παιάν]. Le poème date de 339 av. J.-C.

Callimaque Hymne à Artémis 38 : Zeus promet à Artémis de nombreuses cités en apanage, "et tu vieilleras sur les ἀγυιαί et sur les ports", καὶ μὲν ἀγυιαῖς | ἔσση καὶ λιμένεσσιν ἐπίσκοπος.

Apollonios de Rhodes Argonautiques I 317 : Jason "laissa les ἀγυιαί bien construites de la ville" (Pagases), πόλιος ἐϋδημήτους λίπ' ἀγυιάς.

II 1022 : les Mossynèques ont des coutumes inverses de celles des Grecs, opposition "dans les chambres", ἐνὶ μεγάροις (1021), et "dehors (...) au milieu des rues", θύραζε| [...] μέσσησιν ἐνὶ [...] ἀγυιαῖς. Cf. ἢ ἐνὶ δῆμῳ | ἢ ἀγορῇ [...] δόμοις ἔνι (1019-1020).

III 887 : Médée "laissa les ἀγυιαί bien construites de la ville" (Phères), πόλιος μὲν ἐϋδημήτους λίπ' ἀγυιάς.

IV 1173 : description de l'aurore, qui réveille les rivages, les prairies, "et la rumeur s'installait dans les ἀγυιαί", ἐν δὲ θρόος ἔσκεν ἀγυιαῖς.

Aratos Phénomènes I 2 : "pleines de Zeus sont toutes les ἀγυιαί, et toutes les agoras des hommes ; pleine la mer, et les ports", μεστὰὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαί, | πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραί, μεστή δὲ θάλασσα | καὶ λιμένες. **106** : la Justice rend ses jugements, "rassemblant les anciens, ou sur l'agora, ou dans l'ἄγυια aux vastes places de danse", ἀγειρομένη δὲ γέροντας | ἢ ἐπου εἰν ἀγορῇ ἢ εὐρυχόρῳ ἐν ἀγυιῇ.

Alexandrie 252 av. J.-C. (P. Lond. VII 1986, 5, 6, 13, 14, 15, 17 et 18), reconnaissance de dette : la créancière et son garant sont "tous les deux de l'ἄγυια d'Arsinoé Basileia", οἱ δὲ ἀγυιαὶ Ἀρσινόης Βασιλείας (5), le débiteur, de l'ἄγυια d'Arsinoé (6, épiclese perdue), et les six témoins, respectivement de l'ἄγυια d'Arsinoé Ἐλέμων (13), Basileia (14), Teleia (15), Chalkioikos (17)², et à nouveau Basileia (18)³. Cf. Bell 1924 (*ed. pr.*, n° 1, p. 17-27), p. 21-24, pour ces rues et les épithètes, et Skeat (notice) pour la restitution du nom d'Alexandrie l. 3.

238/237 av. J.-C. (P. Petrie² I 6, 9), testament : il s'agit d'une maison qui est "à Rhakôtis dans l'ἄγυια d'Arsinoé...", ἐν] Ῥακώτι ἐν ἀγυιαὶ Ἀρσινόης (suit une lacune qui devait contenir l'épiclèse), donc à Alexandrie (le testament lui-même est dressé dans l'Arsinoïte).

197 av. J.-C. (SB XX 14659, 28 = C. Ptol. Skl. I 9), enregistrement de l'achat d'une esclave : le lieu d'origine du papyrus est inconnu, mais le garant de l'acheteuse est identifié comme "de l'ἄγυια d'Arsinoé Ἐvergétis", ἀγυιαὶ Ἀρσινόης Εὐεργέτιδος (indication finale après le signalement).

190 av. J.-C. (?) (P. Tebt. III 2, n° 879, l. 5, 15 et 16), liste de citoyens alexandrins : un Léon fils de Léon, petit-fils d'Aga-, de la troisième phratrie, "de l'ἄγυια d'Arsinoé Karpophoros", du dème Déjanirien (en recoupant l. 5-6 et 15-16), est mentionné dans deux rubriques correspondant à deux années successives. Après la mention de la première année a été ajoutée l'indication "de la tribu Bérénice" (entre l. 3 et 4). Pour Fraser *Ptolemaic Alexandria*, p. 40, ce document montre peut-être que la rue se situait à l'intérieur de la phratrie, elle-même correspondant à un douzième de dème.

Delphes 247-246 av. J.-C. (CID II 139, 30-31), comptes relatifs aux Pythia : il s'agit de l'adjudication de travaux de ravalement, entre autres, et la rubrique en question est formulée (à l'accusatif) "Nettoyage de l'ἄγυια (?)", [τᾶς ἀγυιᾶς τὸν ἐκκάθαρον]σιν.

² Ἀρσινόη est une restitution de Bell, seulement mentionnée par Skeat *ad* 17 parce que les lettres n'étaient plus lisibles, mais confirmée par SB 11388, 7.

³ La mention manque donc pour le quatrième témoin, où il y a une lacune contenant probablement une autre ἄγυια d'Arsinoé, dont il ne reste que la fin de l'épithète -που l. 16 (rien ni chez Bell, ni chez Skeat).

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

Dioscoride *Épigrammes XVII (AP VII 351) 7* : les filles de Lycambès se défendent d'outre-tombe. "Archiloque, par les dieux et les démons, nous ne l'avons vu ni dans les ἀγυαί, ni dans le grand sanctuaire d'Héra", Ἀρχίλοχον, μὰ θεοῦς καὶ δαίμονας, οὐτ' ἐν ἀγυαίᾳ | εἶδομεν οὔθ' Ἥρης ἐν μεγάλῳ τεμένει.

Nicandre *Alexipharmaka 189* : les hommes empoisonnés par la ciguë "d'un pas incertain et errant dans les ἀγυαί rampent sur les mains", ἴχνεσι δὲ σφαλεροί τε καὶ ἐμπλάζοντες ἀγυαίᾳ | χερσὶν ἐφερπύζουσι.

Lycophron *Alexandra 1149* : "ἀγυαί throniennes des Locriens" (Thronion en Locride Ἐρικνέμιδιε), Θρονίτιδες | Λοκρῶν ἀγυαί.

Oxyrhynchos 99 av. J.-C. (SB VI 9255 (= Roberts-Turner 1953) + P. Ryl. IV 586, l. 9-10, cf. P. Oxy. XLIX 3482, 4 comm.), **contrat de prêt** : les trois contractants sont "de l'ἄγυια de Cléopâtre Aphrodite", ἀγυιᾶς Κλεοπάτρας Ἀφροδίτης (reconstruit à partir des autres occurrences).

73 av. J.-C. (P. Oxy. XLIX 3482, 4 et 30), **cession de terre catœcique** : les deux contractants sont de l'ἄγυια de Cléopâtre Aphrodite, appartenance répétée l. 30-31 pour l'acquéreur dans le serment du cesseur ; **même année (P. Oxy. XIV 1628, 8)**, location de terre catœcique ; **probablement même année (SB VI 9092, 8 = Schuman 1948 n° 1 p. 110-111)**, location de terre catœcique (?) ; **63/62 av. J.-C. (P. Oxy. XIV 1644, 8)**, règlement d'un différend ; **57 av. J.-C. (P. Oxy. LV 3777, 10)**, cession de terre catœcique ; **44 av. J.-C. (P. Oxy. XIV 1629, 7)**, location de terre catœcique ; **66/65 ou 15/14 av. J.-C. (P. Oxy. IV 836, 5 (Schmidt 1999, p. 154))**, prêt de blé ; **I^{er} s. av. J.-C. (P. Köln III 145, 4)**, contrat de fermage.

Andros sous Auguste, *Hymne à Isis v. 2 (IG XII 5, 739)* : invocation à Isis, reine d'Égypte, "qui prends soin de l'ancienne ἄγυια pleine de froment du sillon fertile", τῆι γονοέσσας | αὔλακος ἀρχαία μέλεται πολύτυρος ἄγυια.

Oxyrhynchos 26 ap. J.-C. (C. Pap. Gr. I 14, 5), **contrat de mise en nourrice** : contrat établi "dans l'ἄγυια", ἐν ἀγυιᾷ.

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

vers 26 ap. J.-C. (*C. Pap. Gr.* I 15, 6), contrat de mise en nourrice ; **31 ap. J.-C.** (*SB VIII* 9824, 4 = Traversa 1961 p. 100-105), contrat au sujet d'un héritage (cf. Snyder 1964, p. 147, pour la date) ; **14-37 ap. J.-C.** (*SB XX* 15028, 4 = Daris 1989²), reçu pour le remboursement d'un prêt ; **même période** (*P. Corn.* 54, 4), contrat ; **38 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* XLIX 3485 l. 8), prêt ; **48 ap. J.-C.** (*P. Fouad* 35, 3), procuration relative à un procès ; **première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.** (*SB XVI* 12277, 5 = Messeri 1982), cession de terrain ; **(lieu incertain) même période** (*P. Hamb.* III 217, 5), acte de vente ; **milieu du I^{er} s. ap. J.-C.** (*P. Oxy. Hels.* 32, 5), prêt ; **52 ap. J.-C.** (*SB V* 8034, 7 = de Lacy 1937), remboursement d'un prêt ; **41-54 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* XXXIV 2720, 22), acte de vente.

55 ap. J.-C. (*P. Oxy. I 99, 5 et 10*), acte de vente d'une maison : le document est ainsi construit : 1° date, lieu, puis formule "sous les agoranomes Andromachos et Diogénès" (ἐπ' ἀγορανόμων Ἀνδρομάχου καὶ Διογένους 2) ; 2° "a acheté" (ἐπρίατο 2), puis mentions de l'acheteur et de la vendeuse avec leur signalement, puis "dans l'ἀγυια" (l. 5), puis description et délimitation du bien, enfin mention du prix ; 3° mention de la garantie ("il garantira" βεβαιώσει), avec la précision "dans l'ἀγυια, la même" (ἐν ἀγυιαὶ τῆι αὐ[τῆι 10) ; 4° date à nouveau, puis formule "a été traité par Andromachos et Diogénès, agoranomes" (διὰ Ἀνδρομάχου καὶ Διογένους | ἀγορανόμων κεχηματίσται 11-12). Suit le reçu de la banque attestant le paiement de la taxe le même jour : date, formule "a été enregistré par la banque d'Oxyrhynchos que dirigent Sarapions et ses associés etc." (τέτακται διὰ τῆς ἐν Ὀξυρύγχων πόλει τραπεζῆς ἐφ' ἧς Σαραπίων καὶ μέτοχοι κτλ. 13-14), puis description et localisation du bien, mention de l'achat et de la vendeuse, puis formule "par procédure agoranomique" (κατ' ἀγορανομικὸν χρηματισμὸν l. 19), enfin mention du prix.

même année (*P. Oxy.* II 261, 8-9) procuration ; **56 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* II 271, 5) transfert de dette ; **59 ap. J.-C.** (*SB XIV* 11491, 9 = Thomas 1975), prêt ; **même année** (*SB XX* 14285, 5 = Willis 1988 n° I), division de bien ; **même année** (Biscottini 1966 n° 35, 9 et 36, 5), prêts ; **60 ap. J.-C.** (*P. Mich.* III 191/192, 8), prêt ; **61 ap. J.-C.** (*P. Mich.* III 194, 8), reçu pour un paiement ; **70 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* XXII 2349, 6), reçu pour loyer ; **71 ap. J.-C.** (*SB XIV* 11283, 10 = Balconi 1974), contrat pour le remboursement d'une dette ; **72 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* XLI 2972, 10), acte de vente ; **74/75 ap. J.-C.** (*P. Yale* I 64, 8), prêt (cf. Ziegler 1992, p. 94) ; **75 ap. J.-C.** (*SB XX* 14096, 9 = Daris 1989¹, p. 71-74), reçu pour remboursement de prêt ; **81/82 ap. J.-C.** (*SB XVIII* 13120, 13 = Daris 1986 n° 8 p. 126-128),

contrat de mise en nourrice ; **83 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* X 1282, 14), reçu pour remboursement de prêt ; **86 ap. J.-C.** (*P. Oxy. Hels* 31, 6), prêt à hypothèque ; **même année** (*P. Oxy.* XXXVIII 2843, 11), affranchissement ; **87 ap. J.-C.** (*C. Pap. Gr.* I 24, 3), contrat de mise en nourrice ; **89 ap. J.-C.** (*P. Fouad* 48, 9), prêt ; **vers 92 ap. J.-C.** (*P. Michael.* 9A, 8), prêt ; **94 ap. J.-C.** (*SB* XX 15033, 11 = Daris 1989³ p. 197-198), procuration ; **même année** (*P. Oxy.* I 73, 22), enregistrement d'un esclave ; **même année** (*P. Oxy.* II 270, 7) indemnisation d'un garant ; **81-95 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* II 265, 9) contrat de mariage ; **95 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* II 273, 10), cession de terre catœcique ; **81-96 ap. J.-C.** (*SB* XVI 13048, 12 = Sijpesteijn 1984 n° 2 p. 80), contrat ; **après 81 ap. J.-C.** (*Samuel* 1961 n° 1 (p. 33-38), l. 6), remboursement d'un prêt à antichrèse ; **96 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* II 266, 7 et 20) divorce ; **même année** (*P. Oxy.* I 104, 7-8 et 34), testament ; **97 ap. J.-C.** (*SB* XIV 11846, 3 = Bingen 1977 n° 28 p. 13), contrat de mariage ; **avant 98/99 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* III 493, 15), testament (cf. van Minnen 1998 p. 60-61 pour la date) ; **101 ap. J.-C.** (*P. Turner* 19, l. 4 et 9), affranchissement ; **fin I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.** (*P. Oxy.* LXVI 4533, 2), testament ; **début du II^e s. ap. J.-C.** (*P. Wisc.* I 13, 3), testament ; **91 ou 107 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* IV 722, 12 et 34), affranchissement ; **118 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* III 577), acte de vente ; **126 ap. J.-C.** (*P. Harr.* I 142, 8), vente de terre catœcique ; **127 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* III 496, 5 et 16), contrat de mariage ; **131 ap. J.-C.** (*SB* VI 9190 = Wegener 1937 n° 1 p. 204-208), prêt ; **133 ap. J.-C.** (*P. Köln* II 100, 4), testament ; **139 ap. J.-C.** (*P. Oxy.* LII 3690 l. 3 et 3691 l. 3), cession de terre catœcique et attestation de vente ; **123-143 ap. J.-C.** (Nelson 1996 n° I, 6), remboursement de prêt ; **151 ap. J.-C.** (*P. Oxy. Hels.* 35 l. 13 et 31), acte de divorce ; **156 ap. J.-C.** (*PSI* X 1119, 6), vente de bétail.

157-158 ap. J.-C. (P. Oxy. XLIX 3491 l. 4), contrat de mariage : ici, ἐν ἀγυιᾷ n'est pas à la place habituelle : l. 1 le premier mot de l'acte est ἐξέδοντο "ont donné en mariage" suivi de la mention des parents de l'épouse (l. 1-2), de celle de la mariée à l'accusatif (l. 2), et de celle de l'époux au datif (l. 2-3), puis il y a l. 3-4 une proposition relative indiquant que l'épouse vit déjà avec l'époux "selon un contrat manuscrit [c'est-à-dire privé]" (κατὰ [χρηματισ] χειρόγραφον συγγραφῆν 3, cf. Bülow-Jacobsen *ad loc.*), qu'ils ont annulé, "se satisfaisant du présent contrat public (établi) dans l'ἀγυια" (ἀρκούμενοι τῆδε τῇ διὰ δημοσίου συγγραφῆ ἐν ἀγυιᾷ l. 4). Suivent la mention de la dot et les autres conditions.

138-161 ap. J.-C. (*P. Oxy.* IV 723, 3 et 5), affranchissement (cf. n° 722) ; **146-161 ap. J.-C.** (*SB* X 10562, 8 = Lewis 1968), requête ; **160-161 ap. J.-C.** (*P. Col.* VIII 222, 46 et 62-63),

vente d'esclave ; **161 ap. J.-C.** (*P. Mert.* I 18, 19), procuration ; **161-169 ap. J.-C.** (*P. Wash.* I 13 l. 2), annulation d'un testament ; **174 ap. J.-C.** (*PSI Congr.* XX 10, 17), document matrimonial ; **180-192 ap. J.-C.** (*P. Col.* X 267, 3), testament ; **deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C.** (*PSI Congr.* XXI 9, 4), vente ; **199 ap. J.-C.** (*P. Lips.* II 149, 6), testament.

La formule ἐν ἀγυιᾷ est toujours entre le signalement des parties contractantes au début du contrat et la description de la transaction et/ou de son objet, sauf dans *P. Oxy.* XLIX 3491. On trouve ἐν ἀγυιᾷ τῇ αὐτῇ généralement dans une clause supplémentaire du contrat ayant trait à la reconnaissance du document (βεβαίωσις, mention du γνώστηρ pour un affranchissement, des μάρτυρες pour un testament, etc.), presque toujours à la fin de la clause.

LXX 3 Maccabées 1, 20 : lorsque Ptolémée IV Philopatôr veut pénétrer dans le Temple, les vierges remplissent les πλατεῖαι de leurs plaintes, les jeunes mariées courent dans toute la ville, et les mères et les nourrices abandonnent les enfants, "qui dans les maisons, qui dans les ἀγυαί", αἱ μὲν κατ' οἴκους, αἱ δὲ κατὰ τὰς ἀγυιάς, et se rassemblent devant le Temple. **4, 3** : lors d'une persécution en Égypte, "quel nome, quelle cité, quel lieu habité en général, ou quelles ἀγυαί n'étaient pas remplis à leur sujet par la plainte et les gémissiments ?", τίς νόμος ἢ πόλις ἢ τίς τὸ σύνολον οἰκητὸς τόπος ἢ τίνες ἀγυαί κοπετοῦ καὶ γόων ἐπ' αὐτοῖς (*sc. τοῖς Ἰουδαίοις*) οὐκ ἐνεπιπλῶντο;

Évergétis au-delà de Memphis 51 ap. J.-C. (*P. Oxy.* XXXI 2582, 5), vente d'esclave : la vente a lieu dans cette ville (probablement une métropole, peut-être un autre nom d'Héracléopolis Magna selon Parsons *ad loc.*), "dans l'ἄγυια Au-Bon-Mouillage", ἐν ἀγυιᾷ Εὐόρμῳ. Pour la date cf. Straus 1989, p. 148. Structure du document (une seule phrase sans anacoluthes) : 1-2 date ; 2 lieu, puis formule "sous l'agoranome etc." (ἐπ' ἀγορανόμου κτλ.), puis "a acheté" (ἐπρίατο) ; 2-3 signalement de l'acheteur (originaire d'Oxyrhynchos) ; 3-5 signalement du vendeur (originaire d'un village de l'Héracléopolite) ; 5 formule ἐν ἀγυιᾷ Εὐόρμῳ ; 5-6 signalement de l'esclave.

Julien du Bouchet

Commentaire: F. Kraus *Die Formeln der griechischen Testaments*; diss. Gießen 1915, p. 73-76 sur ἐν ἀγυιᾷ (s'appuyant sur *P. Oxy.* 73, 95, 99, 261, 265, 266, 270, 271, 273, 496, 503, 504, 506, 508, 510, 577, 722, 723, 726, 1208 et 1209, et (ἐν ἀγορᾷ et var.) *BGU* I 887, 888 et 986, *P. Fay.* 62, et *P. Strasb.* 46-47), qu'il range dans la catégorie des formules de déclaration de testament ("Testamentserklärung"), écarte l'interprétation comme "dans le bureau de l'agoranome" et l'équivalence avec ἐπὶ τοῦ δέϊνος ἀγορανόμου proposées par V. Arangio-Ruiz (*La successione testamentaria...* 1906, p. 126) au motif que l'on rencontre dans le même document ἐπ' ἀγορανόμων/ἀγορανομείου et ἐν ἀγυιᾷ/ἀγορᾷ (p. 75), et l'interprétation comme "en public" proposée par Wilcken (*O. Wilck.* I p. 813) au motif qu'on a la précision τῇ αὐτῇ (*ib.*). Il considère que *P. Fay.* 62 et *P. Strasb.* 46-47 montrent qu'il ne s'agit pas d'une administration en particulier (p. 75-76). Il propose enfin l'interpr. comme "en séance publique" ("den öffentlichen Amtstag") et l'équiv. "auf derselben Messe", les scribes assis à proximité des archives aidant le public, et les testaments, en part., étant soumis à l'agoranome en personne pour ratification (p. 76). Pour ἐν ἀγορᾷ + nom de l'agglomération concernée (village ou métropole) dans l'Arsinoïte, au début de l'acte de vente juste après la date et normalement juste avant le verbe désignant l'acte, cf. *P. Fay.* 62, 3 (134 ap. J.-C. : ἐν ἀγορᾷ Κερκεσοῦχ(ων)), *P. Lond.* II 473, 2 (193), *Stud. Pal.* XXII 101, 2 (II^e s.), *BGU* XIII 2336, 5 (208), II 413, 4 (219), *SB* XII 11152, 4 (225), et *P. Hamb.* I 98, 4 (255).

Cornutus Epidromè 32 (p. 69 Lang) : Apollon-Soleil, ἀγυιεύς δ' ἐκλήθη δεόντως ἰδρυθεὶς ἐν ταῖς ἀγυιαῖς· καταυγάζει γὰρ ταύτας καὶ πληροῖ φωτὸς ἀνατέλλων, ὡς ἐκ τῶν ἐναντίων εἴρηται τὸ “δύσετο τ' ἥλιος σκιάωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί”.

Alexandrie 83 ap. J.-C. (PSI VII 777, 9), extrait d'acte de naissance : cet extrait, comme les suivants, est inclus dans un extrait du registre des éphèbes d'Alexandrie ; les parents sont "de l'ἄγυια d'Arsinoé Nikè".

118 et 143-144 ap. J.-C. (PSI XII 1223, 9 et 1224, 9), id. : les grands-parents et les parents du candidat à l'éphébie sont de l'ἄγυια d'Arsinoé Nikè.

126 ap. J.-C. (SB III 7239, 17 = Bell 1926), id. : les parents sont de l'ἄγυια d'Arsinoé Éleusinia.

136 ap. J.-C. (BGU IV 1084, 22), id. : les parents sont de l'ἄγυια d'Arsinoé Nikè.

154 ap. J.-C. (SB V 7555, 7 et 10 = Eitrem 1931), extrait d'acte de vente d'esclave : l'acheteur et le vendeur, des citoyens romains, sont respectivement "de l'ἄγυια d'Arsinoé", ἀγ(υιᾶς) Ἀρσινόη(ς) (7, pas de lacune)⁴, et "de l'ἄγυια d'Arsinoé Nikè", ἀγ(υιᾶς) Ἀρσινόη(ς) Νεΐ(κης) (10). Indication finale après le signalement.

probablement 161-169 ap. J.-C. (SB XIV 11388, 7 = Coles 1974 n° 2 p. 178-180), extrait d'acte de naissance : le garant de la mère est "de l'ἄγυια d'Arsinoé Chalkioikos".

171/172 ap. J.-C. (P. Bodl. I 66, 12-13), id. : les parents du candidat à l'éphébie sont "de l'ἄγυια d'Arsinoé Ekba-", [ἀγυιᾶς Ἀρσινόης ἐκβα] (sans doute Ἐκβα[. Salomons *ad loc.*).

172-175 ap. J.-C. (PSI XIII 1325, 6), autorisation d'enregistrement d'un héritage : les héritiers, des citoyens romains, sont "de l'ἄγυια d'Arsinoé Sôzousa".

Cf. aussi SB XVI 12527, 15 (213-214 ap. J.-C., Sijpesteijn-Worp 1981 n° 2 p. 367-369) pour l'ἄγυια d'Arsinoé Dôteira.

Apollonios le Sophiste *Lexique homérique* p. 7 Bekker : "ἀγυιαί : les voies, (ainsi dites) parce qu'on 'mène par elles', ce qui équivaut à 'se rendre (quelque part)', de même qu'(Homère) dit 'allant auprès de Laodikè, la meilleure d'entre ses filles par l'apparence' au lieu de 'se rendant

⁴ Eitrem *ad loc.* interprète cette apparente ἄγυια d'Arsinoé sans épiclèse comme une rue à part entière, mais il doit plutôt s'agir d'une omission du scribe.

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

chez Laodikè", ἀγυαί· αἱ ὁδοί, ἀπὸ τοῦ δι' αὐτῶν ἄγειν, ὃ ἐστὶ πορεύεσθαι, καθό φησι
“Λαοδίκην ἐσόγουσα θυγατρῶν εἶδος ἀρίστην” ἀντὶ τοῦ πρὸς Λαοδίκην πορευομένην.

pseudo-Ælius Aristide *Discours rhodien* (25) 6 : la ville, "ample et égale quant à l'aménagement, en sorte qu'il pourrait ne pas s'agir de celui d'une ville, mais de celui d'une seule maison. Les ἀγυαί sont continues d'un bout à l'autre, et ne méritent rien moins que d'être appelées στενωποί", διαρκῆ καὶ ἴσην τὴν κατασκευὴν οὔσαν, ὡς γένοιτ' ἂν οὐ πόλεως, ἀλλὰ μιᾶς οἰκίας. Ἀγυιάς δὲ ἐξ ἀρχῆς εἰς τέλος διηνεκεῖς, ἥκιστα ἀξίας καλεῖσθαι στενωπούς. Composé en 142 après le tremblement de terre, cf. Behr *Works*, n. 1 p. 388.

Pausanias V 15, 2 (2 fois) : le Léonidaion "est séparé de l'entrée des processions par une ἀγυιά, car ce que les Athéniens appellent στενωποί, les Éléens le nomment ἀγυαί", διέστηκε δὲ ἀγυιὰν ἀπὸ τῆς ἐσόδου τῆς πομπικῆς, τοὺς γὰρ δὴ ὑπὸ Ἀθηναίων καλουμένους στενωπούς ἀγυιάς ὀνομάζουσιν οἱ Ἡλείοι. Il s'agit de l'entrée de l'Altis.

VI 23, 8 (4 fois) : à Élis, quand on va du gymnase aux bains, "le chemin passe par l'ἀγυιά Silence et longe le sanctuaire d'Artémis Philomeirax", δι' ἀγυιάς τε ἡ ὁδὸς Σιωπῆς καὶ παρὰ τὸ ἱερὸν τῆς Φιλομείρακος ἐστὶν Ἀρτέμιδος. L'ἀγυια est ainsi nommée parce que des ennemis la prirent (κατὰ τὴν ἀγυιὰν ταύτην) jadis en silence pour espionner les Éléens. **24, 2-4 (3 fois)** : "l'agora des Éléens n'est pas comme dans les cités ioniennes ou les cités grecques voisines de l'Ionie, elle est faite, à l'ancienne, de portiques séparés les uns des autres et d'ἀγυαί passant entre eux", ἡ δὲ ἀγορὰ τοῖς Ἡλείοις οὐ κατὰ τὰς Ἰώνων καὶ ὅσαι πρὸς Ἰωνία πόλεις εἰσὶν Ἑλλήνων, τρόπῳ δὲ πεποιήται τῷ ἀρχαιοτέρῳ στοαῖς τε ἀπὸ ἀλλήλων διεστώσας καὶ ἀγυιαῖς δι' αὐτῶν (2). Quand on entre dans l'agora par le portique sud, l'Hellanodikéon est à gauche, "c'est une ἀγυιά qui le sépare de l'agora", ἀγυια δὲ ἡ διείρουσα ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς ἐστὶν αὐτόν (3). Enfin, entre l'Hellanodikéon et le portique Corcyréen, il y a une autre ἀγυιά ("il y a entre eux une ἀγυιά", τὸ μεταξὺ αὐτῶν ἀγυιά (4), en supprimant le μία absurde dont Casevitz *ad loc.* indique qu'il peut être issu d'une dittographie υα).

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

Lucien *Nigrinos* (8) 16 : parodie d'Aratos, à propos de Rome, "car pleines, pour eux, des choses les plus désirées sont toutes les ἀγυαί, toutes les agoras", μεσταὶ γὰρ αὐτοῖς τῶν φιλτάτων πᾶσαι μὲν ἀγυαί, πᾶσαι δὲ ἀγοραί.

***Prométhée* (23) 19** : Prométhée explique pourquoi les hommes ont besoin du feu, "surtout pour les sacrifices, afin de pouvoir faire fumer les ἀγυαί, de répandre la fumée de l'encens et de brûler les cuisses sur les autels", μάλιστα δὲ ἐς τὰς θυσίας, ὅπως ἔχοιεν κνισᾶν τὰς ἀγυιάς καὶ τοῦ λιβανωτοῦ θυμιᾶν καὶ τὰ μηρία καίειν ἐπὶ τῶν βωμῶν.

***La double accusation* (29) 2** : Zeus dit que s'il ne se manifeste pas aux hommes, ceux-ci se détourneront du culte, "nos temples seront sans couronnes, les ἀγυαί sans fumée de sacrifice, les cratères sans libation, et les autels seront froids", ἀλλ' ἄστεφάνωτοι μὲν ἡμῖν οἱ ναοὶ ἔσονται, ἀκνίσωτοι δὲ αἱ ἀγυαί, ἄσπονδοὶ δὲ οἱ κρατῆρες, ψυχροὶ δὲ οἱ βωμοί.

Maxime de Tyr *Dialexeis* VI 2 : dans un passage sur la construction du savoir par l'expérience, il est raconté comment la médecine fut inventée grâce à la pratique d'apporter le malade "vers celle des ἀγυαί qui est passante" (εἰς τῶν ἀγυιῶν τὴν ἐντριβῆ) pour que les passants donnent leurs conseils s'ils avaient souffert de la même maladie.

Achille Tatius *Leucippè et Clitophon* V 1, 4 et 5 : Clitophon découvre avec émerveillement Alexandrie, dont il voit d'abord, entrant par la porte du Soleil, la grande colonnade qui va jusqu'à la porte de la Lune, puis, arrivé au lieu nommé d'après Alexandre, il voit à la fois une colonnade en enfilade et une autre perpendiculaire, et "partageant mes regards entre toutes les ἀγυαί, j'étais un spectateur inassouvi", μερίζων τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐς πάσας τὰς ἀγυιάς θεατῆς ἀκόρεστος ἦμην. Puis il court d'une beauté à l'autre et s'épuise, "me portant donc dans toutes les ἀγυαί", περιάγων οὖν ἑμαυτὸν εἰς πάσας τὰς ἀγυιάς.

Oppien *Halieutiques* II 410 : le poulpe en chasse est comme un voleur qui tend une embuscade au convive rentrant chez lui après le dîner, "se blotissant, vespéral, dans les ἀγυαί étroites", ἐσπέριος στεινῆσιν καταπτήξας ἐν ἀγυαίς.

Harpocraton *Lexique des Dix Orateurs* α 22 : "Αγυιάς : Démosthène dans le *Contre Midias* : "<former des chœurs selon> les coutumes ancestrales et faire fumer les sacrifices sur les

ΑΓΥΪΑ (catalogue)

ἀγυιεύς". Certains, le prenant comme un féminin, en font un oxyton, au sens de "rues", mais il vaut mieux en faire un périspomène, en le tirant d'ἀγυιέας. Un ἀγυιεύς est un pilier se terminant en pointe qu'on dresse devant les portes, comme le manifestent Aristophane dans les *Guêpes* et Eupolis. Certains disent qu'ils appartiennent à Apollon, d'autres à Dionysos, et d'autres encore aux deux ensemble. La forme entière, donc, est ἀγυιέας, d'où, en dialecte attique, ἀγυιάς, de même qu'on dit, avec contraction, Στειριάς, Μηλιάς et les formes similaires. Aristophane dans les *Oiseaux* : "égorger des brebis sur les foyers où l'on sacrifie les bœufs et faire fumer les ἀγυιεύς". On dit que cela est propre aux Doriens, comme le montre Dieuchidas au troisième livre de *l'Histoire de Mégare*. Ce qu'on appelle ἀγυιεύς en Attique, ce seraient les autels placés devant les maisons, comme le disent Cratinos et Ménandre, tandis que Sophocle dans le *Laocoön*, transposant les coutumes athéniennes à Troie, dit...". Ἀγυιάς Δημοσθένης ἐν τῷ Κατὰ Μειδίου· "ἄχόρους ἰστάναι κατὰ τὰ πάτρια καὶ κνισᾶν ἀγυιάς". "Ἐνιοὶ μὲν ὀξύνουσι θηλυκῶς χρώμενοι, οἷον τὰς ὁδοῦς· βέλτιον δὲ περισπᾶν ὡς ἀπὸ τοῦ ἀγυιέας. Ἀγυιεύς δὲ ἐστὶ κίων εἰς ὄξυ λήγων, ὃν ἰστᾶσι πρὸ τῶν θυρῶν, ὡς σαφὲς ποιοῦσιν Ἀριστοφάνης τε ἐν Σφήξι καὶ Εὐπολῖς. Ἴδιους δὲ εἶναί φασιν αὐτοὺς Ἀπόλλωνος, οἱ δὲ Διονύσου, οἱ δὲ ἀμφοῖν. Ἔστι οὖν τὸ ὀλόκληρον ἀγυιέας, καὶ κατὰ τὴν Ἀττικῶν διάλεκτον ἀγυιάς, καθὰ καὶ Στειριάς καὶ Μηλιάς καὶ τὰ παραπλήσια λέγουσιν ἐν συναλοιφῇ. Ἀριστοφάνης ἐν Ὀρνισί· "μηλοσφαγεῖν τε [καὶ] βουθύτοις ἐπ' ἐσχάrais | κνισᾶν τ' ἀγυιάς". Φασὶ δ' αὐτὸ ἴδιον εἶναι Δωριέων, ὡς δῆλον ποιεῖ Διευχίδας ἐν τῇ γ' τῶν Μεγαρικῶν. Εἶεν δ' ἂν οἱ παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς λεγόμενοι ἀγυιεύς οἱ πρὸ τῶν οἰκῶν βωμοὶ, ὡς φασὶ Κρατῖνος καὶ Μένανδρος, καὶ Σοφοκλῆς ἐν τῷ Λαοκόωντι, μετὰ γὰρ τὰ Ἀθηναίων ἔθη εἰς Τροίαν, φησί· (fr. 370).

Athénée *Deipnosophistes* I 1d-e : Ulprien de Tyr est présenté comme un puriste, "à cause des enquêtes continuelles qu'il faisait à toute heure dans les ἀγυιαί, les promenades, les librairies, les bains, il était connu, mieux que par son vrai nom, comme Letrouveton" (διὰ τὰς συνεχεῖς ζητήσεις, ὅς ἀνὰ πᾶσαν ὥραν ποιεῖται ἐν ταῖς ἀγυιαῖς, περιπάτοις, βιβλιοπωλείοις, βαλανείοις, ἔσχεν ὄνομα τοῦ κυρίου διασημότερον Κεϊτούκειτος), parce qu'à tout propos il demandait : "Le trouve-t-on [le mot employé, chez un bon auteur], ou non ?" ("Κεῖται ἢ οὐ κεῖται;", p. ex. εἰ σύαγρος κεῖται τὸ σύνθετον ἐπὶ τοῦ σύος, cf. Phryn. Bith. *Recueil* 359 σύαγρος οὐ ῥητέον· σὺν ἄγριον οἱ ἀρχαῖοι λέγουσιν). Il s'agit d'une partie abrégée de

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

l'œuvre, mais il paraît vraisemblable que l'abrégiateur n'a pas inventé le vocabulaire de l'énumération, même si ἄγυια était employé aussi à l'époque byzantine.

Parion II^e s. ap. J.-C. (IK Parion 52, v. 9), épitaphe : l'enfant a été tué par un cheval alors qu'il jouait dans la rue, "s'égabattant dans l'ἄγυια bien bâtie", *κουρίζοντα κατ' εὐδώμητον ἄγυιαν*.

Babrius *Mythiambes* 42, 6 : un cuisinier jette un chien dehors, "il le jeta par dessus le mur dans l'ἄγυια", *ἐκτὸς ἐξέριψε τοῦ τοίχου | ἐς τὴν ἄγυιαν*.

* * *

Dérivés.

Ἄγυιεύς et ἄγυιεύς

Théra époque archaïque (SGDI 4736d), calendrier sacrificiel : parmi les bénéficiaires, "à Ἄγυιεύς", Ἄγυιε[ῖ].

Sophocle fr. 370 Radt (= Harpocraton α 22) : "l'autel ἄγυιεύς brille etc.", *λάμπει δ' ἄγυιεύς βωμὸς κτλ.* (à Troie).

Euripide *Phéniennes* 631 : Polynice prend congé de Thèbes, "adieu à toi, seigneur Phoibos Ἄγυιεύς, adieu, demeures", *καὶ σύ, Φοῖβ' ἄναξ Ἄγυιεύ, καὶ μέλαθρα, χαίρετε*.

Cratinos fr. 403, Eupolis fr. 420, Ménandre fr. 481 : allusions d'Harpocraton α 22.

Phérécrate fr. 92 (Photios *Lex.* α 277) : "maître Ἄγυιεύς, souviens-toi de cela en ma faveur", *ὦ δέσποτ' Ἄγυιεύ, ταῦτα συμμέμνησό μοι*.

Aristophane *Guêpes* 875 : Bdélycléon sacrifie avant le procès organisé pour son père, et invoque Apollon, "seigneur et maître Ἄγυιεύς, voisin, protecteur de mon porche", *ὦ δέσποτ' ἄναξ*

ΑΓΥΪΑ (catalogue)

γεῖτον Ἄγυιεύ, τοῦμοῦ προθύρου προύλαιε. C'est une substitution comique du dieu domestique à la place du héros des cours, Lycos (cf. 389 ὦ Λύκε δέσποτα, γείτων ἦρω).
Thesmophories 489 : une soi-disant adultère raconte comment elle est allée rejoindre son amant dehors en pleine nuit, "puis je me penchais en avant à côté de l'ἄγυιεύς, en me tenant au laurier", εἶτ' ἠρειδόμην | παρὰ τὸν Ἄγυιᾶ κῦβδ', ἐχομένη τῆς δάφνης.

Démosthène *Contre Midias* (21) 52 : dans l'oracle en prose, l'un des bénéficiaires des sacrifices est Apollon Ἄγυιεύς, avant Létô et Artémis.

pseudo-Démosthène *Contre Macartatos* (43) 66 : citation d'un oracle delphique comme dans le *Contre Midias*.

Thèbes du Mykale avant 350 av. J.-C. (*Inscr. Priene 363, 11*), délimitation de frontière entre Samos et Priène : "et depuis ce point jusqu'à l'ἄγυιεύς", ἀπὸ δὲ | τούτου ἐ]π' Ἄγυ[τέ]α.

Dieuchidas de Mégare fr. 2b Piccirilli (= sch. Ar. *Guêpes 875a*) : je cite le texte d'après Koster, "et dans ce (lieu) l'ἄγυιεύς, consacré par les Doriens qui ont habité l'endroit, reste (debout ?) encore aujourd'hui, et manifeste ainsi que les coutumes des Grecs sont celles des Doriens. Pour ceux-là (? ce ne peut être le complément de ἀπομιμούμενοι) en effet, en campagne, (s'il se produit une ?) apparition, les Doriens imitant (?) dressent encore aujourd'hui les ἀγυιεύς d'Apollon", ἐν δὲ τῷ ἱατρῷ† (θεάτρῳ/ιατρείῳ Palmer, ἱαρῷ *dubitanter* Jacoby, βάρῳ Koster) τούτῳ διαμένει ἔτι καὶ νῦν ἔστι ὡς† (ἔστῶς *dubitanter* Koster) ἀγυιεύς τῶν Δωριέων <τῶν> οἰκήσαντων ἐν τῷ τόπῳ ἀνάθημα, καὶ οὕτως καταμηνύει, ὅτι Δωριέων ἐστὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων. Τούτοις γὰρ ἐπὶ [[τάς]] στρατιᾶς †† φάσματος οἱ Δωριεῖς ἀπομιμούμενοι τοὺς ἀγυιάς [τας αγυιας ms. !] ἰστάσιν ἔτι καὶ νῦν τοὺς Ἀπόλλωνος.

Messène fin IV^e-début III^e s. av. J.-C. (*Themelis 1992, p. 82-84*), dédicace : "À Apollon Ἄγυιεύς", Ἀπόλλωνι Ἄγυιῆ. **III^e s. av. J.-C. (*IG V 1, 1441*), *id.* : *id.* (avec les noms des dédicataires).**

pseudo-Boiô fr. 1 Powell (*Hymne à Apollon, Pausanias X 5, 8*) : "le divin Ἄγυιεύς", δῖος Ἄγυιεύς.

Cornutus Epidromè 32 (p. 69 Lang) : Apollon-Soleil, "il fut à juste titre appelé Ἄγυιεύς et établi dans les ἀγυιαί, car il couvre celles-ci de son regard et les remplit de lumière en se levant, de même qu'il est dit, à propos des circonstances contraires, 'le soleil se coucha et toutes les ἀγυιαί s'assombrissaient'", Ἄγυιεύς δ' ἐκλήθη δεόντως ἰδρυθεὶς ἐν ταῖς ἀγυιαῖς· καταυγάζει γὰρ ταύτας καὶ πληροῖ φωτὸς ἀνατέλλων, ὡς ἐκ τῶν ἐναντίων εἴρηται τὸ "δύσετο τ' ἥελιος σκιόωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί". **34 (p. 73 Lang)** : Artémis-Lune, "elle est ἐνοδία pour la même raison qu'Apollon est dit Ἄγυιεύς", ἐνοδία δέ ἐστιν οὐ δι' ἄλλο τι ἢ διὸ καὶ Ἀπόλλων Ἄγυιεύς. Cf. 16 (p. 22-23 Lang) Hermès "est établi dans les ὁδοί et est dit ἐνόδιος et 'conducteur' etc.", ἴδρυται δὲ ἐν ταῖς ὁδοῖς καὶ ἐνόδιος λέγεται καὶ ἡγεμόνιος κτλ.

Athènes I^{er} s. ap. J.-C. (IG II² 4719 et 4995), dédicaces : la première est "à Apollon Ἄγυιεύς", Ἀπόλλωνι Ἄγυιειᾶς> dédiciée par les "gardiens des portes" (πυλωροί), la seconde "d'Apollon Ἄγυιεύς Défenseur etc.", [Ἀπόλλωνος Ἄγυι]έως Προστατηρί[ου κτλ.

ép. indéfinie (IG II² 4850), id. : "d'Apollon Ἄγυιεύς Qui-repousse-le-mal", [Ἀπόλλωνος Ἄγυι]έως Ἀλεξικάκου, près de la porte d'Acharnes.

Tomes 169-172 ap. J.-C. (IScM II 2, n° 116 I et II), dédicaces : "À Apollon Ἄγυιεύς".

Ælius Aristide Discours smyrnien (17) 14 : "l'ornement placé devant les portes, au lieu d'Apollon Ἄγυιεύς, protecteur de l'entrée de la cité, le Μέλῆς", ὁ δὲ πρὸ θυρῶν κόσμος ἀντὶ Ἀπόλλωνος Ἄγυιέως προπύλαιος τῆ πόλει, Μέλῆς (le fleuve qui coule devant la cité).

Pausanias I 31, 6 : les Acharniens honorent entre autres Apollon Ἄγυιεύς.

II 19, 8 : à Argos, parmi d'autres monuments, on trouve Apollon Ἄγυιεύς et un autel de Zeus Hyetios.

VIII 32, 4 : à Mégalopolis, parmi d'autres, Apollon Ἄγυιεύς. **53, 1, 3 et 6** : les Tégéates ont élevé des statues à Apollon Ἄγυιεύς pour expier le meurtre d'un homme par son

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

frère qu'il dénonçait auprès d'Apollon comme ayant rejeté Létô et qui fut châtié par Artémis et Apollon. Lors de la fête d'Ἀγυιεύς la prêtresse d'Artémis joue un rôle central (§ 3). Enfin, il y a quatre statues d'Ἀγυιεύς, une par tribu (§ 6).

Pollux *Onomasticon* IX 35 : les premières des parties intérieures de la cité mentionnées sont les ἄγυιαί, selon Xénophon et Homère, d'où est tiré εὐρυάγυια et Ἀπόλλων Ἀγυιεύς.

Clément d'Alexandrie *Protreptique* IV 50, 5 : "Ne sont-ils pas prodigieux, les gens qui s'adressent à des pierres, et vont jusqu'à les dresser devant leur porte comme si elles pouvaient agir, se prosternant devant Hermès comme si c'était un dieu et devant le portier Agyieus ?", ἧ γὰρ οὐχὶ τερατώδεις οἱ λίθους προκστρεπόμενοι, εἶτα μέντοι καὶ πρὸ τῶν πυλῶν ἰστάντες αὐτοὺς ὡς ἐνεργεῖς, Ἑρμῆν προσκυνοῦντες ὡς θεὸν καὶ τὸν Ἀγυιέα θυρωρὸν [ἰστάντες];

Halicarnasse environ II^e s. ap. J.-C. (Kaibel *Epigr.* 786, 3), épigramme dédicatoire : statue d'Artémis offerte "à Phoibos Ἀγυιεύς" (Φοίβωι Ἀγυιεῖ) par le prêtre de celui-ci.

ἀγυιάτης/-ἄτις

Eschyle *Agamemnon* 1081 = 1086 : Cassandre invoque Apollon, "Apollon, Apollon ἄγυιάτης, mon destructeur", Ἄπολλον· Ἄπολλον· | ἀγυιάτ', ἀπόλλων ἐμός.

Pindare *Pythiques* XI 1 : Sémélé, "voisine d'ἄγυια des habitantes de l'Olympe", Ὀλυμπιάδων ἀγυιάτι.

Euripide *Ion* 186 : les Athéniennes surprises de trouver à Delphes des "cours des dieux à belles colonnes" (εὐκίονες ἀύλαι θεῶν) et le "service des ἀγυιεῖς" (ἀγυιάτιδες θεραπεῖαι).

Pharsale IV^e s. av. J.-C. (Decourt 1995, n° 74 et 75), dédicaces : "Trochilos, archonte, a fait cette dédicace aux Ἀγυιάται, pour un vœu qu'il avait fait s'il remportait une victoire pythique", Τροχίλος ἀνέθηκεν | ἄρχων τοῖς Ἀγυιάταις | εὐξάμενος Πυθιάδα | αἴκε

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

νικάσε. Et "Les Ἀγυιάται ont fait cette dédicace sous l'archontat de Ssosandros et d'Asandros", Τοὶ Ἀγυιάται ἀνέ[θη]ξαν ἀρχόντων Σοσ[άν]δρῶ, Ἀσάνδρῶ.

Chytrai (Chypre) fin IV^e-III^e s. av. J.-C. (Mitford 1961, p. 129 = SEG XX 309), tablette votive : "Thémistagoras (a rempli) un vœu (fait) à Ἀγυιάτης Apollon : dans la bonne fortune", Θεμισταγόρας Ἀγυιάτη | Ἀπόλλωνι εὐχὴν ἐ<ν> τύχῃ. Pour la date, cf. p. 138 (n° 37). Apollon est probablement associé à Artémis Agoaraia dans le même sanctuaire. Épithète probablement à restituer dans les lacunes de SEG XX 307 et 308c, citées également par Mitford.

ἀγυιαῖος et Ἀγυιαῖος

Sophocle fr. 202 Radt (Étienne de Byzance) : "sol de ma terre maternelle couvert d'ἀγυιαῖ", ἀλλ' ὃ πατρώας γῆς ἀγυιαίου πέδον.

Chios début V^e s. av. J.-C. (Graf 1985, p. 428, n° 1, 5), calendrier sacrificiel : après la date, les bénéficiaires des sacrifices, "à Zeus Olympios et à Ἀγυαία", Ζα[νὶ] Ὀλυμπίῳ | καὶ Ἀγυαία[ι]. Sokolowski LSS n° 131, voudrait lire Ἀγελαίαι.

même époque (Schwyzer Dial. Gr. ex. 688D, 10-11), liste d'acquéreurs de biens-fonds : Θεόπομπος Ἀγυαίῳ. (SGDI 5657, 16), liste de personnes : ...ης Ἀγυαίου.

Ἀγυίας

Milet 223/222 av. J.-C. (Milet I 3, 38a, 5), liste de Crétois faits citoyens milésiens : Ἀγυίας Ἀ[ψ]εῦδευ[ς].

Composés.

εὐρύαγυια

ΑΓΥΙΑ (catalogue)

Iliade II 12 ≈ 29, 66 et IX 28 ; 141 ; 329 ; XIV 88 : "maintenant en effet, il pourrait prendre la ville des Troyens aux larges ἀγυιαί", νῦν γάρ κεν ἔλοι πόλιν εὐρύαγυιαν | Τρώων (II 12). Toujours en fin de vers, épithète de Troie envisagée comme ville à prendre. **IV 52** : Héra énumère les villes qui lui sont chères et qu'elle invite Zeus à détruire comme elle veut détruire Troie, εὐρύαγυια Μυκήνη en fin de vers.

Odyssee IV 246 ; XXII 230 : à nouveau Troie assiégée, dans contextes divers. **VII 80** : Athéna rejoint Athènes (εὐρύαγυιαν Ἀθήνην). **XV 384** : Ulysse demande à Eumée s'il est devenu esclave parce que sa ville, qualifiée d'εὐρύαγυια, a été prise.

Hymne homérique à Déméter 16 : la "terre aux larges ἀγυιαί" (χθὼν εὐρύαγυια) s'ouvre devant Perséphone.

Terpandre fr. 5, 2 Gostoli (= Plut. Lycurgue 21, 5) : métaphore, "la Justice aux larges ἀγυιαί, secours des belles actions", Δίκαι εὐρύαγυια, καλῶν ἐπιτάρροθος ἔργων.

glossaire poétique hellénistique (SH 991, 45) : la liste, qui date d'environ 270-230 av. J.-C., contient εὐρύαγυια.

Dion Chrysostome Premier Tarsique (33) 22 : à propos de la prise de Troie.

Oracles Sibyllins IV 127 : allusion à la prise de Jérusalem en 70, mais au futur, le pays détruit étant la "grande terre aux larges ἀγυιαί", μεγάλη χθὼν εὐρύαγυια.

Bassarica de Dionysios, fr. 2, 1 : ville indienne, en fin de vers.

Lucien Charon (26) 23 : allusion à l'épithète homérique.

Tomes II^e s. ap. J.-C. (IScM II 2, 188, l. 2 = v. 1), épitaphe : la ville natale, Νε^απόλις εὐρύαγυια en Syrie. Fin de vers.

ΑΓΥΪΑ (catalogue)

Athènes époque impériale (Peek 1957, n° 211, 3), *id.* : la ville natale, [ἡ Σά]μος εὐρυά[γ]υια.
Premier hémistiche.

ὕψι άγυια

Bacchylide *Épinicie XIII 38* : Égine est une "ville aux hautes άγυιαί", πόλις ὕψι άγυια.

άγυιοπλαστέω

Lycophron *Alexandra 601* : les compagnons de Diomède transformés en oiseaux feront leurs nids à la file comme dans une ville, "sur la pente d'une colline en forme de théâtre, modelant comme des άγυιαί leurs nids serrés avec des brindilles solides", θεατρομόρφω πρὸς κλίτει γεωλόφω | άγυιοπλαστήσαντες ἐμπέδοις τομαίς | πυκνάς καλιάς. Les scholies anciennes glosent "faisant des ἄμφοδα [probablement "rue"] et des agoras", ἄμφοδα καὶ άγοράς ποιήσαντες.

Ἄγυαρχος

Astypalée III^e-II^e s. av. J.-C. (Peek 1969, n° 87, 2), *inscription honorifique* : un individu Ἄγυαρχου.

Orópos I^{er} s. av. J.-C. (Petraikos 1997, n° 528, 16, cf. *IG VII 420*), *liste de vainqueurs aux Amphiaraiia et aux Rômaia* : ποιητής ἐπῶν | Ἄπολλώνιος Ἄγυαρχου τοῦ Βοιήθου Μαλλώτης.

Lindos 43 av. J.-C. (*Lindos II 346, 50*), *inscr. honor.* : un des anciens prêtres de Dionysos est Ἄνδρίας Ἄγυαρχου. 27 av. J.-C. (378, 100), *id.* : parmi les contributeurs, le même.

Ἄστυάγυια

Diodore de Sicile *IV 69, 3* : épouse de Périphās, un des fils de Lapithès.

* * *

agēa.

Ennius Annales 512 Skutsch (= Isid. *Étyim. XIX 2, 4*) : chez Isidore dans le chapitre "des parties des navires et des agrès", *de partibus nauium et armamentis* (§ 1), "agea, ce sont des voies, des endroits sur un bateau par lesquels le chef de nage accède aux rameurs. Sur elle, Ennius : 'Il posera beaucoup sur le pont, et la longue coursive se remplira'", *agea uiae sunt, loca in navi per qua ad remiges hortator accedit. De qua Ennius "Multa foro ponet, et agea longa repletur"*.

Julien du Bouchet

Commentaire: Texte de Rodríguez-Pantoja, renv. à G. B. Pighi *RAIB* 61 (1972-1973), p. 1-11 pour les deux mots rares. 368 *Traglia agea uiae sunt uel loca in navi per quae ad remiges hortator accedit. De qua Ennius "Multa foro ponit et longa repletur agea"*, "les agea (sic) sont des voies, les endroits d'un navire par où le chef de nage rejoint les rameurs. Sur elle Ennius : "Il pose beaucoup sur le pont et la longue coursive se remplit". Skutsch propose d'entendre *agea* comme abl., ou de lire *ageia* avec *e* long, *i* et *a* brefs, ou encore *ageiae* [G] *longa* [N nt.] *repletur*, et défend l'étymologie traditionnelle contre L. Arena (*Rendic. Ist. Lomb.* 104 (1974) 99 s.) : ce serait un emprunt à un dialecte dorien comme beaucoup de termes nautiques latins.
Peu avant (2) déf. du *forus*, *fori nauium latera concaua, a ferendo onere dicta ; siue tabulata nauium quae sternuntur, dicta ab eo quod incessus ferant uel foris emineant*. [vér. sur Rodríguez-Pantoja].

2. ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ.

simple : ὁ στενωπός.

dérivé : τὸ στενωπεῖον.

composé : ὁ στενώπαρχος.

1. Emplois comme adjectif ou comme substantif aux sens autres que "rue".

Iliade VII 143 (discours) : "Lycourgos le tua par ruse, non par la force, dans un étranglement du chemin", τὸν Λυκόοργος ἔπεφνε δόλω, οὗ τι κράτει γε, | στενωπῶ ἐν ὁδῶ.

XXIII 416 (disc.) : (Antiloque à ses chevaux pendant la course) "pour le reste, je manœuvrerai, et saurai me glisser à côté dans l'étranglement du chemin", ταῦτα δ' ἐγὼ αὐτὸς τεχνήσομαι ἠδὲ νοήσω | στενωπῶ ἐν ὁδῶ παραδύμεναι. 427 (disc.) : Ménélas lui crie, "Retiens tes chevaux : le chemin est étroit, bientôt tu pourras me dépasser sur un chemin plus large", ἀλλ' ἄνεχ' ἵππους· | στενωπὸς γὰρ ὁδός, τάχα δ' εὐρυτέρη παρελάσσεις.

Odyssée XII 234 (disc.) : Charybde et Scylla, "nous cinglions dans le bras de mer, en gémissant", ἡμεῖς μὲν στενωπὸν ἀνεπλέομεν γοόωντες.

Empédocle fr. 2, 1 D.-K. (Sext. Emp. *Contre les Math.* VII 122) : "étroits sont les pounoirs (les organes sensoriels ?) qui sont répandus sur les membres", στενωποὶ μὲν γὰρ παλάμαι κατὰ γυῖα κέχυνται.

Eschyle *Prométhée enchaîné* 364 : Typhon "gît près de l'étranglement marin", κεῖται στενωποῦ πλησίον θαλασσίου (le détroit de Messine).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Sophocle *Œdipe roi* 1399 : "ô trois routes et vallée cachée ! ô forêt ! ô étranglement à l'endroit du triple chemin !", ὦ τρεῖς κέλευθοι καὶ κεκρυμμένη νόπη, | δρυμός τε καὶ στενωπὸς ἐν τριπλαῖς ὁδοῖς.

fr. 832 : entrée des Enfers, "la voie étroite de l'Hadès et le reflux de l'abîme", στενωπὸς Ἄδου καὶ παλιρροία βυθοῦ.

corpus hippocratique *Du Régime* II 40, 2 : à propos de problèmes digestifs provoqués par la farine d'orge, "les conduits sont en effet trop étroits", στενωπότεραι γὰρ αἱ διέξοδοι (correction de Littré, acceptée par Joly, pour les στενωτόποροι, στενωπότεραι, στενωπότεροι et στενότεραι des ms.).

Apollonios de Rhodes II 333, 549 et 1191 : il s'agit du bras de mer entre les Symplégades. On a d'abord (Phinée) "Fendez l'étranglement des flots..." (τέμνεθ' ἀλὸς στενωπὸν 333), puis "lorsqu'ils atteignirent l'étranglement du détroit tortueux" (οἱ δ' ὅτε δὴ σκολιοῖο πόρου στενωπὸν ἴκοντο 549), enfin (les Symplégades) "qui, dans le détroit du Pont, s'entrechoquent tout le jour" (αἶ τ' ἐνὶ Πόντῳ | στενωπῶ συνίασι πανήμεροι ἀλλήλησιν 1190-1191).

pseudo-Scymnos *Circuit de la Terre* 710 : l'Hellespont (cités fondées ἐπὶ τοῦ στενωποῦ).

Strabon I 1, 17 : à propos des erreurs historiques dues à l'ignorance géographique, p. ex. les Perses et les Libyens "soupçonnant les détroits [comme l'Euripe] d'être des étranglements aveugles", τοὺς πορθμοὺς ὑπονοήσαντες εἶναι τυφλοὺς στενωπούς.

II 5, 19 : détroit de Gibraltar (παραπλεύσαντι δὲ τὸν στενωπὸν κτλ.), précédemment nommé ὁ κατὰ τὰς Στήλας πόρθμος.

VI 1, 5 fin : détroit de Messine, "l'étranglement du Détroit atteint une longueur d'environ 6 stades", τοῦ Πόρθμου διήκει στενωπὸς ὅσον ἑξαστάδιος.

VII 4, 5 : le Bosphore Cimmérien "se termine par un détroit beaucoup plus étroit. Cet étranglement sépare l'Asie de l'Europe", τελευτᾷ δ' εἰς πολὺ στενότερον πόρθμον. Διαιρεῖ δ' ὁ στενωπὸς οὗτος τὴν Ἀσίαν ἀπὸ τῆς Εὐρώπης.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

IX 2, 9 : Salganeus exécuté par les Perses parce qu'ils croyaient qu'il jetait la flotte "dans un étranglement aveugle de la mer" (l'Euripe), εἰς τυφλὸν τῆς θαλάσσης στενωπὸν.

XI 2, 8 deux fois : le Bosphore Cimmérien (καλεῖται δ' οὕτως ὁ στενωπὸς (description de l'étendue, qui part de στενά et arrive à un πόρθμος)), et "cet étranglement est propice au mouillage sur toute sa longueur", ἅπας δ' ἐστὶν εὐλίμενος ὁ στενωπὸς οὗτος).

Érotianos Vocum Hippocraticarum collectio p. 34 Nachmanson : É. se moque des lexicographes trop minutieux. "D'autres, expliquant inutilement, par une minutie excessive, "mâchoire", "large", "astronomique", "extrémités", "étranglement", et les termes encore plus clairs que ceux-là. Si nous devions, en effet, expliciter les mots qui sont évidents pour tout le monde etc.", οἱ δὲ διὰ τὸ ἄγαν ἀκριβὲς ματαίως ἐξηγούμενοι, τί ἐστὶ γένυς καὶ τί τὸ πλατὺ καὶ τί τὸ ἀστρονομικὸν καὶ τί τὸ ἀκροκόλιον καὶ στενωπὸς καὶ τὰ ἔτι τούτων φανερώτερα ῥήματα. Εἰ γὰρ μέλλοιμεν τὰς πᾶσι γνωσκομένας ἐξαπλοῦν φωνάς κτλ. Les termes en question se trouvent dans le corpus hippocratique, sauf τὸ ἀστρονομικόν (on a seulement ἀστρονομίη). Les ms. ont στενωπὲς (A), -οπὲς (HMO) et στενοπὸν (H¹L) : ne pourrait-on lire στενωπὸν, puisqu'il s'agit d'un adjectif et non d'un substantif dans le corpus hippocratique ?

Plutarque Philopœmen 4, 9 : Ph. étudie la configuration des lieux, notamment "tous les accidents du terrain qui concernent les cours d'eau, les fossés ou les défilés", ὅσα περὶ ῥεῖθροις ἢ τάφροις ἢ στενωποῖς πάθη.

Dionysios le Périégète 515 : Hellespont (ὄσσον ἐπὶ στενωπὸν ὕδωρ Ἀθαμαντίδος Ἑλλης).

Oppien Halieutica III 634 et IV 350 : adjectif qualifiant χῶρος, pour un lieu de pêche

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Polyen *Excerpta Polyaei* 46, 10 Melber : Hannibal bloqué dans un défilé (έν στενοχώροις τόποις) envoie la nuit contre les Romains des taureaux aux cornes desquels il a fixé des torches, "dans le défilé" (ἐς τὸ στενωπόν).

Achille Tatius *Le Roman de Leucippè et Clitophon* II 19, 3 et 5 (3 fois) : les appartements (θάλαμος) de l'héroïne sont constitués de quatre pièces situées de part et d'autre d'un couloir ("un passage étroit séparait les pièces par le milieu", μέσος δὲ διείργε στενωπὸς τὰ οἰκήματα¹), au bout duquel est une porte (§ 3), que la mère de Leucippè ferme à clé tous les soirs (§ 5).

IV 12, 8 et 13, 3 : une île-cité dans les marais du Delta du Nil reliée à la terre par un unique "passage étroit" (στενωπός) qui en fait une presqu'île.

VIII 6, 10 : la syrinx fut inventée par le souffle musical passant par les "passages étroits" (στενωποί) des roseaux.

2. Emplois comme substantif au sens de "rue".

Phérécrate fr. 113, 4 K.-A. (Athénée VI 268e-f et Pollux VI 58) : évocation de l'Hadès inondé de victuailles, où "des fleuves débordant de bouillie de froment et de brouet noir coulaient en gargouillant dans les στενωποί", ποταμοὶ μὲν ἀθάρης καὶ μέλανος ζωμοῦ πλέω | διὰ τῶν στενωπῶν πομφολυγούντες ἔρρεον. Cette partie du fragment est citée par Athénée dans le passage sur l'évocation des pays de cocagne dans la comédie, et par Pollux à propos de préparations culinaires diverses.

Platon *Timée* 70b : la police du corps ramène l'ordre à travers tous les στενωποί, c'est-à-dire les veines. Les "vivants divins" "établirent (le cœur) au poste de garde, pour que, quand la partie agressive bouillirait de colère, parce que la raison aurait signalé qu'une action injuste se prépare du côté des membres à l'extérieur ou encore qu'une action injuste trouve son origine dans les appétits à l'intérieur, aussitôt, à travers l'ensemble du

¹ C'est la lecture de Vilborg (*ad loc.*), supprimant ὁδὸς ἐπί entre στενωπός et τὰ οἰκήματα.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

réseau de στενωποί, tout ce qui dans le corps est capable de sensation, tout ce qui est susceptible de percevoir avertissements et menaces devienne docile et suive en tout la partie la meilleure, lui permettant ainsi de dominer sur tous les membres", (τὴν καρδίαν) εἰς τὴν δορυφορικὴν οἴκησιν κατέστησαν, ἵνα, ὅτε ζέσειεν τὸ τοῦ θυμοῦ μένος, τοῦ λόγου παραγγείλαντος ὡς τις ἄδικος περὶ αὐτὰ γίνεται πράξις ἕξωθεν ἢ καὶ τις ἀπὸ τῶν ἔνδοθεν ἐπιθυμιῶν, ὁζέως διὰ πάντων τῶν στενωπῶν πᾶν ὅσον αἰσθητικὸν ἐν τῷ σώματι, τῶν τε παρακελύσεων καὶ ἀπειλῶν αἰσθανόμενον, γίνονται ἐπήκοον καὶ ἔποιτο πάντα, καὶ τὸ βέλτιστον οὕτως ἐν αὐτοῖς πᾶσιν (c) ἡγεμονεῖν ἐῶ.

Théophraste *Des Vents* 29 : les vents soufflent plus forts dans les passages étroits, comme les portes, les fenêtres et les στενωποί. "C'est pourquoi, dans les στενωποί, lorsqu'ils y sont bloqués et qu'ils s'y pressent, ils soufflent violemment ; de même dans les portes. Les fenêtres aussi 'tirent' toujours, et font des courants d'air", ὅθεν καὶ ἐν τοῖς στενωποῖς, ὅταν (sc. οἱ ἄνεμοι) κατακλεισθῶσι καὶ συμπέσωσι, λαμπροὶ πνέουσι· καὶ ἐν ταῖς πύλαις. Καὶ αἱ θύριδες ἔλκουσιν ἀεὶ, καὶ πνοὴν παρέχουσι. Cf. Aristote *Météor.* III 570b à propos des vents d'orage, ὥσπερ ὅταν ἐξ εὐρέος εἰς στενὸν βιάζεται ὁ ἄνεμος ἐν πύλαις ἢ ὁδοῖς etc. (formation de tourbillons).

Nicostratos fr. 25, 2 K.-A. (Athénée XIV 615f) : des porteurs de fagots placés au milieu d'un στενωπός par un amuseur bloquent celle-ci. "Ce n'est pas mal, ça non ! ce qu'on dit de Képhisoros le farceur, qu'il avait planté au milieu d'un στενωπός des gens avec des fagots dans les bras, et personne ne pouvait passer !", Κηφισόδωρον οὐ κακῶς μὰ τὸν Δία | τὸν πλάνον φασὶ στενωπὸν εἰς μέσον στήσαι τινας | ἀγκαλίδας ἔχοντας, ὥστε μὴ παρελθεῖν μηδένα.

Ménandre *L'homme odieux* 7 : le protagoniste est devant chez lui, dans le στενωπός. "Voilà maintenant que je suis à la porte de ma propre maison, dans le στενωπός, et que j'arpente l'endroit, de haut en bas, dans les deux sens, jusqu'à maintenant, alors que tu en es presque à ta moitié", πρὸς ταῖς ἐμαντοῦ νῦν θύραις ἔστηκ' ἐγὼ | ἐν τῷ στενωπῷ, περιπατῶ τ' ἄνω καὶ κάτω -- | ἀμφοτεράκις -- μεχρὶ νῦν, μεσούσης σοῦ σχεδόν (sc. τῆς Νυκτός, cf. v. 1).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Hégésippos fr. 1, 23 K.-A. (Athénée VII 290b et Eust. *Comm. Od.* p. 1709, 59) : le fumet des mets préparés dans la cuisine d'une maison arrêtera tous les passants. "Car, sous l'influence du fumet, plus personne ne pourra passer par ce στενωπός sans plus : ce passant – chaque passant ira droit à la porte où il restera, bouche bée", ὑπὸ τῆς γὰρ ὀσμῆς οὐδὲ εἰς δυνήσεται | ἀπλῶς διελθεῖν τὸν στενωπὸν τουτονί· | ὁδὲ παριῶν πᾶς εὐθέως πρὸς τὴν θύραν | ἐστήξετ' ἀχανής. C'est le cuisinier qui parle et décrit l'effet que sa cuisine aura, semblable au chant des Sirènes.

Diodore de Sicile XII 10, 7 : lors de la fondation de Thourioi, les colons commencent par construire le mur d'enceinte (§ 6 περιέβαλον τεῖχος), puis découpent l'espace ainsi clos au moyen de quatre avenues dans la longueur et trois dans la largeur. "Divisant la ville dans la longueur grâce à quatre πλατεῖαι..., et dans la largeur grâce à trois...", τὴν δὲ πόλιν διελόμενοι κατὰ μὲν μῆκος εἰς τέτταρας πλατείας... (noms), κατὰ δὲ τὸ πλάτος διεῖλον εἰς τρεῖς πλατείας... (noms).

Puis la meilleure tradition manuscrite a Ὑπὸ δὲ τούτων τῶν στενωπῶν πεπληρωμένων τὰς οἰκίας ἢ πόλιν ἐφαίνετο καλῶς κατεσκευάσθαι, la moins bonne Τούτων δὲ... (cf. Casevitz *app. cr.*). La seconde leçon suppose que les πλατεῖαι sont des στενωποί, ce qui est impossible. Ce même argument invite à séparer le syntagme ὑπὸ τούτων de τῶν στενωπῶν, ainsi que le besoin d'un sujet pour πεπληρωμένων, un complément (d'agent ? de lieu ??) dépendant de ἐφαίνετο n'ayant guère de sens ("la cité parut bien disposée sous l'action de ces στενωποί..." ; je passe sur la deuxième hypothèse).

Reste la question du sens de ce syntagme : le complément d'agent (Casevitz) est impossible, car aucune mention d'individus autres que les colons ne justifie le démonstratif (les colons ne sont d'ailleurs pas désignés dans ce qui précède autrement que par le pluriel des verbes), donc il ne peut s'agir que d'un complément de lieu (Vallet 1976). Je ne connais cependant aucun parallèle à cette expression de la subordination des rues par rapport aux avenues, et ὑπό suivi du génitif ne construit apparemment chez Diodore que le complément d'agent².

² G. Vallet est d'ailleurs prudent : "l'expression, rattachée en quelque sorte aux στενωποί, signifie que ceux-ci sont subordonnés, si l'on veut, aux πλατεῖαι" (p. 1032). Ὑπό + génitif comme complément de lieu sans

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

La correction de τὰς οἰκίας en ταῖς οἰκίαις (Reiske) est bien moins problématique. Le complément doit en effet se rapporter à πεπληρωμένων plutôt qu'à κατεσκευάσθαι, car πληρόω ne se trouve guère, chez Diodore, sans complément à un cas oblique qu'à propos du Nil en crue ou de navires pourvus d'un équipage. Or, sans même parler de la rareté de l'accusatif de relation chez l'historien (Casevitz p. xvii), ce complément est toujours au génitif ou, dans quelques cas, au datif, qu'il n'y a donc pas de raison de ne pas accepter ici³.

L'idée que des rues puissent être "remplies" de maisons trouve un parallèle chez Diodore même dans la description du monument d'Osymandias, où il y a une promenade (περίπατος) "pleine de pièces de toute sorte" (οἴκων παντοδαπῶν πλήρη, I 49, 1)⁴.

Casevitz (p. xvii) et Vallet 1976 (p. 1030-1031) ont à mon sens fait justice d'autres modifications infligées au texte par I. D. Kondis dans un article de 1956, et reprises dernièrement par Cahill (*Olynthus*, p. 19-20) : <τῶν> ὑπὸ δὲ τούτων [τῶν] στενωπῶν πεπληρωμένων, τὰς οἰκίας ἢ πόλις κτλ., "les espaces délimités par celles-ci [les avenues] une fois remplis de στενωποί, quant aux maisons la cité etc.", modifications fondées sur un tour trouvé chez Euclide, mais trop conditionné par le discours

mouvement est en effet rare en général, cf. *LSJ sv*, et serait unique chez Diodore selon McDougall *sv* (la présente occurrence n'est pas prise en compte parce que Vogel ne l'accepte pas dans son texte). Les rues pouvaient-elles être perçues comme inférieures aux avenues comme on dit qu'on "descend" en province à partir de Paris, même si cette province est au nord ?

³ Pour le datif, cf. II 39, 3 (douves de Palibothra, τάφοις ἀξιολόγοις ποταμίαις ὕδασι πληρουμέναις, corr. Rhodomann pour -νοίς CF et --νην οἷς D) ; IV 17, 4 (la Libye civilisée par Héraclès, καὶ γεωργίαις καὶ ταῖς ἄλλαις φυτείαις ταῖς τοὺς καρποὺς παρασκευαζούσαις πληρωθῆναι... χώραν) ; 84, 1 (des montagnes δένδρεσι παντοίοις πεπληρωσθαι) ; XIII 106, 3 (τῶν τριήρων τοῖς Ἀθηναίοις πεπληρωμένων) ; XIX 40, 1 (Antigone entre les éléphants πληρώσας τὰ διαστήματα τοῖς ψιλικοῖς τάγμασιν) ; 82, 3 (même disposition τὰ διαστήματα αὐτῶν ἐπλήρωσε τοῖς ψιλικοῖς τάγμασιν) ; XXXVI 7, 3 (une cité πάση ἀφθονίᾳ τῶν κατὰ τὸν βίον ἀπάντων πεπληρωμένην). Je renvoie le lecteur à McDougall *Lexicon, sv* πληρόω pour les occurrences avec le génitif. Noter III 17, 4 les Ichthyophages s'abreuvant, ὅταν... τοῦ ποτοῦ πληρηθῶσι τὰς κοιλίας, donc avec un accusatif de relation, mais pour désigner ce qui est rempli.

⁴ Cf. aussi, pour des surfaces dites "pleines de maisons", Hér. I 180, 3 ; Pol. VII 6, 3 ; D. H. A. R. III 43, 1 ; Str. XVI 2, 13.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

mathématique pour pouvoir être transposé ici, sans parler de la place de δέ (cf. Denniston *Particles*, p. 185-187).

Mentionnons enfin, pour mémoire et parce que qu'elle est récente, la lecture de Lapini (1997), qui, pour supprimer les difficultés liées à ὑπὸ δὲ τούτων, propose τούτων δὲ <καὶ>, faisant à la fois des avenues et des rues les voies "remplies de maisons". Mais les avenues ne s'opposent-elles pas justement aux rues comme des axes de circulation par rapport aux voies d'habitation ?

Greco 1999 (p. 416-420) décrit les restes archéologiques de Thourioi, qui ne nous aident pas à reconstituer le texte de Diodore.

XIII 56, 6-8 (3 fois) : lors de la prise de Sélinonte par les Carthaginois en 409, les défenseurs "se regroupèrent aux entrées des στενωποί et entreprirent de barricader les ὁδοί" (κατὰ τὰς εἰσβολὰς τῶν στενωπῶν ἀθρόοι συνίσταντο καὶ τὰς μὲν ὁδοὺς διοικοδομεῖν ἐνεχείρησαν 6). Ils repoussent les ennemis, "qui ne pouvaient ni encercler les soldats qui étaient dans les στενωποί à cause des murs des maisons" (οὔτε περιστῆναι δυνάμενοι τοὺς ἐν τοῖς στενωποῖς διὰ τοὺς τῶν οἰκιῶν τοίχους 7), ni combattre d'égal à égal à cause des projectiles lancés des toits. Mais à la fin "les Sélinontiens furent chassés des στενωποί" (ἐξεώσθησαν ἐκ τῶν στενωπῶν οἱ Σελινούντιοι 8). **84, 1 et 2** : à Agrigente, le riche père d'une mariée "régala ses concitoyens dans les στενωποί où ils habitaient chacun (εἰστίασε τοὺς πολίτας ἐπὶ τῶν στενωπῶν ὧν ᾧκουσιν ἕκαστοι 1), et "couvrit de bois les autels qui étaient dans tous les sanctuaires et ceux qui étaient dans les στενωποί à travers la ville tout entière" (τοὺς τε [...] βωμοὺς τοὺς ἐν πᾶσι τοῖς ἱεροῖς καὶ τοὺς ἐν τοῖς στενωποῖς καθ' ὅλην τὴν πόλιν ἐπλήρωσε ξύλων 2), pour les faire flamber.

XIV 51, 5 : les citoyens de Motyé envahie "barricadaient les στενωποί et se servaient des maisons qui étaient à l'extrémité comme d'une muraille" (ἐνέφραττον τοὺς στενωπούς, καὶ ταῖς ἐσχαταῖς οἰκίαις ἐχρῶντο καθάπερ τειχίῳ) et harcelaient les ennemis depuis les toits.

XVI 19, 4 : des mercenaires partis de l'acropole de Syracuse prennent l'agora, puis pillent les maisons, "et comme les Syracusains s'opposaient à eux dans les στενωποί et les autres ὁδοί, il y eut des mêlées continues" (κατὰ δὲ τοὺς στενωπούς καὶ τὰς ἄλλας ὁδοὺς ἀντιταττομένων Συρακοσίων ἐγίνοντο συνεχεῖς συμπλοκαί). **76, 2** :

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

les Périnthiens, dont la ville est en forme de théâtre, "barricadant les στενωποί se servaient à chaque fois des maisons les plus basses comme de solides fortifications" (διοικοδομοῦντες [...] τοὺς στενωποὺς ταῖς αἰεὶ κατωτάταις οἰκίαις ὥσπερ ὄχυροῖς τισι τείχεσι ἐχρῶντο).

XVII 46, 3 : à Tyr, "ils barricadèrent les στενωποί (ἐνέφραξαν τοὺς στενωπούς). **96, 4** : à Agalassos, "(les Indiens) barricadant les στενωποί et combattant depuis les maisons" (διαφραζάντων τοὺς στενωποὺς καὶ ἀπὸ τῶν οἰκιῶν μαχομένων).

XIX 7, 1 : Agathoclès prend le pouvoir à Syracuse, "et, les στενωποί étant barrés les uns après les autres par les soldats, les uns étaient tués dans les ὁδοί, les autres dans leur maison" (διαληφθέντων δὲ τῶν στενωπῶν κατὰ μέρος ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν (*sc.* les premiers citoyens) κατὰ τὰς ὁδοὺς, οἱ δ' ἐν ταῖς οἰκίαις ἐφονεύοντο).

XX 44, 5 : lors d'un coup d'État à Carthage, les soldats échouent à prendre l'agora et "ils s'échappèrent à travers les στενωποί vers la Ville Neuve, sous les projectiles constamment lancés depuis les maisons" (διὰ τῶν στενωπῶν συνεξέπεσαν εἰς τὴν Νέαν πόλιν, βαλλόμενοι συνεχῶς ἀπὸ τῶν οἰκιῶν).

Denys d'Halicarnasse I 46, 2 : les Troyens retranchés dans la citadelle "faisaient des sorties pour récupérer, grâce à leur expérience des στενωποί, la foule qui s'enfuyait en désordre" (τὸ διαπίπτον ὑπὸ τῆς ἀλώσεως πλήθος ἐμπειρία στενωπῶν ὑποθέοντες ἀπελάμβανον).

III 22, 8 (2 fois) : le lieu de la purification d'Horace se trouve à Rome "dans le στενωπός qui descend des Carènes pour ceux qui prennent le στενωπός Κυπrios", c'est-à-dire le *uicus Cuprius* (ἐν τῷ στενωπῷ τῷ φέροντι ἀπὸ Καρίνης κάτω τοῖς ἐπὶ τὸν Κύπριον ἐρχομένοις στενωπόν). **67, 5** : Tarquin l'Ancien "commença aussi à creuser les fossés souterrains par lesquels est canalisée vers le Tibre toute l'eau qui coule des στενωποί, édifiant ainsi des ouvrages admirables et supérieurs à toute description" (ἤρξατο καὶ τὰς ὑπονόμους ὀρύττειν τάφρους δι' ὧν ἐπὶ τὸν Τίβεριν ὀχετεύεται πᾶν τὸ συρρέον ἐκ τῶν στενωπῶν ὕδωρ, ἔργα θαυμαστὰ καὶ κρείττω λόγου κατασκευασάμενος).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

IV 5, 1 : Tanaquil s'adresse à la foule accourue devant le palais. "Elle se manifesta en se montrant aux fenêtres qui donnent sur le στενωπός situé devant les portes (du palais)" (προήλθεν εἰς τοὺμφανές ταῖς θυρίσιν ἐπιστάσα ταῖς φερούσαις εἰς τὸν πρὸ τῶν θυρῶν στενωπόν). **14, 3-4 (3 fois)** : Servius Tullius "ordonna que dans tous les στενωποί les voisins installent des chapelles pour les héros des entrées" (κατὰ πάντας ἐκέλευσε τοὺς στενωποὺς ἐγκαταστήναι καλιάδας ὑπὸ τῶν γειτόνων ἥρωσι προνωπίους⁵ 3), c'est-à-dire pour les *Lares compitales*. "Nommant *Compitalia* (cette fête) d'après les στενωποί, car ils appellent *compiti* les στενωποί" (Κομπιτάλια προσαγορεύοντες αὐτήν (sc. τὴν ἑορτὴν) ἐπὶ τῶν στενωπῶν· κομίτους⁶ γὰρ τοὺς στενωποὺς καλοῦσι 4). Le culte est aussi dit τὰ περὶ τῶν γειτόνων ἱερά § 3. **37, 1** : Servius Tullius envoie des hérauts "à travers tous les στενωποί (διὰ πάντων τῶν στενωπῶν) convoquer le peuple au Forum (ἀγορά). **39, 4 et 5** : "le στενωπός [où gît le corps de Servius Tullius] par lequel devait passer la voiture étant fort étroit" (στενοῦ δ' ὄντος πάνυ τοῦ στενωποῦ, δι' οὗ τὴν ἀπήνην ἔδει διελθεῖν 4), l'attelage de Tullia regimba, mais celle-ci le força à passer outre, et "ce στενωπός, auparavant appelé 'Orbios', est appelé par les Romains dans leur langue maternelle 'Impie' depuis ce terrible et ignoble événement" (οὗτος ὁ στενωπὸς ὄρβιος καλούμενος πρότερον ἐξ ἐκείνου τοῦ δεινοῦ καὶ μυσαρῶ ἄσεβῆς ὑπὸ Ῥωμαίων κατὰ τὴν πάτριον γλῶτταν καλεῖται 4). C'est le *uicus Orbis*, puis *Sceleratus*. **76, 4** : les hérauts

⁵ L'adjectif rare προνώπιος renvoie à l'espace qui est devant l'entrée d'une maison (*LSJ* et *DELG sv*). Denys situe peu après, dans le même paragraphe, les sacrifices à accomplir ἐν τοῖς προνωπίοις, "devant l'entrée des maisons", leçon des manuscrits, sans doute injustement soupçonnée par Casaubon (proposant τοῖς ou θεοῖς προνωπίοις) et Bücheler (proposant ἐν τοῖς στενωποῖς). Cf. en particulier pour τὸ προνώπιον ou τὰ προνώπια Eur. *Bacch.* 639, Hérodien *De pros. cath.* XIII p. 364 Lentz, et Pollux II 53. Le mot est proche de πρόθυρον, qui désigne à proprement parler l'espace entre la rue proprement dite et la porte en retrait (cf. Hellmann *Recherches sv προθύριον*), et que l'on trouve dans deux passages de Chariton décrivant des réjouissances populaires, associées bien sûr à des sacrifices, et situées dans les πρόθυρα et les στενωποί (VI 2, 4) ou les ῥῶμαι (I 1, 13).

⁶ La transcription grecque est en effet au masculin, alors que *compitus* est rarissime et apparemment archaïque (cf. *TLL sv*) : cela reflète-t-il les sources de Denys, qui renvoie à Fabius Pictor, Vennonius et Caton au début du chapitre 15 ?

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

convoquent le peuple de Rome au Forum en allant "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν).

V 57, 2 : à nouveau une assemblée convoquée "par tous les στενωποί" (διὰ πάντων τῶν στενωπῶν).

VI 46, 1 : lors de la sécession de la plèbe, on court "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν). **51, 2** : évocation par Ménénius Agrippa des familles en deuil "qui errent sur le Forum et dans les στενωποί" (περιφερόμενοι κατὰ τὴν ἀγορὰν καὶ τοὺς στενωπούς). **92, 5** : lors de la prise de Corioles combats acharnés, "les uns combattant dans les στενωποί, les autres autour des maisons prises d'assaut" (τῶν μὲν ἀνὰ τοὺς στενωπούς, τῶν δὲ περὶ ταῖς ἀλισκομέναις οἰκίαις μαχομένων).

VII 44, 4 : en cas de sédition "nous remplissons de nombreux cadavres les forums et les στενωποί" (πολλῶν ἄν ἐξεπληρώσαμεν [...] τὰς ἀγορὰς καὶ τοὺς στενωπούς νεκρῶν).

VIII 3, 1 : les Volsques, à Rome pour une fête, se déplacent en groupes "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν). **4, 1** : les hérauts vont "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν) pour proclamer l'expulsion des Volsques. **17, 5** : les troupes gardant les portes de Tolerium, vaincues, "fuyaient par les στενωποί" (ἔφευγον ἀνὰ τοὺς στενωπούς). **43, 1** : les lamentations des Romaines venues supplier la mère de Coriolan sont si bruyantes que les στενωποί voisins se remplissent de monde. **72, 5** : nouvelle proclamation d'expulsion faite "dans les στενωποί" (κατὰ τοὺς στενωπούς).

X 48, 4 : lors d'une assemblée particulièrement nombreuse, le peuple "remplit le Forum et les στενωποί qui y conduisaient" (τὴν τε ἀγορὰν ἐνέπλησε καὶ τοὺς φέροντας εἰς αὐτὴν στενωπούς). **53, 3** : lors d'une épidémie, on finit par jeter les cadavres "dans les égouts des στενωποί" (ἐν τοῖς ὑπονόμοις τῶν στενωπῶν) et dans le fleuve. **59, 5** : sur le passage des décemvirs les licteurs chassent la foule "hors des στενωποί" (ἐκ τῶν στενωπῶν).

XI 38, 4 : un décemvir fait s'écarter les gens qui se trouvent sur son chemin dans les στενωποί. **39, 5** : Virginia est tuée par son père qui veut la soustraire à un décemvir. "Faisant passer le cortège avec le corps par les στενωποί les plus passants de la ville, où il serait vu par le plus grand nombre de gens" (τὴν ἐκφορὰν τοῦ σώματος διὰ τῶν ἐπιφανεστάτων τῆς πόλεως ποιησάμενοι στενωπῶν, ὅθεν ὑπὸ πλείστων ὀφθήσεσθαι

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

ἔμελλεν). **43, 5** : des soldats entrant dans Rome proclament leurs intentions pacifiques "en parcourant les στενωποί" (διεξιόντες τοὺς στενωπούς).

Philon d'Alexandrie *De opificio mundi* (traité 1) 17 : allégorie de l'architecte qui envisage en esprit la ville qu'il va construire avant de s'attaquer aux travaux point par point, les parties de la ville (τὰ τῆς μελλούσης [...] πόλεως μέρη) étant "les sanctuaires, les gymnases, les prytanées, les agoras, les ports, les cales sèches, les στενωποί, les aménagements des murs, les fondations des maisons et des édifices publics" (ἱερὰ, γυμνάσια, πρυτανεῖα, ἀγορὰς, λιμένας, νεωσοίκους, στενωπούς, τειχῶν κατασκευάς, ἰδρύσεις οἰκιῶν καὶ δημοσίων ἄλλων οἰκοδομημάτων).

***De posteritate Caini* (6) 50** : impossibilité pour un homme de construire à lui seul toute une ville, avec murailles, portes, fortifications, sanctuaires, enclos sacrés, portiques, arsenaux, maisons, et autres bâtiments publics et privés, ainsi que "de faire surgir les égouts dans la terre, ouvrir les rues, construire les fontaines et les canalisations, et tout ce qu'il faut construire pour une ville" (ὄχετοὺς κατὰ γῆν ἀναστέλλειν, στενωπούς ἀνευρύνειν, κρήνας καὶ ὑδροροὰς καὶ ὄσων ἄλλων πόλει δεῖ κατασκευάζεσθαι). Pour ἀνευρύνειν "ouvrir" et non "élargir", cf. les deux autres emplois chez Ph., *Quod deterius...* (5) 100 et *De post. Caini* 126.

***De vita Mosis* (22) I 104** : les grenouilles envoyées par Dieu occupent non seulement les στενωποί, mais aussi les maisons. Cf. *LXX Ex* 7, 26-28, où ce sont les maisons et leurs pièces qui sont mentionnées, avec les fermes (ἐπαύλεις) et les champs en 8, 7 et 9.

***In Flaccum* (31) 71** : lors d'un massacre de Juifs à Alexandrie, les corps sont traînés "le long de presque tous les στενωποί de la ville" (διὰ πάντων ὀλίγου δεῖ φάναι τῶν τῆς πόλεως στενωπῶν). Cf. *Leg. ad Gaium* 131 où le même fait est situé dans l'agora.

Flavius Josèphe *Guerre des Juifs* I 352 : massacre à Jérusalem "dans les στενωποί et les maisons" (ἐν τε τοῖς στενωποῖς καὶ κατὰ τὰς οἰκίας). **414** : construction de Césarée. Les στενωποί de la ville aboutissent au port et sont placées à intervalles égaux ("les στενωποί de la ville descendant vers lui, mesurés selon un intervalle indentique",

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

κατατείνοντες ἐπ' αὐτὸν (*sc.* τὸν λιμένα) οἱ στενωποί τοῦ ἄστεος πρὸς ἓν διάστημα μεμετρημένοι).

II 105 : un individu se fait passer à Rome pour Alexandre, qu'Hérode a assassiné, et les Juifs se pressent "dans les στενωποί par lesquels il était transporté (en litière)" (περὶ τοὺς στενωπούς δι' ὧν ἐκομίζετο). **306** : Jérusalem est pillée par les Romains. Les gens fuient "hors des στενωποί" (ἐκ τῶν στενωπῶν). **329** : les Romains sont attaqués depuis les toits, "incapables de se frayer un passage à travers la foule qui bloquait les στενωποί" (διακόψαι τὸ τοὺς στενωπούς ἐμφράξαν πλῆθος ἀσθενήσαντες).

III 303 : prise de Japha. "Dans les στενωποί ceux qui en étaient capables s'élançaient contre eux (les Romains)" (ἐν τοῖς στενωποῖς οἱ δυνατοὶ προσέπιπτον), tandis que les femmes lançaient des projectiles depuis les toits, mais finalement les habitants furent massacrés "à l'air libre et dans les maisons" (ἐν τε τοῖς ὑπαίθροις καὶ κατὰ τὰς οἰκίας). **330** : prise de Iotapata. Les défenseurs attaqués par en haut sont battus dans les στενωποί.

IV 26 : à Gamala, les Romains sont tués "glissant dans les στενωποί, qui étaient abrupts" (κατολισθάνοντας ἐν ὄξεσι τοῖς στενωποῖς), et il se perdent "par ignorance des chemins à suivre" (κατὰ [...] ἄγνοιαν τῶν ὁδῶν 29).

V 188 : construction du Temple. Description d'un énorme mur de soutènement dont les fondations sont en partie cachées par le remblayage des ravins, qui avait pour but "d'égaliser le niveau des στενωποί de la ville" (ἀνισοῦν βουλόμενοι τοὺς στενωπούς τοῦ ἄστεος). Pelletier traduit, sans doute à tort, "en vue de les (*sc.* les ravins) mettre au niveau des petites rues de la cité". **331** : prise de la seconde enceinte de Jérusalem que les στενωποί touchent en biais ("les στενωποί descendaient en biais jusqu'à la muraille", πρὸς τε τὸ τεῖχος πλάγιοι κατέτεινον οἱ στενωποί). C'est la Ville Neuve. **336** : les défenseurs attaquent les Romains "par les στενωποί" (κατὰ τοὺς στενωπούς) et à partir des toits. **338** : dans la même bataille, les Juifs "prenant nettement le dessus grâce à leur expérience des στενωποί" (πολλὰ πλεονεκτοῦντες κατ' ἐμπειρίαν τῶν στενωπῶν). **340** : Titus place les archers "à la tête des στενωποί" (ἐπ' ἄκροις τοῖς στενωποῖς) pour couvrir la retraite de ses troupes. **513** : la famine sévit, "les toits étaient couverts de femmes et de nourissons sans connaissance, et les enfants et les jeunes gens (...) périssaient sur les agoras" (τὰ μὲν

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

τέγη πεπλήρωτο γυναικῶν καὶ βρεφῶν λελυμένων, οἱ στενωποὶ δὲ γερόντων νεκρῶν, παῖδες δὲ καὶ νεανία [...] κατὰ τὰς ἀγορὰς ἀνειλοῦντο).

VI 301 : parmi d'autres présages de la guerre, un paysan avait prophétisé des malheurs dans tous les στενωποὶ de Jérusalem. **355** : un incendie fait rage, "les στενωποὶ et les maisons brûlaient" (ἐκαίοντο δὲ οἱ στενωποὶ καὶ αἱ οἰκίαι). **404** : les Romains, "se déversant des les στενωποὶ" (εἰσχυθέντες δὲ τοῖς στενωποῖς), massacrent et incendient les maisons avec leurs occupants. **406** : "ils obstruèrent de cadavres les στενωποὶ" (ἀπέφραξαν μὲν τοὺς στενωπούς νεκροῖς).

Antiquités juives XIII 141 : Démétrios II de Syrie prend le contrôle d'Antioche avec l'aide des Juifs qui repoussent les insurgés à partir des toits tandis que lui les attaque "par d'autres στενωποὶ" (δι' ἄλλων [...] στενωπῶν). **XIV 480** : ≈ *G. J.* I 352.

XVII 330 : épisode du pseudo-Alexandre rapporté en *G. J.* II 105, ici dans une formulation différente. Les Juifs l'acclamaient "lorsqu'il passait par les στενωποὶ" (ὁπότε χωροίη κατὰ τοὺς στενωπούς [Niese : τοῦ στενωποῦ ms.]).

XIX 104 : assassinat de Caligula, qui, au cours des Jeux Palatins, quitte le théâtre provisoire (cf. § 75 θεωριῶν ἐν τῷ Παλατίῳ ἐπιτελουμένων [...] μικρόν τε πρὸ τοῦ βασιλείου καλύβης πηκτοῦ γενομένης) pour aller déjeuner. À l'intérieur du palais, il quitte le chemin direct (ἐπεὶ δ' ἐντὸς ἦν τοῦ βασιλείου, τὰς μὲν ἐπ' εὐθείας ὁδοὺς λείπει, οὐ l'attendaient ses esclaves et οὐ l'avait précédé Claude 103), "et tourne dans un στενωπὸς désert et sombre pour se rendre aux bains et en même temps passer en revue des enfants qui étaient arrivés d'Asie" (τρέπεται δὲ κατὰ στενωπὸν ἡρεμικότα καὶ ἐπίσκοτον [Bekker : ms. ἐπὶ τόπον, Niese ἐπίτομον] πρὸς λουτροῖς γενησόμενος ἄμα καὶ παῖδας οἳ ἤκεσαν ἐν τῆς Ἀσίας κατανοήσων 104). Les conjurés le tuent à cet endroit. Suétone (*Caligula* 58, 1) parle d'un passage couvert par où l'empereur devait passer (*Cum in crypta, per quam transeundum erat, pueri nobiles ex Asia ad edendas in scaena operas euocati praepararentur, ut eos inspiceret hortareturque restitit*). Dion Cassius situe également le meurtre ἐν στενωπῷ τινι (LIX 29, 6, tradition unanime). **212** : pendant l'assassinat, Claude, séparé de Caligula (ἀπορρήξεως αὐτῷ τῶν Γαΐου ὁδῶν γενομένης), "se cacha en se blotissant dans un στενωπὸς" (ἐν τινι στενωπῷ κατειλημμένος ἔκρυπτε ἑαυτόν).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Autobiographie 304 : à Tibériade, Flavius Josèphe échappe à ses poursuivants, "et trouvant par un στενωπός le chemin du salut vers le lac etc." (διὰ στενωποῦ δέ τινος ἐπὶ τὴν λίμνην σωθεὶς κτλ.).

Dion Chrysostome Aux Alexandrins (discours XXXII) 9 : à Alexandrie les Cyniques "rassemblent et trompent des gamins, des marins et une plèbe de ce genre aux carrefours, dans les στενωποί et aux portes des sanctuaires" (ἐν τε τριόδοις καὶ στενωποῖς καὶ πυλῶσιν ἱερῶν ἀγείρουσι καὶ ἀπατῶσι παιδάρια καὶ ναύτας καὶ τοιοῦτον ὄχλον). **42** : même après la fin des courses de chevaux, les Alexandrins en parlent pendant plusieurs jours "aux carrefours et dans les στενωποί" (ἐν τε τριόδοις [Cobet : συνόδοις ms.] καὶ στενωποῖς).

Premier tarsique (XXXIII) 36 : mention du trait de prononciation ridicule typique des Tarsiens (ρέγκειν), qui règne "dans les στενωποί, dans les maisons, sur les agoras, à côté du théâtre, au gymnase" (ἐν στενωποῖς, ἐν οἰκίαις, ἐν ἀγοραῖς, παρὰ τὸ θέατρον, ἐν τῷ γυμνασίῳ).

Discours prononcé dans sa patrie avant sa carrière philosophique (XLVI) 12 : Dion se moque de la raison pour laquelle des émeutiers auraient renoncé à attaquer sa maison, à savoir la profondeur suspecte du στενωπός (ὑπιδομένους τοῦ στενωποῦ τὸ βάθος). L'idée est sans doute que le milieu du στενωπός, non pavé, était enfoncé (sous l'effet de la circulation et des pluies) par rapport aux côtés, ce qui mettait les émeutiers en situation d'infériorité en cas de contre-attaque par les côtés.

Plutarque Solon 30, 7 : Solon "exposant (ses armes) devant sa porte dans le στενωπός" (πρὸ τῶν θυρῶν θέμενος εἰς τὸν στενωπόν), après avoir échoué à convaincre sur l'agora les Athéniens de prendre les armes contre la tyrannie.

Publicola 5, 3 : à Rome des conspirateurs sont traînés "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν) jusqu'au Forum. **20, 4** : Plutarque compare le privilège accordé à un général romain d'ouvrir sa porte vers l'extérieur à l'usage grec ancien, déduit des comédies (sans doute à tort⁷), selon lequel on aurait frappé à la porte avant de sortir

⁷ Gomme-Sandbach *ad Samia* 300-301.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

pour que les passants ne soient pas surpris (προϊούσαις ταῖς κλισιάσιν εἰς τὸν στενωπὸν).

Camille 29, 4 : mêlée à Rome, (les combattants) "en venant aux mains dans les maisons, les στενωποὶ et des lieux interdisant une bataille rangée" (ἐν οἰκίαις καὶ στενωποῖς ἀναστρεφόμενοι καὶ χωρίοις δέξασθαι παράταξιν οὐ δυναμένοις). **32, 5** : Rome est reconstruite dans le désordre ("la ville (...) à la fois enchevêtrée quant aux rues et brouillée quant aux maisons", καὶ τεταραγμένην τοῖς στενωποῖς καὶ συμπεφυρμένην ταῖς οἰκήσεσιν [...] τὴν πόλιν). Cf. T. L. V 55, 4 *festinatio curam exemit uicos derigendi*.

Alcibiade 2, 3 : Alcibiade enfant joue aux osselets "dans le στενωπός" (ἐν τῷ στενωπῷ) quand arrive une charrette (ὄμαξα) qu'il empêche de passer.

Philopœmen 13, 2 : lors d'une invasion de leur territoire, les Mégalopolitains se mettent à "habiter dans les murs et ensemercer les στενωποὶ" (τοῖς μὲν τείχεσιν ἐνοικεῖν, σπείρειν δὲ τοὺς στενωπούς).

Pyrrhus 32, 7 : au cours d'une bataille nocturne à Argos, les combattants errent et se dispersent "dans les στενωποὶ" (περὶ τοὺς στενωπούς). **33, 4** : le jour venu, Pyrrhus est repoussé avec ses éléphants, "chassé de l'agora dans le στενωπός qui allait jusqu'à la porte" (τῆς ἀγορᾶς εἰς τὸν στενωπὸν ἐξωσθεὶς τὸν ἐπὶ τὴν πύλην ἀνήκοντα).

Agésilas 34, 7 : lors d'un combat de rues à Lacédémone, un combattant court "par les στενωποὶ" (διὰ τῶν στενωπῶν) pour se porter aux points où le combat fait rage.

Sylla 14, 5 : des soldats lancés au pillage d'Athènes "par les στενωποὶ" (διὰ τῶν στενωπῶν).

Pompée 62, 4 : pour retarder son poursuivant, Pompée à Brindes "remplit de palissades les στενωποὶ" (σκολόπων ἐνέπλησε τοὺς στενωπούς), sauf deux qui le mènent au port.

Alexandre 35, 3 et 4 : dans une ville de Babylonie, en guise de spectacle, on arrose de naphte "le στενωπός conduisant aux quartiers du roi" (τὸν ἄγοντα πρὸς τὴν κατάλυσιν τοῦ βασιλέως στενωπὸν 3) et on l'enflamme.

Cléomène 21, 5 : Cléomène prend Argos en plaçant des archers en hauteur qui tirent leurs traits sur les ennemis qui occupent les στενωποὶ. **37, 7** : il tente de soulever le

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

peuple d'Alexandrie en sa faveur en courant "par les στενωποί (διὰ τῶν στενωπῶν) avec sa troupe.

Cicéron 22, 5 : sur le chemin de Cicéron rentrant chez lui après avoir défait la conjuration de Catilina, les στενωποί sont illuminés. **30, 7** : Clodius cherche la confrontation avec Cicéron "dans les στενωποί" (κατὰ τοὺς στενωπούς).

Aratos 17, 6 : Antigone Gonatas, maître de Corinthe, "sous l'effet de la joie buvait en s'amusant dans les στενωποί" (ἔπινε παίζων ὑπὸ χαρᾶς ἐν τοῖς στενωποῖς) et faisait la fête sur l'agora. **21, 7** : une alarme nocturne remplit les στενωποί de la ville.

Étiologies romaines (traité 18) 264c : le temple d'Artémis à Rome est "dans le στενωπός appelé Patrikios" (ἐν τῷ καλουμένῳ Πατρικίῳ στενωπῷ), le *uicus Patricius*.

La Fortune des Romains (20) 323a : il y a à Rome un autel de la Fortune "dans le στενωπός Long" (ἐν τῷ Μακρῷ στενωπῷ), c'est-à-dire le *uicus Longus*.

Le génie de Socrate (43) 596c : à Thèbes, des conjurés se mettent en route "par les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν) vidés par le dîner et les intempéries.

Dialogue sur l'amour (47) 755a : un mariage préparé par des couronnes accrochées aux portes des futurs mariés, "et la joueuse de flûte parcourut le στενωπός en jouant" (ἢ δ' ἀύλητρις ἀυλοῦσα διεξῆλθε τὸν στενωπόν).

Préceptes politiques (52) 811b : Épaminondas fit de la téléarchie à Thèbes une magistrature importante, "alors qu'elle ne comportait auparavant rien d'autre que le soin d'enlever les ordures et d'évacuer les eaux dans les στενωποί" (οὐδὲν οὐσαν πρότερον ἀλλ' ἢ περὶ τοὺς στενωπούς ἐκβολῆς κοπρίων καὶ ῥευμάτων ἀποτροπῆς ἐπιμέλειάν τινα).

Favorinus fr. 73 Barigazzi (Diogène Laërce VIII 15) : "les habitants de Métaponte appelaient sa maison 'sanctuaire de Déméter', et le στενωπός 'sanctuaire des Muses'" (Μεταποντῖνοί γε μὴν τὴν μὲν οἰκίαν αὐτοῦ Δήμητρος ἱερὸν ἐκάλουν, τὸν στενωπὸν δὲ Μουσεῖον), ou bien "rue des Muses", si l'on fait de μουσεῖον un adjectif qualifiant στενωπὸν comme Vallet 1974, p. 757. Le même fait est rapporté par Porphyre (*V. Pyth.* 4) d'après Timée de Tauroménion (*FGrH* 566 F 131), mais στενωπός y appartient probablement au philosophe plutôt qu'à l'historien.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Chariton *Chairéas et Callirhoé* I 4, 9 : un homme sort de chez Callirhoé (ἐνέβαλεν εἰς τὸν στενωπὸν), sous les yeux de Chairéas. **5, 1** : Chairéas jaloux frappe son épouse, la rumeur apprend ce malheur à la ville et suscite des lamentations partout "dans les στενωποί" (διὰ τῶν στενωπῶν).

V 2, 6 : Babylone attend l'arrivée de la belle Callirhoé, "chaque maison et chaque στενωπὸς était plein de sa célébrité" (πάσα οἰκία καὶ πᾶς στενωπὸς ἐπεπλήρωτο τῆς δόξης). **5, 8** : pour l'audience accordée à Callirhoé "on se bousculait autour du palais et les στενωποί étaient pleins jusqu'aux limites de la ville" (ὄθισμὸς ἦν περὶ τὰ βασιλεια καὶ μέχρις ἔξω πλήρεις οἱ στενωποί).

VI 1, 1 : la veille du jugement en faveur de Chairéas ou Dionysios, on ne parle que de cela "dans les maisons et dans les στενωποί" (ἐν οἰκίαις τε [...] καὶ ἐν τοῖς στενωποῖς). **2, 4** : réjouissances populaires, "on emplissait de fumée l'entrée des maisons et chaque στενωπὸς était un banquet" (ἐθυμιᾶτο <τὰ> πρόθυρα καὶ πᾶς στενωπὸς συμπόσιον ἦν).

pseudo-Longin *Du Sublime* 32, 5 : dans la section sur la métaphore (§ 32), l'auteur approuve l'accumulation de tropes (οἱ συνεχεῖς καὶ ἐπάλληλοι τρόποι) dans les lieux communs et les descriptions (ἐν γε ταῖς τοπηγορίαις καὶ διαγραφαῖς), accumulation illustrée par l'anatomie du *Timée*, avec entre autres le cœur comme salle des gardes, et "il nomme στενωποί les passages des vaisseaux" (τὰς δὲ διαδρομὰς τῶν πόρων ὀνομάζει στενωπούς).

Ælius Dionysius *Mots attiques* κ 45 : "κώμην : pour la plupart, c'est le στενωπὸς et, pour ainsi dire, le voisinage, mais d'autres disent que les dèmes urbains sont appelés κῶμαι etc." (κώμην· οἱ πλεῖστοι τὸν στενωπὸν καὶ τὴν οἶον γειτνίασιν, οἱ δὲ τοὺς ἐν τῇ πόλει δήμους κώμας φασὶ προσαγορευέσθαι κτλ., puis citations d'Aristophane (*Nuées* 965) et de Thucydide (I 10, 2) pour la seconde interprétation).

Pausanias l'Atticiste *Mots attiques* λ 4 : "λαῦραι : ῥῦμαι ("rues"), 'quartiers', στενωποί, 'égouts'" (λαῦραι· ῥῦμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι).

Appien *Histoire romaine VIII : le Livre africain 611-613 (3 fois)* : lors du siège de Carthage, les Romains prennent Byrsa en progressant de maison en maison par les toits, en jetant des passerelles au-dessus des στενωποί (ξύλα καὶ σανίδας τοῖς διαστήμασι τῶν στενωπῶν ἐπίτιθεντες 611), mais aussi en combattant dans les στενωποί même (612). Une fois Byrsa prise, Scipion fait incendier les trois στενωποί qui y mènent (613), désignés comme ἄνοδοι au § 210.

Guerre civile I 26 : les poursuivants de Caius Gracchus et de Flaccus, ne connaissant pas leur maison, menacent d'"incendier tout le στενωπός" (ὄλον ἐμπρήσειν τὸν στενωπόν). **95** : lors des proscriptions de Sylla, certains sont tués sur le champ, "dans les maisons, les στενωποί ou les sanctuaires" (ἐν οἰκίαις ἢ στενωποῖς ἢ ἱεροῖς).

II 15 : Cicéron poursuivi par Clodius est aux abois et demande de l'aide aux inconnus qu'ils rencontre "dans les στενωποί" (κατὰ τοὺς στενωπούς).

IV 78 : une troupe de Républicains est prise au piège dans les στενωποί de Xanthos où les habitants leur lancent des projectiles, et elle se réfugie sur l'agora. **95** : ≈ I 95.

V 68 : la troupe sauve Octavien menacé par la foule sur le Forum en attaquant par les côtés "à partir des στενωποί" (ἐκ τῶν στενωπῶν).

Ælius Aristide *Sur Smyrne (XVII) 10 et 11 (3 fois)* : on traverse la ville d'ouest en est "par un στενωπός plus beau que son nom" (δι' ἐνὸς στενωποῦ καλλίονος ἢ κατὰ τοῦνομα 10). Aristide compte parmi les avantages de Smyrne les "fontaines, les sources pour chaque maison, et plus nombreuses que les maisons, [les στενωποί qui tiennent lieu d'agoras], les στενωποί se coupant les uns les autres pour former une croix et recevoir la lumière du soleil, et – j'en viens presque à dire ce que je refusais de dire tout à l'heure – délimitant de nombreuses villes, chacune une imitation de la ville dans son ensemble" (κρῆναι δὲ καὶ πηγαὶ κατ' οἰκίας τε καὶ πλείους ἢ κατ' οἰκίαν, [καὶ στενωποί ἀντ' ἀγορῶν]⁸ καὶ στενωποί τέτραχα σχίζοντες ἀλλήλους εἰς ὑποδοχὴν τοῦ ἡλίου, μικροῦ δέω λέγειν ὃ πρόσθεν ἤρνούμην, πολλὰς πόλεις ποιοῦντες τῇ περιγραφῇ, μίμημα τῆς πάσης ἐκάστην 11).

⁸ Keil considère ces mots comme une glose des suivants, dérivée du passage parallèle en XVIII 6.

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

Monodie sur Smyrne (XVIII) 6 : "ô fontaines, théâtres, στενωποί, promenades couvertes et à l'air libre ; ô forme de l'agora splendide, ô ὁδοί qui prenez votre nom de l'or et des sanctuaires, le long de chaque rectangle, valant toutes une agora" (ὦ κρήναι καὶ θέατρα καὶ στενωποὶ καὶ δρόμοι κατάστεγοι καὶ ὑπαιθροὶ· ὧ τῆς ὑπερλάμπρου σχῆμα ἀγορᾶς, ὧ χρυσοῦ τε ἐπώνυμοι καὶ ἱερῶν ὁδοὶ καθ' ἕκαστον πλαίσιον, ἀντ' ἀγορᾶς ἅπασαι).

Sur Rome (XXVI) 93 : aujourd'hui le monde est couvert de villes. "Qui a jamais ainsi traversé les villes de jadis, comptant une ville par journée, et parfois traversant dans la même journée deux ou trois villes, comme si c'étaient des στενωποί" (τίς ποῦτῳ τῶν τότε διεξήλασεν, ἐπαριθμῶν ταῖς ἡμέραις τὰς πόλεις, ἔστι δὲ ὅτε τῆς αὐτῆς διὰ δυεῖν καὶ τριῶν ἐξελαύνων ὥσπερ στενωπῶν;).

Sur la prohibition de la comédie (XXIX) 30 : chanson satyrique chantée partout (ὅταν ἐν τοῖς βαλανείοις, ὅταν ἐν τοῖς στενωποῖς, ὅταν κατ' ἀγορὰν, ὅταν ἐν ταῖς οἰκίαις κτλ.).

pseudo-Aristide Discours rhodien (XXV) 6 : la ville est "ample et égale quant à l'aménagement, en sorte qu'il pourrait ne pas s'agir de celui d'une ville, mais de celui d'une seule maison. Les ἀγυιαί sont continues d'un bout à l'autre, et ne méritent rien moins que d'être appelées στενωποί" (διαρκῆ καὶ ἴσην τὴν κατασκευὴν οὖσαν, ὡς γένοιτ' ἂν οὐ πόλεως, ἀλλὰ μιᾶς οἰκίας. Ἀγυιάς δὲ ἐξ ἀρχῆς εἰς τέλος διηνεκεῖς, ἥκιστα ἀξίας καλεῖσθαι στενωπούς). **20** : un tremblement de terre jette la ville dans la confusion, "on se précipite des στενωποί dans les maisons, et des maisons dans les στενωποί" (δρόμοι κατ' οἰκίας ἐκ στενωπῶν, εἰς στενωπούς ἐξ οἰκιῶν). **64** : il faut se consoler en se disant que "la cité, ce ne sont pas les belles toitures des maisons, ni le bon agencement des pierres du rempart, ni les στενωποί ou les arsenaux, mais les hommes etc." (οὐκ οἰκίαι καλῶς ἐστεγασμένοι οὐδὲ λίθοι τειχῶν εὖ δεδομημένοι οὐδὲ στενωποί τε καὶ νεώρια ἢ πόλις, ἀλλ' ἄνδρες κτλ.).

Pausanias I 13, 8 : combats de rue à Argos. "Combattant désormais près des sanctuaires, entre les maisons, dans les στενωποί, un peu partout dans la ville" (μαχομένων δὲ πρὸς ἱεροῖς ἤδη καὶ οἰκίαις καὶ κατὰ τοὺς στενωπούς καὶ κατ' ἄλλο ἄλλων τῆς πόλεως).

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

IV 27, 5 : fondation de Messène par Epaminondas, qui fait venir "des hommes dont le métier était de tracer les rues, de bâtir les maisons et les sanctuaires et d'élever les murailles" (ἄνδρας μεταπεμπόμενος, οἷς τέχνη στενωπούς κατατέμεσθαι καὶ οἰκίας καὶ ἱερὰ οἰκοδομεῖσθαι καὶ τείχη περιβάλλεσθαι).

V 15, 2 : à Olympie le Léonidaion est séparé de l'entrée processionnelle de l'Altis par une ἄγυια, "car ce que les Athéniens appellent στενωποί, les Éléens le nomment ἀγυιαί" (τοὺς γὰρ δὴ ὑπὸ Ἀθηναίων καλουμένους στενωπούς ἀγυιάς ὀνομάζουσιν οἱ Ἡλεῖοι).

Lucien *Nigrinos* (opuscule 8) 22 : à Rome les στενωποί sont pleins de clients vomissant leurs repas et se battant devant les lupanars. **29** : on discute dans les στενωποί au sujet des courses.

***La Double Accusation* (29) 31** : scène allégorique située à Athènes, où la Rhétorique est devenue une prostituée dont les amants remplissent le στενωπός pour chanter des sérénades et frapper à sa porte.

***Le Scythe* (68) 2** : les Athéniens doivent arroser de vin les στενωποί pour se débarrasser de l'épidémie.

***Dialogues des courtisanes* (80) II 3 et 4** : à Athènes une esclave a jeté un coup d'œil au στενωπός de l'amant de sa maîtresse (παρακύψασαν ἐς τὸν στενωπὸν ὑμῶν 3), qui était plein de signes d'un mariage proche, mais l'amant, rassurant la courtisane, invite l'esclave à retourner voir non le στενωπός, mais la porte décorée, qui est celle de ses voisins (ἀκριβῶς ἰδὲ μὴ τὸν στενωπὸν, ἀλλὰ τὴν θύραν 4). **IX 5** : à Athènes, dans la bouche d'un fanfaron, une phalange doit bloquer le στενωπός de sa courtisane. **X 2** : à Athènes, un amant a déserté le στενωπός de la courtisane.

Galien *De usu partium* IV 1 et 2 (p. 266 et 268 Kühn) : Galien compare les conduits corporels par où la nourriture est acheminée vers les différentes parties du corps à un réseau de voies. "C'est avec raison que la nature a ouvert à partir de là (la bouche) de une foule de ὁδοί, les unes pour ainsi dire de grande circulation et communes à tout ce qui doit être nourri, les autres comme des στενωποί conduisant la nourriture vers chaque partie" (εὐλόγως ἢ φύσις ὁδοὺς παμπόλλας ἐντεῦθεν ἐτέμετο, τὰς μὲν οἶον

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

λεωφόρους τε καὶ κοινὰς ἀπάντων τῶν θρεψομένων, τὰς δ' οἶον στενωπούς τινας ἐφ' ἕκαστον μέρος διακομιζούσας τὴν τροφήν 1, p. 266). La voie la plus importante est l'œsophage qui mène à l'estomac considéré comme un entrepôt commun (ταμιεῖον), mais pour le foie "il existe un seul accès à ce lieu, divisé en de nombreux στενωποί (εἴσοδος δ' εἰς τὸ χωρίον τοῦτο πολλοῖς στενωποῖς κατατετημημένη ὑπάρχει μία 2, p. 268), accès qu'un sage, le premier à appliquer l'image de la cité à l'être vivant (πολιτικῆ διοικήσει τὴν κατὰ τὸ ζῶον εἰκάσαντος *ib.*), a nommé "les portes" (πύλαι). Galien est donc sans doute influencé par Platon, dont il cite deux fois ailleurs le passage du *Timée* sur la garde du corps (*De placit. Hippocr. et Plat.* III 1, 31 et VI 8, 72). Le *Timée* mentionne les πύλαι du foie (71c).

L'Anti-atticiste p. 113 Bekker : "ils disent qu'il ne faut pas dire ῥύμη, mais στενωπός" (ῥύμην οὐ φασι δεῖν λέγειν, ἀλλὰ στενωπόν).

Phrynichos de Bithynie Choix 383 : "ῥύμη : ce mot aussi, les Athéniens l'ont employé pour désigner l'élan [ὄρμη], tandis que les ignorants d'aujourd'hui l'emploient pour désigner le στενωπός. Il me semble que c'est là aussi un usage macédonien. Mais il faut l'appeler στενωπός, et employer ῥύμη pour l'élan" (ῥύμη καὶ τοῦτο οἱ μὲν Ἀθηναῖοι ἐπὶ τῆς ὄρμης ἐτίθεσαν, οἱ δὲ νῦν ἀμαθεῖς ἐπὶ τοῦ στενωποῦ. Δοκεῖ δέ μοι καὶ τοῦτο Μακεδονικὸν εἶναι. Ἀλλὰ στενωπὸν καλεῖν χρὴ, ῥύμην δὲ τὴν ὄρμήν).

Pollux IX 38 (2 fois) : "en plus de cela, on peut appeler les ὁδοὶ larges λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξήλατοι et ἰππήλατοι, et les ὁδοὶ étroites στενωποί et λαῦραι" (ἐπὶ δὲ τούτοις τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἂν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοῖης καὶ ἀμαξηλάτους καὶ ἰππηλάτους, τὰς δὲ στενὰς στενωποὺς καὶ λαύρας). Suivent des exemples de λαύρα, πλατεῖα et ῥύμη, le premier de ceux-ci (Philippidès fr. 22) étant glosé "ce στενωπός était en effet à Athènes" (ὁ γὰρ στενωπὸς οὗτος ἐν Ἀθήναις ἦν⁹).

* * *

Dérivé.

στενωπεῖον

Achille Tatius *Leucippè et Clitophon* VIII 9, 3 : Thersandre a fui la maison paternelle et, "ayant loué pour lui-même un modeste στενωπεῖον, il tenait là chambre ouverte" (ὀλίγον ἑαυτῷ μισθωσάμενος στενωπεῖον, εἶχεν ἐνταῦθα τὸ οἶκημα).

Composé.

στενώπαρχοι

Dion Cassius LV 8, 7 : les στενωποί de Rome reçurent en 7 av. J.-C. "des préposés issu de la plèbe" (ἐπιμεληταί τινες ἐκ τοῦ δήμου) qu'on appelle aussi στενώπαρχοι. Ce sont donc les *uici magistri* (cf. Suétone *Aug.* 30, 1).

Principales fausses occurrences.

Cléarque de Soles fr. 44 Wehrli (Athénée XII 540f) : "la λάυρα des Samiens était une (?) étroite de pâtisseries, et elle remplit véritablement la Grèce de toutes les nourritures qui servent à la jouissance et à l'intempérance" (ἡ μὲν Σαμίων λάυρα ἴστενή† τις ἦν γυναικῶν δημιουργῶν, καὶ τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν καὶ ἀκρασίαν πάντων βρωμάτων ὄντως ἐνέπλησε τὴν Ἑλλάδα). Στενή est la leçon des manuscrits. Toup proposait l'improbable στενωπή¹⁰, au lieu duquel il vaudrait mieux lire στενωπός, mais le génitif

⁹ En suivant K.-A., eux-mêmes d'après Meineke, mais Bethe édite la phrase, à tort, comme fin de la citation.

¹⁰ D'après un proverbe du recueil faussement attribué à Plutarque (Παροιμιαὶ αἴς Ἀλεξανδρεῖς ἐχρῶντο I 61 dans Leutsch-Schneidewin) "les Fleurs des Samiens et la λάυρα samienne : employé pour ceux qui s'adonnent aux plaisirs les plus raffinés. La λάυρα samienne était une στενωπή de Samos, où l'on vendait des friandises. Les Fleurs des Samiens étaient un lieu où les femmes se mêlaient aux hommes pour riboter avec

ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)

adnominal γυναικῶν δημιουργῶν est curieux et la leçon de l'épitomé στενήν τινα οὔσαν καὶ γυναικῶν δημιουργῶν πληθύουσαν καὶ τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν ("étant assez étroite et pleine de pâtisseries et de ce qui sert à la jouissance") pourrait être plus proche de la leçon originale. Voir aussi ch. IV 1b, p. 93.

Hérodien *De prosodia catholica* XII p. 325 Lentz : glose de ῥύμη par στενωπός. Attribution douteuse.

eux. C'est à cause de ce luxe que les Samiens furent réduits en esclavage par les Perses" (Σαμίων ἄνθη καὶ Σαμιακὴ λαύρα· ἐπὶ τῶν ὑστάταις ἡδοναῖς χρωμένων. Ἡ Σαμιακὴ λαύρα στενωπὴ ἦν παρὰ Σαμίους, ἐν ἧ τὰ πέμματα ἐπιπράσκετο. Τὰ δὲ Σαμίων ἄνθη τόπος, ἐν ᾧ συνήεσαν αἱ γυναῖκες τοῖς ἀνδράσι συνευωγησόμεναι. Διὰ ταύτην τὴν τρυφὴν οἱ Σάμιοι τοῖς Πέρσαις ἐδουλώθησαν).

3. ΡΥΜΗ.

simple : ἡ ρύμη.

[dérivé : τὸ ρυμίον.]

composés : ρυμοτομέω, ἡ ρυμοτομία, ρυμάρχης.

Énée le Tacticien *Poliorcétique* 2, 5 : une troupe de Thébains est piégée à l'intérieur de Platées, car les Platéens "aveuglèrent les passages et les ρῦμαι avec des charriots sans attelage" (τὰς μὲν διόδους καὶ τὰς ρύμας ἐτύφλωσαν ἀμάξαις ἄνευ ὑποζυγίων). **3, 4-5 (3 fois)** : pour la défense de la ville, Enée conseille de "designer pour chaque ρύμη un ρυμάρχης (...) auprès duquel (...) (les habitants de la ρύμη) se rassembleront" (ρύμης ἐκάστης ἀποδειξαι ρυμάρχην [...] πρὸς ὃν [...] συναθροισθήσονται 4). "Il faut que les ρυμάρχαι conduisent à l'agora les ρῦμαι les plus proches de l'agora, au théâtre les ρῦμαι les plus proches du théâtre, et qu'à chaque fois les ρυμάρχαι accompagnés des hommes qui se présentés à eux en armes se rassemblent chacun dans les espaces libres les plus proches" (χρὴ δὲ τὰς ἐγγυτάτας ρύμας τῆς ἀγορᾶς εἰς τὴν ἀγορὰν ἄγειν τοὺς ρυμάρχας, τοῦ δὲ θεάτρου τὰς ἐγγυτάτω ρύμας εἰς τὸ θέατρον, εἷς τε τὰς ἄλλας ἕκαστον ἐγγύτατα εὐρυχωρίας ἀθροίζεσθαι τοὺς ρυμάρχας μετὰ τῶν ἐξενεγκαμένων παρ' αὐτοὺς τὰ ὄπλα 5).

Philippidès fr. 14 et 22 K.-A. (Pollux IX 38) : dans le prem. fragment un personnage dit ὀρθῶς γε τὴν ρύμην ὁδοιπορήκαμεν, "nous avons suivi la ρύμη à juste titre", c'est-à-dire "la bonne ρύμη". Le second fait se suivre en un vers une question et une réponse : (A) πόστην Ἰεῖφόδαος ὡς¹ εἶναι, παιδάριον, ρύμην; (B) τρίτην, (A) "De quelle ρύμη s'agit-il (?), mon garçon ? – (B) De la troisième". Pollux glose "ce στενωπός était en effet à Athènes", ὁ γὰρ στενωπὸς οὗτος ἐν Ἀθήναις ἦν (Bethe considère à tort cette phrase comme la fin de la citation).

¹ C'est la leçon des ms., avec ou sans ὡς. Il s'agit d'un personnage demandant son chemin, d'où les propositions ὑφ' ὁδοῦ ὡς εἶναι (Étienne), ὑφοδώσει/-σεις (mot non attesté, Dobree) et ἀφ' ὁδοῦ φῆς (Kaibel).

Arsinoïte – Arsinoé 229-228 av. J.-C. (P. Petr. II 17, n° 1, 2 et 19, n° 2, 7 et n° 3, 6, avec BL

I), dossier concernant une action pour voies de fait : le premier document est une lettre du défendeur où il mentionne une accusation, "que donc je l'ai agressée dans la ρύμη, où elle affirme que (...)" (l. 1-5 ὡς ἄρα ὑβ[ρισα αὐτήν | ἐν τῇ ρύ]μηι, ἧ αὐτὴ φησιν εἶναι δ[- - | - -]ου δοθέντος μοι ἀνὰ μέσον [τῆς | 6 l. λεγομένης οἰκί[α]ς καὶ τῆς φιλατ[- - | - - οἰ]κοδομουμένης, cf. aussi l. 19 ὑβρίσαντα αὐτήν ἐν τῇ[ι ρύμηι). Le deuxième document est un témoignage en faveur du défendeur : "n'a pas eu lieu dans la ρύμη qui est au milieu" (οὐκ ἐγένετο ἐν τῇ ἀνὰ μέσον ρύ]μηι 7). Le troisième également : "dans la ρύμη qui est au milieu, entre la maison de rapport d'Aristippos et la pièce" (ἐν δὲ τῇ ἀνὰ μέ]σον ρύμηι τῶν τε Ἀριστίππου λεγομένων προσφύρων | καὶ τοῦ οἰκίματος 6-7).

47 ap. J.-C. (P. Mich. V 276, 6), acte de vente, βασιλική ; 138-161 ap. J.-C. (CPR I 206, 8), acte de vente, βασιλική.

176-179 ap. J.-C. (P. Berl. Leihg. II 42A, 12), liste de personnages : l'un d'eux "habitant dans la grande ρύμη des Orfèvres", οἰ]κ(ῶν) ἐν ρύμ(η) μεγάλ(η) χρυσοχό(ων).

époque impériale (SB I 5220, 4 = Sayce 1889, p. 29, n° 196), liste de paiements d'impôt : un individu est situé "dans la boutique, auparavant dans la ρύμη donnant sur le Camp (?)" (ἐν ἐργαστ[ηρίῳ, | (πρότερον) ἐν ρύμη βαλλούση ... τοῦ Παρεμβολ[]), puis mention de la somme payée.

Tebtunis fin III^e s. av. J.-C. (P. Tebt. III² 973, 8), acte de vente : terrain vacant bordé au sud par une ρύμη βασιλική.

46 ap. J.-C. (P. Tebt. II 383, 26 et 34), division de bien : pour un terrain vacant on a au nord une ρύμη βασιλική, mais pour un autre une δημοσία ρύμη à l'ouest.

actes de vente sauf précision et ρῶμαι βασιλικαί : **16 ap. J.-C. (P. Mich. V 241, 5) ; 18 ap. J.-C. (P. Mich. V 249 et 250, 5 subscriptions grecques, 3) ; 19 ap. J.-C. (P. Mich. V 251, 10 = 29) ; 29 ap. J.-C. (P. Mich. V 328, 3) ; (localisation incertaine) 29/30 ap. J.-C. (P. Hamb. III 218, 4 = 20) ; 30 ap. J.-C. (P. Mich. V 253 subscr. gr., 8, et 257, 6) ; 40/41 ap. J.-C. (P. Mich. V 329, 6, cf. pour la date Balconi 1985 p. 87 et n. 14) ; 42 ap. J.-C. (PSI VIII 907, 12) ; 42-43 ap. J.-C. (PSI VIII 908, 7) ; 48 ap. J.-C. (PSI VIII 910, 8), division de bien ; même année (P. Mich. V 277, 4) ; vers 56 ap. J.-C. (PSI VIII 911, 6 et 7), hypothèque ; I^{er} s. ap. J.-C. (PSI VIII 913, 9) ; même période (PSI VIII 914, 7) ; id. (PSI VIII 915, 7) ; id. (PSI**

ΡΥΜΗ (catalogue)

VIII 916, 5) ; *id.* (*P. Mich.* V 280, 5 ; 291, 4 ; 293, 5 ; 294, 6 ; 295, 7 ; 296, 4 ; 299, 6 ; 300, 6 ; 304, 7 ; 305, 12 ; 308 subscr. gr., 4 ; (**localisation incertaine**) **119 ap. J.-C.** (*P. Mil. Vogl.* II 99, 13), division de bien.

Philadelphia vers 180 av. J.-C. (*P. Stras.* IX¹ 803, 10), hypothèque : βασιλική.

même période (*P. Freib.* III 36/37 (p. 99), 7), prêt à hypothèque : βασιλική. Pour la date et le lieu, cf. *P. Stras.* IX¹ 803 notice.

fin du I^{er} s. ap. J.-C. (*P. Oslo* III 109, 4), note sur la propriété d'une maison : βασιλική. Pour le lieu, Zucker 1937 p. 55.

Hauèris I^{er} s. (75 ?) av. J.-C. (*P. Ashm.* I 24, 10-11), taxe immobilière : βασιλική.

Soknopaiou Nèsos 11 ap. J.-C. (*P. Lond.* II 262, cf. Wessely 1900 p. 3-4), acte de vente : βασιλική. Pour ce dossier, cf. *CPR* XV 2 notice : original démotique avec ici la traduction grecque ici, et diverses copies parfois arrangées différemment (Wessely 1900 n° 6 = *SB* I 5231, Wessely 1900 n° 5 = *SB* I 5275, et *CPR* XV 2-4). Pour l'original démotique, cf. Reich 1910-1911.

32 ap. J.-C. (*P. Ryl.* II 160(c), col. I, 6 et 16), prêt à hypothèque : ρύβη βασιλική (l. 6, pas l. 16).

51 ap. J.-C. (*P. Vind. Tand.* 25, 5 et 6-7), acte de vente : ρ. β. La première maison délimitée est identique à *SB* I 5247 (1). Noter (l. 6 comm.) que en 47 ap. J.-C. dans *SB* I 5247 (2) on a au sud une ρύμη βασιλική, mais en 51 et plus tard une décharge publique, ce qui pourrait être expliqué par l'avancée du désert.

actes de vente sauf précision et ρύμια βασιλικαί : 42 ap. J.-C. (*P. Ryl.* II 160(d), col. I, 5 et 7), hypothèque ; **45 ap. J.-C.** (*BGU* III 854, 2 = *CPJ* III 483, *SB* XIV 11895, *P. Stras.* 602 add., Zauzich 1974 p. 74-75) ; **47 ap. J.-C.** (*SB* I 5247, 9, 10, 19 et 20 = Wessely 1900 n° 30) ; **52-53 ap. J.-C.** (*CPR* I 4, 13 et 35, cf. II 159, cf. *P. Vind. Tand.* 25, p. 169-170 pour l'identité du terrain avec le second terrain de *SB* I 5247 et de *P. Vind. Tand.* 25) ; **41-54 ap. J.-C.** (*P. Stras.* IV 265, 16), cession ; **55 ap. J.-C.** (Wilcken dans Spiegelberg 1902 p. 46 = *SB* I 5117, 3) ; (**localisation incertaine**) **41-68 ap. J.-C.** (*BGU* IV 1013, 27), division de bien ; **70 ap. J.-C.** (*BGU* III 910, 7-8, pour la date Ziegler 1996 p. 157) ; **75 ap. J.-C.** (*P. Stras.* IV 208, 15) ; **76 ap. J.-C.** (*PSI* XIII 1319, 14 et 27) ; **82-96 ap. J.-C.** (*PSI* XIII 1320, 8 et 21) ; **vers 100 ap. J.-C.** (*P. Stras.* III 151, 11, pour la date et le lieu *P. Stras.* IX 886) ; **108 ap. J.-C.** (*CPR* I 11, 15 et 19), division de bien ; **103-114 ap. J.-C.** (*SB* XVI 12957, 7 = Maehler

ΡΥΜΗ (catalogue)

1983 Anhang II p. 134-136, pour la date Reiter 1995 p. 100) ; **134 ap. J.-C.** (*SB XXII 15472*, 10 = Sijpesteijn-Worp 1995 p. 513-516) ; **143 ap. J.-C.** (*P. Vind. Tand.* 26, 8 et 26) ; **159 ap. J.-C.** (*P. Ryl.* II 162, 17), acte de vente, ρύμη βασιλική ; **II^e s. ap. J.-C.** (*P. Vind. Tand.* 25a, 23, rééd. de *CPR I 221*).

194 ap. J.-C. (**Coles 1967 n° 3 p. 122-126 = SB X 10571, 10 3 fois**), acte de vente : on a sur deux côtés une ρύμη τυφλή, et sur le troisième une ρύμη βασιλική.

Karanis (?) 48 ap. J.-C. (**BGU IV 1037, 16 et 18**), division de bien : βασιλική. Pour la date *BL I*.

actes de vente sauf précision et ρῦμαι βασιλικαί : **68 ap. J.-C.** (*P. Lond.* II 154, 8 et 22) ; **81-96 ap. J.-C.** (*P. Mich.* IX 554, 16 et 24), division de bien ; (**localisation incertaine**) **105-106 ap. J.-C.** (*P. Mich.* IX 570, 12), prêt ; **131 ap. J.-C.** (*P. Athen.* 21, 22), prêt à garantie ; **177 ap. J.-C.** (*SB IV 7379*, 35 = Bell 1920 p. 104-107), saisie.

189 ap. J.-C. (**BGU I 71, 13, avec BL I**), acte de vente : "à l'ouest une ρύμη, l'accès", λιβὸς ρύμης | εἰσόδο[υ] καὶ ἐξόδου (*BL I = BGU I p. 355*), sans doute une erreur du copiste induite par λιβὸς.

Bacchias 78 ap. J.-C. (*P. Mich.* X 583, 10 et 31, cf. **Migliardi Zingale n° 26**), acte de vente : βασιλική.

baux et ρῦμαι βασιλικαί : **120 ap. J.-C.** (*P. Mich.* III 188, 11) ; **123 ap. J.-C.** (*P. Mich.* III 189, 16 et 29).

Dionysias 91 ap. J.-C. (*P. Lond.* II 289, 14-15), acte de vente : le bien est situé "sur la ρύμη dite 'de Leukios'", ἐπὶ ρύμης | Λευκίου λεγομένης.

114 ap. J.-C. (*P. Lond.* II 293, 18), division de bien : βασιλική.

Syrôn kômè 184-185 ap. J.-C. (*P. Petaus 15, 15*), acte de vente : le bien est bordé en partie par une δη(μοσία) [ρύμη (l'éditeur n'est pas sûr de cette restitution)].

Ptolémaïs Hormou 184-185 ap. J.-C. (*P. Petaus 16, 12 et 14*), acte de vente : βασιλική.

localité de l'Arsinoïte, actes de vente sauf précision et ρῦμαι βασιλικαί : **41-68 ap. J.-C.** (*BGU IV 1013*, 27), division de bien ; **98-117 ap. J.-C.** (*CPR I 171*) ; (**peut-être Soknopaïou Nèsos**) **117-138 ap. J.-C.** (*P. Bas.* 7, 11), prêt à hypothèque ; **138-161 ap. J.-C.** (*P. Bour.* 15 VII 139, pour la date *P. Ross. Georg.* II p. 69), prêt à hypothèque (?) ; **même période** (*Wessely 1892 p. 108 = SB I 5167*, 22), contrat de mariage ; **150-161 ap. J.-C.** (*Stud. Pal.* XX 7, 18), dot ; **169 ap. J.-C.** (*Meyer 1933 = Stud. Pal.* XX 50, 11), cession ;

ΡΥΜΗ (catalogue)

(localisation incertaine) II^e s. ap. J.-C. (CPR I 104, 3), acte de vente : ρύμη seul.

même période (CPR I 121, 3 et 5), acte de vente (?) : un bien est bordé entre autres par une ρύμη δημοσία (mais l'adjectif est entièrement dans une lacune), un autre par une ρύμη.

même période (CPR I 208, 7), acte de vente : le bien va "jusqu'à la ρύμη nord", εἰς τὴν ἀπὸ βορρᾶ ρύμην.

époque impériale (CPR I 119, 7), bail (?) : δημοσία ρύμη.

Oxyrhynchite – Takôna 222/221 av. J.-C. (BGU VI 1273 + XIV 2395, 15, 16, 17, 56-57, 58 et 59), prêt à antichrèse : les créanciers auront l'usage d'un πύργος et y accéderont "passant par le passage préexistant allant de la tour à la ρύμη", διοδευόμενοι διὰ τῆς προουπαρχούσης ἐκ τοῦ πύργου εἰς τὴν ρύμην διόδου (restitué à partir de 14-15 = 56-57). La tour est bordée sur deux côtés par des ῥῦμαι δημόσιαι (16 = 58 et 17 = 59), dont une doit être la ρύμη tout court précédemment mentionnée.

Oxyrhynchos sous Auguste (?) (Duttenhöfer 1997, n° 1 p. 55-60, l. 7), formulaire de recensement : la maison est "à l'est de la ρύμη de la Noix-de-Ben", ἀπὸ ἀπηλιώτ(ου) ρύμη [lire ρύμης] Μυροβαλάνου.

vers 19/20 ap. J.-C. (P. Mich. X 580, 6), notification d'anachôrèsis : la personne était inscrite "dans la λαύρα de la ρύμη d'Onnôphris", ἐπὶ λαύρας ρύμ[ης] Ὀννώφρ(εως).

44 ap. J.-C. (P. Fouad 44, 31 deux fois), prêt à antichrèse : maison bordée par une ρύμη δημοσία et la ρύμη "où est le sanctuaire de l'Hermaion (sic)", ἐν ἧ | ἐστιν ἱερὸν Ἑρμαίου.

41-54 ap. J.-C. (P. Oxy. XXXIV 2720, 6, 18 et 20), acte de vente : maison située "dans la rue (d')Αχα-", ἐν ρύμη ἄξα- (restitué à partir de 6 = 18), et bordée par une δημοσία ρύμη. Thomas 1970, p. 393, suggère qu'il s'agit peut-être des archives de Tryphon.

55 ap. J.-C. (P. Oxy. I 99, 7, 8, 9 et 17, cf. Biscottini n° 32), vente : maison située "près du Sarapieion d'Oxyrhynchos, dans la partie sud de la λαύρα de Téménouthis, à l'ouest de la ρύμη conduisant vers la λαύρα dite 'des Bergers' ; (sont) voisins de la maison dans son ensemble, au sud et à l'est des δημόσιαι ῥῦμαι, au nord (une maison) de Thamounis, la mère susdite de l'acheteur Tryphon, à l'ouest une maison de Tausiris, la sœur du testateur Ρνήρῆρὸς, séparée par une τυφλὴ ρύμη" (ἐπὶ τοῦ πρὸς Ὀξυρύγχων πόλει Σαραπειείου ἐν τοῖς ἀπὸ νότου [μέρεσι λαύρας | Τεμγεμο[ύθεω]ς ἀπὸ λιβὸς ρύμ[ης] [τ]ῆς φερούσης εἰς τὴν τῶν Ποιμένων λεγομένην<ν> λαύρα<ν>· γείτονες τῆς ὄλη[ς] οἰκίας, νότου | καὶ

ΡΥΜΗ (catalogue)

ἀπηλιώτο[υ] δημόσιαι ρύμαι, βορρά τῆς προγεγραμμένης τοῦ ὄν[ο]υμένου Τρύφωνος μητρὸς Θαμούνιος, [λιβὸς οἰκία τῆς τοῦ | διατιθεμένου Πνεφερώτος ἀδελφῆς Ταυσίριος, ἀνὰ μέσον οὔσης τυφλῆς ρύμης 6-9).

I^{er} s. ap. J.-C. (P. Ryl. II 156, 4), division de biens : δημοσία.

deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (P. Oxy. XLVI 3285, 28 et 30, et Pestman 1985), traduction d'un manuel de droit égyptien : il s'agit ici, selon Pestman, du cas 3, "si quelqu'un récrimine contre quelqu'un au sujet d'une ρύμη, affirmant qu'elle est attachée à sa propre maison, tandis que celui qui est l'objet des récriminations affirme que la ρύμη est attachée à sa propre maison, il faut que les personnes de ce genre soient départagées selon la procédure écrite plus haut", ἐὰν γὰρ τις καταβοήσῃ κατὰ τινος περὶ ρύμης, φάμ[ενος αὐτὴν] εἶναι τῆς ἑαυτοῦ οἰκίας, ὁ δὲ καταβοηθεὶς φῆ ὡς τ[αύτην εἶναι] τὴν ρύμην τῆς ἑαυτοῦ οἰκίας, τοὺς τοιούτους διακ[ρίνεσθαι | δεῖ] κατὰ τὰ ἄνω γεγραμμένα. Le texte démotique se traduit (Pestman) "Si quelqu'un dépose une plainte contre quelqu'un à propos d'un chemin, en disant : 'il appartient à ma maison' et si celui contre qui on dépose la plainte dit : "il appartient à ma maison", on agira avec eux conformément aux règles qui sont écrites plus haut". Le cas 2 (perdu presque entièrement dans le grec) concerne le mur mitoyen, et le cas 4 la gouttière inondant le terrain voisin. Tous les autres cas sont liés aux conflits de propriété et de voisinage. L'original démotique date du III^e s. av. J.-C. (Rea notice et Pestman p. 116), mais la traduction grecque n'a pas été faite sur le texte démotique que nous avons (Pestman p. 117)².

154 ap. J.-C. (P. Oxy. XXXIV 2722, 23 = 65), hypothèque : maison située ἐν ρύμη τυφλῇ.

181 ap. J.-C. (P. Mert. II 76, 22), bail : il s'agit d'une boutique, et dans un passage très mutilé il est apparemment question de la possibilité d'ouvrir une porte "dans la δημοσία ρύμη nord", εἰς τὴν ἐκ βορρά δημοσίαν ρύμην, l'accès principal donnant dans une στοά (l. 14).

190 ap. J.-C. (P. Oxy. I 69, 2), plainte contre un cambriolage : les cambrioleurs ont démoli un passage muré donnant dans une δημοσία ρύμη ([- - | πεφρεγμένην πλίνθοις φέρουσαν εἰς | δημοσίαν ρύμην ἀνατρέψαντας).

Syrôn kômè 89-94 ap. J.-C. (P. Oxy. XLVII 3334, 14), acte de vente : δημοσία.

² Je n'ai pas vu la nouvelle édition du texte démotique par K. Donker van Heel (*The legal manual of Hermopolis* 1990), ni l'article de J. Modrzejewski dans *Symbolae C. Kunderewicz (Acta Univ. Lodz. folia jur. 21)*, 1986.

localité de l'Oxyrhynchite 139 ap. J.-C. (P. Oxy. LH 3691, 9), acte de vente : ferme (ἔπαυλις)

bordée au sud par un terrain vacant, au nord par une maison et un autre point de repère inconnu, à l'est par un πλευρισμός (remblai ?), et à l'ouest "du côté du sud une ρύμη dont la partie sud est sous l'eau, et du côté du nord (...)", ἐκ μὲν τοῦ ἀπὸ νότου μέρους ρύμη ἦς τὸ νότινον μέρος ἐστὶν καθ' ὕδατος, ἐκ δὲ τοῦ ἀπὸ βορρᾶ - - -].

Isieion Tryphônos 193 ap. J.-C. (P. Oxy. IV 719, 17-18 et 19), acte de vente : δημοσία.

Memphis 159 av. J.-C. (UPZ I 78, 16 = Delekat 1964 p. 141-144), récit de rêve : rêve de

Ptolémaïos, qui, après un passage dans une école (l. 9), retrouve ses jumelles. "Et le vais dans la ρύμη avec elles", καὶ ἔρχομαι εἰς τὴν ρύβην | μετ' αὐτῶν. Puis l'une des jumelles va dans un lieu sombre devant une maison (ou la muraille, selon la correction proposée par G. Vitelli BSAA 23, p. 298 n° 19 ?) et urine. (UPZ I 79, 7 = C. Ptol. Sklav. II 248), id. : un autre individu a vu Ptolémaïos en rêve. "J'ai vu Pt. avec un coutelas à la main marcher dans la ρύμη (ou "traverser la ρύμη" ?) ; il frappe à la porte et elle est ouverte", εἶδον Πτολεμαῖον ἔχοντα μάχαιραν ἐν τῇ χερεὶ πορευόμενον διὰ τῆς ρύμης, κρούει [.] θύραν καὶ ἀνύγετε (lire ἀνοίγεται). Pt. en vient aux mains avec le portier.

Polybe VI 29, 1-2, 7 et 9 ; 30, 6 ; 34, 8 ; 41, 8 et 10 : dans la description du camp romain, Polybe compare les passages autres que la *uia principalis*, le passage parallèle à l'arrière du quartier général et l'*interuallum* à des ρῦμαι. 'Ρύμη apparaît pour la première fois lorsque Polybe décrit l'installation des cavaliers (29, 1-2) : (1) Γενομένης δὲ τῆς τῶν ἰππέων παρεμβολῆς κατὰ μέσας τὰς τῶν χιλιάρχων σκηναὶς οἰονεὶ ρύμης τινὸς ἐπικαρσίου πρὸς τὴν ἄρτι ῥηθεῖσαν εὐθεῖαν καὶ τὸν πρὸ τῶν χιλιάρχων τόπον (2) – τῷ γὰρ ὄντι ρύμῃς παραπλήσιον ἀποτελεῖται τὸ τῶν διόδων σχῆμα πασσῶν, ὡς ἂν ἐξ ἑκατέρου τοῦ μέρους αἷς μὲν ταγμάτων αἷς δ' οὐλαμῶν ἐπὶ τὸ μῆκος παρεμβεβληκότων – κτλ., "(1) l'installation de la cavalerie forme donc, à la hauteur du milieu des tentes des tribuns, une sorte de ρύμη perpendiculaire à la droite indiquée tout à l'heure [cf. 28, 1] et à l'espace qui s'étend devant les tribuns. (2) Car toutes ces voies transversales constituent un système analogue en réalité à des ρῦμαι, le long desquelles seraient installés, de chaque côté, ici des compagnies, là des escadrons – etc.". Puis, décrivant l'installation comme elle a lieu à chaque étape, Polybe rapporte la manière dont ces rues sont indiquées : Γενομένων δὲ τούτων ἐξῆς τὰς ρύμῃς

ΡΥΜΗ (catalogue)

διεμέτρησαν, καὶ δόρατα κατέπηξαν ἐφ' ἐκάστης ρύμης (41, 8), "ces choses faites, ils délimitent ensuite les ρύμαι, et fichent des lances le long de chacune d'entre elles". Puis il explique que l'avantage de ces camps est qu'il est facile de s'y orienter : Λοιπὸν ἐκάστου σαφῶς γινώσκοντος ἐν ποίᾳ ρύμῃ καὶ ποίῳ τόπῳ τῆς ρύμης σκηνοῖ διὰ τὸ πάντας ἀεὶ τὸν αὐτὸν τόπον ἐπέχειν τῆς στρατοπεδείας, γίνεται τι παραπλήσιον οἶον ὅταν εἰς πόλιν εἰσὶν στρατόπεδον ἐγγώριον (41, 10), "en outre, comme chacun sait exactement dans quelle rue et à quel endroit de la ρύμη il campe, parce que tous les soldats occupent toujours le même endroit dans le camp, tout se passe presque comme lorsqu'une armée du pays entre dans une ville". Autres occurrences : 29, 7 Νευόντων δὲ καὶ τούτων (sc. τῶν πριγκίπων) εἰς τὰ προειρημένα διαστήματα δυ' αὐταὶ πάλιν ἀποτελοῦνται ρύμαι (perp. à la *uia principalis*), "comme ceux-ci également (les *principes*) regardent vers les intervalles susdits, ce sont deux ρύμαι qui sont ainsi créées" ; 29, 9 Δέκα δὲ σημαίας ἐχόντων ἀπάντων τῶν μερῶν κατὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς διαίρεσιν, πάσας ἴσας συμβαίνει γίνεσθαι τὰς ρύμας καὶ κατὰ τὸ μήκος κτλ., "Comme chaque corps a, selon la division dite au début, dix enseignes, les ρύμαι se trouvent toutes être égales en longueur etc." ; 30, 6 la *uia quintana* (ἡ πέμπτη δίοδος) coupe par le milieu les lignes des divers corps, "perpendiculaire aux ρύμαι" (ἐπικάρσιον μὲν πρὸς τὰς ρύμας) ; et 34, 8 la dixième enseigne (σημαία) "campant au bout de chaque ρύμη" (τελευταίας στρατοπεδούσης κατὰ τὰς ρύμας).

LXX Isaïe 15, 3 : prophétie de malheur pour Moab, "dans ses πλατεῖαι revêtez l'habit de deuil et battez-vous, sur ses maisons et dans ses ρύμαι lamentez-vous tous en sanglotant", ἐν ταῖς πλατεῖαις αὐτῆς περιζώσασθε σάκκους καὶ κόπτεσθε, ἐπὶ τῶν δωμαίων αὐτῆς καὶ ἐν ταῖς ρύμαις αὐτῆς πάντες ὀλολύζετε μετὰ κλαυθμοῦ.

Proverbes 31, 23 : l'époux de la femme honnête. "Son époux est l'objet de tous les regards dans les ρύμαι, lorsqu'il s'assoit au conseil avec les anciens, les habitants de la terre", περίβλεπτος [...] γίνεται ἐν ρύμαις (Sinaïticus et un ms. en minuscule : πύλαις ailleurs) ὁ ἀνὴρ αὐτῆς, ἡνίκα ἂν καθίσῃ ἐν συνεδρίῳ μετὰ τῶν γερόντων κατοίκων τῆς γῆς.

Siracide 9, 7 : "ne guette pas dans les ρύμαι de la ville et dans ses déserts ne divague pas", μὴ περιβλέπου ἐν ρύμαις πόλεως καὶ ἐν ταῖς ἐρήμοις αὐτῆς μὴ πλανῶ.

Tobit 13, 18 : les πλατεῖαι de la Jérusalem glorieuse seront incrustées de pierreries, "et toutes ses ρύμαι diront : 'Allélouia'", καὶ ἐροῦσιν πᾶσαι αἱ ρύμαι αὐτῆς Ἀλληλουια. Version G I : G II a θύραι au lieu de πλατεῖαι et οἰκίαι au lieu de ρύμαι.

Thèbes d'Égypte II^e s. av. J.-C. (Aimé-Giron 1923 = SB III 6840), graffiti : "Ptolémaïos le saute (ou 'ils le sautent' ?) dans la ρύμη. Ptolémaïos fils d'Abdaios l'a enculé dans la même ρύμη (ou 'ils l'ont enulé' ?) etc.", Πτολεμαῖος βινοῦσιν αὐτὸν ἐν τῇ ρύμῃ. | Πτολεμαῖος Ἀβδαίου ἐπυγίζοσαν αὐτὸν ἐν τῇ αὐτῇ ρύμῃ, κτλ. Dans un coin formé par l'enceinte des Boubastites et celle du temple de Ramsès III, où passait une rue à l'époque. Le second graffiti explicite le premier.

vers 130 av. J.-C. (?) (UPZ II 223B, 7), acte de vente : maison située ou mesurée d'après une ρύμη. Pour le lieu, probable, cf. notice à 223B et 223A. Daté d'après 223A (en tout cas 140-126 av. J.-C., cf. Bogaert 1988 p. 126).

113 av. J.-C. (UPZ II 180a col. I, 7 et 9, copie 180b, 11 et 16), acte de vente : βασιλική.

II^e s. ap. J.-C. (O. Wilck. II 1486, 1), liste d'individus : quatre hommes situés "Sur la ρύμη du Tombeau-des-Chats", Πρὸς ρύμη Αἰλουροταφίου.

Memnoneia 113 av. J.-C. (UPZ II 180b l. 24 et 25) acte de vente : βασιλική.

112 av. J.-C. (P. Amh. II 31, 28, cf. W. Chr. I 161), reçu pour une amende : la propriétaire d'une palmeraie a empiété sur la terre sèche (χέρσος), propriété de la couronne, pour agrandir son terrain, qui est borné au sud et à l'est par des maisons, au nord par l'enceinte (περίστασις) du poste de garde, et à l'ouest par une ρύμη.

105 av. J.-C. (UPZ II 181 col. II, 10), acte de vente : βασιλική.

Latopolite – Taumis 123 av. J.-C. (SB XVIII 13168, 11, cf. Grenfell-Hunt 1901 p. 62-65), testament : βασιλική.

Pathyris 111 av. J.-C. (P. Stras. II 86, 19), acte de vente : ρύμη.

104 av. J.-C. (P. Adl. 9, col. II, 8 et 11), acte de vente : βασιλική. Noter en particulier "les deux (acheteuses) ouvriront la porte sur la ρύμη βασιλική est" (ἀνοίξουσι τὴν θύραν αἰ δύο εἰς τὴν ρύμην βασιλικὴν ἐν τῷ ἀπηλιώτου 11-12).

actes de vente : 103 av. J.-C. (BGU III 997, 8 et 9), ρύμη ; 101 av. J.-C. (BGU III 998 I, 9 et 10 et II, 5 et 6), ρύμη ; même année (P. Adl. 11, col. II, 10), βασιλική ; 99 av. J.-C.

ΡΥΜΗ (catalogue)

(BGU III 999 I, 8), ρύμη ; même année (P. Stras. II 90, 19), ρύμη ; 88 av. J.-C. (P. Amh. II 51, 27), βασιλική ;

Mouchis 98 av. J.-C. (P. Adl. 20, col. I, 13), acte de vente : βασιλική.

Héracléopolis 87/86 av. J.-C. (BGU XVIII 1, n° 2731, 25), requête : ρύμη.

I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (CPR I 102, 15), héritage (?) : δημοσία.

localité de l'Héracléopolite 78-77 av. J.-C. (BGU VIII 1737, 13), serment concernant un transfert d'argent : il s'agit probablement de la localisation d'un bien immobilier (entre longues lacunes βασιλικῆς ρύμης λεγο[- -]).

Philoxénos d'Alexandrie fr. 572 : glose homérique issue de l'*Et. Magn.*, "οὐδὸν ἐς λαύρην (Od. XXII 128) : la δημοσία ὁδός. Philoxénos dit que la λαύρη est étymologiquement la ρύμη par laquelle 's'écoule la foule'", οὐδὸν ἐς λαύρην· τὴν δημοσίαν ὁδὸν. λαύρην δὲ Φιλόξενος τὴν ρύμην φησὶ κατὰ τὸ ἔτυμον, δι' ἧς ὁ λαὸς ῥεῖ.

Hermopolite – Hermoupolis 55 av. J.-C. (BGU III 1002, 6, 8 et 11, cf. P. Lugd. Bat. XVII 9 n° 1), acte de vente : ρύμη (sic) δι' ἧς εἴσοδος καὶ ἔξοδος.

153 ap. J.-C. (P. Stras. VI 585, 5-6), acte de vente : δημοσία.

Pesla I^{er} s. ap. J.-C. (CPR VI 72, 14), testament : δημοσία. **Poampimènis 153 ap. J.-C. (ibid. I. 6), acte de vente** : même document, mais village différent, bien bordé entre autres par une δημοσία δι' ἧς ἡ εἴσοδος καὶ ἔξοδος.

Tékerkéthôthis 153 ap. J.-C. (P. Flor. I 1, 5), prêt à hypothèque : huilerie bordée entre autres par une δημοσία ρύμη δι' ἧς εἴσοδος καὶ ἔξοδος.

localité de l'Hermopolite (Somolô ?) après 161 ap. J.-C. (P. Tebt. II 342, 8), location de propriétés confisquées : probablement un terrain à bâtir, commençant "au sud de la ρύμη sud" (νότου νοτινῆς ρύμης). Pour la date et le lieu, cf. notice et l. 16.

I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (P. Flor. III 324, 4), acte de vente : δημοσία ρύμη ἐν ἧ εἴσοδος καὶ ἔξ[οδος].

ΡΥΜΗ (catalogue)

Oracles sibyllins III 364 : prophétie de malheurs, avec les jeux de mots "et Samos sera sable, Délos sera celée, et Rome une ρύμη", ἔσται καὶ Σάμος ἄμμος, ἐσεῖται Δῆλος ἄδηλος, | καὶ Ῥώμη ρύμη. **VIII 165** : ἔσται καὶ Ῥώμη ρύμη καὶ Δῆλος ἄδηλος | καὶ Σάμος ἄμμος.

Alexandrie 13 av. J.-C. (BGU IV 1117, 9), bail : il s'agit d'une boulangerie (ἐργαστήριον κλιβάνιον) située l. 8-10 "dans le quartier Bêta dans la ρύμη dite 'd'Eudaimôn', près du (...)", ἐν τῷ Βῆτα ἐν τῇ Εὐδαιμόν[ο]ς | [λε]γομένη ρύμη πλησίον [[του]]υαμῶνος [τοῦ Ῥ au-dessus de [[του]]] ἐκ τῆς Με[...].τος [[...].ρες au-dessus de [...].τος] κτήσεως. Εὐδαιμών est un nom répandu partout en Grèce, notamment en Cyrénaïque, cf. *LGPN sv*, donc il est inutile de recourir à la λαύρα Εὐδαιμόνων d'Athénée comme le propose Hennig 2000, p 606.

159 ap. J.-C. (PSI XII 1241, 34), lettre : l'auteur donne son adresse, "je loge (...) dans la ρύμη d'Origénès, dans la maison d'Héracléidès, fils de Kalas (?), ξενίζομαι (l. 30) εἰς | τὴν ρύμην Ὀριγενοῦς | ἐν οἰκίᾳ Ἡρακλείδου τοῦ | [[του]] Καλαῆ (l. 33-36).

NT Matthieu 6, 2 : il ne faut pas crier sur les toits ses bienfaits, "comme font les hypocrites dans les synagogues et les ρῦμαι", ὥσπερ οἱ ὑποκριταὶ ποιοῦσιν ἐν ταῖς συναγωγαῖς καὶ ἐν ταῖς ρύμαις. Cf. v. 5.

Luc 14, 21: parabole du festin de noces. "Sors vite dans les πλατεῖαι et les ρῦμαι de la ville", ἔξελθε ταχέως εἰς τὰς πλατείας καὶ ρύμας τῆς πόλεως. Cf. 23 ἔξελθε εἰς τὰς ὁδοὺς καὶ φραγμοὺς, et *Mt* 22, 9 et 10. **Actes 9, 11** : à Damas le Seigneur dit à Ananie, "Rends-toi dans la ρύμη appelée 'Droite' et cherche Saul dans la maison de Judas", πορεύθητι ἐπὶ τὴν ρύμην τὴν καλουμένην Εὐθείαν καὶ ζήτησον ἐν οἰκίᾳ Ἰούδα Σαῦλον. **12, 10** : à Jérusalem Pierre est délivré par un ange qui ouvre la porte de la prison, "et il sortirent et avancèrent sur la longueur d'une ρύμη", καὶ ἐξελθόντες προῆλθον ρύμην μίαν.

Épaphroditos Comm. Iliade fr 20 Luenzer : Glose issue d'Étienne de Byzance, citée aussi par Hérodien *De pros. cath.* IV p. 102 Lentz. La ville béotienne d'Εὔτρησις (*Il.* II 502), "fut (ainsi) nommée parce qu'elle était auparavant percée de nombreuses ρῦμαι, comme le dit Épaphroditos", ἐκλήθη δὲ Εὔτρησις διὰ τὸ πολλὰς αὐτὴν πρότερον τετρήσθαι ρύμαις, ὡς Ἐπαφρόδιτος. J'accepte la leçon τετρήσθαι proposée par Luenzer à partir d'Eustathe (*Comm.* *Il.* p. 268, 5 ἐκλήθη δὲ οὕτω διὰ τὸ πολλὰς αὐτὴν ρυμοτομίαις οἶονεὶ συντετρήσθαι

ΡΥΜΗ (catalogue)

τεμνομένην εἰς ἀμφόδους συχνάς), au lieu du τρήσασθαι des ms. d'Étienne de Byzance (Meineke proposait χρήσασθαι, cf. Hérodien).

Chariton *Chairéas et Callirhoé* I 1, 13 : lors des noces des deux héros à Syracuse, "on chantait le chant nuptial dans toute la ville ; les ῥύμαι étaient pleines de couronnes et de flambeaux", ὑμέναιος ἤδετο κατὰ πᾶσαν τὴν πόλιν· μεστὰὶ δὲ αἱ ῥύμαι στεφάνων, λαμπάδων.

Heptakômia 116 ap. J.-C. (P. Brem. 23, 3, 4, 31, 34, 38, 58), répartition des vigiles par secteur : titre "Répartition de la garde des avenues et des rues qui sont dans la métropole", Διάταξις παραφυλακῆς πλατειῶν καὶ ἰσθμῶν τῶν ὄν[των] ἐν τῇ μητροπόλει (2-3). Le premier secteur va "de la ῥύμη du Bain-des-Femmes" (ἀπὸ ῥύμης Βαλανείου Γυναικῶν 4) jusqu'à une maison située dans une λαύρα. Un autre, "de la ῥύμη de Pétéμένουδ- jusqu'à la maison de Phatrès, fils de Pétéèsis, fils de Pitharmos, et, après l'angle, vers la πλατεῖα des Cordonniers jusqu'à la ῥύμη qui est à l'ouest du sanctuaire", ἀπὸ ῥύμης Πετεμεγνοῦ () μέχρι ἰσθμίου Φατρῆτο(ς) Πετεήσιο(ς) Πιθάρμου καὶ ἰσθμίου εἰς πλατεῖαν Σκυτέων ἰσθμίου ὄψης ἀπὸ λιβὸς ἱεροῦ (31-34). Un autre encore, du Serapion "jusqu'à la ῥύμη d'Orsenoupis, fils de Pétoisiris, et la maison de Chairas le peintre", μέχρι ῥύμης Ὀρσενούπιο(ς) Πετοσίριο(ς) καὶ οἰκίας Χαιρᾶτος ζωγράφου (38-39). Un dernier, "de la ῥύμη de Loukios le pêcheur vers le sud-est jusqu'à la limite (du faubourg de la ville)", ἀπὸ ῥύμης Λουκίου ἀλιέως εἰς τὸν νότον καὶ ἰσθμίου (την) μέχρι πέρας (58-59).

Pausanias l'Atticiste *Mots attiques* λ 4 : "λαῦραι : ῥύμαι, 'quartiers', στενωποί ("rues"), 'égouts'", λαῦραι· ῥύμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι

Antinooupolis (ou Alexandrie) vers 187 ap. J.-C. (Sijpesteijn-Worp 1977 p. 146-152 = SB XIV 11978, 43), comptes privés : il s'agit de revenus locatifs, tirés de boutiques, dont une partie est située "sur la πλατεῖα" (ἐργαστηρίων ἐπὶ τῆς πλατείας), et une autre "sur la ῥύμη" (l. 50 καὶ ἐπὶ τῆς ῥύμης ἐργαστηρίων). La localisation est suggérée par les l. 36-38 "dans le quartier Bêta près des bains de Dionysios", ἐν τῷ β- γράμματι πρὸς τῷ Διονυσίου βαλανείῳ. Antinooupolis est plus probable selon les éditeurs.

ΡΥΜΗ (catalogue)

Phrynichos de Bithynie *Choix* 383 : "ρύμη : ce mot aussi, les Athéniens l'ont employé pour désigner l'élan [ὄρμή], tandis que les ignorants d'aujourd'hui l'emploient pour désigner le στενωπός. Il me semble que c'est là aussi un usage macédonien. Mais il faut l'appeler στενωπός, et employer ρύμη pour l'élan", ρύμη· καὶ τοῦτο οἱ μὲν Ἀθηναῖοι ἐπὶ τῆς ὀρμῆς ἐτίθεσαν, οἱ δὲ νῦν ἀμαθεῖς ἐπὶ τοῦ στενωποῦ. Δοκεῖ δέ μοι καὶ τοῦτο Μακεδονικὸν εἶναι. Ἄλλὰ στενωπὸν καλεῖν χρῆ, ρύμην δὲ τὴν ὀρμήν.

Pollux IX 38 (2 fois) : après ἄγυια, ἄμφοδον et κώμη pour les noms des rues et des quartiers, "en plus de cela, on peut appeler les ὁδοί larges λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξήλατοι et ἰππήλατοι, et les ὁδοί étroites στενωποί et λαύραι", ἐπὶ δὲ τούτοις τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἂν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοῖης καὶ ἀμαξηλάτους καὶ ἰππηλάτους, τὰς δὲ στενάς στενωποὺς καὶ λαύρας. Puis il cite d'*Od.* XXII 128 pour λαύρη, puis : "on peut aussi trouver pour cela les mots ρύμη et πλατεῖα, comme on dit de nous jours", τάχα δ' ἂν εὖροις καὶ ρύμην εἰρημένην καὶ πλατεῖαν, ὡς οἱ νῦν λέγουσι. Il cite ensuite Philémon fr. 61 pour πλατεῖα et Philippidès fr. 14 et 22 pour ρύμη, le fr. 22 (cité en premier) étant glosé "ce στενωπός était en effet à Athènes", ὁ γὰρ στενωπὸς οὗτος ἐν Ἀθήναις ἦν.

Panopolis date inconnue (Möller 1913 p. 40, n° inv. 11851, 3, cf. *SB* I 2639 et Boyaval 1976 n° 2031), étiquette de momie : le ou la défunte vivait "dans la métropole de Panopolis etc., à l'intérieur de la porte (dans ?) la ρύμη (...)", εἰς Πανῶν τῆς μητροπόλειως κτλ. | ἐντὸς τῆς πύλης ρύμης [..... | l. 1-3. La lacune contenait sans doute le nom de la rue.

* * *

Composés.

ρύμοτομέω, ρύμοτομία

Héraelidès le Crétois *Sur les cités grecques* I fr. 1 : Athènes, "aux rues mal tracées à cause de son ancienneté", κακῶς ἐρρυμοτομημένη διὰ τὴν ἀρχαιότητα. C'est le deuxième trait mentionné, après la sécheresse du lieu et avant les maisons. **fr. 12** : Thèbes, "ancienne, mais aux rues bien tracées", ἀρχαία μὲν οὔσα, καινῶς δὲ ἐρρυμοτομημένη, parce qu'elle a été détruite trois fois. Comme pour Athènes, cette notation vient après la description physique.

Polybe VI 31, 10 : τούτων δ' οὕτως ἐχόντων τὸ μὲν σύμπαν σχῆμα γίνεται τῆς στρατοπεδείας τετραγώνον ἰσόπλευρον, τὰ δὲ κατὰ μέρος ἤδη τῆς τε ρύμοτομίας ἐν αὐτῇ καὶ τῆς ἄλλης οἰκονομίας πόλει παραπλησίαν ἔχει τὴν διάθεσιν, "dans ces conditions, l'ensemble du campement forme un carré et, si nous considérons maintenant le détail de son découpage en rues et de toute l'organisation, il a une disposition analogue à celle d'une ville". En 41, 8 Polybe emploie le verbe διαμετρέω pour décrire le découpage des rues : ce verbe n'apparaît ailleurs qu'en 41, 3, au moyen, pour la délimitation du périmètre (περίστασις) de la tente du général.

Diodore de Sicile XVII 52, 2 : fondation d'Alexandrie, (Alexandre) "fit délimiter l'endroit et tracer les rues dans les règles de l'art, et nomma d'après lui-même la ville Alexandrie", διαμετρήσας δὲ τὸν τόπον καὶ ρύμοτομήσας φιλοτέχνως τὴν πόλιν ἀφ' αὐτοῦ προσηγόρευσεν Ἀλεξάνδρειαν.

Strabon XII 4, 7 : Nicée, située dans une plaine, est en forme de carré, a quatre portes et ses rues sont tracées à angle droit (ἐρρυμοτομημένος (sc. ὁ περίβολος) πρὸς ὀρθὰς γωνίας), de sorte que l'on peut voir les quatre portes à partir d'une pierre placée au milieu du gymnase. **XIV 1, 37** : Smyrne est la plus belle des villes. "Le tracé de ses rues, qui est le plus rectiligne possible, est excellent, les οδοί sont pavées, et il y a de grands portiques carrés, avec ou sans étage", ἔστι δ' ἡ ρύμοτομία διάφορος ἐπ' εὐθειῶν εἰς δύναμιν καὶ αἱ οδοὶ λιθόστρωτοι στοαὶ τε μεγάλαι τετράγωνοι, ἐπίπεδοί τε καὶ ὑπερφῶι.

Flavius Josèphe *Guerre des Juifs* III 82 : à propos du camp romain. Une fois l'enceinte et les portes construites, les soldats "tracent les rues en bon ordre à l'intérieur du camp" (ρύμοτομοῦσι δ' εὐδιαθέτως εἴσω τὸ στρατόπεδον), puis installent les tentes. Comparaison avec une ville au § 83. Cf. *A. J.* III 289, pour une description comparable du camp biblique (ὁδοὶ ἐτέμνητο).

Cléomède *Caelestia* II 1 l. 198 Todd : à propos de la largeur du soleil, τὰ ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένην ἐρρυμοτομημένα ἄμφοδα πρὸς τὴν ἰσημερινὴν ἀνατολὴν ἄσκια γίνεται ἐν ταῖς ἰσημεριναῖς τοῦ ἡλίου ἀνατολαῖς, "les ἄμφοδα tracés vers l'est équinoxial dans l'ensemble du monde habité sont dépourvus d'ombre lors des levers de soleil équinoxiaux". Cf. κατὰ τὴν ἰσημερινὴν μεσημβρίαν πάντα περιφωτίζεται τὰ ἐν ὅλῃ τῇ οἰκουμένην ἄμφοδα, "à midi, lors de l'équinoxe, partout dans le monde habité les ἄμφοδα sont parfaitement éclairés".

Hésychius ρ 502 : "ρύμοτομεῖται : 'est taillé tout droit'", ρύμοτομεῖται· εἰς ὀρθὸν κόπτεται. Cf. ps.-Zonaras *Lex.* p. 1623, 6. La *Souda*, ρ 296, a διακόπτεται ; cf. aussi ρ 297 (entre autres) "par les ρυμοτομῖαι : par les lignes droites", ρυμοτομῖαις· εὐθύτησι (cf. Basile *Hom. sur l'Hexaéméron* VI 11, 37 ?).

ρύμαρχης

Énée le Tacticien *Poliorcétique* 3, 4 et 5 : cf. plus haut sous ρύμη.

Principales fausses occurrences

ΡΥΜΗ (catalogue)

Les Cyranides III 41 : "la σεισοπυγίς est un passereau qu'on trouve près des fossés et des ρύμαι", σεισοπυγίς στρουθίον παρ' ὄχετοῖς καὶ ρύμαις εὕρισκόμενον. Il s'agit apparemment de la bergeronnette, autrement dite hoche-queue et fréquentant les rivières. Il y a certainement erreur pour ῥεύ-/ῥύμασι "cours d'eau" (D'Arcy Thompson *sv*). Le parallèle avec Hipponax fr. 61 (λάυρα) n'est donc qu'apparent.

localité égyptienne 128-129 ap. J.-C. (Browne 1974 p. 39-41 = SB XIV 11329, 10), lettre privée : la lettre se termine avec la formule "j'embrasse mes chéries qui (logent ?) dans la ρύμη (...)", [ἀσπάζομαι τὰς φίλας μου τὰς ἰς τὴν ρύμη - - -]. Browne *ad loc.* renvoie à juste titre à SB V 7562 = PSI XII 1241 pour la formule εἰς τὴν ρύμην suivie d'un nom, mais remarque qu'ici il n'y a pas de place pour le nom et que la restitution est donc improbable.

Hérodien De prosodia catholica XII p. 325 Lentz : ρύμη est glosé par στενωπός. Attribution douteuse.

4. ΛΑΥΡΑ.

simple : ἡ λαύρα.

composés : ὁ λαυροστάτης, τὸ διάλαυρον, ὁ λαύραρχος, ἡ σποδησιλαύρα.

Odyssee XXII 128 et 137 : Ulysse fait surveiller par Eumée la "voie vers la λαύρη" (ὁδὸς ἐς λαύρην 128) pourvue de battants qui permet de sortir du mégaron sans passer par la porte, qu'il bloque, et Mélanthios dit que la "bouche de la λαύρη" (στόμα λαύρης) est difficile d'accès, aussi sort-il par des ῥῶγες (harpax) pour chercher des armes.

Hippox fr. 61 : ἔκρωζεν <ὡς> κύμινδις ἐν λαύρῃ, "il/elle croassait <comme> un coucou-geai dans une λαύρη". L' *Etymologicum Genuinum* cite ce vers comme appuyant sa glose de λαύρη par κοπρών. Cf. West

fr. 92, 10 : à la suite d'une diarrhée, "la λαύρη ruait" (ῥῶζεν δὲ λαύρῃ), et attirait des légions de bousiers. Fragment connu par un papyrus et par une citation de J. Tzétzès.

fr. 155 : κατέπιεν ὥσπερ κερκύδιλος ἐν λαύρῃ, "il/elle avala comme un lézard dans une λαύρη". Cité par Hérodien dans un fragment du *De prosodia catholica* inconnu de Lentz (cf. West).

Pindare Pythiques VIII 86 : les vaincus, au lieu de rentrer chez eux dans la joie, κατὰ λαύρας δ' ἐχθρῶν ἀπάροι | πτώσσοντι, συμφορᾷ δεδαγμένοι, "le long des λαύραι, à distance de leurs ennemis, ils se terrent, mordus par le malheur".

Hérodote I 180, 4 : (Babylone) "la ville elle-même, pleine de maisons à trois et quatre étages, est découpées par des ὁδοί rectilignes, celles qui sont parallèles au fleuve aussi bien que celles qui lui sont perpendiculaires. (4) À la hauteur de chaque ὁδός, dans le mur qui longe le fleuve, il y avait des poternes, en même nombre que les λαύραι", τὸ δὲ ἄστυ αὐτὸ ἐὼν πλήρες οἰκτιέων τριορόφων καὶ τετρορόφων κατατέμνεται τὰς

ὁδοὺς ἰθείας τὰς τε ἄλλας καὶ τὰς ἐπικαρσίας τὰς ἐπὶ τὸν ποταμὸν ἐχούσας. (4)
Κατὰ δὴ ὧν ἐκάστην ὁδὸν ἐν τῇ αἱμασίῃ τῇ παρὰ τὸν ποταμὸν πυλίδες ἐπῆσαν,
ὅσαι περ αἱ λαῦραι, τοσαῦται ἀριθμόν.

Aristophane *Paix* 99 : (Trygée s'élevant dans les airs sur son bousier géant) "(il faut)
murer de briques les fosses d'aisance et les λαῦραι, et verrouiller les derrières", (χρή)
τούς τε κοπρῶνας καὶ τὰς λαύρας | καιναῖς πλίνθοισιν ἀνοικοδομεῖν | καὶ τοὺς
πρωκτοὺς ἐπικλείειν. Sur la valeur de καιναῖς, Olson *ad loc.* **158** : (le même, quand
le bousier commence à piquer du nez) "pourquoi penches-tu tes nasaux vers les
λαῦραι?", ποῖ παρακλίνεις | τοὺς μυκτῆρας πρὸς τὰς λαύρας;

Cléarque de Soles fr. 44 (Athénée XII 540f) : Polycrate fut perdu par la débauche
(ἀκολασία). Émule de la douceur de vivre lydienne (ζηλώσας τὰ Λυδῶν μαλακά),
"pour rivaliser avec la 'Douce Courbe' (?) de Sardes il aménagea dans la ville la Λαύρα
des Samiens et tressa les fameuses 'Fleurs des Samiens' pour rivaliser avec les 'Fleurs
des Lydiens'. De ces choses, la Λαύρα des Samiens était une (?) étroite de pâtisseries, et
elle remplit véritablement la Grèce de toutes les nourritures qui servent à la jouissance
et à l'intempérance ; les 'Fleurs des Samiens' (étaient) les beautés supérieures des
femmes et des hommes", τῷ τ' ἐν Σάρδεσιν Ἀγκῶνι Γλυκεῖ προσαγορευομένῃ τὴν
παρὰ τοῖς Σαμίοις λαύραν ἀντικατεσκεύασεν ἐν τῇ πόλει καὶ τοῖς Λυδῶν ἄνθεσιν
ἀντέπλεξε τὰ διαγγελθέντα Σαμίῳν ἄνθεα. Τούτων δὲ ἡ μὲν Σαμίῳν λαύρα
ἴστενήτ' τις ἦν γυναικῶν δημιουργῶν, καὶ τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν καὶ ἀκρασίαν
πάντων βρωμάτων ὄντως ἐνέπλησε τὴν Ἑλλάδα· τὰ δὲ Σαμίῳν ἄνθη γυναικῶν καὶ
ἀνδρῶν κάλλη διάφορα.

Introduit par "Cléarque affirme que" (Κλέαρχος δὲ φησιν ὡς) et conclu par "voilà donc
ce que dit Cléarque" (καὶ ταῦτα μὲν ὁ Κλέαρχος). Cf. catalogue des occurrences de
στενωπός pour la leçon ἴστενήτ'.

Le proverbe apparenté qui se trouve dans un recueil faussement attribué à Plutarque
(Παροιμίαι αἷς Ἀλεξανδρεῖς ἐχρῶντο I 61 dans Leutsch-Schneidewin) n'est pas repris
dans Crusius *Plut. prov.* Ce recueil est d'ailleurs attribué, avec plus de probabilité, à
Séleucos d'Alexandrie, contemporain de Tibère (cf. Bühler *Zen. prov.* I n. 18 p. 61).
"Les 'Fleurs des Samiens' et la 'Λαύρα samienne' : employé pour ceux qui s'adonnent

ΛΑΥΡΑ (catalogue)

aux plaisirs les plus raffinés. La Λαύρα samienne était une στενωπή de Samos, où l'on vendait des friandises. Les 'Fleurs des Samiens' étaient un lieu où les femmes se mêlaient aux hommes pour riboter avec eux. C'est à cause de ce luxe que les Samiens furent réduits en esclavage par les Perses", Σαμίων ἄνθη καὶ Σαμιακὴ λαύρα· ἐπὶ τῶν ὑστάταις ἡδοναῖς χρομένων. Ἡ Σαμιακὴ λαύρα στενωπὴ ἦν παρὰ Σαμίους, ἐν ἧ τὰ πέμματα ἐπιπράσκετο. Τὰ δὲ Σαμίων ἄνθη τόπος, ἐν ᾧ συνήεσαν αἱ γυναῖκες τοῖς ἀνδράσι συνευωγησόμεναι. Διὰ ταύτην τὴν τρυφήν οἱ Σάμιοι τοῖς Πέρσαις ἐδουλώθησαν.

Hermésianax Léontion fr. 7, 65 Powell (Athénée XIII 598d) : Euripide malheureux en amour "parcourut toutes les λαύραι de Macédoine", Μακεδονίης πάσας κατενίστατο λαύρας. La proposition se termine en fait probablement au début du v. 66 par αἰγειῶν, où Kaibel soupçonne un participe (Headlam propose ἀγρεύων). Meineke suggère un nom féminin en -ώ, Bergk Αἰγιάων, Powell (éd. Loeb d'Athénée, *app. cr.*) αἰάζων, et Hartung Αἰγίαν μεθέπων (avec une coupure différente de la proposition).

Hérodas Mimiambes I 13 : une maquerelle s'excuse à une courtisane de ne pas lui avoir rendu visite plus souvent. "J'habite loin, ma fille, et dans les λαύραι la boue monte jusqu'aux genoux", μακρὴν ἀποικέω, τέκνον, ἐν δὲ τῆς λαύρης | ὁ πηλὸς ἄχρῖς ἰγνύων προσέστηκεν.

Sôtradès fr. 2, 1 Powell (Athénée XIV 621b) : description d'un pet énorme, "et lui, découvrant le trou de la λαύρη de derrière etc.", ὁ δ' ἀποστεγάσας τὸ τρήμα τῆς ὀπισθε λαύρης | κτλ.

Camarine vers 300 et II^e-I^{er} s. av. J.-C. (Manganaro 1989 *Kam. III* l. 4 = *IGDS* 124 [date], et *Kam. VII* l. 3, avec Dubois *BE* 1990, 861), actes de vente : il s'agit d'une maison avec boutique (οἴκησις et καπήλεια) et d'une maison à portique (οἰκία παστάς), situées respectivement "dans la λαύρα de Pergaos et de Perséphone" (λαύρα[ι] Περγάου καὶ Φ[ε]ρσο[σ]οφάσας) et "dans la λαύρα d'Héraclès" ([λ]αύραι τοῦ Ἡρακλέος). Dubois ne croit pas au théonyme Πέργαος et s'en tient à "au dessus de Gaos" ([γύ]πὲρ Γάου), après Cordano (1984, p. 37), malgré le datif [λ]αύραι de l'autre

inscription. Manganaro (p. 193) suppose que "Pergaos" est le nom d'un cours d'eau associé à Perséphone. La datation de la deuxième inscription vient de *SEG* 39, 1002.

(localisation incertaine) III^e s. av. J.-C. (Manganaro 1997 n° I p. 306-309 l. 4-5, avec Dubois *BE* 1999, 642), contrat de prêt : le prêt est gagé "sur la maison qui est dans la λαύρα des Pressoirs", ἐπὶ τῶν οἰκίησι [τ]ᾶι ἐν τῶν λαύραι τᾶι τᾶν Λανῶν.

Arsinoïte – localité de l'Arsinoïte (probablement) 185 av. J.-C. (P. *Tebt.* III 1, n° 796, 15), déclaration de vol par effraction : une première déclaration a été faite à Horos, "kômarque de la λαύρα de Satyros" (κωμάρχη τῆς Σατύρου λαύρας).

Évhéméria fin du I^{er} s. av. J.-C. (P. *Tebt.* II 554), document fiscal : le titre de la rubrique indique qu'il s'agit des contribuables soumis à la λογέα dans la (Ποιμένων λαύρα· οἱ τελοῦντες τὴν λογέαν). La localisation est due à C.-D. *sv* Ποιμένων λαύρα 1.

Bacchias 71 ap. J.-C. (P. *Mich.* XII 635, 12), ὁμολογία ἐνοικήσεως : la maison est située "dans la λαύρα dite 'Borroanon'", ἐν τῇ λεγομένῃ Βορροανον λαύρα, sans doute identique avec celle dite 'Borriti'.

72 ap. J.-C. (P. *Mich.* III 186, 10), division de biens immobiliers : parties de terrains à bâtir et de cours situées "dans la λαύρα dite 'Borriti'", [ἐν] τῇ λεγομένῃ Βορρίτι λαύρα. **75 ap. J.-C. (P. *Mich.* III 187, 8), *id.*** : mêmes biens redivisés, ἐν τῇ λεγομένῃ Βορρείτει λαύρα.

Dionysias 168 ap. J.-C. (BGU II 393, 7), demande de location d'une étable à chameaux : l'étable est "dans la λαύρα du Sud" (ἐν τῇ ἀπὸ νότου λαύρα).

corpus théocritien *Epigrammes* IV 1 : un chevrier doit aller faire une prière à Priape dans un sanctuaire de campagne. "Tourne, chevrier, dans cette λαύρα là où sont les chênes, et tu trouveras une statue en bois de figuier fraîchement taillée", Τήναν τᾶν λαύραν τόθι ταὶ δρῦες, αἰπόλε, κάμψας | σύλινον εὐρήσεις ἀρτιγλυφὲς ξόανον. Pour l'authenticité et la datation, cf. Rossi 2001 p. 166-167, 356 et 362 : il s'agit d'un poète de la mouvance de Bion et de Moschos, actif probablement vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Philoxénos d'Alexandrie fr. 572 : Tiré de l'*Et. Magn.* "οὐδὸν ἐς λαύρην (*Od.* XXII 128) : la δημοσία ὁδός. Philoxénos dit que la λαύρη est étymologiquement la ρύμη par

laquelle 's'écoule la foule", οὐδὸν ἐς λαύρην· τὴν δημοσίαν ὁδὸν. λαύρην δὲ Φιλόξενος τὴν ῥύμην φησὶ κατὰ τὸ ἔτυμον, δι' ἧς ὁ λαὸς ῥεῖ.

Oxyrhynchite – Oxyrhynchos 19 ap. J.-C. (P. Oxy. II 253, 3, cf. Biscottini n° 4),

notification d'anachôrèsis : l'ancien domicile est "dans la λαύρα de Téménouthis", λαύρας Τευμενού[θ(εως)]. **19/20 ap. J.-C. (Biscottini n° 5 = P. Oxy. II 252, 4) : id.**

vers 19/20 ap. J.-C. (P. Mich. X 580, 6), id. : la personne concernée était inscrite "dans la λαύρα de la ῥύμη d'Onnôphris", ἐπὶ λαύρας ῥύμ[ης] Ὀννώφρ(εως).

vers 13-26 ap. J.-C. (P. Oxy. II 254, 5), formulaire de recensement : le contribuable est un prêtre attaché au temple des Deux Frères situé près du Sarapieion "dans la λαύρα de la Noix-de-Ben", ἐν λαύρα Μυροβαλάνου. Pour la date cf. Bagnall-Frier 1994 p. 3.

31 ap. J.-C. (Traversa 1961 p. 100-105 = SB VIII 9824, 5), contrat au sujet d'un héritage : biens situés près du Sarapieion dans la λαύρα de l'Hermaion. Pour la date cf. Snyder 1964 p. 147.

6-35 ap. J.-C. (P. Oxy. II 256, 7), id. : contribuable domicilié "dans la λαύρα des Éleveurs-d'Oies", λαύρας Χηνοβοσ[κῶν].

29-37 ap. J.-C. (Traversa 1961 p. 108-114 = SB VIII 9827a (p. 109-112), 9 et 9827b (p. 112-114), 12), prêt à antichrèse et reçu pour le remboursement : le bien est près du Sarapieion dans la λαύρα des Éleveurs-d'Oies. Cf. Sijpesteijn 1983.

44 ap. J.-C. (Biscottini n° 19 = P. Oxy. II 251, 9), notification d'anachôrèsis : la personne concernée est inscrite dans la λαύρα de Téménouthis.

même année (P. Fouad 44, 13), prêt à antichrèse : la maison est près du Sarapieion dans la λαύρα de l'Hermaion.

48 ap. J.-C. (P. Oxy. II 255, 7), recensement : la maison est λαύρ[α]ς νότου [...]. Au début de la ligne suivante devait être la formule introduisant la liste des habitants, ὧν εἶναι (Bagnall-Frier 1994, p. 317) : lire [Δρ(όμου) ou Κρ(ηπίδος)] ?

49 ap. J.-C. (P. Mich. III 170, 4 et 11), enregistrement d'un apprenti : les deux individus sont de la λαύρα du Camp-de-Cavalerie (Ἰπέων Παρεμβολῆς).

50 ap. J.-C. (P. Oxy. XXXVIII 2837 = C. Pap. Gr. II 7, 11), avis de décès : le défunt était inscrit "dans la λαύρα du δρόμος du très grand dieu Sarapis" ([ἐ]π[ι])

λαύρας Δρόμου | Σ[αράπι]δ[ο]ς θ[εοῦ] μεγ[ίσ]του (au lieu de μεγ[ά]λου, cf. *P. Hamb.* IV 245, 5 n.).

50-51 ap. J.-C. (Biscottini n° 27 = SB X 10245, 15), requête : une maison est située près du Sarapieion "dans la λαύρα Bergère", ἐν λαύρᾳ | Ποιμενικῆι.

vers 50 ap. J.-C. (P. Oxy. II 284, 4 et 285, 4), requêtes : les plaignants sont respectivement des tisserands de la λαύρα du δρόμος de Thoéris et de celle du Dromos du Gymnase.

41-54 ap. J.-C. (P. Oxy. XXXIII 2669, 6), notification d'anachôrèsis : la personne concernée était inscrite dans la λαύρα des Éleveurs-d'Oies.

55 ap. J.-C. (P. Oxy. I 99, 7 et 17, cf. Biscottini n° 32), acte de vente : les biens sont près du Sarapieion "dans la partie sud de la λαύρα de Téménouthis, à l'ouest de la ρύμη conduisant vers la λαύρα dite 'des Bergers'", ἐν τοῖς ἀπὸ νότου [μέρεσι λαύρας | Τεμγενο[ύθεω]ς ἀπὸ λιβὸς ρύμ[η]ς [τ]ῆς φερούσης εἰς τὴν τῶν Ποιμένων λεγομένην λαύραν (l. 6-7), et ils sont bornés par des δημόσται ρύμαι au sud et à l'est, ailleurs par des maisons (celle de l'ouest est après une ρύμη τυφλή).

55/56 ap. J.-C. (SB XVI 12383 = C. Pap. Gr. II n° 8, 9), avis de décès : le défunt était inscrit dans une propriété appartenant à Sénèque et dans une λαύρα dont le nom est perdu, tout en habitant dans un village de la Toparchie Intermédiaire.

58 ap. J.-C. (P. Mich. III 171, 9 et 16), enregistrement d'un apprenti : le futur apprenti est enregistré dans la λαύρα de l'Hermaion et son maître dans la λαύρα du Camp-de-Cavalerie.

59 ap. J.-C. (P. Oxy. II 318, 16, cf. Biscottini n° 36), prêt d'argent : un bien est situé près du Sarapieion dans la λαύρα dite 'des Bergers'.

60 et 61 ap. J.-C. (P. Mich. III 191/192, 12 et 194, 14), prêt et reçu du remboursement : bien situé dans la λαύρα de l'Hippodrome.

62 ap. J.-C. (P. Mich. III 172, 3 et 13), enregistrement d'un apprenti : le maître est de la λαύρα de l'Hermaion.

66 ap. J.-C. (PSI VIII 871, 5, 11 et 14, avec Sijpesteijn 1983), enregistrement d'un apprenti : enregistré dans la λαύρα du Camp-de-Cavalerie.

77 ap. J.-C. (P. Oxy. II 242, 12), demande d'enregistrement d'une vente : le bien est situé près du Sarapieion dans la λαύρα de l'Hermaion. Krüger 1990, n. 130 p. 78,

note le problème posé par la date et suggère une erreur terminologique de la part du scribe.

I^{er} s. ap. J.-C. (*P. Ryl. II 156, 2, avec Wilcken 1920 p. 378*), **division de biens** : biens situés près du Sarapieion dans la λαύρα du Camp-de-Cavalerie.

133 ap. J.-C. (*P. Oxy. I 100 = CPJ III 454, 9*), **acte de vente** : terrain situé "dans l'ἄμφοδος Crétois et de la (λαύρα) Juive", ἐπὶ ἀμφοδου Κρητικοῦ καὶ Ἰουδαϊκῆς λαύρας.

188/189 ap. J.-C. (*Bagnall 1991 n° 27 p. 125-129 = SB XX 14310, 24 et 35*), **formulaire de recensement** : un terrain est situé dans une λαύρα dont le nom est perdu, et d'autres biens sont situés dans la λαύρα du Boubasteion (?), ἐπὶ λαύρα(ς) Βουβαστ(). Noter qu'on a l. 14 la localisation [ἐπὶ Β]ουβα() sans place pour λαύρας. Ce sanctuaire supposé n'est pas dans C.-D. suppl. 3.

Thèbes d'Égypte I^{er} s. ap. J.-C. (*O. Bodl. II 1703, 2*), **ordre de livraison de blé** : après le nom du destinataire, on lit ... σιτ.. λαύρα(ς) ἀπὸ Ἄπολλ[...]. Puis vient l'objet de la livraison. Il s'agit donc probablement de l'adresse du destinataire, mais la formulation est curieuse, à moins qu'il ne s'agisse de la fonction du destinataire. **124 (ou 145 ?) et 131 ap. J.-C.** (*O. Bodl. II 813, 1 et 1296, 1*), **reçus fiscaux** : le premier reçu est délivré par les "percepteurs de la λαύρα du Fort" (ἀπαίτηται) λαύρα(ς) Χάρακ(ος)), le second par le "collecteur des taxes en grain pour les λαύραι du Fort et des deux Agoras" (πρακτωρ) σιτικῶν) λαυρῶ(ν) | Χάρακ(ος) καὶ Ἄγο(ρῶν) β̄). Noter que dans le document du même genre n° 1295 le secteur d'exercice est simplement désigné comme Χάρακος. Pour la date alternative du n° 813, cf. Palme 1989 n. 3 p. 233.

152 ap. J.-C. (*O. Bodl. II 747, 3*), **reçu fiscal** : l'auteur est le percepteur de la λαύρα du Fort.

2^e-3^e quarts du II^e s. ap. J.-C. (*Hagedorn 1991 col. IV, 4 = SB XX 14433, 25*), **liste de résidents romains et alexandrins** : après récapitulation du nombre des résidents dans les quartiers du Fort, du Sud-Ouest et d'Ὄphiος, sans emploi de λαύρα, on lit la formule "dont, par λαύρα" (ὅγ τὸ κατὰ λαύραν) introduisant une nouvelle liste.

II^e s. ap. J.-C. (*P. Lond. I 119, 97, avec BL I, et 109A, 1, avec Shelton 1976*), **document fiscal** : sections d'un recensement de contribuables, intitulées respectivement "Item, pour la Métropole, dans la λαύρα du Fort" (Μητροπόλεως ὁμοίως λαύρας Χάρακος), et "Item, dans la λαύρα du Sud" (Νότου λαύρας ὁμοίως).

Flavius Josèphe *Antiquités Juives XV 340* : Construction de Césarée. "Et ce qui est en dessous d'elle, les canalisations et les λαῦραι, n'a pas été traité moins soigneusement que les ouvrages de surface. Les unes mènent à intervalles réguliers vers le port et la mer, tandis qu'une d'entre elles, perpendiculaire, prend toutes les autres en écharpe, afin que les eaux de pluies et les immondices des habitants soient facilement rejetés, et que la mer, quand elle monte de l'extérieur, circule dans le réseau et lave la ville tout entière par en dessous", τὰ δ' ὑπ' αὐτὴν ὑπόνομοί τε καὶ λαῦραι πραγματεῖαν οὐκ ἐλάττω τῶν ὑπερφοδομημένων ἔχουσαι. Τούτων αἱ μὲν κατὰ σύμμετρα διαστήματα φέρουσιν εἰς τὸν λιμένα καὶ τὴν θάλατταν, μία δ' ἐγκαρσία πάσας ὑπέζωκεν, ὡς τοὺς τε ὄμβρους εὐμαρῶς καὶ τὰ λύματα τῶν οἰκητῶρων συνεκδίδοσθαι τὴν τε θάλατταν, ὅταν ἐξῶθεν ἐπέιγεται, διαρρεῖν καὶ τὴν σύμπασαν ὑποκλύζειν πόλιν. Cf. *GJI* 414 πρὸς ἓν διάστημα μεμετρημένοι pour les στενωποί.

A. J. XV 331-341 correspond à *G. J.* I 408-415, en plus développé. On a cet ordre : le choix du site (408/331), le port (409-413/332-338), les maisons sur le port et le temple de César (414/339), les autres bâtiments publics (415/341). Or, les souterrains et les λαῦραι des *A. J.* occupent à peu près la même place dans la description que les rues de la *G. J.* : celles-ci sont associées aux maisons, avant le Césaréum (Προσεχεῖς δ' οἰκίαι τῷ λιμένι, λευκοῦ καὶ αὐταὶ λίθου, καὶ κατατείνοντες ἐπ' αὐτὸν (*sc.* τὸν λιμένα) οἱ στενωποὶ τοῦ ἄστειος πρὸς ἓν διάστημα μεμετρημένοι 414), ceux-là sont après les maisons et le temple (340). En outre, ils partagent les intervalles réguliers et l'orientation vers le port. Mais ὑπόνομοί τε καὶ λαῦραι est en apposition à τὰ δ' ὑπ' αὐτὴν, donc il ne peut s'agir de rues ici. C'est donc simplement que Josèphe, reprenant la description de Césarée en l'amplifiant un peu, a choisi de s'attacher au réseau des égouts (dont le plan correspondait à celui des rues), peut-être parce qu'il était plus remarquable d'un point de vue technique.

Plutarque *Crassus* 4, 5 : le jeune Crassus fuyant des proscriptions se cache en Espagne dans une grotte non loin de la mer, κρημνοὶ δ' αὐτῷ συμπεριφερόμενοι λεπτήν καὶ ἀσαφῆ παραπέμπουσι λαύραν ἀνάγουσαν εἴσω, "et des falaises l'encerclant font escorte à une λαύρα menue et discrète qui mène à l'intérieur".

Apollonopolite d'Heptakômia – Heptakômia 116 ap. J.-C. (*P. Brem.* 23, 5), répartition des vigiles par secteur : il s'agit de la surveillance des ῥῦμαι et des πλατεῖαι de la métropole. Le premier secteur va "de la rue du Bain-des-Femmes à la maison de Phanaïs, fils de Sisoïs, située dans la λαύρα d'Onnôphris le marchand d'huile", ἀπὸ ῥύμης Βαλανείου Γυναικῶν μέχρι οἰκίας Φανάιτος Σισοίτος οὔσ[ης] | ἐν λαύρῃ | Ὀννώφοριος ἐλαιοπώλου.

Tanyaithis 119 ap. J.-C. (*P. Alex. Giss.* 14, 12 ; 17, 12 ; 19, 14 ; 21, 5), recensement : les deux premières maisons concernées sont "dans la λαύρα sud de Tanyaithis" (ἐ[ν] τῆι ἀπὸ νότ(ου) λα[ύ]ραι | Τανυαίθεως n° 14), la suivante dans celle de l'Ouest (ἀπὸ λιβός n° 19), la dernière "dans la λαύρα médiane de Tanyaithis" (ἐν μέσῃ λαύρῃ Τανυαίθεως n° 21). Ces documents appartiennent au même dossier que *P. Brem.* 23.

Ælius Dionysius *Mots attiques* λ 3 : "λαύρα : l'égout", λαύρα· ἢ ἀμάρα.

Lycopolis 146 ap. J.-C. (*P. Brux.* I 20, 15 avec *P. Oxy. Census* p. 56), formulaire de recensement : maison "dans la λαύρα des Lykagôgoi", ἐπὶ λαύρας Λυκαγῶ[γ]ῶν.

Athénée XII 541a : "Je connais moi aussi, dans mon Alexandrie, une λαύρα encore appelée 'des Bienheureux' [ou 'des Cossus'], où l'on vendait tout ce qui sert au luxe", οἶδα δὲ καὶ γὼ παρὰ τοῖς ἐμοῖς Ἀλεξανδρῶσιν λαύραν τινὰ καλουμένην μέχρι καὶ νῦν Εὐδαιμόνων, ἐν ἣ πάντα τὰς πρὸς τρυφὴν ἐπωλεῖτο. Après la citation de Cléarque de Soles. C'est sans doute Athénée lui-même qui parle, et non Ploutarchos d'Alexandrie, un des convives, comme le pense Kaibel (*Dipn.* I p. xxv)¹.

¹ Cf. Rodríguez-Noriega Guillén 2000, p. 246-247.

Hermoupolis fin II^e-III^e s. ap. J.-C. (P. Amh. II 98, 10 = CPJ III 468), acte de vente : le bien (champs et maison) est situé "dans (le quartier de) la Citadelle-Ouest, dans la λαύρα Juive", ἐπὶ Φρο(υρίου) Λιβ(ός) ἐπὶ τῆ[ς] Τοῦδ(αι κῆς) λαύρας.

Pausanias l'Atticiste Mots attiques λ 4 : "λαῦραι : ῥῦμαι ('rues'), 'quartiers', στενωποί ('rues'), 'égouts', λαῦραι· ῥῦμαι, κῶμαι, στενωποί, ὑπόνομοι.

localité égyptienne deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (PSI Congr. XX 11, 6), lettre : l'auteur prévient le destinataire qu'un ancien agoranome "paralyse les villages en rassemblant une foule dans les λαῦραι", τὰς κώμας καταργεῖ | ὄχλον συνάγων ἐν λαύραις. Il exige sous la menace des coups une somme d'argent ou une quantité de blé, et tous les habitants risquent de fuir. La lecture λαύραις est très incertaine, mais G. Bastianini n'a rien trouvé d'autre.

date inconnue (Klos 1956 n° 39, 5 = SB I 1735), étiquette de momie : le défunt logeait "dans la λαύρα du Bon-Génie", ἐπὶ τῆς | λαύρας τοῦ Ἄγαθοῦ | Δαίμωνος. Cf. Bernard 1970 I, p. 88, et pour la date Boyaval 1986, n. 7 p. 70-71. Klos date dans le III^e s. ap. J.-C. d'après l'écriture.

Pollux IX 37-38 : "en plus de cela, on peut appeler les ὁδοὶ larges λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξήλατοι et ἰππήλατοι, et les ὁδοὶ étroites στενωποί et λαῦραι", ἐπὶ δὲ τούτοις τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἂν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοίης καὶ ἀμαξιλάτους καὶ ἰππηλάτους, τὰς δὲ στενάς στενωποὺς καὶ λαύρας. Puis il cite d'*Od.* XXII 128 pour λαύρη.

Moiris L'Atticiste λ 24 : "λαῦραι (désigne) les égouts chez Aristophane ; λαῦραι (désigne) également les ἄμφοδα ('rues')", λαύρας τὰς ἀμάρας Ἀριστοφάνης· λαῦραι δὲ καὶ τὰ ἄμφοδα.

* * *

Composés.

λαυροστάτης

Cratinos fr. 467 K.-A. (Photios *Lex.* λ 120, cf. Hsch. λ 425) : "λαυροστάται : ceux qui sont au milieu du chœur ; car ils sont comme dans un στενωπός ; ceux-là sont (les ?) plus mauvais ; ainsi Cratinos", λαυροστάται· μέσοι τοῦ χοροῦ· οἶονεὶ γὰρ ἐν στενωπῷ εἰσι· φαυλότεροι δὲ οὗτοι· οὗτῳ Κρατίνος, Hsch. λ 425 "λαυροστάται : les rangs du milieu, qui sont dans des στενωποί, loin des regards. Les moins bons sont placés au milieu. Ceux qui les flanquent sont les 'premiers' et les 'derniers'", λαυροστάται· οἱ ἐν τοῖς μέσοις ζυγοὶ ὄντες ἐν τισι στενωποῖς μὴ θεωρούμενοι. οἱ δὲ χείρους μέσοι ἴστανται. οἱ δὲ ἐπιτεταγμένοι πρῶτοι καὶ ἔσχατοι.

διάλαυρον

Thestia (Étolie) II^e s. av. J.-C. (SEG 23, 398a 3, 7-8, 12, b 8 = Klaffenbach 1936, p. 380-385), arbitrage et contrat publics : il s'agit d'abord du loyer (ἐμφορά) des διάλαυρα, et la question est de savoir si ceux qui ont des διάλαυρα (οἱ διάλαυρα ἔχοντες deux fois) doivent verser le loyer, au mois dit, au trésorier désigné ou au trésorier en charge. "Les arbitres communs ont jugé que ceux qui ont les διάλαυρα verseraient le loyer au trésorier désigné au mois Panamos", ἔκριναν | οἱ κ[ο]ινοὶ τοῖς τὰς διάλαυρα ἔχοντες διοικεῖν τὴν ἐμφορὰν τοῖ ἐπικαταστα[θέν]τι ταμίαι ἐν μηνὶ Πανάμοι (11-14). Dans la seconde inscription, qui semble être un modèle de contrat concernant la location de terrains agricoles (on parle de ἀ οἰκία καὶ τὸ χωρίον l. 5, et il y a une servitude concernant une source, ἀ κράνα l. 10-11), le recouvrement est indiqué comme incombant au trésorier, "comme dispose le contrat touchant les διάλαυρα", καθὼς καὶ περὶ τῶν διαλαύρων | ἀ{ι} συγγραφὰ περιέχει.

Hésychius δ 1114 : διάλαυρος· οἰκία μεγάλη πανταχόθεν λαύραις διειλημμένη, ἢ λεγομένη περιάμφοδος, "διάλαυρος : grande maison délimitée de toutes parts par des λαῦραι, ce qu'on appelle une περιάμφοδος". Ce dernier mot n'apparaît qu'ici et dans l'une des deux autres gloses parallèles, celle de Pausanias l'Atticiste (δ 11 διάλαυρος

Julien du Bouchet
Commentaire: V. Arangio-Ruiz "Epigrafia giuridica greca e romana", *Studia et documenta historiae et iuris* 5 (1939), p. 521-633, n. 38 p. 569 et 70 p. 618, pense que le πολιτικός νόμος n'est que la loi en général par opp. aux dispositions particulières des contrats, et non le droit des citoyens par opp. à celui des étrangers.

οικία· περιάμφοδος². La seconde (Photios *Lex.* δ 365) n'a qu'ἄμφοδος (selon la correction évidente de Ἰομφαλός des ms. par Erbse, seulement mentionnée dans l'*app. cr.* par Theodoridis et donc ignorée par le *DGE* !). Cf. aussi Eust. *Comm. Od.* 1921, 57 λαῦρα [*sic*] δὲ στενή ὁδός, ἄμφοδος, δι' ἧς λαοὶ ῥέουσι ἤτοι φέρονται. Ὅθεν, φασί, καὶ διάλαυρος ὁ ἐν τῷ πέραν τῆς ἀμφοδου οἰκῶν καὶ οἶον ἀντίθυρος, "[je ne traduis pas le début] d'où, dit-on, διάλαυρος pour celui qui habite de l'autre côté de l'ἄμφοδος ("rue"), pour ainsi dire le voisin" (!).

λαύραρχος

Tauroménion 46-36 av. J.-C. (Manganaro 1964 p. 53-55 col. I, 19 et 25), comptes publics : pour le mois d'avril, compte des entrées, des sorties et du reste, déposé auprès des ταμίαι (l. 13-16) ; compte de ce qui est ἐν ἀνακλήτῳ ("report général" ou "fond de caisse" Dubois *IGDS* 186 rubr. "lexique", d'après Manganaro, l. 16-19) ; compte de ce qui est "auprès des λαύραρχοι" (l. 19-28, παρὰ λαυράρχοις 19) ; compte du reste des fèves (l. 28) ; et compte du reste de ce qui est auprès de tous les σιτώνια (l. 28-col. II l. 4 (fin)). Les λαύραρχοι sont divisés en deux catégories, ceux à versement (τίμαμα, cf. Manganaro 1988) de 60 *nomoi* et ceux à versement de 88 *nomoi*. Après la mention de la somme déposée auprès de chaque catégorie de λαύραρχοι, l'inscription mentionne d'autres sommes (concurrentes) déposées auprès d'individus nommés, six pour la première catégorie, trois pour la seconde, qui ne sont pas les λαύραρχοι eux-mêmes, mais de simples citoyens (Manganaro 1988 p. 185). Les λαύραρχοι sont l'équivalent des *uici magistri*, et devaient s'occuper de l'administration des quartiers de Tauroménion et des villages équivalant à des dèmes dépendant de la ville (Manganaro 1964 p. 59-61, cf. Dubois *IGDS* 186 rubr. "lexique", qui mentionne à tort la seule "*chôra* agricole"). Guarducci *Epigrafia greca* II p. 294 remarque que, des magistrats mentionnés dans les comptes plus anciens, ἱερομόνομοι, ταμίαι, σιτοφύλακοι et chargés des σιτώνια, les ἱερομόνομοι ont disparu, au profit des ταμίαι, à l'époque de notre inscription, tandis que sont apparus les δύο ἄνδρες (*duouiri*) et les λαύραρχοι.

² Ne faudrait-il pas plutôt restreindre le lemme à διάλαυρος, glosé οικία περιάμφοδος ? Erbse considère cette glose comme douteuse, au moins dans sa formulation, qu'il reconstitue justement d'après Hésychius !

Date : Manganaro 1988 p. 182 (entre l'accession à la qualité de municipe de droit latin et la déduction punitive d'une colonie romaine par Auguste).

σποδησιλαύρα

Suétone *Des termes injurieux* n° 33 (≈ Eustathe *Comm. Od.* p. 1921) : "σποδησιλαύρα :

la prostituée, ainsi dite pour passer beaucoup de temps dans les rues ou bien pour copuler en public, car "être broyée" (σποδεῖσθαι) s'emploie aussi pour le coït", σποδησιλαύρα· ἡ πόρνη, λεγόμενη οὕτω παρὰ τὸ διατρίβειν τὰ πολλὰ ἐν ὁδοῖς ἢ καὶ δημοσίᾳ συμπλέκεσθαι· τὸ γὰρ σποδεῖσθαι καὶ ἐπὶ μίξεως τίθεται. Cf. aussi Hésych. σ 1538 σποδησιλαύρα· ἡ τὰς ὁδοῦς τρίβουσα, ἢ ἐν ταῖς ὁδοῖς τριβομένη.

* * *

Principales fausses occurrences

Cynopolite 179 ap. J.-C. (*Rom. Mil. Rec.* 76, col. xv 21, xix 6 et 22 et xx 12), reçus pour de l'argent destiné au fourrage : ces reçus furent rédigés au camp de l'*ala Veterana Gallica* à Alexandrie-Nicopolis, mais trouvés au Fayoum, où résida plus tard l'officier supérieur qui les conservait (notice de l' *ed. pr.*, *P. Hamb.* 39). Aux n° 44, 54, 56 et 58, il s'agit de missions à Laura : formule "partant pour Λαύρα", ἐξερχόμενος/-οι εἰς Λαύραν. L'identification de la localité est due à K. A. Worp *BL XI ad P. Hamb.* I 39. Elle n'est connue pas ailleurs que par *P. Oxy.* X 1256 (282 ap. J.-C.). Cf. Litinas 1994, n° 13 p. 159 : apparemment située près de Kynôn polis sur un canal du Nil. En tout cas, il ne semble pas y avoir de lien entre ce toponyme et l'appellatif.

5. ΑΜΦΟΔΟΝ.

simple : τὸ ἄμφοδον.

dérivés : τὸ ἀμφόδιον, ἀμφοδικός.

composés : τὸ λιτοάμφοδον, ὁ ἀμφοδάρχης, ἡ ἀμφοδαρχία, ὁ ἀμφοδογραμματεύς, ὁ ἀμφοδοεπιτρέχων, ὁ ἀμφοδοπράκτωρ.

Hypéride fr. 137 Jensen (Pollux IX 36) : "la vaste maison dite "de Chabrias" et l'ἄμφοδον", τὴν οἰκίαν τὴν μεγάλην τὴν Χαβρίου καλουμένην καὶ τὸ ἄμφοδον.

Athènes vers 250/249 av. J.-C. (Ath. Ag. XIX P53, 49), comptes des pôlètes : vente d'un bien confisqué de nature et de localisation inconnues. (Délimitation) "au levant, le terrain d'Aschraios, au couchant, une ὁδός, au nord, (...), au sud, l'ἄμφοδον (d'Untel) étant étranger (...)", πρὸς ἡλίου ἀν]ιόν(τος) Αἰσχρο[ίου χωρί]ον, δυομένου ὁδός, βορρᾶ|θεν 6 lettres]ΙΟΝΕΙ[9 l. ν]οτό(θεν) ἄμφοδον ξένου ὄντο[ς 14 l.] *uacat*. Cf. l. 42-43 [- - - ξ]ένου ὄντο[ς....]ν κεκτημένου ἀύ[τιοῦ - - -], "(...) (d'Untel ?) étant étranger (...) l'ayant acquis lui-même (?)", mais il n'est pas sûr que la même expression soit utilisée ici. On attend un anthroponyme après ὄντος, mais la l. 42 (s'il faut la comparer) surprend : quel génitif en -ν supposer ? Ou bien un complément du participe ?

Philon de Byzance *Syntaxe mécanique* "V" C 23-24 (3 fois) : il faut fortifier les maisons du côté de la murailles, "et mettre des portes à chaque bout des ἄμφοδα" (καὶ τοῖς ἀμφόδοις ἐκατέρωθεν πύλας κατασκευαστέον 23), pratiquer des meurtrières dans les murs perpendiculaires [à l'espace d'où les ennemis attaquent les portes] afin de pouvoir frapper de flanc "ceux qui cherchent à forcer le passage à l'intérieur des ἄμφοδα" (τοὺς

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

εἰς τὰ ἄμφοδα βιαζομένους 23)¹, et aménager ainsi également "les maisons qui se trouvent près des espaces libres et sont voisines des ἄμφοδα" (τὰς ἐσταμένας οἰκίας πρὸς τοῖς εὐρυχώροις καὶ τοῖς ἀμφοδοῖς ἐγγιζούσας 24). **C 26** : la cité doit fournir un lithobole et deux catapultes "à chaque ἄμφοδον" (εἰς ἕκαστον ἄμφοδον). **C 30 (3 fois)** : "il faut que les portes soient maintenues fermées, celles de la ville comme celles des ἄμφοδα" (δεῖ δὲ κεκλειῖσθαι τὰς πύλας καθάπερ καὶ τὰς τῆς πόλεως καὶ τὰς τῶν ἀμφοδῶν), afin que, si les ennemis réussissent à s'introduire dans la ville et à occuper quelques lieux, les défenseurs puissent les accabler sous leurs traits, faire des sorties "hors des bivouacs et des ἄμφοδα" (ἐκ τῶν ἐκκοιτιῶν καὶ τῶν ἀμφοδῶν), et, "les ἄμφοδα étant pourvus de portes" (ἐχόντων τῶν ἀμφοδῶν πύλας), s'y replier s'il le faut.

Smyrne III^e-II^e s. av. J.-C. (IK Smyrna, 613a, b et c), dispositions en cas de mobilisation : "Que les habitants de l'ἄμφοδον soient postés de la tour de la Bonne Fortune jusqu'à celle de la Prospérité" (Τοὺς ἐν τῷ ἀνιφόδῳ τετάχθαι ἀπὸ τοῦ | πύργου τοῦ τῆς Ἀγαθῆς Τύχης ἕως τοῦ | τῆς Εὐετηρίας), "Que les habitants de l'ἄμφοδον soient postés de la tour d'Artémis jusqu'à celle de Léto" ([Τοὺς ἐν τῷ | ἀμφοδῳ τε[τάχθαι ἀπὸ | τοῦ πύργου | τοῦ τῆς Ἀρτέμιδος ἕως τοῦ τῆς | Λητοῦς), et "Que les habitants de l'ἄμφοδον soient postés de la tour d'Héraclès jusqu'à celle des Dioscures" (Τοὺς ἐν τῷ ἀνιφόδῳ τετάχθαι | ἀπὸ τοῦ πύργου | τοῦ Ἡρακλέους | ἕως τῶν | Διοσκ[ούρων]). L'inscription c a été retrouvée près des murs de l'acropole (Petzl après Robert *Asie Mineure*, p. 153 n. 22).

Stratonicee (Carie) époque hellénistique (IK Stratonikeia 1, n° 1004), idem : "La deuxième tour, au [poste de garde] d'Héraclès² et au poste de garde voisin ; ἄμφοδα, celui des Samothraciens et l'ἄμφοδον voisin jusqu'au fleuve ; emblème, la massue"

¹ Noter que les armes maniées à travers les meurtrières correspondent à peu près à celles recommandées au cas où la sape des attaquants rencontrerait une contre-mine (D 31).

² Plutôt qu'"au sanctuaire d'H."

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

(Δεύτερος [π]ύργος τῶι | Ἡρακλείωι καὶ τῶι ἐχομένωι φυλα[κ]είωι· ἄμφοδα τὸ Σαμοθράκιον καὶ τὸ | ἐχόμενον ἕως τοῦ ποταμοῦ· ἐπίσημον | ρόπαλον).

Cf. aussi Varinlioglu 1994, (fin III^e s.) "De la troisième tour, de la porte du milieu, au pied du Sarapieion ; emblème, le trépied delphique" (τρίτου πύργου μέσης πύλης ὑπὸ | τὸ Σαραπιεῖον· ἐπίσημον· Δελφικὸς τρίπους). Et *IK Strat.*, 1 n° 1003, 2 (en lisant le texte d'après Robert *Ét. anat.*, p. 529-538) "(...) de la gorge (...) le long de l'avenue menant du tripylon jusqu'à l'autre avenue ; emblème, Héraclès" ([ἀπὸ (Robert : ἕως Çetin Sahin) τοῦ | ἀρχένο[ς] | παρὰ τὴν [πλατεῖαν | τὴν φέρουσ[αν ἀπὸ τοῦ | τριπύλου ἕως τῆς | ἄλλης πλατείας. Ἐπίσημον Ἡρακλ[ῆ]ς). Varinlioglu interprète ἀρχένο[ς] comme le début de l'inscription, donc comme un toponyme : Ἀρχένο[ς] - - πύργου ou πύργος | κτλ., avec le numéro de la tour dans la lacune (p. 190) : peu éclairant.

Laodicée de Syrie 174 av. J.-C. (IGLS IV 1261 l. 5), décret des péliganes : "Hôros, Apollodôros et Antiochos, prêtres de Sarapis et d'Isis, exposaient que l'ἄμφοδον dans lequel est aussi l'enclos sacré des dieux susdits leur appartient, à eux et aux fils d'Apollodôros, leurs cousins germains, à titre privé", Ἦρος καὶ Ἀπολλόδωρος | καὶ Ἀντίοχος οἱ ἱερεῖς τοῦ Σαράπιδος | καὶ τῆς Ἴσιδος ἀπελογίζοντο <τὸ ἄμφοδον | ἐν ᾧ ἔστιν καὶ τὸ τέμενος τῶν | προγεγραμμένων θεῶν ὑπάρχειν | αὐτοῖς τε καὶ τοῖς Ἀπολλοδώρου υἱοῖς | τοῖς ἀνεψιοῖς αὐτῶν παππώτοις | ἰδιόκτητον.

Memphis 161 av. J.-C. (UPZ I 77 col. I, l. 6), récit de rêve : la rêveuse "croyait dans son sommeil descendre l'ἄμφοδον en comptant neuf maisons", οἶετο ἐν τῷ ὕπνῳ καταβαίνουσα δεῖα τοῦ ἀμφοδου | ἀριθμοῦσα οἰκείας | θ (4-8).

LXX Jérémie 17, 27 : le Seigneur promet la destruction à Jérusalem, il incendiera ses portes, et le feu "dévorerà les ἄμφοδα de Jérusalem", καταφάγεται ἄμφοδα Ἱερουσαλημ. **30, 16 (TM 49, 27) :** c'est cette fois Damas qui est promise au feu, "et il dévorerà les ἄμφοδα du fils d'Ader", καὶ καταφάγεται ἄμφοδα υἱοῦ Ἀδερ.

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

Polybe XXXIX 3, 2 : dans ce fragment, l'échec d'un personnage est commenté grâce à un proverbe modifié, "on pourrait donc à juste titre dire le mot bien connu : ce n'est pas par la porte, comme on dit, mais par l'ἄμφοδον qu'il a été déjoué", διὸ καὶ δικαίως ἂν εἴποι τις τὸ περιφερόμενον, οὐ θύρα, τὸ δὴ λεγόμενον, ἀλλ' ἀμφοδὸν διέψευσται. L'image est probablement celle d'une porteuse d'eau qui casse l'hydrie en arrivant chez elle, tandis que le personnage de Polybe voit ses espoirs réduits à néant bien avant de toucher au but. Ce fragment vient de la compilation *Περὶ Γνωμῶν* rédigée sur l'ordre de Constantin Porphyrogénète. Cf. Walbank *ad loc.* (Aristote *Rhét.* I 6, 22 (1363a) τὸ ἐπὶ θύραις τὴν ὑδρίαν ?).

Pergame prob. prem. moitié II^e s. av. J.-C. (Klaffenbach *Astynomeninschrift*, l. 92), loi des astynomes : rubrique "Recouvrement", "si certains, pour les ἄμφοδα nettoyés aux frais de la communauté, ne paient pas leur part de l'adjudication de l'enlèvement des ordures et des amendes, que les ἀμφοδάρχαι reçoivent d'eux une caution", ἐάν τινες μὴ ἀποδιδῶσιν τῶν κοινῇ ἀνακαθαρθέντων ἀμφοδῶν τὸ γεινόμενον μέρος τῆς ἐκδόσεως τῶν κοπριῶν ἢ τῶν ἐπιτίμων, λαμβανέτωσαν αὐτῶν οἱ ἀμφοδάρχαι ἐνέχυρα κτλ. Hellmann *Choix* n° 2.

révisions de la LXX. Théodotion – Jérémie 11, 13 : des autels sont édifiés pour Baal "dans chaque ἄμφοδον de Jérusalem", κατ' ἀριθμὸν ἀμφοδῶν τῆς Ἱερουσαλημ (LXX ἐξόδων).

Aquila – Jérémie 40, 10 (TM 33, 10) : la désolation se répand "dans les villes de Juda et dans les ἄμφοδα de Jérusalem", ἐν πόλεσιν Ἰουδα καὶ ἐν ἀμφοδοῖς Ἱερουσαλημ (LXX ἔξωθεν Ἱερουσαλημ).

Symmaque – 2 Règles 1, 20 : occurrence indiquée par Hatch-Redpath, mais absente de *l'app. cr.* de Rahlfs (LXX ἐν ταῖς ἐξόδοις Ἀσκαλῶνος).

Psaumes 30, 12 (TM 31, 12) : même problème (LXX ἔξω).

Proverbes 1, 20 : occurrence possible selon Hatch-Redpath (LXX ἐν ἐξόδοις).

Isaïe 51, 20 : ἐπ' ἀρχῆς πάντων ἀμφοδῶν (LXX ἐπ' ἄκρου πάσης ἐξόδου).

Jérémie 7, 17 : ἐν ταῖς πόλεσιν Ἰουδα καὶ ἐν ἀμφοδοῖς (LXX ἐν ταῖς ὁδοῖς) Ἱερουσαλημ. **11, 6** : ἐν τοῖς ἀμφοδοῖς (LXX ἔξωθεν Ἱερ.). **14, 16** : ἐν τοῖς

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

ἀμφόδοις Ιερ. (LXX ἐν ταῖς διόδοις Ιερ.). **28, 4 (TM 51, 4)** : ἐν ταῖς (*sic*) ἀμφόδοις αὐτῆς (LXX ἔξωθεν αὐτῆς).

Ézéchiel 26, 11 : ἄμφοδα (LXX καταπατήσουσι πάσας τὰς πλατείας σου).

XII, Amos 5, 16 : ἐν πᾶσιν ἀμφόδοις (LXX ἐν πᾶσιν ὁδοῖς).

localité égyptienne 31 ap. J.-C. (SB V 8841, 3 = IGR I 1328), dédicace : "Dionysios archonte et amoureux du bien a fait (ceci) pour l'association des jeunes (...) de l'ἄμφοδον", [Δι]ονύσιος ἄρχων καὶ φιλάγαθο[ς | ἐ]πόησεν συνόδοι νεωτέρων ..[. | ἄ]μφοδου.

Arsinoïte – Arsinoé 35 ap. J.-C. (SB XIV 10759, 1 et 4 = Tov 1970, p. 18), formulaire de recensement : adressé au laographe "de l'ἄμφοδον de la Propriété de Dionysios", (Δ[ι]ονυσίου Τόπων ἄμφοδου)], la maison étant située "dans la métropole, dans l'ἄμφοδον de la Propriété de Dionysios, (dans la rue ?) d'Ôris" ([ἐν τῇ μητροπόλει ἐπ' ἀμφοδου | Δ[ι]ονυσίου Τόπων τῆς Ὠριτος [environ 4 lettres etc.]). Tov suppose un nom de rue dans la dernière lacune. Pour la date, Bagnall 1991¹, n. 16 p. 31. Daris 1981, p. 152 et n. 41, pour le caractère douteux de la restitution (mais le quartier lui-même est bien connu plus tard).

96 ap. J.-C. (P. Mil. Congr. XIV p. 22-28 = SB XIV 11270, 1), déclaration d'épikrisis : personnage préposé "à l'épikrisis de quelques ἄμφοδα de la métropole", πρὸς τῇ ἐπικρίσει τινῶν ἀμφοδων μη[τροπό]λεως. Pour la date, Sijpesteijn 1982, p. 99.

Tebtunis 46 ap. J.-C. (P. Mich. V 322a, 10), division de biens immobiliers : une maison se trouve "à l'ouest du δρόμος du dieu Seknebtunis qui est dans le village, près de l'ἄμφοδον du sanctuaire de l'Isieion", ἀπὸ λιβὸς τοῦ ἐν τῇ κόμῃ δρόμου θεοῦ Σεκνεβτύνεως πλησίον Ἰσιήου εἱεροῦ ἀμφοδου.

Hauèris II^e-III^e s. ap. J.-C. (Suppl. Mag. I 46, 8 et 19-20), charme amoureux : adressé au démon, "va dans chaque lieu, dans chaque ἄμφοδον, dans chaque maison, et attache Hèrônous, qu'a enfantée Ptolémaïs, à moi Posidônios, qu'a enfanté Thsénoubasthis", ὕπαγε ἰς {ις} πάντα τόπον καὶ | εἰς πᾶν ἄμφοδον καὶ εἰς πᾶσαν οἰκίαν, καὶ

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

κατάδησον Ἡρωνοῦν, ἦν ἔτεκεν Πτολεμαῖς, ἐμοὶ Ποσιδωνίῳ, ὃν ἔτεκεν
Θσενουβασθίς. Formule répétée l. 19-20.

Hermoupolis 61-63 ap. J.-C. (P. Heid. IV 338, 8 ; 339, 7 et 340, 8), requêtes pour une distribution de blé : les trois demandeurs sont "inscrits dans le quartier de la Citadelle-Ouest", n° 338, 7-8 [ἀν]αγγραφομένου ἐπ' ἀμφοδου Φρουρίου Λιβῶς ≈ 339, 6-7 et 340, 7-9 (ici suivi de μερῶν Ἐρμοῦ πόλ(εως), simple variante cf. Kraut *ad loc.*). *Ed. pr.* Kraut 1984, n° 3-5. Noter que chaque requête est précédée de la date, ajoutée par une autre main, de la mention de l'éphébie, qui donne droit à la distribution, et du lieu d'enregistrement, au génitif seul et sans ἄμφοδον (p. ex. 338, 1 Φρ(ουρίου) Λιβ(ός)), sans doute par simple souci de brièveté.

90 ap. J.-C. (P. Hamb. I 60, 3 et 6), formulaire de recensement : l'homme se présente comme "d'Hermoupolis, inscrit dans l'ἄμφοδον de la Ville-Ouest", [ἀπὸ τῆς Ἐρμοῦ πόλ(εως) ἀναγγραφομένου ἐπ' ἀμφοδου Ἐρ[μ(οῦ)] Πόλ(εως) [Λιβ(ός)] (2-3), et situe son logement "dans le même ἄμφοδον, dans la (rue) dite (...)", ἐπὶ τοῦ αὐτοῦ ἀμφοδ(ου) ἐν τῇ λεγομένῃ [9 lettres] (6).

Nouveau Testament Marc 11, 4 : dans un village aux abords de Jérusalem, sur l'ordre de Jésus, deux disciples "trouvèrent un ânon attaché devant une porte, dehors, dans l'ἄμφοδον", εὑρον πῶλον δεδεμένον πρὸς θύραν ἔξω ἐπὶ τοῦ ἀμφοδου. Les passages correspondants des autres évangiles ne contiennent pas cette précision. Une partie de la tradition manuscrite a δραμόντες εἰς τὸ ἄμφοδον en Ac 19, 28.

Aphrodisias 81-96 ap. J.-C. (MAMA VIII 449 l. 6), dédicace : "(ayant aménagé) les réservoirs, leurs bassins et l'adduction d'eau dans toute la ville, en achetant les terrains environnants et les ἄμφοδα et en les restituant à la cité, et ayant aménagé les ouvrages qui s'y trouvaient", [- - - τὰ ὑδρεγδοχεῖα καὶ τὰς | ἐν αὐτοῖς δεξαμένους καὶ τὰ ὕδα[τα καθ' ὅλην ῥέοντα τὴν πόλιν ὠνησάμενος τοὺς | περικειμένους τόπους πάντας [καὶ τὰ ἄμφοδα καὶ ἀποκαταστήσας τῇ πόλει καὶ | κατασκευάσας τὰ ἐν αὐτοῖς [ἔργα - -]. Le dédicataire dédie ces travaux à Aphrodite, à l'empereur, et à la cité. Les parties soulignées étaient lues par Kubitschek en 1893 (AAWW, p. 100-103).

Scythopolis (Syrie) I^{er} s. ap. J.-C. (SEG VIII 43 et 44), inscriptions gravées sur colonne : elles portent simplement "De l'ἄμφοδον de l'Agora aux Grains" (Ἄμφοδου | σειτικῆς), et "De l'ἄμφοδον de Déméter" ([Ἄ]μφοδ[ου] | Δήμητρ[ος], plutôt que -τρ[ίου], selon Robert *Mél. Dussaud* p. 730). FitzGerald 1927 : la première est gravée grossièrement sur la face d'un chapiteau provenant d'un temple hellénistique (p. 150), la seconde plus régulièrement sur le côté d'un tambour de colonne apparemment provenant du même temple (p. 152). Les inscriptions pourraient marquer la contribution des ἄμφοδα respectifs à la construction du temple, ou bien avoir été utilisées comme points de repère topographiques (après la destruction du temple ou si, celui-ci inachevé, les éléments de colonne ne furent jamais mis en place).

Éphèse fin I^{er} - début II^e s. ap. J.-C. (IK Ephesos 938, 12), inscription des agoranomes : après l'indication du prix des différents pains, formule "les mêmes (pains) à partir des ἄμφοδα également", οἱ αὐτοὶ καὶ ἐξ ἀνφόδω[ν] (Keil 1926 indique ἀνφοδο[, d'où -δο[υ] SEG IV 518), suivie d'une lacune. Pour la date, Keil 1926 col. 280. Inscription trouvée à l'est de l'Agora Civique.

date inconnue (925a texte III I. 7), id. : "le même (pain) à partir de l'ἄμφοδον également", ὁ αὐτὸς καὶ ἐξ ἀν[φόδου] - - -. Trouvée au dessus du Théâtre.

Suétone *Des termes injurieux* 50 (Eustathe *Comm. II. 909, 5*) : "γεγωνοκώμη : elle est ainsi nommée parce qu'elle crie ou qu'on pousse les hauts cris à son propos dans les κῶμαι, c'est-à-dire dans les ἄμφοδοι (*sic*)", γεγωνοκώμη λέγεται οὕτω διὰ τὸ ἐν ταῖς κώμας, τουτέστι ταῖς ἀμφοδοῖς, γεγωνίσκειν ἢ περιβόητος εἶναι. Eustathe emploie fréquemment ἡ ἄμφοδος au sens de "rue", et il faut certainement lui attribuer le féminin, mais il est probable que l'explication de κῶμαι par ἄμφοδα était chez Suétone, car Eustathe a cité une autre glose du même mot, dérivant apparemment de l'*Et. Magn.* et de la *Souda* (Van der Valk), quelques lignes plus haut (ἐλέγοντο δὲ καὶ γεγωνοκῶμαι γυναῖκες αἱ κόμας ἐμπιπλῶσαι βοῆς), et on ne voit pas pourquoi il aurait ajouté une explication de son cru ici et pas là.

Galien *De usu partium* XVI 1 (p. 266 K.) : Galien compare la distribution inégale, mais juste, des nerfs, des artères et des veines dans le corps humain à celle de l'eau dans une ville. "L'eau non plus, dans les villes, n'est pas distribuée partout en volume égal et selon la même mesure : plus grande est la part dévolue aux bains publics et à un bosquet consacré aux dieux, plus petite celle laissée aux fontaines qui sont dans les ἄμφοδοι (*sic*) et aux bains des simples particuliers", οὐδὲ γὰρ οὐδὲ τὸ ὕδωρ ἐν ταῖς πόλεσιν ἴσον ὄγκῳ καὶ σταθμῷ τοῖς χωρίοις ἅπασιν νενέμηται· βαλανείῳ μέντοι δημοσίῳ καὶ τινι θεῶν ἄλσει πλείων ἢ μοῖρα, ταῖς δ' ἐν ταῖς ἀμφοδοῖς κρήναις καὶ τοῖς τῶν ἰδιωτῶν βαλανείοις ἐλάττων.

***De humero iis modis prolapsos quos Hippocrates non uidit* XVIII A p. 348 Kühn :** Galien explique le petit nombre de luxures qu'Hippocrate a observé par rapport à tous ceux qu'il a connu lui-même. "Les villes dont Hippocrate a mentionné qu'il y a séjourné un peu de temps n'avaient pas une population aussi grande que celle d'un seul des ἄμφοδα de Rome", αἱ δὲ πόλεις, ὧν Ἴπποκράτης ἐμνημόνευσεν ὡς ἐν αὐταῖς ἐπὶ πλέον διατρίψας, ἐνὸς ἀμφοδου τῶν ἐν Ῥώμῃ πλείονας οὐκ εἶχον οἰκήτορας. Il s'agit donc des *uici*.

Pollux *Onomasticon* IX 36 : "ce qu'il y a à l'intérieur, ce sont des ἀγυαί pour Xénophon et Homère, d'où ἡ εὐρυάγυια, créé par Homère, et Apollon Agyieus. On peut également trouver cela appelé ἄμφοδα, non seulement chez Aristophane, qui dit dans les *Thesmophories* : 'C'est Amphodos, le nom qu'il fallait lui donner', mais aussi chez Hypéride, dans le discours *Sur l'échange, contre Pasiclès* : 'la vaste maison dite "de Chabrias" et l'ἄμφοδον"', τὰ δ' ἐνδον ἀγυαὶ μὲν κατὰ Ξενοφῶντα [*Cyr.* II 4, 3] καὶ καθ' Ὅμηρον, ἀφ' ὧν ἡ εὐρυάγυια Ὀμήρῳ πεποιήται, καὶ Ἀπόλλων Ἀγυιεύς. Ταῦτα δὲ καὶ ἄμφοδα ἔστιν εὐρεῖν κεκλημένα οὐ παρ' Ἀριστοφανεῖ μόνον, εἰπόντι ἐν Θεσμοφοριαζούσαις [fr. 342 K.-A.]

Ἄμφοδον ἐχρῆν αὐτῷ τεθεῖσθαι³ τοῦνομα, ἀλλὰ καὶ παρ' Ὑπερείδῃ ἐν τῷ περὶ ἀντιδόσεως πρὸς Πασικλέα (fr. 137 J.) · "τὴν οἰκίαν τὴν μεγάλην τὴν Χαβρίου καλουμένην καὶ τὸ ἄμφοδον". Καλοῖτο δ' ἂν καὶ κῶμαι ταῦτα κτλ. (35-36).

³ τίθεσθαι Cobet, K.-A.

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

Artémidore II 68 (p. 192 Pack) : "le fait de voler au dessus des toits, des maisons et des ἄμφοδα présage des désordres de l'âme et des troubles", τὸ περὶ τοὺς κεράμους ἵπτασθαι καὶ τὰς οἰκίας καὶ τὰ ἄμφοδα ἀκαταστασίας τῆς ψυχῆς καὶ ταραχὰς μαντεύεται.

Clément d'Alexandrie *Le Pédagogue* III 10, 3 : dans un chapitre contre le maquillage et les bijoux, Clément se moque des femmes apprêtées qui, par besoin de spectateurs, vaguent dans les sanctuaires et se promènent dans les ἄμφοδα (δεῖ [...] πλάνης ἐν ἱεροῖς καὶ τῆς ἐν τοῖς ἀμφόδοις διατριβῆς).

Actes de Paul et Thècle 11 : à Iconium, le fiancé de Thècle, devant l'obsession de celle-ci pour les paroles de Paul, "sortit dans l'ἄμφοδον" (ἔξελθεν εἰς τὸ ἄμφοδον) pour observer les gens qui se rendent à la maison où l'apôtre enseigne. **26** : à Antioche, un notable amoureux de Thècle cherche à lui faire violence dans l'ἄμφοδον, ou à l'y entraîner, selon la leçon choisie (αὐτὸς αὐτῇ περιέπλακη εἰς τὸ ἄμφοδον/ἐν τῷ ἀμφόδῳ).

Arados époque impériale avancée (IGLS VII 4002 I. 4), dédicace d'un terrain : dédicace d'un bosquet sacré, "l'ἄμφοδον de Zeus Kronos (a dédié ? ce bosquet) en signe de gratitude", τὸ ἄμφοδον Διὸς Κρόνου | [ἀνέθηκεν ἰ εὐ]χαριστίας ἔ[νεκε]ν. Cf. Robert *Mél. Dussaud*, p. 729-731.

Damas ou environs date inconnue (Robert *Mél. Dussaud*, p. 730), inscription sur la clé-de-voûte d'un arc : "Athéna de l'ἄμφοδον des Sawwaréniens", Ἀθηνᾶ | ἀμφόιδου Σαυαρηνώ[ν] (*SEG* II 839 Ἀθηνᾶ | ἀμφόιδου (ἔκτου) Αὐαρηνώ[ν]).

Cléomède *Caelestia* II 1 I. 198, 202 et 209 Todd : à propos de la largeur du soleil, τὰ ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένη ἐρρυμοτομημένα ἄμφοδα πρὸς τὴν ἰσημερινὴν ἀνατολὴν ἄσκια γίνεται ἐν ταῖς ἰσημεριναῖς τοῦ ἡλίου ἀνατολαῖς, "les ἄμφοδα tracés vers l'est équinoxial dans l'ensemble du monde habité sont dépourvues d'ombre lors des levers de

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

soleil équinoxiaux" ; κατὰ τὴν ἰσημερινὴν μεσημβρίαν πάντα περιφωτίζεται τὰ ἐν ὅλῃ τῇ οἰκουμένη ἄμφοδα, "à midi, lors de l'équinoxe, partout dans le monde habité les ἄμφοδα sont parfaitement éclairés" ; enfin, le soleil "éclairant tous les ἄμφοδα", πάντα περιφωτίσας τὰ ἄμφοδα.

Amastris 258 ap. J.-C. (Robert *Asie Mineure*, p. 151-152), inscription funéraire : de chaque côté du cadre du texte, des couronnes contenant, à gauche "Ἰέρωνικων | τὸ ἄμφοδον", à droite "les platéarques des habitants de Ἰ' Ἀμφοδον Sacré" (Ἰεραμφοδειτῶν | πλατείαρχαι).

Moiris *L'Atticiste* λ 24 : "λαῦραι (désigne) les égouts chez Aristophane ; λαῦραι (désigne) également les ἄμφοδα", λάρας τὰς ἀμάρας Ἀριστοφάνης· λαῦραι δὲ καὶ τὰ ἄμφοδα.

***Lexeis rhetorikai* (Bekker *An. Gr. I*) p. 205, l. 14 :** "ἄμφοδον : la rue (ὁδός) comme délimitée par un carré", ἄμφοδον· ἢ ὥσπερ ἐκ τετραγώνου διαγεγραμμένη ὁδός.

* * *

Dérivés.

ἀμφοδίου

Kerkésoucha et une autre localité de l'Arsinoïte, 118-119 et 119 ap. J.-C. (*BGU VII* 1579, 10 et 1580, 11), formulaires de recensement : n° 1579 "une maison et une cour près de l'ἀμφοδίου du Boubastion", οἰκία κ(αὶ) αὐλή πλησίον τοῦ | Βουβαστίου ἀμφοδίου. Le n° 1580 mentionne un autre quartier (Habrichieion ?).

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

Engedi (Palestine) 130 ap. J.-C. (P. Babatha 20, 11 = 34), cession : le bien est bordé à l'est par l'agora, à l'ouest par un bien privé individu, au nord par l'ἀμφοδίων d'Aristion et au sud par l'agora publique.

Lucien *Le maître de rhétorique* (opuscule 41) 24 : le mauvais professeur de rhétorique explique que sa méthode lui a permis de s'élever, malgré sa basse extraction, "moi qui suis né d'un père qui n'avait aucun rang et qui n'était même pas tout à fait un homme libre puisqu'il avait été esclave au delà de Xoïs et de Thmouis [dans le Delta du Nil], et d'une mère couturière dans quelque ἀμφοδίων", ὃς πατὴρ μὲν ἀφανοῦς καὶ οὐδὲ καθαρῶς ἐλευθέρου ἐγενόμεν ὑπὲρ Ξοίων καὶ Θμοῦιν δεδουλευκός, μητὴρ δὲ ἀκεστρίας ἐπ' ἀμφοδίου τινός.

ἀμφοδικός

Béroia vers 100-150 ap. J.-C. (EKM I 41, 2), inscription honorifique : il s'agit de travaux hydrauliques (la l. 1 n'a que quelques lettres). "Il a fait rénover à ses frais les eaux des ἄμφοδα avec des conduites neuves, la fontaine de marbre près de la source avec le reste de son décor, la fontaine multiple qui est dans l'Asclépieion et la canalisation d'évacuation de l'agora", ἀπὸ τῆς Εὐιαστικῆς πύλης τὰ ἀμφοδικὰ ὕδατα σωλήσι καινοῖς καὶ τὴν πρὸς τῷ κύθρῳ μαρμαρινὴν κρήνην σὺν τῷ λοιπῷ αὐτῆς κόσμῳ | καὶ τὸ πολύκρηνον τὸ ἐν τῇ ἀγορᾷ καὶ τ[ὸ π]ολ[ύκρη]νον τὸ ἐν τῷ Ἀσκληπιεί[ῳ] καὶ τὸν ἐν τῇ ἀγορᾷ ἐξαγωγὸν ἐκ τῶν ἰδίων ἀποκατέστησεν. Pour κύθρον "source", cf. Gounaropoulou-Hatzopoulos comm.

pseudo-Manéthon *Astrologiques* IV 252 Saturne annonce la naissance, entre autres, des "nettoyeurs des voies des ἄμφοδα", καθαρθῆρας τε κελεύθων | ἀμφοδικῶν.

Composés.

λιτοάμφοδον

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

Athènes probablement I^{er} ap. J.-C. (Elderkin 1937, n° 3, p. 389-395, l. 9, avec BE 1938, 23), tablette d'exécration: l'auteur de l'imprécation a été cambriolé. "Je maudis ceux qui ont volé dans la petite maison du λιτοάμφοδον appelé (...)", κατατίθεμε τοὺς κλέψ[αν]τας ἀπὸ τοῦ οἰκειδίου λιτοανφόδου τοῦ καλουμένου | [..]λ[.]ου (9-10)⁴.
Tablette trouvée sur l'agora.

ἀμφοδάρχης, -ία

Pergame II^e s. av. J.-C. (Klaffenbach *Astynomeninschrift*, l. 76), loi des astynomes :
rubrique "Gravats" (χοός), "si certains rejettent des gravats ou des pierres dans les οδοί, ou font du mortier, moulent des briques ou font des canalisations à l'air libre, que les amphodarques les en empêchent", ἐάν τινες ἐν ταῖς | οδοῖς χοῦν ὀρύσσωσιν ἢ λίθους ἢ πηλὸν ποιῶσιν ἢ πλίνθους ἔλκωσιν ἢ μετεώρους | ὄχετοὺς ποιῶσιν, κωλυέτωσαν αὐτοὺς | οἱ ἀμφοδάρχει (72-76). Cf. Hellmann *Choix* n° 2.

Alexandrie avant 13 av. J.-C. (BGU IV 1179, descr.) requête : le document daté, un acte de vente, est sur le verso. La requête mentionne "l'amphodarque du nome", τὸν τοῦ νομοῦ ἀμφοδάρχη(ην).

13 av. J.-C. (Bélis et Delattre 1993 doc. A, 14 = BGU IV 1125), contrat d'apprentissage : visa d'un ἀμφοδ(). L'argumentation de Delattre p. 131-132 en faveur d'ἀμφοδ(ογραμματεύς) n'est pas convaincante.

Héracléopolite (?) I^{er} s. av./ap. J.-C. (SB XIV 11269, 5, cf. Di Bitonto 1974) : maison "dans l'amphodarchie de Dôriôn, fils d'Hellênios", ἐν τῇ Δωρίωνος | Ἑλληνίου ἀμφοδαρχία. Lieu : Hagedorn-Sijpesteijn 1986 p. 103 ; date : Bastianini-Whitehorne 1987 p. 20. Pour la restitution d'Ἑλληνίου, cf. Parássoglou 1978, p. 66.

Ptolémaïs Hermiou vers 47 ap. J.-C. (P. Lond. III 604B, 153), liste de terrains : à chaque fois, nom du propriétaire, ici Πασσανίου ἀμφοδ().

⁴ C'est la lecture de Robert : Elderkin transcrivait τουκαλουμενου[ς]κελευου, et lisait του (= τινος)

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

Oxyrhynchos 94-95 ap. J.-C. (P. Oxy. II 257, 22-23, avec P. Oxy. XVIII 2186, 6 n.),
epikrisis : personne enregistrée "dans (le quartier) des Sans-amphodarques", ἐπὶ
Ἄναμφοδάριχων. L'attestation la plus récemment publiée est P. Oxy. LXVII 4585, 25
(189 ap. J.-C.).

Péluse 149-154 ap. J.-C. (Pearl 1970 = SB XII 10967, 2), minutes d'assises du préfet :
On lit entre de longues lacunes ἀναδο]θεὶς εἰς ἀμφοδαρχίαν, "nommé à
l'amphodarchie".

ἀμφοδογραμματεύς

Égypte 100 ap. J.-C. (SB VI 9050, col. I, l. 6 et 8 = Metzger 1945), document
administratif : un Δίδυμος ἀμφοδογραμματεύς (5-6) est accusé d'avoir indûment
requis des individus pour la σιτολογία. L'extrait est originaire d'Hermoupolis. C'est la
plus ancienne attestation du terme, dont les occurrences se multiplient à partir du III^e s.

ἀμφοδοεπιτρέχων

Arsinoé seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. (P. Berl. Leihg. II 42 B, 1 et 8), présentation
pour le remplacement de liturges sortant de charge dans les services de la police
des quartiers : "étant amphodoépitrékhôn (du quartier) du Camp d'Apollonios"
([ἀμφο]δοεπιτρέχοντ(ος) Ἀπ[ολλωνίου Παρ]εμ(βολῆς)), et "les six
amphodoépitrékhôn des ἄμφοδα susdits étant arrivés au terme de leur mandat" (τῶν ἑ
ἀμφοδεπιτρεχ(όντων) | τ]ῶν προγεγρα(μμένων) ἀμφόδων πεπληρωκότων | τ]ὸν
χρόνον). La fonction de police est parfois désignée comme ἐπιδρομή, cf. notice.

ἀμφοδοπράκτωρ

Syène/Éléphantine II^e s. ap. J.-C. (SB XX 15084, 1), reçu fiscal : ἀμφοδ[οπρά(κτορες),
"percepteurs des ἄμφοδα".

* * *

Principales fausses occurrences

Aristophane fr. 342 K.-A. (*Deuxièmes Thesmophories*) (Pollux IX 36) : "C'est Amphodos, le nom qu'il aurait fallu lui donner", "Αμφοδον ἐχρῆν αὐτῷ τεθεῖσθαι [ms. : τίθεσθαι Cobet, K.-A.] τοῦνομα.

Harmodios de Lépréos *FGrH* 319 F 1 (Athénée IV 148f-149c, ici 149c) : la coutume en question consiste à ne pas se laver les mains pour les libations d'après le dîner, mais à se les essuyer avec de la mie de pain qu'on emportait chez soi après, "à cause des peurs nocturnes qui se produisent dans les ἄμφοδοι (*sic*)", ἔνεκα τῶν ἐν ταῖς ἀμφοδοῖς γινομένων νυκτερινῶν φόβων. Corriger en ἄφοδοις.

Andros I^{er} s. av. J.-C. (*JG* XII 5, n° 721 et *LSS* 47, 4-5), vente de sacerdoce : la restitution [- - - τὴν | ἄμφο]δο[ν] a été à juste titre remplacée par un verbe et le nom d'Athéna avec l'épiclèse [τῆς Ταυ]ροπό[λο]υ par M. Segre suivi par Sokolowski.

περιάμφοδος

Pausanias l'Atticiste *Mots attiques* δ 11 : διάλαυρος οἰκία· περιάμφοδος. Erbse considère ce fragment comme douteux dans sa formulation (p. 13) : de fait, il le restitue à partir d'Hésychius δ 1114 διάλαυρος· οἰκία μεγάλη πανταχόθεν λαύραις διειλημμένη, ἢ λεγομένη περιάμφοδος, et ce dernier mot, supposant le sens tardif de "rue" pour ἄμφοδον/-ος, ne peut être attribué à Pausanias et doit être une interpolation tardive.

ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)

6. ΠΛΑΤΕΙΑ.

simple : ἡ πλατεῖα (ὁδός).

composés : ἡ ἱεροπλατίη (dérivé οἱ ἱεροπλατεῖται), οἱ ξυστοπλατεῖται, οἱ πλατεάρχαι.

emprunt latin : *platea*.

Milet avant 494 av. J.-C. (Milet I 3, n° 133 = LSAM n° 50, 27), règlement sacré des Molpes : la procession annuelle à Didymes partait du sanctuaire d'Apollon Delphinios, traversait Milet, puis, après une station aux portes de la ville, "ils vont par la ὁδὸς πλατεῖα jusqu'à la hauteur etc." (ἔρχονται τὴν ὁδὸν τὴν πλατεῖαν μέχρι ἰσθμοῦ κτλ.). Après plusieurs stations sur le parcours, elle atteint les portes du sanctuaire d'Apollon Didymeus. Il s'agit de la Voie Sacrée, mais la première attestation du nom ἱερὰ ὁδός date de 174/173 av. J.-C. (*Didyma* II 40, 11-12). La gravure date d'environ 100 av. J.-C., mais la partie du texte en question remonte à la période antérieure aux Guerres médiques.

Géla début du V^e s. av. J.-C. (IGDS n° 134a, 4), transaction (?) : inscription lacunaire, des individus "siégeant dans la πλατέα (*sic*)", ἐν τῷ πλατέαι θῶ κέοντας. Pour le passage phonétique de -εἰα- à -εα-, en passant par -εγα-, donc avec consonantalisation du second élément de diphtongue en hiatus, puis amuïssement de la spirante entre voyelles, cf. Lejeune *Phonétique*, p. 246 et 168-169.

Athènes 320/319 av. J.-C. (IG II² 380, 19-20), règlement des agoranomes du Pirée : ayant aussi des fonctions d'astynomes, "que les agoranomes veillent à ce que les ὁδοὶ πλατεῖαι par où passe la procession en l'honneur de Zeus Sauveur et de Dionysios soient égalisées et tenues dans le meilleur état possible", ἐπιμεληθῆναι τοὺς ἀγορανόμους τῶν ὁδῶν τῶν πλατειῶ[v], ἥτις ἢ πομπὴ πορεύεται | τῷ Διὶ τῷ Σωτήρι καὶ τῷ Διονύσῳ, ὅπως ἂν ὁμαλισθῶσιν καὶ κατασ[κ]ευασθῶσιν ὡς βέλτιστα.

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

début II^e s. ap. J.-C. (Shear 1973, p. 389-390, n° 3, l. 2), dédicace : la πλατεῖα à côté de la bibliothèque de Pantainos a été pavée par la cité.

époque impériale (IG II² n° 2628), borne : "borne de la πλατεῖα publique", ὄρ[ος | δη[μοσίας | πλα[τείας.

Philémon fr. 61 K.-A. (Pollux IX 38) : question oratoire à un personnage qui bouscule celui qui parle, "c'est pour toi seul que le roi a construit cette πλατεῖα ?", τὴν πλατεῖαν σοὶ μόνῳ | ταύτην πεποίηκεν ὁ βασιλεύς;

LXX Genèse 19, 2 : Loth, assis à la porte de Sodome, invite chez lui les deux anges. Ceux-ci répondent qu'ils passeront la nuit sur la πλατεῖα (ἐν τῇ πλατείᾳ καταδύσομεν).

Psaumes 17 (TM 18), 43 : "je les écraserai comme la boue des πλατεῖαι", ὡς πηλὸν πλατειῶν λεανῶ αὐτούς (sc. τοὺς ἔχθρους). **54 (TM 55), 12** : dans une ville séditeuse, l'usure et la fraude ne quittent pas les πλατεῖαι. **143 (TM 144), 14** : dans une ville en paix, on ne se lamente pas dans les πλατεῖαι.

Ezéchiel 7, 19 : prophétie apocalyptique, l'argent sera jeté "dans les πλατεῖαι", ἐν ταῖς πλατείαις. **16, 24 et 31** : Jérusalem comme prostituée. "Tu t'es fait un étal pour toi-même dans chaque πλατεῖα" (ἐποίησας σεαυτῇ ἔκθεμα ἐν πάσῃ πλατείᾳ 24), et "tu t'es fait un présentoir dans chaque πλατεῖα" (τὴν βάσιν σου ἐποίησας ἐν πάσῃ πλατείᾳ 31). **26, 11** : l'armée de Nabuchodonosor à Tyr ; "ils fouleront toutes tes πλατεῖαι", καταπατήσουσίν σου πάσας τὰς πλατείας. **28, 23** : il y aura du sang dans les πλατεῖαι de Sidon.

Douze Prophètes, Amos 5, 16 : prophétie apocalyptique ; le deuil sera dans toutes les πλατεῖαι et dans toutes les ὁδοί. **Naoum (TM Nahum) 2, 5** : les cavaliers rempliront les ὁδοί de Ninive et les chars s'enchevêtreront dans ses πλατεῖαι. **Zacharie 8, 4 et 5 deux fois** : dans la prospérité, les vieillards seront assis dans les πλατεῖαι de Jérusalem et les enfants y joueront.

2 Paralipomènes (TM 2 Chroniques) 32, 6 : Ezéchias harangue le peuple de Jérusalem ; "ils se rassemblèrent devant lui dans la πλατεῖα de la Porte du Ravin", συνήχθησαν πρὸς αὐτὸν εἰς τὴν πλατεῖαν τῆς πύλης τῆς φάραγγος.

Jérémie 5, 1 : chercher le juste dans les ὁδοί et les πλατεῖαι de Jérusalem. **9, 20** : la mort enlève les enfants du dehors (ἔξωθεν) et des πλατεῖαι de Sion. **27**

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

(**TM 50**), **30** : les jeunes de Babylone tomberont dans ses πλατεῖαι. **30, 32 (TM 49, 26)** : même prophétie pour les πλατεῖαι de Damas. **31 (TM 48), 38** : on se lamente sur toutes les maisons et dans les πλατεῖαι de Moab.

Juges 19, 15, 17 et 20 : un voyageur, accompagné de sa concubine et de son serviteur, entre à Gibéa pour y passer la nuit. "Ils s'assirent dans la πλατεῖα de la ville", ἐκάθισαν ἐν τῇ πλατεῖα τῆς πόλεως. Mais personne ne les invite jusqu'à ce qu'un vieillard rentrant des champs remarque le voyageur ἐν τῇ πλατεῖα τῆς πόλεως et l'invite : "tu ne passeras pas la nuit sur la πλατεῖα", ἐν τῇ πλατεῖα οὐ μὴ ἀλισηθήσῃ.

2 Règnes (TM 2 Samuel) 21, 12 : les ossements de Saül et Jonathan sont récupérés. "Ils les volèrent de la πλατεῖα de Baith" (ἔκλεψαν αὐτοὺς ἐκ τῆς πλατείας Βαιθ), où les Philistins les avaient exposés.

Isaïe 15, 3 : prophétie de malheur pour Moab, où on se lamente dans les πλατεῖαι, sur les maisons et dans les ῥῦμαι.

Job 29, 7 : quand Job installait son siège sur les πλατεῖαι, on lui témoignait du respect.

Proverbes 1, 20 : la sagesse est chantée dans les ἔξοδοι et parle dans les πλατεῖαι. **5, 16** : "que tes eaux ne débordent pas de ta source, mais coulent vers tes πλατεῖαι", exhortation à la fidélité conjugale. **7, 6 et 12** : attention à la séductrice étrangère ! Car elle se penche à la fenêtre vers les πλατεῖαι (§ 6) et rôde dehors (ἔξω) et dans les πλατεῖαι (§ 12). Cf. δίοδοι § 8, à propos du jeune homme qui se promène et va tomber dans les rets de la séductrice. **9, 14** : une autre séductrice s'expose à la porte de sa maison et sur un siège dans les πλατεῖαι. **22, 13** : le paresseux prétend qu'il y a un lion sur les ὁδοί et des assassins dans les πλατεῖαι.

Siracide 23, 21 : l'injuste sera puni par Dieu dans les πλατεῖαι de la ville.

2 Esdras 10, 9 (cf. TM Esdras 10, 9) : rassemblement à Jérusalem "dans la πλατεῖα de la demeure de Dieu", ἐν πλατεῖα οἴκου τοῦ θεοῦ. **18, 16 (cf. TM Néhémie 8, 16)** : pour la fête des Tentes, Jérusalem se couvre de tentes, sur les maisons, dans les cours, "dans les cours de la demeure de Dieu, dans les πλατεῖαι de la ville et jusqu'à la demeure d'Éphraïm", ἐν ἀυλαῖς οἴκου τοῦ θεοῦ καὶ ἐν πλατεῖαις τῆς πόλεως καὶ ἕως οἴκου Ἐφραίμ. Πλατεῖα est aussi employé dans des variantes manuscrites du dernier complément de lieu, cf. Hanhart *app. cr.*

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

Judith 1, 14 : Nabuchodonosor pille les πλατεῖαι d'Ecbatane. **7, 14 et 22** : on conseille à Holopherne d'affamer les habitants de Béthulie, qui mourront "dans les πλατεῖαι de leur maison", ἐν ταῖς πλατείαις τῆς οἰκήσεως αὐτῶν (§ 14, sans doute "les πλατεῖαι qui sont devant leur maison"), et de fait les gens tombent "dans les πλατεῖαι de la ville et dans les δίοδοι des portes", ἐν ταῖς πλατείαις τῆς πόλεως καὶ ἐν ταῖς διόδοις τῶν πυλῶν (§ 22, inversion de δίοδος et πλατεῖα ?).

Tobit 2, 4 : à Ninive, le fils de Tobit dit à son père qu'un Juif assassiné a été jeté sur l'agora (ἔρριπται ἐν τῇ ἀγορᾷ) et Tobit va enlever le cadavre de la πλατεῖα (ἀναιροῦμαι αὐτὸν ἐκ τῆς πλατείας). Version du Sinaiticus (G II), l'autre disant seulement que le cadavre est sur l'agora et que Tobit l'emporte chez lui. **13, 17** : cantique sur Jérusalem glorieuse, où les πλατεῖαι seront incrustées de pierreries.

1 Maccabées 1, 55 : Antiochos IV Epiphane impose les cultes païens à Jérusalem et ailleurs, et les Juifs hellénisants brûlent de l'encens à leur porte et dans les πλατεῖαι. **2, 9** : Mattathias prononce un discours de révolte, où il dit que les enfants de Jérusalem ont été tués dans ses πλατεῖαι. **14, 9** : sous le grand-prêtre Simon, la prospérité des Juifs apparaît entre autres dans le fait que les vieillards sont assis dans les πλατεῖαι.

Esther 4, 1 : quand Assuérus prend des mesures contre les Juifs, Mardochée prend le deuil et se lamente "tout au long de la πλατεῖα de la ville" (διὰ τῆς πλατείας τῆς πόλεως) jusqu'au palais. **6, 9 et 11** : on promène Mardochée à cheval "tout au long de la πλατεῖα de la ville", en proclamant la faveur que lui fait Assuérus.

3 Maccabées 1, 18 : quand Ptolémée IV Philopatôr veut entrer dans le Temple, le peuple est en émoi, notamment les vierges enfermées chez elles (αἱ κατάκλειστοι παρθένοι), qui, endeuillées, remplissent les πλατεῖαι, tandis que des mères abandonnent leurs enfants dans les maisons ou dans les ἀγυαί.

Daniel "Théodotion" 9, 25 : quand le Messie reviendra, πλατεῖα et muraille seront reconstruites à Jérusalem.

Cantique des Cantiques 3, 2 : la bien-aimée n'a pas trouvé son aimé dans le lit, et elle le cherche dans la ville, dans les ἀγοραὶ et les πλατεῖαι.

Lamentations de Jérémie 2, 11 et 12 : à Jérusalem les enfants défaillent dans les πλατεῖαι de la ville. **4, 18** : dans la ville envahie, les habitants empêchent leurs enfants d'aller dans les πλατεῖαι.

Hérondas *Mimiambes* VI 53 : il s'agit d'un cordonnier "habitant près de la maison de rapport d'Hermodôros quand tu quittes la πλατεία", ἐγγὺς τῆς συνοικίης οἰκέων | τῆς Ἑρμοδώρου τὴν πλατεῖαν ἐκβάντι.

**Héracléopolite – Ankyrôn polis 246-221 av. J.-C. (*P. Hib. II 200, 3 et 5*),
déposition : le témoin dit que le fait en cause s'est produit alors qu'il marchait en compagnie dans la πλατεία (2-3 [- - - ἐπιπορευομένου μου καὶ ἄλλων τιν[ῶ]ν τὴν πλατεῖαν) et que le bruit d'une altercation est sorti d'une pièce (?) attenante au côté ouest de la πλατεία (3-5 ἐξ ἐκ[20 lettres env. | πλατείας ἐν τοῦ πρὸς λίβα μέρους ἐχόμενον τυγχ[άν]η). Les génitifs absolus dépendent de προσέστημεν καὶ ξώρων l. 6.**

Héracléopolis 87/86 av. J.-C. (*BGU XVIII 1, n° 2731, 22*), requête : elle concerne deux maisons, dont la seconde est située "près de la πλατεία de la Porte Sacrée" (πρὸς τῆι πλατείᾳ τῆς ἱερ[ᾶ]ς πύλης) et bordée, pour ce qu'on peut lire, par une maison et une ρύμη (25).

177-180 ap. J.-C. (*Hagedorn 1993 = SB XXII 15632, 22*), requête pour le paiement d'une livraison de colonnes : les auteurs exposent leurs motifs l. 18-22, "nous avons transporté depuis la carrière (...) jusqu'à la (πλατεία ?) qui est aménagée pour le mieux", παρ[εκομίσ]αμεν ἀπὸ | λατ[ομίας] ... [.] εἰς τὴν | ἐπ' ἀγαθοῖς κατασκευ]αζ[ομένην - - -] | [- - -]ν πλατε[ίαν]. Hagedorn *ad loc.* exprime des doutes sur la restitution de πλατεία (il est étrange que les bases et chapiteaux soient livrés à l'agora, cf. l. 47). Rééd. de *P. Hib. II 217*.

Arsinoïte – Arsinoé 210 av. J.-C. (*Messeri Savorelli-Pintaudi 1994 l. 10*), requête au kômogrammateus : l'auteur se plaint de voies de fait commises par un boulanger dans son atelier ou sa boutique (ἐργαστήριον l. 9-10), "qui est sur la πλατεία, dans la ville susdite", ὃ ἐστὶν ἐπὶ τῆι πλατείᾳ, «ἐν» τῆι | προειρημένη πόλει. Les éditeurs *ad loc.* pensent qu'il s'agit de deux indications topographiques juxtaposées, sans exclure que l'auteur ait voulu dire "la πλατεία de la ville susnommée" comme si le second syntagme était subordonné au premier.

102 ap. J.-C. (*SB XVIII 13233, 3 = Milne 1913, p. 389, n° 223*), document bancaire : "copie d'un paiement (fait) par la banque d'Ammônios (située) sur la πλατεία de l'Agoronomeion", ἀντίγρα(φον) δι[αγρα(φῆς) διὰ] τ[ῆ]ς | Ἀμμωνίου

τραπέζης | Πλατείας ἀγορονομείου. Pour l'ἀμφοδον Πλατείας, cf. Daris 1981, p. 149.

109 ap. J.-C. (Milne 1913, p. 392-393, n° 303, 3), remboursement d'un emprunt bancaire : "copie d'un reçu (fait) par la banque de Sarapion (située) sur la Πλατεῖα", ἀντίγραφον διεγβολῆς | διὰ τῆς Σαραπίωνος τραπέζης | Πλατείας.

98-117 ap. J.-C. (CPR I 223, 10), contrat de vente : le bien est bordé entre autres par une πλατεῖα δημοσία qui le sépare d'un temple.

131 ap. J.-C. (P. Mich. IX 572, 5), emprunt de blé : transaction "par la banque de Didymos, fils de Ptolémaïos, (située) sur la πλατεῖα du Gymnase", διὰ τῆς Διδύμου | τοῦ Πτολεμαίου τραπέζης | Πλατείας Γυμνασίου (3-5).

147 ap. J.-C. (P. Coll. Youtie I 25, 5), prêt d'argent : "par la banque de Korax (situé) sur la πλατεῖα en face du sanctuaire de la Fortune", διὰ τῆς Κόρακος τραπέζης | πλατείας ἄντι κρυς ἱεροῦ Τύχης (4-5). Pour la localisation de la banque à Arsinoé et non à Tebtunis, d'où vient le papyrus, cf. Calderini 1938, p. 255, n° 25. Cf. *P. Tebt.* II 395, 3-4 et 398, 4-5 : une banque voisine située simplement ἄντι κρυς Τυχάιου.

148/149 ap. J.-C. (BGU II 445, 6 et 8, corrigé), remboursement d'un emprunt : l. 6 "par la banque d'Ammônios qui se trouve dans la métropole, sur la πλατεῖα du Kléopatreion", [διὰ τῆς ἐν τῇ μητροπόλει Ἀμμωνίου τραπέζης πλατεῖ[α]ς Κ[λεο]πατρίο[υ] (Schiff 1903, n. 3 p. 386). L'emprunt avait été accordé par la banque d'Hérakleidès située "près de la même πλατεῖα" (πρὸς τῇ α(ὐτῇ) π[λ]ατε[ί]α - - -), ou "près d'Athéna" (πρὸς τῇ Ἀθηγῶ τε[ι]) selon la proposition de Schubart dans Schwarz 1920 n. 2 p. 65.

163 ap. J.-C. (CPR I 16, 8), transaction bancaire : banque de Sarapion sur la πλατεῖα du Gymnase. **même année (BGU II 607, 5), prêt :** *id.*

166 ap. J.-C. (BGU IV 1016, 5), transaction bancaire : banque de Didymos sur la πλατεῖα du Gymnase.

I^{er}/II^e s. ap. J.-C. (CPR I 187, 5), acte de vente : le bien est bordé au nord par une δημοσία πλατεῖα.

43 ap. J.-C. (P. Mich. V 244, 12), règlement d'une association d'"exemptés" : une des clauses permet au président de l'association de saisir (ἐνεχυράζειν αὐτοὺς, cf. *ad loc.* pour justification de l'accusatif au lieu du génitif attendu) tout membre défaillant quant au paiement de la λαογραφία, entre autres,

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

"dans la πλατεῖα aussi bien qu'au domicile" (ἐν τε τῇ | πλατέα καὶ ἐν ταῖς οἰκίαις 11-12). Noter l. 7, 8 et 9 évocation de l'assemblée que le président peut convoquer "au village", "à l'extérieur" et "dans la métropole" (ἐπὶ κόμης, ἐπὶ ξένης ou ἐπὶ τῆς μητροπόλεως), avec des amendes de plus en plus fortes pour le membre défaillant.

47 ap. J.-C. (P. Mich. V 245, 40), règlement de l'association des marchands de sel : clause similaire, permettant au président de saisir les défaillants "dans la πλατεῖα aussi bien qu'au domicile et dans la campagne" (ἐν τε τῇ πλατέα καὶ ἐν | ταῖς οἰκίαις καὶ ἐν τῷ ἀγρῶι 40-41).

deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (Welles 1957 = SB VI 9458, 18), plainte : la personne qui est l'objet de la plainte, un créancier, est venue se rembourser chez le plaignant. Il a poussé l'outrage si loin "qu'il a dépouillé mes esclaves des vêtements qu'elles portaient en pleine πλατεῖα", ὥστε καὶ παιδ[ί]σκας μου ἐν | μέσῃ πλατείᾳ ἀποδῦσαι τὰς περὶ αὐτὰς | αἰσθητάς.

Narmouthis 119 ap. J.-C. (P. Mert. II 65, 8), requête au stratège : quatre individus ont détourné le plaignant. "Alors que je marchais dans la δημοσία πλατεῖα, (Untel) m'a abordé etc.", πορευόμενόν [lire -ου] μου τὴν δημοσίαν | πλατείαν εἰσαπήμησέν | μοι κτλ. (6-11).

Neiloupolis 138-161 ap. J.-C. (CPR VII 30, 12), vente de biens fonciers : le bien est bordé entre autres par une πλατεῖα.

Soknopaiou Nèsos même époque (P. Ryl. II 155, 12 et 14), donation immobilière : deux biens sont bordés respectivement au sud et à l'est par une δημοσία πλατεῖα. Noter que le premier est aussi bordé à l'ouest par une ῥύμη βασιλική.

localité de l'Arsinoïte 163-164 ap. J.-C. (P. IFAO I 33, 13), acte de vente : le bien est bordé en partie par une πλατεῖα.

II^e s. ap. J.-C. après 133 (BGU I 132 col. I, 3 et 4, avec Wessely 1902 p. 34), recensement (?) : un personnage est "(du quartier) de la Πλατεῖα", ἀπὸ Πλατ(είας). même période (BGU II 494, 1), *id.* : *id.*

Karanis 189 ap. J.-C. (BGU I 71, 11, avec BL I), acte de vente : (limites) "au nord une δημοσία πλατεῖα, après laquelle est le canal d'irrigation de Kalas", βορῶ δημοσία | πλα[τεῖ]α, μεθ' ἣν ὑτρακωγὸς Καλᾶ.

Stratonicee (Carie) fin III^e-début II^e s. av. J.-C. (IK Stratonikeia 1, n° 1003, 3 et 6),

délimitation : délimitation d'un quartier (ἄμφοδον, cf. n° 1004, 3-4) à des fins militaires, qui s'étend "(...) de la gorge (...) le long de l'avenue menant du tripylon jusqu'à l'autre avenue ; emblème, Héraclès" ([ἀπό (Robert : ἕως Çetin Sahin) τοῦ | ἀρχένο[ς | παρὰ τὴν [πλατεῖαν | τὴν φέρουσ[αν ἀπὸ τοῦ | τριπύλου ἕως τῆς | ἄλλης πλατείας. Ἐπίσημον Ἡρακλῆς. Cf. Robert *Ét. anat.*, p. 529-536. Varinlioglu 1994 interprète ἀρχένο[ς comme le début de l'inscription, donc comme un toponyme : Ἀρχένο[ς - - πύργου ou πύργος | κτλ., avec le numéro de la tour dans la lacune (p. 190) : peu éclairant.

Polybe V 39, 3 : à Alexandrie, Cléomène tentant un coup de force rencontre le gouverneur de la ville sur un char "dans la πλατεῖα", κατὰ τὴν πλατεῖαν.

VI 31, 7 ; 32, 1 ; et 33, 4 : description du camp romain. La *uia principalis*, séparant les soldats du quartier général (*praetorium*/στρατήγιον), ainsi que du forum (ἀγορά), et la voie parallèle à l'arrière de ce quartier, voies les plus larges du camp (100 pieds), sont des πλατεῖαι. 31, 7 : une δίοδος large de 50 pieds, perpendiculaire à la voie arrière¹ (πρὸς ὀρθὰς κειμένη τῇ προειρημένη πλατεῖα), mène de derrière le quartier général à l'arrière du camp. 32, 1 : Polybe mentionne parmi les données permettant de calculer la superficie du camp "les intervalles correspondant aux δίοδοι et aux πλατεῖαι" (τῶν κατὰ τὰς δίοδους καὶ πλατείας διαστημάτων [...] δεδομένων, génitif absolu). 33, 4 : une fois le camp installé, des soldats sont chargés "de l'entretien de l'espace qui se trouve devant les tentes des tribuns [la *uia principalis*], car c'est dans cette πλατεῖα que la plupart des Romains passent leur temps quand ils vaquent à leurs affaires quotidiennes" (εἰς τὴν ἐπιμέλειαν τοῦ τόπου τοῦ πρὸ τῶν χιλιάρχων· τὴν γὰρ διατριβὴν ἐν ταῖς καθημερείαις οἱ πλείστοι τῶν Ῥωμαίων ἐν ταύτῃ ποιῶνται τῇ πλατεῖα). Δίοδος désigne les passages du camp en général, et ῥύμη les voies secondaires.

VIII 29, 1 ; 30, 9 et 12 et 34, 9 : Hannibal entre de nuit dans Tarente par la Porte Téménide, puis (29, 1) va à l'agora "par la πλατεῖα qui remonte de la Rue Profonde (κατὰ τὴν πλατεῖαν τὴν ἀπὸ τῆς Βαθείας ἀναφέρουσαν). Une fois l'agora occupée, il ordonne à ses soldats de "couper les plus stratégiques des voies menant à l'agora" (διαλαβεῖν τῶν εἰς τὴν ἀγορὰν φερουσῶν ὁδῶν τὰς

¹ Elle-même dite δίοδος en 31, 5.

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

εὐκαιροτάτας 30, 2), et les Romains surpris sortent en ordre dispersé et sont massacrés par les trois détachements envoyés par Hannibal sur les πλατεῖαι (30, 9 παραγενόμενοι γὰρ ταῖς πλατεῖαις ἀτάκτως καὶ σποράδην, et 12 πεφονευμένους ἐν ταῖς πλατεῖαις). Les Romains tiennent cependant encore l'acropole, qui commande l'entrée de la rade et empêche donc la flotte tarentine de sortir en pleine mer. Hannibal a l'idée de créer une sorte de δίορκος, "observant que la πλατεῖα qui était en deçà du mur [élevé au pied de l'acropole] et conduisait le long de celui-ci du port à la mer ouverte était facile à aménager" (34, 9 συνεωρακῶς τὴν πλατεῖαν εὐδιακόσμητον οὖσαν τὴν ὑπάρχουσαν μὲν ἐντὸς τοῦ διατειχίσματος, φέρουσαν δὲ παρὰ τὸ διατειχίσιμα ἐκ τοῦ λιμένος εἰς τὴν ἔξω θάλατταν).

XV 30, 4 et 33, 12 : soulèvement populaire à Alexandrie contre le régent Agathoclès. 30, 4 : "les esplanades autour du palais, le stade et la πλατεῖα étant déjà pleins d'une foule hétéroclite, ainsi que le parvis du théâtre de Dionysos", τῶν περὶ τὴν αὐλὴν εὐρυχωριῶν καὶ τοῦ σταδίου καὶ τῆς πλατεῖας πλήρους ὑπαρχούσης ὄχλου παντοδαποῦ καὶ τῆς περὶ τὸ Διονυσιακὸν θέατρον προστασίας². Plus tard, une femme détestée par la population est traînée depuis sa maison jusque sur la πλατεῖα pour être tuée (εἰς τὴν πλατεῖαν ἐξέλκουσαι διέφθειραν 33, 12).

Pathyris 116 av. J.-C. (P. Lond. VII 2191, 45), donation : un des biens concernés est bordé au nord et à l'ouest par des maisons, au sud par l'Isieion, après une ῥύμη βασιλική, et à l'est par la πλατεῖα ὁδὸς τῶν θεῶν. Pour la nature du document, cf. Kränzlein 1972. Pestman 1969, n. 9 p. 150 et 4 p. 139, remarque que le scribe Ammonios, auteur du document, confond parfois εἰ et ε, mais respecte ailleurs (P. Lond. II 880 et P. Stras. II 85) l'orthographe πλατεῖα. Dans la note à la l. 45, il remarque que le papyrus démotique P. Stras. dem. 44, décrivant la même maison, lui donne comme borne orientale "les Chats" (l. 10), c'est-à-dire un sanctuaire des Chats sacrés, qui devait donc se trouver de l'autre côté de la πλατεῖα, tandis qu'à l'Isieion correspond "la rue de pharaon" (note à la l. 44). Pour ce dossier démotique dans son ensemble, cf. Pestman 1965, n° 61.

113 av. J.-C. (P. Lond. III 880, 23, avec les lectures de BL I), division de biens : ici, le bien est bordé sur trois côtés par des maisons, et à l'ouest par la

² Pour ce mot, cf. Walbank *ad loc.*

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

πλατεία ὁδὸς τῶν θεῶν. C'est le n° 17 de Pestman 1965. Pestman 1969, n. 197 p. 76, sur les différentes désignations de cette voie : δρόμος (*P. Adl.* 1 II 5 (134 ap. J.-C.), cf. cependant C.-D. *sv* Παθῦρις), πλατεία ὁδός, et une expression démotique signifiant "route de dieu" (*P. Adl. dém.* 2, 5 (124 ap. J.-C.)). **même année** (*P. Stras.* II 85, 22), **partage de biens** : il s'agit du même partage que dans le document précédent, refait le jour même. Cf. Pestman 1965 p. 63 (n° 18) pour l'historique de cette modification.

Thermes d'Himère II^e/I^{er} s. av. J.-C. (IGDS 202, 5), inscription honorifique : entre autres mérites, "ayant procédé, à ses frais, au pavement de la πλατεία avec de la pierre à aiguiser, depuis la porte littorale", τ[ὰν | σ]τρῶσιν τᾶς πλατείας τὰ[ν | ἀ]πὸ τοῦ λίθου τοῦ | θηγανείτα ἀπὸ τᾶς | π]ύλας τᾶς παρὰ | θάλασσαν ἐκ τοῦ ἰδίο[υ | π]ορήσαντα (4-10).

Diodore de Sicile XII 10, 7 : fondation de Thourioi. La ville est coupée par quatre πλατεῖαι dans la longueur, et trois dans la largeur, toutes pourvues d'un nom emprunté à une divinité tutélaire (τὴν δὲ πόλιν διελόμενοι κατὰ μὲν μῆκος εἰς τέτταρας πλατείας, ὧν καλοῦσι τὴν μὲν μίαν Ἡράκλειαν, τὴν δὲ Ἀφροδισίαν, τὴν δὲ Ὀλυμπιάδα, τὴν δὲ Διονυσιάδα, κατὰ δὲ τὸ πλάτος διεῖλον εἰς τρεῖς πλατείας, ὧν ἡ μὲν ὠνομάσθη Ἡρώα, ἡ δὲ Θουρία, ἡ δὲ Θουρίνα). Puis on trace les στενωποί et l'on bâtit les maisons.

XVII 52, 3 : description d'Alexandrie. "Elle comporte une πλατεία qui coupe la ville presque en son milieu, de dimensions et d'une beauté étonnantes : allant en effet d'une porte à l'autre, elle est longue de quarante stades, et large d'un plèthre, et tout entière ornée de maisons et sanctuaires au décor luxueux", ἔχει πλατεῖαν μέσην σχεδὸν τὴν πόλιν τέμνουσαν καὶ τῷ τε μεγέθει καὶ κάλλει θαυμαστήν· ἀπὸ γὰρ πύλης ἐπὶ πύλην διήκουσα τεσσαράκοντα μὲν σταδίων ἔχει το μῆκος, πλέθρου δὲ τὸ πλάτος, οἰκιῶν δὲ καὶ ἱερῶν πολυτελέσι κατασκευαῖς πᾶσα κεκόσμηται.

Alexandrie 13 av. J.-C. (Olsson 1920 n° 9 = BGU IV 1141, 28), brouillon de lettre : l'auteur, un affranchi écrivant à son patron, fait référence à un outrage et à une fuite (empêchée ?). Dans ce contexte, mais d'une manière obscure à cause d'une lacune, quelque chose est situé dans la πλατεία, localisation ensuite biffée par l'auteur, et

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

suivie d'un ou de plusieurs mot(s) illisible(s). "Quel outrage il m'a en effet infligé dans le jardin et dans la maison, devant Térentius, Priamos, Philoxénos et Hilaros – s'il était possible d'écrire des larmes, je te l'aurais écrit avec mes larmes, et dans la Plateia ils nous ont coupé la voie (?) hors du jardin (fin du récit, la phrase suivante évoquant le témoignage de certains émissaires)", [ὄϊαγ] (Οἶαν réécrit au-dessus) γὰρ ὕβριν μοι πεπόηκεν ἐν τῷ κήπῳ καὶ ἐν | τῇ οἰκίᾳ Τερεντίου παρόντος καὶ Πριάμου καὶ Φιλοζένου καὶ Ἰλάρου ἢ ἦν δάκρυα | σοὶ γράφειν γεγραφήκειν ἂν ἀπὸ τῶν δακρύων καὶ [ἐν τῇ Πλατείᾳ] ἀπεκάρπισαγ | τὸν ἡμῶν ἐκ τοῦ κήπου δρόμ(ον) (26-29). Olsson interprète ἀποκαρπίζω (littéralement "prendre le fruit de", d'où "recolter", "jouir de", cf. *LSJ* et *DGE sv*) comme signifiant "dérober", sans cependant fournir un parallèle probant. Faut-il entendre "ils ont tiré parti de notre fuite" ?

Strabon XVII 1, 10 : description d'Alexandrie. La ville "est tout entière découpée par des voies accessibles aux chevaux et aux voitures, dont deux particulièrement larges, s'ouvrant sur plus d'un plèthre de largeur, qui se coupent l'une l'autre en deux et à angle droit", ἅπαντα μὲν ὁδοῖς κατατέμνεται ἰππηλάτοις καὶ ἄρμαθλάτοις, δυοὶ δὲ πλατυτάταις, ἐπὶ πλέον ἢ πλέθρον ἀναπεπταμέναις, αἱ δὲ διχὰ καὶ πρὸς ὀρθὰς τέμνουσιν ἀλλήλας (§ 8). "La πλατεῖα qui va dans le sens de la longueur s'étend depuis la Nécropole jusqu'à la Porte Canopique, en longeant le gymnase", ἀπὸ δὲ τῆς Νεκροπόλεως ἢ ἐπὶ τὸ μῆκος πλατεῖα διατείνει παρὰ τὸ γυμνάσιον μέχρι τῆς πύλης τῆς Κανωβικῆς (§ 10). C'est donc la Voie Canopique.

Flavius Josèphe Guerre des Juifs I 425 : Hérode "ne fit-il pas paver de marbre poli la πλατεῖα d'Antioche de Syrie, longue de vingt stades, qu'on fuyait à cause de la boue, et ne l'orna-t-il pas d'un portique sur toute sa longueur, pour offrir un refuge contre la pluie ?", τὴν δ' Ἀντιοχέων τῶν ἐν Συρίᾳ πλατεῖαν οὐ φευκτὴν οὖσαν ὑπὸ βορβόρου κατέστρωσέν τε, σταδίων εἴκοσι τὸ μῆκος οὖσαν, ξεστῆ μαρμάρῳ καὶ πρὸς τὰς τῶν ὑετῶν ἀποφυγὰς ἐκόσμησεν ἰσομήκει στοῶ;

Antiquités juives XVI 148 : "pour les habitants d'Antioche de Syrie, cette si grande ville, que coupe dans la longueur une πλατεῖα, en ornant celle-ci de portiques sur chaque côté et en pavant de pierre polie la chaussée qui était à l'air libre, il contribua considérablement à l'ornement (de la ville) et au confort des habitants", Ἀντιοχεῦσι δὲ τοῖς ἐν Συρίᾳ μεγίστην πόλιν οἰκοῦσιν, ἦν κατὰ

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

μήκος τέμνει πλατεῖα, ταύτην αὐτὴν στοαῖς κοσμήσας παρ' ἐκάτερα, καὶ λίθῳ τὴν ὑπαιθρον ὁδὸν ξεστῶ καταστορέσας, πλεῖστον εἰς κόσμον καὶ τὴν τῶν οἰκοῦντων εὐχρηστίαν ὠφέλησεν.

Oxyrhynchos 61/62 ap. J.-C. (P. Oxy. XLVI 3272, 7), liste de quartiers : "Quatrième rouleau pour (ou "section de" ?) la métropole, du Camp des Lyciens, du Dromos de Thoéris, du Dromos du Gymnase, du Mètrôon, de la Propriété d'Héraclès, de la Πλατεῖα", δ' τόμος μητροπόλεως | Λυκίων Παρεμβολῆς | Δρόμου Θοήριδος | Δρόμου Γυμνασίου | Μητρώου | Ἡρακλέους τό(πων) | Πλατείας. C'est la plus ancienne attestation de ce quartier, cf. C.-D. *suppl.* 3 sv Ὁξυρύγγων πόλις.

II^e s. ap. J.-C. (P. Köln VI 279, 4), déclaration de perte : selon *l'ed. pr.*, la perte a eu lieu dans la πλατεῖα, mais Rea 1989 propose (p. 203) [δὲ τῇ ἐν | τῇ πλα[τεῖα (env. 7 lettres) κη|ρυκίνη, "qu'il donne au bureau de l'association des crieurs publics qui se trouve dans la πλατεῖα (...)", la lacune contenant le nom de la πλατεῖα en question.

Nouveau Testament Matthieu 6, 5 : les hypocrites "aiment à prier debout dans les synagogues et aux coins des πλατεῖαι, pour que les gens les voient", φιλοῦσιν ἐν ταῖς συναγωγαῖς καὶ ἐν ταῖς γωνίαις τῶν πλατειῶν ἐστῶτες προσεύχεσθαι, ὅπως φανῶσιν τοῖς ἀνθρώποις. **12, 19 :** l'auteur cite *Isaïe* 42, 2, mais dans un texte différent de la Septante, "et personne n'entendra sa voix dans les πλατεῖαι" (οὐδὲ ἀκούσει τις ἐν ταῖς πλατεῖαις τὴν φωνὴν αὐτοῦ), au lieu de "et l'on n'entendra pas sa voix dehors" (οὐδὲ ἀκουσθήσεται ἔξω ἢ φωνὴ αὐτοῦ).

Luc 10, 10 : "si vous entrez dans une ville et qu'on ne vous reçoive pas, sortez dans les πλατεῖαι et dites etc.", εἰς ἣν δ' ἂν πόλιν εἰσέλθητε καὶ μὴ δέχωνται ὑμᾶς, ἐξελθόντες εἰς τὰς πλατείας εἶπατε κτλ. **13, 26 :** quand Dieu aura fermé sa porte, il ne servira à rien de lui dire "tu nous a instruits dans les πλατεῖαι", ἐν ταῖς πλατεῖαις ἡμῶν ἐδίδαξας. **14, 21 :** parabole du festin de noces. Le maître de maison dont les invitations ont été déclinées invite ceux qui ne l'étaient pas : (à son serviteur) "sors vite dans les πλατεῖαι et les ῥῦμαι de la ville, et ramène ici les mendiants, les estropiés, les aveugles et les boiteux", ἐξελθε ταχέως εἰς τὰς πλατείας καὶ ῥύμας τῆς πόλεως καὶ τοὺς πτωχοὺς καὶ ἀναπίρους καὶ τυφλοὺς καὶ χωλοὺς εἰσάγαγε ὧδε. **Actes 5, 15 :** on sort les malades dans les πλατεῖαι

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

(ὥστε καὶ εἰς τὰς πλατείας ἔκφερειν τοὺς ἀσθενεῖς) pour que l'ombre de Pierre passant les guérisse.

Apocalypse 11, 8 : "leurs cadavres sur la πλατεῖα de la grande cité", τὸ πτώμα αὐτῶν ἐπὶ τῆς πλατείας τῆς πόλεως τῆς μεγάλης (Sodome symbolique). **21, 21** : dans la Jérusalem future il y a douze portes, et "la πλατεῖα de la ville est de l'or pur, du cristal transparent", ἡ πλατεῖα τῆς πόλεως χρυσίον καθαρὸν ὕαλος διαυγής. **22, 2** : "au milieu de sa πλατεῖα" (ἐν μέσῳ τῆς πλατείας αὐτῆς) il y a un fleuve et des arbres.

Plutarque Thésée 27, 4 : à Athènes, les tombeaux des guerriers tombés contre les Amazones sont "à côté de la πλατεῖα qui mène le long de l'hérôon de Chalcodon vers la porte qu'on dit aujourd'hui 'du Pirée'", περὶ τὴν πλατεῖαν τὴν φέρουσαν ἐπὶ τὰς πύλας παρὰ τὸ Χαλκῳδοντος ἡρώον, ἃς νῦν Πειραικὰς ὀνομάζουσι.

Dion 46, 2 : à Syracuse, Dion, qui est entré "par la rue dite 'Hecatompédos'"(εἰς τὴν Ἑκατόμπεδον λεγομένην 45, 5), avance avec ses troupes vers l'acropole "à travers le sang, le feu et les nombreux cadavres gisant dans les πλατεῖαι", δι' αἵματος καὶ πυρὸς καὶ νεκρῶν πολλῶν κειμένων ἐν ταῖς πλατεῖαις.

Hermoupolis 107 ap. J.-C. (P. Amh. II 64, 3), décision préfectorale : l. 2-3 "au sujet de la dépense affectée aux bains en train d'être refaits à neuf et à la πλατεῖα (ou "aux bains et à la πλατεῖα en train etc.)", περὶ δαπάνης εἰς τὸ ἐκ καινῆς κατασκευαζόμενον | βαλανεῖον καὶ τὴν πλατεῖαν.

148 ap. J.-C. (P. Vind. Sal. 11, 6-7, 7-8, 10, 11-12 et 20-21), contrat de location : il s'agit de "la moitié qui t'appartient d'une πλατεῖα privée et d'une seule salle-à-manger qui donne sur cette même πλατεῖα, et de l'accès conduisant jusque sous le portique sud de la πλατεῖα des Daces ; loyer pour la moitié de la πλατεῖα et de la salle-à-manger etc.", τὸ ὑπαρχον σοι ἡμισυ μέρος πλατείας ἰδίᾳς καὶ τοῦ ἐπὶ τῆς αὐτῆς πλατείας ἀνδρῶνος ἐνὸς καὶ εἰσόδου καὶ ἐξόδου φεροῦσης ὑπὸ τὴν νοτίην στολᾶν τῆς Δακτικῆς πλατείας ἐγοικίου | ὑπὲρ τοῦ ἡμίους μέρους τῆς τε πλατείας καὶ τοῦ ἀνδρῶνος κτλ. (6-12). La restauration de ἰδίας est due à l'opposition implicite supposée avec δημοσία (cf. ad 7) et à la brièveté de la lacune. Pour la date, cf. BL VII.

fin II^e ou III^e s. ap. J.-C. (P. Amh. II 98, 3), transaction immobilière : la ou les cour(s) et une autre partie d'un bien "donnant sur la πλατεῖα de Sarapis",

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

βαλλουσ() ἐπ[ί] τὴν Σαραπιακ(ήν) πλατειαν). L. 2 un autre bien est probablement située près du λιθόστρωτος δρόμος d'Hermès (cf. *P. Oxy.* XVII 2138, 14-15 n.), qui est le grand axe nord-sud de la ville.

Apollonopolite d'Heptakômia – Heptakômia 116 ap. J.-C. (*P. Brem.* 23, 2, 11, 33, 42 et 53), répartition des vigiles par secteur : titre du document "Répartition de la garde des avenues et des rues qui sont dans la métropole", Διάταξις παραφυλακῆς πλατειῶν καὶ ῥυμῶν τῶν ὄγ[των] ἐν τῇ μητρόλ(ει) (2-3). L'un des secteurs va d'une maison "jusqu'à la πλατεῖα de la Porte" (μέχρι πλατείας Πύλης 11) ; un autre, d'une ῥύμη jusqu'à une maison, " et, après l'angle, vers la πλατεῖα des Cordonniers" (καὶ ἐπιστρέψας εἰς πλατεῖαν Σκυτέων 32-33), jusqu'à une ῥύμη ; un autre encore, d'une maison "jusqu'à la πλατεῖα qui mène à Zbekthêi (un faubourg de la ville)" (μέχρι πλατείας φερούσης εἰς Ζβεχθῆι 42-43) ; un dernier, de la partie nord du δρόμος d'Aphrodite "jusqu'à la πλατεῖα des fils de Pachymis, fils de Paanouphis" (μέχρι πλατείας υἱῶν Παχύμιος Παανούφιου 53-54).

Apamée de Syrie 116 ap. J.-C. (*Rey-Coquais* 1973, p. 41-46 n° 2, 17), inscription honorifique : "ayant construit les thermes, le portique en façade qui donne sur la πλατεῖα et la basilique adjacente", κτίσαντα τὰς θερμὰς καὶ τὴν πρὸ αὐτῶν ἐπὶ τῆς πλατείας στοὰν καὶ τὴν παρακειμένην βασιλικήν (16-18).

Éphèse 114-117 ap. J.-C. (*Thür* 1989, p. 70-73, n° 2 = *IK Ephesos* n° 422A, 1), dédicace : pavement (?) d'une πλατεῖα partant d'une porte monumentale ([- -]ς πλατείας τῆς ἀπὸ τοῦ προπύλο[υ]).

fin du II^e s. ap. J.-C. (*IK Ephesos* n° 3080, 3-4), inscription honorifique : les dédicataires se désignent comme ἡ πλατεῖα.

deuxième moitié du II^e-première moitié du III^e s. ap. J.-C. (*IK Ephesos* n° 454d avec *IK* 17, 1 *add.* 454) : dans les latrines du gymnase de Védius, des places sont réservées à des associations, notamment à la πλατεῖα Branchianè (πλατείας Βραγχιανῆς, à côté des banquiers, des travailleurs de chanvre du portique de Servilius, des vendeurs de laine, etc.). Pour la date, cf. Dittman-Schöne 2001, p. 129.

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

même période (IK Ephesos n° 626, 6), dédicace : il s'agit d'une statue dans le stade, dont le dédicataire a donné de l'argent "pour l'aménagement de la πλατεία Dorée", εἰς τὴν τῆς Χρυσῆς πλατείας | κατασκευήν.

époque impériale (IK Ephesos n° 2298A, 5), inscription funéraire : les dédicataires sont "les habitants de la πλατεία (...)", οἱ τὴν | - - - πλ]ατεῖαν κατοικοῦντε[ς.

proverbe (Zénobios V 88 Leutsch-Schneidewin, compilation du début du II^e s. ap.

J.-C.) : sa première attestation est chez Zénobios, mais il est sans doute plus ancien (comédie attique ?). "Des Sybarites dans une πλατεία : proverbe appliqué à ceux qui ont une démarche pompeuse", Συβαρίται διὰ πλατείας· παροιμία ἐπὶ τῶν σοβαρῶς πορευομένων. Διὰ πλατείας implique qu'ils vont d'un bout à l'autre de la πλατεία.

Apamée de Phrygie peut-être époque flavienne (IGR IV n° 791, 22), inscription

honorifique : les dédicataires sont "les commerçants de la πλατεία des Thermes", οἱ ἐπὶ τῆς θερμαίας πλατείας ἐργασταί. Cf. V.4.1 Dittman-Schöne. Pour ἐργασταί "commerçants" plutôt qu'"artisans", cf. Robert *OMS* I p. 543.

II^e s. ap. J.-C. (IGR IV n° 788, 20, 789, 14-15 et 790, 15-16 et 29-31), idem : il s'agit en fait de deux paires d'inscriptions en l'honneur d'un père et de son fils à chaque fois, érigées l'une par "les artisans de la πλατεία Cordonnrière" (οἱ ἐν τῇ σκυτικῇ πλατεία τεχνῖται), l'autre par "ceux de la πλατεία des Thermes" (οἱ ἐν τῇ θερμαία πλατεία). Cf. V.4.2 (n° 788-789) et 3 (n° 790) Dittman-Schöne, datées respectivement d'environ 160 et du milieu du II^e s. ap. J.-C.

époque impériale (CIG n° 3960b I. 5-6), dédicace : "il a laissé sa statue à ("dans" ?) la πλατεία Très-Sacrée", ἦσεν | τὸν ἀνδριάντα τῆ ἱεροτάτῃ πλατία

Myra (Lycie) 146 ap. J.-C. (IGR III n° 704 II A, 12), inscription honorifique :

l'honoré a donné de l'argent "pour l'aménagement du portique en façade des bains qui ont été aménagés sur la πλατεία", εἰς τε κατασκευῆ[ν] στοᾶς πρὸ τοῦ κατασκευασμένου βαλανείου [πρ]ὸς τῆ [π]λ[α]τεία.

Pergame 142 ap. J.-C. (OGIS n° 491, 9), inscription honorifique : les dédicataires sont "ceux qui habitent la πλατεία des Paspasites" (οἱ κατοικοῦντες | τὴν Πασπαρειτῶν | πλατεῖαν 7-9), c'est-à-dire des membres de la tribu nommée d'après un grand bienfaiteur de la ville, Diodoros Paspasos. Cf. I.7.2 Dittman-Schöne (date).

Saittai (Lydie) deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (TAM V 1 n° 79, 2 ; 80, 2 ; 81, 4 ; et 146, 4-6 ; Malay-Gül 1981, n° 7, 3 (SEG 31, 1026) ; Naour 1983, n° 19, 4-5), inscriptions funéraires : fraction d'une série d'inscriptions du même type, datant d'entre les années 140 et 220, où une association rend un honneur posthume à l'un de ses membres. La corporation des cordonniers est généralement désignée comme une πλατεία (ή πλατεία τῶν σκυτέων (TAM V 1 n° 80, 81 et 146), avec une fois l'accord du verbe au pluriel (n° 79). On comparera la plus ancienne de ces inscriptions (Bakır-Barthel-Müller 1979, n° 25, 3-4 = SEG 29, 1183), qui a ἡ σύνοδος τῆσκυτικῆς. On a aussi une fois la πλατεία des travailleurs de lin (ή πλατεία τῶν λεινουργῶν, avec accord du verbe au pluriel, Malay-Gül), désignée dans les inscriptions plus tardives comme συνεργασία ou ὁμότεχνον, les autres corporations étant dites, notamment, συμβίωσις, σύνοδος, γειτοσύνη/γειτονία. Enfin, une inscription mentionne simplement ἡ πλατεία, sans autre précision (Naour). Cf. Dittman-Schöne III.3.10, 20-23 et 24.

Artémidore Clef des songes I 76 : rêver qu'on chante ἐν ὁδῶ (sans doute "sur la route", "en chemin", plutôt que "dans la rue") est bon signe, mais pas qu'on le fasse aux bains (extinction de voix), ni "sur l'agora ou dans les πλατεῖαι" (ἐν ἀγορᾷ ἢ πλατεῖαις), car cela présage le ridicule pour le riche, la folie pour le pauvre. **II 26 deux fois** : voir des excréments "dans la πλατεία, sur l'agora ou dans tout lieu public" (ἐν πλατεία καὶ ἐν ἀγορᾷ καὶ ἐν παντὶ δημοσίῳ χωρίῳ) indique qu'il faut éviter ces lieux et même parfois ne pas sortir de chez soi. C'est aussi un très mauvais signe, présageant la colère des dieux et la haine des hommes, que de rêver qu'on se soulage "dans le temple d'un dieu, sur l'agora, dans une πλατεία ou dans des bains" (ἐν ναῶ θεοῦ ἢ ἐν ἀγορᾷ ἢ ἐν πλατεία ἢ ἐν βαλανείῳ). **III 62** : rêver de l'agora a diverses significations, bonnes ou mauvaises, et "les théâtres, les πλατεῖαι, les faubourgs, les sanctuaires, les promenades et tous les lieux publics ont le même sens que l'agora", θέατρα δὲ καὶ πλατεῖαι καὶ προάστεια καὶ τεμένη καὶ περίπατοι

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

καὶ πάντα τὰ κοινὰ τὸν αὐτὸν τῇ ἀγορᾷ λόγον ἔχει. **V 67** : il s'agit cette fois d'un rêve réel. Le rêveur se regardait dans un miroir de barbier "dressé dans la πλατεῖα près de l'agora", ἐστὸς ἐν τῇ πλατεῖα πλησίον ἀγορᾶς. Or ce miroir faisait allusion à la prostituée avec laquelle il vivait (dans la réalité).

Pollux Onomasticon I 220 : vocabulaire de l'équitation. "Parmi les lieux faciles (pour le cavalier), on a les hippodromes, les λεωφόροι ("grand-routes"), les ἀμαξήλατοι ("voies carrossables"), les πλατεῖαι, les espaces dégagés", ἐν τοῖς εὐκόλοις ἵππόδρομοι, λεωφόροι, ἀμαξήλατοι, πλατεῖαι, εὐρυχώρια.

IX 38 : "en plus de cela, on peut appeler les ὁδοὶ larges λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξήλατοι et ἱππήλατοι, et les ὁδοὶ étroites στενωποί et λαῦραι (...) On peut aussi trouver pour cela les mots ῥύμη et πλατεῖα, comme on dit de nos jours", ἐπὶ δὲ τούτοις τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἄν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοῖης καὶ ἀμαξήλατους καὶ ἱππηλάτους, τὰς δὲ στενὰς στενωποὺς καὶ λαύρας [...] Τάχα δ' ἂν εὐροὶς καὶ ῥύμην εἰρημένην καὶ πλατεῖαν, ὡς οἱ νῦν λέγουσι.

Canatha (Arabie), 185-188 ap. J.-C. (IGR III n° 1230, 6), inscription honorifique : les dédicataires sont des gens de Sia, liés d'une manière ou d'une autre (lacune) à la ἱερὰ πλατεῖα de Canatha.

Antinooupolis (ou Alexandrie) vers 187 ap. J.-C. (Sijpesteijn-Worp 1977 p. 146-152 = SB XIV 11978, 43), comptes privés : il s'agit de revenus locatifs, tirés de boutiques, dont une partie est située dans la πλατεῖα (ἐργαστηρίω(v) ἐπὶ τῆς πλατείας), et une autre dans la ῥύμη (l. 50 καὶ ἐπὶ τῆς ῥύμης ἐργαστηρί[ων]). La localisation est suggérée par les l. 36-38, Antinooupolis étant plus probable selon les éditeurs.

Méliton de Sardes Sur la Pâque 94, l. 724 : meurtre du Christ "au milieu de la πλατεῖα et de la ville", ἐπὶ μέσης πλατείας καὶ πόλεως.

Aphrodisias (Carie) deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (CIG n° 2782, 21), inscription honorifique : l'honoré a donné de l'argent pour le théâtre et le gymnase, entre autres, "et ce chantier, celui de la πλατεῖα, des deux côtés, du début jusqu'à la fin, des fondations jusqu'à la corniche, s'est déroulé et se déroulera avec félicité",

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

καὶ τὸ ἔργον δὲ τοῦτο τὸ τῆς πλατείας ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν ἐξ ἀρχῆς μέχρι τέλους | ἐκ θεμελίων μέχρι γείσους εὐτυχῶς γέγονε καὶ γενήσεται. Il s'agit donc sans doute de l'érection d'une colonnade. Cf. Laum *Stiftungen* II n° 108.

Thyatire (Lydie) II^e s. ap. J.-C. (TAM V 2 n° 970, 9), inscription honorifique :
l'honoré, "ayant supervisé les travaux de la πλατεία Sacrée", ἐργεπιστατήσαντα | ἱερῶς πλατείας.

localité égyptienne II^e s. ap. J.-C. (P. Vind. Sal. 2, 9), minutes d'un débat autour d'un point de protocole (?) : il s'agit peut-être de l'exposition d'une statue d'Isis "dans le Sarapieion qui est sur la πλατεία d'Hadrien", ἰὲν τῷ ἐπὶ τῆς Ἀδριανῆς πλατείας Σαραπίου.

Sextus Empiricus *Esquisses pyrrhoniennes* I 19 [188] : le philosophe illustre les "expressions elliptiques" (φωναὶ ἐλλιπεῖς) par des adjectifs substantivés, notamment "lorsque nous disons 'πλατεία', nous voulons dire 'πλατεία ὁδός'", ὅταν λέγομεν "πλατεία", δυνάμει λέγομεν "πλατεία ὁδός".

Apollonia du Rhyndakos (Mysie) époque impériale (CIG n° 3705, 7), dédicace : le dédicataire "a fait paver à ses frais la πλατεία depuis la maison de pesée jusqu'au renforcement (ou "aux latrines" ?)", ἔστρωσεν ἐκ | τῶν ἰδίων τὴν πλατεῖαν ἀπὸ | τοῦ ζυγοστασίου μέχρι | τῆς ὑποχωρήσεως.

Synnada (Phrygie) époque impériale (Robert *Asie Mineure*, p. 156), dédicace :
l'honoré a laissé de l'argent "pour l'aménagement de la πλατεία", εἰς κατασκευὴν πλατείας.

Mylasa (Carie) époque impériale (IK Mylasa n° 403, 3-4), inscription honorifique :
les dédicataires sont "les habitants de la πλατεία (...) près du (...)" (οἱ ἐκ τῆς πλατείας τῆς Λ[]Α[]ΔΙΚΗΣ πρὸς τῷ | Ε[]ΒΩ Μ[] ΣΟ πλατεῖται). Blümel *ad loc.* n'est pas clair sur l'étendue des lacunes, mais les premières doivent cacher un adjectif en -ική constituant le nom de la πλατεία, et Blümel propose sans certitude de lire à la fin μ[ε]σοπλατεῖται, "habitants de la πλατεία Médiane", ce qui impliquerait donc un double nom.

* * *

Composés.

ἱεροπλατίη et ἱεροπλατεῖται

Milet époque impériale (Milet II 3, n° 403) inscription topographique : l'inscription, placée dans la muraille, dit seulement ἱεροπλατίη τῶν | φιλόπλων, "avenue sacrée des amateurs de combats de gladiateurs". Cf. Robert *Gladiateurs* p. 26-27 pour l'interprétation de φίλοπλοι. Ἱεροπλατίη est étrange, car on attend *ἱεροπλάτεια. Faute d'iotacisme et -η pseudo-ionien archaïsant ? Pour la désignation elle-même, cf. le quartier des Hiéroniques et les platéarques des habitants du Quartier sacré à Amastris.

Istros (Scythie Mineure) vers 150-175 ap. J.-C. (IScM I 57, 32), inscription honorifique : l'honorée a distribué du vin à diverses associations religieuses et notamment "aux habitants de la πλατεῖα Sacrée"(ἱεροπ[λ]ατεῖταις).

ξυστοπλατεῖται

Smyrne (probablement) fin du II^e s. ap. J.-C. (IK Smyrna II 1, n° 714), support de bannière : sur le support en bronze on lit "(appartient) à la confrérie des habitants de la πλατεῖα du Xyste, Stéphanos étant trésorier", Συνβιώσεως | ξυστοπλα|τειτῶν, τα|μιεύοντος | Στεφάνου.

πλατεάρχαι

Amastris 258 ap. J.-C. (Robert *Asie Mineure*, p. 151-152), inscription funéraire : de chaque côté du cadre du texte se trouvent des couronnes contenant, à gauche "Ἰᾶμφοδον des Hiéroniques" (Ἱεροινεικῶν | τὸ ἶμφοδον), à droite "les platéarques des habitants de Ἰᾶμφοδον Sacré" (Ἱεραμ|φοδειτῶν | πλατε|άρχαι).

Ἱεροπλατίη – quelle que soit l'explication des deux syllables finales – et *ξυστοπλάτεια sont des composés déterminatifs signifiant respectivement "l'avenue

ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)

sacrée"³ et "l'avenue du Xyste" (le xyste étant une piste ou une promenade fermée, cf. Hellmann *Recherches sv ξυστόν*). Ἱεροπλατεῖται et ξυστοπλατεῖται sont formés sur *ιεροπλάτεια et *ξυστοπλάτεια comme βαλανείτης "garçon de bain" (Polybe) sur βαλανεῖον.

³ Ou "du sanctuaire" si l'on suppose πλατεῖα τοῦ ἱεροῦ.

7. Le vocabulaire des voies urbaines chez Pollux (*Onomasticon* IX 35-39).

Je reprends le texte de Bethe, avec quelques modifications justifiées à leur place dans les catalogues d'occurrences. Il faut garder à l'esprit que ce texte est recomposé à partir de plusieurs abrégés différents.

Τὰ δὲ τῆς πόλεως μέρη κτλ. Τὰ δ' ἔνδον ἀγυιαί μὲν κατὰ Ξενοφῶντα καὶ καθ' Ὅμηρον, ἀφ' ὧν ἡ εὐρύαγυια Ὀμήρω (36) πεποιήται, καὶ Ἀπόλλων Ἀγυιεύς. Ταῦτα δὲ καὶ ἄμφοδα ἔστιν εὐρεῖν κεκλημένα οὐ παρ' Ἀριστοφάνει μόνον, εἰπόντι ἐν Θεσμοφοριαζούσαις:

Ἄμφοδον ἐχρῆν αὐτῷ τεθεῖσθαι τοῦνομα,

ἀλλὰ καὶ παρ' Ὑπερείδῃ ἐν τῷ περὶ ἀντιδόσεως πρὸς Πασικλέα: “τὴν οἰκίαν τὴν μεγάλην τὴν Χαβρίου καλουμένην καὶ τὸ ἄμφοδον”. Καλοῖτο δ' ἂν καὶ κῶμαι ταῦτα, ὅθεν καὶ κωμήτας τοὺς γείτονας καὶ κωμήτιδας ὠνόμαζον Ἀριστοφάνης γοῦν ἐν μὲν Δράμασιν ἢ Κενταύρω ἔφη “ἐν κωμήτισι καπηλοῖς ἐπίχαρτον”, ἐν δὲ Λυσιστράτῃ

πλὴν ἢ γ' ἐμὴ κωμήτις:

(37) Ἴων δὲ ἐν Φοίνικι σαφέστερον

ἀλλ' ὦ θυρέτρων τῶνδε κωμήται θεοί.

Δοκεῖ δέ μοι καὶ ὁ κῶμος ἀπὸ ταύτης ὠνομάσθαι τῆς κώμης, καὶ τὸ ἐγκώμιον ἐπὶ ταῖς νίκαις ἐπαδόμενον. Τοὺς μὲν δὴ γείτονας καὶ προσοίκους καὶ συνοίκους καὶ παροικούντας καὶ προσοικούντας, τάχα δὲ καὶ παροίκους καὶ ἀγχιθύρους ἐρεῖς, Εὐπολις δὲ ἐν Κόλαξι καὶ συμπαροίκους εἴρηκεν. Ἐπὶ δὲ τούτοις τὰς μὲν εὐρυτέρας ὁδοὺς λεωφόρους ἂν καὶ ἀμαξιτοὺς καλοῖης καὶ ἀμαξηλάτους καὶ ἱππηλάτους, (38) τὰς δὲ στενάς στενωποὺς καὶ λαύρας, Ὀμήρου εἰπόντος

ἔκτοσθεν δ' ἐνσταθέος μεγάρου

ἦν ὁδὸς ἐς λαύρην.

Τάχα δ' ἂν εὐροῖς καὶ ρύμην εἰρημένην καὶ πλατεῖαν, ὡς οἱ νῦν λέγουσι, Φιλήμονος μὲν ἐν Πανηγύρει εἰπόντος

τὴν πλατεῖάν σοι μόνον

ταύτην πεποίηκεν ὁ βασιλεύς;

Φιλιππίδης δὲ ἐν Φιλευριπίδῃ

POLLUX

πόστην τειφόδαος ὡς εἶναι παιδάριον ῥύμην; τρίτην.

Ὁ γὰρ στενωπὸς οὗτος ἐν Ἀθήναις ἦν· καὶ Λακιάδαις
ὀρθῶς γε τὴν ῥύμην ὀδοιπορήκαμεν.

(39) Καὶ τὸ μὲν πλῆθος τῶν οἰκοδομημάτων οἰκίαι καὶ συνοικίαι κτλ.

Les parties de la ville etc. (les murs et les portes). Ce qu'il y a à l'intérieur, ce sont des ἀγυιαί pour Xénophon et Homère, d'où ἡ εὐρύαγυια, créé par Homère, (36) et Apollon Agyieus. On peut également trouver cela appelé ἄμφοδα, non seulement chez Aristophane, qui dit dans les *Thesmophories* :

"C'est Amphodos, le nom qu'il aurait fallu lui donner",

mais aussi chez Hypéride, dans le discours *Sur l'échange, contre Pasiclès* : "la vaste maison dite "de Chabrias" et l'ἄμφοδον. Cela peut également se dire κῶμαι, d'où vient que l'on appelait les voisins également κωμηῆται et κωμήτιδες. Aristophane, en tout cas, d'abord dans les *Représentations ou le Centaure*, a dit : "source de joie parmi les κωμήτιδες cabaretières", et dans *Lysistrata* :

"sinon ma κωμηῆτις".

(37) Ion est plus clair dans *Phoinix* :

"ὁ δῖε κωμηῆται de ces vantaux".

Il me semble que le κῶμος également fut nommé d'après cette κώμη, ainsi que l'ἐγκώμιον qui est chanté en l'honneur des victoires. Les voisins, donc, tu les diras πρόσοικοι, σύνοικοι, παροικοῦντες, προσοικοῦντες, et peut-être πάροικοι et ἀγχίθυροι ; Eupolis dans les *Flatteurs* a même dit συμπάροικοι. En plus de cela, on peut appeler les ὀδοί larges λεωφόροι et ἀμαξιτοί, ainsi que ἀμαξήλατοι et ἱππήλατοι, (38) et les ὀδοί étroites στενωποί et λαῦραι, Homère disant :

"en dehors du seuil du solide mégaron

était un passage vers une λαύρη".

On peut aussi trouver pour cela les mots ῥύμη et πλατεῖα, comme on dit de nos jours, Philémon disant dans la *Panegyrie* :

"c'est pour toi seul que le roi

a construit cette πλατεῖα ?",

et Philippidès dans le *Phileuripide* :

POLLUX

"(A) De quelle ρύμη s'agit-il (?), mon garçon ? – (B) De la troisième"

– ce στενωπός était en effet à Athènes –, et dans les *Lakiades* :

"nous avons suivi la bonne ρύμη".

(39) Et la plupart des édifices sont des οικίαι ou des συνοικίαι, etc.

Bibliographie

1. Ouvrages de référence.

- Andriotis = N. Andriotis *Lexikon der Archaismen in neugriechischen Dialekten*, Vienne 1974 (Öster. Ak. der Wiss., phil.-hist. Kl. Schriften der Balkankommission, Linguistische Abteilung 22).
- Bécares Botas = V. Bécares Botas *Diccionario de terminología gramatical griega*, Salamanca 1985.
- Bibl. Reallex.* = *Biblisches Reallexikon*, éd. K. Gallig, Tübingen 1977² (1937¹) (*Handbuch zum Alten Testament*, 1^{re} série, 1).
- Buck-Petersen = C. D. Buck et W. Petersen *A Reverse Index of Greek Nouns and Adjectives, Arranged by terminations with brief historical introductions*, Chicago 1945.
- Callebat-Fleury = L. Callebat et Ph. Fleury *Dictionnaire des termes techniques du De architectura de Vitruve*, 1995 Hildesheim-Zürich-New York (*Alpha-Omega. Reihe A. Lexika, Indizes, Konkordanzen zur klassischen Philologie* 123).
- C.-D. = A. Calderini et S. Daris *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, 5 vol., Le Caire, puis Madrid, puis Milan 1935-1987, avec 3 suppl. Milan 1988, Bonn 1996 et Pise 2003 (couvrant les publications jusqu'en 2001, *Biblioteca degli "Studi di Egittologia e di Papirologia"* 1).
- Checklist* = *Checklist of editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic papyri, ostraca and tablets*, éd. J. F. Oates, R. S. Bagnall, S. J. Clackson, A. A. O'Brien, J. D. Sosin, T. G. Wilfong et K. A. Worp, 2001⁵ (1974¹) (*BASP suppl.* 9) + version en ligne (<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>).
- DELG* = P. Chantraine (O. Masson, J.-L. Perpillou et J. Taillardat pour φ-ω) *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, 2 vol., Paris 1968-1980 (rééd. en 1 vol. avec suppl. sous la dir. d'A. Blanc, Ch. de Lamberterie et J.-L. Perpillou en 1999).
- DELL* = A. Ernout et A. Meillet *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris 1959⁴ (révisé par J. André en 1985 ; 1932¹).

BIBLIOGRAPHIE

- DGE* = *Diccionario Griego-Español*, éd. F. R. Adrados *et alii*, Madrid 1980- (vol. VI en 2002 - ἐκπελεκάω).
- DHLF* = *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'A. Rey, 3 vol., Paris 1998² (1992¹).
- Diez 1853 = F. Diez *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn 1853.
- DMAGR* = *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, 3 t., éd. R. Ginouvès, R. Martin *et alii*, Rome 1985-1998 (*ColLEFR* 84).
- DMic* = F. Aura Jorro *Diccionario micénico*, 2 vol., Madrid 1985-1993 (*DGE* annexe).
- Erichsen *Glossar* = W. Erichsen *Demotisches Glossar*, Copenhague 1954.
- Erman-Grapow = A. Erman et H. Grapow *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, 5 vol., Leipzig 1926-1931 + 7 vol. d'index, Leipzig, puis Berlin, 1937-1963.
- Fichtner = G. Fichtner *Corpus Galenicum. Verzeichnis der galenischen und pseudogalenischen Schriften*, Tübingen 1985.
- GELS* = *A Greek-English Lexikon of the Septuagint*, 2 vol., éd. J. Lust, E. Eynikel et K. Hauspie avec collab. G. Chamberlain, Stuttgart 1992-1996.
- GELNT* = *A Greek-English Lexicon of the New Testament and other Early Christian Literature*, F. W. Danker éd. (basé sur W. Bauer *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der frühchristlichen Literatur*, 6^e éd. K. et B. Aland), Chicago-Londres 2000³ (1957¹).
- Guide de l'épigraphiste* = *Guide de l'épigraphiste. Bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, éd. F. Bérard, D. Feissel, P. Petitmengin, D. Rousset, M. Sève *et alii*, Paris 2000³ (1986¹) (*Guides et inventaires bibliographiques* 6).
- Hannig *Ägyptisch-Deutsch* = R. Hannig *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v. Chr.)*, Mayence 1995 (*Kulturgeschichte der antiken Welt* 64).
- *Deutsch-Ägyptisch* = *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Deutsch-Ägyptisch (2800-950 v. Chr.)*, Mayence 2000 (*Kulturgeschichte der antiken Welt* 86).
- Hannig-Vomberg = R. Hannig et P. Vomberg *Kulturhandbuch Ägyptens. Wortschatz der Pharaonen in Sachgruppen*, Mayence 1999 (*Kulturgeschichte der antiken Welt* 72).
- Hatch-Redpath = E. Hatch et H. A. Redpath *A Concordance to the Septuagint and the other versions of the Old Testament (including the apocryphal books)*, 2 vol., Oxford 1897 (+ suppl. 1906).

BIBLIOGRAPHIE

- Hellmann *Recherches* = M.-Chr. Hellmann *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos*, Paris 1992 (BEFAR 278).
- Husson *OIKIA* = G. Husson *OIKIA. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Paris 1983 (Université de Paris IV - Paris-Sorbonne. Série "Papyrologie" 2).
- K.-B. = L. Koehler, W. Baumgartner, J. J. Stamm, B. Hartmann et collaborateurs *Hebräisches und aramäisches Lexikon zum Alten Testament*, 5 vol., Leyde-New York-Cologne [dern. vol.] 1967-1995³ (1953¹).
- LbGr = *Lexikon zur byzantinischen Gräzität, besonders des 9.-12. Jahrhunderts*, éd. E. Trapp et al., Vienne 1994- (dern. vol. paru en 2001 -κώφευστις).
- Lexiko = *Lexiko tis koinis Neoellinikis, Institutouto Neoellinikôn Spoudôn [Idryma Manoli Triantaphyllidi]*, Thessalonique 1998.
- Lexikon der Ägyptologie = *Lexikon der Ägyptologie*, 7 vol., éd. W. Helck, E. Otto et W. Westendorf, Wiesbaden 1975-1992.
- LfgrE = *Lexikon des frühgriechischen Epos*, éd. B. Snell, H.-J. Mette, G. Knebel, E.-M. Voigt, M. Meier-Brügger, Göttingen 1955- (dern. fasc. paru 19 (-πλέω) en 2001).
- LGPN = *Lexicon of Greek Personal Names*, 4 t., éd. P. M. Fraser, E. Matthews et al., Oxford 1987- (dernier vol. paru en 2000).
- LIV = *Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen*, dir. H. Rix, Wiesbaden 1998.
- LTUR = *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, éd. E. M. Steinby, 6 vol., Rome 1993-2000.
- Meyer-Lübke = W. Meyer-Lübke *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg 1935³ (1911¹) (*Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher* III 3).
- NEAEHL = *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, éd. E. Stern, A. Lewinson-Gilboa et J. Aviram, 4 vol., Jérusalem 1993.
- Niermeyer-van de Kieft = J. F. Niermeyer et C. van de Kieft *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, 2 vol., Leyde 1976.
- NTDAR = L. Richardson, jr. *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore-Londres 1992.
- ODCh = *The Oxford Dictionary of the Christian Church*, éd. F. L. Cross et E. A. Livingstone, Oxford 1997³ (1957¹).
- O.-T. = A. K. Orlandos et Y. N. Travlos *Lexikon archaiôn architektonikôn orôn*, Athènes 1986.

BIBLIOGRAPHIE

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la direction de P. Imbs jusqu'au t. VII, 16 t., Paris 1971-1994.

Untermann = J. Untermann *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg 2000.

WB = *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden, mit Einschluß der griechischen Inschriften, Aufschriften, Ostraka, Mumienbilder usw. aus Ägypten*, 4 t. et 3 suppl., F. Preisigke, E. Kießling, H.-A. Rupprecht, Berlin, puis Amsterdam, puis Wiesbaden 1925-2000 [dernier supplément couvrant les publications jusqu'en 1988].

2. Éditions, commentaires et traductions des textes littéraires.

Abrégé d'Hérodien : M. Schmidt.

Achille Tatiüs : Vilborg (comm.) ; Garnaud.

Actes de Paul et Thècle : Lipsius-Bonnet I (Lipsius).

Ælius Aristide : Keil *Aristides* (disc. 17-53) ; Lenz-Behr (disc. 1-16) ; Behr *Works* (tr.).

Ælius Dionysius : Erbse.

Alciphron : Schepers.

Alexis : Arnott *Alexis* (comm.).

L'Anti-atticiste : Bekker *AG I*.

Apollonios de Rhodes : Vian-Delage.

Apollonios le Sophiste : Bekker 1833.

Appien : Mendelssohn-Viereck ; *Appien CUF*.

Aratos : J. Martin (comm.).

Aristophane : Coulon-Van Daele ; MacDowell *Wasps* (comm.) ; Dunbar *Birds* (comm.) ; Olson *Peace* (comm.) ; *Sch. in Ar.*

Aristote : Louis *HA* ; Gigon (*Fr.*).

Arrien : Roos ; Brunt ; Bosworth (comm.).

Artémidore : Pack.

Athénée : Kaibel *Dipn.* ; Gulick ; Peppink *Epitome* ; Desrousseaux (à utiliser avec précaution, cf. compte-rendu de H. Erbse dans *Gnomon* 29 (1957) p. 290-296) ; *Ateneo*.

Babrius : Luzzato-La Penna.

Bacchylide : *Bacchylide CUF* ; Maehler *Lieder* (comm.) et *Bacchylides*.

BIBLIOGRAPHIE

- Bassarica* de Dionysios : Livrea 1973 (comm.).
- Callimaque : Pfeiffer ; Hollis.
- Chariton : Molinié-Billault.
- Choiroboscus : Hilgard.
- Cléarque de Soles : Wehrli.
- Clément d'Alexandrie : Stählin (I *Protr.* et *Péd.*) ; Marcovich *Protr.* ; *Stromates*.
- Cléomède : Todd ; Bowen-Todd *Cleomedes* (tr.).
- Cornutus : Lang.
- Les Cyranides* : Kaimadis.
- Démosthène : Gernet *Plaidoyers civils* (disc. 27-59) ; MacDowell *Against Meidias et False Embassy* (comm.).
- Denys d'Halicarnasse : Jacoby ; *Denys d'Halicarnasse CUF* ; Pittia *et al.* (I. XIV-XX).
- Dieuchidas : Piccirilli.
- Diodore de Sicile : Vogel-Fischer ; *Diodore CUF* ; MacDougall *Lexicon*.
- Dion Cassius : Boissevain.
- Dion Chrysostome : Budé ; Russell *Dio Chr.*
- Dionysios le Périégète : GGM II, p. 103-176 ; Jacob *Description* (tr.).
- Énée le Tacticien : Hunter-Handford 1927 ; Dain-Bon ; Whitehead 1990 (tr.).
- Ennius : Skutsch (comm.) ; Traglia (comm.).
- Épahroditos le Grammairien : Luenzer.
- Épigrammes hellénistiques : Page *Epigrammata* ; Gow-Page (comm.).
- Epimerismi homerici* : Dyck.
- Érotianos : Nachmanson.
- Eschyle : West *Aeschylus*.
- Euripide : Diggle ; Denniston *Electra* ; Cropp *Electra* ; Kambitsis *Antiope* (comm.) ; Jouan-Van Looy.
- Eustathe : Van der Walk.
- Favorinus : Barigazzi (comm.).
- Flavius Josèphe : Niese ; Pelletier *Jos., G. J.* ; Pelletier *Jos., Autob.*
- Fragments des historiens grecs : *FGH*.
- Fragments des poètes d'époque impériale : Heitsch.

BIBLIOGRAPHIE

- Fragments des poètes hellénistiques (non édités ailleurs) : Powell *CA* ; *SH*.
- Fragments des poètes tragiques : *TrGF* (manque Euripide).
- Galien : Kühn *Gal.* ; Wenkebach-Pfaff *Hipp. Epid. comm.* ; Helmreich (*De usu partium*).
- Harpocraton : Keaney.
- Héracléidès le Crétois : Pfister (comm.).
- Hérodien : Lentz.
- Hérodote : Rosén ; How-Wells (comm.).
- Héronidas : Cunningham *Herodas*¹ (comm.) et *Herodas*² (t.).
- Hésiode : West *Theogony* (comm.) ; Merkelbach-West.
- Hésychius : Latte.
- Corpus hippocratique : Joly *Du Régime*.
- Hipponax : Masson *Hipponax* (comm.) ; West *IEG I* ; Degani *Hipponax*.
- Histoire auguste, vie d'Héliogabale* : Turcan (comm.).
- Homère : Von der Mühl ; West *Ilias* ; *Odyssey* Oxford (comm.) ; *Iliad* Cambridge (comm.).
- Hymnes homériques : Richardson ; West 2003.
- Hypéride : Jensen.
- Iatrica* : Diels 1893.
- Isidore de Séville : Rodríguez-Pantoja (XIX, comm.).
- Lettre d'Aristée* : Pelletier *Aristée*.
- Lucien : Macleod ; Bompaigne *CUF*.
- Lycophron : Scheer (comm.) ; Mascialino ; Leone (scholies).
- Lysias : *Lysias*.
- Maxime de Tyr : Trapp 1994 et 1997¹ (tr.).
- Méliton de Sardes : Perler.
- Ménandre : Jacques *Dyscolos* ; Arnott *Menander* ; Gomme-Sandbach (comm.).
- Moiris : Hansen.
- Nicandre : Gow-Scholfield.
- Nouveau Testament : Nestle-Aland.
- Oppien : Mair.
- Oracles Sibyllins : Geffcken ; Nikiprowetzky (III) ; Gauger.
- Le Pasteur* d'Herma : Joly *Herma*.

BIBLIOGRAPHIE

- Pausanias : *Pausanias CUF* (comm.) ; *Pausania* (comm.).
- Pausanias l'Atticiste : Erbse.
- Philodamos de Skarpheia *Péan à Dionysos* : Käppel 1992, péan n° 39 avec ch. V (p. 207-284 et 375-380).
- Philon d'Alexandrie : Cohn-Wendland ; *Philon d'Alexandrie* ; Smallwood *Legatio* (comm.).
- Philon de Byzance : Diels-Schramm ; Garlan *Poliorcétique*, p. 279-404 (comm.).
- Philoxénos d'Alexandrie : Theodoridis *Philoxenos*.
- Photios : Henry *Phot. Bibl.* ; Naber *Phot. Lex.* ; Theodoridis *Phot. Lex.*
- Phrynichos de Bithynie : Fischer *Ekloge* ; von Borries (*Praep. soph.*).
- Pindare : Snell-Maehler ; *Pindaro, Pitiche* (comm.).
- Platon : *Platon* ; *Platonis Opera* ; Brisson 1989 et 1992 (tr.).
- Pline l'Ancien : *Pline l'Ancien*.
- Plutarque : K. Ziegler *Plut.* ; *Plut., Œuvres morales*.
- Poètes comiques (sauf Aristophane (pièces complètes) et Ménandre : K.-A.
- Poètes iambiques et élégiaques archaïques et classiques : West *IEG*.
- Pollux : Bethe.
- Polybe : Büttner-Wobst *Polybius* ; Walbank *Polybius* (comm.) ; *Polybe*.
- Polyen : Melber *Polyaenus*.
- Porphyre : des Places.
- Posidippe : Austin-Bastianini.
- proverbes : Leutsch-Schneidewin.
- Ps.-Aristote *Écon.* : van Groningen 1933 (comm.) ; van Groningen-Wartelle.
- Ps.-Longin : Russell *Sublime*.
- Ps.-Manéthon : Koechly.
- Ps.-Scymnos : Marcotte.
- Satyros : Arrighetti *Satiro* (comm.).
- Septante : Rahlfs (*Pr, Ct*) ; *OTG (R, Par, Jg)* ; *Septuaginta* Göttingen ; *Bible d'Alexandrie* (tr.).
- Sextus Empiricus : Mutschmann-Mau ; Pellegrin.
- Sophocle : Lloyd-Jones-Wilson.
- Stoïciens : *SVF*.
- Synagoge* : Cunningham *Synagoge*.

BIBLIOGRAPHIE

Terpandre : Gostoli *Terpander* (comm.).

Testament d'Abraham : James Test. *Abr.*

Testaments des Douze Patriarches : *Twelve Patriarchs. Ed. (t.) et —. Comm.* (comm.).

Théocrite : Gow.

Théophraste : Rusten *Theophrastus (Car.)* ; Coutant-Eichenlaub (*De Ventis* ; comm.).

Thucydide : *Thucydide* ; Alberti.

Vettius Valens : Pingree.

Vitruve : *Vitruve* ; *Vitruvio* (comm.).

Xénophon : Marchant ; Delebecque *Art de la chasse* ; Phillips-Willcock.

3. Bibliographie générale.

Aetolia = S. Bommeljé, P. K. Doorn *et al. Aetolia and the Aetolians. Towards the interdisciplinary study of a Greek region*, Utrecht 1987.

Aimé-Giron 1923 = N. Aimé-Giron "Sur des graffiti grecs découverts à Karnak par M. Pillet", *ASAE* 23 (1923), p. 139-142.

Akurgal 1970 = E. Akurgal *Ancient civilizations and ruins of Turkey, from prehistoric times to the end of the Roman empire*, Istanbul 1970.

Alberti = G. B. Alberti *Thucydidis Historiae*, 3 vol., Rome 1972-2000.

Alcock 1993 = S. E. Alcock *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge 1993.

Alston City = R. Alston *The City in Roman and Byzantine Egypt*, Londres et New York 2002.

André 1950 = J. André "Les noms latins du chemin et de la rue", *REL* 28 (1950) p. 104-134.

Appien CUF = *Appien. Histoire Romaine*, Paris (*CUF*) : III Livre VII. *Le livre d'Annibal*, D. Gaillard 1998 ; IV Livre VIII. *Le livre Africain* et VII Livre XII. *La Guerre de Mithridate*, P. Goukowsky 2001.

Étienne-Müller-Prost 2000 = R. Étienne, Chr. Müller et Fr. Prost *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris 2000.

Arnott *Alexis* = W. G. Arnott *Alexis : the Fragments. A Commentary*, Cambridge 1996 (*Cambridge Classical Texts and Commentaries* 31).

— *Menander* = *Menander*, 3 vol., Cambridge (Mass.)-Londres 1979¹ (1997²)-2000 (*LCL*).

BIBLIOGRAPHIE

- 2000 = "Athenaeus and the Epitome : Texts, Manuscripts and Early Editions", dans *Athenaeus and his World*, p. 41-52.
- Arrighetti *Satiro* = G. Arrighetti *Satiro. Vita di Euripide*, Pise 1964 (*Studi classici e orientali* 13).
- Ateneo = L. Citelli, M. L. Gambato *et al. Ateneo. I Deipnosofisti. I Dotti a Banchetto.*, 4 vol., Rome 2001.
- Athenaeus and his World* = *Athenaeus and his World. Reading Greek Culture in the Roman Empire*, éd. D. Braund et J. Wilkins, Exeter 2000.
- Ath. Ag. XIX* = *The Athenian Agora XIX. Inscriptions. Horoi. Poletai records. Leases of public lands*, éd. et ét. respectivement G. V. Lalonde, Mme M. K. Langdon et M. B. Walbank, Princeton 1991.
- Austin-Bastianini = C. Austin et G. Bastianini *Posidippi Pellaei quae supersunt omnia*, Milan 2002.
- Bacchylide CUF* = J. Irigoin, J. Duchemin et L. Bardollet *Bacchylide. Dithyrambes, Épinicies, Fragments*, Paris 1993 (*CUF*).
- Badawi 1958 = A. Badawi "Politique et Architecture dans l'Égypte Pharaonique", *CdE* 33 (1958), p. 171-181.
- Bagnall 1991¹ = R. S. Bagnall "Notes on Egyptian Census Declarations, II", *BASP* 28 (1991), p. 13-32.
- 1991² = — "Notes on Egyptian Census Declarations, III", *ib.*, p. 121-133.
- Bagnall-Frier 1994 = R. S. Bagnall et B. W. Frier *The demography of Roman Egypt*, Cambridge 1994.
- Bakır-Barthel-Müller 1979 = S. Bakır-Barthel et H. Müller "Inscripfen aus der Umgebung von Saïttai (II)", *ZPE* 36 (1979), p. 163-194.
- Balconi 1974 = C. Balconi "Documento riguardante un'obbligazione", dans Geraci *et alii* 1974, p. 78-79.
- 1985 = "Su alcuni nomi onorifici di mesi nel calendario egiziano", *ZPE* 59 (1985), p. 84-88.
- J. et J. Ch. Balty 1969 = J. et J. Ch. Balty "Le cadre topographique et historique", dans *Apamée de Syrie : bilan des recherches archéologiques 1965-1968*, éd. J. Balty avec C. Dulière et M. Theunissen, Bruxelles 1969 (*Fouilles d'Apamée de Syrie, miscellanea* 6), p. 29-50.
- Barigazzi = A. Barigazzi *Favorino di Arelate. Opere*, Florence 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- Bastianini-Whitehorne 1987 = G. Bastianini-J. Whitehorne *Strategi and Royal Scribes of Roman Egypt. Chronological List and Index*, Florence 1987 (*Pap. Flor.* XV).
- Bean-Cook 1955 = G. E. Bean et J. M. Cook "The Halicarnassus Peninsula", *ABSA* 50 (1955), p. 85-171.
- Becker *Bild* = O. Becker *Das Bild des Weges und verwandte Vorstellungen im frühgriechischen Denken*, Berlin 1937 (*Hermes, Einzelschr.* 4).
- Behr *Works* = Ch. A. Behr *P. Aelius Arisitides. The Complete Works* (tr.), 2 vol., Leyde 1981-1986.
- Bejor *Vie colonnate* = G. Bejor *Vie colonnate. Paesaggi urbani del mondo antico*, Rome 1999 (*RdA suppl.* 22).
- Bekker *AG* = I. Bekker *Anecdota Graeca*, 3 vol., Berlin 1814-1821.
— 1833 : *Apollonii Sophistae Lexicon Homericum*, Berlin 1833.
- Bélis-Delattre 1993 = A. Bélis et D. Delattre "À propos d'un contrat d'apprentissage d'aulète (Alexandrie; an 17 d'Auguste = 13^a)", dans *Papyri documentari greci*, éd. M. Capasso, Galatina 1993 (*Papyrologica Lupiensia* 2), p. 105-162.
- Bell 1920 = H. I. Bell "Notes from Papyri in the British Museum", *APF* VI (1920), p. 100-113.
— 1924 = "Notes on Early Ptolemaic Papyri", *APF* VII (1924), p. 17-29.
— 1926 = "Records of Entry among the Ephebi", *JEA* 12 (1926), p. 245-247.
- Benveniste 1964 = É. Benveniste "Renouveau lexical et dérivation en grec ancien", *BSL* 59 (1964), p. 24-39.
— *Vocabulaire = Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris 1969.
- Bernand 1970 = A. Bernand *Le Delta égyptien d'après les textes grecs. I-les confins lybiques*, 3 vol. et 1 atlas, Le Caire 1970.
- Bethe = E. Bethe *Pollucis Onomasticon*, 3 vol., Leipzig 1900-1937 (*LG IX*).
- Bible d'Alexandrie* = *La Bible d'Alexandrie* Paris : I *La Genèse*, M. Harl 1986 ; IV *Les Nombres*, G. Dorival et al. 1994 ; VII *Les Juges*, P. Harlé avec la collab. Th. Roqueplo 1999.
- Bible grecque* = M. Harl, G. Dorival et O. Munnich *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris 1994² (1988¹).
- Bietak 1984 = M. Bietak article "Stadt(anlage)" dans *Lexikon der Ägyptologie* V (1984), col. 1233-1249.

BIBLIOGRAPHIE

- Bingen 1973 = J. Bingen "Présence grecque et milieu rural ptolémaïque", dans *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, éd. M. I. Finley, Paris-La Haye 1973 (*Civilisations et Sociétés* 33), p. 215-222.
- 1975 = — "Le milieu urbain dans la chôra égyptienne à l'époque ptolémaïque", dans *Proc. XIV*, p. 367-373.
- 1977 = J. Bingen avec la collab. de M. Lewuillon-Blume et J. Quaegebeur *Au temps où on lisait le grec en Égypte. Catalogue de l'exposition de papyrus et d'ostraca*, Bruxelles 1977.
- 1987 = "Θέμιστος avec -os comme... Themistus", *CdE* 62 (1987), p. 234-239.
- Biscottini = M. V. Biscottini "L'archivio di Tryphon, tessitore di Oxyrhynchos", *Aeg* 46 (1966), p. 60-90 et 186-292.
- Biville *Emprunts* = F. Biville *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, 2 tomes, Louvain-Paris 1990-1995 (*Bibliothèque de l'Information Grammaticale* 19 et 29).
- R. Bogaert 1988 = R. Bogaert "Liste chronologique des banquiers royaux thébains 255-84 avant J.-C.", *ZPE* 75 (1988), p. 115-138.
- P.-M. Bogaert 1993 = "Septante et versions grecques", *DBS* XII (1993), col. 536-676.
- Boissevain = U. Ph. Boissevain *Cassii Dionis Cocceiani Historiarum Romanarum quae supersunt*, 5 vol., Berlin 1895-1931 (index W. Nawijn).
- von Bolla 1939 = S. von Bolla "Bemerkungen zur Inschrift von Thestia", *JÖAI* 31 (1939), *Beiblatt* col. 169-178.
- Bompaire 1958 = J. Bompaire *Lucien écrivain. Imitation et création*, Paris 1958.
- *CUF* = *Lucien. Œuvres*, J. Bompaire, 2 vol. parus, Paris 1993- (dern. vol. paru en 1998, jusqu'à l'opusc. 20).
- Bonacasa 2000 = N. Bonacasa "Topografia e urbanistica", dans *Cirene*, éd. N. Bonacasa et S. Ensoli, Milan 2000, p. 37-49.
- Bonneau 1993 = D. Bonneau *Le régime administratif de l'eau du Nil dans l'Égypte grecque, romaine et byzantine*, Leyde-New York-Cologne 1993 (*Probleme der Ägyptologie* 8).
- Borkowski-Hagedorn 1975 = Z. Borkowski-D. Hagedorn "ΑΜΦΟΔΟΚΩΜΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ. Zur Verwaltung der Dörfer Ägyptens im 3. Jh. n. Chr.", dans *Le monde grec. Pensée, littérature, histoire, documents. Hommages à Claire Préaux*, J. Bingen, G. Cambier et G. Nachtergaele éd., Bruxelles 1975, p. 775-783.
- von Borries = J. von Borries *Phrynichi Sophistae Praeparatio Sophistica*, Leipzig 1911 (*BT*).

BIBLIOGRAPHIE

- Bosworth = A. B. Bosworth *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*, 2 vol., Oxford 1980-1995.
- Bowen-Todd *Cleomedes* = A. C. Bowen et R. B. Todd *Cleomedes' Lectures on Astronomy*, Berkeley-Los Angeles-Londres 2004 (*Hellenistic Culture and Society* 42).
- Bowman-Rathbone 1992 = A. K. Bowman et D. Rathbone "Cities and Administration in Roman Egypt", *JRS* 82 (1992), p. 107-127.
- Boyaval 1976 = B. Boyaval *Corpus des étiquettes de momies grecques*, Lille 1976.
- 1986 = "Conclusions provisoires sur les étiquettes de momies en langue grecque", *BIFAO* 86 (1986), p. 37-89.
- Brandes-Haldon 2000 = W. Brandes et J. Haldon "Towns, Tax and Transformation: State, Cities and their Hinterlands in the East Roman World, c. 500-800", dans *Towns and their Territories*, p. 141-172.
- Brashear 1990 = W. Brashear "Paris-Berlin Papyri", dans *Pap. Flor.* XIX, p. 117-122.
- Braund 2000 = D. Braund "Learning, Luxury and Empire : Athenaeus' Roman Patron", dans *Athenaeus and his World*, p. 3-22.
- van Bremen 1994 = R. van Bremen "A Family from Sillyon", *ZPE* 104 (1994), p. 43-56.
- Briant 1996 = P. Briant *Histoire de l'empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris 1996.
- Bringmann-von Steuben *Schenkungen I* = K. Bringmann et H. von Steuben éd. *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer I, Zeugnisse und Kommentare*, Berlin 1995.
- Brisson 1989 = L. Brisson *Platon. Phèdre*, Paris 1989.
- 1992 = *Platon. Timée, Critias*, Paris 1992.
- Brixhe-Hodot 1993 = Cl. Brixhe et R. Hodot "À chacun sa koiné ?", dans *La koiné I*, p. 7-21.
- Brixhe-Panayotou = — et A. Panayotou "Le plomb magique de Phalasarna IC II-XIX 7", dans *Hellènika Symmikta. Histoire, linguistique, épigraphie II*, éd. Cl. Brixhe, Nancy 1995 (*Études d'archéologie classique* 8), p. 23-38.
- Brocas-Deflassieux 1999 = L. Brocas-Deflassieux *Béroia, cité de Macédoine. Étude de topographie antique*, Béroia 1999.
- Browne 1974 = G. M. Browne "Two Private Letters from the Michigan Collection", *BASP* 11 (1974), p. 39-43.

BIBLIOGRAPHIE

- Bruneau-Ducat = Ph. Bruneau et J. Ducat *Guide de Délos*, Paris 1983³ (1965¹) (*ÉFA. Sites et monuments* 1).
- Brunt = P. A. Brunt *Arrian. Anabasis Alexandri, Indica*, 2 vol., Cambridge (Massachusetts)-Londres 1976-1983 (*LCL*).
- Buck 1922 = C. D. Buck "Greek ἄμφοδον, Oscan *amvianud*, and the Oscan *étuns*-inscriptions", *Cl. Ph.* 17 (1922), p. 111-118.
- Budé = G. de Budé *Dionis Chrysostomi Orationes*, 2 vol., Leipzig 1916-1919 (*BT*).
- Bühler *Zen. prov.* = W. Bühler *Zenobii Athoi proverbia*, Göttingen 1987-.
- Büttner-Wobst *Polybius* = Th. Büttner-Wobst *Polybii Historiae*, 5 vol., Leipzig 1882-1904 (I 1905²).
- Burn *Persia* = A. R. Burn *Persia and the Greeks. The Defence of the West, c. 546-478 B.C.*, Stanford 1984² (1962¹).
- 1977 = "Thermopylai Revisited and some Topographical Notes on Marathon and Plataiai", dans *Greece and the Eastern Mediterranean in Ancient History and Prehistory* (mélanges F. Schachermeyr), K. H. Kinzl éd., Berlin–New York 1977, p. 89-105.
- Cadell 1981 = H. Cadell "Papyrologie et information lexicologique", dans *Scritti Montevercchi*, p. 73-83.
- 1983 = "Le village fayoumique aux époques ptolémaïque et romaine", dans *Les communautés rurales. Deuxième partie, Antiquité*, Paris 1983 (*Recueils de la Société Jean Bodin* 41), p. 364-390.
- Cahill *Olynthus* = N. Cahill *Household and City Organization at Olynthus*, New Haven-Londres 2002.
- Calderini 1938 = A. Calderini "Censimento topografico delle banche dell' Egitto greco-romano", *Aeg* 18 (1938), p. 244-278.
- Cantarelli 1992 = F. Cantarelli "Tessaglia meridionale. Ricerche storico-topografiche. Il primo ciclo delle indagini (1989-1991) : i sistemi viari antichi", *Boll. di Arch.* 16-18 (1992), p. 303-328.
- Capdeville 1994 = G. Capdeville "Le migrazioni interne nell'isola di Creta : aspetti giuridici, economici e demografici", dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico*, éd. M. Sordi, Milan 1994 (*Contributi dell'Istituto di storia antica* 20), p. 187-222.

BIBLIOGRAPHIE

- Carlier *Royauté* = P. Carlier *La royauté en Grèce ancienne avant Alexandre*, Strasbourg 1984 (Groupe de recherche d'histoire romaine de l'université des sciences humaines de Strasbourg. *Études et Travaux* 6).
- Carrocio 2001 = B. Carrocio "La Sicilia e il regno tolemaico nei documenti monetali", dans *La Sicilia antica nei rapporti con l'Egitto. Atti del convegno internazionale, Siracusa, 17-18 settembre 1999*, éd. C. Basile et A. Di Natale, Syracuse 2001 (*Quaderni del Museo del Papiro. Siracusa* 10), p. 181-205.
- Casevitz 1985 = M. Casevitz *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique : les familles de κτίζω et de οἰκέω-οἰκίζω*, Paris 1985 (ÉC 97).
- 1988 = "Sur le prétendu suffixe -ιτος/-ιτον", dans *ἩΔΙΣΤΟΝ ΛΟΓΟΔΕΙΠΝΟΝ. Logopédies. Mélanges de Philologie et de Linguistique grecques offerts à Jean Taillardat*, Paris 1988, p. 49-53.
- 1992 = "Sur le concept de 'peuple'", dans *La langue et les textes en grec ancien. Actes du colloque Pierre Chantraine (Grenoble, 5-8 septembre 1989)*, éd. F. Létoublon, Amsterdam 1992, p. 193-199.
- Chandezon 2003 = Chr. Chandezon *L'élevage en Grèce (fin V^e-fin I^{er} s. a. C.). L'apport des sources épigraphiques*, Bordeaux 2003 (*Ausonius-Publications, Scripta Antiqua* 5).
- Chaniotis 1995 = A. Chaniotis "Problems of 'Pastoralism' and 'Transhumance' in Classical and Hellenistic Crete", *Orbis Terrarum* 1 (1995), p. 39-89.
- *Verträge* = *Die Verträge zwischen kretischen Poleis in der hellenistischen Zeit*, Stuttgart 1996 (*HABES* 24).
- Chantraine *Formation* = P. Chantraine *La formation des noms en grec ancien*, Paris 1933.
- *GH* = *Grammaire homérique*, 2 vol., Paris 1948-1953.
- *Études* = *Études sur le vocabulaire grec*, Paris 1956.
- Chevallier *Voies* = R. Chevallier *Les Voies Romaines*, Paris 1997.
- Christol = A. Christol "ἄγνια. Étude synchronique et diachronique du champ sémantique", *RPh* 53 (1979), p. 56-79.
- CID IV* = *Corpus des Inscriptions de Delphes IV, Documents Amphictioniques*, éd. F. Lefèvre avec D. Laroche et O. Masson, Paris 2002.
- La città greca antica* = *La città greca antica. Istituzioni, società e forme urbane*, éd. E. Greco, Rome 1999.

BIBLIOGRAPHIE

- Clarysse 1998 = W. Clarysse "Ethnic Diversity and Dialect among the Greeks of Hellenistic Egypt", dans *The Two Faces of Graeco-Roman Egypt. Greek and Demotic and Greek-Demotic Texts and Studies presented to P. W. Pestman*, éd. A. M. F. W. Verhoogt et S. P. Vleeming, Leyde-Boston-Köln 1998 (*P. Lugd. Bat.* 30), p. 1-13.
- Clarysse-Lanciers 1989 = W. Clarysse et E. Lanciers "Currency and the Dating of Demotic and Greek Papyri from the Ptolemaic Period", *AncSoc* 20 (1989), p. 117-132.
- Claude 1969 = D. Claude *Die byzantinische Stadt im 6. Jahrhundert*, Munich 1969 (*Byzantinische Archiv* 13).
- Clinton 1971 = K. Clinton "Inscriptions from Eleusis", *AE* 1971, p. 81-136.
- Coarelli 1973 = F. Coarelli "'Crypta, cryptoporticus'. Analisi del termine e del suo significato nella tradizione scritta", dans *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Rome 1973 (*ColLEFR* 14), p. 9-21.
- Cohn-Wendland = L. Cohn et P. Wendland *Philonis Alexandrini opera quae supersunt*, 6 vol. + index (S. Reiter vol. 6, J. Leisegang index.), Berlin 1896-1926.
- Coles 1967 = R. A. Coles "More papyri from the British Museum", *JEA* 53 (1967), p. 121-130.
— 1974 = "New Documentary Papyri from the Fayûm", *JJP* 18 (1974), p. 177-187.
- Colin 1994 = F. Colin "Le P.Petr.² I, 1, les terres cuites isiaques et le culte d'Isis et Aphrodite-Hathor", dans *Proc. XX*, p. 534-539.
- Consani 1993 = C. Consani "La koiné et les dialectes grecs dans la documentation linguistique et la réflexion métalinguistique des premiers siècles de notre ère", dans *La koiné* I, p. 23-41.
- Cook Troad = J. M. Cook *The Troad : an archaeological and topographical study*, Oxford 1973.
- Comptes et inventaires = Comptes et inventaires dans la cité grecque* (colloque Neuchâtel 23-26.09.1986 en l'honneur de J. Tréheux), éd. D. Knoepfler avec collaboration de N. Quellet, Neuchâtel-Genève 1988.
- Cordano 1984 = F. Cordano "Camarina VII. Alcuni documenti iscritti importanti per la storia della città", *BA* 6° série 26 (1984, 69° année), p. 31-54.
— 1997 = "Su due tavolette di Camarina con contratti d'acquisto", *PP* 52 (1997), p. 355-363.
- Cormack 1954 = J. M. R. Cormack "Epigraphic Evidence for the Water-Supply of Aphrodisias", *ABSA* 49 (1954), p. 9-10.
- Coulon-Van Daele = V. Coulon et H. Van Daele *Aristophane*, 5 vol., Paris 1923-1930 (*CUF*).
- Courbin 1986 = P. Courbin "Une rue d'Argos", *BCH* 80 (1956), p. 183-218.

BIBLIOGRAPHIE

- Coutant-Eichenlaub = V. Coutant et V. L. Eichenlaub, *Theophrastus. De Ventis*, Notre Dame (Ind.) 1975.
- Cropp *Electra* = M. J. Cropp *Euripides. Electra*, Warminster 1988.
- Crusius *Plut. prov.* = O. Crusius *Plutarchi De proverbiis Alexandrinorum*, 2 vol., Tübingen 1887-1895 (= *CPG Suppl.*, Hildesheim 1961, IIIa et b).
- Culham 1987 = Ph. Culham "Roman Roads, Greek Terms: Translation, Transliteration and Transfer", *Gl* 65 (1987), p. 161-170.
- Cunningham *Herodas*¹ = I. C. Cunningham *Herodas. Mimiambi* Oxford 1971.
— *Herodas*² = *Herodae Mimiambi*, Leipzig 1987 (BT).
— *Synagoge* = *Synagoge. ΣΥΝΑΓΩΓΗ ΛΕΞΕΩΝ ΧΡΗΣΙΜΩΝ. Texts of the Original Version and of MS. B*, Berlin-New York 2003 (SGLG 10).
- Crouch 1996 = D. P. Crouch "Priene's Streets and Water Supply", dans *Cura aquarum in Campania. Proceedings of the Ninth International Congress on the History of Water Management and Hydraulic Engineering in the Mediterranean Region (Pompeii, 1-8 October 1994)*, éd. N. de Haan et G. C. M. Jansen, Leyde 1996 (*BABesch suppl.* 4), p. 137-143.
- Dain-Bon = A. Dain et A.-M. Bon *Énée le Tacticien. Poliorcétique*, Paris 1967 (CUF).
- Daris 1981 = S. Daris "I quartieri di Arsinoe in età romana", *Aeg* 61 (1981), p. 143-154.
— 1986 = "Papiri Palau Ribes", *Aeg* 66 (1986), p. 105-140.
— 1989¹ = "P.Oxy. II 362 e 363", *Aeg* 69 (1989), p. 71-77.
— 1989² = "P. Ryl. II 343", *ZPE* 78 (1989), p. 149-152.
— 1989³ = "P.Oxy. II 364 e 365", *ZPE* 79 (1989), p. 197-199.
— 2000 = "I quartieri di Ossirinco: materiali et note", *ZPE* 132 (2000), p. 211-221.
- Daux-de La Coste-Messelière 1924 = G. Daux et P. de La Coste-Messelière "De Malide en Thessalie", *BCH* 48 (1924), p. 343-376.
- Davies 1971 = J. K. Davies *Athenian Propertied Families. 600-300 B.C.*, Oxford 1971.
- Davoli 1998 = P. Davoli *L'archeologia urbana nel Fayyum di età ellenistica e romana*, Naples 1998 (*Missione Congiunta delle Università di Bologna e di Lecce in Egitto. Monografie* 1).
- Debrunner 1930 = A. Debrunner "Das weibliche Geschlecht von ὀδός", *IF* 48 (1930), p. 71.
- Decker 2001 = R. J. Decker *Temporal Deixis of the Greek Verb in the Gospel of Mark with Reference to Verbal Aspect*, New York etc. 2001 (*Studies in Biblical Greek* 10).

BIBLIOGRAPHIE

- Decourt 1995 = J.-C. Decourt *Inscriptions de Thessalie I, Les cités de la vallée de l'Énépeus*, Athènes 1995 (*Études épigraphiques* 5).
- Degani 1981 = E. Degani "Problems in Greek Lexicography", *MPhL* 4 (1981), p. 1-14.
— *Hipponax = Hipponactis testimonia et fragmenta*, Stuttgart-Leipzig 1991² (1983¹) (BT).
- De Juliis 2000 = E. M. De Juliis *Taranto*, Bari 2000 (*Temi e luoghi del mondo antico* 10).
- Delebecque *Art de la chasse* = É. Delebecque *Xénophon. L'art de la chasse*, Paris 1970 (CUF).
- Delekat 1964 = L. Delekat *Katoche, Hierodulie und Adoptionsfreilassung*, Munich 1964 (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und Antiken Rechtsgeschichte* 47).
- Delia 1991 = D. Delia *Alexandrian Citizenship During the Roman Principate*, Atlanta 1991 (*American Classical Studies* 23).
- Demandt 1989 = A. Demandt *Die Spätantike. Römische Geschichte von Diocletian bis Justinian, 284-565 n. Chr.*, Munich 1989 (*Hdb. Alt.* III 6).
- Denniston *Electra* = J. D. Denniston *Euripides. Electra*, Oxford 1939.
— *Particles = The Greek Particles*, Oxford 1954² (1934¹).
- Denys d'Halicarnasse CUF* = *Denys d'Halicarnasse. Antiquités romaines* Paris (CUF) : I, V. Fromentin 1998 ; III J.-H. Sautel 1999.
- Desrousseaux = A. M. Desrousseaux avec collab. Ch. Astruc *Athénée de Naucratis. Les Deipnosophistes. Livres I et II*, Paris 1956 (CUF).
- Di Bitonto 1974 = A. Di Bitonto "Dichiarazione di Censimento (?)", dans Geraci *et alii* 1974, p. 20-21.
- Diels 1893 = H. Diels *Anonymi Londinensis ex Aristotelis Iatricis Menoniis et aliis medicis eclogae*, Berlin 1893 (*Suppl. Aristotelicum* III 1).
- Diels-Schramm = H. Diels et E. Schramm *Exzerpte aus Philons Mechanik B. VII und VIII (vulgo Fünftes Buch)*, Berlin 1920 (*Abh. preuss. Ak. Wiss., phil.-hist. Kl.* 1919, 12).
- Diggle = J. Diggle *Euripidis fabulae*, 3 vol., Oxford 1981-1994 (OCT).
- Diodore CUF* = *Diodore de Sicile. Bibliothèque historique*, Paris (CUF) : *Livre XII*, M. Casevitz 1972 ; *Livre XIV*, M. Bonnet et E. R. Bennett 1997 ; *Livre XVII*, P. Goukowsky 1976 ; *Livre XIX*, Fr. Bizière 1975.
- Dittman-Schöne 2001 = I. Dittman-Schöne *Die Berufsvereine in den Städten des kaiserzeitlichen Kleinasiens*, Regensburg 2001.
- Dunbar *Birds* = N. Dunbar *Aristophanes. Birds* (t. et comm.), Oxford 1995.

BIBLIOGRAPHIE

- Duttenhöfer 1997 = R. Duttenhöfer "Five Census Returns in the Beinecke Library", *BASP* 34 (1997), p. 53-78.
- Dyck *Epimerismi* = A. R. Dyck *Epimerismi homerici. Lexicon AIMΩΔEIN*, 2 vol., Berlin-New York 1983-1995 (*SGLG* 5).
- 1993 = "Aelius Herodian: Recent Studies and Prospects for Future Research", dans *ANRW II* 34, 1 (1993), p. 772-794.
- Edgar 1922 = C. C. Edgar "Some Hieroglyphic Inscriptions from Naukratis", *ASAE* 22 (1922), p. 1-6.
- H. et M. van Effenterre 1985 = H. et M. Effenterre "Nouvelles lois archaïques de Lyttos", *BCH* 109 (1985), p. 157-188.
- 1994 = "La terminologie des bornages frontaliers", dans *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums*, 4 (1990), éd. E. Olshausen et H. Sonnabend, Amsterdam 1994 (*Geographica historica* 7), p. 111-125.
- van Effenterre-Bougrat 1969 = H. van Effenterre et M. Bougrat "La frontière de Lato", *Kritika Chronika* 21 (1969), p. 11-53.
- von Eickstedt 1991 = K.-V. von Eickstedt *Beiträge zur Topographie des antiken Piräus*, Athènes 1991 (*Βιβλιοθήκη της εν Αθήναις αρχαιολογικής εταιρείας* 118).
- Eitrem 1931 = S. Eitrem "A Greek Papyrus concerning the Sale of a Slave", *JEA* 17 (1931), p. 44-47.
- Eliot 1962 = W. J. Eliot *Coastal Demes of Attica. A Study of the Policy of Kleisthenes*, Toronto 1962 (*Phoenix suppl.* 5).
- EKM I* = L. Gounaropoulou et M. B. Hatzopoulos *Epigraphes Katô Makedonias I, Epigraphes Beroias*, Athènes 1998.
- Elderkin 1937 = G. W. Elderkin "Two Curse Inscriptions", *Hesp* 6 (1937), p. 382-395.
- Elliott 1993 = J. K. Elliott *The Apocryphal New Testament. A Collection of Apocryphal Christian Literature in an English Translation*, Oxford 1993.
- Engelmann 1987 = H. Engelmann "Inschriften von Erythrai", *EA* 9 (1987), p. 133-152.
- Erbse = H. Erbse *Untersuchungen zu den attizistischen Lexika*, Berlin 1950 (*Abh. deutsch. Ak. Wiss. Berlin* 1949, n° 2).
- Étienne 1991 = R. Étienne "Architecture et démocratie", *Topoi* 1 (1991) p. 39-47.

BIBLIOGRAPHIE

- Faure 1967 = P. Faure "Aux Frontières de l'État de Lato : 50 toponymes", dans *Europa. Studien zur Geschichte und Epigraphik der frühen Aegaeis* (mél. E. Grumach), Berlin 1967, p. 94-112.
- Favro 1996 = D. Favro *The Urban Image of Augustan Rome*, Cambridge 1996.
- Fehrentz 1993 = V. Fehrentz "Der antike Agyieus", *JDAI* 108 (1993), p. 123-196.
- Feissel 1985 = D. Feissel "Deux listes de quartiers d'Antioche astreints au creusement d'un canal", *Syria* 62 (1985), p. 77-103.
- Ferrucci 1996 = S. Ferrucci "'Belle case private' e case tutte uguali nell'Atene del V secolo a. C.", *RFIC* 124 (1996), p. 408-434.
- FGrH* = F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, 14 vol., Leyde 1923-1958.
- Fischer *Ekloge* = E. Fischer *Die Ekloge des Phrynichos*, Berlin-New-York 1974 (*SGLG* 1).
- Fischer-Isaac-Roll 1996 = M. Fischer, B. Isaac et I. Roll *Roman Roads in Judaea II. The Jaffa-Jerusalem roads*, Oxford 1996 (*BAR International Series* 628).
- FitzGerald 1927 = G. M. FitzGerald "Two Inscriptions from Beisân", *PAIEF* 1927, p. 150-154 (à la fin note de F. C. Burkitt surtout sur le mot hébreu de la LXX).
- Fortassier 1993 = P. Fortassier "Sur trois épithètes homériques : φυσίζοος, (χειρὶ) παχείη, εὐρύγυια", *REG* 106 (1993), p. 174-180.
- Foss 1977 = Cl. Foss "The Battle of the Granicus: A New Look", dans *Ancient Macedonia II* (coll. Thessalonique 1973), Thessalonique 1977 (*Institute for Balkan Studies* 155), p. 495-502.
- de Foucault 1972 = J.-A. de Foucault *Recherches sur la langue et le style de Polybe*, Paris 1972.
- Fraenkel 1913 = E. Fraenkel "Zur metaphorischen Bedeutung der Suffixe -τήρ, -τωρ, -της im Griechischen", *IF* 32 (1913), p. 107-147.
- Fraser *Ptolemaic Alexandria* = P. M. Fraser *Ptolemaic Alexandria*, 3 vol., Oxford 1972.
- Fredrich 1906 = C. Fredrich "Lemnos", *AM* 31 (1906), p. 241-256.
- Frei-Lüthy 1978 = Chr. Frei-Lüthy *Der Einfluß der griechischen Personennamen auf die Wortbildung*, Heidelberg 1978 (*BN n. s., Beiheft* 13).
- V. Fritz *Israel* = V. Fritz *Die Stadt im alten Israel*, Munich 1989.
- M. A. Fritz 1997 = M. A. Fritz *Die syntaktischen und semantischen Relationen von Lokalpartikeln mit drei Kasus bei Homer*, Berlin 1997.

BIBLIOGRAPHIE

- Gager 1992 = J. G. Gager *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, New York-Oxford 1992 (descr. et tr.).
- Garlan *Poliorcétique* = Y. Garlan *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris 1974 (*BEFAR* 223).
- Garland *Piraeus* = R. Garland *The Piraeus from the fifth to the first century B.C.*, Londres 1987.
- Garnaud = J.-Ph. Garnaud *Achille Tatius. Le Roman de Leucippé et Clitophon*, Paris 1991 (*CUF*).
- Garnsey-van Nijf 1998 = P. Garnsey et O. van Nijf "Contrôle des prix du grain à Rome et dans les cités de l'Empire", dans *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine* Rome 1998 (*Coll.EFR* 243), p. 302-315.
- Gauger = J.-D. Gauger *Sibyllinische Weissagungen* (d'après t. de A. Krufeß), Düsseldorf-Zurich 1998.
- Gauthier 2000 = N. Gauthier "Conclusions", dans *Towns and their Territories*, p. 371-386.
- Gautier 1911 = L. Gautier *La Langue de Xénophon*, Genève 1911.
- Geffcken = J. Geffcken *Die Oracula Sibyllina*, Leipzig 1902 (*GCS* 8)
- Gera 1993 = D.L. Gera *Xenophon's Cyropaedia : style, genre and literary technique* Oxford 1993, p. 23-25.
- Geraci *et alii* 1974 = G. Geraci *et alii* "Papiri documentari dell'Università Cattolica di Milano", *Aeg* 54 (1974), p. 3-140.
- Gernet *Plaidoyers civils* = L. Gernet *Démosthène. Plaidoyers civils*, 4 vol., Paris 1954-1960 (*CUF*).
- GGM* = K. Müller *Geographi Graeci Minores*, 2 vol., Paris 1855-1861.
- Giardino-De Siena "Metaponto" = L. Giardino et A. De Siena "Metaponto", dans *La città greca antica*, p. 329-363.
- Gignac *Gramm.* = Fr. Th. Gignac *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, 2 vol., Milan 1976-1981 (*Testi e documenti per lo studio dell'Antichità* 55).
- Gigon = O. Gigon *Aristotelis opera III, Librorum deperditorum fragmenta*, Berlin-New York 1987.
- Gödecken 1986 = K.B. Gödecken "Beobachtungen und Funde an der Heiligen Strasse zwischen Milet und Didyma, 1984", *ZPE* 66 (1986), p. 217-253.
- Gomme-Sandbach = A. W. Gomme et F. H. Sandbach *Menander. A Commentary*, Oxford 1973.

BIBLIOGRAPHIE

- Gondicas 1988 = D. Gondicas *Recherches sur la Crète occidentale. De l'époque géométrique à la conquête romaine. Inventaire des sources archéologiques et textuelles, position des problèmes*, Amsterdam 1988.
- Gostoli *Terpander* = A. Gostoli *Terpander*, Rome 1990 (*Lyricorum Graecorum quae exstant* 8).
- Goulet 1980 = R. Goulet *Cléomède. Théorie élémentaire ("De motu circulari corporum caelestium")*, tr. et comm., Paris 1980 (*Histoire des doctrines de l'antiquité classique* 3).
- Gow = A. S. F. Gow *Theocritus*, 2 vol., Cambridge 1952.
- Gow-Page = A. S. F. Gow et D. L. Page *The Greek Anthology I, Hellenistic Epigrams*, 2 vol., et II, *The Garland of Philip*, 2 vol., Cambridge 1965 et 1968.
- Gow-Scholfield = A. S. F. Gow et A. F. Scholfield *Nicanor. The Poems and Poetical Fragments*, Cambridge 1953.
- Graf 1985 = F. Graf *Nordionische Kulte. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulturen von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia*, Rome 1985 (*Bibliotheca Helvetica Romana* 21).
- Gras-Tréziny "Megara Iblea" = M. Gras et H. Tréziny "Megara Iblea", dans *La città greca antica*, p. 251-267.
- 2001 = "Mégara Hyblaea. Retours sur l'agora", dans *Architettura Urbanistica Società nel mondo antico. Giornata di studi in ricordo di Roland Martin (Paestum, 21 febbraio 1998)*, éd. E. Greco, Paestum 2001 (*Tekmeria* 2), p. 51-63.
- Greco "Turi" = E. Greco "Turi", dans *La città greca antica*, p. 413-430.
- 1999 = "Nomi di strade nelle città greche", dans *Κοινά. Miscellanea di studi archeologici in onore di Piero Orlandini*, éd. M. Castoldi, Milan 1999, p. 223-229.
- Greco-Torelli = — et M. Torelli *Storia dell'urbanistica. Il mondo greco*, Rome 1983.
- Grenfell-Hunt 1901 = B. P. Grenfell et A. S. Hunt "Ptolemaic Papyri in the Gizeh-Museum", *APF* 1 (1901), p. 57-65.
- van Groningen 1933 = B. A. van Groningen *Aristote. Le second livre de l'Économique*, Leyde 1933.
- 1938 = "Le vocabulaire d'Énée le Tacticien", *Mnemosyne* 6 (1938), p. 329-334.
- van Groningen-Wartelle = B. A. van Groningen (t.) et A. Wartelle *Aristote. Économique*, Paris 1968 (*CUF*).

BIBLIOGRAPHIE

- Gros 1986 = P. Gros "Une hypothèse sur les *plateae Antoninianae* du Palatin", *MEFRA* 98 (1986), p. 255-263.
- *Architecture romaine = L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 2 vol., Paris 1996-2001.
- Gros-Torelli = P. Gros et M. Torelli *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*, Rome 1988.
- Guarducci *Epigrafia greca* = M. Guarducci *Epigrafia greca*, 4 vol., Rome 1967-1978.
- Gulick = Ch. B. Gulick *Athenaeus. The Deipnosophists*, 7 vol., Cambridge (Mass.)-Londres 1927-1941.
- Guy 1998 = M. Guy "La topographie des territoires décrits dans les Tables d'Héraclée", dans *Siritide e Metapontino. Storie di due territori coloniali (Atti del dell' incontro di studio. Policoro, 31 Ottobre-2 Novembre 1991)*, Naples-Paestum 1998 (*Cahiers du Centre Jean-Bérard* 20), p. 261-280.
- Hagedorn 1987 = D. Hagedorn "Drei Miszellen zu Papyrusurkunden", *ZPE* 67 (1987), p. 97-104.
- 1991 = "P.Ashm. 1984.77 Rekto", *Enchoria* 18 (1991), p. 37-42.
- 1993 = "P.Hibeh II 273 + 217: Antrag auf Bezahlung von Säulen, Säulenbasen und Kapitellen", *ZPE* 97 (1993), p. 97-101.
- Hagedorn-Sijpesteijn 1986 = D. Hagedorn et P. J. Sijpesteijn "Die Stadviertel von Herakleopolis", *ZPE* 65 (1986), p. 101-105.
- D. Hansen = D. U. Hansen *Das attizistische Lexikon des Moeris. Quellenkritische Untersuchung und Edition*, Berlin-New York 1998 (*SGLG* 9).
- M. Hansen 1995 = M. H. Hansen "Kome. A Study in How the Greeks Designated and Classified Settlements which were not *Poleis*", dans *Studies in the Ancient Greek Polis*, éd. M. H. H. et K. Raaflaub, Stuttgart 1995 (*Historia Einzelschriften* 95 = *CPC Papers* 2), p. 45-81.
- Harsh 1937 = Ph. W. Harsh "Angiportum, Platea, and Vicus", *ClPh* 32 (1937), p. 44-58.
- Hatzopoulos *Institutions* = M. B. Hatzopoulos *Macedonian institutions under the kings*, 2 vol., Athènes 1996 (*Meletimata* 22).
- Hatzopoulos-Loukopoulou = M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte-Kalindoia)*, 2 vol., Athènes 1992-1996 (*Meletimata* 11).
- Hauken 1998 = T. Hauken *Petition and Response. An Epigraphic Study of Petitions to Roman Emperors 181-249*, Bergen 1998 (*Monographs from the Norwegian Institute at Athens* 2).

BIBLIOGRAPHIE

- Heitsch = E. Heitsch *Die griechische Dichterfragmente der römischen Kaiserzeit I 2*, Göttingen 1961 (*Abh. Ak. Wiss. Göttingen, phil.-hist. Kl.* 49).
- Hellmann *Choix* = M.-C. Hellmann *Choix d'inscriptions architecturales grecques*, Lyon 1999 (*Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen* 30).
- Helly 1995 = B. Helly *L'État thessalien. Aleuas le Roux, les Tétrades et les Tagoi*, Lyon 1995 (*Coll.MOM* 25, série épigr. 2).
- Helmreich = G. Helmreich *Galenus de usu partium libri XVII*, 2 vol., Leipzig 1907-1909 (BT).
- Henderson 1975 = J. Henderson, *The Maculate Muse : Obscene language in Attic Comedy*, New-Haven-Londres 1975.
- Hennig 1967 = D. Hennig *Untersuchungen zur Bodenpacht im ptolemäisch-römischen Ägypten*, diss. Munich 1967.
- 1995 = "Staatliche Ansprüche an privaten Immobilienbesitz in der klassischen und hellenistischen Polis", *Chiron* 25 (1995), p. 235-282.
- 2000 = "Straßen und Stadtviertel in der griechischen Polis", *Chiron* 30 (2000), p. 585-615.
- Henry *Phot. Bibl.* = R. Henry *Photius. Bibliothèque*, index de J. Schamp, 9 vol., Paris 1959-1991 (CUF).
- Hermopolis* = *Hermopolis 1929-1939. Ausgrabungen der Deutschen-Expedition in Hermopolis, Ober-Ägypten*, éd. G. Roeder, Hildesheim 1959 (*Pelizaeus-Museum zu Hildesheim / Wissenschaftliche Veröffentlichung* 4).
- Hesse *et al.* 2002 = A. Hesse *et al.* "L'Heptastade d'Alexandrie", dans *Alexandrina* 2, éd. J.-Y. Empereur, Le Caire 2002 (*Études alexandrines* 6), p. 191-273.
- Hilgard = A. Hilgard *Theodosii Alexandrini Canones. Georgii Choerobosci scholia. Sophronii patriarchae Alexandrini excerpta*, 2 vol., Leipzig 1889-1894 (*Grammatici graeci* IV).
- Hobson 1984 = D. Hobson "Agricultural Land and Economic Life in Soknopaiou Nesos", *BASP* 21 (1984), p. 89-109.
- Haus und Stadt* = W. Hoepfner, E.-L. Schwandner *et alii*, *Haus und Stadt im klassischen Griechenland*, Munich 1994² (1986¹).
- Hohlwein *Recueil* = N. Hohlwein *Recueil des termes techniques relatifs aux institutions politiques et administratives de l'Égypte romaine suivi d'un choix de textes papyrologiques*, Bruxelles 1912.
- Hollis = A. S. Hollis *Callimachus. Hecale*, Oxford 1990.

BIBLIOGRAPHIE

- Hornblower 1982 = S. Hornblower *Mausolus*, Oxford 1982.
- Horrocks *Greek* = G. Horrocks *Greek : A History of the Language and its Speakers*, Londres-New York 1997.
- How-Wells = W. W. How et J. Wells *A Commentary on Herodotus*, 2 vol., Oxford 1912.
- Hummel 1995 = P. Hummel "Paronymie et formulaire poétique : ὑπτάγυια dans Bacchylide", *Sprache* 37 (1995), p. 95-98.
- 1999 = *L'épithète pindarique. Étude historique et philologique*, Berne-Berlin-etc. 1999 (*Sapheneia. Beitr. zur klass. Philol.* 3).
- 2004 = *La maison et le chemin. Petit essai de philologie théologique*, Berne-Berlin-etc. 2004.
- Hunter-Handford 1927 = L. W. Hunter et S. A. Handford *Aeneas. On Siegecraft*, Oxford 1927.
- Husselman 1950 = E. M. Husselman "Two New Documents from the Tebtunis Archive", *TAPhA* 81 (1950), p. 69-77.
- Husson-Valbelle 1992 = G. Husson et D. Valbelle *L'État et les institutions en Égypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris 1992.
- Huzar 1988 = E. G. Huzar "Alexandria ad Aegyptum in the Julio-Claudian Age", dans *ANRW II* 10, 1 (1988), p. 619-668.
- IGDS* = L. Dubois *Inscriptions grecques dialectales de Sicile*, Rome 1989 (*ColLEFR* 119).
- Iliad* Cambridge = *The Iliad: a commentary*, G. S. Kirk (I-VIII), B. Hainsworth (IX-XII), R. Janko (XIII-XVI), M. W. Edwards (XVII-XX) et N. J. Richardson (XXI-XXIV), 6 vol., Cambridge 1985-1993.
- Index Hippocraticus* = *Index Hippocraticus*, sous la dir. de J.-H. Kühn et U. Fleischer, Göttingen 1989.
- Inscr. Priene* : F. Hiller von Gaertringen *Inschriften von Priene*, Berlin 1906.
- Jacob *Description* = Chr. Jacob *Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie*, Paris 1990.
- Jacoby = C. Jacoby *Dionysi Halicarnasensis Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, 4 vol., Leipzig 1885-1905 (*BT*).
- Jacques *Dyscolos* = J.-M. Jacques *Ménandre I 2, Le Dyscolos*, Paris 1976² (1963¹) (*CUF*).
- James *Test. Abr.* = M. R. James *The Testament of Abraham* (W. E. Barnes *The Testaments of Abraham, Isaac and Jacob* en appendice), Cambridge 1892, (*T&S II* 2).

BIBLIOGRAPHIE

- Janko 1982 = R. Janko *Homer, Hesiod and the Hymns. Diachronic Development in Epic Diction*, Cambridge 1982.
- Jensen = F. Blass et C. Jensen, *Hyperidis orationes sex cum ceterarum fragmentis*, Leipzig 1917 (BT).
- Joly *Du Régime* = R. Joly *Hippocrate. Du Régime*, Paris 1967 (CUF).
— *Hermas* = *Hermas. Le Pasteur*, Paris 1968² (1958¹) (SC 53^{bis}).
- Jordan 1992 = D. R. Jordan "The Inscribed Lead Tablet from Phalasarua", *ZPE* 94 (1992), p. 191-194.
— 2000 = "Three Texts from Lokroi Epizephyrioi", *ZPE* 130 (2000), p. 95-103.
- Jouan-Van Looy = F. Jouan et H. Van Looy *Euripide. VIII. Fragments*, 2 vol. parus, Paris 1998- (dernier vol. paru en 2000) (CUF).
- Jouguet *Vie municipale* = P. Jouguet *La vie municipale dans l'Égypte romaine*, Paris 1911.
- K.-A. = R. Kassel et C. Austin *Poetae Comici Graeci*, 9 vol., Berlin-New York 1983- (dernier vol. paru I 2001, manquent III 1, VI 1 et IX).
- Käppel 1992 = L. Käppel *Paian. Studien zur Geschichte einer Gattung*, Berlin-New York 1992 (UaLG 37).
- Kaibel *Epigr.* = G. Kaibel *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, Berlin 1878.
— *Dipn.* = *Athenaei Naucraticae Dipnosopistarum libri XV*, 3 vol., Leipzig 1887-1890 (BT).
- Kaimadis = D. Kaimadis *Die Kyraniden*, 1976 Meisenheim am Glan (*Beitr. kl. Philol.* 76).
- Kambitsis *Antiope* = J. Kambitsis *L'Antiope d'Euripide*, Athènes 1974.
- Kaster = R. A. Kaster *Guardians of Language : The Grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley-Los Angeles-Londres 1988 (*The Transformation of the Classical Heritage* 11).
- Kayser 1994 = F. Kayser *Recueil des inscriptions grecques et latines (non funéraires) d'Alexandrie impériale (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)*, Le Caire 1994 (*Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire. Bibliothèque d'Études* 108).
- Keaney = J. J. Keaney *Harpocration. Lexeis of the Ten Orators*, Amsterdam 1991.
- Keil *Aristides* = B. Keil *Aelii Aristidis Smyrnaei quae supersunt omnia*, vol. II (disc. 17-53) seul paru, Berlin 1898.
— 1908 = "Über kleinasiatische Grabinschriften", *Hermes* 43 (1908), p. 522-577.
- Keil 1926 = J. Keil "XII. Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Ephesos", *JÖAI* 23 (1926), Beiblatt, col. 247-300.

BIBLIOGRAPHIE

- Kennedy 1985 = H. Kennedy "From *Polis* to *Madina*: Urban Change in Late Antique and Early Islamic Syria", *Past and Present* 106 (1985), p. 3-27.
- Klaffenbach 1936 = G. Klaffenbach "Neue Inschriften aus Ätolien", *Sb. preuss. Ak. Wiss., phil.-hist. Kl.* 1936, 27, p. 358-388.
- *Astynomeninschrift* = — *Die Astynomeninschrift von Pergamon*, Berlin 1954 (*Abh. deut. Ak. Wiss. Berlin* 1953, 6).
- Klump 1968 = D. Klump "Das Testament des Taharpaesis. Eröffnungsprotokoll eines griechischen Testaments", *ZPE* 2 (1968), p. 81-150.
- Klos 1956 = H. Klos "Die griechischen Mumientäfelchen der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek", *Studia Orientalia [Miscellanea edited by the Centre of Oriental Studies of the Franciscan Custody of the Holy Land, Le Caire]* 1 (1956), p. 221-282.
- Knibbe-Engelmann-Iplikçioğlu 1989 = D. Knibbe, H. Engelmann et B. Iplikçioğlu "Neue Inschriften aus Ephesos XI", *JÖAI* 59 (1989), Beibl., col. 161-238.
- Koehly = A. Koehly *Manethonis Apotelesmaticorum qui feruntur libri VI*, Leipzig 1858 (BT).
- La koiné I* = *La koiné grecque antique I, Une langue introuvable ?*, éd. Cl. Brixhe, Nancy 1993 (*Travaux et mémoires ; études anciennes* 10).
- Koldewey *Babylon* = R. Koldewey *Das wieder erstehende Babylon*, Berlin 1990⁵ (revu et augmenté, éd. B. Hrouda : Leipzig 1913¹).
- Kosmetatou 1997 = E. Kosmetatou "Pisidia and the Hellenistic Kings from 323 to 133 BC", *AncSoc* 28 (1997), p. 5-37.
- Kraemer 1998 = R. S. Kraemer *When Aseneth Met Joseph. A Late Antique Tale of the Biblical Patriarch and His Egyptian Wife, Reconsidered*, Oxford 1998.
- Kramer 1995 = B. Kramer "Urkunden Referat" XIX 1, *APF* 41 (1995) p. 330-331.
- Kränzlein 1972 = A. Kränzlein "P. Lond. Inv. Nr. 1850 [*sic*] - Ein Testament ?", *ZPE* 9 (1972), p. 289-292.
- Kraus 1915 = F. Kraus *Die Formeln des griechischen Testaments*; diss. Gießen 1915.
- Kraut 1984 = B. H. Kraut "Seven Heidelberg Papyri Concerning the Office of Exegetes", *ZPE* 55 (1984), p. 167-190.
- Kreller 1919 = H. Kreller *Erbrechtliche Untersuchungen aufgrund der graeco-aegyptischen Papyrusurkunden*, Leipzig et Berlin 1919.
- Kretschmer 1920 = P. Kretschmer "Zur italischen Wortgeschichte", *Glotta* 10 (1920), p. 157-173.

BIBLIOGRAPHIE

- Krüger *Oxyrhynchos* = J. Krüger *Oxyrhynchos in der Kaiserzeit. Studien zur Topographie und Literaturrezeption*, Francfort/Berne/New York/Paris 1990 (*Europäische Hochschulschriften, Reihe III Geschichte und ihre Hilfswissenschaften* 441).
- Kühn *Gal.* = C. G. Kühn *Claudii Galeni opera omnia*, 20 t., Leipzig 1821-1833.
- Kurylowicz *Idg. Gr. II* = J. Kurylowicz *Indogermanische Grammatik II, Akzent. Ablaut*, Heidelberg 1968.
- Labarbe 1957 = J. Labarbe *La loi navale de Thémistocle*, Paris 1957.
- de Lacy 1937 = Ph. H. de Lacy "An Oxyrhynchus Document acknowledging Repayment of a Loan", *JEA* 23 (1937), p. 76-80.
- Lamberterie *Adjectifs grecs en -υς* = Ch. de Lamberterie *Les adjectifs grecs en -υς. Sémantique et comparaison*, 2 vol., Louvain-la-Neuve 1990 (*BCILL* 54-55).
- 1991-1993 = "À propos de hittite *harganau-*", *Sprache* 35 (1991-1993), p. 128-130.
- Lambrino 1948 = S. Lambrino "Le vicus *Quintionis* et le vicus *Secundini* de la Scythie Mineure", dans *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à J. Marouzeau par ses collègues et élèves étrangers*, Paris 1948, p. 319-346.
- C. Lang = C. Lang *Cornuti Theologiae Graecae Compendium*, Leipzig 1881 (*BT*).
- F. Lang 2002 = "Housing and settlement in Archaic Greece", *Pallas* 58 (2002), p. 13-32.
- Langdon 1985 = M. K. Langdon "The Territorial Basis of the Attic Demes", *SO* 55 (1985), p. 5-15.
- Lapini 1997 = W. Lapini "Le strade di Turii (Diod. 12.10.7)", *RSA* 27 (1997), p. 7-20.
- Lassus 1972 = J. Lassus *Antioch-on-the-Orontes V, Les Portiques d'Antioche*, Princeton 1972.
- Latte = K. Latte *Hesychii Alexandrini Lexicon*, 2 vol. parus (jusqu'à o), Copenhague 1953-1966.
- Laum *Stiftungen* = B. Laum *Stiftungen in der griechischen und römischen Antike. Ein Beitrag zur antiken Kulturgeschichte*, 2 vol. (I "Darstellung", II "Urkunden"), Leipzig-Berlin 1914.
- Lavedan = P. Lavedan *Géographie des villes*, Paris 1936.
- Le Glay-Tourrenc 1985 = M. Le Glay et S. Tourrenc "Nouvelles inscriptions de Timgad sur des légats de la troisième légion Auguste", *AntAfr* 21 (1985), p. 103-136.
- Lejeune *Phonétique* = M. Lejeune *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris 1972.
- Lentz = A. Lentz *Herodiani Technici reliquia*, 3 vol., Leipzig 1867-1870.

BIBLIOGRAPHIE

- Lenz-Behr = F. W. Lenz et Ch. A. Behr *P. Aelii Aristidis opera quae exstant omnia*, Leyde 1976-
(seul t. I (discours I-XVI) paru, le dernier vol. en 1980).
- Leone = P. A. M. Leone *Scholia vetera et paraphrases in Lycophronis Alexandram*, Martina
Franca 2002.
- Leutsch-Schneidewin = E. L. von Leutsch et F. G. Schneidewin *Corpus Paroemiographorum
Graecorum*, 2 vol., Göttingen 1839-1851
- Lévy 1986 = E. Lévy "Apparition en Grèce de l'idée de village", *Ktèma* 11 (1986), p. 117-127.
- Lewis 1968 = N. Lewis "P. bibl. univ. Giss. Inv. 311 Reconsidered", *CdE* 43 (1968), p. 375-378.
- Lindeman 1990 = F. O. Lindeman "Greek ὄργυια", *Gl* 68 (1990), p. 168-170.
- Lindos II* = Chr. Blinkenberg *Lindos II, Inscriptions*, 2 vol., Copenhague 1941.
- Lipsius-Bonnet = R. A. Lipsius et M. Bonnet *Acta Apostolorum apocrypha*, 2 t. en 3 vol., Leipzig
1891-1903.
- Livrea 1973 = E. Livrea *Dionysii Bassaricon et Gigantiadis fragmenta*, Rome 1973 (*Bibliotheca
Athena* 12).
- Lloyd-Jones-Wilson = H. Lloyd-Jones et N. G. Wilson *Sophoclis fabulae*, Oxford 1990 (*OCT*).
- Lohmann *Atene* = H. Lohmann *Atene. Forschungen zu Siedlungs- und Wirtschaftsstruktur des
klassischen Attika*, 2 vol., Cologne-Weimar-Vienne 1993.
- 2002 = "Antike Straßen und Saumpfade in Attika und der Megaris", dans *Zu Wasser und zu
Land*, p. 109-147.
- Longo "Mileto" = F. Longo "Mileto", dans *La citta greca antica*, p. 183-203.
- Lopez-Eire 1993 = A. Lopez-Eire "De l'attique à la koiné", dans *La koiné I*, p. 41-57.
- López Jimeno 1999 = M. d. A. López Jimeno *Nuevas tabellae defixionis áticas*, Amsterdam 1999
(*Classical and Byzantine Monographs* 44).
- Louis *HA* = P. Louis *Aristote. Histoire des animaux*, 3 t., Paris 1964-1969 (*CUF*).
- LSAM* = F. Sokolowski *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Paris 1955.
- Luce 2002 = J.-M. Luce "À partir de l'exemple de Delphes : la question de la fonction des
pièces", *Pallas* 58 (2002), p. 49-97.
- Lüderitz 1983 = G. Lüderitz *Corpus jüdischer Zeugnisse aus der Cyrenaika*, app. J. M. Reynolds,
Wiesbaden 1983 (*TAVO, Beiheft Reihe B* 53).
- Luenzer = E. Luenzer *Epaphroditii Grammatici quae supersunt*, 1866.

BIBLIOGRAPHIE

- Lukaszewicz 1986 = A. Lukaszewicz *Les édifices publics dans les villes de l'Égypte romaine. Problèmes administratifs et financiers*, Varsovie 1986.
- Luzzato-La Penna = M. J. Luzzato et A. La Penna *Babrii Mythiambi aesopei*, Leipzig 1986 (BT).
- Lysias = *Lysias. Discours*, L. Gernet et M. Bizos, 2 vol., Paris 1955^{3,2} (1926-1929¹) (CUF).
- MacDonald 1986 = W. L. MacDonald *The Architecture of the Roman Empire II, An Urban Appraisal*, New Haven-Londres 1986.
- MacDougall *Lexicon* = J. I. MacDougall *Lexicon in Diodorum Siculum*, 2 vol., Hildesheim-Zürich-New York 1983.
- MacDowell *Wasps* = D. M. MacDowell *Aristophanes : Wasps*, Oxford 1971.
- *Against Meidias* = *Demosthenes. Against Meidias (Oration 21)*, Oxford 1990.
- *False Embassy* = *Demosthenes. On the False Embassy (Oration 19)*, Oxford 2000.
- Macleod = M. D. Macleod *Luciani Opera*, 4 vol., Oxford 1972-1987 (OCT).
- MacMullen 1982 = R. MacMullen "The Epigraphic Habit in the Roman Empire", *AJPh* 103 (1982), p. 233-246.
- 1986 = "Frequency of Inscriptions in Roman Lydia", *ZPE* 65 (1986), p. 237-238.
- Maehler 1983 = H. Maehler "Häuser und ihre Bewohner im Fayûm in der Kaiserzeit", dans *Das römisch-byzantinische Ägypten. Akten des internationalen Symposions 26.-30. September 1978 in Trier*, Mayence 1983, p. 119-137 (*Aegyptiaca Treverensa* 2).
- *Lieder* = *Die Lieder des Bakchylides*, 2 t., Leyde-New York-Cologne 1982-1997 (*Mnemosyne suppl.* 62 et 167).
- *Bacchylides* = *Bacchylides. Carmina cum fragmentis*, Munich-Leipzig 2003 (BT).
- Magnetto *Arbitrati* = A. Magnetto *Gli arbitrati interstatali greci II, Dal 337 al 196 a. C.*, Pise 1997.
- Maier *Mauerbauinschr.* = F. G. Maier *Griechische Mauerbauinschriften*, 2 vol., Heidelberg 1959-1961 (*Vestigia* 1-2).
- Mair = A. W. Mair *Oppian, Colluthus, Tryphiodorus*, Londres-New York 1928 (LCL).
- Malay-Gül 1981 = H. Malay et Y. Gül "New inscriptions from Saittai", *ZPE* 44 (1981), p. 81-90.
- Manganaro 1964 = G. Manganaro "Iscrizioni latine e greche dal nuovo edificio termale di Taormina", *Cronache di archeologia e di storia dell'arte* 3 (1964), p. 38-68.
- 1988 = "Le tavole finanziarie di Tauromenion", dans *Comptes et inventaires*, p. 155-190.

BIBLIOGRAPHIE

- 1989¹ = "Movimento di uomini tra Egitto e Sicilia (III-I sec. a.C.)", dans *Egitto e Storia antica dall'ellenismo all'età araba. Bialcio di un confronto* (coll. Bologne 31.08-02.09.1987), éd. L. Criscuolo et G. Geraci, Bologne 1989, p. 513-553.
- 1989² = "Case e terra a Camarina e Morgantina nel III-II sec. a.C.", *PP* 44 (1989), p. 189-216.
- 1997 = "Nuove tavolette di piombo inscritte siceliote", *PP* 52 (1997), p. 306-335.
- Mann 1985 = J. C. Mann "Epigraphic Consciousness", *JRS* 75 (1985), p. 204-206.
- Mapping Augustan Rome = Mapping Augustan Rome*, éd. L. Haselberger, D. G. Romano et E. A. Dumser, Portsmouth (Rhode Island) 2002 (*JRS suppl.* 50).
- Marchant = E. C. Marchant *Xenophontis opera omnia*, 5 vol., Oxford 1900-1920 (*OCT*).
- Marcotte = D. Marcotte *Géographes grecs I. Introduction générale. Ps.-Scymnos : Circuit de la Terre*, Paris 2000 (*CUF*).
- Marcovich *Protr.* = M. Marcovich *Clementis Alexandrinis Protrepticus*, Leyde-New York-Cologne 1995 (*Suppl. to Vigiliae Christianae, Formerly Philosophia Patrum* 34).
- Margineanu-Cârstoiu 1985 = M. Margineanu-Cârstoiu "Plans de villes romaines en Mésie inférieure", dans *Bauplanung und Bautheorie der Antike*, Berlin s. d. (1985 ?), p. 297-314 (*Diskussionen zur archäologischen Bauforschung* 4).
- Margueron 2003 = J.-Cl. Margueron *Les Mésopotamiens*, 2003² (1991¹).
- J. Martin = J. Martin *Aratos. Phénomènes*, 2 vol., Paris 1998 (*CUF*).
- R. Martin *Agora* = R. Martin *Recherches sur l'agora grecque. Études d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris 1951 (*BEFAR* 174).
- 1973 = "Rapports entre les structures urbaines et les modes de division et d'exploitation du territoire" [1973], dans *Architecture et urbanisme*, Rome 1987 (*ColloEFR* 99), p. 581-597.
- *Urbanisme = L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris 1974² (1956¹).
- Mascialino = L. Mascialino *Lycophronis Alexandra*, Leipzig 1964 (*BT*).
- Masson *Hipponax* = O. Masson *Les fragments du poète Hipponax*, Paris 1962 (*ÉC* 43)
- Mazar 1990 = A. Mazar *Archaeology of the land of the Bible*, New York-Londres-Toronto-Sydney-Auckland 1990.
- Meecham 1935 = H. G. Meecham *The Letter of Aristeas. A Linguistic Study with Special Reference to the Greek Bible*, Manchester 1935.
- Meier-Brügger *Idg. Spr.* = M. Meier-Brügger *Indogermanische Sprachwissenschaft*, collab. M. Fritz et M. Mayrhofer, Berlin-New York 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- Meillet *Aperçu* = A. Meillet *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, mis à jour par O. Masson, Paris 1965⁸ (1913¹) (*ÉC* 55).
- Melber *Polyaenus* = J. Melber après E. Woelfflin *Polyaeni Stratagematon libri octo*, Leipzig 1887 (*BT*).
- Mélèze-Modrzejewski 1998 = J. Mélèze-Modrzejewski "L'Égypte", dans *Rome et l'intégration de l'empire. 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C. II, Approches régionales du Haut-Empire romain*, sous la dir. de Cl. Lepelley, Paris 1998, p. 435-501.
- Mendelssohn-Viereck = L. Mendelssohn et P. Viereck *Appiani Historia Romana*, 2 vol., 1879-1905 Leipzig (*BT*).
- Mendez Dosuna 1985 = J. Mendez Dosuna *Los dialectos dorios del Noroeste. Gramatica y estudio dialectal*, Salamanque 1985 (*Acta Salmanticensia. Filosofia y Letras* 161).
- Meritt 1935 = B. J. Meritt "Inscriptions of Colophon", *AJPh* 56 (1935), p. 358-397.
— 1936 = "Greek Inscriptions", *Hesp* 5 (1936), p. 355-441.
- Merkelbach-West = R. Merkelbach et M. L. West *Fragmenta Hesiodica*, Oxford 1967.
- Messeri 1982 = G. Messeri "Cessione di terreno catecico", *Anagennesis* 2 (1982), p. 99-108.
- Messeri Savorelli-Pintaudi 1994 = G. Messeri Savorelli et R. Pintaudi "Petizione al komogrammateus Petesuchos (PL III/909)", *ZPE* 104 (1994), p. 233-240.
- Messimeri 2001 = E. Messimeri *Wege-Bilder im altgriechischen Denken und ihre logisch-philosophische Relevanz*, Tübingen 1998.
- Metzger 1945 = H. Metzger "Zur Stellung der liturgischen Beamten Ägyptens in frühromischer Zeit", *MH* 2 (1945), p. 54-62.
- Meyer 1920 = P. M. Meyer *Juristische Papyri. Erklärung von Urkunden zur Einführung in die juristische Papyruskunde*, Berlin 1920.
— 1933 = "Der immobiliarkauf Stud. Pal. XX n. 50", *Aeg* 13 (1933), p. 323-326.
- Migliardi Zingale 1992 = L. Migliardi Zingale *Vita privata e vita pubblica nei papiri d'Egitto. Silloge di documenti greci e latini dal I al IV secolo d.C.*, Turin 1992, réimpr. et tr.
- Milet I 3 et II 3 = A. Rehm *Milet I 3, Das Delphinion in Milet*, et II 3, *Die Stadtmauern*, 1914 et 1935 Berlin.
- Milne 1913 = J. G. Milne "The Hawara Papyri", *APF* 5 (1913), p. 378-397.
- van Minnen 1998 = P. van Minnen "Berenice, a Business Woman from Oxyrhynchus: Appearance and Reality", dans *The Two Faces of Graeco-Roman Egypt. Greek and Demotic*

BIBLIOGRAPHIE

- and Greek-Demotic Texts and Studies presented to P. W. Pestman*, éd. A. M. F. W. Verhoogt et S. P. Vleeming, Leyde-Boston-Cologne 1998 (*P. Lugd. Bat.* 30), p. 59-70.
- Mirambel 1959 = A. Mirambel *La langue grecque moderne. Description et analyse*, Paris 1959.
- Mißler 1970 = H. E. L. Mißler *Der Komarch. Ein Beitrag zur Dorfverwaltung im ptolemäischen, römischen und byzantinischen Ägypten*, diss. Marburg/Lahn 1970.
- Mitford 1961 = T. B. Mitford "Further Contributions to the Epigraphy of Cyprus", *AJA* 65 (1961), p. 93-151.
- Möller 1913 = G. Möller *Demotische Texte aus den königlichen Museen zu Berlin. Erster Band, Mumienschilder*, Leipzig 1913.
- Molinié-Billault = G. Molinié et A. Billault *Chariton. Le Roman de Chairéas et Callirhoé*, Paris 1989² (1979¹) (*CUF*).
- Müller *Bildkommentar* = D. Müller *Topographischer Bildkommentar zu den Historien Herodots*, 2 vol., Tübingen 1987-1997.
- Mueller-Goldingen 1995 = Ch. Mueller-Goldingen *Untersuchungen zu Xenophons Kyrupädie*, Stuttgart-Leipzig 1995 (*Beiträge zur Altertumskunde* 42).
- Mussies 1968 = G. Mussies "Egyptianisms in a late Ptolemaic document", dans *Antidoron Martino David oblatum. Miscellanea Papyrologica*, éd. E. Boswinkel, B. A. van Groningen et P. W. Pestman, Leyde 1968 (*P. Lugd. Bat.* XVII), n° 9 p. 70-76.
- Mutschmann-Mau = H. Mutschmann et I. Mau *Sexti Empirici opera*, 4 vol., Leipzig 1914-1962 (index K. Janacek) (*BT*).
- Naber *Phot. Lex.* = S. A. Naber, *Photii Patriarchae Lexicon*, 2 vol., Leyde 1864-1865.
- Nachmanson = E. Nachmanson *Erotiani vocum Hippocraticarum collectio cum fragmentis*, Uppsala 1918.
- Naour 1983 = Chr. Naour "Nouvelles inscriptions du moyen Hermos", *EpAnat* 2 (1983), p. 107-159.
- Nelson 1996 = C. A. Nelson "Two Papyri Recording Loan Repayments", *Tyche* 11 (1996), p. 159-163.
- Nestle-Aland = B. et K. Aland *et al.* après Eb. et Erw. Nestle *Novum Testamentum graece*, Stuttgart 1993²⁷ (1898¹).
- Neugebauer 1975 = O. Neugebauer *A History of Ancient Mathematical Astronomy*, 3 vol., Berlin-Heidelberg-New York 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- Neudecker *Latrine* = R. Neudecker *Die Pracht der Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserzeitlichen Stadt*, Munich 1994 (*Studien zur antiken Stadt* 1).
- Nicolet 1988 = Cl. Nicolet *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris 1988.
- Niemann-Petersen-Lanckoronski 1890-1892 = G. Niemann, E. Petersen et K. Lanckoronski *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, 2 vol., Vienne 1890-1892.
- Niese = B. Niese *Flavii Iosephi opera*, 6 vol., Berlin 1904-1899.
- Nikiprowetzky = V. Nikiprowetzky *La troisième Sibylle*, Paris-La Haye 1970.
- Noth 1992 = M. Noth *Die Welt des Alten Testaments. Eine Einführung*, Fribourg-en-Brisgau 1992⁵ (1962⁴).
- Odyssey* Oxford = *A Commentary on Homer's Odyssey*, 3 vol., Oxford 1988-1992, S. West (I-IV), J. B. Hainsworth (V-VIII), A. Heubeck (IX-XII et XXIII-XXIV), A. Hoekstra (XIII-XVI), J. Russo (XVII-XX) et M. Fernández-Galiano (XXI-XXII).
- Olson *Peace* = S. D. Olson *Aristophanes. Peace* (t. et comm.), Oxford 1998.
- Olsson 1925 = B. [H.] Olsson *Papyrusbriefe aus der frühesten Römerzeit*, Uppsala 1925 (éd., tr. et n.).
- Orrieux *Zénon* = Cl. Orrieux *Zénon de Caunos, parépidèmos, et le destin grec*, Paris 1985 (*Centre de recherches d'histoire ancienne* 64).
- Osborne 1985 = R. Osborne "The erection and mutilation of the Hermai", *PCPhS* 211 (1985), p. 47-73.
- 1996 = *Greece in the making, 1200-479 BC*, Londres et New York 1996 (*Routledge History of the Ancient World*).
- O'Sullivan = J. N. O'Sullivan *A Lexicon to Achilles Tatius* Berlin-New York 1980 (*UaLG* 18).
- OTG* = *The Old Testament in Greek according to the text of Codex Vaticanus, supplemented from other uncial manuscripts etc.* Cambridge : I 4 *Joshua, Judges and Ruth*, A. E. Brooke et N. MacLean 1917 ; II 1 *I and II Samuel*, A. E. B., N. McL. et H. St John Thackeray 1927 ; II 3 *I and II Chronicles*, A. E. B., N. McL. et H. St J. Th. 1932.
- Owens 1983 = E. J. Owens "The Koprologoi at Athens in the Fifth and Fourth Centuries B.C.", *CQ* 33 (1983), p. 44-50.
- Pack = R. A. Pack *Artemidori Daldiani Onirocriticon libri V*, Leipzig 1963 (*BT*).
- Page *Epigrammata* = D. L. Page *Epigrammata Graeca*, Oxford 1975 (*OCT*).

BIBLIOGRAPHIE

- Palme 1989¹ = B. Palme "Zu den Unterabteilungen des Quartieres 'Αγοραί in Theben", *Tyche* 4 (1989), p. 125-129.
- 1989² = *Das Amt des ἀπαιτητής in Ägypten* (MPER n.s. XX), Vienne 1989.
- Panvini 1996 = R. Panvini *Γέλας : Storia e archeologia dell'antica Gela*, Turin 1996.
- Parássoglou 1973 = G. M. Parássoglou "On Priests and their Affairs in Roman Egypt", *StudPap* 12 (1973), p. 7-21.
- 1978 = "Adnotiunculæ, I", *Hellenica* 30 (1977-1978), p. 62-72.
- Parrish "Introduction" = D. Parrish "Introduction: The urban plan and its constituent elements", dans *Urbanism in western Asia Minor*, p. 9-41.
- Pârvulescu 1986 = A. Pârvulescu "Hom. κέλευθος 'path'", *IF* 91 (1986), p. 189-195.
- Pausania* = *Pausania. Guida della Grecia*, Fondazione Lorenzo Valla : II *Libro II. La Corinzia e l'Argolide*, D. Musti et M. Torelli 1986 ; V *Libro V. L'Élide e Olimpia*, G. Maddoli et V. Saladino 1995.
- Pausanias CUF* = *Pausanias. Description de la Grèce* Paris (CUF) : *Livre I. L'Attique*, M. Casevitz, J. Pouilloux et Fr. Chamoux 1992 ; *Livre V. L'Élide (I)*, M. C., J. P. et A. Jacquemin 1999 ; *Livre VI. L'Élide (II)*, *iid.* 2002 ; *Livre VII. L'Achaïe*, M. C. et Y. Lafond 2000 ; *Livre VIII. L'Arcadie*, M. C. et M. Jost 1998.
- Pearl 1970 = O. M. Pearl "Excerpts from the Minutes of Judicial Proceedings", *ZPE* 6 (1970), p. 271-277.
- Peek 1957 = W. Peek *Attische Grabschriften*, Berlin 1957, réimpr. dans *Inscriptiones Atticae. Supplementum Inscriptionum Atticarum I*, éd. A. N. Oikonomidès, Chicago 1976.
- 1969 = *Inchriften von den dorischen Inseln*, Berlin 1969 (*Abh. sächs. Ak. Wiss. Leipzig, phil.-hist. Kl.* 62, 1).
- Pellegrin = P. Pellegrin *Sextus Empiricus. Esquisses pyrrhoniennes*, Paris 1997.
- Pelletier *Aristée* = A. Pelletier *Lettre d'Aristée à Philocrate*, Paris 1962 (SC 89).
- *Jos., G. J. = Flavius Josèphe. Guerre des Juifs*, 3 vol. (jusqu'au l. V), Paris 1975-1982 (CUF).
- *Jos., Autob. = —. Autobiographie*, Paris 1983² (1959¹) (CUF).
- Pensabene 1995 = P. Pensabene "Il tempio di tradizione faraonica e il dromos nell'urbanistica dell'Egitto greco-romano", dans *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egiziano* (Alexandrie 23-27.11.1992), éd. N. Bonacasa, Cr. Naro, E. Ch. Portale et A. Tullio, Rome 1995, p. 205-219.

BIBLIOGRAPHIE

- 1998 = "Le vie colonnate nell'impianto delle città egiziane di età imperiale", dans *L'Egitto in Italia dall'Antichità al Medioevo. Atti del III Congresso Internazionale Italo-Egiziano* (Rome-Pompéi 13-19.11.1995), Rome 1998, éd. N. Bonacasa, M. C. Naro, E. Ch. Portale et A. Tullio, p. 325-358.
- Peppink *Epitome* = S. P. Peppink *Athenæi Dipnosophistarum Epitome*, 2 vol., Leyde 1937-1939.
- Perler = O. Perler *Mélon de Sardes. Sur la Pâques et fragments*, Paris 1966 (SC 123).
- Perpillou 1973 = J.-L. Perpillou *Les substantifs grecs en -εύς*, Paris 1973 (ÉC 80).
- Pesando "Alessandria" = F. Pesando "Alessandria", dans *La città greca antica*, p. 431-451.
- Pestman 1965 = P. W. Pestman "Les archives privées de Pathyris à l'époque ptolémaïque. La famille de Pétéharsemtheus, fils de Panebkhounis", dans *Studia papyrologica varia*, éd. E. Boswinkel, P. W. Pestman et P. J. Sijpesteijn, Leyde 1965 (*P. Lugd. Bat.* 14), p. 47-105.
- 1969 = "A Greek Testament from Pathyris (P. Lond. inv. 2850)", *JEA* 55 (1969), p. 129-160.
- 1985 = "Le manuel de droit égyptien de Hermoupolis: les passages transmis en démotique et en grec", dans *Textes et études de papyrologie grecque, démotique et copte*, éd. P. W. Pestman, Leyde 1985 (*P. Lugd. Bat.* 23), p. 116-143.
- Petersen 1986 = H. Petersen "Wörter zusammengesetzt mit ΑΜΦΙ", *Gl* 64 (1986) p. 193-213.
- Petersmann 1995 = H. Petersmann "Zur Entstehung der hellenistischen Koine", *Philologus* 139 (1995), p. 3-14.
- Petrakos 1997 = V. Petrakos *I epigrafes tou Oropou*, Athènes 1997 (VAAE 170).
- Petropoulou 1985 = A. Petropoulou *Beiträge zur Wirtschafts- und Gesellschaftsgeschichte Kretas in hellenistischer Zeit*, Francfort-Berne-New York-Nancy 1985 (*Europäische Hochschulschriften, R. III Geschichte und ihre Hilfswissenschaften* 240).
- Pfeiffer = R. Pfeiffer *Callimachus*, 2 vol., Oxford 1949-1953.
- Pfister = Fr. Pfister *Die Reisebilder des Herakleides*, Vienne 1951 (*Öst. Ak. der Wiss., phil.-hist. Kl., Sb.* 227, 2).
- Phillips-Willcock = A. A. Phillips et M. M. Willcock *Xenophon and Arrian. On Hunting*, Warminster 1999.
- Philon d'Alexandrie* = *Les Œuvres de Philon d'Alexandrie* (R. Arnaldez, J. Pouilloux et Cl. Mondésert dir.), 36 t., Paris 1961-1992 : 24 *De specialibus legibus I et II*, S. Daniel 1975 ; 31 *In Flaccum*, A. Pelletier 1967 ; 32 *Legatio ad Gaium*, A. P. 1972 ; 33 *Quaestiones in Genesis et in Exodum. Fragmenta graeca*, F. Petit 1978.

BIBLIOGRAPHIE

- Piccirilli = L. Piccirilli *ΜΕΓΑΠΙΚΑ. Testimonianze e frammenti*, Pise 1975.
- Pickard-Cambridge *Dramatic Festivals* = A. W. Pickard-Cambridge, *The Dramatic Festivals of Athens*, Oxford 1968² (revue par J. Gould et D. M. Lewis, 1953¹).
- Pikoulas 1988 = Y. A. Pikoulas *I notia megalopolitiki chora apo ton 8. p. Ch. os ton 4. m. Ch. aiona*, Athènes 1988.
- 1995 = *Odiko diktyo kai amyna. Apo tin Korintho sto Argo kai tin Arkadia*, Athènes 1995 (*Horos. I Megali Vivliothiki* 2).
- 1999¹ = "The Road-Network of Arkadia", dans *Defining Ancient Arcadia*, éd. Th. H. Nielsen et J. Roy, Copenhague 1999 (*CPCActs* 6), p. 248-319.
- 1999² = "Apo tin amaxa sto ypozygio kai apo tin odo sto kalderimi [Dromoi kai metafores sto Vyzantio kai tin Tourkokratia]", *Horos* 13 (1999), p. 245-257.
- Pindaro, Pitiche* = B. Gentili, P. Angeli Bernardini, E. Cingano et P. Giannini *Pindaro. Le Pitiche*, Fondazione Lorenzo Valla 1995.
- Pingree = D. Pingree *Vettii Valentis Antiocheni Anthologiarum libri nouem*, Leipzig 1986 (*BT*).
- Pintaudi 1983 = R. Pintaudi "Diplomata Antinoitica: i certificati di Φιλαντίνοος ὁ καὶ Ἰσίδωρος", *Aeg* 63 (1983), p. 105-110.
- Pipitò 1996 = G. Pipitò "I ponti della via Valeria in Sicilia", *Journal of Ancient Topography* 6 (1996), p. 197-210.
- Pittia et al. = *Denys d'Halicarnasse. Rome et la conquête de l'Italie aux IV^e et III^e s. avant J.-C.*, S. Pittia et al., Paris 2002.
- des Places = É. des Places *Porphyre. Vie de Pythagore, Lettre à Marcella* (+ app. A. Ph. Segonds), Paris 1982 (*CUF*).
- Platon* = *Platon. Œuvres complètes* Paris (*CUF*) : X *Timée, Critias*, A. Rivaud 1925 ; XIII 1, *Lettres*, J. Souilhé, 1977⁴ (1926¹) ; XIII 2, *Dialogues suspects. Second Alcibiade, Hipparque, Minos, Les Rivaux, Théagès, Clitophon*, J. S., 1930.
- Platonis Opera* = *Platonis Opera* I [*Euthphr., Ap., Cri., Phd., Cra., Tht., Sph., Plt.*], E. A. Duke, W. F. Hicken, W. S. M. Nicoll, D. B. Robinson et J. C. G. Strachan, Oxford 1995 (*OCT*).
- Plaumann 1910 = G. Plaumann *Ptolemäis in Oberägypten. Ein Beitrag zur Geschichte des Hellenismus in Ägypten*, Leipzig 1910 (*Leipz. hist. Abh.* 18).
- Pline l'Ancien* = *Pline l'Ancien. Histoire Naturelle, Livre XXXVI*, J. André, R. Bloch et A. Rouveret, Paris 1981 (*CUF*).

BIBLIOGRAPHIE

- Plut.*, *Œuvres morales* = *Plutarque. Œuvres morales*, Paris (CUF) : IV *Conduites méritoires de femmes. Étiologies romaines – Étiologies grecques. Parallèles mineurs (17-19)*, J. Boulogne 2002 ; V 1 *La fortune des Romains. La fortune ou la vertu d'Alexandre. La gloire des Athéniens (20-22)*, Fr. Frazier et Chr. Froidefond 1990 ; VIII *Du destin. Le démon de Socrate. De l'exil. Consolation à sa femme (42-45)*, J. Hani 1980 ; X *Dialogue sur l'amour. Histoire d'amour (47-48)*, R. Flacelière et M. Cuvigny 1980 ; XI 2 *Préceptes politiques. Sur la monarchie, la démocratie et l'oligarchie (52-53)*, J.-Cl. Carrière et M. Cuvigny 1984.
- Polybe* = *Polybe. Histoires, Livres XIII-XVI*, E. Foulon, R. Weil et P. Caudehier, Paris 1995 (CUF).
- Polybios-Lexikon* = *Polybios-Lexikon*, éd. A. Mauersberger, G. Glockmann, H. Helms *et alii*, Berlin 1956- (2002 jusqu'à τόκος).
- Pomtow 1913 = H. Pomtow notice sur T. B. Walek *Die delphische Amphiktyonie in der Zeit der aetolischen Herrschaft*, *GGA* 175 (1913), p. 125-190.
- Porath 1996 = Y. Porath "The Evolution of the Urban Plan of Caesarea's Southwest Zone: New Evidence from the Current Excavations", dans *Caesarea Maritima. A Restrospective after Two Millenia*, éd. A. Raban et K. G. Holum, Leyde-New York-Cologne 1996 (*DMOA* 21), p. 105-120.
- Pouilloux 1977 = J. Pouilloux "Travaux à Delphes à l'occasion des Pythia : 'les comptes des Dion' 247/6 ?", dans *Études delphiques*, Paris 1977 (*BCH* suppl. 4), p. 103-123.
- 1983 = "La voie officielle d'accès au stade à Delphes", *BCH* 107 (1983), p. 217-219.
- Poulter 1992 = A. Poulter "The use and abuse of urbanism in the Danubian provinces during the Later Roman Empire", dans *The City in Late Antiquity*, éd. J. Rich, Londres-New York 1992 (*Leicester-Nottingham Studies in Ancient Society* 3), p. 99-135.
- Poursat 1995 = J.-Cl. Poursat *La Grèce préclassique des origines à la fin du VI^e siècle*, Paris 1995 (*Nouvelle histoire de l'Antiquité* 1).
- Powell 1991 = B. B. Powell *Homer and the origin of the Greek alphabet*, Cambridge 1991.
- Powell CA = J. U. Powell *Collectanea Alexandrina. Reliquiae minores Poetarum Graecorum Aetatis Ptolemaicae 323-146 A.C. Epicorum, Elegiacorum, Lyricorum, Ethicorum*, Oxford 1925.
- Pringsheim 1950 = F. Pringsheim *The Greek law of sale* Weimar 1950.

BIBLIOGRAPHIE

- Pritchett 1980 = W. K. Pritchett "Ancient Greek Roads", dans *Studies in Ancient Greek Topography*, III *Roads*, Berkeley-Los Angeles-Londres 1980 (*University of California Publications in Classical Studies* 22), p. 143-196.
- 2002 = *Ancient Greek Battle Speeches and a Palfrey*, Amsterdam 2002 (APXAIΑ ΕΛΛΑΣ 9), p. 120-129.
- Radt "Pergamon" = W. Radt "The urban development of Pergamon", dans *Urbanism in western Asia Minor*, p. 43-56.
- Raepsaet 1984 = G. Raepsaet "Transport de tambours de colonnes du Pentélique à Éleusis au IV^e siècle avant notre ère", *AC* 53 (1984), p. 101-136.
- 2002 = *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Bruxelles 2002.
- Rahlfs = A. Rahlfs *Septuaginta, id est Vetus Testamentum graece iuxta LXX interpretes*, 2 vol., Stuttgart 1935.
- Rathmann 2002 = M. Rathmann "*Viae publicae* in den Provinzen des Imperium Romanum. Probleme einer rechtlichen Definition", dans *Zu Wasser und zu Land*, p. 410-418.
- Ratté "Aphrodisias" = Ch. Ratté "New research on the urban development of Aphrodisias in late antiquity", dans *Urbanism in western Asia Minor*, p. 117-147.
- Rea 1989 = J. R. Rea "On κηρυκίην; P.Heid.IV 334, P.Köln VI 279, and CPR I 232", *ZPE* 79 (1989), p. 201-206.
- Reardon 1971 = B. P. Reardon *Courants littéraires grecs des II^e et III^e siècles après J.-C.*, Paris 1971 (*Annales littéraires de l'université de Nantes* 3).
- Reich 1910-1911 = N. Reich "Ein demotisch-griechischer Kontrakt eines Hauskaufes", *Sphinx. Revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie* (Uppsala) XIV (1910-1911), p. 1-34.
- Reiter 1995 = F. Reiter "Einige Bemerkungen zu dokumentarischen Papyri", *ZPE* 107 (1995), p. 95-103.
- Rey-Coquais 1973 = J.-P. Rey-Coquais "Inscriptions grecques d'Apamée", *AArchSyr* 23 (1973), p. 39-84.
- Reynolds 1991 = J. M. Reynolds "Epigraphic evidence for the construction of the theatre: 1st c. B.C. to mid 3rd c. A.D.", dans *Aphrodisias Papers 2. The theatre, a sculptor's workshop, philosophers, and coin-types*, éd. R. R. R. Smith et K. T. Erim, Ann Arbor (Michigan) 1991 (*JRA suppl.* 2), p. 15-28.

BIBLIOGRAPHIE

- Richardson = N. J. Richardson *The Homeric Hymn to Demeter*, Oxford 1974.
- Rink = H. Rink *Straßen- und Viertelnamen von Oxyrhynchus*, diss., Gießen 1924.
- Risch *Wortbildung* = E. Risch *Wortbildung der homerischen Sprache*, Berlin-New York 1974² (1937¹).
- 1965 = "Ein Gang durch die Geschichte der griechischen Ortsnamen", *MH* 22 (1965), p. 193-205 (= *Kleine Schriften*, éd. A. Etter et M. Looser, Berlin-New York 1981, p. 145-157).
- Robert *Ét. anat.* = L. Robert *Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris 1937.
- *Mél. Dussaud* = "Inscriptions grecques de Phénicie et d'Arabie" dans *Mélanges syriens offerts à monsieur René Dussaud (Bibliothèque Archéologique et Historique 30)*, 2 vol., Paris 1939, II p. 729-738.
- 1952 = "La ville d'Euhippè en Carie", *CRAI* 1952, p. 589-599.
- *Asie Mineure* = *À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, Paris 1980 (*BEFAR* 239).
- *Sinuri* = *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa I, Les inscriptions grecques*, Paris 1945.
- Roberts-Skeat 1933 = C. H. Roberts et T. C. Skeat "A Sale of ὑπόλογοις at Tebtunis in the reign of Domitian", *Aeg* 13 (1933), p. 455-471.
- Roberts-Turner 1953 = C. H. Roberts et E. G. Turner "The beginning and the date of P.Ryl. IV. 586", *JEA* 39 (1953), p. 113-114.
- Rodríguez-Noriega Guillén 2000 = L. Rodríguez-Noriega Guillén "Are the Fifteen Books of the *Deipnosophistae* an Excerpt ?", dans *Athenaeus and his World*, p. 244-255.
- Rodríguez-Pantoja = M. Rodríguez-Pantoja *Isidoro de Sevilla. Etimologías, Libro XIX. De naves, edificios y vestidos*, Paris 1995.
- Rodríguez Somolinos-Berenguer Sánchez 1995 = J. Rodríguez Somolinos et J. A. Berenguer Sánchez "Lexicographie grecque et Papyrologie: le *Diccionario Griego-Español*", dans *Akten XXI K.*, II, p. 858-866.
- Roller 1998 = D. W. Roller *The Building Program of Herod the Great*, Berkeley-Los Angeles-Londres 1998.
- Rollinger 1993 = R. Rollinger, *Herodots babylonischer Logos. Eine kritische Untersuchung der Glaubwürdigkeitsdiskussion*, Innsbruck 1993.
- Romilly 1956 = J. de Romilly *Histoire et raison chez Thucydide*, Paris 1956.

BIBLIOGRAPHIE

- Roos = A. G. Roos *Flavii Arriani quae exstant omnia*, 2 vol., Leipzig 1967-1968² (revu par G. Wirth, 1907-1928¹) (BT).
- Rosen 1984 = R. M. Rosen "The Ionian at Aristophanes *Peace* 46", *GRBS* 25 (1984), p. 389-396.
- Rosén = H. B. Rosén *Herodoti Historiae*, 2 vol., Stuttgart-Leipzig 1987-1997 (BT).
- Rossi 2001 = L. Rossi *The epigrams ascribed to Theocritus: a method of approach*, Louvain-Paris-Sterling 2001 (*Hellenistica Groningana* 5).
- Rougier-Blanc 2000 = S. Rougier-Blanc *Le vocabulaire de l'architecture domestique dans l'épopée grecque : l'Iliade et l'Odyssée*, 2 t., thèse de l'Université Aix-Marseille I, 2000.
- Roussel "Péliganes" = P. Roussel "Décret des Péliganes de Laodicée-sur-mer", *Syria* 23 (1942-1943), p. 21-31.
- Rowlandson 1996 = J. Rowlandson *Landowners and Tenants in Roman Egypt. The Social Relations of Agriculture in the Oxyrhynchite Nome*, Oxford 1996.
- Rudolph 1955 = W. Rudolph *Chronikbücher*, Tübingen 1955 (*Handbuch zum Alten Testament* 21), tr. et com. [de l'hébreu].
- Ruiz-Montero 1991 = C. Ruiz-Montero "Aspects of the Vocabulary of Chariton of Aphrodisias", *CQ* n. s. 41 (1991), p. 484-489.
- 1994 = "Chariton von Aphrodisias: Ein Überblick", *ANRW* II 34.2 (1994), p. 1006-1054.
- Rupprecht 1984 = H.-A. Rupprecht c.-r. de *P. Oxy. XLIX*, *SZ* 101 (1984), p. 345-351.
- *Einführung* = *Kleine Einführung in die Papyruskunde*, Darmstadt 1994.
- Russell *Sublime* = D. A. Russell 'Longinus'. *On the Sublime*, Oxford 1970² (1964¹).
- *Dio Chr.* = *Dio Chrysostom. Orations VII, XII and XXXVI*, Cambridge 1992.
- Rusten *Theophrastus* = J. Rusten et I. C. Cunningham *Theophrastus : Characters. Herodas : Mimes. Sophron and Other Mime Fragments*, Cambridge (Mass.)-Londres 2002 (LCL).
- Rydbeck 1967 = L. Rydbeck *Fachprosa, vermeintliche Volkssprache und Neues Testament. Zur Beurteilung der sprachlichen Niveauunterschiede im nachklassischen Griechisch*, Lund 1967 (*Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Graeca Upsaliensis* 5).
- Sack 1989 = D. Sack *Damaskus. Entwicklung und Struktur einer orientalisches-islamischen Stadt*, Mayence 1989 (*Damaszener Forschungen* 1).
- Salmon 1984 = J. B. Salmon *Wealthy Corinth. A History of the City to 338 BC*, Oxford 1984.
- Samuel 1961 = A. E. Samuel "Six Papyri from Hamilton College", *JJP* 13 (1961), p. 33-51.

BIBLIOGRAPHIE

- 1972 = *Greek and Roman Chronology. Calendars and Years in Classical Antiquity*, Munich 1972 (*Hdb. Alt.* I 7).
- Sarikakis 1998 = Th. Ch. Sarikakis *ΗΧίος στην αρχαιότητα*, Athènes 1998.
- Sartre 1982 = M. Sartre "Tribus et clans dans le Ḥawrān antique", *Syria* 59 (1982), p. 77-91.
- 2001 = *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique, IV^e s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.*, Paris 2001.
- Sauvaget "Damas" = J. Sauvaget "Le plan antique de Damas", *Syria* 26 (1949), p. 314-358.
- Sayce 1889 = prof. Sayce "The Greek Papyri", chap. V dans W. M. Flinders Petrie *Hawara, Biahmu, and Arsinoe*, Londres 1889, p. 24-37.
- Scheer = E. Scheer *Lycophronis Alexandra*, 2vol, Berlin 1881.
- Schepers = M. Schepers *Alciphronis rhetoris Epistularum libri IV*, Groningue 1901.
- Scherrer "Ephesus" = P. Scherrer "The historical topography of Ephesos", dans *Urbanism in western Asia Minor*, p. 57-93.
- Schiff 1903 = A. Schiff "Inschriften aus Schedia (Unterägypten)", dans *Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage*, Berlin 1903, p. 373-390.
- Sch. in Ar.* = *Scholia in Aristophanem* Groningue : II 1 *Scholia vetera et recentiora in Aristophanis Vespas*, W. J. W. Koster 1978 ; II 2 *Sch. vet. et rec. in Ar. Pacem*, D. Holwerda 1982.
- Schmid *Atticismus* = W. Schmid *Der Atticismus in seinen Hauptvertretern von Dionysius von Halikarnass bis auf den zweiten Philostratus*, 5 vol., Stuttgart 1887-1897.
- M. Schmidt = M. Schmidt *Ἐπιτομή τῆς καθολικῆς προσῳδίας Ἡρωδιανοῦ*, Iéna 1860.
- Th. Schmidt 1999 = Th. S. Schmidt "Trois rescapés de la Grande Guerre : les papyrus grecs de la Collection Fernand Mayence", *ZPE* 127 (1999), p. 149-156.
- Schneider 1987 = P. Schneider "Zur Topographie der Heiligen Strasse von Milet nach Didyma", *AA* 102 (1987), p. 101-129.
- Schuman 1948 = V. B. Schuman "The Indiana University Papyri", *CPh* 43 (1948), p. 110-115.
- Schwartz-Wild = J. Schwartz et H. Wild *Fouilles franco-suissees. Rapports I, Qasr-Qarun/Dionysias 1948*, Le Caire 1950.
- Schwarz 1920 = A. B. Schwarz *Die öffentliche und private Urkunde im römischen Ägypten. Studien zum hellenistischen Privatrecht*, Leipzig 1920 (*Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der sächsischen Akademie der Wissenschaften* 31, 3).

BIBLIOGRAPHIE

- Schwyzler *Dial. Gr. ex.* = E. Schwyzler *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig 1923.
- 1928 = "Zu griechischen Inschriften", *RhM* 77 (1928), p. 225-261.
- Schwyzler-Debrunner = — et A. Debrunner *Griechische Grammatik*, 4 vol., 1950-1971 Munich (*Hdb Alt II* 1).
- Scritti Montevocchi* = *Scritti in onore di Orsolina Montevocchi*, éd. E. Bresciani, G. Geraci, S. Pernigotti et G. Susini, Bologne 1981.
- Septuaginta* Göttingen = *Septuaginta. Vetus Testamentum graecum* Göttingen : I *Genesis* J. W. Wevers 1974 ; III 1 *Numeri*, J. W. W. avec la collab. de U. Quast 1982 ; VIII 2 *Esdrae liber II*, R. Hanhart 1993 ; VIII 3 *Esther*, R. H. 1966 ; VIII 4 *Iudith*, R. H. 1979 ; VIII 5 *Tobit*, R. H. 1983 ; IX 1 *Maccabaeorum liber I*, W. Kappler 1936 ; X *Psalmi cum Odis*, A. Rahlfs 1931 ; XI 4 *Iob*, J. Ziegler 1982 ; XII 1 *Sapientia Salomonis*, J. Z. 1962 ; XII 2 *Sapientia Iesu Filii Sirach*, J. Z. 1965 ; XIII *Duodecim prophetae*, J. Z. 1943 ; XIV *Isaias*, J. Z. 1939 ; XV *Ieremias. Baruch. Threni. Epistula Ieremiae*, J. Z. 1957 ; XVI 1 *Ezechiel*, J. Z. 1952 ; XVI 2 *Susanna. Daniel. Bel et Draco*, J. Z. et O. Munnich 1999² (J. Z. 1954¹).
- SGOst* = R. Merkelbach et J. Stauber *Steinepigramme aus der griechischen Osten*, 4 vol. parus, Stuttgart-Munich-Leipzig 1998-2002.
- SH* = H. Lloyd-Jones et P. Parsons *Supplementum Hellenisticum*, Berlin-New York 1983 (*Texte und Kommentare* 11).
- Shear 1973 = T. Leslie Shear, Jr. "The Athenian Agora : Excavations of 1972", *Hesp* 42 (1973), p. 359-407.
- Shelton 1976¹ = J. Shelton "Notes on the Theban Tax Roll", *BASP* 13 (1976), p. 63-69.
- 1976² "The Sign $\bar{\alpha}$, and Other Remarks on Theban Ostraka", *ZPE* 20 (1976), p. 127-135.
- Shipp 1961 = G. P. Shipp "Agea", *Glotta* 39 (1961), p. 153.
- Sijpesteijn 1982 = P. J. Sijpesteijn "More remarks on some imperial titles in the papyri", *ZPE* 49 (1982), p. 97-111.
- 1983¹ = "PSI VIII 871 : A Note", *StudPap* 22 (1983), p. 159.
- 1983² = "Some remarks on SB VIII 9827 and 9828", *ZPE* 52 (1983), p. 285-287.
- 1984 = "More remarks on some imperial titles in the papyri II", *ZPE* 54 (1984), p. 65-82.
- 1994 = "Δίδυμος ὁ φιλόπονος", *Aeg* 74 (1994), p. 21-23.
- 1995 = "Known and Unknown Officials", *ZPE* 106 (1995), p. 203-234.

BIBLIOGRAPHIE

- Sijpesteijn-Worp 1997 = P. J. Sijpesteijn et K. A. Worp "Addenda lexicis", *Mnemosyne* 30 (1977), p. 141-152.
- 1981 = "Zwei Wiener Papyri", dans *Scritti Montevercelli*, p. 363-371.
- 1982 = "Die Amphodarchia "Ἐρῶν δῦο" *ZPE* 49 (1982), p. 96.
- 1995 = "Ein Hausverkauf aus Soknopaiou Nesos (P.Lond. inv. 1976)", dans *Collatio iuris romani. Études dédiées à Hans Ankum à l'occasion de son 65^e anniversaire*, éd. R. Feenstra, A. S. Hartkamp, J. E. Spruit, P. J. Sijpesteijn et L. C. Winkel, 2 vol., Amsterdam 1995 (*Studia Amstelodamensia ad Epigraphicam, Ius Antiquum et Papyrologicam pertinentia* 35), II p. 513-532.
- Siritide e Metapontino* = *Siritide e Metapontino. Storie di due territori coloniali (Atti del dell' incontro di studio. Policoro, 31 Ottobre-2 Novembre 1991)*, Naples-Paestum 1998 (*Cahiers du Centre Jean-Bérard* 20).
- Skorda 1992 = D. Skorda "Recherches sur la vallée du Pléistoc", dans *Delphes, centenaire de la "Grande Fouille" réalisée par l'EFA (1892-1903)* (coll. Strasbourg 1991), éd. J.-F. Bommelaer, Leyde-New York-Copenhague-Cologne 1992 (*Travaux du centre de recherches sur le Proche-Orient et la Grèce antiques* 12), p. 39-66.
- Skutsch = O. Skutsch *The Annals of Q. Ennius*, Oxford 1985.
- Slater = W. J. Slater *Lexicon to Pindar*, Berlin 1969.
- Snell-Maehler = B. Snell et H. Maehler *Pindari carmina cum fragmentis*, 2 vol., Leipzig 1987⁸-1989 (BT).
- Smallwood *Legatio* = E. M. Smallwood *Philonis Alexandrini Legatio ad Gaium*, Leyde 1961.
- Snyder 1964 = W. F. Snyder "Progress Report on the 'Ἡμέραι Σεβασταί'", *Aeg* 44 (1964), p. 145-169.
- Sommer *Nominalkomposita* = F. Sommer *Zur Geschichte der griechischen Nominalkomposita*, Munich 1948 (*Abh. der Bayer. Ak. der Wiss., phil.-hist. Kl., N. F.* 27).
- Soulié 2002 = D. Soulié *Villes et citadins au temps des pharaons*, Paris 2002.
- Spiegelberg 1902 = W. Spiegelberg *Die demotischen Papyrus der Strassbruger Bibliothek*, Strasbourg 1902.
- 1909 = "Demotische Kaufpfandverträge (Darlehen auf Hypothek)", *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes pour servir de bulletin à la Maison française du Caire* 31 (1909) p. 91-106.

BIBLIOGRAPHIE

- Stählin = O. Stählin *Clemens Alexandrinus* Berlin³ (Leipzig¹) (GCS) : I *Protrepticus und Paedagogus*, 1972³ (revue par U. Treu, 1905¹) ; II *Stromata I-VI* 1985⁴ (L. Früchtel et U. Tr.) ; III *Stromata Buch VII und VIII, Excerpta ex Theodoto, Eclogae propheticae, Quis dives salvetur, Fragmenta* 1970³ (L. Fr., 1909¹) ; IV *Register* 1980³ (U. Tr., 1936¹).
- Stanton 1996 = G. R. Stanton "Some inscriptions in Attic demes", *ABSA* 91 (1996), p. 341-364.
- Straus 1989 = J. A. Straus "Vétilles papyrologiques", *ZPE* 78 (1989), p. 147-148.
- Stromates* = Clément d'Alexandrie. *Les Stromates*, Paris (SC) : V, 2 vol., A. Le Bolluec et P. Voulet 1981 (SC 278-279) ; VII, A. L. B. 1997 (SC 428).
- Suárez de la Torre 1987 = E. Suárez de la Torre "Hiponacte cómico", *Emerita* 55 (1987), p. 113-139.
- SVF* = J. von Arnim *Stoicorum veterum fragmenta*, 4 vol., Leipzig 1903-1924.
- Swiderek 1960 = A. Swiderek *La propriété foncière privée dans l'Égypte de Vespasien et sa technique agricole d'après P. Lond. 131 recto*, Bratislava 1960.
- 1971 = "ΙΟΥΔΑΙΚΟΣ ΛΟΓΟΣ", *JJP* 16-17 (1971), p. 45-62.
- Szemerényi *Syncope* = O. Szemerényi *Syncope in Greek and Indo-European and the Nature of Indo-European Accent*, Naples 1964 (*AIQN*, sez. lingu., quaderni 3).
- *Introduction* = *Introduction to Indo-European Linguistics*, Oxford 1996 (tr. de *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt 1990⁴ (1970¹), avec ajouts).
- Taillardat *Images* = J. Taillardat *Les images d'Aristophane. Études de langue et de style*, Paris 1962 (*Ann. Univ. Lyon*, 3^e série 36).
- Tarpin *Vici et pagi* = M. Tarpin *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome 2002 (*ColLEFR* 299).
- Themelis 1992 = P. Themelis "Ανασκαφή Μεσσήνης", *PAAH* 147 (1992), p. 60-87.
- Theodoridis *Philoxenos* = Chr. Theodoridis *Die Fragmente des Grammatikers Philoxenos*, Berlin-New York 1976 (*SGLG* 2).
- *Phot. Lex.* = Chr. Theodoridis, *Photii Patriarchae Lexicon*, Berlin-New York 1982- (lettre μ en 1998).
- Thévenot-Warelle *Dialecte grec d'Élide* = A. Thévenot-Warelle *Le dialecte grec d'Élide. Phonétique et phonologie*, Nancy 1988 (*Travaux et mémoires. Études anciennes* 3).
- Thomas 1970 = J. D. Thomas c.-r. de *POxy* XXXIV, *CR* 20 (1970), p. 392-393.
- 1975 = "A re-edition of P.Oxy. II 320", *ZPE* 16 (1975), p. 309-314.

BIBLIOGRAPHIE

- D'Arcy Thompson *Birds* = D'Arcy W. Thompson, *A Glossary of Greek Birds*, Oxford–Londres 1936² (1895¹).
- H. Thompson 1959 = H. A. Thompson "Activities in the Athenian Agora : 1958", *Hesp* 28 (1959), p. 91-108.
- Thompson-Wycherley *Agora* = — et R. E. Wycherley *The Agora of Athens. The History, Shape and Uses of an ancient City Center*, Princeton 1972 (*Ath. Ag.* XIV).
- D. Thompson *Memphis* = D. J. Thompson *Memphis under the Ptolemies*, Princeton 1988.
- 2000 = "Athenaeus in his Egyptian Context", dans *Athenaeus and his World*, p. 77-84.
- 2001 = "*Ethnê*, taxes and administrative geography in early Ptolemaic Egypt", dans *Atti XXII C. II*, p. 1255-1263.
- Threatte *Grammar* = L. Threatte *The Grammar of Attic Inscriptions*, Berlin-New York 1980- (deux vol. parus, *Phonology* et en 1996 *Morphology*).
- Thucydide* = *Thucydide. La Guerre du Péloponnèse*, J. de Romilly, L. Bodin et R. Weil, 5 t. en 6 vol., Paris 1953-1972 (*CUF*).
- Thür 1989 = H. Thür *Das Hadrianstor in Ephesos*, Vienne 1989 (*FiE* XI 1).
- Thumb 1895 = A. Thumb *Handbuch der neugriechischer Volkssprache*, Strasbourg 1895.
- Todd = R. B. Todd *Cleomedes. Caelestia*, Leipzig 1990 (*BT*).
- Tölle-Kastenbein 1990 = R. Tölle-Kastenbein *Antike Wasserkultur*, Munich 1990.
- Tomlinson 1995 = R. Tomlinson "The Town Plan of Hellenistic Alexandria", dans *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. I Centenario del Museo Greco-Romano. Alessandria, 23-27 Novembre 1992. Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egiziano*, éd. N. Bonacasa, C. Naro, E. C. Portale et A. Tullio, Rome 1995, p. 236-240.
- Tomsin 1969 = A. Tomsin "Βασιλικὴ et δημοσία γῆ dans l'Égypte romaine", dans *Mélanges de linguistique, de philologie et de méthodologie de l'enseignement des langues anciennes offerts à M. René Fohalle*, Gembloux 1969, p. 271-280.
- Tov 1970 = E. Tov "Two Documentary Papyri", *ZPE* 5 (1970), p. 17-21.
- 1988 = "*The Septuagint*", dans *Mikra. Text, Translation, Reading and Interpretation of the Hebrew Bible in Ancient Judaism and Early Christianity*, éd. M. J. Mulder, 1988 Assen/Maastricht-Philadelphie (*Compendia Rerum Iudaicarum ad Novum Testamentum* II 1), p. 161-188.

BIBLIOGRAPHIE

- *Collected Essays = The Greek and Hebrew Bible. Collected Essays on the Septuagint*, Leyde-Boston-Cologne 1999 (*Suppl. to Vetus Testamentum* 72).
- Towns and their Territories = Towns and their Territories between Late Antiquity and the Early Middle Ages*, éd. G. P. Brogiolo, N. Gauthier et N. Christie, Leyde-Boston-New York 2000 (*The Transformation of the Roman World* 9).
- Traglia = A. Traglia *Poeti Latini Arcaici I. Livio Andronico, Nevio, Ennio*, Turin 1986 (*Classici UTET. Class. lat.* 37, 1).
- Trapp 1994 = M. B. Trapp *Maximus Tyrius. Dissertationes*, Stuttgart-Leipzig 1994 (*BT*).
- 1997¹ = *Maximus of Tyre. The Philosophical Orations* (tr. et n.), Oxford 1997.
- 1997² = "Philosophical Sermons: The 'Dialexeis' of Maximus of Tyre", *ANRW II* 34.3 (1997), p. 1945-1976.
- Traversa 1961 = A. Traversa "Documenti greci inediti della collezione papirologica osloense", *SO* 37 (1961), p. 100-131.
- Travlos *Athen* = J. Travlos *Bildlexikon zur Topographie des antiken Athen*, Tübingen 1971.
- *Attika* = — *Bildlexikon zur Topographie des antiken Attika*, Tübingen 1988.
- Trevor Hodge 1992 = A. Trevor Hodge *Roman Aqueducts & Water Supply*, Londres 1992.
- Tréziny 1999 = H. Tréziny "Lots et îlots à Mégara Hyblaea. Questions de métrologie", dans *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale (Actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet... Rome-Naples, 15-18 novembre 1995)*, Rome 1999 (*Coll. EFR* 251), p. 141-183.
- 2002 = "Urbanisme et voirie dans les colonies grecques archaïques de Sicile Orientale", *Pallas* 58 (2002), p. 267-282.
- TrGF* = *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, éd. B. Snell, R. Kannicht et S. Radt, Göttingen 1971- (dernier vol. paru en 1985).
- Trümpy 1997 = C. Trümpy *Untersuchungen zu den altgriechischen Monatsnamen und Monatsfolgen*, Heidelberg 1997 (*Bibl. kl. Alt., n. f.* 2, 98).
- Turcan = *Histoire auguste III 1, Vies de Macrin, Diaduménien, Héliogabale*, éd., tr. et comm. R. Turcan, Paris 1993 (*CUF*).
- Twelve Patriarchs. Ed. = The Testaments of the Twelve Patriachs. A Critical Edition of the Greek Text*, M. de Jonge avec la collaboration de H. W. Hollander, H. J. de Jonge et Th. Korteweg, Leyde 1978 (*PsVTGr I* 2).

BIBLIOGRAPHIE

- . *Comm.* = — . *A Commentary*, H. W. Hollander et M. de Jonge, Leyde 1985 (*SVTP VIII*).
- Uguzzoni-Ghinatti = A. Uguzzoni et F. Ghinatti *Le tavole greche di Eraclea*, Rome 1968.
- Urbanism in western Asia Minor* = *Urbanism in western Asia Minor. New studies on Aphrodisias, Ephesos, Hiérapolis, Pergamon, Perge and Xanthos*, éd. D. Parrish, Portsmouth (Rhode Island) 2001 (*JRA suppl.* 45).
- Vallet 1974 = "Le "stenopos" des Muses à Métaponte", dans *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*, Rome 1974 (*ColLEFR 22*), p. 749-759.
- 1976 = G. Vallet "Avenues, quartiers et tribus à Thourioi, ou comment compter les cases d'un damier (à propos de Diod. XII, 10 et 11)", dans *Mélanges offerts à Jacques Heurgon. L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, 2 vol., Rome 1976 (*ColLEFR 27*), II p. 1021-1132.
- Van der Valk = M. van der Valk *Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis commentarii ad Homeri Iliadem pertinentes*, 4 vol., Leyde 1971-1987.
- Varinlioglu 1994 = E. Varinlioglu "La fortification hellénistique de Stratonicée, archéologie et épigraphie", *REA* 96 (1994), p. 189-191.
- Vatin 1976 = Cl. Vatin "Jardins et services de voirie", *BCH* 100 (1976), p. 555-564.
- Vendryes *Accentuation* = J. Vendryes *Traité d'accentuation grecque*, Paris 1929.
- Vian-Delage = F. Vian et É. Delage *Apollonios de Rhodes. Argonautiques*, 3 vol., Paris 1974-1981 (I 1976² et II 1993²) (*CUF*).
- Vilborg = E. Vilborg *Achilles Tatius. Leucippe and Clitophon*, 2 vol., Göteborg 1955-1962 (*Studia graeca et latina Gothoburgensia* 1 et 15).
- Vinogradov-Kryzickij = J. G. Vinogradov et S. D. Kryzickij *Olbia, eine altgriechische Stadt im nordwestlichen Schwarzmeerraum*, Leyde-New York-Cologne 1995 (*Mnemosyne suppl.* 149).
- Vitruve = Vitruve. *De l'architecture*, Paris (*CUF*) : *Livre I*, Ph. Fleury 1990 ; *Livre II*, t. P. Callebat, comm. P. Gros, avec collab. C. Jacquemard 1999.
- Vitruvio* = Vitruvio. *De Architectura*, t. P. Gros, tr. et comm. A. Corso et E. Romano, 2 vol., Turin 1997.
- Vogel-Fischer = F. Vogel et C. Th. Fischer *Diodori Bibliotheca Historica*, 5 vol., Leipzig 1888-1906 (*BT*).

BIBLIOGRAPHIE

- Vokotopoulou 1996 = I. Vokotopoulou "The Holomondas Inscription", dans *Επιγραφές της Μακεδονίας. Γ' διεθνές συμπόσιο για τη Μακεδονία (Θεσσαλονίκη 8-12.12.1993)*, Thessalonique 1996, éd. E. Voutyras, p. 208-227.
- Von der Mühl = P. Von der Mühl *Homeri Odyssea*, Stuttgart 1962³ (Bâle 1946¹) (BT).
- Wackernagel *Kl. Schr.* = J. Wackernagel *Kleine Schriften*, 3 vol. (éd. B. Forssman vol. III), Göttingen 1953-1979.
- Walbank *Polybius* = F. W. Walbank *A historical commentary on Polybius*, 3 vol., Oxford 1956-1979 (I 1970²).
- Walbank 1983 = M. B. Walbank "Leases of Sacred Properties in Attica, part I", *Hesp* 52 (1983), p. 100-135.
- Ward-Perkins *Planning* = J. B. Ward-Perkins *Cities of Ancient Greece and Italy : Planning in Classical Antiquity*, Londres 1974.
- Wasowicz "Città del Mar Nero" = A. Wasowicz "Le città del Mar Nero", dans *La città greca antica*, p. 205-220.
- Wegener 1938 = E. P. Wegener "Some Oxford Papyri", *JEA* 23 (1937), p. 204-225.
- Wehrli = F. Wehrli *Die Schule des Aristoteles. Texte und Kommentar III, Klearchos*, Bâle-Stuttgart 1969² (1948¹).
- Weiss 1923 = E. Weiss *Griechisches Privatrecht auf Rechtsvergleichender Grundlage*, Leipzig 1923.
- Welles 1957 = C. B. Welles "Complaints from a priest of Tebtynis concerning grain transportation charges, of the late second century", *Études de Papyrologie* 8 (1957) p. 103-111.
- Wenkebach-Pfaff *Hipp. Epid. comm.* = E. Wenkebach et F. Pfaff *Galenii in Hippocratis Epidemiarum librum VI commentaria I-VIII*, Berlin 1956² (1940¹) (CMG V 10, 2, 2).
- Wessely 1892 = K. Wessely "Die ägyptischen Agoranomen als Notare", *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer V* (1892) Vienne, p. 83-114.
- 1900 = *Papyrorum scripturae graecae specimina isagogica*, Leipzig 1900.
- *Arsinoë* = *Die Stadt Arsinoë (Krokodilopolis) in griechischer Zeit*, Vienne 1902 (*Sb. d. kais. Ak. d. Wiss. in Wien, phil.-hist. Cl.* 145, n° 4).
- West *Theogony* = M. L. West *Hesiod. Theogony*, Oxford 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- *IEG = Iambi et elegi Graeci ante Alexandrum cantati*, 2 vol., Oxford 1989-1992² (1971-1972¹).
- 1992 = *Ancient Greek Music*, Oxford 1992.
- 1993 = *Greek Lyric Poetry. The poems and fragments of the Greek iambic, elegiac, and melic poets (excluding Pindar and Bacchylides) down to 450 BC*, Oxford 1993.
- *Aeschylus = Aeschyli tragoediae cum incerti poetae Prometheus*, Stuttgart-Leipzig 1990 (revue en 1998) (BT).
- *Ilias = Homeri Ilias*, 2 vol., Stuttgart-Munich-Leipzig 1998-2000 (BT).
- 2003 = *Homeric Hymns, Homeric Apocrypha, Lives of Homer*, Cambridge (Mass.)-Londres 2003 (LCL).
- Whitehead 1986 = D. Whitehead *The Demes of Attica, 508/507-ca. 250 B.C. A Political and Social Study*, Princeton 1986.
- 1990 = *Aineias the Tactician : How to survive under siege* (tr. et comm.), Oxford 1990.
- Whitehorne 1994 = J. Whitehorne *Cleopatra*, Londres 1994.
- Wiegand 1904 = Th. Wiegand "Reisen in Mysien", *AM* 29 (1904), p. 254-339.
- Wilcken 1894 = U. Wilcken c.-r. de *P. Lond.* I, *GGA* 1894, p. 716-749.
- 1920 = "Referate. Papyrus-Urkunden", *APF* 6 (1920), p. 361-447.
- Wilkins 2000 = J. Wilkins *The Boastful Chef. The Discourse of food in Ancient Greek Comedy*, Oxford 2000.
- Will 1994 = E. Will "Damas antique", *Syria* 71 (1994), p. 1-43.
- Willis 1988 = W. H. Willis "Oxyrhynchite Documents among the Robinson Papyri", *BASP* 25 (1988), p. 99-121.
- Wilson 1990 = R. J. A. Wilson *Sicily under the Roman Empire. The Archaeology of a Roman Province, 36 BC-AD 535*, Warminster 1990.
- Wiseman 1978 = J. R. Wiseman *The Land of the Ancient Corinthians*, Göteborg 1978 (*Studies in Mediterranean Archaeology* 50).
- Wiseman 1980 = T. P. Wiseman "Josephus on the Palatine", *LCM* 5 (1980), p. 231-238 = *Roman Studies, Literary and Historical*, Liverpool 1987, p. 167-175.
- Wisse 1995 = J. Wisse "Greeks, Romans, and the Rise of Atticism", dans *Greek Literary Theory after Aristotle. A collection of papers in honour of D. M. Schenkeveld*, éd. J. G. J. Abbenes, S. R. Slings et I. Sluiter, Amsterdam 1995, p. 65-82.

BIBLIOGRAPHIE

- Wolff *Recht* = H. J. Wolff *Das Recht der griechischen Papyri Ägyptens in der Zeit der Ptolemäer und des Prinzipats*, 2 vol., Munich 1978-2002 (*Handbuch der Altertumswissenschaft* X, 5, 1-2).
- Worp 1989 = K. A. Worp "Studies on Greek Ostraka from the Theban Region", *ZPE* 76 (1989), p. 45-62.
- Wright 1962 = G. E. Wright *Biblical Archaeology*, Philadelphie et Londres 1962.
- Wuilleumier *Tarente* = P. Wuilleumier *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris 1939 (*BEFAR* 148).
- Wulf 1994 = U. Wulf "Der Stadplan von Pergamon", *MDAI(I)* 44 (1994), p. 135-175.
- Zauzich 1974 = K.-Th. Zauzich "Spätdeiotische Papyrusurkunden III", *Enchoria* 4 (1974), p. 71-82.
- K. Ziegler *Plut.* = *Plutarchi Vitae parallelae*, 4 t., éd. K. Ziegler (avec H. Gärtner pour le t. IV), Leipzig 1959-1980 (*BT*).
- R. Ziegler 1992 = R. Ziegler "Bemerkungen zu verschiedenen Papyri", *ZPE* 91 (1992), p. 91-94.
— 1996 = "Bemerkungen zur Datierung dokumentarischer Papyri und Ostraka", *ZPE* 114 (1996), p. 157-161.
- Zolotas 1908 = G. I. Zolotas "Chiakôn kai Erythraikôn epigraphôn synagôgê", *Athêna* 20 (1908), p. 113-381.
- Zucker 1937 = F. Zucker "Zu Papyri Osloenses III", *SO* 17 (1937) p. 54-56.
- Zu Wasser und zu Land* = *Zu Wasser und zu Land. Verkehrswege in der antiken Welt*, éd. E. Olshausen et H. Sonnabend, Stuttgart 2002 (*Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums* 7, 1999).

Table des matières

Volume I

Introduction	1
1. Définition de l'objet de la recherche et remarques de méthode	1
2. La perspective linguistique	8
3. La perspective matérielle	10
4. Remarques préliminaires	17
a) plan de l'étude.....	17
b) abréviations et références	18
I. Panorama du vocabulaire de la rue, de la route et du chemin	21
1. le terme générique ἡ ὁδός.....	21
a) considérations générales	21
b) les poèmes homériques.....	24
c) l'attique classique.....	25
d) Polybe.....	28
e) les inscriptions d'Asie Mineure d'époque hellénistique et romaine	28
f) le Nouveau Testament.....	30
g) l'Égypte.....	31
h) ὁδός comme voie principale	33
2. Les noms spécifiques de la route et du chemin.....	34
a) noms de la route	34
b) noms du chemin	39
3. Désignation d'une voie urbaine par un nom de la voie rurale.....	46
a) cas divers.....	47
b) le cas de δημοσία ὁδός et de ἀνδροβασμός-βάμων	49
4. Le nom du passage, ἡ δίοδος.....	52
5. Le cas de δρόμος.....	56

TABLE DES MATIÈRES

6. Termes exclusivement poétiques	58
7. Vocabulaire périphérique.....	59
Conclusion	61
II. ΑΓΥΙΑ	62
1. L'accentuation et l'étymologie.....	62
a) l'accentuation.....	62
b) l'étymologie.....	66
2. La tradition poétique.....	67
a) la poésie hexamétrique ancienne.....	67
b) la poésie postérieure.....	70
3. Le vocabulaire religieux	73
a) κνισᾶν ἀγυιάς.....	73
b) Ἄγυιεύς et consorts	73
4. Autres emplois en prose.....	77
a) Xénophon.....	77
b) le dialecte éléen.....	78
c) Delphes	80
d) l'Égypte.....	81
e) le pseudo-Ælius Aristide et Maxime de Tyr.....	86
f) les anthroponymes	87
5. Le latin <i>agea</i> : un emprunt au grec ?	88
Conclusion	89
III. ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ	91
1. Les premiers emplois et l'étymologie	91
a) premiers emplois	91
b) étymologie et genre	92
2. Στενωπός et ὁδός en attique	94
a) ruelle ou rue ?.....	95
b) στενωπός et ὁδός chez Platon	97
c) στενωπός et ὁδός ailleurs en attique	101
3. Στενωπός et ὁδός à partir de Diodore de Sicile.....	105

TABLE DES MATIÈRES

a) vue d'ensemble	106
b) l'atticisme et la <i>koinè</i>	106
c) les contextes d'urbanisme	109
d) Diodore et les épisodes militaires	112
e) στενωπός et <i>uicus</i> chez Denys d'Halicarnasse : la rue et le quartier.....	114
f) autres occurrences.....	119
g) στενωπός et στενωπεῖον chez Achille Tatius.....	126
Conclusion	128
IV. ΡΥΜΗ	131
1. Rapports avec ὀρμή et étymologie	131
2. Atticisme et <i>koinè</i>	134
3. Rue et quartier chez Ἐνέε le Tacticien	137
4. Le camp romain selon Polybe.....	138
5. Le grec en Égypte.....	141
a) dans les papyrus	141
b) dans la littérature juive	146
6. Le Nouveau Testament.....	148
7. Dans le domaine de στενωπός : ῥυμοτομέω et ῥυμοτομία	149
Conclusion	153
V. ΛΑΥΡΑ	155
1. Le couloir.....	155
2. Ruelle, venelle et égout.....	159
a) venelle, fosse d'aisance ou égout chez Hipponax et Aristophane ?	159
b) la venelle chez Pindare, Hérodote et les poètes hellénistiques	164
c) l'égout chez Flavius Josèphe	166
3. De la venelle à la rue et au quartier	167
a) les Λαῦραι de Samos et d'Alexandrie	167
b) les διάλαιρα de Thestia.....	168
c) la Sicile	170
d) l'Égypte.....	172
e) Pausanias l'Atticiste	179

TABLE DES MATIÈRES

4. De la ville à la campagne.....	179
a) le sentier.....	180
b) le boyau	181
Conclusion	181
VI. ΑΜΦΟΔΙΟΝ	184
1. Premières attestations	184
2. Le quartier.....	186
a) la défense de la cité	186
b) la voirie.....	190
c) l'adduction d'eau.....	191
d) autres fonctions édilitaires	194
e) l'Égypte	195
f) autres contextes.....	197
3. L'îlot.....	200
4. La rue.....	201
5. Le genre, l'étymologie et les premières attestations	205
Conclusion	211
VII. ΠΛΑΤΕΙΑ	213
1. Les premières attestations et l'étymologie	213
a) premières attestations	213
b) étymologie	215
2. L'avenue.....	218
a) sa place dans le réseau des rues.....	218
b) une rue monumentale	220
c) la voie publique.....	221
d) la voie directrice.....	224
e) avenue et associations.....	226
3. Dans la Septante, le Nouveau Testament et chez ses premiers lecteurs.....	228
a) la Septante.....	228
b) le Nouveau Testament	234
c) Méliton de Sardes.....	235

TABLE DES MATIÈRES

4. L'emprunt latin <i>platēa</i>	235
Conclusion	238
Conclusion générale	240

Volume II

Appendices

1. ΑΓΥΙΑ (catalogue)	247
Dérivés.....	261
Composés.....	266
<i>agea</i>	268
2. ΣΤΕΝΩΠΙΟΣ (catalogue)	269
1. Emplois comme adjectif ou comme substantif aux sens autres que "rue".....	269
2. Emplois comme substantif au sens de "rue"	272
Dérivé	291
Composé	291
Principales fausses occurrences	292
3. ΡΥΜΗ (catalogue)	293
Composés.....	306
Principales fausses occurrences	308
4. ΛΑΥΡΑ (catalogue)	309
Composés.....	319
Principales fausses occurrences	321
5. ΑΜΦΟΔΟΝ (catalogue)	323
Dérivés.....	332
Composés.....	333
Principales fausses occurrences	336
6. ΠΛΑΤΕΙΑ (catalogue)	337
Composés.....	353
7. Le vocabulaire des voies urbaines chez Pollux (<i>Onomasticon IX 35-39</i>).....	355

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie	358
1. Ouvrages de référence	358
2. Éditions, commentaires et traductions des textes littéraires	361
3. Bibliographie générale.....	365
Table des matières	410

Index grec

L'index est, comme les suivants, très sélectif. Les passages aisément repérables grâce à la table des matières sont omis.

- ἀ- : 41.
ἀγεσήμεον : 45 n. 89.
ἀγκών (ὄ) : 167.
ἀγορά (ή) : 222 ; 232-233 ; 235.
ἄγροικος : 46.
Ἄγυαία : 76.
Ἄγυειος : 76.
ἀγυιαῖος : 72.
ἀγυιάτης : 76.
ἀγυιοπλαστῶ : 72-73.
ἄγω : 60.
αἰμασία (ή) : 164.
ἀμαξήλατος : 35.
ἀμαξήρης : 35 ; 48.
ἀμαξικός : 35.
ἀμαξιτός (ή) : 34-36 ; (voie urbaine ?) 47-48.
ἀμάρα (ή) : 162 n. 26.
ἀμφί et ἀμφ(ι)- : 208-209.
ἀμφιθάλαττος : 208.
ἀμφιθέατρον (τό) : 209.
ἀμφίθυρος : 208-209.
ἀμφοδαρχία (ή) : 175.
ἀμφόδιον (τό) : 128 ; 196 ; 198-199 ; 203.
ἀμφοδικός : 193-194.
ἄμφοδον (τό) : 119 ; 136.
ἄμφοδος (ή) : 205-208.
ἀμφοδῶ : 184 n. 1.
ἀναγκαία ὁδός (ή) : 46.
ἀνδροβάμων (ὄ) : 51-52.
ἀνδροβασμός ὁδός (ή) : 50-52.
ἀνευρύνω : 280.
ἀποκαρπίζω : 346.
ἀπότροπος : 41.
ἀστεῖος : 46.
ἀστία ὁδός (ή) : 38-39 ; (voie urbaine) 47.
ἀστική ὁδός (ή) : 38-39.
ἀτραπίζω : 40.
ἀτραπιτός (ή) : 39 n. 64.
ἀτραπός (ή) : 39-41 ; 43 ; 180 ; (étymologie) 41.
ἄτροπος : 41.
αφοδιά (η) : 207 n. 115.
ἄφοδος (ή) : 206-207.
βαίνω : 60.
-βάμων : 51-52.
βαννάτᾱς (ὄ) : 44.
βάννατρος (ὄ) : 44.
βασιληή ὁδός (ή) : 37.
βασιλική ὁδός (ή) : 37 ; (voie urbaine ?) 49.
-βασμός : 51.
βουῶα (ἄ) : 44 n. 84.
βουσός (ἄ) : 43-44.
βουσσός : 44 n. 84.
γεινίασις (ή) : 117.
γειτονία (ή) : 117.
γύης (ὄ) : 45-46.
δεγμανα (*sic*, τὰ) : 46.
δημιουργοὶ γυναιῖκες (οἰ) : 167 n. 46.

δημοσία ὁδός (ἡ) : 38 ; 49-50 ; 114 ; (voie urbaine ou rurale) 49-51.
 διά : 95 n. 19-20.
 δια- : 169.
 διαιροῦμαι : 152.
 διάλαυρον (τό) : 210.
 διαμετρέω : 141 ; 150.
 διέξοδος (ἡ) : 30 ; 56.
 δίοδος (ἡ) : 52-56 ; 137 ; 140 ; 144 ; (vocabulaire militaire) 53-54 ; (LXX) 54-55 ; (*Lettre d'Aristée*) 55-56.
 δίορκος (ὁ) : 11 ; 48.
 δρομάκι (το) : 245.
 δρόμος (ὁ) : 56-58 ; 84 ; 99 n. 32 ; 134 ; 223-224 ; (formule μέτρον δρόμου/δρόμῳ) 57 ; 85 ; (grec moderne) 245.
 -εῖον : 127.
 ἑκαταῖα (τά) : 76-77.
 ἑκτροπή (ἡ) : 59.
 ἐμβάτης (ὁ) : 44
 ἔξοδος (ἡ) : 202.
 ἐπίτομος : 60.
 ἐπιφανής : 115 n. 78.
 ἐρύω : 132 n. 5 ; 133-134.
 εὐθεῖα ὁδός ου ῥύμη (ἡ) : 49 n. 100 ; 148-149.
 εὐκτίμων : 71 n. 36.
 εὐκτιμέναι (ἀγυιαί) : 67 n. 23 ; (variations) 70-71.
 εὐρύαγυια : 69-70 ; 71.
 εὐρύοδεια : 70 n. 35.
 εὐρύς : 215-218.
 εὐρυχωρία (ἡ) et sa famille : 217 ; 233.
 ἰδιωτική ὁδός (ἡ) : 38.
 ἱεροπλατίη (ἡ) : 353-354.
 -ικός : 35 n. 41 ; 36-37 ; 39 n. 62.
 -ιον : 127.
 -ίς : 36-37.
 -ιτος : 34 ; 39 n. 64.
 κατά : 98 n. 29.
 κέλευθος (ὁ) : 58 ; 68.
 κνήμη (ἡ) : 45.
 κνημός (ὁ) : 45.
 κοῖλος : 72.
 κόμπιτοι (οἱ) : 278.
 κοπρών (ὁ) : 161.
 κωμάρχης (ὁ) : 118 ; 176-177.
 κώμη (ἡ) : 119 ; 185.
 κομήται (οἱ) : 118.
 λαύρα (ἡ) : 136.
 λαύραρχος (ὁ) : 119 ; 171-172 ; 177.
 λαυροστάται (οἱ) : 162.
 λεάβατος : 34 n. 38.
 λεωφόρος (ἡ) : 34-36 ; 60 ; (grec moderne) 245 ; (voie urbaine) 48-49.
 λιθόστρωτος : 3.
 λιτοάμοφοδον (τό) : 199.
 λιτός et λιτο- : 199.
 μεγάλη ὁδός (ἡ) : 39.
 μηλοσόα (ἄ) : 43-44.
 μιξοδία (ἡ) : 59.
 -μη : 131.
 -μός : 43 n. 78.
 Μύρμηκος ἀτραποί : 40 n. 65.
 ξενική ὁδός (ἡ) : 36-37.
 ξενίς ὁδός (ἡ) : 36-37.
 ξυστοπλατεῖται (οἱ) : 353-354.
 ὁδοποιῶ : 151.
 ὁδός (ἡ) : 21-34 ; (Achille Tattius) 82 ; (Ælius Aristide) 125-126 ; (anthroponymes) 87 n. 100 ; (Appien) 123 ; (Aristophane) 103-104 ; (attique) 25-27 ; (Chariton) 124 ; (Delphes) 81-82 ; (Dion Chrys.) 125 ; (Égypte) 31-33 ; (Énée le Tacticien) 138 ; (étymologie) 21-22 ;

(généralités) 21-23 ; (grec moderne) 245 ;
(Homère) 24-25 ; 68 ; (inscr. d'Asie
Mineure) 28-30 ; (Lucien) 124 ;
(Ménandre) 101 ; (Nouveau Testament)
30-31 ; (Pausanias) 124 ; (Philon
d'Alexandrie) 123 ; (Plutarque) 122-124 ;
(Polybe) 28 ; (Strabon) 129 ;
(Théophraste) 101-102 ; (Thucydide)
103 ; (*uia*) 115-116 ; (voie principale) 33 ;
(Xénophon) 78 ; 104.

οἰκησις (ή) : 115.
οἰκόπεδον (τό) : 186 ; 210.
οἶμος (ὁ) : 58.
ὀπή (ή) : 92 n. 5.
ὄργυια (ή) : 64-65 ; 66 n. 19.
ὄρσοθύρη (ή) : 157 ; 165.
ὄχετηγός : 60.
παραπλωΐζω : 45 n. 92.
πάροδος (ή) : 89 ; 120.
πάτος (ὁ) : 42.
πεδικακή ὁδός (ή) : 39.
περιάμφοδος : 168 n. 49.
πλατύς : 215-218.
πλινθειον (τό) : 210.
πλόος (ὁ) : 45 ; 94.
πορθμός (ὁ) ; 91-92.
πόρος (ὁ) : 42 ; 43 ; 93-94.
πρόθυρον (τό) : 278 n. 5.
προνώπιος : 118 ; 278 n. 5.
πρότροπος : 41 n. 70.
πυλῖς (ή) : 164.
ρόθος (ὁ) : 45 ; 134.
ρούγα (η) : 159.
ρύμη (ή) : 45 ; 106-109 ; 179.
ρύμοτομῶ : 73.
ρύμοτομία (ή) : 141-142.
ρῶγες : 158.

-σημ : 131.
σοκάκι (τό) : 245.
σποδησιλαύρα (ή) : 162-163.
σποδῶ : 163.
στενά (τά) : 91-92.
στενή ὁδός (ή) : 105.
στενώπαρχος (ὁ) : 116.
στενωπεῖον (τό) : 199.
στενωπή (ή) : 93.
στενωπός (ὁ) : 45 ; 72 n. 42 ; 78 ; (absence des
inscriptions) 129 ; (*compitum*) 117.
στίβος (ὁ) : 42.
σύντομος : 60.
σχιστή ὁδός (ή) : 59.
τείνω : 60.
τέμνω (ὁδοῦς) : 151.
τετράμφοδον (τὸ) : 208 n. 118.
τετράοδος : 59.
-της : 44.
τρίβος (ή, ὁ) : 42.
τριμμός (ὁ) : 43.
τρίοδος (ὁ) : 59.
-τρος : 44.
τυφλή ρύμη ου ὁδός (ή) : 59-60.
-υια : 66 n. 19.
ὑπόγειος/-αιος : 120-121 ; 166 n. 42.
ὑπόνομος : 120 ; 166 ; 179.
ὑψιάγυια : 71.
φεννίον : 45 n. 89.
φέρω : 60.
χωρίον (τὸ) : 169 ; 186 ; 208 ; 210.
-ωπο- : 92-93.

Index des passages

Pour les catalogues, ne sont indexés que les inscriptions et les papyrus, et parmi ces derniers seuls les plus remarquables.

1. questions de critique textuelle.

a) textes littéraires.

- Abrégé d'Hérodien*, p. 219 Schmidt : 63-64.
Alciphron *Lettres* IV 13, 2 : 206.
Cléarque de Soles fr. 44 Wehrli (Athénée XII 540f) : 292 ; 310-311.
Cyranides III 41 : 308.
Diodore de Sicile XII 7, 10 : 274-276.
Érotianos p. 34 Nachmanson : 271.
Favorinus fr. 73 Barigazzi : 286.
Flavius Josèphe A. J. XIX 104 : 282.
Galien *Lingu. seu dict. exol. Hipp. expl.* t. XIX p. 104 K : 206.
Harmodios de Lépréos *FGrH* F 1 (Athénée IV 149c) : 206-207, 336.
Hérodien *De pros. cath.* XX p. 530 Lentz : 64-65.
Hippolyte *Comm. sur Daniel* IV 51, 1 : 207.
Pausanias l'Atticiste δ 11 : 320 ; 336.
Photios *Lex.* δ 365 : 320.
Pollux IX 38 : 291.
Suétone *Des termes injurieux* 50 : 207-208, 329.
- #### **b) inscriptions.**
- Ath. Ag.* XIX P53, 42 et 49 : 323.
Hatzopoulos *Institutions*, n° 4, 23 : 35 n. 41.
IGDS 124, 4 : 171 n. 60 ; 311-312.

2. autres passages.

a) textes littéraires.

- Abrégé d'Hérodien*, p. 111 Schmidt : 63 ; p. 219 : 63-64.
Achille Tatius V 1, 3 : 126 ; 5 : 82 ; VIII 9, 3 : 126-127, 199.
Actes de Paul et Thècle 11 et 26 : 202-203.
Ælius Aristide *Disc. smyrnien* 14 : 75.
Ælius Dionysius *Mots attiques* κ 45 : 119 ; λ 3 : 162.
L'anti-atticiste p. 113 Bekker : 106.
Apollonios de Rhodes III 874 et 1238 : 47 ; IV 1173 : 71.
Appendix proverbiorum (L.-Schn. I) IV 12 : 33.
Appien *Hist. rom.* VII 143 : 48.
Aristophane *Gu.* 804 : 77 n. 56 ; *Paix* 99 et 158 : 161 ; *Thesm.* 100 : 40 ; fr. 342 K.-A. : 184-185, 211.
Aristote fr. 159 Gigon : 34 n. 39.
Artémidore I 76 : 222 ; II 26 : 222 ; 68 : 197 ; III 62 : 222 ; V 67 : 222.
Athénée I 1e : 82 ; XII 541a : 167-168.
Bacchylide *Ép.* IX 52 : 71 ; XIII 38 : 71
César *G. C.* I 27, 3 : 236.
Chariton I 1, 4-6 : 47 ; 13 : 135.
Cléarque de Soles fr. 44 Wehrli (Athénée XII 540f) : 93 ; 167-168.
Clément d'Alexandrie *Péd.* III 10, 3 ; *Protr.* IV 50, 5 : 75.
Cléomède *Caelestia* II 1 : 204.

- Cratinos fr. 467 K.-A. : 162.
- Démosthène *Contre Calliclès* 17 : 25-26.
- Denys d'Halicarnasse *A. R.* III 67, 5 : 110 ; IV 14-15 : 116-119 ; X 53, 3 : 110 ; XI 39, 5 : 115.
- Dieuchidas de Mégare fr. 2b Piccirilli : 75.
- Diodore de Sicile IV 51, 2 : 114 ; XII 10, 7 : 109-110, 219 ; 41, 6 : 114 ; XIII 56, 6 : 112 ; 84, 1 et 3 : 114, 225-226 ; 110, 4 : 114 ; XIV 116, 9 : 110 ; XVI 19, 4 : 113 ; XVII 49, 5 : 42 ; XIX 7, 1 : 113 ; XX 44, 5 : 114.
- Dion Cassius LVI 20, 4 : 43.
- Dion Chrysostome XXXIII 36, 43 et 48 : 125.
- Élien fr. 117 Domingo-Forasté : 43.
- Ennius 512 Skutsch : 88-89.
- Épaphroditos fr. 20 Luenzer : 136.
- Flavius Josèphe *A. J.* III 289 : 111 ; V 28 : 119 ; XV 340 : 166-167, 316-317 ; XVI 148 : 111 ; XIX 104, 116 et 212 : 120-121 ; *G. J.* I 338 et 352 : 119 ; 414 : 111 ; II 329 : 119 ; IV 26 et 29 : 119-120 ; V 188 : 111.
- Galien *De hum.* t. XVIII A, p. 348 K. : 192 ; *De usu partium* IV 1 (p. 266 K.) et 2 (p. 268 K.) : 111 ; XVI 1 (p. 266 K.) : 191-192, 207.
- Harmodios de Lépréos *FGrH* F 1 (Athénée IV 149c) : 206-207.
- Harpocraton α 22 : 63, 73, 74.
- Hégésippe fr. 1, 23 : 95.
- Hermésianax fr. 7, 65 Powell : 180-181.
- Hérodien *De pros. cath.* IV p. 102 Lentz : 136.
- Hérodote I 180, 4 : 164-165.
- Héronidas *Mimiambes* I 13.
- Hésiode fr. 325 M.-W. : 68.
- Hésychius δ 1114 : 168-169.
- Hipponax fr. 61 West : 159-160 ; fr. 92 : 160-161, 163 ; fr. 155 : 160.
- Histoire Auguste. Vie d'Héliogabale* 24, 6 : 238.
- Hymne hom. à Apollon* 148 : 69.
- Hymne hom. à Déméter* 16 : 69-70.
- Hypéride fr. 137 Jensen : 184-185.
- Illiade* II 12 : 69 ; IV 52 : 69 ; V 642 : 67 ; VI 391 : 67, 68 ; XVII 743 : 40 ; XX 254 : 67.
- Isidore de Séville XIX 2, 4 : 88-89.
- Lettre d'Aristée* 105 : 55-56.
- Lexeis rhètorikai* ("Bk^v") p. 205 Bekker : 210.
- LXX *Ct* 3, 2 : 232 ; *Es* 4, 1 : 230 ; *Gn* 19, 2 : 228-229 ; *Is* 15, 3 : 146-147, 231-232 ; *Jr* 17, 27 et 30, 16 : 201 ; 3 *Mc* 1, 18 et 20, et 4, 3 : 81-82, 219, 231 ; 2 *Par* 32, 6 : 229 ; *Pr* 31, 23 : 146-147 ; *Si* 9, 7 : 146 ; *Tb* (G I) 13, 18 : 146 ; (G II) 2, 4 : 230.
- Lucien *Le maître de rhétorique* (41) 24 : 198-199.
- Lycophron *Alex.* 600-602 : 72-73.
- Maxime de Tyr *Dial.* VI 2 : 87.
- Ménandre *L'homme odieux* 7 : 95.
- Moiris λ 24 : 179.
- Nicostratos fr. 25, 2 K.-A. : 95.
- NT *Actes* 5, 15 : 234-235 ; *Matthieu* 22, 9 : 30 ; *Marc* 11, 4 : 202 ; *Luc* 14, 21 et 23 : 30, 219, 234.
- Odyssée* II 388 : 67 ; IV 246 : 69 ; VI 264 : 24 n. 6 ; VII 80 : 69 ; X 102 : 40 ; XV 441 : 68 ; XXII 126-143 : 155-159 ; XXIII 136 : 24, 68.
- Oppien *Hal.* II 410 : 71.
- Oracles sibyllins* III 364 : 147 ; VIII 165 : 147.
- Pausanias IV 27, 5 : 111-112 ; V 15, 2 : 78 ; VI 23, 8 et 24, 2-4 : 79-80.
- Pausanias l'Atticiste *Mots attiques* λ 4 : 162 ; 179.
- Phérécrate fr. 113, 4 K.-A. : 95.
- Philippidès fr. 14 K.-A. : 134 ; 22 K.-A. : 135.
- Philon d'Alexandrie *De op. mundi* 17 : 111 ; *De post. Caini* 50 : 111.

- Philon de Byzance *Synt. méc.* "V" C 23-24, 26 et 30 : 186-188.
- Phrynichos de Bithynie *Choix* 341 : 108 ; 354 : 107 ; 383 : 106 ; 134.
- Pindare *O.* IX 34 : 72 ; *N.* VII 92 : 71 ; *P.* VIII 86 : 164.
- Platon *Banquet* 203d : 99 ; *Charmide* 159b : 98 ; *Cratyle* 433a : 99 ; *Critias* 115c : 100 ; *Lois* I 625b : 99 ; VI 758e-759a : 97-98 ; 763c et 779b : 98 ; XII 960a : 98 ; *Ménon* 97a-b : 99 ; *Phèdre* 227a : 99 ; *Timée* 70b : 96.
- Plaute *Amph.* 1010-1014 : 236.
- Plutarque *Camille* 32, 5 : 110 ; *Crassus* 4, 5 : 181 ; *Dion* 45, 5 : 220 ; *Préc. pol.* 811b : 110-111.
- Pollux IX 35-36 : 184-185 ; 38 : 107.
- Polybe IV 67, 8 : 28 ; VIII 29-30 et 34, 9 : 224-225 ; XV 30, 4 : 220 ; XXXIX 3, 2 : 197.
- ps.-Ælius Aristide *Disc. rhodien* 6, 20 et 64 : 86-87.
- ps.-Manéthon *Astrologiques* IV 252 : 190 n. 26 ; 194.
- ps.-Théocrite *Épigr.* IV 1-2 : 180.
- Ptolémée *Physcon FGrH* F 3 (Athénée X 438e) : 222-223.
- révisions de la LXX (Théodotion *Jr* 11, 13 ; *Aquila Jr* 40, 10 ; *Symmaque Am* 5, 16 ; *Ez* 26, 11 ; *Is* 51, 20 ; *Jr* 7, 17 ; 11, 6 ; 14, 16 ; 28, 4 ; *Ps* 30, 12 ; *Pr* 1, 20 ; 2 R 1, 20) : 202.
- Sch. *Iliade* VI 422a₁ : 62 ; V 502b : 62-63.
- Sextus Empiricus *Esquisse pyrrh.* I 19 [188] : 213.
- Sôtadès fr. 2 Powell : 165-166.
- Stobée II 31, 115 : 37.
- Strabon XVII 2, 4 : 59.
- Suétone *Des termes injurieux* 33 : 162-163.
- Terpandre fr. 5 Gostoli : 71
- Théocrite *Id.* II 76 : 47.
- Théophraste *Des vents* 29 : 96.
- Vitruve II 8, 11 : 237 ; III préf. 4 : 237.
- Xénophon *Cyr.* II 4, 3-4 : 77-78 ; VIII 3, 9-10 : 78 ; *Rép. Lac.* 5, 7 : 206.
- b) inscriptions.**
- Ath. Ag.* XIX P53, 49-50 : 185-186, 323.
- Chaniotis *Verträge*, n° 44, 4-5 : 47-48.
- CID* II 139, 30-31 : 80-81, 253.
- CIG* 2782, 21 : 352 ; 3705, 7 : 352 ; 3960b, 5-6 : 350.
- Decourt 1995, 74 et 75 : 265.
- EKM* I 41, 2 : 193-194, 333.
- Elderkin 1937, p. 389, l. 9 : 199, 333-334.
- Graf 1985, p. 428 : 265.
- Hellmann *Choix* 6, 25-27 : 29, 129, 151, 203-204.
- IC* III iii 25-29 : 51.
- IG* II² 380, 19-23 : 214-215, 337 ; 1673, 4 : 26 ; 4719, 4850 et 4995 : 263.
- IG* V 1, 1441 : 264.
- IG* XII 5, 739 (*Hymne à Isis* d'Andros), v. 2 : 86, 254.
- IGDS* 124, 4 : 171-172 ; 134a, 4 : 214 ; 202, 5 : 345.
- IGLS* IV 1261, 5-10 : 200, 325 ; VII 4002n 4 : 194, 331.
- IGR* III 704 II A, 12 : 350 ; 1230, 6 : 351 ; IV 788-791 : 350.
- IK Ephesos* 422A, 1 : 349 ; 454d : 349 ; 626, 6 : 349 ; 925a, 7 et 938, 12 : 194-195, 329 ; 2298A, 5 : 349 ; 3080, 3-4 : 349.
- IK Erythrai* 151 : 50.
- IK Mylasa* 403, 3-4 : 353.
- IK Parion* 52, v. 9 : 261.
- IK Smyrna* 613a-c : 188, 324 ; 714 : 353.

IK Stratonikeia 1003 et 1004 : 188-189, 324-325, 343.
IK Tralleis 161, 2 : 35 n. 41.
Inscr. Priene 363, 11 : 262.
IPArk 14, 15 etc. : 44 n. 84.
IScM I 57, 32 : 353 ; II 2, 116 I et II : 263 ; 188, v. 1 : 267.
 Kaibel *Epigr.* 786, 3 : 264.
 Klaffenbach *Astynomeninschrift* : 40, 190-191, 326, 334.
Lindos II 346, 50 et 378, 100 : 268.
 Malay-Gül 1981, n° 7, 3 : 350.
MAMA VIII 449, 6 : 192-193, 328.
 Manganaro 1964, p. 53-55, I 19 et 25 : 171-172, 320-321 ; 1989², *Kam.* III 4 et VII 3 : 171-172, 311-312 ; 1997, I 4-5 : 171-172, 312.
Milet I 3, n° 38a, 5 : 266 ; 133, 27 : 213-214, 337 ; II 3, n° 403 : 353.
 Miftord *Inscr. Kourion* 111, 7 et 9 : 3.
 Naour 1983, n° 19, 4-5 : 350.
OGIS 491, 9 : 350.
 Peek 1957, n° 211, 3 : 267.
 Peek 1969, n° 87, 2 : 267.
 Petrakos 1997, n° 528, 16 : 267.
 Rey-Coquais 1973, n° 2, 17 : 349.
 Robert *Asie Mineure*, p. 151-152 : 199-200, 332, 353 ; p. 156 : 352.
 Robert *Mél. Dussaud*, p. 730 : 194, 331.
 Schwyzer *Dial. Gr. ex.* 688D, 10-11 : 265.
SEG VIII 43-44 : 194, 328-329 ; XX 309 : 265 ; XXIII 398a-b (Klaffenbach 1936, p. 380-385) : 168-170, 210, 319-320.
SGDI 4736d : 261 ; 5657, 16 : 265.
TAM III 14 A 5-6 : 49 ; 714, 6 : 49.
TAM V 1, 79-81 et 146 : 227, 350 ; V 2, n° 970, 9 : 352.

Themelis 1992, p. 82-84 : 263.

Varinlioglu 1994 : 189, 325.

c) papyrus.

BGU IV 1117, 9 : 143, 303 ; 1125, 14 : 334 ; 1141, 28 : 220, 345-346 ; 1179 : 334.
BGU VI 1273 + XIV 2395 : 297.
BGU VII 1579, 10 et 1580, 11 : 332.
BGU XIV 2376 : 32.
BGU XVIII 1, n° 2731, 22 : 340-341.
C. Pap. Gr. I 14, 5 : 254.
CPR I 115, 12 : 38 ; 121, 3 et 5 : 297.
 Düttenhofer 1997, n° 1, 7 : 297.
P. Alex. Giss. 14, 17, 19 et 21 : 178, 317.
P. Amh. II 31, 28 : 301 ; 64, 3 : 348 ; 98, 9-10 : 177-178, 318, 348.
P. Babatha 20, 11 : 203, 332.
P. Berl. Leihg. II 42A, 12 : 144, 294 ; 42B, 1 et 8 : 335.
P. Brem. 23 : 142-143, 178, 219, 304, 317, 348-349.
P. Brux. I 20, 15 : 176.
P. Hamb. I 60, 3 et 6 : 328.
P. Heid. IV 338-340 : 328.
P. Lond. II 289, 14-15 : 296.
P. Lond. III 604B, 153 : 334 ; 880, 23 : 345.
P. Lond. VII 1986, 5 et *passim* : 81, 252.
P. Mich. V 244, 12 et 245, 40 : 223, 342 ; 282, 6 : 32 ; 322a, 10 : 327.
P. Mich. X 580, 6 : 174, 297, 313.
P. Mil. Congr. XIV p. 22-28, 1 : 327.
P. Oxy. I 99, 7 : 173, 174, 254, 297-298, 314 ; 100, 9 : 174, 315.
P. Oxy. II 242, 12 : 315 ; 257, 22-23 : 334-335 ; 262, 5 : 173 ; 284, 4 : 174.
P. Oxy. XXXI 2582, 5 : 85, 256-257.
P. Oxy. XXXIV 2720, 6, 18 et 20 : 297.
P. Oxy. XXXVIII 2837, 11 : 174.

P. Oxy. XLVI 3285, 28 et 30 : 143-144, 298.
P. Oxy. XLIX 3482, 4 et 30 : 253 ; 3491, 4 :
 84, 255-256.
P. Oxy. LII 3691, 9 : 144, 299.
P. Oxy. LXI 4116, 3 : 85.
*P. Petr.*² I 6, 9 : 81, 252.
P. Petr. II 17 et 19 : 143, 294.
PSI VII 777, 9 : 257.
PSI VIII 917, 8 : 32.
PSI XII 1241, 34 : 143, 303.
P. Stras. II 85, 22 : 345.
P. Tebt. II 383, 26 et 34 : 145.
P. Tebt. III 1, 796, 15 : 172, 176, 312 ; III 2,
 879, 5 etc. : 252.
P. Vind. Sal. 11, 6-12 et 20-21 : 348.
P. Vind. Tand. 25, 5 et 6-7 : 295.
SB I 5220, 4 : 294.
SB III 6840 : 301.
SB V 7555, 7 et 10 : 257 ; 8841, 3 : 327.
SB VI 9050, I 6 et 8 : 335 ; 9458, 18 : 223,
 342 ; 9255 + *P. Ryl.* IV 586, 9-10 : 253.
SB X 10571, 10 : 296.
SB XII 10967, 2 : 335.
SB XIV 10759, 1 et 4 : 327 ; 11269, 5 : 334 ;
 11978, 43 et 50 : 143, 219, 304-305, 351-
 352.
SB XX 14310, 24 et 35 : 176, 315 ; 14433, 25 :
 173, 315-316 ; 14659, 28 : 252 ; 15084,
 1 : 335.
Suppl. Mag. I 46, 8 = 19-20 : 196, 327.
UPZ I 77, I 6 : 177, 196-197, 325 ; 78, 16 et
 79, 7 : 143, 177, 196-197, 299.

Index géographique

Il s'agit avant tout d'une aide supplémentaire au repérage des attestations documentaires dans les catalogues d'occurrences.

- Alexandrie : 252, 257, 303, 304 (?), 334, 351 (?).
Amastris : 332, 353.
Andros : 254, 336.
Antinooupolis : 304 (?), 351 (?).
Apamée de Phrygie : 350.
Apamée de Syrie : 349.
Aphrodisias : 328, 352.
Apollonia du Rhyndakos (Mysie) : 352.
Apollonopolite d'Heptakômia : 304, 317, 348-349.
Arados : 331.
Arsinoïte : 294-297, 312, 327, 332, 335, 341-343.
Astypalée : 267.
Athènes : 263, 267, 323, 333-334, 337, 345-346.
Béroïa (Macédoine) : 333.
Camarine : 311-312.
Canatha (Arabie) : 351.
Chios : 265.
Chytroi (Chypre) : 265.
Cynopolite : 321-322.
Damas : 331.
Delphes : 253.
Égypte (nome inconnu) : 308, 318, 327, 335, 352.
Engedi (Palestine) : 332.
Éphèse : 329, 349.
Évergétis au delà de Memphis : 256-257.
Géla : 337.
Halicarnasse : 264.
Héracléopolite : 302, 334 (?), 340-341.
Hermopolite : 302, 318, 328, 348.
Istros : 353.
Laodicée de Syrie : 325.
Latopolite : 301.
Lindos : 268.
Lycopolis : 317.
Memphis : 299, 325.
Messène : 263.
Milet : 266, 337, 353.
Mylasa (Carie) : 353.
Myra (Lycie) : 350.
Orôpos : 267.
Oxyrhynchite : 253, 254-256, 297-299, 313-315, 334-335, 347.
Panopolis : 305.
Parion : 261.
Pathyrite : 301-302, 344-345.
Péluse : 335.
Pergame : 326, 334, 350.
Pharsale : 265.
Saittai (Lydie) : 350.
Scythopolis : 328-329.
Smyrne : 324, 353.
Stratonicée : 324-325, 343.
Syène : 335.
Synnada (Phrygie) : 352.
Tauroménion : 320-321.
Thèbes d'Égypte : 301, 315-316.
Thèbes du Mycale : 262.
Théra : 261.

Thermes d'Himère : 345.

Thestia (Étolie) : 319-320

Thyatire (Lydie) : 352.

Tomes : 263, 267.

Index général

- agora : ("ionienne") 79.
- amvianud* : 190.
- armon* : 201.
- atticisme : 9-10, 106-109, 134-136.
- boulevard* : 8.
- carrefour : 59
- carrossable (voie) : 34-36, 40, 51.
- chaar* : 147.
- chok* : 232 n. 80.
- Compitalia* : 117-118.
- corridor* : 158.
- couloir* : 158.
- crypta* : 120.
- dialectes : 8-9, 37, 43, 44, 45, 51, 78 *bis*, 80
bis, 86, 88, 89, 94, 168-172, 211.
- embranchement : 59
- égouts : 110-111, 161, 166-167, 179.
- frayé (chemin) : 41-43.
- goren* : 233.
- Hippodamos de Milet : 12-13.
- houts* : 147, 202, 229-232, 234.
- îlot : 16, 169-170, 197, 200-201, 204, 209-210.
- impasse : 59-60.
- izavon* : 232 n. 80.
- koinè* : 8-9, 106-109, 134-136.
- limes* : 46.
- noms de rue : 3, 79 n. 66, 81, 82-83, 83-84, 85,
115-116, 146, 303.
- orthogonal (plan, urbanisme) : 11-14, 72-73,
86-87, 109-110, 140, 152, 170, 209-210 ;
(rapport avec le lotissement du territoire) 16.
- piétonne (voie) : 50-52.
- quartier : 16, 114-119, 137-138, 167-168, 171-177,
186-200, 211.
- raccourci : 60.
- rehov* : 146-147, 229-234.
- routes : (traces matérielles) 10-11.
- rue* : 8.
- rue : (aménagements) 15 ; (numérotée) 135.
- ruelle* : 8.
- ruisseau* : 162 n. 26.
- taveh* : 230.
- traîne* : 134 n. 15.
- transhumance : 36 n. 48, 44.
- uia* : 140.
- uicus* : 117, 172, 192, 199, 236-237.
- ville (transformation à la fin de l'Antiquité) : 7.

Addenda et corrigenda

- p. 43 n. 82 : ajouter "après πρόβατα" entre "τὰ" et "après Musurus".
- p. 44 l. 7 avant la fin : "assimilation régressive".
- ib.* l. 2 avant la fin : ajouter "(sic)" avant δεγμανον.
- p. 46 l. 1 : ajouter "(sic)" avant δεγμανα.
- p. 53 n. 119, l. 1 : lire "ch. IV 4, p. 138-141, et VII 2a, p. 219".
- p. 81 l. 16 : "*Petr.*²".
- p. 98 n. 27, l. 3 : κατὰ τὰς.
- p. 113 l. 3-6 avant la fin : lire "les στενωποί étant barrés les uns après les autres par les soldats, les uns étaient tués dans les ὁδοί, les autres dans leur maison" (διαληφθέντων δὲ τῶν στενωπῶν κατὰ μέρος ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν κατὰ τὰς ὁδοῦς, οἱ δ' ἐν ταῖς οἰκίαις ἐφονεύοντο XIX 7, 1).
- p. 119 dernière l. : "*G. J.*".
- ib.* l. 15 : "βασιλικὴ γῆ".
- p. 162 l. 6 : "Pausanias l'Atticiste".
- p. 163 l. 13 : "la difficulté morpho-syntaxique paraît supérieure à la difficulté sémantique".
- p. 171 n. 59 : "1989²".
- p. 189 n. 22, l. 2 : "*Ét. anat.*" au lieu de "1937".
- p. 196 l. 10 : "l. 7-8".
- p. 261 l. 6 : "*Choix*" au lieu de "*Recueil*".
- p. 262 l. 12 avant la fin : "Mycalé".
- p. 274 l. 4 : "Hégésippe".
- p. 294 l. 20 : "Tebtynis".
- p. 311 l. 6 avant la fin : "1989²".
- p. 318 l. 1 : "Ploutarchos".
- p. 342 l. 14 : ajouter "Tebtunis" au début.
- p. 345 l. 9 avant la fin : ἔχει.

Figures

- 1) Plan du Quartier du Théâtre à Délos (Bruneau-Ducat, plan VI).
- 2) Plan général d'Olynthe (Cahill *Olynthus*, fig. 6, p. 26).
- 3) Îlots d'Olynthe (Cahill *Olynthus*, fig. 7, p. 28).
- 4) Plan général de Priène (M. Schede *Die Ruinen von Priene*, Berlin-Leipzig 1934).
- 5) Reconstitution du plan du centre de Priène (*Haus und Stadt*, fig. 187, p. 197).
- 6) Plan général de Camarine (Cordano 1984, table 3 entre p. 36 et 37).
- 7) Reconstitution de l'îlot de la "Maison de l'Inscription" à Camarine (Cordano 1984, fig. 11, p. 37).